



REVUE
HISTORIQUE

REVUE HISTORIQUE

Paraissant tous les deux mois.

Ne quid falsi audeat, ne quid veri non audeat historia.

CICÉRON, *de Orat.*, II, 13.

VINGT-DEUXIÈME ANNÉE.

TOME SOIXANTE-QUATRIÈME

Mai-Août 1897.

48834
713119

PARIS

ANCIENNE LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE ET C^{ie}

FÉLIX ALCAN, Éditeur

108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

AU COIN DE LA RUE HAUTEFEUILLE

1897

JACQUES I^{ER} D'ÉCOSSE

FUT-IL POÈTE ?

I. — *La question du « Kingis Quair. »*

Jacques I^{er}, roi d'Écosse, contemporain de nos rois Charles VI et Charles VII, beau-père du dauphin qui devait être un jour le roi Louis XI, est célèbre par sa longue captivité en Angleterre, par son amour pour Jeanne de Beaufort, qu'il épousa, par l'énergique manière dont il gouverna ses turbulents sujets, enfin par sa mort tragique en 1437.

Il est célèbre aussi par un poème où est conté comment il connut et aima Jeanne de Beaufort ; c'est le fameux « Cahier du Roi » ou *Kingis Quair*. L'auteur de cette œuvre charmante dit, dans le style chargé de fleurs qu'on aimait au xv^e siècle, son départ d'Écosse, alors qu'il sortait à peine de l'enfance, sa longue captivité, la divine apparition de la jeune fille, une « hevinly thing in likeness of nature, » à qui son cœur appartint sur-le-champ, « à tout jamais, de libre volonté : »

Sudaynly my hert became hir thrall
For ever, of free wyll.

Il décrit le voyage qu'il fit en rêve ou en pensée et qu'on faisait si souvent au moyen âge, au palais des déesses de la mythologie, Vénus, Minerve, Fortune. Il leur conte ses anxiétés et ses tourments d'amour ; elles le réconfortent et lui donnent de sages conseils (Minerve s'inspire de l'Ecclésiaste) ; elles lui annoncent la fin de ses peines, que le roi célèbre en style ravi. Il termine en mettant son « petit traité dépouillé d'éloquence » sous la protection de ses maîtres dans l'art des vers, Gower et Chaucer.

On ne connaît qu'un seul ms. de ce poème ; il est conservé à Oxford dans la bibliothèque Bodléienne ; il provient de la collec-

tion du fameux John Selden, le rival de Grotius, mort en 1654. C'est le ms. Arch. Seld. B. 24; il fut imprimé au XVIII^e siècle. L'évêque Tanner avait appelé l'attention sur lui, dans sa *Bibliotheca Britannico-Hibernica*, en 1748¹. Un Écossais, William Tytler, le fit copier et le publia dans ses *Poetical remains of King James the First* en 1783. L'ouvrage a excité dès lors une vive admiration, tant pour le charme de la poésie que pour le caractère romantique du sujet; il a eu plusieurs éditions, dont la meilleure est celle qu'a donnée M. Skeat : *The Kingis Quair, together with a ballad of good counsel, by King James I of Scotland* (Scottish Text Society, 1883-84).

M. J. T. T. Brown est l'auteur du premier ouvrage où l'authenticité du *Kingis Quair* ait été contestée. Son livre est intitulé : *The Authorship of the Kingis Quair, a new Criticism*; il a été publié à Glasgow en 1896. Il contient une étude consciencieuse et détaillée du problème qu'il soulève et appelle l'attention sur divers points qui avaient passé inaperçus jusqu'ici et méritaient sûrement examen. M. Brown nie absolument que le poème soit l'œuvre du roi. D'après lui, il aurait été composé par un habile faussaire vers la fin du xv^e siècle. Le faussaire aurait pris pour sujet les amours de Jacques d'Écosse et de Jeanne de Beaufort; il se serait inspiré, pour les faits, un peu de son imagination et un peu de la chronique d'Andrew de Wyntoun, et, pour maints passages poétiques, de la *Court of Love*, poème anonyme qu'on a longtemps attribué, mais à tort, à Chaucer. La « Cour d'Amour » est sûrement d'une date postérieure à la mort de Jacques²; conséquence : le « Cahier » ne peut être de lui. Peu soucieux de gloire, le faussaire aurait attribué son poème à autrui : au héros de son œuvre, au roi Jacques; choix d'ailleurs médiocrement heureux, puisqu'il aurait choisi, pour lui attribuer son poème, un roi qui, nous dit-on, à la différence de tant d'autres Stuarts, n'aurait jamais fait de vers. Quoi qu'il en soit, telle est la conclusion à laquelle s'est arrêté M. Brown et qu'il a maintenue en diverses

1. Dans cet ouvrage, rédigé par ordre alphabétique, Tanner, au mot « Jacobus I rex Scotiæ, » attribue au roi divers écrits et notamment : « Lamentatio facta dum in Anglia fuit rex. Pr. Heigh in the hevyns figure circulari. Ms. bibl. Bodl. Selden, Archiv. B. 24 », p. 426. Ce début est en effet le premier vers du ms.

2. Texte (*e. g.*) dans l'édition Richard Morris des œuvres de Chaucer, t. IV. M. Skeat le date de l'année 1500 ou environ.

lettres postérieures à la publication de son livre¹. La question est importante et mérite un sérieux examen.

II. — *Le manuscrit.*

D'abord, quel argument peut-on tirer du ms. lui-même, ce ms. unique conservé à la Bodléienne? Le ms. contient un choix de poésies tirées de divers auteurs : Chaucer, Lydgate, etc.; il a été copié dans la deuxième moitié du xv^e siècle par des scribes écossais. Sur ces différents points, tout le monde est d'accord. La date du ms. peut être serrée d'un peu plus près grâce à une note inscrite au fol. 120 et qui nous apprend que la « naissance de notre souverain Jacques IV eut lieu l'an du Seigneur 1472, le 17^e jour du mois de mars, le jour de la fête de saint Patrice le Confesseur, au monastère de la Sainte-Croix (Holyrood) près Édimbourg. » Cette note, de la même écriture que le poème qui la précède², montre que la fin du ms., dans laquelle se trouve précisément le *Kingis Quair*, doit avoir été écrite après l'avènement de « notre souverain Jacques IV, » c'est-à-dire après 1488.

Le « Cahier du Roi » occupe dans le ms. les fol. 191 à 211. Deux notes, qui ne sont pas des interpolations faites après coup, mais qui ont été copiées par les scribes en même temps que l'œuvre elle-même, attribuent expressément le poème, en son commencement et à sa fin, au roi Jacques I^{er}. « Ci-après commence, » dit la première note, « le Cahier fait par le roi Jacques d'Écosse, premier du nom, appelé le Cahier du Roi, et fut fait quand Sa Majesté était en Angleterre » (Heirefter followis the quair maid be King James of Scotland ye first, callit ye Kingis Quair and maid when his Ma. wes in England). La note à la fin du poème est ainsi conçue :

Explicit, etc., etc., etc.

Quod Jacobus primus Scotorum rex illustrissimus.

Voilà un témoignage formel que, comme nous le verrons, un autre témoignage, au moins, tout à fait indépendant, vient corroborer. Comment M. Brown en dispose-t-il?

1. Voir la correspondance parue dans l'*Athenæum* du 11 juillet au 29 août 1896.

2. Lettre de Miss Angelina F. Parker, *Athenæum* du 15 août 1896. Cf. J. T. Brown, p. 5.

Il fait observer que le recueil de poésies contenu dans le ms. renferme plusieurs attributions fausses : « Sur douze poèmes, dit-il, [avec noms d'auteurs], cinq sont attribués avec raison à Chaucer et cinq faussement ; » les deux autres sont le « Cahier du Roi » et un poème dont l'attribution n'a pu être lue avec certitude¹. De cette constatation, M. Brown conclut que le ms. est sans valeur (« practically untrustworthy ») pour la solution du problème qui nous occupe ; les copistes à qui on le doit étaient gens peu soigneux ; on ne peut faire aucun fonds sur leur témoignage en faveur du roi Jacques ; « voilà ce que nous avons à dire pour le ms.². »

A cela il y a lieu de répondre, d'abord que ce genre de raisonnement peut *diminuer* mais non détruire l'autorité du ms. ; car si les scribes ont eu tort cinq fois, ils ont eu raison cinq fois, si bien qu'à ne considérer que ce seul argument Jacques aurait encore cinq chances sur dix en sa faveur.

Mais le roi a, en réalité, bien plus de chances pour lui que la simple arithmétique ne montre. Le cas de Chaucer et le cas de Jacques I^{er} sont tout à fait différents ; conclure d'une fausse attribution à Chaucer à une fausse attribution à Jacques, c'est mettre sur le même pied des personnages et des situations qui n'ont guère de rapports. Chaucer avait une réputation immense, non seulement comme auteur des *Canterbury Tales*, mais aussi de quantité de « ballades, rondeaux et virelais, » de quantité d'« hymnes, » dont « le pays était rempli, » et qui sont bien loin de nous être tous parvenus. On ne prête qu'aux riches, et Chaucer l'était ; rien de surprenant qu'un faiseur de recueils, un étranger, lui ait attribué divers poèmes un peu au hasard. On a vu depuis les collectionneurs de peintures remplir leurs galeries de « Raphaëls » par le même procédé facile³. Le cas n'est pas sans exemple dans la patrie même de Chaucer, où non pas de simples scribes, mais

1. Il paraît s'agir de l'Écossais Auchinleck, mentionné par Dunbar dans sa *Lament for the Makaris* (Brown, p. 76).

2. « The many false ascriptions show the scribes to have been most reckless, and prove them without doubt to be unreliable, if not altogether incredible witnesses for King James, » p. 9.

3. Observez que les auteurs de notre recueil avaient si bien Chaucer en tête qu'ils ne nomment que lui ; toutes leurs attributions, vraies ou fausses, ont Chaucer pour objet, sauf lorsqu'il s'agit de l'Écosse ; ils nomment alors Jacques I^{er} et (probablement) Auchinleck.

des admirateurs et des éditeurs de ses œuvres, tels que Pynson (1526), Thynne (1532), Speght (1598), lui attribuèrent une foule de poèmes, soit anonymes, soit œuvres notoires de Lydgate, Hoccleve et Henryson. Rien de surprenant que des scribes écossais aient pris des libertés que des Anglais de nom ne se sont pas refusées.

Mais que les mêmes scribes, alors qu'il s'agit de leur propre pays, aillent attribuer un poème aussi important que le *Kingis Quair* à un roi qui, dans l'hypothèse de M. Brown, n'aurait jamais fait de vers, c'est certes bien autre chose ! En mettant au compte de Chaucer des poèmes qu'il n'a pas écrits, ils font ce que bien d'autres ont fait ; de plus, il ne s'agit pas de leur pays ; en outre, Chaucer était mort depuis près d'un siècle ; enfin, ils attribuent du moins ces poèmes à un poète. Pour le *Kingis Quair*, ils seraient allés chercher un prince de leur nation, qui n'aurait jamais rien écrit, personnage très connu toutefois, qui avait de tout temps attiré l'attention, qui vivait encore quelque cinquante ans avant eux, et ils l'auraient gratifié du don de poésie. C'est assurément peu vraisemblable. Notez que leur témoignage est double, car il y a un changement de mains au cours de la copie ; le premier scribe nous dit que le poème est l'œuvre de « King James of Scotland ye first, » et le second nous répète qu'il est de « Jacobus primus Scotorum rex illustrissimus. » Nous avons donc là deux témoignages au lieu d'un et qui se corroborent l'un l'autre.

A nos yeux, l'autorité du manuscrit de la Bodléienne reste donc très grande, et le raisonnement de M. Brown ne nous semble pas l'avoir sensiblement entamée. Un fait digne de remarque a d'ailleurs été mis en lumière par M. A. H. Millar. Bon nombre d'anciens propriétaires du ms. y ont inséré leur signature en divers endroits. Parmi ces signatures figure celle d'« Elezabeth Synclar ; » or, Élisabeth Keith, qui épousa en 1515 William lord Sinclair, était l'arrière-petite-fille de Jacques I^{er} 1. Plusieurs Sinclair ont également inscrit leur nom dans le ms. : le recueil se trouvait donc, peu après sa naissance, en bonne compagnie et dans un milieu où l'on n'eût pas sans doute accepté volontiers l'œuvre de n'importe quel faussaire pour celle du roi Jacques.

1. Lettres de M. A. H. Millar à l'*Athenæum*, 11 juillet, 1^{er} et 15 août 1896.

III. — *Témoignage des historiens et des poètes.*

Voilà ce que le ms. de la Bodléienne peut nous apprendre. Son témoignage est-il corroboré ou contredit par les historiens de Jacques I^{er}?

M. Brown insiste vivement sur un point qui semble en effet très singulier. Voilà un prince remarquable, qui a de tout temps attiré les regards, « *Scotorum rex illustrissimus*, » et cependant ses contemporains ne disent rien de son poème. Walter Bower, abbé d'Inchcolm, qui le connut personnellement et qui a fait de lui un portrait détaillé, le loue pour toute espèce de qualités : il le félicite pour l'excellence de son tir à l'arc, pour sa légèreté à la course, sa compétence en musique, etc., etc., mais non pour la composition du *Kingis Quair*. Dunbar, plus tard, au commencement du xvr^e siècle, pleure dans un poème fameux la mort des poètes écossais d'antan, ces « *makars* » dont la nation est fière ; il en énumère vingt et un et ne dit mot de Jacques I^{er}. Lyndesay, vers la même époque, fait, dans ses œuvres, de nombreuses allusions aux anciens poètes écossais, mais aucune au roi Jacques. Enfin, ce qui n'est pas moins remarquable, Jacques VI, roi d'Écosse (Jacques I^{er} d'Angleterre, né en 1566), écrivit des vers, composa un traité sur la poésie écossaise et ne fit, lui non plus, aucune allusion au roi son ancêtre. Dans une question pareille, conclut M. Brown, « ce silence est sûrement beaucoup plus qu'un argument négatif » (p. 18).

A cela, bien des choses à répondre. D'abord, s'il fallait voir dans des silences de ce genre des arguments positifs contre l'authenticité d'œuvres littéraires, on serait obligé de tenir pour apocryphes bien d'autres œuvres que le *Kingis Quair*. On devrait mettre, par exemple, au compte de faussaires les œuvres de Charles d'Orléans, et je ne pense pas que personne en soit tenté. L'exemple offre un parallélisme complet. Charles d'Orléans, contemporain de Jacques I^{er}, comme lui et en même temps que lui prisonnier en Angleterre, était, lui aussi, un personnage des plus en vue. Chef du parti national, — Orléans-Armagnac contre Bourgogne, — petit-fils du roi Charles V, père du roi Louis XII, doué de tous les dons de l'esprit, musicien, artiste, habile en toute chose, le duc Charles, que nous connaissons aujourd'hui surtout pour ses vers, demeura ignoré comme poète depuis sa mort jusqu'au

xviii^e siècle. Le cas est d'autant plus singulier que Charles était beaucoup plus poète de profession, si l'on peut s'exprimer ainsi, que Jacques d'Écosse. Il avait vécu entouré de poètes; il avait échangé maintes pièces de vers avec eux. Parmi ses œuvres figuraient les plus belles poésies que la France du xv^e siècle eût produites (après celles de Villon). Il meurt (1465), et tout aussitôt la lignée des poètes l'oublie; les historiens sont muets sur ses mérites littéraires; l'éclipse est complète. A peine peut-on citer une vague allusion de Martin Lefranc (xv^e siècle) au « livre du bon duc d'Orléans. » Tous les ouvrages où se trouvent des listes des poètes français l'excluent. Octavien de Saint-Gelais, dans son *Séjour d'honneur*, consacre un long passage à nous faire connaître « les noms des poètes et philozophes. » Après les anciens, il cite Jean de Meung, « Dente Florentin »;

Après luy fut en raenc d'honneur assis
François Petrac et le gentil Boccasse;

puis viennent Alain Chartier, Jacques Milet, etc. Charles d'Orléans n'est pas nommé, et le fait est d'autant plus remarquable que Saint-Gelais, dans le même ouvrage, parle à diverses reprises de Louis d'Orléans, père du poète, et qu'il dédie son œuvre au roi Charles VIII, cousin de celui-ci.

A cet argument¹, M. Brown répond que cette omission n'est pas très surprenante, la liste de Saint-Gelais étant « cosmopolite. » Mais d'abord la liste de Dunbar n'est pas non plus strictement écossaise, puisqu'il y donne place à Chaucer, Gower et Lydgate; ensuite, il serait facile de produire autant de listes purement françaises qu'on voudrait. Sans aller jusqu'à Boileau, qui cite Villon, mais omet Charles d'Orléans, on peut prendre, par exemple, le célèbre manifeste de Joachim du Bellay (1549), qui a précisément pour sujet la « Défense et illustration de la langue française. » Il y a le même intervalle de temps à peu près entre cet ouvrage et la mort de Charles qu'entre la *Lament for the Makaris* de Dunbar et la mort de Jacques I^{er}. Du Bellay cite Guillaume de Lorris, Jean de Meung, Marot, Heroët, Baïf, les romans de Lancelot et de Tristan, etc.; mais il ignore Charles d'Orléans, qui eût pu lui fournir maints exemples à l'appui de ses dires; il

1. Voir ma lettre à l'*Athenæum*, 15 août 1896, et réponse de M. Brown, 29 août.

ne le cite pas parce qu'il ne le connaît pas. Ronsard, qui s'était nourri en sa jeunesse de nos anciens poètes, « ayant toujours en main, dit son ami Claude Binet, quelque poète français qu'il lisait avec jugement, » ignore tout aussi profondément les poésies de notre duc. Marot, ce qui est plus caractéristique encore, dresse *ex professo* une liste de poètes français, de Jean de Meung jusqu'à lui-même; il fait place à Alain Chartier, Jean le Maire, Villon, Crétin, les deux Greban, Coquillart, etc.¹, mais ne cite pas Charles d'Orléans. On pourrait multiplier indéfiniment les exemples.

La négligence de Jacques VI pour la gloire de son ancêtre n'est pas plus complète, et elle est moins remarquable (car ici l'intervalle de temps est moins long) que celle de Louis XII et de François I^{er} pour les œuvres de Charles d'Orléans. Louis XII aimait la littérature et écrivait des vers; jamais il ne s'occupa le moins du monde de tirer d'oubli les écrits d'un poète dont il était le fils, et il ne fit jamais la moindre allusion à ses œuvres. François I^{er}, qui lui succéda, père des lettres, petit-neveu de Charles d'Orléans, qui écrivit des volumes de poésies, demeura également muet. Il s'intéressait cependant à toute littérature, à celle des anciens et à celle des modernes, aux œuvres des vieux poètes français comme à celles des contemporains; il fit donner par Marot une édition rajeunie du *Roman de la Rose*, mais l'idée ne lui vint pas de faire quoi que ce fût pour la mémoire de son grand-oncle. Le silence fut complet, et il dura jusqu'au temps où l'abbé Claude Sallier exhuma, au xviii^e siècle, les œuvres du prince, qu'il avait retrouvées dans la Bibliothèque royale.

On pourrait citer d'autres exemples encore d'un sort pareil, moins caractéristiques peut-être, mais cependant assez frappants. Le roi René d'Anjou, ami de Charles d'Orléans, auteur d'une quantité de poèmes, dont l'un ressemble au *Kingis Quair* en ce qu'il a pour sujet les amours de l'auteur avec la femme qu'il devait épouser², tomba dans un oubli un peu moins profond, mais peu s'en faut, et ses œuvres n'ont été imprimées que de notre temps.

1. *Des poètes français. A Salel.*

2. C'est son poème de « Regnault et Jeanneton, » pastorale où Regnault représente le roi René et Jeanneton la belle Jeanne de Laval, sa seconde femme, qu'il épousa en 1455.

On n'a jamais remarqué que le début de ce poème offre une ressemblance

Toute cette poésie était trop personnelle; surtout, elle était trop l'œuvre d'*amateurs*, de gens dont la profession n'était pas d'être poètes, pour prendre son rang et pour être commémorée par les contemporains et successeurs appartenant ou s'exerçant au métier. Poètes et critiques, lorsqu'ils avaient à citer des poètes, donnaient les noms de gens qui avaient été des poètes avant tout; Dunbar citait Chaucer ou Henryson; Marot citait Jean de Meung ou Villon. Jacques I^{er} et Charles d'Orléans étaient, par état, des princes et non des poètes. Une postérité plus lointaine s'est placée à un point de vue différent, et c'est précisément le caractère personnel et intime d'œuvres écrites, non par métier, mais par inspiration, qui a fait leur principal charme aux yeux des hommes de notre temps.

Si les poètes sont muets sur le compte de Jacques I^{er}, cependant le témoignage du ms. de la Bodléienne n'est pas venu jusqu'à nous totalement isolé et sans aucune confirmation quelconque.

Voyons ce que disent les historiens. Le grand chroniqueur contemporain, Walter Bower, « le seul contemporain, dit M. Brown, et pour cette raison, strictement parlant, le seul témoin compétent, doit être considéré comme s'étant prononcé contre Jacques » (p. 66).

Pas tout à fait. D'abord, il n'est pas exact de dire que les contemporains soient en meilleure situation que tous autres pour avoir connaissance d'œuvres aussi personnelles et sur un sujet aussi intime que le *Kingis Quair*. Tous les amoureux n'ont pas la passion de la publicité, et c'est assez souvent après leur mort

singulière avec le commencement des *Canterbury Tales*; on dirait une traduction libre. On ne peut guère croire à une traduction directe; il est possible qu'il existe un original plus ancien, commun aux deux poètes :

Vers my avril, où temps que la verdeur
 Jà apparoist, commençant par douceur
 Du renouveau issir la fucille et fleur
 En boutonant, de laquelle l'odeur
 Fait devenir l'air serain trop meilleur
 Qu'il n'a esté par la dure froideur
 Que le soleil a si fort combatue...
 Les oisillons si n'ont lors plus de peur
 D'encommencer leurs doux chans sans demeur
 Par amourettes qui leurs gens cuers argne.

Ms. Fr. 12178, à la Bibliothèque nationale (copie figurée du ms. de Saint-Petersbourg).

que leurs écrits viennent au jour, vers ou prose, lettres ou poèmes d'amour ; surtout s'il s'agit d'amoureux qui n'étaient pas des poètes de profession, à plus forte raison s'il s'agit d'un roi. Tout ce qu'on peut dire de Bower, c'est qu'il ne parle pas du *Kingis Quair*, et il n'y aurait rien de surprenant à ce qu'il ne l'eût pas connu. Pour que son témoignage fût contre le roi, il faudrait qu'il nous dît, par exemple, que Jacques fut illettré, ou que, tout entier à ses autres devoirs, ses autres passions ou ses autres amusements, il n'avait cure des lettres. Or, il nous dit tout le contraire ; parmi les passe-temps favoris du roi figurait, écrit Bower, l'*art littéraire* : « Operi artis literatoriae... complacenti instabat cura. » Or, le mot avait au moyen âge le sens le plus général et comprenait toute littérature, prose ou poésie. Jean de Salisbury, voulant célébrer les mérites de la grammaire et montrer qu'elle est la source première de toute littérature comme de toute philosophie, emploie la même expression : « Eadem (grammatica) quoque est totius philosophiae cunabulum et, ut ita dixerim, totius literatorii studii altrix prima¹. »

Après Bower, le premier en date des historiens qui se soient occupés de Jacques I^{er} est John Mair ou Major, né en 1469-70 à Gleghornie, en Écosse, non loin du fameux château de Tantallon, personnage considérable qui, après des études à Cambridge et à Paris, fut tour à tour professeur de logique et de théologie aux collèges de Montaigu et de Navarre et à la Sorbonne, régent du collège de Glasgow en 1518, affilié à l'Université de Saint-Andrews et chargé par elle de fonctions diverses. Sa renommée fut européenne, surtout à cause de son enseignement philosophique. Les gros livres dans lesquels il exposa sa doctrine n'ont plus de lecteurs et depuis longtemps ; mais sa courte « Histoire de la plus Grande-Bretagne² » demeure pour lui un titre permanent à la reconnaissance des lettrés. C'est, pour l'Écosse, la première histoire rédigée dans un esprit critique ; il ose trancher dans le vif, et si, naturellement, il est fort loin encore de répondre aux exigences d'aujourd'hui, du moins il exclut les plus grossières de ces

1. *Opera omnia*, éd. Giles, t. V, p. 34.

2. *Historia Majoris Britanniae...* per Joannem Majorem. Paris, in-8° ; la préface est datée du collège de Montaigu, « E gymnasio Montisacuti, apud Parrhisios » (s. d.). L'achevé d'imprimer porte : « Ex officina Ascensiana, ad idus aprilis M D XXI. » Sur le titre, un très joli bois représentant l'intérieur d'une imprimerie ; sur les pieds de la presse est inscrite la date 1520.

fables romantiques dont l'histoire de son pays était encombrée. A la différence de ses prédécesseurs et même de ses contemporains et même de quelques-uns de ses successeurs, il ne croit pas aux origines classiques de sa nation, à la mythique Scota, fille du pharaon noyé dans la mer Rouge¹, femme d'un prince athénien, dont Gavin Douglas, évêque de Dunkeld, contait encore, en poète qu'il était, l'histoire à Polydore Vergile, le suppliant d'y croire et de lui donner place dans sa chronique². Il rectifie la liste des rois d'Écosse; bref, le premier de tous, en son pays, il fait œuvre d'historien et s'applique à exclure les fables³.

Or, ce qui est fort embarrassant pour les adversaires du poète-roi, le poids de son témoignage est entièrement en faveur de Jacques I^{er}. Major est explicite et formel. Dans son *Historia Majoris Britanniae*, publiée à Paris en 1521 et commencée bien des années auparavant, Major donne un portrait de Jacques I^{er}; il s'inspire des contemporains qui l'ont connu personnellement, Bower, Æneas Sylvius Piccolomini; mais il ne les suit pas les yeux fermés, il fait, quand besoin est, la critique de leur témoignage; il retouche, par exemple, le portrait du roi tracé par Æneas Sylvius. D'autre part, au lieu de nous dire simplement, comme Bower, que Jacques s'adonnait avec délices à l'art littéraire, il est plus explicite, et s'exprime ainsi :

1. « ... De hac prima profectioe de Graecia et Aegypto figmentum reor, » fol. xvii.

2. Vergile a rapporté tout au long les supplications de « Gauinus Dungalas » pour que, malgré Major, il conservât à cette fable le caractère historique (*Historiae Libri XXVI*. Bâle, 1534, p. 60).

3. C'est aux œuvres philosophiques de Major que se rapporte la célèbre épigramme de Buchanan, l'élève et l'irréconciliable ennemi de Major. On a voulu y voir (*Athenæum* du 16 janvier 1897) une allusion dédaigneuse à l'*Historia Majoris Britanniae*; mais c'est à tort. Voici l'épigramme :

Cum scateat nugis solo cognomine Major,
Nec sit in immenso pagina sana libro,
Non mirum titulis quod se veracibus ornat,
Nec semper mendax fingere Creta solet.

Buchanan raille ici l'appellation que Major se donnait souvent à lui-même dans ses épîtres et dédicaces (e. g., « Joannes solo cognomento Maior, » — dédicace de ses *Reportata super [libr.] sententiarum... Duns Scoti*. Paris, 1517, in-fol.); il dit : ne soyons pas surpris si Major nous déclare qu'il n'est grand que de nom; la menteuse Crète elle-même ne ment pas toujours. Buchanan visait les gros ouvrages de scholastique de Major; il ne pouvait traiter d'« immenso libro » une petite histoire en 292 pages qui, du reste, ne se prêtait pas à sa plaisanterie, car Major la signe de son nom : « Per Joannem Majorem, » sans ajouter le « solo cognomine. »

Puleherrimo erat rex iste ingenio, et admodum animosus, luctator egregius [ete., etc...]. In vernacula lingua artificiosissimus compositor : ejus codices plurimi et cantilenae memoriter adhuc apud Scotos inter primos habentur. Artificiosum libellum de Regina, dum captivus erat composuit, antequam eam in conjugem duceret : et aliam artificiosam cantilenam ejusdem, yas sen, etc., et jucundum artificiosumque illum cantum : at beltayn, etc.¹.

Il est assurément difficile de se débarrasser d'un témoignage pareil ; non seulement le don poétique est reconnu à Jacques, mais son œuvre principale est nettement désignée ; le petit livre ou cahier, « libellum, » qu'il composa d'une plume habile sur la reine, au temps qu'il était captif, ne peut être que le *Kingis Quair* ou « Cahier du Roi. » M. Brown l'a reconnu lui-même (p. 19). Son raisonnement pour écarter Major est le suivant : Major attribue à Jacques des chants qu'il n'a pas composés ; les poèmes qui commencent par « Yas Sen » et par « At Beltayn, » sont postérieurs au temps où il vécut ; Major, s'étant trompé sur ces deux points, peut très bien s'être trompé sur l'autre, donc son témoignage est sans valeur (pp. 19, 20).

C'est le genre de raisonnement qui avait été appliqué déjà aux scribes du manuscrit. Mais ici il s'agit d'un personnage d'un peu plus d'autorité que les scribes ; de plus et surtout les erreurs qui lui sont attribuées n'ont été nullement commises par Major.

Major nous dit que Jacques composa, outre son principal poème, divers autres chants charmants, et deux en particulier qui avaient plu par-dessus les autres à l'historien, puisqu'il les cite à part, celui qui commence par « Yas Sen » et celui qui commence par « At Beltayn. » Au xviii^e siècle, lorsque l'attention fut appelée à nouveau sur Jacques I^{er}, on s'empessa de rechercher quels pouvaient être ces chants. Percy, Pinkerton, Tytler, etc., formulèrent des suggestions très risquées, d'abord parce que l'identification est peu commode, ensuite parce que leurs connaissances grammaticales ne leur permettaient guère de

1. *Historia Majoris Britanniae*, fol. cxxxv. — Il ajoute encore quelques renseignements de plus en une fin de phrase fort obscure et dont aucune interprétation satisfaisante n'a encore été fournie (cf. Brown, pp. 12 et 90) : « Quem alii de Darketh et Gargeil mutare studuerunt : quia in arce aut camera clausus servabatur in qua mulier cum matre habitabat. » Tous ces détails montrent, en tous cas, que Major ne se borne pas à une simple allusion plus ou moins vague ; il s'agit de faits sur lesquels il insiste, ayant pris la peine de se renseigner.

reconnaître la date des poèmes qu'ils proposaient de mettre au compte de Jacques. Pour « Yas Sen, » ils ne trouvèrent rien qui mérite mention, et cela se conçoit; *Yas* n'a aucun sens, et le mot ainsi formé doit être le résultat d'une de ces erreurs typographiques si nombreuses dans l'édition princeps de Major. Mais il existe dans l'ancienne littérature écossaise un petit poème pittoresque et familier intitulé *Peebles to the Play*, et qui commence par :

At Beltane, quhen ilk bodie bownis ¹.

Les trois critiques et d'autres encore, incapables de reconnaître que les formes grammaticales empêchaient d'attribuer à ce chant une date si ancienne, déclarèrent d'une seule voix que Major avait en vue ce chant-là et qu'il était de Jacques I^{er}. L'erreur a été mise hors de doute depuis. On reconnaîtra sûrement que les Pinkerton, Tytler et Percy doivent seuls en être tenus responsables. Que leur faute diminue l'estime où nous les tenions (ils ont bien des circonstances atténuantes), c'est justice. Mais en faire porter la peine à Major, comme M. Brown le propose, serait déraisonnable et injuste. Major a dit que Jacques avait composé un chant qui commence par « At Beltayn; » il n'a pas dit que ce chant était *Peebles to the Play*; plus d'un chant peut commencer par ces mots, qui n'ont rien de très caractéristique; Beltayn désigne les fêtes populaires du mois de mai en Écosse. C'est un peu comme s'il s'agissait d'identifier chez nous un poème commençant par « ce mois de may. »

Le témoignage de Major, en faveur du « Cahier du Roi, » confirme donc celui du manuscrit et demeure entier; car l'historien n'est pour rien assurément dans les attributions fausses du XVIII^e siècle.

Ajoutons à tout cela un détail qui a son prix, parce qu'il montre que Major n'était pas un admirateur aveugle de tout ce qui portait le nom de Jacques. Bower avait cité avec complaisance deux vers latins improvisés par le roi au moment où, par une sorte de trahison, il parvint à enfermer dans la tour d'Iuerness les chefs de clans :

Ad turrim fortem ducamus caute cohortem,
Per Christi sortem meruerunt hi quia mortem ².

1. Texte (e. g.) dans Eyre Todd, *Scottish Poetry of the Sixteenth century*, p. 159.

2. *Scotichronicon*, 1759, t. II, p. 489.

Major reproduit ces vers, mais observe que le premier est faux : « Le roi, dit-il, fait une brève de la longue qui termine l'adverbe *caute* ; il ne faut pas être trop sévère pour un roi qui improvise¹. »

Après Major, tous les historiens écossais célébrèrent les dons poétiques de Jacques, depuis Boèce² jusqu'à Drummond de Hawthornden³. Ils se copient, à vrai dire, presque tous les uns les autres et ajoutent peu à notre savoir ; mais il y a pourtant une exception, et c'est précisément George Buchanan, l'irréconciliable ennemi de Major, l'auteur de l'épigramme citée plus haut. Bien loin de contredire sur ce point son ancien maître, qu'il eût sans doute été heureux de prendre une fois de plus en défaut, il confirme son témoignage et y ajoute quelques appréciations, montrant (comme M. Brown le reconnaît, p. 16) qu'il avait dû lui aussi lire les poésies dont il parle et qu'il était en situation de les juger. Il y trouve moins d'art que de dons naturels ; il eût voulu une forme plus soignée : « Carmina latina ut illud erat seculum rudia ex tempore fundebat. Anglico quidem sermone poemata ab eo conscripta nonnulla adhuc extant : in quibus ingenii praestantia elucet, expolitior doctrina fortasse requiratur » (1582). Major n'avait rien dit de semblable, ce jugement est personnel à Buchanan⁴.

Les critiques ou historiens littéraires assignèrent de même unanimement une place à Jacques parmi les illustrations poétiques de la nation, à commencer par John Bale, qui dressa si laborieusement le premier grand « Catalogue des écrivains illustres de la Grande-Bretagne. » Il loue les vers de Jacques et signale son poème « *super uxore futura*⁵. »

1. Fol. cxxxii. Notez que Bower, qui le premier cita ces vers, et qui savait bien par suite que Jacques en pouvait faire, ne s'étend pas plus, dans son ample tableau des qualités du roi, sur ses mérites comme poète latin que comme poète anglais.

2. Ou Boyis, en latin Boethius, dans sa *Scotorum Historiae... Libri*, 1^{re} édition, Paris, 1526. « In lingua vernacula tam ornata faciebat carmina ut poetam natum credidisses, » lib. XVI (fol. 310 de l'édition de 1574).

3. « He wrote verses both Latine and English, of which many yet are extant » (Drummond of Hawthornden, *History of Scotland*, 1655, p. 31).

4. *Rerum Scotticarum Historia*, Auctore Georgio Buchanano Scoto. Édimbourg, 1582, fol. 115.

5. « In vernaculo sermone ornatissima carmina faciebat : Latine vero juxta ejus aetatis morem incondita et confusa, gravibus tamen referta sententiis. Et inter caetera, dum esset in Anglia captivus in Anglico sermone congressit : *Super*

IV. — *Le dialecte du poème.*

Il faut maintenant examiner le texte même du « Cahier du Roi. » D'après M. Brown, une lecture attentive du poème démontre que l'œuvre a été certainement écrite « par un Écossais » et non par un Anglais (p. 24) ; le dialecte, « du commencement à la fin, est le dialecte du Nord, le langage qu'on parlait dans toutes les Basses-Terres d'Écosse ; » l'auteur a « greffé sur ce dialecte nombre d'inflexions chaucériennes, inflexions particulières à l'anglais du Midland, mais tout à fait étrangères au dialecte des Basses-Terres d'Écosse » (p. 21). Il semble avoir suivi des règles passablement incohérentes ; l'usage qu'il fait de certaines formes n'est ni chaucérien ni écossais des Basses-Terres » (p. 22).

De ces constatations, que nous acceptons volontiers, M. Brown conclut que le poème ne peut être authentique. Jacques, dit-il, « était dans sa douzième année » (ou même, selon nous, seulement dans sa onzième) lorsqu'il quitta l'Écosse ; il demeura alors dix-huit ans captif en Angleterre ; « ses précepteurs étaient anglais » (p. 24), et il reçut une éducation « qui ne laissait rien à désirer » (pp. 21 et 27). Comment aurait-il pu écrire, avant son retour (car le ms. et Major nous disent qu'il écrivit pendant sa captivité), un poème dans un dialecte d'un pays quitté de si bonne heure et depuis si longtemps ? A supposer même qu'il eût pu l'écrire, c'eût été peu courtois, « ungracious, » de sa part de faire entendre aux oreilles de Jeanne sa fiancée « le rude langage de ses sujets écossais. » Enfin, en écrivant dans ce dialecte, « avec ces mots du Nord peu connus et ses fautes contre les règles de l'accidence, » Jacques aurait risqué de plonger ses professeurs anglais dans la « consternation. »

Rien de tout cela ne semble très sérieux, pas plus le déplaisir de Jeanne que la consternation des professeurs. D'abord, à la veille de sa libération, le roi d'Écosse n'était plus sans doute aux

Uxore futura, lib. I ; *Cantilenas Scoticas*, lib. I ; *Rythmos latinus*, lib. I, et alia quae multis sunt probata. » *Scriptorum illustrium Majoris Britanniae... Catalogus*. Bâle, 1557, in-fol. ; « Centuria decima quarta, » n° LVI. Même témoignage dans Dempster, *Historia ecclesiastica gentis Scotorum*, Bologne, 1627, p. 380 ; dans Tanner, etc.

main des professeurs, et, étant donné les circonstances dans lesquelles il leur avait été confié, il se souciait peut-être moins qu'un autre n'eût pu faire de leur consternation. Pour ce qui est de Jeanne de Beaufort, il paraît au contraire naturel que Jacques ait conté ses amours avec elle dans le langage de la lointaine patrie, du pays où ils allaient régner tous deux. Que nous parlet-on de la rudesse du dialecte? Les paroles d'un amant sont toujours douces aux oreilles d'une amante. Qui nous dit, au reste, l'intention exacte de Jacques et quelle force ou quel désir lui mit la plume aux mains? Bien des amoureux écrivent sans objet précis, parce qu'ils ne peuvent faire autrement, parce que c'est pour eux un enchantement d'attarder leur pensée autour de celle qu'ils aiment. Ils chantent pour eux-mêmes. L'« ungraciousness » de Jacques nous échappe entièrement.

Quant à la *possibilité* pour le roi d'écrire dans le dialecte d'Écosse après sa longue captivité, il est difficile d'en douter. Il n'est nullement rare de voir un enfant de dix à douze ans se rappeler pendant de longues années la langue ou le patois maternel, surtout s'il a la moindre occasion de s'en servir avec un compatriote : soit un ami, soit un domestique. Dans le cas d'un enfant violemment arraché à sa patrie, comme ce fut le cas pour Jacques, son attachement pour les souvenirs du foyer, pour la langue nationale et pour tout ce qui rappelle la patrie ne pourrait qu'être accru par son malheur même. Rien n'indique en outre que Jacques fût sans moyen de conserver sa connaissance du dialecte écossais, bien au contraire. Nous savons qu'il fut capturé, mais non pas seul; il avait été envoyé en France « cum honesta familia, » dit Bower; d'après tous les historiens, il fut comparativement bien traité; l'exclusion de tout compagnon ou serviteur écossais serait donc fort peu probable. Il faudrait admettre qu'on le traita avec plus de rigueur que le captif d'Azincourt, Charles d'Orléans, qui eut toujours avec lui au moins un serviteur français, car on le voit se plaindre par moments de n'en avoir qu'un. Des documents exhumés par sir W. Hardy montrent, en fait, qu'une fois Jacques pris, bien loin de le séparer de ses compagnons, on les enferma tous ensemble; c'est ainsi qu'on trouve à la Tour, le 10 décembre 1406 (outre le jeune prince), sir John Towers of Innerleithen, Giffard, précédemment maréchal de la cour de la reine Annabella, mère de Jacques, un chapelain, « sire Donkirton, » et d'autres encore, capturés avec

lui¹. C'était plus qu'il n'en fallait pour qu'un petit Écossais n'oublîât pas le langage d'Écosse.

Ajoutez enfin que Jacques était dans des conditions d'autant meilleures pour conserver sa langue maternelle qu'il n'en parlait aucune autre à son départ; on l'envoyait en France, notamment, pour apprendre le français, et, quant à l'anglais, il n'en avait pas l'usage: « Transporté en Angleterre, dit Bower, comme un autre Joseph conduit en Égypte, il entendit parler une langue qu'il ne connaissait pas². »

Que son séjour prolongé en Angleterre ait influé sur la correction avec laquelle il employait le dialecte écossais; que son étude des grands auteurs anglais ait laissé des marques sur ses écrits; que de cette situation particulière soit résulté quelque confusion des règles de grammaire dans son langage, cela était fatal, — et c'est précisément ce qui s'est produit. C'est le contraire qui eût été surprenant. Jacques I^{er} était exactement dans les conditions voulues pour composer un poème tel que le « Cahier du Roi, » poème rédigé, comme on a vu, selon M. Brown lui-même, « dans le dialecte du Nord, le langage qu'on parlait dans toutes les Basses-Terres d'Écosse, » avec un mélange « d'inflexions chaucériennes, inflexions particulières à l'anglais du Midland, mais tout à fait étrangères au dialecte des Basses-Terres d'Écosse, » avec un usage incohérent de certaines formes et qui n'est « ni chaucérien ni écossais. »

Pour ce qui est des questions de pure diction, M. Brown ne fournit pas de conclusions personnelles positives (pp. 30 et suiv.). Il observe toutefois qu'un certain nombre de formes existent

1. Paiements faits à Richard Spice, lieutenant du Constable de la Tour, « pro expensis fil. regis Seociae, Johannis Toures, Willi. Seton, Jobis. Gaffard et sire Donkirton capellani, sub custodia et gubernatione ipsius Ricardi infra Turrin praedictam existentium. » Vendredi 10 décembre 1406, *Exchequer Rolls of Scotland*, t. IV, p. cci. Ce document corrobore le témoignage d'Andrew de Wynthoun, le mieux informé (à notre avis), sur cet incident, des chroniqueurs contemporains. Wynthoun dit :

Bot oure Prynce behovit thare still
Bide the king of Ynglandis will :
And Williame Giffarte that squayre
Bot few ma than bad wyth hym thare.

(Éd. Laing, t. II, p. 97.)

2. « Translatus in Angliam, tanquam alter Josephus ductus in Aegyptum, etsi linguam quam non noverat audivit, artes tamen mechanicas et scientias morales quas non noverat didicit et intellexit » (*Scolichronicon*, 1759, II, p. 506).

dans le *Kingis Quair*, dont l'usage ou du moins la vulgarisation seraient postérieurs à la date de composition attribuée à ce poème, écrit primitivement, selon l'opinion usuelle, en 1423. D'après lui, on ne trouverait ces formes acclimatées en Écosse qu'après 1440 ou 1450.

C'est donner assurément une base bien étroite à l'argumentation. Comment dire, étant donnée la lenteur ordinaire de ces transformations, que ce qui est usuel après cette date était *impossible* vingt ou vingt-cinq ans plus tôt? La base est d'autant plus étroite que 1423 est une date extrême. Rien n'indique que nous possédions le texte même du « Cahier » rédigé primitivement en Angleterre en 1423. Pour ne pas parler des fautes et remaniements des scribes, dont nous ne voudrions pas trop charger (comme dit M. Brown) le « large dos, » nous ne sommes nullement assurés que le poème écrit par le roi, « lorsque Sa Majesté était en Angleterre, » ne fut jamais remanié, limé, revu ou corrigé par Elle au couvent de Perth ou au palais de Linlithgow, à aucun moment d'un règne qui ne se termina qu'en 1437. Les dates qui séparent le texte royal du moment où les changements de formes se seraient accomplis ne sont donc pas fort éloignées.

Un exemple montrera d'ailleurs la fragilité du raisonnement. Une des formes sur lesquelles il est le plus insisté (pp. 30, 31) est la forme *an* ou *ane* employée pour l'article indéfini, lorsque cet article est placé devant un mot qui commence par une consonne. Cette forme se répand en Écosse, nous dit M. Brown, seulement après 1450; elle cesse alors d'être réservée comme auparavant pour le cas de mots commençant par une voyelle. Or, on trouve l'article ainsi employé un certain nombre de fois, — huit fois, — dans le *Kingis Quair*¹.

Mais on ne saurait prétendre que ce procédé fût impossible en 1423 et à plus forte raison en 1437; on en trouve des exemples même plus anciens, dans Wynthoun par exemple :

He had ane swne was callyde Trewyne²;

1. « An impossible characteristic, » dit M. Brown, « of a poem earlier in date than the middle of the fifteenth century, » p. 30, note 3. L'auteur du *Kingis Quair* dit en effet : « Ane wofull wrecche — ane herte — an huke — an hell — ane cryit — ane humble... chere — ane hye way — ane surcot. »

2. *Orygynale Cronykil*, liv. II, chap. 10, vers 917.

et même dans Barbour, qui écrivait au xiv^e siècle :

Betuis an hye crag and the se,

ou encore :

a fox he saw

That fast on ane salmound gan gnaw¹.

La forme *an* ou *ane* devant une consonne est d'ailleurs une exception dans le *Kingis Quair*; on en a relevé huit exemples en tout dans un poème de 197 strophes, et pour trouver huit exemples de l'ancienne forme *a* : « A lyte, a boke, a quhile, » etc., il suffit de lire les douze premières strophes de l'œuvre.

Une autre preuve de la fragilité de cette argumentation consiste dans la difficulté d'assigner une date réellement limitative aux périodes que l'on veut opposer l'une à l'autre. Les dates 1440 ou 1450, adoptées par M. Brown, ne concordent pas avec celles de M. James A. H. Murray, dont il loue avec raison la haute autorité et qui fait terminer vers 1475 la période de l'« early lowland Scotch²; » si bien qu'au lieu de voir des différences tranchées entre l'époque où Jacques pouvait écrire et celle où fut copié l'unique ms. du poème, M. Murray les réunit, à quelques années près, toutes les deux en une seule. La difficulté est encore accrue du fait que les distinctions caractéristiques de chaque période ne se manifestent pas simultanément. Certaines de celles qu'on remarque dans la deuxième (ou « middle period ») paraissent de bien meilleure heure que d'autres, étant causées par « the intimate connection between Scotland and France during the xvth and first half of the xvith century³; » elles ne peuvent donc servir à montrer qu'un poème dont nous avons un ms. de 1488 ou à peu près n'a pu être écrit avant 1437, puisqu'elles s'appliquent aux deux dates.

M. Brown n'insiste pas d'ailleurs sur les questions de diction,

1. *The Bruce*, liv. VI, vers 211, et liv. XIX, vers 663. Si l'on attribue ces formes aux scribes et non aux auteurs, la même explication vaudra *a fortiori* dans le cas de Jacques I^{er}.

2. *The Dialect of the Southern counties of Scotland*, dans les *Transactions of the Philological Society*. Londres et Berlin, 1870-1872, 2^e partie. Voir, p. 44, les motifs qui « justify us in fixing upon the last quarter of the xvth century as the approximate starting point from which to date the commencement of the middle period of Scottish literature, that in which the Northern dialect became thoroughly national or Scottish, » p. 44.

3. Murray, *ibid.*, p. 51.

et il laisse aux spécialistes, « better qualified, » le soin de se prononcer (p. 30). Nous ferons de même, et d'autant plus volontiers que les spécialistes sont en faveur de notre thèse. Un spécialiste tel que M. Skeat s'est déclaré très énergiquement en faveur de l'authenticité; un autre spécialiste, M. James A. H. Murray, dont le témoignage est d'autant plus important qu'il n'est à aucun degré partie dans la querelle, a si peu de doutes sur l'authenticité du *Kingis Quair*, qu'il y puise, précisément au point de vue de la diction, des exemples pour caractériser l'ancien langage écossais, « early lowland Scotch¹. »

V. — La « Cour d'Amour. »

Un poème anglais anonyme, longtemps attribué à tort à Chaucer, la « Cour d'Amour » (*Court of Love*)², paraît à M. Brown offrir encore une preuve que le « Cahier du Roi » ne peut être de Jacques I^{er}; ce dernier ouvrage contiendrait, en effet, des imitations du premier, qui est de la fin du xv^e ou du commencement du xvi^e siècle.

Les ressemblances entre les deux poèmes sont certaines et ont été plusieurs fois signalées, notamment par M. H. Wood, dont M. Brown ne semble pas avoir connu le travail (1880). Mais, d'abord, plus on étudie la poésie du moyen âge, plus on est frappé par les ressemblances qu'offrent entre eux nombre d'écrits. Quelquefois les auteurs se copiaient l'un l'autre; d'autres fois ils se ressemblaient par hasard; un grand nombre d'idées, d'images, de procédés poétiques étaient d'un usage commun; quantité de poètes s'en servaient sans y penser, comme on se sert de la grande route. La distance de temps et les changements survenus nous empêchent souvent de nous rendre compte de l'extrême banalité de ces idées et de ces images. Beaucoup des ressemblances signalées entre le *Kingis Quair* et la *Court of Love* sont de cette espèce; ce serait un jeu facile que d'ajouter aux rapprochements de M. Brown d'autres passages analogues tirés de toute sorte d'auteurs français, italiens, anglais, antérieurs ou postérieurs, connus ou inconnus de Jacques I^{er}. M. Brown cite, par exemple (p. 41), les deux vers suivants de la « Cour d'Amour » :

1. *Transactions*, etc., 2^e partie, p. 56.

2. Texte dans l'édition R. Morris des *Poetical Works of Chaucer*, t. IV.

Beseche I you, but sene my wille and rede,
And let your answere put me oute of drede ¹,

et il lui semble « retrouver l'écho même de ces mots » (p. 41) dans les vers suivants du « Cahier » :

Now help me furth and for your merci lede
My hert to rest that deis nere for drede.

(Str. 52.)

Cela dépend, dirons-nous, de quelle oreille on écoute; tournez-vous d'un autre côté et vous entendrez une voix qui n'est pas du xvi^e siècle dire :

Peró s'un cor pien d'amorosa fede
Può contentarvi senza farne strazio
Piaciavi omai di questo aver mercede.

Si donc on suppose l'auteur du « Cahier » trop borné pour avoir de lui-même des pensées si simples, nul besoin de les lui faire chercher dans un poème de l'an 1500; il eût pu les trouver dans Pétrarque. Nous pensons aussi qu'il eût pu les trouver dans sa tête².

La « band of gold and silk, » qui retient les cheveux de Rosial dans la « Cour d'Amour, » nous rappellera moins le « Cahier du Roi » que la Cressida de Chaucer, avec le « threde of gold » qui lie sa chevelure, ou que Laure elle-même, dont Pétrarque décrit « le chiome accolte in oro. »

Ajoutez que l'auteur du *Kingis Quair* et l'auteur de la *Court of Love* avaient les mêmes modèles littéraires, la même admiration pour Chaucer, cela encore explique bien des ressemblances.

Parmi ces ressemblances, M. Brown en signale deux d'une manière spéciale : l'emploi fait dans la « Cour d'Amour » et dans le « Cahier » des mots *balas* et *smaragde*. En raison de leur importance, elles sont rappelées dans la conclusion du livre comme étant au nombre des preuves les plus convaincantes du lien unissant les deux ouvrages (p. 67).

Balas, nous dit M. Brown, est un mot rare, « very uncom-

1. Éd. Morris, *ibid.*, vers 902.

2. On pourrait aussi rapprocher (sans qu'il y eût la moindre chance d'imitation réelle) René d'Anjou et bien d'autres :

« Trestout le povvre cuer si tremble, » etc.

Le *Livre du cuers d'amours* (on y retrouve Fortune, Bel-Accueil, Espérance, Vénus, etc.), daté de 1457.

mon ; » on le trouve dans les deux poèmes, mais on ne le trouve pas dans Chaucer et on ne l'a signalé dans aucun autre poème anglais du xv^e siècle (pp. 39, 44). L'un des deux auteurs l'a vraisemblablement emprunté à l'autre.

C'est oublier que, si le mot est rare en anglais, il est commun en français, et sûrement l'auteur du *Kingis Quair*, qui donne place à Bel-Accueil dans son œuvre, n'avait pas besoin d'aller chercher dans la « Cour d'Amour » un mot qui se trouve dans le *Roman de la Rose* :

Ma parole est moult vertueuse,
Ele est cent tans plus précieuse
Que saphirs, rubis ne balais¹.

Quant à *smaragde*, M. Brown y voit un argument des plus convaincants parce que les deux poètes ont donné au mot un sens qu'il n'a pas ; tous deux lui ont attribué le même faux sens ; il est donc bien probable que l'erreur fut empruntée à l'un par l'autre. Et voici en quoi consiste cette erreur : ils croient que la *smaragde* est une pierre bleue, tandis que c'est une émeraude, c'est-à-dire une pierre verte (p. 45). Que l'erreur ait été réellement commise, M. Brown n'en fait nul doute ; on lit dans la « Cour d'Amour » que les yeux de Rosial brillent « comme l'émeraude » :

And eke her yen ben bright and orient
As is the smaragde.

(Vers 788.)

« Il n'est pas nécessaire, » ajoute-t-il, d'insister et de « démontrer que des yeux vert clair ne sauraient être beaux. » D'où il suit que le poète doit avoir voulu dire bleu, d'autant plus que Rosial « était blonde ; » le poète « ignorait sûrement que l'émeraude était une pierre verte. »

C'est montrer, en vérité, une admiration bien exclusive pour les yeux bleus ! Mais, quel qu'ait pu être le goût de nos ancêtres pour les yeux bleus, verts, gris ou noirs, —

tous aimés, tous beaux,
Des yeux sans nombre ont vu l'aurore, —

il est certain que ce n'est pas du tout par erreur que l'auteur de

1. Éd. Méon, t. III, p. 252.

la *Court of Love* a fait usage de cette comparaison. Dante l'emploie pour Béatrice; et nous faudra-t-il croire qu'il lui attribuait des yeux « qui ne seraient pas beaux? » ou qu'il ne savait pas le sens du mot? ou que le « Purgatoire » est copié sur la « Cour d'Amour » et par conséquent apocryphe? ou que Béatrice étant véritablement un « monstre aux yeux verts » — (« Beware my lord, of jealousy, » dit Jago, « it is the green-eyed monster ») — Dante n'avait pu moins faire que de confesser la vérité? « Te voici, » disent les compagnes de Béatrice s'adressant au poète, « en présence des émeraudes d'où Amour te lança ses traits. »

Posto t'avem dinanzi agli smeraldi
Ond' Amor gia ti trasse le sue armi.

(Canto XXXI.)

La vérité est que les deux poètes faisaient simplement allusion à l'éclat des yeux de leur héroïne; et, si un doute avait été possible, c'eût été pour Dante, qui appelle franchement les yeux de Béatrice « des émeraudes, » non pour l'auteur de la « Cour d'Amour, » qui prend la peine d'expliquer tout au long ce qu'il a voulu dire et qui même, par une prévoyance admirable, craignant sans doute l'erreur des critiques futurs, après avoir dit que les yeux de Rosial ont l'éclat de l'émeraude, ajoute « ou encore celui des étoiles du ciel¹. »

Nous ne suivrons pas le raisonnement assez compliqué par lequel M. Brown s'efforce de montrer que l'auteur du *Kingis Quair* a cru, de son côté, que la *smaragde* était bleue. Nous souhaitons bonne chance à ce raisonnement; plus il sera solide et plus il ira à l'encontre de la thèse de son auteur; il montrera, en effet, que le poète du « Cahier » ne pouvait copier ici le poète de la « Cour d'Amour, » car ce n'est pas à lui qu'il aura pu emprunter son émeraude bleue.

On trouve enfin, selon M. Brown (p. 44), un passage dans le *Kingis Quair* qui n'a aucun sens si on attribue le livre à Jacques, roi d'Écosse, et qui ne peut s'expliquer que par une imitation trop étroite de la *Court of Love*. L'auteur du « Cahier » vante « l'illustre naissance » de son amie et la met au-dessus de la

1. Or yet thise sterres hevenly, smale and brighte.

(Vers 790.)

Les commentateurs de Dante renvoient à Pline, qui dit, à propos de l'émeraude, que « nullius coloris aspectus jucundior est. »

sienne propre. Vénus lui dit que, s'il considère les mérites de Jeanne, il trouvera que ni son esprit ni sa personne à lui ne se peuvent comparer :

To hir hie birth, estate and beautee bryght.

(Str. 409.)

Comment expliquer ce discours, observe M. Brown, si c'est réellement un roi qui parle « de la fille d'un comte? » La seule explication est que le poète copie la « Cour d'Amour, » où Désespoir dit à l'amoureux :

Thy birth and hers they be nothing egalle...

And eke remember thyne habilité

May not compare with hir, this wele thowe wote.

(Vers 4044 et s.)

L'auteur du « Cahier, » entraîné par sa rage d'imitation, aurait pris à son modèle un mot de trop qui l'aurait trahi, et il aurait placé, par distraction, la naissance de son héroïne au-dessus de celle de son héros.

Voilà, dirons-nous, une distraction bien surprenante de la part d'un faussaire si habile; d'autant plus étonnante qu'en fait il n'était même pas tenté et entraîné par son modèle, puisque, dans ce passage, il ne lui emprunte *rien autre* que cette erreur. L'auteur du « Cahier » laisse, en effet, à Rosial son « habilité » et vante l'« estate » et la « beautee bryght » de Jeanne.

Mais dans la réalité cette erreur n'en est pas une. Jacques tient là le langage de tous les amoureux; ils considèrent toujours qu'ils ne sont rien comparés à leurs dames; c'est ce que le roi exprime dans ce passage. Il ne dit pas qu'il était de moindre naissance que Jeanne (qui appartenait toutefois à la maison royale de Lancastre et n'était pas la fille d'un comte ordinaire)¹. Il dit que tout ce qu'il est ne supporte pas la comparaison avec tout ce qu'elle est, car elle a *tout* : naissance, rang et beauté. Lui n'a *rien*; il est d'esprit borné, il n'a ni beauté ni puissance, « elle est le jour, lui est la nuit². »

1. Elle était fille de Jean de Beaufort, comte de Somerset, fils légitimé de Jean de Gand, duc de Lancastre, fils lui-même d'Édouard III. La légitimation eut si bien son effet que c'est de sa mère seule, une Beaufort, Marguerite, arrière-petite-fille de Jean de Gand, que Henri VII tenait tout ce qu'il avait de droits à la couronne.

2. Voici ce que dit Vénus :

And yit, considering the nakitnesse

Une dernière question se pose ; elle prime en vérité toutes les autres. Voilà deux poèmes entre lesquels on signale diverses ressemblances (moins nombreuses toutefois qu'il n'a été allégué), et l'on conclut, de l'imitation faite de la « Cour d'Amour » par l'auteur du « Cahier du Roi, » que le « Cahier » est apocryphe et n'a pu être composé par Jacques I^{er}. C'est une conséquence grave, nous attendons des preuves décisives ; en supposant qu'il y ait eu imitation, qui fut l'imitateur ?

Sur ce point capital, le raisonnement de M. Brown semble peu fait pour entraîner la conviction. Il se borne à constater (p. 35) que « le thème de la *Court of Love* est admirablement bien développé ; son unité est en fait un de ses principaux charmes. Ce n'est pas, je pense, déprécier plus que de raison le *Kingis Quair* en tant qu'œuvre poétique que de signaler son manque d'unité artistique. »

Cette raison est *la seule* que développe M. Brown à l'appui de sa thèse. Beaucoup la jugeront sans doute absolument insuffisante. Avec des raisons pareilles, on pourrait démontrer que Guillem de Castro a copié le *Cid* de Corneille, que l'auteur des *Famous victories* a imité le *Henry V* de Shakespeare et que Richardson a pris l'idée de *Paméla* dans *Joseph Andrews*.

VI. — *Les données autobiographiques dans le « Kingis Quair. »*

Le « Cahier du Roi » ne contient pas seulement de ravissantes peintures du jardin où la jeune héroïne cueille des fleurs au matin et d'un Paradis où Vénus et Minerve, si souvent en guerre, se mettent d'accord pour faire le bonheur d'un amant ; on y trouve aussi quelques allusions positives à des faits historiques. Ce sont même ces allusions qui ont empêché les plus passionnés sceptiques de nier que le sujet du poème fût bien l'amour de Jacques d'Écosse pour Jeanne de Beaufort¹. Mais ils prennent leur revanche en

Bothe of thy wit, thy persone and thy myght,
It is no mach, of thyne unworthynesse
To hir hie birth, estate and beautee bryght :
Als like ye bene, as day is to the nyght.

(Str. 109.)

1. « I desire to say that I believe the theme of the *Kingis Quair* to be the story of James the First's courting of Joan Beaufort » (Brown, p. 34).

déclarant que, si le sens de ces allusions est certain, leur chronologie est fautive. Il leur semble tout naturel que l'habile faussaire à qui on devrait le « Cahier du Roi » eût fait ces erreurs, mais inadmissible que Jacques lui-même les eût commises ; donc encore le poème est bien l'œuvre d'un faussaire.

Je crois que les sceptiques, pour une fois, n'accordent pas assez à la fragilité humaine. Il serait facile de citer, non pas seulement des poèmes, mais des mémoires, dont les auteurs, sans y avoir le moindre intérêt, ont attribué à leurs actes des dates fausses ; l'explication n'est pas que les mémoires sont apocryphes, mais simplement que leurs auteurs se sont trompés. Sommes-nous sûrs, nous tous, de n'avoir jamais dit ou écrit : j'avais dix ans, j'avais vingt ans, quand telle chose m'avint, nous trompant d'une année ? Car c'est d'une année qu'il s'agit. Dans les passages autobiographiques des œuvres de Victor Hugo, les erreurs sont si nombreuses que ce sont plutôt les dates vraies qu'on pourrait citer comme curiosités. Napoléon a conté d'une manière fort précise de quelle sévère façon, « lors de son consulat, » il avait traité Beaumarchais, « en dépit de tout son esprit ; » or, Beaumarchais était mort sous le Directoire.

Nous faisons d'ailleurs cette remarque par acquit de conscience et parce qu'il est juste de la faire. Mais nous ne croyons pas, quant à nous, à ces prétendues erreurs dans le poème de Jacques I^{er} et nous en donnerons les motifs.

Les faits positifs mentionnés dans le *Kingis Quair* sont les suivants : d'abord et avant tout, l'amour passionné du roi pour la jeune fille qui devint sa femme. La réalité de cet amour n'a pas été très vivement contestée ; c'est plutôt par insinuations et allusions indirectes qu'on a voulu le faire passer de l'histoire dans la légende. Selon M. Brown (note E), les chroniqueurs en parlent à peine, et il ne semble pas qu'il y ait eu entre les deux héros du poème une tendresse particulière.

Assurément, les chroniqueurs d'alors n'avaient pas coutume de s'étendre beaucoup sur les faits de cet ordre (surtout les chroniqueurs contemporains), et l'on ne peut guère en demander la confirmation aux chartes et documents authentiques. On a toutefois les témoignages de Major et de Buchanan ; mieux que cela, on a le témoignage de toute la vie du roi et de la reine d'Écosse, qui semblent avoir formé un couple très aimant, à la différence de tant d'autres de leurs prédécesseurs et successeurs. On a enfin

un témoignage que, s'il m'est permis de le rappeler, j'ai été le premier à utiliser pour éclairer la vie de Jacques et de sa femme¹ : celui de Regnault Girard, qui passa une année en Écosse, de janvier 1435 à avril 1436, témoignage parfaitement indépendant, d'un personnage à qui le séjour d'Écosse pesait fort, ce qui eût pu l'incliner à des jugements sévères. Tout ce que dit Girard du roi et de la reine nous donne l'idée de cœurs tendres et unis. Il nous les dépeint tels qu'on peut se représenter, dans la vie de tous les jours, les héros du « Cahier du Roi » revenus du pays des rêves.

M. Brown tire encore parti, pour établir son hypothèse, de certains documents publics concernant le mariage de Jacques d'Écosse qui nous sont parvenus. Selon lui, le jeune roi n'aurait guère eu le temps de vivre son délicieux roman ; jusqu'au 6 juillet 1423, sept mois avant son mariage, il serait demeuré libre de cœur, « heart-whole » (p. 99). Cette date est celle des instructions du roi d'Angleterre aux délégués désignés par lui pour discuter avec les commissaires écossais les conditions de la mise en liberté de Jacques.

Dans la réalité, les instructions ne disent rien qui montre que Jacques fût « heart-whole, » bien au contraire ; elles prévoient que les ambassadeurs d'Écosse pourraient suggérer un mariage de leur roi « avec quelque noble femme du royaume d'Angleterre. » Les représentants d'Henri VI devront dans ce cas répondre « que ledit roi des Écossais connaît bien plusieurs nobles femmes et quelques-unes même de la lignée royale. Et, s'il plaisait au roi d'Écosse de déclarer là-dessus sa volonté, » les ambassadeurs en référeront aussitôt à leur maître, qui leur dirait ce qu'il convient de faire.

Il semble qu'il y ait là une allusion aussi claire que la nature du document le permettait à une situation qu'il eût été assez grossier de définir plus clairement, à un amour qui n'était pas sans doute officiel et public, mais que du moins on suspectait². Le

1. Soit dit sans oublier M. du Fresne de Beaucourt, qui a utilisé avant moi le même ms., mais à un autre point de vue, dans sa grande *Hist. de Charles VII*.

2. « Item si Ambassiatores Scotiae, pro majori amicitia nutrienda et conservanda, petant confoederationes et alligantias per matrimonium inter dictum regem Scotorum et aliquam nobilem mulierem regni Angliae, respondeant Ambassiatores dicti domini nostri Regis quod dictus Rex Scotorum bene novit plures nobiles mulieres etiam de regali prosapia. — Et si dicto Regi in prae-

doute, en tous cas, ne fut pas long, et Jacques déclara son choix avec une rapidité qui montre que ce choix était fait d'avance. Imagine-t-on, si l'amour n'y eût été pour rien, que le roi d'Écosse se fût décidé si brusquement à épouser cette « fille de comte » dont M. Brown nous parle à d'autres moments si dédaigneusement? Les délégués se réunirent à Pontefract, et le 10 septembre ils signaient¹ une convention par laquelle leur souverain s'engageait à épouser en effet une noble dame d'Angleterre. Le 21 novembre, les Communes approuvaient l'arrangement intervenu². Le 28 janvier suivant, Henri VI mandait à son trésorier « que à nostre très chier cousin James, roy de Scotz, facez liverer vynt et quatre livres pur un drap d'or, à faire pur [s]a vesture encontre la solempnitée de sa mariage, que se ferrà en brief, à avoir de nostre douu » (*Fœdera*). Le mariage eut lieu en février.

Enfin, à propos de ce même amour, la question de lieu est posée. Les commentateurs du poème ont presque tous dit que la scène charmante du début, où le prisonnier aperçoit de sa fenêtre la jeune fille cueillant des fleurs dans la rosée, s'était passée à Windsor. La question, à vrai dire, n'a rien à voir avec le pro-

missis placuerit suam voluntatem declarare, Ambassiatores domini nostri Regis cum dicto Rege vel suis deputatibus... latius communicabunt » (*Fœdera*, 6 juillet 1423). — Le texte des instructions semble bien correspondre à l'hypothèse d'un amour suspecté, mais non officiellement déclaré, car on y lit ensuite : « Si vero Ambassiatores Scotiae de praemissa alligantia per matrimonium non fecerint mentionem, non videbitur multum honestum quod Ambassiatores domini nostri Regis circa praemissa se ingerant, cum mulieres regni Angliae, saltem nobiles, non soleant ultro virorum connubiis se offerre. » On conçoit que des instructions rédigées dans cet esprit ne pouvaient, en aucun cas, contenir le nom de Jeanne de Beaufort. En fait, son nom ne figure dans les *Fœdera* (qui contiennent plusieurs autres documents relatifs au mariage) que dans un acte qui paraît avoir été rendu au moment même de la solennité ; c'est l'acte du 13 février 1424 par lequel, en considération du mariage, — « considerantes matrimonium inter praefatum Jacobum regem et carissimam consanguineam nostram Johannam filiam comitis Somersettae, » — Henri VI remet à Jacques un terme de sa rançon (le roi d'Angleterre spécifie d'ailleurs, avec une prudence admirable, que le terme dont il fait remise est le sixième et dernier, celui que Jacques, comme l'événement l'a prouvé, avait le moins de chance de jamais payer).

1. « In domo capitulari ecclesiae Eboracensi[s] » (*Fœdera*, sub anno 1423).

2. Les communes approuvent la convention conclue « pur la deliverance dudit Roy d'Escoce et des hostages apprendre, pur ses costages et auxi pur sa mariage, les queux matiers sembleront as ditz communes bones et profitables pur nostre seigneur le Roy et de tout son Roialme » 2 Henri VI (*Rotuli Parliamentorum*, t. IV, p. 199).

blème de l'authenticité du « Cahier, » car Windsor ni aucun autre lieu n'est nommé dans le poème. C'est comme pour *Yus Sen* et *At Bellayn*; si les commentateurs ont fait une identification erronée, c'est leur faute et non celle du poète, qui n'a donné aucune indication quelconque. La scène peut s'être passée à Nottingham, à Kenilworth, à Pontefract aussi bien qu'à Windsor; elle peut même n'être que symbolique et être un simple « rêve, » cela ne touche en rien à la question de l'authenticité. Cela y touche si peu que l'on a peine à s'expliquer le zèle avec lequel le point a été débattu. Après avoir lu (Brown, p. 93) la liste des déplacements de Jacques tels qu'on les connaît et où figure Windsor en 1413 (Jacques avait alors dix-neuf ans)¹, on remarquera, en faveur des commentateurs, qu'il y a maintes lacunes rendant possible l'hypothèse de retours à Windsor. On remarquera aussi que M. Brown va un peu loin dans ses dénégations; il paraît attribuer la localisation dans le château de Windsor à Tytler² (1783) et aux « recent historians » (pp. 90, 92). Mais la tradition est plus ancienne que cela; elle est en tous cas mentionnée un siècle plus tôt par Drummond of Hawthornden : « Windsor castle kept him a prisoner³. »

Passons à des questions plus sérieuses, car celle-ci ne l'est guère, et on peut la trancher dans le sens qu'on voudra sans que le problème de l'authenticité en soit affecté d'aucune façon.

L'auteur du poème, pour nous Jacques d'Écosse, mentionne quelques faits positifs. Il nous dit que le voyage pendant lequel il fut pris commença alors que le soleil était entré dans le signe du Bélier, c'est-à-dire, étant donnée l'époque, après le 11 mars :

1. Il habita deux fois Windsor vers cette époque. Six mois après l'avènement de Henri V (qui eut lieu en mars 1413), « he was removed to Windsor Castle. In the following year he was sent to Pevensey... but soon afterwards he was again transferred to Windsor » (Wylie, *History of England under Henry IV*, t. II, 1894, p. 403). L'envoi d'un prisonnier de guerre à Windsor n'avait rien d'exceptionnel; Murdoch, fils d'Albany, y était en 1409.

2. Lequel parle, en effet, du « royal poet's love for his beautiful mistress Jane, with whom he became enamoured while a prisoner at the castle of Windsor » (*Poetical remains of James I*. Édimbourg, 1783, in-8°, p. 47). La présence de Jacques à Windsor est rappelée par Thomas Hasley dans une pétition adressée à Henri VI en 1437-1438; le pétitionnaire avait arrêté le traître Thomas Payn, « atte mydnyght in a place beside your castell of Wyndesore where at that tyme was the kyng of Scottes kept as prisoner » (S. Bentley, *Excerpta Historica*. Londres, 1833, p. 145).

3. *History of Scotland*, 1655, p. 31.

And Synthius [be]gynneth to aryse
 Heigh in the est, a morow soft and sуете,
 Upward his course to drive in Ariete.

(Str. 20.)

Il était, ajoute-t-il, envoyé en pays d'outre-mer par ceux qui avaient charge de lui ; il n'avait pas alors « passé de beaucoup l'âge d'innocence, mais seulement de quelque trois ans : »

Noght fer passit the state of Innocence,
 Bot nere about the nowmer of yeris thre,
 Were it causit throu heviny Influence
 Off Goddis will, or othir casualtee,
 Can I noght say ; bot out of my contree,
 By thaire avise that had of me the cure,
 Be see to pas, tuke I myn aventure.

(Str. 22.)

Compagnons et amis, « falowe and frende, » assistaient à l'embarquement du voyageur et lui souhaitaient une heureuse traversée : « fare wele. » Mais Fortune lui était contraire ; il fut pris de vive force par ses ennemis et emmené en captivité avec tous ceux qui l'accompagnaient :

With strong hand, [as] by forse schortly to say,
 Off Inymis takin and led away
 We weren all, and broght in thaire contree.

(Str. 24.)

Là commença, « sous bonne garde, » une longue prison, qui se prolongea dans une tristesse inconsolée « pendant l'espace d'à peu près deux fois neuf ans. » Jupiter alors prit pitié « et m'envoya un réconfort qui adoucit ma peine : »

Quhare as in strayte ward and in strong prisoun
 So fer forth of my lyf the hevny lyne,
 Without confort, in sorowe abandoun,
 The secund sistere ¹ lukit hath to twyne,
 Nere by the space of yeris twise nyne
 Till Jupiter his merci list advert,
 And send confort in relesche of my smert.

(Str. 25.)

Dans ces faits et dans ces dates indiqués ainsi en langage poétique, sous une forme un peu vague (« Bot nere about... Nere by

1. La deuxième Parque.

the space...»), on a voulu trouver des fautes chronologiques et l'on a dit : le roi lui-même n'eût pu les commettre ; elles ne peuvent être attribuées qu'à notre habile faussaire, donc notre faussaire existe.

Nous répondons : le roi lui-même eût très bien pu les faire ; mais en réalité il ne les a pas faites et aucune preuve convaincante n'est produite qu'il les ait réellement commises.

Pour mettre Jacques en contradiction avec les faits, on raisonne ainsi : il avait, à sa capture, passé de trois ans l'âge d'innocence ; trois et sept font dix. Il avait donc dix ans. Or, il était né en 1394 ; s'il avait dix ans, et se trouvait par suite, au plus, dans sa onzième année, sa capture aurait eu lieu en 1405 au plus tard ; c'est la date que donne le chroniqueur écossais Wyntoun. Mais Wyntoun a tort, il vaut mieux suivre [la compilation qui nous est venue sous le nom de] Walsingham, qui rapporte cet événement à l'année 1406. On croyait autrefois le témoignage de Wyntoun corroboré par divers documents insérés par Rymer dans ses *Fœdera* à l'année 1405 ; mais cet appui manque ; une étude attentive de cette série de pièces a été faite par sir William Hardy, et cette haute autorité a reconnu que Rymer s'était trompé ; ces actes n'ont rien à voir avec 1405 ; ils sont de 1407. En revanche, si nous n'avons aucun document positif qui nous fixe d'une manière exacte sur la date de la capture de Jacques, la première indication que nous ayons de paiements faits pour lui à la Tour nous reporte au samedi 14 août 1406¹. Le prince dut être pris à la fin de février ou au commencement de mars et se trouva en tous cas à la Tour dans les premiers jours de mars 1406. Donc Jacques n'avait pas dix, mais onze ans passés au début de sa captivité, et le soleil n'était pas encore entré dans le Bélier au moment de son départ ; il y a là des erreurs qu'il n'eût jamais pu commettre.

Examinons les documents et les chroniques. Les documents sont rares et peu concluants, les chroniqueurs ne sont pas d'accord sur les événements de ces années, ce qui rend difficile d'arriver à une certitude absolue ; ainsi que l'ont reconnu, du reste, les plus consciencieux historiens de la période². Cela rend égale-

1. Annexe à une lettre de sir W. Hardy à M. G. Burnett (*Exchequer Rolls of Scotland*, t. IV, p. cc).

2. M. Wylie (qui tient pour 1406, date de la capture) reconnaît, dans sa savante *History of Henry IV*, qu'il n'est guère possible de « see a way through all the difficulties of the stories, » t. III, 1894, p. 384.

ment, à tout le moins, peu certaines les erreurs qu'on voudrait mettre au compte de notre poète.

D'abord, pour les deux points extrêmes et capitaux, la date de naissance et la date d'emprisonnement, nous n'avons pas de documents authentiques qui les mettent hors de doute. La date de naissance, 1394, nous semble très probable; encore est-il que les preuves n'en sont pas parfaitement rigoureuses. Cette date résulte pour M. Brown du témoignage de Wyntoun, « confirmé par une lettre de la reine Annabella à Richard II, datée du 1^{er} août 1394 » (p. 55).

On possède en effet cette lettre, mais M. Brown y a vu un mot de plus qu'elle ne renferme; la date 1394 n'y est pas; elle ne porte aucune mention d'année. Annabella Drummond, femme de Robert III d'Écosse, s'excuse auprès de Richard II d'Angleterre pour son retard à lui répondre; un des motifs est la naissance d'un enfant mâle du nom de Jacques :

Et trèscher cousin, nous vous requérons et prions chèrement qu'il ne displease à vostre hautesse que nous n'avons plus tost escript à vous, quar nous estiemez gisant malade d'enfant masquil a nom Jamez, et sommes bien et gracieusement délivéré, la grâce de Dieu et de nostre Dame... Doné soubz nostre seal, à l'abbay de Dunfermlyn, le premier jour d'aoust¹.

Ce qui rend probable que la date absente est bien 1394 est que la lettre a trait à des négociations en vue d'un mariage entre membres des familles royales d'Angleterre et d'Écosse. Or, il existe des pouvoirs donnés par Richard II à cinq commissaires anglais pour traiter « super quibuscumque sponsalibus sive matrimoniis inter quascumque personas de sanguine nostro, ex parte una, et quascumque personas de sanguine ejusdem adversarii nostri, ex parte altera, contrahendis. » Ces pouvoirs sont datés de Hereford, 27 août 1394 (*Fœdera*). Ils donnent donc une grande probabilité; ils ne donnent pas cependant la certitude, car la négociation était laborieuse et le roi d'Angleterre fut obligé, à plus d'une reprise, de désigner des délégués et de leur donner

1. La lettre a été publiée en fac-similé par sir Henry James (*Facsimiles of national mss. of Scotland*, Southampton, 1867, in-fol., 2^e partie, n^o XLIX), qui observe : « We do not know the date of this friendly note » (Introduction, p. XII).

des pouvoirs pour traiter, à des dates qui ne nous sont pas exactement connues¹.

Ce défaut d'absolue certitude sur le point de départ suffirait pour empêcher d'attribuer à Jacques, avec certitude, l'erreur d'un an qu'il aurait commise en disant qu'il avait à peu près dix ans au moment de sa mésaventure. Mais, de plus, le point d'arrivée donne prise au doute et même à un doute bien plus caractérisé.

M. Brown veut que Jacques ait été pris en 1406.

Sur cette question, les documents publics qui auraient pu nous fournir des preuves certaines sont absolument muets. L'ordre envoyant Jacques à la Tour nous manque; sir William Hardy, partisan de la date 1406, reconnaît que, contrairement à son attente et malgré ses recherches, il n'a rien trouvé : « I have not yet seen anything to show how the Prince was brought from Flamborough to King Henry in London, nor have I had the good fortune to find, as I expected to do, the royal mandate for his committal to the Tower². » Ajoutons que nous aurions cet ordre que cela ne prouverait pas encore grand'chose; car il faudrait être sûr que la captivité commença à la Tour. Ainsi, nous avons l'ordre d'emprisonnement à la Tour de Murdoch Stuart, fils du duc d'Albany; il est daté du 9 février 1404 : « Rex, etc. Thomae Rempston, constabulario Turris suae Londoniae... salutem. — Mandamus vobis quod Mordik le Fif ab eo qui ipsum vobis liberabit ex parte nostra, recipiatis in Turri praedicta, quousque aliud a nobis habueritis in mandatis, salvo et secure custodiendum » (*Fœdera*). Or, « Monsieur Mordok le Steward, fils et heir à duc d'Albanye, frier le roy d'Escoce q'or est (i. e. Robert III), ovesques autres Escotes et Françoises prisoners, » avait été capturé « en batail à Humbledon-Hill, près Wollore..., le jour de la exaltation de la seinte croice darrein passez³, » c'est-à-dire à la bataille de Homildon-Hill, jeudi 14 septembre 1402. L'ordre d'envoi à la Tour est loin de nous fixer sur la date à laquelle commença sa captivité. Il en serait de même pour Jacques au cas où on retrouverait pour lui le même document, car nous ne connais-

1. Cela résulte du texte même de la lettre d'Annabella. Notez de plus que, dans ce document, la reine parle d'un accord des deux parties pour que « la tratie se preigne le premier jour d'octobre prochain venand » et qu'aucune allusion n'est faite à cette date dans les pouvoirs précités de Richard II.

2. Lettre à M. G. Burnett (*Exchequer Rolls of Scotland*, éd. Stuart et Burnett. Édimbourg, 1878, t. IV, p. cxcv).

3. *Rotuli Parliamentorum*, 20 octobre 1402, t. III, p. 487.

sons pas ses mouvements (d'après Bower, il fut d'abord enfermé à « Penvai »). A plus forte raison est-il impossible de tirer, comme on a voulu le faire, aucune conclusion de la date des premiers paiements pour l'entretien de Jacques à la Tour (14 août 1406). Rien n'indique que ce soient les premiers et rien n'indique que la captivité ait commencé à la Tour.

A défaut de documents positifs, il nous reste les chroniqueurs contemporains, spécialement les Écossais André de Wyntoun et Bower et la compilation qui porte le nom de l'Anglais Walsingham¹.

Bower, très riche en informations sur les faits, est le plus incertain et le plus contradictoire de tous lorsqu'il s'agit de dates. Il donne quatorze ans à Jacques en 1404, ce qui le ferait naître en 1390; plus loin, il lui attribue quarante-quatre ans en 1436, ce qui le ferait naître en 1392; il le fait régner trente-deux ans, ce qui donne 1404 ou 1405 pour la mort de son père Robert III, qui mourut dans la réalité en 1406². On voit le peu de fond qu'il faut faire sur Bower, à ce point de vue.

1. Je ne dirai rien de la « Brève chronique » qu'on trouve dans le recueil de documents : *Registrum Episcopatus Glasguensis*, publié par le Maitland Club en 1843. Il s'agit d'une chronologie provenant d'une feuille volante ajoutée jadis à un ancien cartulaire de Glasgow. M. Brown dit (p. 57 et lettre à l'*Athenæum*, 29 août 1896) que ce document confirme Walsingham : « Walsingham the contemporary English chronicler receives corroboration from *Registr. Epis. Glasg.*, a Scottish contemporary record. » Il oublie d'ajouter que M. Cosmo Innes, en publiant ce texte, en apprécie ainsi la valeur : « It has little to recommend it. The events recorded are for the most part very well known, and the dates assigned are in some instances certainly incorrect » (p. xli). La confiance de M. Brown est d'autant plus inexplicable que, juste une ligne avant la mention de la capture de Jacques, ce document donne un démenti à sa thèse. M. Brown, comme on verra, fait mourir Fleming en 1406 et la *Breve Chronicon* porte : « Bellum de Langherdmonston et [cum?] morte Dni David Flemyng, an. D. 1405. » II, 316. On ne peut nous objecter qu'il s'agirait de 1405 ancien style, puisque la capture de Jacques eut lieu, nous dit-on, dans le même temps et elle est inscrite à 1406.

2. « Anno Domini millesimo quadringentesimo quarto, D. Henricus de Wardlaw novus episcopus Sancti Andree, vir magnarum expensarum, castrum suum recepit : in quo, conservationis gratiâ, Jacobum, comitem de Carrik (*i. e.*, le futur Jacques I^{er}), tunc regis primogenitum et heredem, puerum quatuordecim annorum, benigne suscepit. » *Scotichronicon*, 1759, t. II, p. 439. Et plus loin, p. 516 (*De epitaphio regis Jacobi primi*) :

Anno millesimo quater C ter quoque deno
Et sexto, Christo de carcere permeat isto.
Vixit rex annis X quater, bis quoque binis...
Ter deca cum duobus annis rex exstitit iste.

(L'assassinat de Jacques ayant eu lieu en février, l'année donnée ici, 1436,

Walsingham place la capture en 1406 et M. Brown (p. 56) se range à son avis. Voici le récit de ce chroniqueur (qui d'ailleurs ne fournit sur ce point aucun renseignement original et se contente de reproduire presque mot à mot la compilation attribuée à Wyntershyll) :

Vers le même temps [1406], le comte de Northumberland et lord Bardolph, avertis par David Fleming, s'enfuirent [d'Écosse] en pays de Galles. Il leur avait révélé, en effet, un projet secret des Écossais qui avaient l'intention de les livrer au roi [d'Angleterre] en échange de prisonniers écossais. Pour ce motif, David Fleming est tué par les Écossais et des guerres intestines sont suscitées parmi eux, si bien que, la discorde régnant dans leur pays, ils sont obligés de solliciter une trêve d'un an. Cette trêve ayant été confirmée sur terre, les Écossais envoyèrent par mer le fils et héritier de leur roi en France pour qu'il y grandit et apprit la langue et les élégances françaises. Mais des marins de Cley en Norfolk le capturèrent par hasard¹.

Tous ceux qui ont étudié cette époque seront frappés, je crois, de la bizarrerie de ce récit, des invraisemblances et des inexactitudes qu'il renferme. Le départ de Jacques est représenté comme ayant eu lieu un certain temps, et même un temps assez long, après la mort de Fleming ; cette mort cause des troubles qui ont pour conséquence une trêve, pendant la durée de laquelle le roi Robert fait embarquer son fils, oubliant que la trêve n'était valable que sur terre. Est-il vraisemblable que le vieux Robert, qui tremblait pour les jours de son héritier, l'eût envoyé par mer alors qu'il n'y avait de trêve que sur terre ? Robert ne savait que trop ce qu'il pouvait attendre d'un prince comme Henri IV, qui, dès son avènement, était venu en armes, jusque sous les murs

est la date ancien style, l'année écossaise commençant alors le 25 mars.) Il semble, toutefois, que Bower fasse, comme Wyntoun, partir Jacques en 1405 ; M. Brown lui fait dire 1404 (p. 49) ; mais cette date est celle où l'évêque Wardlaw reçut, d'après Bower, Jacques en garde, non celle du départ de celui-ci.

1. « Per idem tempus [1406] Comes Northumbriae et Dominus de Bardolf, monitu David Flemyng fugerunt in Walliam. Patefecerat nempe illis conspirationes Scotorum, qui conspiraverant illos tradere Regi suo pro quorundam captivorum commutatione. Ob quam causam David a Scotis occiditur, et Scoti provocantur ad intestina bella, in tantum ut, invalescente discordia, treugas annales petere cogerentur. Quibus firmatis in terra, Scoti misere per aequora filium Regis sui et haeredem ut coalesceret et informaretur in Francia de facilia linguaque Gallica. Quem quidam nautae de Cley in Norfolkia cepere fortuito. » *Historia Anglicana* (Rolls), t. II, p. 273 ; même récit dans son *Ypodigma Neustriae* (Rolls), p. 418.

d'Édimbourg, le sommer de lui rendre hommage, comme avaient fait, prétendait-il, tous ses ancêtres, « depuis le temps de Lochrine, fils de Brutus¹! » Robert aurait fait prendre la mer à son fils alors qu'il n'y aurait pas eu de trêve et, comme on verra, sur un vaisseau *non armé!*

Dans la réalité, on ne trouve, pour l'année 1406, aucune trace d'une trêve comme celle dont parle Walsingham. On pouvait avoir quelque doute à ce sujet avant la découverte de sir William Hardy; mais on ne le peut plus aujourd'hui, et ses vérifications confirment entièrement sur ce point notre thèse. L'unique document, en effet, qu'on puisse citer, pour ce moment, où il soit question d'une trêve valable sur terre seulement, est un acte par lequel Henri VI donne au comte de Westmoreland pouvoir pour traiter « super specialibus treugis et guerrarum abinentiis... per terram mutuo ineundis et firmandis usque festum Paschae proximo futurum duraturis » (*Fœdera*). Cet acte est daté par Rymer de Bishopthorp, 19 septembre 1405. Bien que cette trêve ne semble pas avoir été réellement conclue, du moins ce document montrerait qu'il avait été question d'une trêve spéciale par terre et qui se serait étendue jusqu'au printemps de 1406, couvrant par conséquent la période pendant laquelle la capture aurait eu lieu d'après Walsingham. Mais sir William Hardy a démontré que ce document a été mal daté par Rymer et qu'il est de 1407. L'assertion de Walsingham est donc purement gratuite, et tout ce qu'elle permet de dire, c'est que le chroniqueur, si désireux qu'il fût d'innocenter son souverain, ne pouvait nier que la capture eût lieu en temps de trêve. Le fait, d'ailleurs, était notoire et causa une grande indignation. Monstrelet rapporte une harangue adressée au roi de France par le comte de Tancarville, en 1409, pour démontrer à ce prince qu'il pouvait en toute conscience déclarer la guerre à Henri IV d'Angleterre, « qu'il pouvoit justement et loyaument porter guerre au dessusdit Henri de Lenclastre et faire contrarietée à lui et à ses Anglois. » Tancarville énumère les crimes d'Henri : il a tué Richard II; « item, fut dit aussi comment le jeune roy d'Escoce, qui lors venoit en France et lequel estoit alié au Roy, fut prins par les Anglois en temps de trêves à lui baillées par ledit Henry². » Si donc Walsingham dit

1. « A tempore Lochrini filii Bruti. » Lettre de Henri IV à Robert III, datée de Newcastle, 6 août 1400 (*Fœdera*).

2. Edition de la « Société de l'histoire de France, » t. V, p. 275.

qu'il y avait une trêve, c'est qu'il y en avait une en effet, et, comme il n'y en avait point en 1406¹, son dire nous ramène au printemps de 1405.

Reste Wyntoun. Né vers le milieu du XIV^e siècle, chanoine de Saint-Andrews, prieur de Lochleven, mort après 1420, il était en bonne situation pour être bien renseigné. Il est, pour la période contemporaine, exactement l'inverse de Bower; il donne peu de faits, mais il consacre beaucoup de soin à sa chronologie. Il s'intéresse très spécialement aux dates, il donne le jour du mois, la fête du saint; mais il n'accorde place dans sa chronique rimée qu'à un petit nombre d'événements, excluant ce qu'il n'y a (selon lui) ni profit ni intérêt à conserver, et surtout ce qui n'est que « fausseté et conte en l'air » (« falshed or hethyng »); il fait exprès de ne pas tout dire : « I wyll noucht wryt wp all². »

Si l'on prend, dans cette période, la série de ses dates pour des

1. Tout ce qu'on trouve, pour ce moment, consiste dans les nominations usuelles de commissaires et les sauf-conduits indiquant des pourparlers en vue de trêves (voir dans les *Foedera* les documents des 4 et 5 mars 1404-5, 7 février 1406, 12 décembre 1406); ce genre de négociations étaient incessantes; mais on ne trouve pas d'accord proprement dit, pas plus par terre que par mer. M. Brown reconnaît que le témoignage de Walsingham sur cette trêve de 1406 est absolument isolé : « I agree with sir James Ramsay in holding that at the time of James's capture in 1406 there was no truce worthy of the name between England and Scotland. On 7th February, 1406, Henry empowered his envoys to negociate a real truce, but nothing appears to have resulted » (p. 58). Sir James Ramsay observe sur le même sujet : « The Scotch writers give the year as 1405, but this date is excluded by their own narratives, which show that the capture took place in the year following Northumberland's retreat to Scotland » (*Lancaster and York*. Oxford, 1892, t. I, p. 97). Les « écrivains écossais » se contredisant ainsi consistent dans le seul Bower. Wyntoun ne dit rien de pareil et le *Liber Pluscardensis*, qui, d'ordinaire, suit Bower, s'en écarte expressément sur ce sujet.

2. Set I wyll noucht wryt wp all
 That I hawe sene in my tyme fall,
 Part that is noucht worth to wryte;
 Part that can mak na delyte;
 Part that can na proffyt bryng;
 Part bot falshed or hethyng;
 Qwhat is he off ony wyte,
 That wald drawe sic in this wryte?
 In lawté is full my purpos
 Off this tretis the sowme to clos.

(*Orygynale Cronykil of Scotland*. Éd. Laing, t. III, p. 46, liv. IX, chap. x.) Cette période est celle pour laquelle Wyntoun est lui-même le plus « orygy-nal; » il dit ce qu'il a « vu arriver en son temps » et cesse de copier autrui.

événements dont l'année est certaine, on trouve qu'il les donne exactes : bataille d'Otterbourn, 1388 ; mort de Clément VII et avènement de Benoît XIII, 1394 ; trêve d'Haudenstank, 1397 (ancien style)¹ ; Richard II en Irlande, sa déposition, 1399 ; expédition d'Henri IV en Écosse, 1400 ; bataille d'Homildon-Hill, 1402 ; bataille de Shrewsbury, 1403 ; etc., etc. Cela montre en tous cas qu'on ne se trouve pas en présence d'une de ces séries fausses d'un an comme en offre par exemple Capgrave, dont presque toutes les dates vers ce moment retardent d'une année².

De plus, pour ce qui est des événements d'un contrôle plus difficile, dans un cas au moins, après doutes et discussions, l'exactitude de Wynthoun a été reconnue. Robert III, père de Jacques, dit-il avec sa minutie ordinaire, mourut le 4 avril 1406, le jour de la Saint-Ambroise, qui était cette année-là le jour des Rameaux³. Cette concordance est exacte pour l'année 1406, et la mort de Robert à cette date est aujourd'hui hors de contestation.

Pour les faits qui ont à ses yeux une importance spéciale, il

1. « Cest endenture, fait à Hawdenestanke, le xvi jour de marce, l'an de grace mille troiscenz quatre vyns et xvij. » Rymer, dans ses *Fœdera*, la classe avec raison à mars 1398, l'année qu'elle porte étant l'année ancien style. C'est la trêve dont parle Wynthoun :

A thousand thre hundyr nynty and sewyn
Fra Criste wes borne the king off Hewyn
On the marche a day of trew wes set.
At Hawdanys stanke togeddyr met
The Erle of Carrike, etc.

(T. III, p. 65.)

2. Sans, du reste, que l'erreur ait été notée par l'éditeur de sa chronique. Il donne 1401 pour Homildon-Hill ; 1402 pour la bataille de Shrewsbury ; 1403 pour la mort de Boniface IX ; 1405 pour l'élection de Grégoire XII, toutes dates en retard d'un an. Il mêle à ces dates fausses quelques dates vraies : *e. g.*, 1399, déposition de Richard II, de sorte qu'il ne suffit pas d'ajouter une unité à ses chiffres pour avoir une chronologie correcte.

3. A thousand and four hundyr yere
To tha the sext all reknyt clere,
Sanct Ambrose fest in till Aprile
The ferd day fallis, bot in that quhile
That fest fell on Palm Sunday
The quhilke before Pasch fallis ay,
Robert the Thrid, oure Lord the King
Maid at Doundownald his endyng.

(*Orygynale Cronykil*. Éd. Laing, III, p. 316.) Bower, avec son insouciance usuelle en pareille matière, dit que Robert III mourut « iv kal. aprilis i. e. dominica palmarum A. D. M CD V ; » mais, en 1405, les Rameaux ne tombaient pas ce jour-là ; ils tombaient le 4, — non pas des calendes, — mais le 4 avril, en 1406.

n'épargne aucune peine. Les discours d'Henri IV au Parlement, lors de la déposition de Richard II, lui paraissent des documents capitaux ; il s'en procure un texte exact et interrompt ses vers pour les insérer tels quels dans sa chronique¹.

Que nous dit donc Wyntoun au sujet de Jacques I^{er}? Il donne pour sa naissance l'année 1394 :

Oure king Jamys in Scotland syne
That yere wes borne in Dunfermyne.

Il y a, comme on a vu, de sérieuses raisons pour adopter cette date (été de 1394). Arrivé à l'année 1405, il raconte comment le roi Robert III se décida à envoyer en France Jacques, le seul fils qui lui restât. Il le remit, pour assurer son départ, à sir David Fleming de Cumbernauld, son parent, en qui il avait toute confiance :

... a knyght stout and bald
Trowit and luvit wel wyth the king.

Sir David conduisit rapidement le jeune prince à travers l'East Lothian (aujourd'hui comté d'Haddington) jusqu'à North Berwick ; là il mit Jacques dans un bateau qui le conduisit jusqu'à l'îlot de Bass pour attendre, dans le château qui couronnait ce rocher, le navire chargé de le porter en France. Cela fait, Fleming partit pour rentrer chez lui : « buskit hamwart sone ; » mais il tomba à son retour dans une embuscade que lui avait tendue le jeune Douglas, et il y fut tué ; on l'enterra à Holy Rood ; son

1. Voici, pour permettre la comparaison, l'un des deux discours que prononça Henri IV dans cette occasion :

Texte de Wyntoun.

« Schirris I thanke God and all you Spirituale and Temporalle, and the Estatis of the land ; and I do you to wyt it is noght my wylle that ony think, that be way off conquete that I wald disheryt ony man off his heritage, franchises or uthir rychtis, that he aw till haiff, na till put hym out off it, that he has had be gud lawis and custumys of the Realme ; except tha personys, that has bene agane the gud purpos and the common profyte of the Realme. » III, p. 74.

Texte des Rôles du Parlement.

« Sires, I thank God and yowe Spirituel and Temporel and all the Astaties of the lond ; and do yowe to wyte, it es noght my will that no man thynk yt be waye of conquest I wold disherit any man of his heritage, franchises or other ryghtes that hym aght to have, no put hym out of that that he has and has had by the gude lawes and custumes of the Rewme ; except thos persons that has ben agan the gude purpose and the commune profyt of the Rewme. » *Rotuli Parliamentorum*, III, p. 423.

âme est en paradis. Pendant ce temps, Jacques attendait toujours, au château de Bass, son vaisseau. Il avait avec lui le comte d'Orkney et quelques autres qui devaient l'accompagner en France; le navire vint enfin de Leith et tous s'embarquèrent, le prince emportant de riches vêtements et de belle vaisselle d'argent, comme il convenait à son rang.

Une trêve, continue Wyntoun, avait été conclue par terre et par mer; elle devait durer jusqu'au soir de Pâques suivant; les voyageurs pensaient, en conséquence, pouvoir traverser la mer en toute sécurité. Mais tel ne fut pas le cas; leur navire fut pris le jour des Rameaux. La trêve n'était pourtant pas expirée, mais, quand leur intérêt les pousse, les Anglais ne respectent guère les trêves¹. Le navire fut pris d'autant plus facilement qu'il ne portait aucun armement; on ne l'avait pas armé afin que nul ne pût dire qu'il s'agissait d'une expédition militaire et que, par suite, les Ecossais eux-mêmes violaient la trêve :

This ilke schip wes tane, but dout,
Or evyr this Trew wes endit out.
In it wes nane, that than shuld be
Be ony lauch enpresowné...
Na thare wes fundyn nakyn gere
Off wapynnys, or armowris maid for were,
That mycht be knawyn off walew
Agane the wertewis of the trewe.

Ce nonobstant, et bien que la loi internationale ne permit de

1. Trewis bath on sé and land
 Wes takyn for to be lestand
 Tyll evyn on the next Pasch day
 Fermly festnyt on all gud fay.
 Thir lordis the mare sikkyrly
 Thocht to pass ovre se for-thi.
 Thai war dessavit nevyrtheles :
 This ilke schip sone takyn wes
 Ewyn upon the Palm sonday
 Before Pasch that fallis ay.
 It is of Inglis natioune
 The commone kend conditionne
 Off Trewis the wertew to foryett
 Quhen thai will thaim for wynnynng set,
 And rekles of gud faith to be,
 Quhare thai can thare avantage se.

(T. III, p. 96.)

retenir aucun des passagers, ils furent tous pris. Jacques fut envoyé à Henri IV, qui régnait alors en Angleterre. Le roi reçut le prince honnêtement; il ordonna qu'il fût bien traité. Le comte d'Orkney fut autorisé à rentrer en Écosse, de même le jeune Alexandre de Seton, plus tard lord Gordon. Mais le prince dut demeurer en Angleterre; et avec lui demeurèrent William Giffard et quelques autres :

Bot oure Prynce behovit thare still
 Bide the king off Ynglandis will :
 And Williame Giffarte that squayre
 Bot few ma than bad wyth hym thare.

Aucun récit contemporain n'est aussi précis et aussi minutieux que celui-là, aussi clair, aussi vraisemblable. Wyntoun n'est naturellement pas à l'abri d'erreurs, mais, s'il en a commis dans ce passage, elles sont certainement réduites à un minimum et son récit est, entre tous et de beaucoup, le plus digne de foi. Sur nombre de points, des documents authentiques confirment ses assertions, quelques-uns même trouvés récemment par des adversaires de notre théorie. Le point sur lequel il insiste le plus est la trêve; il s'étend longuement à ce sujet; il prend bien soin d'indiquer qu'il ne se réfère pas à une trêve quelconque; moins encore à de simples pourparlers en vue de trêve comme on en suivait perpétuellement entre les deux pays; moins encore à une trêve imaginaire comme celle de Walsingham. Il parle d'une trêve réelle et authentique, confirmée « *fermly fastnyt*, » par terre et par mer, « *bath on sé and land*, » et qui devait se terminer le jour de Pâques au soir, 1405.

Or, à la différence de la trêve de Walsingham, celle-là existe; nous avons les documents qui la concernent¹, et elle devait se terminer au jour et à l'heure qu'indique Wyntoun. L'indenture qui la consacre fut établie à Pontefract le 6 juillet 1404 : « *This indenture maad atte Castel of Pountfreyt, the sexte day of Juy, the yeer of our lord Jesu Crist a thousand foure hundred and four.* » Les commissaires des deux pays décident « qu'à dater du vingtième jour de ce présent mois de juillet, au lever du soleil, jusqu'au jour de Pâques suivant, au coucher du soleil, — the

1. Ils sont à leur date dans les *Fœdera*; leur date est parfaitement certaine et incontestée.

sonne goinge doun¹, — une trêve générale par terre et par mer sera observée vraiment et efficacement. » Les deux rois devront, pour confirmer la trêve, prêter serment en personne.

Dans cette négociation, les Écossais étaient représentés par deux commissaires dont le premier était le même David Fleming de Cumbernauld. Le 21 août 1404, le roi d'Angleterre désigne deux délégués pour aller recevoir en Écosse le serment de Robert III. Le 15 septembre, Henri IV accorde des sauf-conduits aux négociateurs écossais David Fleming et « William de Morhede, de Scotia, milites, » pour venir en Angleterre. Le 18 du même mois, Henri déclare avoir reçu des susdits Fleming et Morhede, venus « ad sacramentum nostrum in hac parte capiendum, » une lettre de Robert III, datée du 20 août, approuvant la trêve, que, pour sa part, Henri confirme à son tour.

On remarquera la présence dans toutes ces négociations de sir David Fleming, ce parent de Robert III, qui avait toute sa confiance. Comment Fleming, qui avait négocié lui-même la trêve et savait mieux que personne le risque qu'il eût fait courir à l'héritier du trône, aurait-il pu, comme on le prétend (Brown, p. 50), embarquer Jacques au commencement de février 1406, alors qu'aucune trêve régulière n'existait à ce moment et que le danger était manifeste ?

On comptait tellement sur la trêve que le navire n'était pas armé, afin de mieux marquer du côté écossais, dit Wyntoun, le respect des engagements pris. Les faits confirment, sur ce point encore, l'assertion du chroniqueur : aucune résistance ne fut offerte : il n'y eut ni morts ni blessés ; on ne trouve aucune trace d'un combat quelconque. Si un comte d'Orkney, un Giffard, qui avait été maréchal de la reine Annabella, mère de Jacques, et les autres gardiens du jeune prince ne risquèrent aucun combat pour sa protection, c'est sans doute que toute résistance était impossible, qu'ils n'avaient aucun moyen de défense et qu'ils comptaient sur la trêve.

À ce propos, et sous la même rubrique 1405, Wyntoun raconte incidemment, comme on a vu, la mort de Fleming. On lui a reproché d'avoir commis en cela une erreur ; la mort de Fleming serait du commencement de 1406. Il est possible qu'il ait commis

1. « Tyll evyn on the next Pasch day, » dit Wyntoun presque dans les mêmes termes.

en effet une erreur, cela tontefois est très douteux. Pour montrer que Wyntoun se serait trompé d'année, on signale la date de l'acte qui envoie le fils de Fleming en possession du château de Cumbernauld, 2 avril 1406¹. Mais il est possible que des délais se soient écoulés entre la date de la mort et l'envoi en possession ; nous n'avons, d'autre part, aucun document authentique dans lequel Fleming joue un rôle ou soit représenté comme vivant après mars 1405 ; la seule pièce le concernant qui nous ait été conservée, à ce qu'il semble, pour cette année-là, est du 10 janvier². On observera, d'ailleurs, qu'il s'agit ici d'une histoire incidente³ et non de ces faits principaux sur la date desquels Wyntoun insiste, s'étant évidemment renseigné de son mieux, comme pour la date d'expiration de la trêve ou la mort de Robert III.

On a allégué enfin que Fleming dut vivre pendant toute l'année 1405, parce que le vieux comte de Northumberland, rebelle et réfugié en Écosse, aurait quitté ce pays sur un avis de Fleming l'informant qu'il allait être livré à son maître, Henri IV, en échange de prisonniers écossais. Northumberland n'étant venu en Écosse que dans le courant de 1405 (il était encore à Berwick le 11 juin de cette année)⁴, Fleming, qui lui conseilla de chercher un autre refuge, ne pouvait avoir été tué au printemps.

1. Wylie, *History of Henry IV*, II, p. 386. M. Wylie, qui est en faveur de la date 1406, voit, au point de vue de sa propre thèse, une difficulté dans un compte du 18 mars 1405 où Fleming est désigné comme mort : « Dominus quondam David Flemyng » (*Exchequer Rolls of Scotland*, III, p. 615) ; il l'explique en disant que c'est une erreur et qu'on en pourrait signaler d'autres dans ces rôles. Cet argument serait en faveur de mon hypothèse ; mais je ne saurais en tirer parti, car il repose sur une confusion : il s'agit, en réalité, dans le compte en question, de 1405 vieux style ; la vraie date est 1406. Le savant éditeur de ce texte lui assigne comme date « Perth, thursday 18 march 1405 ; » la preuve (s'il en était besoin) qu'il s'agit bien de 1406 est que cette année-là le 18 mars était un jeudi et qu'en 1405 c'était un mercredi.

2. Wylie, t. II, p. 373, note 4.

3. Sur cet incident, les témoignages de Walsingham et de Bower sont encore bien plus incertains. On a vu celui de Walsingham. Quant à Bower, avec son insouciance habituelle en matière de dates, il fait prendre Jacques par les Anglais le 13 mars et il ajoute que Fleming, après l'avoir vu monter à bord, fut tué en embuscade, comme il retournait chez lui, et que ce fait eut lieu le 14 février. Ou bien l'événement eut lieu avant l'embarquement, ou bien il n'aurait pas eu lieu tout de suite après, car il ne pourrait s'agir que de février 1406. Le *Registrum Episcopatus Glasguensis* date, comme on a vu plus haut, cet événement de 1405.

4. Voir, dans les Rôles du Parlement (19 juin 1406), l'énumération des méfaits de Northumberland et de Bardolph. Le comte a, par lettres datées de « Ber-

La vérité est que, si la fuite de Northumberland en pays de Galles est certaine¹, l'anecdote du conseil donné par Fleming ne l'est pas. Walsingham la raconte ; mais Wyntoun, mieux placé que le chroniqueur anglais pour connaître un incident survenu en Écosse, est muet sur ce bruit qu'il considèrerait sans doute comme une « falshed or hethyng. » Bower n'en dit rien non plus. Quant au *Liber Pluscardensis*, qui d'ordinaire se borne à résumer Bower, non seulement il ne dit rien du prétendu conseil donné à Northumberland par Fleming, mais il attribue la mort de ce dernier à une cause absolument différente.

Un peu plus loin enfin, dans son récit, Wyntoun mentionne encore un fait que corrobore un document authentique. Il dit que le comte d'Orkney, qui avait été pris avec Jacques, fut aussitôt relâché :

And the Erle of Orknay
Wes frethit thare to pas his way.

Or nous avons une charte de Robert III, datée de Linlithgow 28 mai 1405, délivrée en présence de (notamment) : « Henrico de Sancto Claro, comite Orcadie². » Henry Sinclair, comte d'Orkney, avait donc été libéré, et il était rentré en Écosse, ce qui cadre avec le dire de Wyntoun.

wik-sur-Twede, le xi jour de jun, l'an de grace mil CCCC et quint, » nommé, « en destruccion nostre seigneur le Roy, » des délégués pour traiter en son nom avec Robert III, « qi darrein morust ; » puis il a passé en Écosse, complotant là contre les Anglais ; maintenant (1406), il est « notoirement adherand et de conseil et covyn avec les rebelles nostre seigneur le Roy en Gales » (*Rotuli Parliamentorum*, III, p. 604). Voir aussi, dans les *Proceedings and ordinances of the Privy Council of England* (Londres, 1834, t. I, pp. 264, 275), les lettres par lesquelles Henri IV rend compte au conseil de l'effet de ses « canones » sur les châteaux de Northumberland (2 juillet 1406).

1. Il laissa derrière lui son petit-fils et héritier, fils d'Hotspur. Cet enfant l'avait précédé en Écosse et semble avoir été, pour un temps (comme le dit Bower, le compagnon de Jacques à Saint-Andrews. On a une charte montrant que l'héritier de Northumberland était en Écosse dès le 18 janvier 1404 (Wylie, *History of Henry IV*, t. II, p. 264, note 8). Le *Liber Pluscardensis*, qui suit d'ordinaire Bower, se sépare sur ce point de lui. Ce dernier, tombant dans les confusions de dates qui lui sont habituelles, prétend que le jeune Percy arriva en Écosse en même temps que son grand-père (lequel arriva seulement en 1405). Le *Liber Pluscardensis* indique que les deux vinrent à des époques différentes ; Jacques trouva à Saint-Andrews Henry Percy : « Cum eo coaetanus ejus Henricus de Percy quartus qui profugus fuit in Seociam ; post mortem patris missus erat a parentibus ad securitatem personae suae » (éd. Skene, 1877, t. I, p. 346).

2. *Erchequer Rolls of Scotland*, t. III, p. 624.

Tous ces faits et toutes ces dates concordent avec les indications que nous fournit le *Kingis Quair*. J'avais passé de trois ans à peu près l'âge d'innocence, dit le poète; né dans l'été de 1394, il avait en effet dix ans au commencement de l'année 1405.

Le soleil parcourait, au moment du départ, le signe du Bélier, c'est-à-dire que le voyage débuta après le 11 mars, date à laquelle, au commencement du xv^e siècle, le soleil entrait dans le Bélier. Jacques fut pris, dit Wyntoun, le jour des Rameaux 1405 (qui tombait cette année-là le 12 avril). Les deux témoignages concordent : le voyage jusqu'à son dernier jour fut accompli sous le signe du Bélier. Si l'on trouve que l'écart est relativement grand, entre ces deux dates, pour une expédition sitôt interrompue, il faut remarquer que, en premier lieu, le voyage se fit en deux fois; il y eut d'abord le passage de North-Berwick au Bass-Rock, puis, après un temps d'attente, le départ définitif¹; en second lieu, les vers du « Cahier du Roi » ne signifient pas que le soleil venait tout juste d'entrer dans le Bélier, mais que l'astre était en train de parcourir ce signe².

Ma captivité, dit le poète, dura, sans consolation, sans « relesche of my smerte, » pendant à peu près l'espace de deux fois neuf ans :

Nere by the space of yeris twise nyne.

Le vague de l'allusion ne permet pas de l'identifier d'une manière bien certaine; en tous cas, elle ne contredit en rien les faits, quelque sens qu'on lui donne. — Dix-sept ou dix-huit ans après sa capture, Jupiter prit pitié du prince. — Peut-être veut-il dire qu'à ce moment il s'éprit de Jeanne de Beaufort et eut cette vision enchanteresse qui fit le bonheur de sa vie : elle aurait donc eu lieu en 1422 ou 1423, dix-sept ou dix-huit ans après 1405; Jacques était en France pendant la majeure partie de 1422, mais

1. Bower fait sur ce point le même récit que Wyntoun. Robert envoya son fils « in una bargia ad confoederatum suum dominum Carolum Francorum Regem ut ibidem moribus imbutus, cum aetatem virilem attingeret securius rapatriaret, et regnum suum prudentius gubernaret. Expectans itaque princeps opportunitatem navis apud insulam le Bas, ibidem cum suis navem ascendit. »

2. Je suis tout à fait de l'avis de M. Brown, qui dit que les vers du poème semblent bien indiquer que le soleil ne commençait pas, juste à ce moment, sa course dans le Bélier, « but was already in it, » p. 54.

il paraît être rentré en Angleterre à l'automne¹. Le fait qu'il décrit dans son poème sa vision comme une vision du mois de mai n'empêcherait pas de croire qu'elle eût pu avoir lieu en toute autre saison; mai était alors, comme le songe, une sorte de nécessité poétique. Peut-être aussi fait-il allusion simplement à sa délivrance de captivité, décidée, en principe, dès le début de 1423 et, en fait, le 10 septembre de cette année, juste deux fois neuf ans après le commencement de « ses prisons. »

Enfin, un dernier argument en faveur de l'habile faussaire a été tiré d'un vers où le poète semble, a-t-on dit, prévoir sa fin tragique et l'effort héroïque de Jeanne de Beaufort pour l'arracher au danger dans la catastrophe qui termina sa vie : « From the deth hir man sche has deffendit. » Prédiction invraisemblable si l'œuvre est du roi, dit M. Brown; mais très naturelle chez notre faussaire, qui n'a, lui, aucune peine à prédire — le passé (p. 53).

Le fait est que les événements subséquents ont permis de voir dans ces vers un sens touchant et prophétique; mais ils ne l'avaient pas sous la plume du roi. Il dit dans son poème ce qu'ont dit tous les amoureux d'alors et beaucoup d'autres depuis; ils vont mourir de leur peine; mais la faveur de la femme aimée les sauve de la mort. C'est tout juste ce qu'exprime l'auteur du « Cahier du Roi; » je suis en danger de mort, avait-il dit à la déesse Vénus; si je ne revois pas la jeune fille, je mourrai : « Do me nocht to deye » (str. 103). Il la revoit; la jeune fille est à lui; « cette fleur » le sauve de la mort :

And thus this floure, I can seye [you] no more,
So hertly has unto my help attendit
That from the deth hir man sche has deffendit.

(Str. 187.)

Conclusion.

Le nouvel examen que nous venons de faire nous ramène à nos conclusions premières : le héros et l'auteur du *Kingis Quair* sont une seule et même personne. C'est ce Jacques I^{er}, roi d'Écosse, à qui l'unique ms. de la Bodléienne attribue, à deux reprises, le

1. La dernière mention de son séjour en France est du 1^{er} octobre 1422 (Brown, p. 95).

poème, ce roi dont Bower vante les goûts littéraires, à qui Major, bien renseigné, attribue expressément le Cahier, « artificiosissimum libellum, » consacré à la reine avant qu'elle devînt sa femme, témoignage que confirme l'ennemi de Major, Buchanan, lequel eût toutefois souhaité au roi une diction plus châtiée, — plus digne sans doute du temps de la Renaissance, où vivait Buchanan.

Pour détruire ces témoignages concordants, on nous dit que les scribes du manuscrit ont pu se tromper, on attribue à Major des erreurs qu'il n'a pas commises, on relève dans le Cahier une faute de chronologie extrêmement contestable et qui, à notre avis, ne prouverait rien, même si elle était certaine. On révoque en doute la réalité de la tendresse de Jacques pour sa fiancée, on tâche de démontrer que la scène n'a pu se produire à Windsor; comme si l'auteur du poème était pour quoi que ce fût dans cette localisation et comme si, Windsor exclu, la scène n'eût pu se produire ailleurs, fût-ce même, puisqu'il s'agit d'un poème, au pays de poésie. On nous montre que le dialecte de l'auteur est le dialecte d'Écosse mélangé de mots, formes et idiotismes anglais, et on nous dit que le petit prince avait dû perdre, vers la fin de sa captivité, tout souvenir de sa langue maternelle; comme si la présence de serviteurs ou de compagnons écossais n'avait pu lui permettre de conserver le langage de sa patrie, le seul qu'il parlât au moment de sa capture. On nous dit qu'il copia la *Court of Love*, poème écrit longtemps après sa mort, et on n'en donne, en vérité, pas la moindre preuve.

Notre foi dans le poète-roi demeure entière. Trop de témoignages concordent et ils sont trop sérieux; l'éclipse très relative que subit sa renommée poétique est beaucoup moins surprenante que celle dont souffrit Charles d'Orléans, bien plus « poète de profession » cependant que Jacques I^{er}. Les sentiments qu'il exprime dans son « Cahier » viennent d'un cœur tendre et aimant, et c'est précisément ce cœur-là que reconnaît dans le roi, bien des années après, un témoin tout à fait indépendant, le Français Regnault Girard, qui passa un an à sa cour. Son style et sa diction, ce mélange d'écossais et d'anglais sont exactement ce qu'on pouvait attendre d'un jeune Écossais captif en Angleterre.

D'ailleurs, à cette réalité tangible, qui oppose-t-on donc? car, après tout, le poème existe et quelqu'un l'a écrit. Un faussaire inconnu, être singulièrement contradictoire et merveilleux, doué

des plus hautes qualités littéraires et tellement modeste qu'il se serait plu à mettre sous le nom d'un autre son chef-d'œuvre : modestie d'autant plus rare qu'il aurait vécu vers le temps de la Renaissance, à un moment où la personnalité des auteurs s'affirmait de plus en plus hautement. Il aurait pris la peine de se composer un dialecte artificiel afin que son pastiche trompât mieux ses lecteurs. Bien plus, quoiqu'il copiât la « Cour d'Amour » au point d'y prendre par distraction le vers sur la différence de rang entre la jeune fille et son fiancé, cependant il aurait été assez ingénieux et assez attentif pour changer le *ton* du poème. Pour des détails insignifiants, rubis ou émeraudes, il n'eût pu se passer de son prétendu modèle ; pour ce qui est le plus difficile et le plus délicat, il s'en serait écarté avec un talent admirable. Les descriptions de la jeune fille dans le « Cahier » sont aussi chastes et aussi pures que celles de Pétrarque décrivant Laure ou celles de Dante décrivant Béatrice. Le poète aime, il respecte celle qu'il aime, et cela cadre bien (comme pour Dante et Pétrarque) avec l'hypothèse d'un amour vrai et pur chanté par le jeune homme qui l'éprouva. Le prétendu modèle qu'aurait suivi l'auteur du *Kingis Quair* offre des tableaux tout différents lorsqu'il fait le portrait de sa Rosial imaginaire ; il dépeint ses lèvres, qui appellent les baisers, des lèvres qui sont « fatte » à souhait et non pas « thynne ; » il ne dira rien de ses beautés cachées, se contentant de se le représenter « en esprit¹. » Le faussaire de M. Brown aurait compris ici, par un merveilleux instinct, qu'il fallait s'écarter de son modèle ; il aurait adopté le langage du roi et se serait admirablement pénétré de ses sentiments, si admirablement, en vérité, que la conclusion s'impose ; le roi et le poète ne font qu'un.

Et pourquoi tant de peine ? Quel profit espérait ce faussaire si habile (et si distrait), ou quel amusement ? Ce qu'on eût pu attendre d'un faussaire, c'est juste l'inverse : découvrant des poésies par Jacques I^{er}, inconnues de tous, il eût été tenté de se les approprier ; c'est ce qui s'est produit, non pas en hypothèse, mais dans la réalité des faits, pour Charles d'Orléans.

1. With pregnant lippes, and thike to kisse percas ;
 For lippes thynne, not fatte, but ever lene,
 Thy serve of naught, thay be not worth et bene...
 I hold my pease of other thinges hidde :
 Here shal my soule, and not my tong, bewraye.

(Vers 714, 806.)

L'anonyme de M. Brown est inexplicable. Non moins surprenant dans ses maladresses que dans ses habiletés, il se serait dépouillé volontairement et sans motifs de la gloire qui lui revenait; « makar » ignoré de tous, de ses contemporains Dunbar et Lyndesay et de toute la postérité, il aurait refusé pour lui-même l'auréole de poète et l'aurait donnée à un roi qui n'aurait jamais fait de vers.

Nous croyons, quant à nous, qu'à l'exemple de ces anciens « makars, » dont il a voulu accroître la liste, M. Brown a fait un voyage au pays des songes. Il n'a pas été de ceux, dont parle Browning, qui, redescendus sur terre, « cannot tell the world. » Il a parlé et il a bien fait; son voyage accompli à bonne intention valait la peine d'être conté. Mais beaucoup préféreront sans doute Jacques I^{er} à l'habile faussaire; ils aimeront mieux croire à une réalité terrestre qu'au météore aperçu par M. Brown; ils préféreront le « Scotorum regem illustrissimum » à un merveilleux anonyme, à une chimère, une ombre.

J. J. JUSSERAND.

MÉLANGES ET DOCUMENTS

UNE POLÉMIQUE HISTORIQUE EN ALLEMAGNE.

« L'érudition, » dit M. Louis Havet dans la belle préface qu'il a mise en tête des œuvres de son frère, « est une science, au sens le plus rigoureux du mot, aussi science que la physique ou l'algèbre. Elle diffère des autres, — celles qu'on appelle improprement *les sciences*, avec l'article défini, — par l'objet, par l'application, mais non par la méthode. » Certains esprits douteront peut-être qu'il y ait identité absolue entre les procédés empiriques auxquels le diplomate a recours pour dater une charte et les calculs de l'astronome qui détermine les mouvements d'une planète. Mais, au fond, tout le monde demeurera d'accord, avec M. Havet, que la méthode employée par les érudits est une méthode scientifique et que la critique historique telle qu'elle est pratiquée de nos jours mérite pleinement le nom de science.

Cependant, la critique historique, ou, si l'on veut, *l'histoire-érudition*, n'est pas toute l'histoire. Elle n'existe pas pour elle-même. Elle n'a pour but que la découverte des faits. Et, ces faits, il ne lui appartient pas de les mettre en œuvre, d'établir entre eux des rapports de causalité, de reconstruire avec eux le passé dans sa réalité vivante. La critique fournit des matériaux à l'histoire proprement dite, à *l'histoire-récit*. Cette tâche accomplie, elle ne va pas au delà. Pour important, pour essentiel qu'il soit, son rôle, malgré tout, demeure subordonné. L'authenticité des textes établie, les sources critiquées, la chronologie des événements fixée, il reste encore à *faire* l'histoire.

Et c'est là une nécessité à laquelle il est impossible d'échapper. On aura beau se retrancher derrière des scrupules scientifiques, alléguer l'insuffisance de nos connaissances, la vanité, le caractère éphémère et provisoire de toute synthèse, proclamer qu'on ne peut et

qu'on ne doit pas aller au delà du simple inventaire des résultats fournis par l'érudition, malgré tout, la tendance invincible qui pousse l'homme à s'intéresser à son passé sera la plus forte, et, à côté des purs critiques et des purs antiquaires, il y aura toujours des historiens. Il y en a toujours eu d'ailleurs, et chacun sait que, si la critique est relativement récente, l'histoire, au contraire, est fort ancienne, presque aussi ancienne que la poésie. Comme celle-ci, en effet, elle répond à un besoin de notre nature. L'intérêt qu'elle excite n'est pas, comme celui *des sciences*, exclusivement intellectuel. La position de l'historien devant son sujet est très différente de celle de l'astronome, du physicien ou du chimiste devant le leur. Physicien, chimiste, astronome étudient des séries de phénomènes étrangers à la société; rien ne les trouble dans leurs recherches et, quelque passion qu'ils y mettent, leur regard reste toujours calme et froid. Le point de vue auquel ils se placent est déterminé par l'état même du développement de la science au moment où ils s'y placent : chacun part des résultats acquis par ses devanciers et les enrichit de nouvelles découvertes.

Combien il en est autrement de l'historien ! Au lieu de se trouver en dehors de la société, son sujet est la société elle-même. Il doit comprendre et raconter des événements dont les facteurs sont des hommes comme lui, des peuples comme celui auquel il appartient. Si impartial qu'il s'efforce d'être, si détaché qu'il se trouve des passions religieuses, politiques ou nationales de ses contemporains, qui ne voit pourtant que l'objectivité complète lui est interdite ? Quoi qu'il fasse, en effet, l'esprit public de son temps réagit sur lui. Si forte que soit son individualité, il ne peut échapper au milieu social qui l'entoure. Dans son œuvre s'exprime nécessairement son époque. Sa manière d'envisager le passé lui est imposée par son temps. Le point de vue auquel il se place n'est pas déterminé, comme dans *les sciences*, par l'état du développement des connaissances, mais par l'état de civilisation du public auquel il s'adresse et auquel il appartient lui-même. Aussi, tandis que le progrès des sciences est continu, l'histoire obéit à une sorte de loi de recommencement perpétuel¹. Chaque époque ne refait pas les mathématiques, la physique ou la chimie, mais chaque époque refait l'histoire, la transpose, en quelque sorte, dans un ton qui lui soit approprié. Une phase sociale déterminée ne suppose pas nécessairement tel degré de développement des sciences

1. Je ne parle naturellement pas ici de l'érudition, dont les progrès sont aussi continus que ceux des sciences.

exactes, mais elle suppose nécessairement telle espèce de conception historique. L'historien est dominé à son insu par les idées religieuses, philosophiques, politiques qui circulent autour de lui, et il serait facile de montrer par exemple que l'Histoire universelle de Bossuet, le Siècle de Louis XIV de Voltaire, les œuvres de Guizot, d'Augustin Thierry, de Macaulay, de Droysen ou de Ranke, ne sont que des produits spécifiques de certains états de civilisation ou de culture nationale. Bref, on peut dater une conception historique comme on date, en histoire de l'art, les écoles et les styles.

Quelque différents qu'ils soient les uns des autres, les écrivains que je viens de nommer se ressemblent pourtant en un point essentiel. Ce qui attire invinciblement leur attention, c'est l'histoire politique. Qu'ils racontent la chute des Empires, comme Bossuet, ou les conflits des partis, comme Macaulay, ou les combinaisons de la diplomatie, comme Ranke, tous mettent également au premier plan l'histoire de l'État, c'est-à-dire d'un phénomène relativement artificiel et qui est bien loin de résumer en lui toute l'activité sociale. On comprend facilement, du reste, qu'il en soit ainsi. L'État, en effet, s'il n'est pas le plus puissant des liens qui réunissent les hommes, en est certainement le plus apparent et, si l'on peut dire, le plus extérieur. Par là même qu'il n'est pas naturel et spontané, que son maintien exige des efforts constants, que sa fragilité même le fait passer par des transformations perpétuelles, il sollicite nécessairement tout d'abord le regard de l'observateur. De plus, les idées philosophiques régnantes pendant la première moitié de ce siècle rendent compte très naturellement de la faveur exclusive dont jouit l'histoire politique. Elles portèrent les historiens à expliquer les événements par l'action des grands hommes et à ne considérer l'histoire que comme l'œuvre des forces morales ou intellectuelles.

Grâce au prestige de maîtres illustres, l'histoire politique a conservé jusque dans les dernières années, et conserve même encore en grande partie, une situation prépondérante. Cependant, depuis assez longtemps déjà, elle ne règne plus sans partage. Il n'est plus possible, en présence des résultats acquis par les sciences sociales, de réduire l'histoire à n'être que l'histoire de l'État et de ne pas y faire place, à côté des facteurs individuels et conscients, aux facteurs collectifs et inconscients¹. Des idées nouvelles s'emparèrent peu à peu des esprits. Des sociologues cherchèrent, sans y parvenir, à faire de l'histoire une

1. K. Breysig, *Ueber Entwicklungsgeschichte*, dans la *Deutsche Zeitschrift für Geschichtswissenschaft, Monatsblätter*, sept.-nov. 1896, p. 167.

science exacte, tandis que d'autres prétendirent, au contraire, lui enlever le nom de science et ne lui reconnurent qu'une valeur artistique. De leur côté, bon nombre d'historiens tentèrent de créer, sous le nom d'histoire de la civilisation, un tableau d'ensemble de l'activité sociale. L'intérêt de plus en plus vif qu'excitaient partout les problèmes sociaux et les questions économiques contribua, de son côté, à soutenir les efforts et à augmenter la confiance des novateurs, et ainsi, sous l'impulsion du développement scientifique et de l'esprit public, l'histoire entreprit une fois de plus de se transformer.

Une brochure, publiée en 1888 par le professeur Dietrich Schæfer, est un indice très clair de ce nouvel état de choses. Sous le titre *Das eigentliche Arbeitsgebiet der Geschichte*, M. Schæfer voulut défendre, contre l'invasion dont elles étaient menacées, les positions de l'école politique. Il prétendit montrer que l'histoire ne peut pas être que l'histoire de l'État, qu'elle doit étudier avant tout l'action des individus et qu'elle reconnaît dans les forces morales son moteur principal et essentiel. Il n'accordait à la psychologie des peuples, à l'histoire du droit, à l'histoire économique, que le rang de sciences auxiliaires distinctes de l'histoire proprement dite. Le plaidoyer de M. Schæfer fit grand bruit. M. Eberhard Gothein lui répondit et, dans un travail très remarquable¹, soutint que l'histoire politique ne forme qu'un chapitre et l'histoire de la civilisation qu'une manifestation spéciale de l'activité humaine, et que la tâche de l'historien consiste à démêler, sous la complexité des faits sociaux, les idées qu'ils expriment.

C'est vers la même époque que commença de paraître la *Deutsche Geschichte* de M. K. Lamprecht. De 1891 à 1895, six volumes se succédèrent, menant l'histoire d'Allemagne jusqu'à la fin du xv^e siècle. Dès 1896, une seconde édition attesta la faveur que l'ouvrage avait rencontrée dans le public². Cette faveur est caractéristique, car le livre de M. Lamprecht affichait franchement des tendances toutes nouvelles. L'auteur rompt décidément avec l'école de Ranke. Il conçoit l'histoire d'Allemagne comme l'œuvre collective de la nation allemande, comme le produit d'une évolution d'états socio-psychiques s'engendrant les uns les autres et auxquels se ramène la diversité infinie des événements politiques, des faits économiques, des courants religieux, des mouvements artistiques, scientifiques et littéraires de chaque époque.

Une conception si diamétralement opposée à celle qui avait dominé

1. *Die Aufgaben der Kulturgeschichte*. Leipzig, 1889.

2. Voir plus loin un compte-rendu détaillé de l'ouvrage de M. Lamprecht.

jusque-là ne pouvait passer sans protestations. Les disciples de Ranke, les *Jungrankianer*, pour employer l'expression par laquelle ils se désignent eux-mêmes, l'attaquèrent résolument. Une polémique s'engagea, d'ailleurs assez confuse et à laquelle il semble que des considérations personnelles n'aient pas toujours été étrangères¹. Jusqu'ici, l'offensive s'en est tenue à la critique. Elle a entrepris de ruiner les idées de l'adversaire, elle n'a pas formulé les règles d'une méthode destinée à remplacer la sienne. De son côté, M. Lamprecht a cherché à justifier le bien-fondé de ses principes. Ses brochures, intitulées *Alte und neue Richtungen in der Geschichtswissenschaft* et *Was ist Kulturgeschichte?*² (1896), traitent des plus hautes questions qui puissent intéresser un historien. Écrites par un penseur dont ses contradicteurs les plus passionnés reconnaissent unanimement la haute valeur, par un homme qui a fait ses preuves comme érudit et à qui on ne peut reprocher de parler de l'histoire sans l'avoir pratiquée, elles méritent à coup sûr d'être connues en dehors de l'Allemagne.

On peut aisément caractériser la méthode de M. Lamprecht. Elle consiste à considérer l'histoire du point de vue des sciences sociales. Dès lors, au lieu de mettre l'individu au premier plan et de voir dans l'État l'objet essentiel des recherches historiques, on s'attachera avant tout à expliquer le développement national d'un peuple par les facteurs naturels et collectifs dont il est le résultat. La psychologie des peuples et la sociologie montrent que le développement social est conditionné, non seulement par le climat, le sol, la faune, la flore, etc., mais aussi par un certain nombre « de manières d'agir, de penser et de sentir extérieures à l'individu et s'imposant à lui. » L'action

1. F. Rachfahl, *Deutsche Geschichte vom wirthschaftlichen Standpunkt* (*Preussische Jahrbücher*, janvier 1896). — M. Lenz, *Lamprecht's Deutsche Geschichte* (*Historische Zeitschrift*, XLI). — H. Finke, *Die kirchenpolitischen und kirchlichen Verhältnisse zu Ende des Mittelalters nach der Darstellung K. Lamprechts* (*Römische Quartalschrift*, IV, suppl.) et *Genetische und klerikale Geschichtsauffassung*. Münster, 1897. — G. Hintze, *Ueber individualistische und kollektivistische Geschichtsauffassung* (*Historische Zeitschrift*, XLII).

2. Tirage à part de la *Deutsche Zeitschrift für Geschichtswissenschaft*, 1896. — Il faut ajouter à ces deux travaux quelques courts articles publiés par M. Lamprecht dans la revue *Die Zukunft : Das Arbeitsgebiet geschichtlicher Forschung* (n° du 27 au 4 avril 1896); *Die geschichtswissenschaftlichen Probleme der Gegenwart* (n° du 7 au 14 nov. 1896); *Eine Wendung im geschichtswissenschaftlichen Streit* (n° du 14 au 2 janvier 1897). — Les idées exposées par M. K. Breysig, dans son article *Ueber Entwicklungsgeschichte*, se rapprochent beaucoup de celles de M. Lamprecht.

des premiers est constante, celle des secondes est variable. Les États socio-psychiques sont vivants. Le milieu social dans lequel les individus sont plongés n'agit pas seulement sur eux par le dehors ; il ne constitue pas un ensemble de conditions passives, il vit dans les individus, il se réalise dans chacun d'eux. Dans l'ordre économique comme dans l'ordre spirituel, l'individu n'est isolé que par abstraction. Il reçoit du groupe social auquel il appartient sa manière d'agir et sa façon de penser. La société est l'élément universel et primitif, l'individu le phénomène contingent et passager. Bref, pour parler comme Lazarus, l'esprit est l'œuvre commune de la société.

C'est dans la nation que réside l'esprit collectif ou *objectif* qui se manifeste dans chacun de nous. C'est donc de l'étude de la nation qu'il importe de partir. On ne considérera pas les sociétés comme une simple juxtaposition d'hommes, mais comme des êtres doués d'une vie spirituelle propre. De même que les histoires particulières ne seront plus des histoires d'États, mais des histoires de nations ; de même aussi l'histoire universelle ne sera plus l'histoire générale de l'humanité, mais l'histoire des actions réciproques que les nations exercent les unes sur les autres.

Est-ce à dire que l'historien n'aura plus à tenir compte des personnalités ? Non, sans doute, et c'est par là que son rôle diffère de celui du sociologue, préoccupé seulement de l'étude des faits sociaux. Il est trop évident qu'à côté de la psychologie des peuples, la psychologie individuelle conserve ses droits et que ce serait faire violence à l'histoire que de la réduire à n'être tout entière que le récit de l'œuvre collective et anonyme des nations. Certains individus dépassent toujours le niveau commun de leur époque, s'élèvent au-dessus de l'esprit public, sont actifs et créateurs. Du reste, même sur ces génies créateurs, on reconnaît l'influence de l'esprit collectif. « Une haute individualité est une synthèse d'idées universelles. Et, si elle s'impose et fournit comme un modèle idéal à la conscience nationale, c'est qu'elle répond aux secrètes aspirations de cette conscience et donne un corps à ses rêves. Si difficile qu'il soit de lui rendre avec précision ce qui lui appartient, l'esprit public vit assurément dans ce qu'il a de plus individuel, dans l'acte de génie¹. » Il faut reconnaître, d'ailleurs, que l'homme de génie restera toujours en partie inexplicable. Il n'est saisissable que par un effort d'aperception. En ce qu'il a de singulier, il ne relève pas de la science : il représente dans l'histoire l'élément irréductible et inconnaissable.

1. C. Bouglé, *les Sciences sociales en Allemagne*, p. 31.

Telles sont, brièvement exposées et ramenées à leurs principes essentiels, les idées directrices de la méthode de M. Lamprecht. On voit qu'elles correspondent exactement au degré actuel du développement des sciences sociales. Le problème qui se pose, c'est de trouver dans l'histoire même son explication, de découvrir empiriquement les causes immanentes qui en déterminent l'évolution. La psychologie des peuples et la sociologie peuvent seules nous aider à résoudre ce problème : elles sont pour l'histoire ce que les mathématiques, par exemple, sont pour la physique.

Sans doute, la différence est grande entre l'historien et le physicien. Les mathématiques fournissent à celui-ci un instrument d'une rigueur absolue ; les sciences sociales, au contraire, encore dans l'enfance et dans le devenir, ne mettent à la disposition de celui-là que des probabilités et des hypothèses. Qu'importe, d'ailleurs, s'il est vrai que l'hypothèse est la condition essentielle de tout progrès scientifique et si, du point de vue nouveau auquel on se place, on voit surgir une foule de questions, s'ouvrir des horizons inconnus et se rajeunir enfin ce sujet inépuisable de l'histoire ?

Un danger, il est vrai, doit être évité. En rapprochant l'histoire des sciences sociales, il importe de se garder de la confondre avec elles, de la noyer dans la sociologie et d'arriver ainsi à reconstituer une sorte de philosophie de l'histoire aussi vague qu'arbitraire. Ce danger, pourtant, ne semble guère à craindre. L'érudition et la critique ont acquis de nos jours un développement trop robuste et trop général pour qu'on puisse croire qu'elles cessent de veiller à l'intégrité du domaine confié à leur garde. C'est à elle, en définitive, qu'il appartient de contrôler les résultats de l'histoire-récit et de détruire les synthèses échafaudées sur des bases insuffisantes et avec des matériaux trop fragiles. Ainsi, les deux branches de l'activité historique se prêteront mutuellement leur concours : l'une par ses hypothèses et ses généralisations orientant les recherches sur des terrains nouveaux ; l'autre mettant en œuvre ces terrains et par l'étude patiente des faits confirmant ou infirmant les résultats entrevus. La première restera malgré tout l'œuvre de l'imagination scientifique, la seconde sera l'instrument de contrôle et de vérification. Laquelle est la plus essentielle ? On ne sait. Sans l'hypothèse et la synthèse, l'histoire reste un passe-temps d'antiquaires ; sans la critique et l'érudition, elle perd pied dans le domaine de la fantaisie.

On peut donc attendre, des idées nouvelles qui tentent aujourd'hui de s'introduire dans l'histoire, des résultats nombreux et féconds. Y a-t-il, du reste, entre ces idées et la conception courante une diffé-

rence aussi radicale que la polémique actuellement engagée en Allemagne pourrait le faire croire? Je ne le pense pas. A y regarder de près, on s'aperçoit que le débat roule avant tout sur la question de déterminer la part qui revient à l'action individuelle dans le développement historique. M. Lamprecht ne nie pas cette action, il prétend seulement en réduire le rôle. Au lieu de faire servir les événements collectifs à expliquer l'individualité, il cherche au contraire à ramener celle-ci à la collectivité. M. Monod exprimait naguère ici même des tendances analogues : « On est trop habitué en histoire, disait-il¹, à s'attacher surtout aux manifestations brillantes, retentissantes et éphémères de l'activité humaine, grands événements ou grands hommes, au lieu d'insister sur les grands et lents mouvements des institutions, des conditions économiques et sociales, qui sont la partie vraiment intéressante et permanente de l'évolution humaine, celle qui peut être analysée avec quelque certitude et dans une certaine mesure ramenée à des lois. Les événements et les personnages vraiment importants le sont surtout comme des signes et des symboles des divers moments de cette évolution; mais la plupart des *faits* dits *historiques* ne sont à la véritable histoire humaine que ce que sont au mouvement profond et constant des marées les vagues qui s'élèvent à la surface de la mer, se colorent un instant de tous les feux de la lumière, puis se brisent sur la grève sans rien laisser d'elles-mêmes. »

Cette rencontre d'un savant français et d'un savant allemand est significative. Elle prouve, ce semble, que l'orientation historique nouvelle a pour elle l'avenir.

H. PIRENNE.

1. *Revue historique*, juillet-août 1896, p. 325.

UNE HYPOTHÈSE SUR CHARLES XII.

Certains héros du dramaturge scandinave Ibsen nous font sentir, avec une particulière acuité, l'attrait de l'énigme. Nous les regardons s'agiter sur la scène, marquant des velléités d'acte, ébauchant des gestes, laissant tomber çà et là une parole qui révèle un coin d'âme, une pensée fragmentaire. Gestes et paroles sont multiples, obscurs, susceptibles d'interprétations diverses ou contradictoires. Même quand intervient un acte décisif, il ne nous éclaire pas complètement, parce que les mobiles en restent douteux. Nous bâtissons fiévreusement une hypothèse explicative qui se modifie au fur et à mesure de notre labeur. Tout entendu et bien pesé, elle demeure une hypothèse dénuée de certitude. Et comme il n'y avait là sûrement rien de vulgaire, nous demeurons obsédés de cette âme que nous sentons grande et que nous n'avons pas tout à fait comprise.

Charles XII, roi scandinave d'il y a deux siècles, nous offre le même plaisir décevant et passionné. Ses actes ne nous livrent pas son secret. Chacun d'eux semble indiquer une direction, un sens différents. Pris à part, aucun ne rend de lui-même une raison suffisante, à première vue du moins. Jamais ce grand taciturne n'a dit d'avance ce qu'il se proposait ni, après, ce qu'il avait voulu. Il n'a guère parlé que pour donner des ordres qu'il dédaignait de motiver. Ses lettres autographes, récemment publiées, complètent de traits intéressants sa physionomie extérieure, même son être moral et sensitif; elles laissent tout à deviner de sa politique. Les esprits peu exigeants se contentent en niant qu'il en ait eu une, en le traitant d'aventurier, de reître couronné qui parcourut l'Europe pour donner et recevoir des coups. Cela est bien bref et bien simpliste. Nous répugnons à admettre qu'il n'ait pas eu d'idées politiques, fussent-elles fausses. Les rois de son temps en trouvaient dans leur berceau. Il en a peut-être trouvé trop et de trop complexes dans le sien. Ce serait là tout le secret.

De fait, à considérer son action d'un peu près, il semble bien que nul moins que lui ne se soit défendu du passé, qu'il ait accueilli en lui, confusément, toutes les traditions des ancêtres et qu'il n'ait perdu la Suède enfin que pour avoir été le plus suédois de ses rois.

Charles XII est la guerre même, et cela d'abord est tout à fait suédois. Ce roi toujours botté, ceinturonné, sanglé dans une vareuse

de grosse étoffe, qui quitta sa capitale à dix-huit ans pour n'y jamais rentrer, qui n'eut pas de cour, pas de femme, qui ne vécut que chez l'ennemi ou en exil, ce roi-là apparaîtrait partout ailleurs comme un phénomène déconcertant; en Suède il est un produit naturel. Gustave-Adolphe, Charles X Gustave avaient donné déjà cet exemple d'un règne consacré tout entier à la guerre et, cinquante ans avant lui, le grand chancelier Oxenstierna disait : « La Suède a fait de la guerre la principale institution de l'État, ce qui ne s'est vu nulle part. » La guerre contre le Russe, le Polonais, le Danois, le Brandebourgeois, contre tous les voisins aux dépens de qui l'on avait fondé et contre qui il fallait défendre la Suède transbaltique, était la tâche perpétuelle et normale des souverains suédois. Elle était une nécessité. Charles XII l'a subie comme ses prédécesseurs et le début de son règne n'a fait que reproduire des choses déjà vues. La guerre est née pour lui de la très vieille question holsteinoise, de l'obligation de défendre le duché de Holstein, client et pour ainsi dire fief de la Suède, contre les convoitises du Danemark. Elle est devenue tout de suite une guerre de coalition, la Russie et la Pologne s'étant jointes au Danemark dans l'espoir de reprendre les provinces baltiques. Charles a battu les Danois et les a forcés à reconnaître l'indépendance du duc de Holstein. Puis il a chassé les Russes de l'Ingrie et de l'Esthonie par sa victoire de Narva. Puis il a expulsé de Livonie les soldats saxons d'Auguste II, qui était électeur de Saxe en même temps que roi de Pologne. Rien dans cette guerre, sauf la rapidité des succès de Charles XII, n'a surpris l'Europe. Par la façon dont elle fut entreprise et menée, elle répondait exactement à l'idée que l'on se faisait partout de ces querelles du nord et de la politique suédoise.

Mais alors Charles XII commence son odyssee en Pologne, en Saxe, en Ukraine, en Turquie, et c'est là que l'Europe s'étonne, que Voltaire ne comprend plus et qu'il est tentant de risquer une explication.

On le peut maintenant. Durant ces dernières années un mouvement historique très actif s'est produit autour de Charles XII, en Suède même. M. Carlson, par son histoire de la Suède sous les rois de la dynastie palatine, par ses monographies sur la campagne de Charles XII en Russie et sur les négociations de paix de 1709 à 1718, par sa belle publication aussi des lettres autographes de Charles XII, faite en 1893¹; MM. Beskow², Lagermark³ et bien d'autres, par

1. Carlson : *Sveriges Historia under Konungarne af Pfalziska Huset*; — *Om Fredsunderhandlingarne åren 1709-1718*; — *Karl den Tolfstes tåg mot Ryssland*; — *Konung Karl XII's Egenhandiga Bref*.

2. Beskow, *Karl den Tolfte*; — *Friherre von Görtz, Statsman och Statsoffer*.

3. Lagermark, *Karl XII's Krig i Norge*.

une foule de savants ouvrages, ont jeté une vive lumière sur l'époque caroline et sur la figure même du roi. Un historien anglais, M. Nisbet Bain, a synthétisé leurs travaux avec un rare bonheur dans une histoire de Charles XII parue il y a deux ans dans la collection qui s'intitule, en souvenir de Carlyle, les héros des nations¹.

Ceux qui veulent instituer une discussion sur Charles XII ont là à leur disposition les arguments essentiels. Ils peuvent en puiser peut-être de nouveaux dans les quelques documents français que nous possédons sur Charles XII et surtout dans les deux instructions que la chancellerie de Louis XIV rédigea pour MM. de Ricous et de Croissy, quand ils furent envoyés en Suède comme ambassadeurs de S. M. T. C. en 1707 et 1713. Il y a là une très pénétrante critique de la politique de Charles. Enfin, il ne sera pas inutile de relire attentivement les traités et conventions relatifs à cette période de l'histoire de Suède et imprimés dans le Corps diplomatique de Du Mont.

On aura ainsi l'action même de Charles XII dans toute sa vérité. Cela permettra de remonter jusqu'aux mobiles et de dégager les idées politiques, surtout si l'on veut se souvenir des anciennes traditions de la Suède, des siècles d'histoire que portait en lui l'homme de Narva et de Poltava.

*
**

A la fin de 1704, Charles XII prit ses quartiers d'hiver sur la frontière de la Courlande et de la république de Pologne, à Würgen, près de Libau. Là, il reçut des propositions de paix d'Auguste II et les repoussa. Le cardinal Radziejowski, archevêque de Gnesen et prince-primat de Pologne, lui écrivit pour lui représenter qu'il n'avait eu à faire en Livonie qu'à l'électeur de Saxe, que la république était en paix avec lui et qu'il devait respecter la frontière polonaise. Charles répondit en sommant la république de déposer Auguste II².

Cette détermination brusquement énoncée et dont il ne devait plus se départir scandalisa. Guillaume III d'Angleterre, le chef reconnu du protestantisme européen, écrivit au jeune roi une lettre paternelle pour le rappeler à la modération. Un grand nombre de Polonais hostiles à Auguste revinrent du coup à son parti. Les Suédois mêmes s'étonnèrent, exhortèrent leur roi à faire la paix avec la Saxe et la Pologne pour achever la défaite des Russes. On ne vit

1. Nisbet Bain, *Charles XII and the Collapse of the Swedish Empire*. London and New-York, G. P. Putnam's Sons, 1895.

2. Nisbet Bain, p. 93.

dans la conduite de Charles que l'effet d'une haine irraisonnée, d'un ressentiment aveugle contre le souverain qui l'avait traitreusement attaqué sans pouvoir alléguer de juste grief contre lui. Charles XII, sans doute, paraît avoir conçu une semblable rancune contre Auguste ; mais il eût pu la satisfaire autrement. En réalité il se souvenait que les rois de Suède avaient été faiseurs de rois en Pologne et il voulait reprendre sur la Vistule le rôle que ses ancêtres y avaient joué autrefois.

Presque du jour où les Wasa ont créé une Suède, ils ont tenté d'absorber la Pologne. Le second fils de Gustave Wasa, Jean III, épousa Catherine Jagellon, la dernière descendante de la grande dynastie polonaise. Par elle il se laissa ramener à la religion catholique. Ce ne fut pas sans penser au trône de Pologne. Quand le dernier roi Jagellon, Sigismond II Auguste, mourut en 1572, Jean de Suède brigua sa succession. Il échoua, se vit préférer Henri de Valois et, après lui, Étienne Bathory. Mais ce dernier ayant disparu à son tour en 1587, Jean III revint à la charge, présenta aux suffrages des Polonais son fils Sigismond, qui fut élu. Sigismond III de Pologne recueillit la couronne de Suède en 1592, à la mort de Jean. Il fut alors roi de Suède et de Pologne. Il régna à Varsovie et fit administrer la Suède par son oncle Charles.

Cette situation ne dura pas longtemps. Le duc Charles fut proclamé à Stockholm par les Suédois, qui ne reconnaissaient pas un Wasa dans le catholique Sigismond. Les deux couronnes furent de nouveau séparées. Mais le souvenir de leur réunion passagère ne s'éteignit point. De même que les Wasa de Pologne, Sigismond, Ladislas, Jean Casimir, maintinrent leurs droits sur la Suède, de même Charles IX et Gustave-Adolphe de Suède conservèrent des prétentions sur la Pologne. Gustave-Adolphe, par sa politique allemande, détourna la Suède de ces visées. Mais Charles X Gustave l'y ramena. On sait qu'il chassa Jean-Casimir de Pologne et prit possession de presque tout son royaume. Il fallut pour l'en chasser l'intervention des puissances voisines épouvantées et surtout un soulèvement général des Polonais que dirigea un héros national, le vaillant Étienne Czarniecki.

La réponse de Charles XII au cardinal-primat annonçait que ces temps étaient revenus. Charles publia une proclamation déclarant qu'il venait en ami de la république pour punir et déposer un roi félon ; il rallia autour de lui tous les ennemis d'Auguste, comme le grand Hetman de Lithuanie, Casimir Sapiéha ; il constitua un parti suédois. Entré le 14 mai 1702 à Varsovie, il y manda le cardinal-primat et lui intima l'ordre de convoquer une diète pour déposer

Auguste et élire un nouveau roi¹. Il lui fallut encore deux campagnes et les victoires de Clissow et de Pultusk pour être obéi. Enfin en 1704 le cardinal céda, la diète se réunit à Varsovie.

On savait déjà que Charles ne réclamait pas pour lui le trône de Pologne. Sa qualité de prince protestant l'en écartait. Il se contentait d'y placer un magnat qui lui obéit docilement. Il choisit d'abord le fils aîné du grand Sobieski, le prince Jacques, qui avait été le rival d'Auguste II et vivait exilé en Autriche. Mais Auguste para le coup en faisant enlever Jacques Sobieski et son frère Constantin, comme ils s'acheminaient à travers la Silésie vers la frontière de Pologne pour répondre à l'appel du roi de Suède. Il restait encore un Sobieski, Alexandre, le frère cadet de Jacques et de Constantin. Charles l'envoya chercher à Breslau par une armée suédoise. Mais Alexandre se déroba au périlleux honneur qu'on lui offrait. Charles désigna alors comme candidat le palatin de Posnanie, Stanislas Leczinski. Le 2 juillet 1704, la diète de Varsovie, dirigée par le ministre plénipotentiaire du roi de Suède, Arvid Horn, et protégée par les fusils suédois, proclama Stanislas².

C'était un simple fondé de pouvoir que Charles XII installait à Varsovie. Arvid Horn, avant l'élection, lui avait fait respectueusement observer que Leczinski ne pourrait pas se maintenir par lui-même, que le départ des Suédois entraînerait immédiatement la chute de ce « roi de carton » et que la présence perpétuelle de l'armée suédoise serait nécessaire pour étayer son trône tremblant : « J'ai l'intention, répondit le roi, non seulement de le mettre sur le trône, mais encore de l'y maintenir³. » Cette parole significative reçut son commentaire du traité d'alliance que Charles imposa à la république de Pologne le 18 novembre 1705. La république s'engagea à aider le roi contre le tsar jusqu'à ce qu'il eût obtenu de lui ample satisfaction ; le roi promit de ne pas retirer ses troupes de Pologne tant que Stanislas n'y serait pas solidement établi⁴. La Pologne tombait au rang de vassale. Elle devenait une véritable province suédoise, occupée par les armées, gouvernée par un lieutenant du roi de Suède, sans qu'aucun terme fût fixé à cette sujétion. Le roi qu'elle avait accepté agissait, dit un document contemporain, « plutôt comme le moindre officier de l'armée qui doit attendre et exécuter les ordres de son maître que comme un prince occupé de conserver sa couronne⁵. »

1. Nisbet Bain, p. 97-100.

2. Ibid., p. 120-125.

3. Ibid., p. 123.

4. Ibid., p. 134.

5. *Instruction du sieur de Ricous, envoyé par Louis XIV à Charles XII en*

Charles XII réalisait le rêve de Jean III et devenait *roi de Pologne*.

Il l'a été jusqu'au 28 juin 1709, jusqu'à Poltava. C'est là ce qui explique, pour cette phase de sa vie, sa conduite autrement inexplicable. Tous ses actes d'alors, absurdes de la part d'un roi de Suède, se justifient venant d'un roi de Pologne. Considéré comme tel, il agit en souverain sensé, en bon roi. Il s'occupe d'abord de défendre ses frontières de toute attaque. Il lui faut protéger la Pologne à l'est contre les Russes et à l'ouest contre un retour offensif des Saxons. Dans une campagne d'hiver, en 1705-1706, il déloge les Russes de Grodno et les poursuit en Volhynie. Puis il se retourne contre les Saxons, à la prière de Stanislas qui le supplie de le débarrasser à tout jamais d'Auguste II¹. Il entre en Saxe et deux mois lui suffisent pour imposer à Auguste le traité d'Altrandstadt du 24 septembre 1706. Auguste renonce à la couronne de Pologne; il reconnaît Stanislas comme roi; il annule solennellement toutes les mesures qu'il a prises comme roi de Pologne depuis l'invasion suédoise; il relâche les Sobieskis; il rend les ornements royaux. C'est là un traité tout polonais. Rares sont les clauses où l'on peut soupçonner qu'il a été dicté par un roi de Suède, comme celle qui interdit à Auguste II de jamais contracter d'alliance avec un ennemi de la Suède. Il ne stipule aucun dédommagement pour le tort qu'Auguste a fait à la Suède par son injuste agression en Livonie. Si bien que Charles XII paraîtrait n'avoir subjugué la Pologne que pour lui sacrifier la Suède, si l'on ne réfléchissait qu'en réalité ces sacrifices étaient faits non à la Pologne mais à la nécessité d'unir indissolublement la Pologne et la Suède contre les Russes et les Allemands.

*
* *

Charles XII avait mis Stanislas Leczinski à l'abri d'une attaque d'Auguste II. Cependant il resta encore un an en Saxe et il parut y oublier sa royauté polonaise pour d'autres rêves.

Si l'ombre de Jean III l'avait accueilli sur les bords de la Vistule, il retrouva sur l'Elbe celle de Gustave-Adolphe. Gustave-Adolphe avait voulu fonder à son profit l'empire luthérien d'Allemagne. La mort l'en avait empêché. Ses victoires n'en avaient pas moins établi la Suède en Allemagne. Dès lors, les rois de Suède s'étaient de plus en plus mêlés aux affaires germaniques, comme membres de la diète et garants des traités de Westphalie. Et maintenant les circonstances offraient à Charles XII un rôle prépondérant dans l'empire.

1707, imprimée dans Gefroy, *Instructions des ambassadeurs français en Suède*, p. 233.

1. Nisbet Bain, p. 140.

Il trouvait l'Autriche aux prises avec Louis XIV, dans une guerre décisive où toute l'Europe occidentale avait pris parti. Il ne fallait qu'une occasion pour qu'il y entrât à son tour. L'occasion se présenta. Les protestants de Silésie, opprimés par l'empereur, recoururent au héros luthérien campé à Altranstadt. Il prit en main leur cause, somma l'empereur Joseph de faire droit à leurs réclamations, et cela sur un ton comminatoire, fixant un délai pour la réponse.

Il pouvait, sur ce terrain, grouper autour de lui toute l'Allemagne protestante : « Les protestants de Silésie, » dit une instruction de Louis XIV, revenant, plus tard, sur ces événements, « ceux d'Allemagne l'auraient bientôt reconnu pour leur chef, s'il eût répondu à l'empressement que quelques-uns d'entre eux, principalement les princes de Saxe-Gotha et de Hesse-Cassel, témoignaient de voir ses armes employées en leur faveur¹. » Des souverains plus importants que ces deux petits princes recherchaient son appui, faisaient presque acte de vassalité envers lui. Le duc de Brunswick, créé électeur de Hanovre, et l'électeur de Brandebourg, élevé à la dignité de roi de Prusse, sollicitaient de lui, pour leur nouveau titre, une reconnaissance, presque une confirmation, qu'il leur faisait hautainement attendre. La Saxe vaincue était contrainte de se joindre aux clients de la Suède. Le traité d'Altrandstadt obligeait Auguste II, par son article 49, à voter toujours dans le même sens que le roi de Suède à la diète de Ratisbonne². Bientôt, si l'on en croit les documents français, tout un plan se formula dans l'esprit de Charles XII : « Il fit le projet, » dit l'instruction remise en 1715 au comte de Croissy partant pour la Suède, « de faire élire un roi des Romains de sa religion et d'établir ainsi la dignité impériale alternative entre les catholiques et les protestants. Les mesures pour y réussir étaient déjà prises entre le roi de Suède et les maisons de Brunswick et de Brandebourg. Il savait que plusieurs autres princes d'Allemagne le seconderaient. Il savait aussi que les sujets protestants de l'empereur en Bohême et en Silésie l'attendaient comme leur libérateur, qu'ils lui fourniraient dix mille hommes, et son intention était de passer à leur secours. » Enfin il eût profité de la guerre pour augmenter ses possessions en Allemagne, en faisant « valoir ses prétentions sur le comté de Weldentz, qu'il regardait comme usurpé par l'électeur palatin. » Ces projets étaient si bien arrêtés dans sa tête qu'« il en donna part au sénat de Stockholm³. »

1. *Instruction du comte de Croissy en 1715*, dans Geffroy, p. 252-253.

2. *Instruction du sieur de Ricous en 1707*, dans Geffroy, p. 227.

3. *Instruction du comte de Croissy en 1715*, dans Geffroy, p. 253-254.

Gustave-Adolphe allait-il donc renaître et une guerre de Trente ans recommencer? La France espérait ardemment en cette diversion, tâchait de la déterminer. Au mois de janvier 1707, Louis XIV envoya, à la place de Ricous tombé malade, le baron de Bezenval à Charles XII, pour le décider en lui montrant l'identité des intérêts de la France et de la Suède dans l'empire depuis trois quarts de siècle et l'opportunité du moment. Les puissances maritimes, de leur côté, firent tous leurs efforts pour éviter une si périlleuse complication. On connaît le voyage que le duc de Marlborough fit, au mois d'avril 1707, au camp d'Altranstadt. L'Angleterre et la Hollande agirent aussi à Vienne pour apaiser le conflit entre Joseph I^{er} et Charles XII au sujet des protestants silésiens. D'abord furieux de la brutale sommation du roi de Suède, l'empereur se laissa adoucir par ses alliés, céda, accorda à ses sujets réformés de Silésie les garanties demandées. Ce fut le second traité d'Altranstadt, signé dans l'été de 1707.

Satisfait sur ce point, Charles XII perdait tout motif légitime d'intervenir en Allemagne. Il en abandonna l'idée. Au mois d'août 1707 il évacua la Saxe, rentra en Pologne. Il renonçait à ressusciter Gustave-Adolphe et revenait à sa royauté polonaise.

*
* *

Marlborough, venu à Altranstadt pour pénétrer les intentions de Charles XII, fut rassuré, dit-on, dès sa première audience, sur le danger d'une intervention suédoise en Allemagne, en remarquant que le roi rougissait chaque fois qu'on prononçait devant lui le nom de tsar et que sa table était couverte de cartes de Russie. Cette observation banale, relatée avec une assez vaniteuse satisfaction par Marlborough lui-même et interprétée de façon inexacte, n'a pas peu contribué à fausser l'histoire de Charles XII. On en est parti pour voir une unité de dessein dans les faits qui suivirent et pour compter une seule marche d'Altranstadt à Poltava. Cela est fort exagéré. Charles, en quittant la Saxe, allait tout simplement au secours de Stanislas, qui lui rappelait à grands cris ses devoirs de protecteur de la république polonaise¹.

Pendant l'absence du roi de Suède, Pierre le Grand était rentré en Pologne et avait occupé Varsovie. Il y réunit, sous la protection des fusils russes, une diète. Il voulait faire élire un nouveau roi. Il reprenait contre Leczinski la politique de Charles contre Auguste II. C'était le sort de la malheureuse Pologne que tout le monde s'y fit faiseur de rois. Pierre, voyant Auguste II renoncer à ses droits,

1. *Instruction du comte de Croissy en 1715*, dans Geffroy, p. 253.

chercha un autre candidat. Il pensa un instant au fameux Rakoczy, le roi national et *in partibus* des Hongrois. Puis il se rejeta sur un Polonais russophile. Mais, avant d'avoir arrêté une combinaison, il dut décamper de Varsovie devant Charles XII qui s'avavançait, au mois de janvier 1707.

Charles donna une terrible poursuite aux Russes qui battaient en retraite vers Smolensk. Il les vainquit à Grodno le 28 janvier, à Holowczyn le 4 juillet 1708, arriva sur leurs talons à Mohilev le 8 juillet. Il se reposa un mois, reprit sa marche le 6 août, livra à l'ennemi, qui évitait la bataille, les deux petits combats de Czerikow et de Malatitze et atteignit la frontière russe au petit village de Tatarsk, où il s'arrêta.

Il avait chassé les Russes de Pologne, allait-il prendre l'offensive en Russie ?

Il paraît avoir eu, passagèrement, l'idée de détrôner Pierre I^{er}. Il s'en ouvrit à l'ambassadeur impérial, à Altranstadt. Il avait un tsar tout prêt : c'était Jacques Sobieski, qui eût trouvé ainsi une compensation à la perte de la royauté polonaise¹. Ce projet-là, encore, avait ses précédents. Un tsar polonais installé à Moscou par un roi de Suède, c'eût été une combinaison assez piquante de deux anciennes traditions rivales. Dans les troubles qui agitèrent la Russie avant l'avènement des Romanov, on avait vu la Suède et la Pologne, alors en guerre, se disputer l'honneur de donner un tsar aux Russes. Charles IX de Suède proposait son second fils, Charles-Philippe, le frère de Gustave-Adolphe; Sigismond III de Pologne mettait en avant son fils Ladislas. Ce dernier avait même un instant régné à Moscou. Mais ces souvenirs n'égarèrent pas Charles XII. A Tatarsk il n'avait plus qu'une armée épuisée et décimée. La marche sur Moscou eût été une folie. Il s'arrêta devant la frontière russe, content d'avoir déblayé la Pologne.

Puis il chercha quelque chose à faire. Après avoir bien réfléchi, avoir même pris conseil — ce qui n'était pas habituel chez lui — d'un de ses meilleurs officiers, Andreas Gyllenkrook, il décida de filer au sud, le long de la frontière polonaise, pour faire campagne en Ukraine².

C'était la décision d'un roi de Pologne. Les Cosaques de l'Ukraine avaient longtemps reconnu la suzeraineté de la république; puis ils s'étaient révoltés contre elle, et, en 1654, ils s'étaient donnés au tsar.

1. Nisbet Bain, p. 157.

2. Nisbet Bain, p. 165-167. — L'auteur, qui condamne sévèrement cette décision, constate pourtant que Gyllenkrook, dont il fait grand cas, admettait en principe la marche en Ukraine.

En 1667 seulement et par le traité d'Andrussov, Jean-Casimir avait cédé aux Russes la partie de l'Ukraine située au delà du Dniéper. L'autre moitié, en deçà du fleuve, était restée à la Pologne. Les successeurs de Jean-Casimir luttèrent contre les tsars pour la conserver. Coribut la perdit, Sobieski et Auguste II la recouvrèrent. Cela donna aux Polonais l'espoir de reconquérir aussi le pays cédé en 1667.

L'Ukraine était donc le champ de bataille ordinaire des Polonais et des Russes. Ils s'y faisaient une guerre incessante de *raids* et d'escarmouches. Il y avait entre les deux États une question d'Ukraine, comme il y a eu une question de Silésie entre l'Autriche et la Prusse ou une question d'Alsace entre la France et l'Allemagne. Elle ne s'était jamais assoupie et elle était plus vivace que jamais en 1708.

L'hetman des Cosaques ukrainiens d'au delà du Dniéper s'appelait alors Ivan Stefanovitch Mazeppa. Le château de Mazeppa est situé en Pologne, près de Bialozerkiev. Mazeppa était en effet un gentilhomme polonais, fugitif de la cour de Jean-Casimir, c'est-à-dire du prince même qui avait perdu l'Ukraine. On sait quelles aventures romanesques l'amènèrent chez les Cosaques qui l'adoptèrent et l'éluèrent pour hetman en 1687.

Fut-ce réellement patriotisme polonais et désir sincère, comme il le prétendait, de réincorporer l'Ukraine au territoire de la Pologne? Fut-ce ambition égoïste et envie secrète de se rendre indépendant à la fois de la république et du tsar? Toujours est-il que Mazeppa songea à mettre à profit les événements du Nord. Dès 1707, un de ses envoyés apporta au roi Stanislas une lettre où il exprimait le regret des Cosaques de s'être mis sous le joug russe, offrait de se déclarer pour la Pologne à condition que Charles XII l'appuyât¹. Ces propositions furent renouvelées quand le roi de Suède rentra en Pologne. Enfin en juillet 1708, à Mohilev, Charles, au moment même où il abandonnait la marche sur Moscou, reçut un émissaire de Mazeppa parlant de 30,000 cavaliers cosaques prêts à se mettre sous ses ordres s'il voulait aller leur tendre la main².

A ce moment-là, Charles XII se rendit à des sollicitations qu'il avait jusqu'alors repoussées. Très probablement il pensait faire en Ukraine la petite guerre de frontières, une campagne intérimaire, préface de combats plus décisifs livrés sur un autre théâtre. Il ne se doutait nullement que la guerre d'Ukraine dût être pour lui autre chose que ce qu'elle avait été pour Jean-Casimir ou Sobieski. Elle

1. *Histoire de Charles XII, roi de Suède*, traduite du suédois de M. J.-A. Norberg, à la Haye, 1742-1748, 3 vol. in-8°, t. II, p. 190.

2. Nisbet Bain, p. 170.

lui permettrait, pensait-il, de ne pas s'éloigner de la frontière polonaise, de rester à portée de Stanislas et de l'armée suédoise laissée auprès de lui et commandée par Krassau. Il attendrait dans les plaines du Dniéper que son lieutenant Levenhaupt eût achevé de réunir à Riga les troupes et les approvisionnements qu'il était chargé de lui amener. Ce serait un plaisir de guerroyer là-bas quelque temps, dans un pays ami, abondant et qui n'avait pas encore été dévasté. Et l'on rendrait ainsi à la Pologne son ancienne frontière, l'intégrité de son territoire.

Ces calculs furent trompés. On connaît la pointe hardie que fit Pierre le Grand dans le nord de la Pologne, tandis que Charles s'éloignait vers le sud, la défaite de Levenhaupt à Lesna, la défection des Cosaques. A quelques marches de la frontière polonaise, à neuf cents milles de Stanislas et de Krassau qui accouraient à son secours¹, Charles XII fut écrasé par toutes les forces russes à Poltava, le 28 juin 1709.

Poltava fut la fin de sa royauté polonaise.

*
* *

Pour n'être pas pris par son vainqueur, Charles XII dut se réfugier sur le territoire ture. Ce hasard fut décisif dans sa carrière.

La publication de ses lettres autographes a prouvé qu'il ne comptait rester en Turquie que quelques semaines, le temps de guérir la blessure qu'il avait reçue au pied². La Turquie n'avait pas été jusqu'ici facteur dans ses combinaisons. En pieux luthérien, il avait toujours « témoigné une répugnance invincible à prendre les moindres liaisons avec la Porte ottomane³. » C'est la chancellerie de Louis XIV qui le constatait en ces termes, et elle avait ses motifs pour le savoir et le regretter. Mais à Bender Charles prit nettement conscience d'une grande vérité politique. Il se rendit compte de la communauté d'intérêts qui unissait la Suède, la Pologne et la Turquie contre les Russes et les Allemands. Déjà il avait eu une perception partielle et confuse de cette vérité lorsqu'il avait voulu s'assujettir la Pologne. Mais alors il avait paru obéir plutôt à des traditions anciennes qu'à une idée politique d'avenir. Cette idée d'avenir s'est formulée clairement et complètement à ses yeux après Poltava. Il a assigné alors à la Turquie, à la Pologne et à la Suède leurs vrais ennemis, ceux qui complotaient et qui ont accompli plus tard, en effet, leur démembrement à toutes les trois, c'est-à-dire le tsar de Moscou et la horde des

1. Nisbet Bain, p. 181.

2. Ibid., p. 199.

3. *Instruction du sieur de Ricous en 1707*, dans Gellroy, p. 235.

princes allemands. Il a vu le premier la partie à jouer dans le nord et l'orient de l'Europe et pendant cinq ans, de 1709 à 1714, patiemment, il a manœuvré ces trois pions contre ces deux dames.

Aussitôt après la défaite, les Polonais abandonnèrent Charles XII, se livrèrent aux Russes, aux Saxons, à Auguste II qui rentra à Varsovie. Stanislas dut se retirer en Poméranie avec l'armée de Krassau. Russes, Polonais et Saxons reprirent l'offensive dans les provinces baltiques. Le Danemark se joignit à eux, tenta, en 1709, au delà du Sund, une invasion en Scanie, qui d'ailleurs échoua.

Charles XII conçut le plan suivant : déterminer les Turcs à envahir par le sud la Russie et la Pologne et combiner avec cette attaque une autre attaque venue du nord et dirigée sur la Pologne par l'armée suédoise de Poméranie. Les deux parties de ce plan étaient intimement liées. Si l'on oubliait ou négligeait l'une, on n'aurait qu'une idée fort imparfaite de la politique de Charles XII. Il serait même impossible de comprendre sa politique turque si on l'isolait, car pour décider le sultan à déclarer la guerre au tsar, il devait montrer sans cesse son armée de Poméranie prête à entrer en Pologne.

La fin de 1709 et l'année 1710 tout entière furent employées à préparer les événements. Charles eut à soutenir contre ses ennemis une lutte diplomatique d'une vivacité extrême. A Constantinople il n'avait pas de peine à démontrer aux Turcs la nécessité d'anéantir la puissance russe, qui les avait déjà privés d'Azov et constituait pour l'avenir un formidable danger. Mais il ne fit pas triompher cette vue si juste sans se heurter à une violente opposition et à des intrigues compliquées. Cela se traduisit par des révolutions de palais. Chaque parti s'efforça de pousser au pouvoir un grand vizir qui lui fût docile. Charles devint faiseur de grands vizirs après avoir été faiseur de rois.

Au nord, les ennemis de la Suède inventèrent de faire proclamer la neutralité de la Basse Allemagne. Il ne faut pas se méprendre sur cette proposition de neutralité. On y voyait autrefois assez volontiers une preuve de sollicitude envers la Suède, une tentative pour conserver à celle-ci ses possessions allemandes, la Poméranie, Wismar, Brême et Verden. Cela est bien la plus grosse contre-vérité que l'on puisse imaginer. La proposition est venue des ennemis de la Suède. Ce sont le tsar, le roi de Danemark, le roi de Prusse qui la firent à la Haye dès la fin de 1709¹, et le roi Auguste s'y rallia bientôt. Avec

1. Cela résulte des termes d'un « Extrait du registre des résolutions de L. H. P. les États Généraux des Provinces-Unies pour la neutralité en Allemagne, du 23 février 1710, » publié dans Du Mont, *Corps diplomatique*, t. VIII, 1^{re} part., p. 247.

la meilleure volonté du monde, on ne saurait admettre que ces princes aient agi dans l'intérêt de la Suède. Leurs intentions étaient toutes différentes et fort claires : ils voulaient empêcher une attaque de l'armée de Poméranie en Pologne et faire ainsi échouer le grand projet du roi de Suède.

Si l'on s'y est trompé, c'est qu'ils se sont habilement dissimulés derrière des puissances en apparence désintéressées. Ils ont fait prôner la neutralité de l'Empire par l'Autriche, l'Angleterre et la Hollande. Celles-ci sont entrées dans leurs vues, ont essayé d'imposer la neutralité à la Suède, parce qu'elles voulaient éviter toute complication de la guerre qu'elles soutenaient contre Louis XIV. Elles ont couru, du fait de Charles XII, le même danger en 1709-1710 qu'en 1707. Elles ont cherché de même à l'éviter. Elles ont prêché la neutralité en Basse Allemagne, tandis qu'à Constantinople elles déconseillaient au sultan d'intervenir en faveur de Charles XII. L'ambassadeur français, au contraire, appuyait le roi de Suède à la Sublime Porte.

Le 5 janvier 1710, l'empereur rendit un décret garantissant la neutralité du nord de l'Allemagne, interdisant aux garnisons suédoises de Poméranie, de Wismar, de Brême, de Verden d'attaquer les États d'Auguste II et du roi de Danemark¹. Le 31 mars, il conclut avec la reine Anne et les États Généraux une convention dans le même sens². En août on s'entendit pour former sur l'Oder une armée composée des troupes de l'empereur, du Hanovre, de la Hesse, du roi de Prusse et de l'évêque de Münster pour faire respecter l'acte de neutralité³. Pierre I^{er}, Auguste II et Frédéric IV de Danemark accédèrent à ces dispositions. Le tsar pressa même, par son ambassadeur à la Haye, la marche des troupes neutres, et en termes fort significatifs. Il jugeait, disait-il, leur emploi nécessaire, « surtout depuis l'avis venu de Turquie que la Porte avait résolu de faire la guerre contre le tsar et la Pologne et que, par conséquent, il était à craindre avec raison que les troupes suédoises en Poméranie n'entreprissent quelque chose de contraire à la neutralité⁴. » C'est là l'énoncé même du plan de Charles XII et de la politique des alliés pour le déjouer.

On comprend donc que Charles XII se refusât absolument à accepter l'acte de neutralité. Le sénat suédois, par contre, l'eût signé

1. Du Mont, *Corps diplomatique*, t. VIII, 1^{re} part., p. 246.

2. Ibid., p. 249.

3. Convention du 4 août 1710. Ibid., p. 251.

4. Résolution des États Généraux sur la marche des troupes pour la neutralité en Allemagne, 2 janvier 1711. Ibid., p. 258.

volontiers. Il goûtait peu les grands projets du maître et peut-être ne les comprenait pas. Il consentit à vendre aux puissances maritimes l'armée de Poméranie, pour qu'elles l'employassent contre Louis XIV aux Pays-Bas. Charles cassa sévèrement cet étrange marché¹. Par une déclaration datée de Bender, du 30 novembre 1710, il repoussa la neutralité². Et il informa les puissances, par une lettre circulaire, que le sénat suédois n'avait pas qualité pour traiter directement avec les États étrangers.

Il venait de triompher à Constantinople. Le 20 novembre 1710, il obtint la déclaration de guerre au tsar. L'ultimatum qui l'avait précédée dénonçait clairement l'objet de la guerre : le sultan avait sommé le tsar de lui rendre Azov, d'évacuer la Pologne et de restituer à la Suède toutes les provinces qu'il lui avait enlevées³. Les hostilités en Ukraine et dans la Russie méridionale commencèrent en 1711, au printemps. En même temps, au mois de mars, Charles donnait l'ordre au sénat de Suède d'envoyer, à travers l'Allemagne, une armée en Pologne pour opérer d'accord avec les Turcs⁴.

On sait que l'entreprise échoua par la trahison du grand vizir. Quand il tint Pierre I^{er} à sa merci, il traita avec lui au lieu de l'écraser. Ce fut le traité du Pruth du 4 juillet 1711. Il stipulait bien à peu près tout ce que la Porte avait réclamé dans son ultimatum : rétrocession d'Azov, évacuation de la Pologne, restitution de la Livonie et de l'Ésthonie à la Suède, mais toutes ces clauses étaient vaines, puisque, évidemment, Pierre le Grand n'en exécuterait aucune.

Charles XII, cependant, ne s'avoua pas vaincu. A la fin de l'année, en décembre, il obtint une nouvelle déclaration de guerre à la Russie. En même temps, il renouvelait au sénat suédois l'ordre d'envoyer une armée en Pologne. Cet ordre n'avait pu être exécuté au printemps. Charles XII s'en plaignait, reprochait durement au sénat d'avoir nui beaucoup, par sa désobéissance, à sa politique turque⁵. Il marquait ainsi la corrélation entre l'action par le nord et l'action par le sud.

Cependant, sur les instances des puissances maritimes, la Porte renonça à donner suite à sa déclaration de guerre; elle confirma le traité du Pruth au mois d'avril 1712.

Charles remua ciel et terre pour avoir une troisième déclaration

1. Nisbet Bain, p. 235.

2. *Corps diplomatique*, t. VIII, 1^{re} part., p. 258.

3. Nisbet Bain, p. 201.

4. *Ibid.*, p. 237.

5. *Ibid.*, p. 237.

de guerre. Le sénat parvint, avec les dernières ressources de la Suède, à mettre sur pied une armée de 9,000 hommes, dont le commandement fut donné au glorieux Steinbock. Elle débarqua en Poméranie en mai 1712. Son objectif était la Pologne. Pour lui assurer l'aide d'une attaque simultanée au sud, Charles XII réunit tous les réfugiés polonais qui l'avaient suivi ou étaient venus le trouver à Bender, il enrôla quelques mercenaires, et il forma ainsi une petite armée dont il donna le commandement à un Polonais, Grudzinski. Grudzinski entra bravement en Pologne. Sa bande d'aventuriers fit boule de neige. Il eut bientôt 45,000 hommes sous ses ordres. Il pénétra au cœur de la république, attendant que Stanislas et Steinbock vinssent lui donner la main ¹.

Ce grand effort fit renaître en Turquie l'espoir d'un succès, arracha une troisième déclaration de guerre en novembre 1712.

Malheureusement Steinbock n'avait pas des forces suffisantes pour remplir la tâche qu'on lui imposait. Le roi de Prusse menaçait de le traiter en ennemi s'il envahissait la Pologne. Découragé, il abandonna la marche sur Varsovie, laissa à Auguste II la liberté de rejeter et de disperser en Moldavie les soldats de Grudzinski, se détourna lui-même sur le Mecklembourg et y signa un armistice. Stanislas le quitta et prit la route de Bender pour aller offrir son abdication au roi de Suède.

C'était méconnaître grossièrement les plans les plus chers de Charles XII. Il reçut Stanislas avec de violents reproches, lui défendit d'abdiquer et il écrivit à Steinbock une lettre de blâme des plus sévères ².

C'en était fait du grand projet. Le sultan, déçu une fois de plus, n'entama pas les hostilités au printemps. Il chercha à se débarrasser du roi de Suède et, ne pouvant lui persuader de partir, donna l'ordre de l'enlever de vive force. L'hôte de Bender devint le prisonnier de Timurtash et de Démotica.

Le 16 mai 1713, Steinbock, qui avait passé du Mecklembourg dans le Holstein, capitula à Tonningue. Le 24 juin, le sultan signa définitivement avec Pierre I^{er}, à Andrinople, une paix qui ne stipulait que pour la seule Turquie et où n'étaient mentionnées ni la Suède ni la Pologne.

Charles XII perdit plus d'un an encore à d'obstinées intrigues pour ranimer des projets évanouis. Il finit par reconnaître l'inutilité de ses efforts et, le 20 septembre 1714, il quitta Démotica pour rentrer en Suède.

1. Nisbet Bain, p. 208.

2. Ibid., p. 238-240.

Peut-être ce plan, obstinément poursuivi pendant cinq années, était-il trop grandiose pour être exécuté. On ne saurait pourtant se refuser à en admirer l'harmonie et, en un sens, la parfaite justesse. Il est indéniable que les Polonais et les Turcs ont commis une grosse faute politique en refusant leur concours à la Suède. Le démembrement qu'ils permirent alors qu'on lui infligeât fut vengé, plus tard, par le démembrement de leur propre pays. Et les spoliateurs furent les mêmes : les Allemands et les Russes. Il est plus regrettable encore que les Suédois eux-mêmes aient méconnu les intentions de leur roi. Ils ne virent pas qu'il leur demandait bien moins une campagne sérieuse en Pologne qu'une démonstration qui pousserait la Turquie à s'engager à fond contre le tsar. Charles XII usa un temps précieux et les plus courageux efforts à une tâche que tout autour de lui rendait impossible. Et ce fut inutilement que, dans son exil ture, il s'arracha à l'obsession du passé pour poursuivre une idée nouvelle et féconde.

*
* *

Le passé le ressaisit sur la Baltique. Après avoir, pendant un an, défendu Stralsund, il renonça à disputer ses domaines transbaltiques aux ennemis qui s'étaient abattus sur eux, Russes, Saxons, Danois, Prussiens, Hanovriens. Il regagna la Suède péninsulaire. Ses deux dernières campagnes, — séparées par le long séjour qu'il fit à Lund, surveillant de là la côte de Scanie, prêt à repousser une descente des alliés, — il les fit en Norvège. Elles nous livrent son dernier secret.

Une dernière fois le passé surgit devant lui, lui montrant la Norvège, les îles danoises, le Jutland, lui soufflant que toutes ces terres firent jadis corps avec la Suède, que la « Grande-Scandinavie » exista au temps de l'Union de Calmar et qu'il serait glorieux de la refaire. *Carolus XII magnae Scandinaviae Imperator*, tel fut le titre imprimé en tête de plusieurs écrits publiés à Stockholm avec privilège royal¹. Pour commencer, il voulut faire l'unité de la péninsule scandinave en conquérant la Norvège. Il attaqua la Norvège, non pour faire une diversion, mais pour la prendre et la garder. Dans la partie qu'il en occupa, il transforma les comtés danois en provinces suédoises, installa des gouverneurs et des magistrats suédois, promulgua la loi suédoise, en un mot prit possession définitive². Et ce fut ce fantôme de l'Union de Calmar, ce dernier apparu, qui le conduisit dans la tranchée de Frederickshall où un biscaien lui cassa la tête.

*
* *

1. Puffendorf, *Histoire de la Suède*, p. 294.

2. Nisbet Bain, p. 195-196.

Charles XII apparaît donc, à première vue, comme dénué de personnalité. Et il est vrai qu'en un sens il a été un acteur, l'acteur de rôles que l'on a crus siens tant il les a marqués d'une forte empreinte, mais qui avaient été joués par d'autres avant lui. Partout où il a mis le pied et où dormait une tradition suédoise, cette tradition s'est éveillée, est venue lui toucher l'épaule, lui faire un signe auquel il a obéi. Faiseur de rois en Pologne, il ressuscita Jean III et Sigismond. Lorsque, pendant un an, en Saxe, il se demande s'il interviendra en Allemagne, étendra la main vers la couronne impériale, c'est à la voix de Gustave-Adolphe qu'il prête l'oreille. Qu'il rêve après cela de détrôner le tsar, il peut justifier son dessein par le souvenir de Charles IX. Il se détourne sur l'Ukraine : ceux qui s'en étonnent oublient qu'il va reprendre là-bas une lutte soutenue déjà par quatre rois de Pologne, la guerre de revanche pour la province perdue. Revenu au nord et contemplant de la côte de Scanie les eaux de la Baltique, il se rappelle le temps où le Sund n'était pas une frontière, où il n'y avait ni Suède ni Danemark, mais la « Grande-Scandinavie. » Il a synthétisé ainsi toutes les anciennes aspirations de la Suède, même les plus oubliées, les plus voilées et les plus fugitives. Son esprit fut la maison hantée où s'assemblent les âmes des ancêtres. Et, puisque nous avons parlé à son sujet des héros d'Ibsen, il faut songer ici à ce drame des « Revenants » où les vivants sont à la merci des morts : comme la veuve qui croit soudain entendre son mari dans la pièce voisine où se trouve son fils, la Suède, en écoutant les ordres impérieux lancés de Varsovie ou d'Altranstadt, dut plus d'une fois frémir à reconnaître brusquement une voix d'outre-tombe.

Mais il y a autre chose encore en Charles XII. Une fois en sa vie il s'arracha au passé. Loin des brumes du nord où errent les fantômes, il eut une claire vision d'avenir. Lorsqu'il voulut faire contre l'ennemi commun l'union de la Suède, de la Pologne et de la Turquie, il montra à ces trois puissances l'unique voie de leur salut. Avec lui, cette idée eût pu sauver la Suède. Après lui, elle eût pu sauver encore la Pologne et la Turquie. Et elle a fait toute la gloire de celui qui la recueillit quatre-vingts ans plus tard, de Gustave III.

Ainsi Charles XII se trouve incarner à la fois le présent et l'avenir de la Suède. Il est toute la Suède. Là est l'originalité de cet esprit sans défense contre le passé. Là est l'unité de cette vie dispersée en tant de tâches diverses. Tout ce qui se fit ou se tenta de grand avant ou après lui se retrouve en lui. Il fut le héros qui résume l'histoire des siècles en une épopée de quelques années. Il fut un des « héros des nations » et il est juste qu'on lui rende le culte qui leur est dû.

Gabriel SYVETON.

UN SOCIALISTE INATTENDU :
LE GÉNÉRAL CAFFARELLI DU FALGA.

La Révolution française a-t-elle été ou non socialiste? Cette question souvent posée l'est mal. On ne saurait en effet y répondre par une affirmative ou une négative catégorique. La Révolution a été un grand mouvement religieux et antireligieux, socialiste et individualiste, libéral et autoritaire. Ses manifestations ont été variées et souvent contradictoires.

Ce qu'il vaut mieux se demander, c'est si, oui ou non, la Révolution a apporté des éléments nouveaux à la constitution du socialisme. Quiconque a étudié sur les documents l'histoire des années qui vont de 1789 à 1796 répondra oui sans hésiter. Sans doute c'est de la Révolution que date, sinon la formation, au moins la vulgarisation des idées actuelles de l'économie orthodoxe sur la propriété : les théories des physiocrates et d'Adam Smith trouvèrent un merveilleux terrain de germination dans les âmes des acquéreurs de biens nationaux et des paysans devenus propriétaires. Il n'empêche que, initiatrice de cette manière, et de bien d'autres encore, du dogme individualiste de la propriété, la Révolution a puissamment favorisé par ailleurs la formation des idées socialistes.

Elle l'a favorisée et par ses actes et par les théories qui alors furent énoncées sans être mises à exécution.

Évidemment, des mesures telles que la prise de possession par la nation des biens du clergé, la confiscation de ceux des émigrés, la réforme des lois de succession, l'impôt progressif, les taxes sur les riches, le maximum, etc., ne furent pas décrétées de parti délibéré dans l'intention socialiste de changer les bases de la propriété; ce furent en général, avant tout, des mesures de salut public, nécessitées par les circonstances, conformes aux habitudes de l'ancien régime, ou du moins presque toujours justifiables par ces habitudes. On prit soin de déclarer à maintes reprises que l'on n'entendait porter atteinte à aucune propriété et que la propriété privée demeurerait un droit sacré et inviolable. Il n'en est pas moins certain qu'elle

fut violée en mainte et mainte circonstance; il est encore plus certain que dans un plus grand nombre de cas une portion considérable de la nation la regarda comme violée. La Révolution a montré comment une classe d'hommes peut être dépossédée de ce qui, jusque-là, a passé aux yeux de beaucoup pour une propriété légitime, elle a fait intervenir l'État dans la répartition des fortunes, elle a tendu parfois à les niveler, et en bien des lieux les représentants en mission ont fait régner momentanément une espèce de système communiste. Ce sont là des précédents incontestables et importants pour la constitution d'un socialisme pratique.

On ne s'y trompa pas en 1789 et en 1793, et l'on sentit bien que les questions relatives à la propriété étaient en jeu; on ne cessa pas de s'en préoccuper. La philosophie du xviii^e siècle les avait fréquemment agitées au point de vue spéculatif. Elles revinrent sur le tapis avec un redoublement d'intensité. Soit pour montrer que la propriété était violée, soit pour montrer qu'elle ne l'était pas, on examina maintes fois son origine, sa légitimité, ses limites, ses conséquences. Les politiques reprirent à leur compte les querelles des philosophes, qui continuèrent elles-mêmes dans les brochures, les romans et les journaux. Beaucoup d'hommes s'exprimèrent sur elle d'une manière socialiste comme avaient fait bien des philosophes du xviii^e siècle. L'influence de Rousseau, de Morelly et de Mably fut continuelle. Comme la plupart des orateurs ne concluaient pas à des réformes pratiques immédiates, les partis ne se classèrent pas sur cette question, et l'on trouve des tirades socialistes dans la bouche d'hommes très divers; il n'est pas besoin d'aller jusqu'à Babeuf et Sylvain Maréchal pour en rencontrer: Saint-Just et Robespierre ne s'en font pas faute; avant eux Condorcet et Rabaut Étienne; et avant ceux-ci Mirabeau, Tronchet et bien d'autres. Dans bien des cerveaux généreux et imprégnés d'utopies, cerveaux de philosophes plutôt que d'hommes d'État, à la vue de tout ce qu'il restait à faire pour le bonheur de l'homme, de tout le mal qu'il restait à détruire, des idées de réforme sociale égalitaire et communiste viennent à germer, quelquefois pour demander des réformes précises immédiatement exécutables, plus souvent sous forme de rêveries humanitaires de lointaine réalisation. Il y eut donc un grand nombre d'hommes, très différents entre eux, qui, à des titres divers, méritent de figurer parmi les précurseurs du socialisme. Il faut faire place parmi eux à un personnage jusqu'ici célèbre à d'autres titres et que l'on ne s'attendrait pas à trouver en cette compagnie: je veux dire au général Louis-Marie-Joseph-Maximilien Caffarelli du Falga, le

héros à la jambe de bois, celui dont les soldats de Bonaparte en Égypte disaient qu'il avait toujours un pied en France. Ce n'est pas la moindre preuve de la forme particulière du socialisme à cette époque que de le rencontrer parmi ses adeptes.

D'après tout ce que nous savons de lui, Caffarelli du Falga nous apparaît non seulement comme un brave soldat, mais comme un grand homme de bien. C'était un de ces gentilshommes, comme on en vit tant au XVIII^e siècle, qui travaillèrent à être vertueux en obéissant à des idées philosophiques que fortifiait en eux la douceur de leur âme : un homme sensible dans la meilleure acception du mot. « Sa pensée dominante à laquelle se rapportaient toutes les autres, dit un de ses biographes, était celle des progrès de la société et du bonheur des hommes¹. » Tout jeune officier, il étudiait avec ardeur Locke, Mably, Rousseau, etc. Plutarque et Montesquieu étaient ses auteurs favoris. Il fit mieux que de lire, il mit en pratique les meilleures maximes de ses maîtres. En 1786, à la mort de sa mère, il refusa d'hériter de la moitié de sa fortune qui lui revenait; il partagea également son bien avec ses huit frères et sœurs, et, ayant pris un congé, il se consacra à leur éducation. Non content de sa propre famille, dit Degérando, il s'en fit une autre des habitants de son village. Il devint leur instituteur et leur prodigua son enseignement, s'intéressant en particulier aux enfants. N'est-ce pas un spectacle bien « XVIII^e siècle » que ce jeune officier, — il avait trente ans, — se faisant maître d'école?

Dès le début de la Révolution, il se distingua par la faveur avec laquelle il accueillit les idées nouvelles. Quoique noble, il siégea avec le tiers dans l'assemblée bailliagère de Castelnaudary; il y proposa même une déclaration des droits et faillit être élu député aux États Généraux. Dès que les hostilités s'ouvrirent, il reprit du service, fut destitué après le 10 août, se réengagea comme soldat, fut arrêté comme suspect le 5 brumaire an II, incarcéré à Toulouse dans la prison des Carmélites et remis en liberté dans le mouvement qui suivit le 9 thermidor, après onze mois de prison. Ce fut alors que, rentré au service, il eut sa brillante et courte carrière militaire, qui se termina par sa mort devant Saint-Jean-d'Acre, le 27 avril 1799.

« Le trait dominant de son caractère, dit Degérando, était un désir ardent du bonheur des hommes, une sorte de générosité impatiente qui allait au-devant de tout ce qui était bon et utile et ne pouvait jamais se satisfaire². » D'ailleurs il était, nous l'avons vu, un modéré

1. Degérando, *Vie du général Caffarelli du Falga*. Paris, 1801, in-8°, p. 19.

2. Degérando, *op. cit.*, p. 84.

et un libéral en matière politique. Il consacra presque tous ses loisirs de tout temps à étudier et à écrire des projets de traité. Il paraît qu'il communiqua une partie de ses manuscrits au représentant du peuple, Jean-Bon Saint-André, qui en tira parti. Mais il n'en fit imprimer aucun, pas même celui qui lui tenait le plus à cœur, et dont un curieux passage des *Mémoires* d'Arnault nous apprend l'existence¹.

C'était en juin 1798, à bord de l'*Orient*, le vaisseau qui transportait en Égypte Bonaparte, son état-major et son Institut. Tous les jours, pour charmer les longueurs du voyage, c'étaient des conversations instructives où le général, surtout auditeur, s'amusait à faire jouter ses savants et ceux de ses généraux qui étaient capables de leur tenir tête; les autres dormaient ou maugréaient, n'osant s'abstenir de ces réunions, qui étaient de corvée. Les causeurs les plus brillants étaient Caffarelli et Regnaud de Saint-Jean-d'Angély. Un jour, on décida de faire une bonne lecture. Arnault alla chercher un volume de Rousseau et l'ouvrit au fameux passage du *Discours sur l'inégalité* : « Le premier qui, ayant enclos un terrain, s'avisa de dire : ceci est à moi, et trouva des gens assez simples pour le croire, fut le vrai fondateur de la vie civile. » A peine cette phrase lue, une discussion s'engagea entre Regnaud et Caffarelli sur le sens que lui donnait Rousseau. On leva la séance avant qu'elle fût close.

Le lendemain, Arnault rouvrit son livre et recommença : « Le premier qui... » Il n'avait pas achevé que la discussion reprenait et s'engageait sur le fond même de la question abordée par Rousseau. A son contradicteur, Caffarelli faisait cette déclaration : « Je prétends que les lois qui consacrent la propriété consacrent une usurpation, un vol. Je sens toutefois ce qu'il y aurait d'inconvénients, dans l'état où est la société, à supprimer ces lois. Les brigands eux-mêmes règlent par des lois les droits des brigands. Il faut composer avec les vues de son siècle. » Puisqu'on ne peut supprimer la propriété, qu'au moins on la modifie selon la justice, de manière que tous les membres de la société soient appelés sûrement à en jouir.

Comme Regnaud demandait le moyen d'y arriver, Caffarelli répondait : « Rien de plus facile. Il suffirait pour cela d'adopter une théorie que j'ai faite. — Comment? vous avez fait une théorie sur cette matière? L'avez-vous ici? — Oui, général. — Eh bien! lisez-nous-la.

1. A.-V. Arnault, *Souvenirs d'un sexagénaire*. Paris, 1833, 4 vol. in-8°, t. IV, p. 109 et suiv.; reproduit dans la *Revue rétrospective*, t. I (1885), p. 115 et suiv.

— Du Falga, qui avait prévu la demande, tira un cahier de sa poche et lut cette théorie, fruit de ses méditations, objet de ses affections et dont il ne se séparait pas plus que le Camoëns ne se séparait de sa *Lusiade*. » Et il se mit à lire ce qu'Arnault jugea être chez cet honnête homme un rêve bizarre et dangereux. « Tolérant le droit de propriété comme un mal irrémédiable, pour l'atténuer, il divisait la société en propriétaires présents et propriétaires futurs, en propriétaires jouissants et en propriétaires exploitants. Fermiers des premiers, ces derniers, d'après sa théorie, feraient valoir pendant vingt ans la terre dont les autres recueilleraient le revenu pendant vingt ans, au bout desquels le fermier, devenu propriétaire, serait obligé de prendre un fermier, qui, au bout de vingt ans, deviendrait propriétaire à la même condition. » Aussi tout le monde participerait à l'avantage de la propriété territoriale, dont on fixerait les limites en étendue. On se remit à discuter avec un redoublement d'énergie sur cette théorie quelque peu bizarre à laquelle Arnault trouve une certaine ressemblance avec celle de Saint-Simon.

Le troisième jour, il voulut reprendre sa lecture : même interruption dès les premiers mots ; il fut impossible de continuer. Enfin, la discussion se termina par une plaisanterie. Arnault déclara à Caffarelli qu'il avait La Fontaine pour précurseur, et il récita au général étonné les vers de *Belphégor* :

« Un intendant ! qu'est-ce que cette chose ?
 Je définis cet être un animal
 Qui, comme on dit, sait pêcher en eau trouble,
 Et, plus le bien de son maître va mal,
 Plus le sien croît, plus son profit redouble,
 Tant qu'aisément lui-même achèterait
 Ce qui de net au seigneur resterait.
 Donc, par raison bien et dûment déduite,
 On pourrait voir chaque chose réduite
 En son état s'il arrivait qu'un jour
 L'autre devint intendant à son tour.
 Car, regagnant ce qu'il eut étant maître,
 Ils reprendraient tous deux leur premier être. »

Cette plaisanterie ferma l'incident. Tout le monde rit, y compris Caffarelli, qui, dit Arnault, mettait à la discussion plus de chaleur que d'humeur. Mais ce débat frappa vivement Arnault, qui, dans une note placée à la fin de son volume, revient encore sur les singulières théories de son compagnon : « Ceci est à moi : ces mots, dès qu'on les prononçait, produisaient sur du Falga l'effet du bri-

quet sur la poudre. » Il en parlait pour développer les idées les plus aventurées. Arnault remarque combien d'honnêtes gens partagèrent ces erreurs pendant la Révolution et les propagèrent dans les meilleures intentions; tel fut, entre autres, dit-il, « ce pauvre Brissot. »

Cette anecdote, dont le fond au moins doit être vrai, présente au point de vue de l'histoire du socialisme un double intérêt. Elle nous montre d'abord à quel point cette discussion de la propriété passionnait les hommes de la fin du XVIII^e siècle. Certes, Bonaparte n'eût pas souffert trois jours de débats sur cette matière si elle ne lui eût paru captivante; d'après Arnault, il semble que ce fut lui-même qui demanda à Caffarelli la lecture de son manuscrit. Il est fâcheux qu'il n'ait pas pris une plus grande part à la conversation; peut-être, en sa qualité d'admirateur de Rousseau, eût-il émis à ce propos des idées qui eussent fort étonné la postérité dans la bouche du créateur du *Code civil*.

L'autre fait intéressant qui résulte pour nous de ce récit est l'existence, à la fin du XVIII^e siècle, d'un livre socialiste sur la propriété. Le panégyriste de Caffarelli à l'Institut, Degérando, nous a donné sur lui quelques détails, qui, encore que sommaires, sont de nature à exciter notre curiosité. Ce fut en 1793-1794, pendant son emprisonnement à Toulouse, que Caffarelli commença de s'occuper de cet ouvrage. « Ce qui fixa plus particulièrement du Falga dans sa prison, ce qui sembla pendant quelque temps absorber toutes ses facultés, ce fut son traité sur la propriété dont il jeta alors les bases et qui, dans la suite, l'occupa longtemps encore par les développements qu'il y ajouta, par les corrections qu'il crut devoir y faire d'après les observations de ses amis. Toutes les parties de cet ouvrage étaient étroitement liées... Du Falga ne voyait que dans le travail seul l'origine de la propriété, et par conséquent il voyait en lui seul aussi le titre qui la consacre. Peut-être n'avait-il pas assez compris que les choses nécessaires de la vie sont souvent aussi un bienfait gratuit de la nature et que les besoins seuls des hommes leur donnaient déjà une espèce de droit sur les objets propres à les satisfaire lorsqu'ils ne sont point encore occupés. Peut-être n'avait-il pas assez médité combien le respect pour la possession actuelle est nécessaire à la garantie de la propriété elle-même et au maintien de l'ordre social. » Il émettait des idées très nobles et très élevées. Mais sa grande modestie l'empêcha de publier ce travail, « qui pouvait lui assurer un si grand succès¹. »

1. Degérando, *op. cit.*, p. 47-49.

Tels sont en substance les renseignements que nous fournit Degérando. Ils sont, on le voit, sommaires et ne suffisent pas à nous donner une idée même résumée des théories de Caffarelli. Ils ne semblent même pas s'accorder tout à fait avec ceux d'Arnault. Dans tous les cas, il est certain que l'œuvre de Caffarelli n'était pas une simple brochure ou un jeu d'esprit. L'honnêteté et la conviction du héros à la jambe de bois nous sont garantes de la bonne foi et de la conscience qu'il mit à son travail, quand même son biographe ne nous dirait pas expressément qu'il le remania à plusieurs reprises. Il serait très désirable d'avoir sur ce traité de plus amples renseignements. Malheureusement, il ne paraît pas que les sources imprimées puissent nous en donner beaucoup d'autres.

A vrai dire, un espoir est permis. Peut-être le manuscrit que Caffarelli emportait avec lui fut-il perdu pendant la campagne ou après sa mort. Mais il est infiniment probable que ce n'était pas le seul exemplaire de son travail. Caffarelli laissa une quantité de manuscrits et de papiers. On pourrait affirmer qu'il dut s'y trouver une copie au moins de cette étude à laquelle il attachait tant d'importance.

Que sont devenus ces papiers? Ont-ils échoué dans quelque dépôt d'archives, sont-ils demeurés dans les mains de ses descendants? C'est ce que j'ignore jusqu'ici, malgré mes recherches. Je serais très heureux si ces quelques notes pouvaient tomber sous les yeux de personnes mieux instruites au sujet de ces documents ou qui seraient en situation de les publier. Certainement, les vertueuses intentions de l'auteur feraient plus d'honneur à sa mémoire que les idées sociales qu'il devait y soutenir ne le compromettraient aux yeux de la postérité orthodoxe. La valeur morale et intellectuelle de Caffarelli fait de cette œuvre une pièce de première importance pour l'histoire des précurseurs du socialisme.

André LICHTENBERGER.

DOCUMENTS INÉDITS

SUR

LA MALADIE ET LA MORT DU DUC DE REICHSTADT.

Le sort du fils de Napoléon I^{er}, du duc de Reichstadt, est un des exemples les plus frappants de l'ironie du sort dans les choses humaines. Né au sein des grandeurs, ayant reçu dès le berceau l'orgueilleux titre de roi de Rome, admiré du monde entier et salué comme un gage de paix, il n'en est pas moins condamné, jeune encore, à vider jusqu'à la lie l'amer calice de la souffrance.

Abandonné de ceux-là même qui l'avaient le plus adulé, dépouillé du trône que Napoléon lui avait élevé de sa main puissante, il doit, dès sa plus tendre enfance, quitter son père et sa patrie et achever en exil, — à l'âge de vingt-un ans, — sa vie triste et décolorée. Quoique Montbel, dans la biographie du jeune duc qu'il a publiée en 1832, ait cherché à les réfuter¹, il subsiste encore des doutes sur la mort naturelle du fils de Napoléon ; bien des gens sont persuadés, aujourd'hui encore, qu'il est mort empoisonné. Ce bruit était si répandu que le roi de Bavière lui-même demandait à l'ambassadeur autrichien, accrédité auprès de la Confédération germanique : « Dites-moi, le duc de Reichstadt est-il mort de mort naturelle ? » Rendu attentif par la réponse de l'ambassadeur à l'inconvenance de sa question, il ajouta rapidement : « Comprenez-moi bien ; comme il y a en France deux partis qui ont intérêt à sa mort, je me demande si rien n'a été tenté de ce côté contre le fils de Napoléon². » D'autres accusent la cour de Vienne d'avoir développé prématurément le germe de la maladie de langueur qu'il portait en lui. Son séjour à Vienne n'était-il pas, comme on disait alors, un « Sainte-Hélène moral » qui devait le conduire rapidement à la tombe³ ? On prétend encore que la cour impériale a poussé le jeune duc à des excès, a allumé en lui de

1. *Le Duc de Reichstadt*, par M. de Montbel, ancien ministre du roi Charles X, 1832. Montbel avait été chargé par Metternich de composer cet ouvrage. Voir *Aus Metternich's nachgelassenen Papieren*. Bd. V, s. 236.

2. Relation de Münch-Bellinghousen. Francfort, 22 septembre 1832 (Arch. de l'Etat, à Vienne).

3. *Le Foleur*, 20 février 1829. Voir aussi le *Fils de l'homme ou Souvenirs de Vienne*, par Barthélemy et Méry, *Œuvres*, t. III.

violentes passions féminines pour user de bonne heure sa vie¹. Il a été question surtout d'une intrigue avec la belle danseuse Fanny Elssler, universellement admirée pour son rare talent. Lorsque Napoléon III sollicita du comte Prokesch-Osten, l'ami intime du duc, la vérité sur cette affaire d'amour, le comte l'assura que tout ce qui avait été dit n'était que mensonge². Enfin, comme le jeune duc ne se soumettait pas toujours aux ordonnances des médecins, on a édifié sur ce fait la légende que, désespéré de sa situation, il s'était volontairement laissé mourir³.

Ce n'est ni une éducation négligée, ni le poison, ni les instincts pervers ou le suicide qui ont amené cette jeune vie à son terme. Tous ces récits ne sont que des inventions mensongères dictées par des intérêts de parti. Dans la biographie du duc de Reichstadt, que je pense publier et qui est basée sur des documents inédits, je serai en mesure de montrer comment l'empereur, d'accord en cela avec Metternich, fit donner à son petit-fils une éducation des plus soignées. Des professeurs distingués la dirigèrent. Le comte Montbel, qui vivait à cette époque en exil à Vienne, était étonné du nombre et de la variété des connaissances inculquées au jeune prince et de la quantité de livres où il avait puisé pour connaître si exactement l'histoire du grand homme qui était son père⁴. Personne non plus ne déplora plus profondément la mort du duc que son grand-père; quand la nouvelle lui en parvint, il pleura beaucoup⁵, en disant : « La mort de mon petit-fils est un bonheur pour lui, à cause de ses souffrances, peut-être aussi pour mes enfants et pour le monde; quant à moi, il me manquera⁶. » Tous ceux qui ont connu de près l'empereur François I^{er} assurent qu'il aimait tendrement son petit-fils⁷ et que sa femme, l'impératrice Caroline-Augusta, était pour l'enfant un véritable ange gardien⁸. Le duc de Reichstadt possédait

1. A. Schmidt, *Zeitgenössische Geschichten*, p. 406 et 415. Voir E. Dard, *Le duc de Reichstadt*, dans les *Annales des sciences politiques*, 1896. Des accusations se trouvent dans l'ouvrage *Marie-Louise und der Herzog von Reichstadt, die Opfer der Politik Metternichs*, Paris, 1842.

2. *Lettres du comte Prokesch-Osten*, 1849-1855, publiées par son fils Antoine. Vienne, 1896, p. 456. Le comte écrit : « Je lui démontrai (à Napoléon III) la fausseté des prétendus rapports du duc avec Fanny Elssler. »

3. Apponyi à Metternich. Paris, 20 août 1832 (Arch. de l'État, à Vienne).

4. D'après des notes inédites.

5. D'après des notes inédites.

6. Schlitter, *Die Stellung der österreichischen Regierung zum Testamente Napoleon Bonaparte's*, p. 122, dans *Archiv für österr. Geschichte*. Bd. LXXX, 1 Hælfte. Voir aussi *Aus Metternich's nachgelassenen Papieren*. Bd. V, p. 281.

7. D'après des notes inédites.

8. Ibid.

en général les sincères sympathies de tous les membres de la famille impériale; il suffit de jeter un coup d'œil dans les lettres qui lui sont adressées pour en être convaincu. L'impératrice ne l'appelle jamais que « *liebes Fränzchen, mein theures Söhnchen* » (cher petit François, mon enfant chéri) et signe toujours : « *Deine dich zärtlich liebende Grossmutter* » (ta grand'mère qui t'aime tendrement)¹. L'archiduchesse Sophie l'appelle « *mein guter, lieber Alter* » (mon bon, cher vieux), et l'archiduc Regnier lui écrit : « Croyez que mon plus vif désir est de vous voir devenir un homme bon, cultivé et honnête². »

Jamais il n'est venu à l'esprit de l'empereur ni de Metternich de se débarrasser par des moyens violents de ce prince, auquel on faisait prendre rang immédiatement après les archiducs. Jamais ils n'ont eu l'intention de l'abrutir, comme les bonapartistes ont voulu le faire croire dans leurs articles et leurs journaux³. Au contraire, on fondait en Autriche les plus grandes espérances sur lui; il devait devenir pour cet État un second prince Eugène. Tous ces rêves d'avenir furent détruits par son dépérissement précoce. Le duc souffrait d'un mal qui ne pardonne pas; la phthisie le minait de sa main implacable⁴. A l'âge de treize ou quatorze ans déjà, il effrayait son entourage par une croissance trop brusque. Tandis que son corps s'allongeait de plus en plus, sa poitrine, au lieu de s'élargir, se rétrécissait⁵. Passionné pour tout ce qui touchait à l'armée et doué, d'après le témoignage de généraux distingués, de remarquables talents militaires, il cherchait à dissimuler son mal. Il ne voulait pas être empêché de faire son service; mais la maladie fut plus forte que sa volonté. Malfatti s'abandonnait encore à l'illusion de pouvoir sauver le prince⁶. Il espérait que le séjour de Schenbrunn, où le prince devait se transporter le 22 mai 1832, apporterait une amélio-

1. D'après des notes inédites.

2. Ibid.

3. *Schreiben an*** über den Herzog von Reichstadt*. Von einem seiner Freunde, 1832. Cette brochure, parue sous le voile de l'anonyme, a pour auteur le comte Prokesch-Osten, le même qui publia plus tard l'opuscule *Mein Verhältniss zum Herzog von Reichstadt*.

4. Voir à ce sujet l'opinion du Dr Malfatti et le résultat de l'autopsie dans Montbel, *ouvr. cit.*, p. 409-414.

5. D'après des notes inédites.

6. Dans la *Correspondance de Marie-Louise*, 1799-1847, Vienne, 1887, p. 301, Marie-Louise écrit, le 14 mai 1832 : tous les bulletins de Malfatti disent qu'il répond de la guérison. Dans ses *Zeitgenössische Schriften*, p. 415, A. Schmidt prétend, à tort, qu'une surveillance plus attentive aurait pu être exercée sur la santé du duc. C'est absolument le contraire de la vérité.

ration sensible à cette santé gravement compromise. Le précepteur militaire du duc était alors le colonel comte Hartmann, chargé par l'empereur, qui était en voyage, de lui envoyer journallement un bulletin sur l'état de santé de son petit-fils. C'est le même comte Hartmann qui a fourni à Montbel pour son ouvrage des renseignements oraux sur le cours de la maladie. En octobre 1830, il fut attaché au service personnel du duc¹. Ce choix prouve encore combien on s'efforçait à la cour de Vienne de perfectionner à tous les points de vue l'éducation du jeune prince. Avant que l'empereur François plaçât le comte Hartmann aux côtés de son petit-fils, il demanda au ministre de la guerre des renseignements précis sur le caractère, les aptitudes et la culture générale du colonel. Celui-ci est dépeint par son supérieur comme un homme d'extérieur séduisant qui, dans les campagnes de 1805, 1809, 1813 à 1815, s'est battu avec courage et vaillance. On vante ses connaissances supérieures en art militaire, ainsi que sa facilité à s'exprimer dans les langues les plus diverses. Le prince Liechtenstein l'appelle un officier distingué, tout à fait propre à jouer un rôle important pendant la guerre et pendant la paix. D'autre part, on dit de lui : « Il est doué du caractère le plus noble; l'honneur, le strict accomplissement du devoir, la bienveillance en sont les traits distinctifs. Son genre de vie est proportionné à ses moyens; en toutes choses, il se contente de peu; il est très estimé². » C'est avec de grandes espérances et le sentiment d'une haute responsabilité que Hartmann, promu au grade de « général major, » vint occuper son poste. Mais bientôt il dut reconnaître que ses peines seraient consacrées à une cause perdue d'avance. Ses rapports à l'empereur reflètent les dispositions de son âme. Il voudrait bien croire encore à la possibilité d'une guérison. Mais la rapidité avec laquelle le mal se développe lui enlève finalement la dernière lueur d'espoir et il se voit obligé d'écrire à l'empereur que son petit-fils est perdu. Nous publions plus loin une traduction française de ses lettres à l'empereur, dont l'original est en allemand. Ces originaux se trouvent, ainsi que les lettres de l'impératrice Marie-Louise que nous donnons également plus loin, aux archives de l'État à Vienne. Je dois exprimer mes sentiments de gratitude envers son Excellence le chevalier d'Arneth, M. le conseiller de section Antoine Felgel et le Dr Hanns Schlitter pour leur obligeance à me communiquer ces documents.

1. L'empereur Kaiser François au comte Gyulai, de Presbourg, 26 octobre 1830 (Archives impériales et royales du ministère de la guerre à Vienne).

2. Note du ministère de la guerre (Archives impériales et royales du ministère de la guerre à Vienne).

*Général comte Procope Hartmann de Klarstein
à l'empereur François 1^{er}.*

Vienne, 15 mai 1832.

Sire,

En vertu de l'autorisation que Votre Majesté a daigné me donner, j'ai l'honneur de l'informer que la santé du prince a présenté une amélioration sensible pendant les premiers jours qui ont suivi le départ de V. M.; une température agréable lui a permis des promenades à cheval et en voiture découverte; à part une grande lassitude, très naturelle après une longue maladie, une toux légère et des évacuations bilieuses, le prince se trouvait bien; mais, depuis que la température a fraîchi et que le prince ne peut prendre que peu d'exercice au dehors, tous les malaises qu'il ressentait auparavant, et dont je veux épargner la fastidieuse énumération à Votre Majesté, ont reparu; sa santé se trouve donc au même point que lors du départ de V. M. Les médecins attendent beaucoup, quand le temps sera meilleur, d'un séjour à la campagne et d'une saison de bains à Ischl, où le prince doit se rendre fin juin; le logement est arrêté et j'ai reçu à cet effet, de la cassette privée de V. M., une avance de trois mille florins argent comptant, dont je remercie humblement Votre Majesté.

Vienne, 18 mai 1832.

Sire,

Son Altesse Mgr le duc de Reichstadt m'a chargé de déposer aux pieds de V. M. ses humbles remerciements pour sa nomination de colonel en second; il reconnaît avec gratitude dans cet avancement une nouvelle preuve de la bienveillance et de l'affection dont V. M. a daigné le favoriser depuis sa plus tendre enfance. Il a essayé à plusieurs reprises d'exprimer lui-même par écrit ses remerciements à Votre Majesté, mais sa faiblesse actuelle ne lui a pas permis de remplir ce devoir, dont il ne veut pas cependant différer l'accomplissement.

Que V. M. daigne donc en accepter l'expression transmise par ma faible plume.

Depuis le rapport que j'ai adressé le 15 courant à V. M., aucun changement notable ne s'est produit dans l'état de santé du prince, d'autant moins que l'humidité et la fraîcheur persistantes de la température lui interdisent le grand air et le mouvement; la perspective de l'avenir continue à être peu rassurante.

Vienne, 22 mai 1832.

Sire,

Depuis mon dernier rapport, daté du 18 courant, il ne s'est produit aucun changement notable dans l'état de Mgr le duc de Reichstadt. La température plus élemente, dont nous jouissons depuis le 20 et dont le prince profite autant que faire se peut pour sortir en voiture et prendre

un exercice modéré à pied, semble jusqu'à un certain point influer en bien sur lui ; sa santé lui a permis aussi de faire aujourd'hui ses pâques, et cette après-midi le prince partira pour son séjour de Schœnbrunn, où il sera très bien logé grâce à l'affectueuse sollicitude de Son Altesse impériale l'archiduchesse Sophie¹, qui lui a cédé une partie de son appartement.

Je souhaite du plus profond de mon cœur pouvoir dans ma prochaine lettre faire à Votre Majesté un rapport favorable sur le séjour du prince et l'influence que la campagne exercera sur sa santé.

Schœnbrunn, 28 mai 1832.

Sire,

Depuis le dernier rapport que j'ai eu l'honneur d'adresser à V. M., l'état de santé du prince est resté sensiblement le même ; cependant, si court que soit son séjour à la campagne, il semble avoir sur lui une influence plutôt bienfaisante. Ses accès de fièvre sont moins violents, quoique plus tenaces, les nuits sont un peu plus tranquilles, la toux a légèrement diminué, l'expectoration est par conséquent moins abondante, mais toujours de même nature. Le prince a commencé sa cure de lait d'ânesse mélangé, pendant les premiers jours, d'eau de Seltz et ensuite d'eau de Marienbad ; le temps est trop court pour qu'on puisse observer un résultat de cette cure. Les hémorroïdes ont été un peu plus fortes, sans que pour cela il se soit produit un changement général. Votre Majesté voudra bien conclure d'après ce rapport qu'il ne s'est pas produit de changement notable dans l'état du prince, cependant plutôt une amélioration que le contraire.

Schœnbrunn, 4 juin 1832.

Sire,

Depuis mon dernier rapport, le prince a passé deux jours et deux nuits légèrement meilleurs ; le mieux consistait principalement dans une diminution de la fièvre et de la toux, un peu plus de sommeil et d'appétit ; mais depuis hier la toux a augmenté d'une façon notable, le prince est plongé le plus souvent dans un sommeil qui n'a rien de réparateur ; ses forces diminuent sensiblement et, quoique la fièvre ne se soit pas positivement déclarée, le pouls est plus fréquent qu'il ne devrait ; la dernière nuit ayant été très troublée à cause de la toux plus violente, le médecin a jugé nécessaire d'appliquer des sangsues aux tempes du malade ; il ne s'est pas passé assez de temps pour qu'on puisse juger du résultat. La cure de lait d'ânesse a produit quelque effet, mais le médecin, ne jugeant pas cet effet suffisant, compte employer des remèdes plus énergiques ; pour la tranquillité de Votre Majesté et pour la sienne propre, il s'adjoindra un ou deux confrères pour choisir le traitement.

V. M. se rendra compte d'après ce rapport de la triste vérité : c'est

1. Mère du souverain régnant aujourd'hui, l'empereur et roi François-Joseph I^{er}.

que l'état du prince est devenu plus alarmant, mais tout ce que peuvent faire les forces humaines sera fait, et je souhaite ardemment pouvoir donner à Votre Majesté, dans ma prochaine lettre, des nouvelles plus réjouissantes.

Schoenbrunn, 9 juin 1832.

Sire,

Depuis mon dernier rapport, il ne s'est produit aucun changement dans l'état de santé de Mgr le duc de Reichstadt. L'usage du lait d'ânesse a été momentanément suspendu comme ayant une action fâcheuse sur les intestins. Le prince prend un médicament à l'usage des poumons et du foie et un peu d'eau de Marienbad (Kreuzbrunnen); l'appétit est un peu meilleur, la tête plus libre, mais les nuits sont mauvaises, la toux violente, l'expectoration aussi abondante et de même nature; les forces ne reviennent pas, la fièvre n'est pas déclarée, mais le pouls est toujours fréquent.

Suivant le désir du Dr Malfatti¹, il y a eu hier une consultation avec les Drs Vivenot², Türckheim³ et Wirer⁴; j'y assistais; après qu'on eut décrit en détail la maladie à ces messieurs, qu'ils eurent échangé leurs idées et leurs opinions et vu le patient, ils se déclarèrent d'accord pour approuver le traitement appliqué jusqu'ici; ils déclarèrent à l'unanimité l'état du prince très grave et ordonnèrent la continuation du traitement, à moins que des changements survenus ne portent à le modifier.

Schoenbrunn, 14 juin 1832.

Sire,

Afin d'empêcher que V. M. ne soit alarmée par des nouvelles exagérées qui pourraient lui parvenir sur l'état de santé de Mgr le duc de Reichstadt, je prends la liberté de lui adresser le rapport suivant. L'état du prince est resté sensiblement le même depuis mes dernières lettres; cependant, dans la nuit du 12 au 13, la toux a augmenté, accompagnée d'expectorations de mauvaise nature, fortement mêlées de sang et accompagnées d'une violente fièvre; le médecin jugea cet état assez grave pour conseiller, si un mieux ne se produisait pas rapidement, d'administrer les sacrements à l'auguste malade. Mais, dans la nuit d'hier à aujourd'hui, cette amélioration se produisit, le prince se retrouve dans le même état qu'avant la crise, et les médecins sont d'autant plus d'avis de ne pas l'administrer qu'il n'y a pour le moment aucun danger pressant et que le prince est encore éprouvé par la crise qu'il vient de subir. Ce matin, les Drs Malfatti, Wirer, Vivenot et Türckheim tinrent conseil et déclarèrent que l'aggravation du mal était due à la rupture d'un abcès du poumon; que le malade en éprouverait

1. Jean Malfatti, de Montereio.
2. Dominique de Vivenot.
3. Louis, baron de Türckheim.
4. Wirer, chevalier de Rettenbach.

du soulagement pendant quelque temps et que pour le moment il n'est pas nécessaire de lui administrer les sacrements; le traitement du Dr Malfatti a été approuvé en tout; malheureusement, ces messieurs ont encore une fois été unanimes à déclarer que l'état du prince est des plus inquiétants et ne laisse guère de place à l'espoir d'une guérison.

Schœnbrunn, 19 juin 1832.

Sire,

Depuis le dernier rapport que j'ai eu l'honneur d'adresser à V. M. sur l'état de santé de Mgr le duc de Reichstadt, il ne s'est produit dans cet état aucun changement; il n'y a pas de trace d'amélioration; au contraire, depuis quelques jours, le prince ressent une douleur intermittente, mais par moments assez violente, au poumon droit, et ce symptôme est considéré comme assez inquiétant par le médecin. Le prince s'est décidé à recevoir, demain 20 juin, les sacrements; comme il ne doit pas recevoir l'extrême-onction, il ne soupçonnera pas la gravité de son état. Que Votre Majesté daigne reconnaître dans cette lettre une marque de l'inquiétude que me cause la santé du prince et du peu d'espoir qui nous reste.

Schœnbrunn, 21 juin 1832.

Sire,

Il n'y a rien de changé dans l'état de santé du prince, et je n'adresse ce rapport à V. M. que pour lui annoncer que le prince a reçu hier les saints sacrements avec toute la ferveur que réclame cette cérémonie et avec la force d'âme que l'on retrouve en lui à chaque occasion; ses nerfs en ont paru un peu surexcités, mais quelques heures de sommeil ont eu raison de cet état; et plus encore l'heureuse nouvelle: que Son Altesse la mère¹ du prince doit arriver ici dimanche.

Schœnbrunn, 25 juin 1832.

Sire,

Sa Majesté l'archiduchesse Marie-Louise est arrivée hier à cinq heures et quart; environ une heure après, elle s'est rendue auprès du prince; l'entrevue, comme il est trop aisé de le comprendre, a éprouvé la mère et le fils; cependant, Sa Majesté s'est sentie tranquillisée d'avoir vu le prince, et celui-ci était gai; tout faisait espérer que la présence de sa mère aurait sur lui une influence bienfaisante. L'archiduchesse se rendit le même soir une seconde fois auprès du prince, qui passa ensuite une assez bonne nuit, troublée, comme d'habitude, par des quintes de toux fréquentes, mais moins fatigantes, et ce matin l'enrouement, survenu depuis deux jours, est moindre. L'état du prince ne présente d'ailleurs, en comparaison de mes précédents rapports, aucun changement ni en bien ni en mal, j'ai l'honneur d'en informer Votre Majesté.

1. Marie-Louise.

Schœnbrunn, 2 juillet 1832.

Sire,

Je ne puis malheureusement donner à V. M. de nouvelles satisfaisantes sur l'état de santé de Mgr le duc de Reichstadt; il ne se produit aucune amélioration durable, la faiblesse générale augmente, au contraire, et la situation s'aggrave. Je puis seulement, comme une faible consolation, assurer à V. M. que le prince souffre, en général, peu et semble très heureux de la présence de sa mère.

Schœnbrunn, 9 juillet 1832.

Sire,

Quoique depuis plusieurs jours la toux soit moins fréquente, les expectorations moins abondantes et le sommeil meilleur, je dois malheureusement prévenir Votre Majesté que ce mieux apparent ne peut être qu'un répit dans le cours de la maladie; cette appréhension est justifiée en ce que cette nuit déjà le malade a beaucoup toussé, expectore davantage, mal dormi, et que la fièvre, d'ordinaire latente, s'est manifestée avec plus d'intensité; le prince, quand la température le permet, se tient, il est vrai, sur le balcon attenant à sa chambre, mais pour le reste il vit comme auparavant, et, en terminant ce rapport, il est malheureusement de mon devoir de faire remarquer à V. M. qu'aucun changement n'est survenu qui permette d'espérer un meilleur avenir.

Schœnbrunn, 16 juillet 1832.

Sire,

Depuis mon dernier rapport et par les fortes chaleurs survenues dans cet intervalle, l'état de santé du prince s'est beaucoup aggravé, les forces diminuent progressivement, l'expectoration du pus accumulé devient toujours plus pénible, il est à craindre que le malade ne soit bientôt plus en état de surmonter ces crises, et je me vois obligé de prévenir V. M. que dans ces conditions la catastrophe finale peut survenir d'un moment à l'autre. Si le dénouement fatal se produit, je me permettrai d'envoyer un exprès à V. M. afin qu'Elle n'en apprenne pas la nouvelle par d'autres voies et d'une façon plus terrifiante. Sa Majesté l'archiduchesse Marie-Louise vous baise les mains et me charge de dire à Votre Majesté que, dans cette cruelle situation, elle ne s'est pas sentie la force de lui communiquer elle-même ces nouvelles.

En terminant, je dois prévenir V. M. qu'une nouvelle consultation aura lieu ce soir.

Schœnbrunn, 20 juillet 1832.

Sire,

Depuis mon dernier rapport, aucun changement sensible ne s'est manifesté dans l'état du prince; les améliorations ou les aggravations passagères ne semblent pas mériter d'être prises en considération. La faiblesse et le dépérissement augmentent tous les jours, l'appétit, au

contraire, diminue à tel point que ce n'est qu'à force de persuasion que l'on réussit à faire absorber un peu de nourriture au prince. Hier au soir, avec de grands efforts, il a expectoré une quantité de pus plus considérable que depuis longtemps ; il s'en est trouvé un peu soulagé et a passé une nuit plus tranquille ; cependant, ses forces semblent avoir beaucoup diminué, et je dois humblement prier V. M. de se préparer à trouver le prince dans un état lamentable et effrayant. Il lui devient très pénible de parler et d'avalier.

Pour compléter ces rapports du comte Hartmann, nous donnerons les lettres, mentionnées plus haut, de la mère du duc, de l'ex-impératrice Marie-Louise, à son père, l'empereur François I^{er}. La dernière lettre écrite aussitôt après la mort de son fils, — survenue à cinq heures dix minutes du matin¹, — montre dans ses caractères déjà la profonde émotion intérieure qui s'était emparée d'elle. C'est dans la religion qu'elle veut chercher une consolation à sa douleur, comme elle le dit dans une lettre que nous publions également à son cousin l'archiduc Ferdinand d'Este ; cette lettre est écrite en français.

Plaisance, 5 mai 1832.

Très cher papa,

Il y a quelque temps déjà que je n'ai pas eu le plaisir de me rappeler par quelques lignes à votre souvenir, mais j'étais si abattue, si attristée et si inquiète de l'état de santé de mon fils que je ne me suis pas senti le courage de vous importuner de mes plaintes. Maintenant que le ciel me fait la grâce de permettre que cela aille mieux, je viens vous baiser les mains en vous remerciant mille fois de toutes les bontés que vous avez pour lui dans sa maladie et vous demander, cher papa, de les lui continuer ; la pensée des soins paternels que vous prenez de lui est ma seule consolation dans mon éloignement ; dans de pareilles circonstances, l'absence m'est doublement cruelle.

Trieste, 3 juin 1832.

Très cher papa,

J'ai trouvé ici deux lettres du comte Dietrichstein², du 28 et du 30 mai ; il m'écrit que, depuis le 27, la fièvre n'a presque pas quitté mon fils et que le 29, comme il voulait se promener un peu à l'ombre au jardin, sa grande faiblesse l'a obligé à rentrer presque immédiatement à la maison. Il s'est fait ensuite conduire en voiture au Kaninchen-Berg, où il boit alternativement du lait frais de la vache et du lait d'ânesse. On a appliqué des sangsues à ses hémorroïdes. Il tousse

1. La femme de Metternich, la princesse Mélanie, fait erreur en indiquant dans son journal la mort du prince à quatre heures et demie (*Aus Metternich's nachgelassenen Papieren*, t. V, p. 236).

2. Maurice, comte Dietrichstein, était chargé de l'éducation du duc.

beaucoup et l'expectoration est très abondante. Il est de plus en plus maigre, d'aspect faible et las, et dans ses accès de fièvre ses joues se couvrent des marbrures rouges indicatrices des maladies de poitrine. Malfatti souhaite maintenant vivement que je vienne et, depuis ces lettres, je suis bien angoissée et bien malheureuse, parce que je ne conserve que peu d'espoir. Pendant les journées que j'ai eu le bonheur de passer près de vous, cher papa, j'étais si heureuse de vous revoir que cela m'a distraite; maintenant que je me retrouve seule dans ma chambre, il y a des moments où je pense mourir de chagrin.

Trieste, 19 juin 1832.

Très cher papa,

Les nouvelles de Vienne sont toujours inquiétantes; du 12 au 13, mon fils a passé une très mauvaise nuit; il s'est cependant remis et on espérait quelques journées moins alarmantes; il est probable qu'un abcès a percé, ce qui augmente encore mes craintes et mon souci.

Schœnbrunn, 26 juin 1832.

Très cher papa,

Aujourd'hui que je me sens un peu mieux, mon premier devoir est de me rappeler à votre souvenir, cher papa, et de vous donner des nouvelles de mon fils. Je m'étais fait une si terrible image de son état que, quand je suis arrivée ici hier au soir, je l'ai trouvé un peu mieux que je ne m'y attendais. Le ciel m'a donné la force de ne pas lui montrer ma douleur et il en a été tout réconforté. La nuit a été agitée parce qu'il a beaucoup toussé; hier, il ne s'est pas levé, mais il a eu une journée passable, quoiqu'il soit très faible; la nuit a été très bonne, il a presque constamment dormi, n'a presque pas toussé et est très gai aujourd'hui; ses expectorations sont aussi beaucoup moins mauvaises. C'est une grande douleur pour moi de ce que, malgré ce mieux, je ne puisse me faire aucune illusion; du moins, je remercie Dieu de ce moment de répit accordé à mon pauvre malade; c'est toujours un jour de gagné.

Vienne, 30 juin 1832.

Très cher papa,

Je vis ici, je puis dire au jour le jour, car mon fils va tantôt un peu mieux tantôt beaucoup moins bien, et les heures se passent en souci et en chagrin. Hier, la journée a été assez calme; il a peu parlé, mais peu toussé aussi. Vers le soir, il a été pris d'une forte fièvre; il n'a dormi qu'une ou deux heures, a toussé beaucoup et expectoré du pus en quantité énorme. Malfatti juge la situation toujours très critique, mais se fait encore des illusions et espère en l'avenir; je n'ai pas cette consolation; je mets toute ma confiance en Dieu; mon bonheur ou mon malheur sont dans ses mains et il dirigera tout pour mon plus grand bien.

Schœnbrunn, 6 juillet 1832.

Très cher papa,

Depuis deux jours, mon fils est sensiblement mieux, mais sa désobéissance nous cause les plus grands tourments.

Schœnbrunn, 22 juillet 1832.

Très cher papa,

Mon pauvre fils vient d'expirer à l'instant, à cinq heures dix minutes. Le ciel a exaucé mes prières et lui a accordé une mort douce et paisible. Je vous baise les mains, mon cher papa, et vous remercie de toutes les bontés et de toute l'affection que vous lui avez témoignées; mon cœur, plein de tendresse filiale pour vous, vous en gardera une reconnaissance éternelle.

Marie-Louise à l'archiduc Ferdinand d'Este.

Salzbourg, 28 juillet 1832¹.

Mon très cher cousin,

Vous me pardonnerez, j'en suis sûr, en faveur de mon extrême affliction, que je ne vous aie pas déjà annoncé, il y a quelques jours, le malheur affreux qui vient de me frapper. Le ciel m'a enlevé mon pauvre fils le 22 juillet, à cinq heures dix minutes du matin. Sa mort a été douce et sans souffrances, et il a expiré avec le sentiment d'un vrai ange tout à Dieu et à ses sentiments religieux. La seule consolation qui me reste est que j'ai pu lui prodiguer mes soins jusqu'à son dernier soupir et l'assurance qu'aucun secours de l'art n'a été négligé. Vous étiez si bon pour mon cher défunt, vous m'avez toujours montré tant d'amitié, mon cher cousin, que je suis persuadé que vous prendrez part à ma peine. Le bonheur de ma vie est détruit; il ne me reste de consolation que dans la religion et dans le strict accomplissement des devoirs qui me sont encore imposés.

Metternich écrivait, le 22 juillet 1832, ainsi le jour même de la mort du prince, à l'empereur François I^{er}, résidant alors à Linz (Haute-Autriche) : « C'est un bonheur pour Votre Majesté que le prince, qui ne pouvait plus être sauvé, soit décédé avant qu'Elle fût arrivée. Ainsi a été épargné à V. M. ce déchirant spectacle. J'ai rendu visite tout récemment au prince et ne me souviens pas avoir jamais vu un corps plus dévasté et plus ruiné. L'autopsie prouvera que je ne me suis jamais trompé sur sa maladie². »

1. De Schœnbrunn, Marie-Louise s'était rendue auprès de son père, au château de Persenbeug, et de là à Salzbourg, pour retourner à Parme. Cette lettre est empruntée au département des manuscrits du musée national hongrois à Budapest. L'original est en français.

2. Une partie de ce document est imprimée dans *Aus Metternich's nachge-*

Ce mal, qui a enlevé le duc de Reichstadt à la fleur de l'âge, était, comme le démontre l'autopsie, une phtisie incurable. Il ne peut aujourd'hui subsister aucun doute à cet égard. Il n'en est pas moins vrai que la lutte avec sa destinée, la position équivoque qu'il occupait à la cour de son grand-père, sa soif inassouvie d'accomplir de grandes choses ont contribué à hâter sa fin prématurée. Dès son enfance, il a dû s'appliquer à défendre contre son entourage le secret de ses pensées, et il devait être arrivé bien loin dans l'art de la dissimulation pour que Metternich l'appelle « un excellent comédien. » Il savait qu'il était sans cesse observé et épié, car on craignait à Vienne que, poussé par le parti bonapartiste, il ne risquât une démarche inconsidérée. Il recevait en effet des lettres le sommant de déclarer s'il se considérait comme prince autrichien ou prince français. Cette lutte sourde remuait son âme jusque dans ses profondeurs. Comme petit-fils de l'empereur François I^{er}, il voulait devenir pour l'Autriche un second prince Eugène; mais il se souvenait aussi qu'il était le fils de Napoléon, et c'est avec une profonde tristesse que, dans ces moments, il songeait au trône de France occupé par un autre. Il aurait fallu une constitution plus robuste, plus résistante que la sienne pour sortir victorieuse d'une pareille lutte de passions contradictoires. Ce fut peut-être un bonheur pour lui que la destinée l'ait préservé de connaître de plus près le sérieux et les dangers de la vie. Les circonstances n'étaient pas mûres pour son retour en France. Et il est permis de se demander s'il eût trouvé la satisfaction intérieure dans le rôle que lui réservait la pensée de Metternich. Il lui eût fallu devenir un conspirateur et suivre les mêmes voies que suivit plus tard son héritier¹, le prince Louis Napoléon, pour s'emparer du trône de France.

Édouard WERTHEIMER.

lassenen Papieren, t. V, p. 281, en note; mais l'original que j'ai eu sous les yeux diffère légèrement du document imprimé.

1. Il est intéressant de voir que, en juin 1832 déjà, Metternich désignait Louis Napoléon comme le successeur du duc de Reichstadt. Le 21 juin 1832, il écrit au comte Apponyi, alors ambassadeur autrichien à Paris: « Je vous prie de rendre le roi Louis-Philippe attentif au personnage qui succédera au duc de Reichstadt. Le jour du décès du duc, il (le jeune Louis Bonaparte) se regardera comme appelé à la tête de la République française » (*Aus Metternich's nachgelassenen Papieren*, t. V, p. 277).

Le présent article était déjà imprimé avant l'apparition du livre de M. Welschinger sur *le Roi de Rome*. D'ailleurs l'auteur n'a connu aucun des documents que nous publions. [NOTE DE LA RÉDACTION.]

BULLETIN HISTORIQUE

FRANCE.

BIBLIOGRAPHIE. — Dans plusieurs pays de l'Europe et principalement en Angleterre et en Allemagne, on s'occupe, depuis déjà longtemps, de dépouiller les archives diplomatiques des états voisins, travail utile, qui seul peut fournir un tableau complet de l'activité politique d'une nation. Pareille entreprise est, on peut le dire, absolument indispensable; non seulement ces vieilles correspondances nous renseignent sur les négociations elles-mêmes, mais la plupart des agents étrangers jouent un peu le rôle d'espions, et, soit pour préparer une alliance plus intime, soit par simple curiosité et pour amuser leurs maîtres, donnent sur les fluctuations de l'opinion publique, sur les intrigues des cours des renseignements aussi détaillés que possible. C'est, en somme, l'histoire journalière d'un pays faite par des indifférents ou des envieux, et rien de plus sain, à coup sûr, pour une nation que de savoir ce que pensent et ce qu'ont pensé d'elle ses voisins et ses rivaux. Avant de suivre l'exemple donné par l'Angleterre et par la Suisse, on a jugé utile de dresser une sorte d'inventaire des documents diplomatiques intéressant la France, conservés dans les principaux dépôts de l'Europe; cette enquête a été conduite avec une méthode et un zèle admirables par M. J. Flammermont, professeur à l'Université de Lille, et le résumé vient d'en paraître dans un des volumes des *Nouvelles archives des missions scientifiques*¹, sous le titre suivant : *les Correspondances des agents diplomatiques étrangers en France avant la Révolution, conservées dans les archives de Berlin, Dresde, Genève, Turin, Gênes, Florence, Naples, Simancas, Lisbonne, Londres, la Haye et Vienne*. L'auteur donne la liste sommaire des liasses par pays, mais ne pouvant analyser cet immense amas de documents, il s'est attaché à faire ressortir l'intérêt de ces correspondances pour la période dont il a fait l'objet de ses études personnelles : fin du règne de Louis XV, règne de Louis XVI et début de la Révolution. On trouve dans son exposé de curieux portraits de

1. Tome V, 1896, in-8°.

plusieurs de ces agents, de Goltz, par exemple, et Aranda, mille détails sur les intrigues secrètes de la cour, sur l'influence occulte de Marie-Antoinette et les haines soulevées contre cette princesse, sur la personne même de Louis XVI, jugé sévèrement par la plupart des diplomates étrangers, enfin sur les premiers troubles de la Révolution. Beaucoup des lettres analysées sont aussi piquantes qu'instructives, et le volume sera consulté avec fruit, non seulement comme répertoire bibliographique, mais encore comme livre d'histoire.

MOYEN AGE. — PUBLICATIONS DE TEXTES. — On ne possédait pas jusqu'ici d'édition complète et satisfaisante de la chronique d'Adémar de Chabannes. La meilleure était celle de Waitz, dans les *Monumenta*, mais l'illustre érudit n'avait donné que des fragments des livres I et II et la majeure partie du livre III. On apprendra donc avec plaisir qu'une édition complète de cette chronique vient de paraître dans la *Collection de textes pour servir à l'enseignement de l'histoire*¹, par les soins de M. J. CHAVANON. On a distingué, par l'emploi de deux caractères différents, les parties originales des parties empruntées par Adémar à des auteurs plus anciens; le livre III est copieusement annoté, enfin, à la suite de la chronique, on trouvera un fragment d'une première rédaction, signalé tout récemment par M. Delisle et dont nous avons un brouillon de la main même de l'auteur. Voilà donc un auteur français, publié définitivement dans une collection française, et c'est, sans contredit, l'un des meilleurs chroniqueurs du XI^e siècle. Adémar avait bien des défauts d'esprit; il est crédule, souvent mal informé, passionné; il connaissait imparfaitement ce qui se passe hors de l'Aquitaine, mais il a encore, dans une certaine mesure, le sens de la composition et quelques-unes de ses descriptions, certains de ses portraits sont bien venus et bien tracés. Pour le règne de Robert, c'est probablement le meilleur historien de France, il est plus lettré que Radulphus Glaber, moins superstitieux et moins crédule, et il sait mieux que lui voir et rapporter les événements qui se passent dans son pays natal.

L'histoire des guerres entre les princes latins d'Antioche et les émirs musulmans au début du XII^e siècle, composée par Gautier le Chancelier, a déjà été éditée trois fois: par Bongars, par Prutz, dans ses *Quellenbeitrage*, enfin par le comte Riant, au tome V des *Historiens occidentaux des croisades*. M. Hagenmeyer, auquel on doit déjà des éditions justement réputées du *Hierosolymita* d'Ekkehard et des *Gesta* anonymes, n'a pas jugé inutile d'étudier à nouveau ce

1. Paris, Picard, in-8°.

texte bizarre, mais curieux. La leçon du savant allemand est celle de Riant, sauf quelques améliorations de détail; l'éditeur français avait en effet utilisé tous les manuscrits connus, dont le meilleur et le prototype est le célèbre recueil de Guillaume Grassegals; les *Animadversiones*, de C. BARTH, soigneusement relevées par lui, lui ont pourtant permis de faire à la vulgate quelques très utiles corrections et d'éclaircir parfois ce texte extrêmement obscur et souvent peu compréhensible. Mais au texte même, M. H. a joint une préface étendue, qui est bien ce qu'on a écrit de plus complet sur l'auteur, l'ouvrage même et les événements qui y sont rapportés, et des éclaircissements copieux et qui témoignent, comme les autres travaux de l'éditeur, d'une connaissance approfondie de l'histoire de Terre sainte. Changeant la disposition matérielle par lui adoptée dans ses publications précédentes, M. H. a donné ces éclaircissements en appendice; le texte de Gautier, dégagé de cet énorme commentaire, se lira d'autant plus aisément. En terminant, qu'on nous permette de recommander l'exemple de l'éditeur allemand aux compagnies savantes de la France et de l'étranger; tout le monde se plaint, à juste titre, de la dimension des volumes in-folio, publiés par ces dernières; l'apparition des travaux en est retardée, et, quand ils sont enfin mis au jour, il arrive souvent qu'ils sont vieillissés. Maintenir de pareils errements serait s'obstiner dans une routine ridicule; ne vaudrait-il pas mieux, pour nos historiens du moyen âge français, créer une collection de format in-octavo, maniable, dont chaque volume ne renfermerait qu'un seul auteur et qui serait, par suite, d'une vente plus facile que ces majestueux in-folio que l'on ne consulte qu'à son corps défendant? Pour ne citer qu'un exemple, tous ceux qui s'occupent de l'histoire du royaume latin préféreront certainement lire Gautier dans l'édition commode et portative de M. Hagenmeyer.

Notre collaborateur, M. H. PIRENNE, vient de publier un texte extrêmement curieux pour l'histoire des abbayes bénédictines au moyen âge¹. C'est une sorte de livre de raison tenu par l'abbé Guillaume de Ryckel, qui administra le monastère de Saint-Trond de 1249 à 1272. L'abbé y a noté, d'après ses tablettes de cire, tous les faits intéressant la maison : procès, transactions, recettes et dépenses, accensements, etc. La situation matérielle de Saint-Trond, comme de la plupart des abbayes bénédictines, était assez précaire au XIII^e siècle; le vieux système d'exploitation, établi à l'origine, ne répondait plus aux nécessités sociales, et, de là, un appauvrissement que les écri-

1. *Le Livre de l'abbé Guillaume de Ryckel (1249-1272). Polyptyque et comptes de l'abbaye de Saint-Trond.* Gand, Engelcke, 1896, in-8°.

vains du temps attribuent naturellement à la perversité du siècle, mais qui n'est que le résultat fatal de nouvelles conditions économiques. De là, la décadence universelle des vieilles abbayes bénédictines. Pour y remédier, Guillaume de Ryckel mit en œuvre, comme la plupart de ses contemporains, des moyens assez divers; pour liquider le passif, qui pesait trop lourdement sur la communauté de Saint-Trond, il procéda à une petite banqueroute et obtint du Saint-Siège l'autorisation de ne point payer les intérêts des sommes prêtées à ses prédécesseurs par les banquiers du temps. Pour l'avenir, on remplaça l'ancienne exploitation directe par le bail à cens, de manière à donner aux revenus de la communauté une certaine fixité. Cette réforme sauva pour un temps l'institut bénédictin de la ruine; deux cents ans plus tard, le pouvoir de l'argent continuant à baisser, le problème se posa de nouveau, et le jour vint où la rente due par le tenancier, chaque jour amoindrie de valeur, ne représenta plus qu'une part très faible du loyer consenti à l'origine. On ne saurait vraiment faire à Guillaume de Ryckel et à ses contemporains un grave reproche de n'avoir pas su prévoir cette nouvelle révolution. Le recueil publié par M. Pirenne est extrêmement curieux et, à bien des égards, intéresse la France comme la Belgique; les mêmes mesures en effet furent prises dans plusieurs grandes abbayes de notre pays et amenèrent, pour un temps, les mêmes résultats heureux.

Depuis déjà quelques années, on commence à étudier avec suite l'histoire du règne de Philippe le Bel; à côté de travaux comme la thèse de M. Funck-Brentano, dont nous allons parler, se placent des publications de textes éclairant certaines parties de l'administration de ce prince. La chancellerie de Philippe a été en effet extrêmement active; on pourrait même lui reprocher l'amour de la pape-rasse. Il y a quelques années, M. Baudouin publiait un recueil de mandements de ce règne trouvés aux archives de la Haute-Garonne; à côté de ce volume, on peut aujourd'hui placer les *Lettres de Philippe le Bel, relatives au pays de Gévaudan*, publiées par M. J. Roucarte et M. Saché¹. En 1304, terminant une querelle presque centenaire, les officiers de Philippe passent avec l'évêque de Mende, Guillaume Durand le Jeune, un paréage, qui embrasse la majeure partie du Gévaudan et associe dans ce pays à l'autorité épiscopale l'autorité royale. La nouvelle organisation ne laissait pas d'être assez compliquée, et la mise en mouvement de cette machine aux rouages nombreux demandait une grande dextérité et beaucoup de soins; il fallait

1. Mende, Privat, 1897, in-8°.

ménager l'amour-propre du coseigneur, qui n'avait, on le pense bien, accepté sa nouvelle situation qu'à son corps défendant, respecter, dans une certaine mesure, les habitudes anciennes des gens du pays, enfin, régler une infinité de points de détail que n'avaient point prévus ni pu prévoir les rédacteurs de l'acte de paréage. De là, quantité de mandements émanés du conseil du roi et qui prouvent à la fois l'habileté des agents de la couronne et leur intention bien arrêtée de ménager tous les intérêts légitimes, sans rien abandonner des droits et des prétentions de la royauté. Le recueil est curieux; il en ressort une impression plutôt favorable à Philippe le Bel et à ses officiers, sans qu'on puisse nier toutefois les transformations profondes subies grâce à leur influence dans le gouvernement du pays. A côté d'une préoccupation indéniable du bien public, on y relève déjà, à chaque ligne, des indices de ce besoin maladif de concentrer l'autorité à la cour même, qui devait donner naissance à la centralisation monarchique avec tous ses défauts comme avec tous ses avantages.

OUVRAGES GÉNÉRAUX. — L'ouvrage de M. Fr. FUNCK-BRENTANO, *Philippe le Bel en Flandre*¹, sans contredit l'un des plus importants dont ce règne ait jusqu'ici été l'objet, est remarquable à la fois par la masse des documents recueillis et utilisés, par l'ordonnance de l'œuvre et par les idées générales émises par l'auteur. M. F.-B. semble avoir connu à peu près tout ce qui existe de pièces d'archives afférentes à son sujet, en France, en Belgique et en Angleterre, et la riche bibliographie qui ouvre le volume prouve qu'il n'a point négligé les ouvrages imprimés. Bien plus, il a su résister au désir bien excusable de citer tous les documents recueillis, et il n'analyse au cours du récit que les textes vraiment importants, se contentant d'un simple renvoi aux autres², sobriété qu'il faut d'autant plus louer qu'elle est plus rare.

L'ouvrage embrasse tout le règne de Philippe le Bel; en voici les divisions : la Flandre à la fin du XIII^e siècle, l'alliance anglaise, les métiers de Bruges, la paix d'Athis, le transport de Flandre (cession à la royauté de la Flandre de langue française). Le style est généralement simple et grave et l'auteur, le plus souvent, laisse parler les faits sans les enguirlander. On pourrait peut-être, au courant de cet énorme volume, relever quelques expressions outrées, quelques figures inutiles de rhétorique; mais ce sont là, pour ainsi dire, des taches imperceptibles qui ne nuisent en rien à la bonne ordonnance des faits et à la clarté de la forme.

1. Paris, Champion, 1897, in-8°, xxxiv-709 p.

2. En appendice, l'auteur donne une sorte de catalogue analytique des documents utilisés par lui.

Le sujet était extrêmement difficile à traiter ; la guerre de Flandre fut l'une des grandes affaires du règne de Philippe le Bel, et, si les textes diplomatiques permettent de raconter les faits dans leur ordre chronologique, il est assez difficile d'apprécier ces mêmes faits, d'en marquer l'enchaînement logique et de tracer le portrait de tous ces hommes politiques et chefs d'armées dont nous constatons les actes, sans pouvoir, le plus souvent, connaître les causes intimes de ces mêmes actes. L'auteur a cru, toutefois, légitime de donner son opinion sur quelques-uns des principaux héros de cette histoire tragique ; s'il n'a pu dégager la figure énigmatique de Philippe le Bel, il a, d'autre part, assez bien mis en lumière plusieurs princes et seigneurs du même temps. Tel Gui de Dampierre, comte de Flandre ; tel encore Guillaume de Juliers, tribun populaire, excellent capitaine, qui, vainqueur à Courtrai, succombe à Mons-en-Puelle ; Louis de Nevers, caractère bas et artificieux, en même temps qu'ambitieux et violent ; Pierre Conine, le chef des métiers de Bruges, etc. Bien plus, dans certaines pages, M. Funck-Brentano, ayant à faire mouvoir des foules populaires, s'est acquitté avec talent de cette tâche difficile, et tout le livre consacré à la domination des métiers de Bruges en Flandre est un tableau excellent et, semble-t-il, très exact d'une révolution populaire au *xiv^e* siècle, des sentiments à la fois simples et complexes auxquels obéit toujours la multitude inconsciente ; aujourd'hui emportée et brisant violemment toutes les résistances, demain elle saura se soumettre à un joug, s'endiguer pour ainsi dire et accomplir avec dextérité telle œuvre difficile qui aurait demandé à des hommes d'État de profession de longues et ardues réflexions. Les métiers de Bruges organisant la résistance en Flandre, tenant tête deux ans entiers à la puissance la plus formidable du temps, n'est-ce pas là un spectacle extraordinaire ? Il nous rappelle cette merveilleuse aventure de la première croisade, les pauvres pèlerins accomplissant presque seuls et à peine guidés cette marche étonnante d'Antioche à Jérusalem, devant laquelle avait reculé la chevalerie européenne.

Sur un autre point, M. F.-B. a apporté dans l'histoire de ce temps des idées toutes nouvelles ; jusqu'à lui, la guerre de Flandre apparaissait comme une affaire purement politique : Philippe le Bel, disait-on, s'est alors trouvé en face de vassaux indociles, de provinces rebelles alliées aux pires ennemis du royaume. M. F.-B. s'est attaché à montrer que la lutte a été bien plutôt une lutte sociale, à laquelle, en sa qualité de suzerain, le roi de France s'est trouvé peu à peu mêlé, sans trop le vouloir ; idée fort nouvelle, qui nous paraît en grande partie fondée, et dont l'examen nous oblige à parler plus longuement de la première partie de l'ouvrage. Cette première partie,

très considérable, est intitulée : *la Flandre au XIII^e siècle*; on y trouve une étude détaillée de l'état social et matériel du pays au moment où va s'ouvrir la lutte entre Philippe le Bel et Guy de Dampierre. La majeure partie de la Flandre est à ce moment un fief de la couronne de France, et cette dépendance, l'auteur le prouve, est acceptée sans arrière-pensée par les communes aussi bien que par le comte; les rapports entre vassal et suzerain ont été réglés définitivement par le traité de Melun de 1226 et, s'appuyant sur les termes de ce pacte, les rois de France n'ont négligé aucune occasion de faire acte d'autorité dans le pays flamand; l'exercice du droit d'appel leur a fourni fréquemment le moyen d'y faire sentir leur pouvoir; ils respectent généralement les privilèges du pays, mais ils interviennent sans cesse et protègent volontiers les sujets du comte contre les officiers de ce dernier. Aussi la Flandre se francise-t-elle peu à peu; dans les guerres entre la France et l'Angleterre, les gens de Bruges et de Gand luttent contre les sujets des Plantagenets, et, s'ils vont chercher en Grande-Bretagne la laine nécessaire à leurs draperies, ils entretiennent, d'autre part, avec la France des relations commerciales continuelles et des plus actives et trouvent dans ce riche pays une place tout indiquée pour l'écoulement des produits de leurs fabriques.

La prospérité du pays est extraordinaire, les campagnes sont dès lors admirablement cultivées, le commerce est florissant, la Flandre est le grand entrepôt de l'Europe, le lieu d'échange des marchandises du nord et du midi de l'Europe, les marchands d'Italie et d'Espagne viennent s'y aboucher avec ceux d'Angleterre, d'Allemagne et des pays scandinaves, enfin l'industrie, principalement celle des draps, y a atteint un développement extraordinaire. Les tissus de Flandre sont universellement renommés et les métiers de Bruges, de Gand et d'Ypres fabriquent pour l'Europe entière étoffes fines et communes. Grâce à ce développement de l'industrie, les grandes villes se sont agrandies aux dépens des campagnes et exercent sur tout le pays une prédominance incontestée. Elles sont plus peuplées que de nos jours, et le luxe, la richesse de ces puissantes cités sont pour tous les contemporains un objet de surprise et d'admiration. Toutes ces villes d'importance variable forment une hiérarchie de communes, au-dessus de laquelle s'élèvent les cinq cités maitresses : Bruges, Gand, Ypres, Lille et Douai, dont les magistrats municipaux forment le tribunal des échevins de Flandre, cour suprême dont l'action, au début du XIV^e siècle, sera parfois décisive. De cette suprématie naissent des rivalités ardentes, ayant soit des causes morales (jalousie et rivalité), soit des causes matérielles (concurrence industrielle); chaque cité puissante s'efforce de ruiner sa voisine et cherche

à se réserver le monopole de telle ou telle industrie lucrative ; en un mot, il n'y a pas de patrie flamande, et chaque ville forme un tout, un microcosme, jaloué de ses voisins et leur rendant cette haine avec usure.

La classe dominante, dans ces grandes cités, forme une aristocratie étroitement fermée, tenant dans sa dépendance les gens de métiers et gérant suivant ses intérêts exclusifs les affaires de la République. Comment cette organisation oligarchique a-t-elle pu sortir de la Commune égalitaire du xi^e siècle ? C'est ce que M. F.-B. s'attache à montrer, et ces quelques pages comptent au nombre des meilleures du livre. La Commune du xi^e siècle est, disons-nous, égalitaire ; en effet, elle a été créée par des gens presque tous de fortune, de condition semblable, et des règlements minutieux, descendant dans le dernier détail, s'opposent à tout changement : interdiction de travailler plus d'heures que le voisin, de tisser des pièces n'ayant pas les dimensions ordonnées, d'avoir plus d'un certain nombre d'ouvriers ou de métiers battants, ordre de ne teindre que tant de pièces par jour ou par semaine. En un mot, c'est le règlement collectiviste dans toute sa beauté ; la vie du fabricant et de l'ouvrier est réglée du matin au soir, et il ne reste place ni pour la fantaisie ni pour l'esprit d'invention. Dans une pareille organisation, la vapeur et l'électricité auraient été sans doute fort mal accueillies. Résultat en dernière analyse : le gain de chaque fabricant est limité, et un drapier de Bruges ou de Gand ne pourra jamais atteindre qu'une médiocre aisance, sans dépasser son voisin.

Les sages législateurs des xi^e et xii^e siècles n'avaient point prévu que de cette organisation familiale et démocratique sortirait l'oligarchie, qui devait jouer cent ans plus tard un tel rôle au milieu de l'Europe féodale. Comment est né ce patriciat ? Il s'est recruté parmi les marchands et parmi les nobles du pays. Pour assurer la vente des draps fabriqués, il faut bien recourir à des intermédiaires qui les exporteront et en assureront le débit. Ces intermédiaires sont en même temps des financiers et, n'étant point astreints aux règlements sévères qui pèsent sur les fabricants, ils arrivent rapidement à prélever sur le gain collectif la part du lion. En outre, la petite noblesse flamande, au lieu de vivre isolée, de se cantonner dans l'existence chevaleresque, a su se plier aux nécessités et se faire marchande à son tour ; propriétaire du sol sur lequel s'établissent chaque jour de nouveaux métiers, elle profite du renchérissement des loyers, et de là des fortunes rapides et démesurées. C'est cette classe patricienne qui crée la Flandre artistique et littéraire du xiii^e siècle ; elle a le goût des belles choses, s'entoure de sculpteurs et d'architectes, encourage et cultive la poésie. Mais, il faut le reconnaître, elle abuse étrange-

ment de son pouvoir. Comme presque toutes les classes dirigeantes, elle confond ses intérêts de caste et ceux de la cité, s'isole soigneusement du peuple, et ainsi, dès la fin du XIII^e siècle, la question sociale, telle qu'on l'entend aujourd'hui, se pose dans les grandes villes flamandes; il s'agit de savoir qui l'emportera, de la masse populaire qui souffre et qui envie ou de l'oligarchie dirigeante qui jouit et qui administre. Les révolutions sont continuelles et, si les classes dirigeantes n'épargnent pas leurs concitoyens plus pauvres, ceux-ci se vengent cruellement quand ils deviennent les maîtres à leur tour.

C'est au milieu de ces luttes que Philippe le Bel, à la suite de ses longs débats avec le comte Guy, est amené à intervenir. Il semble très probable, comme le dit M. F.-B., que ce souverain ne prévît pas les difficultés de la situation, et les fautes qu'il commit, fautes graves et nombreuses, sont la conséquence de cette ignorance des vraies causes des révolutions flamandes. En 1300, la Flandre accepte la domination française; deux ans plus tard, le pays se soulève et, après les matines, se rallie autour de la bannière des métiers de Bruges. Et, pourtant, l'administration française n'a pas été particulièrement tyrannique; mais, après avoir tenu longtemps la balance égale entre les deux factions, les lieutenants du roi, soit dédain des gens de métiers, soit maladresse, ont trop montré leur partialité pour le patriciat brugeois. L'orage éclate, l'armée féodale est écrasée à Courtrai, et il faudra deux ans de lutte et la grande victoire de Mons-en-Puelle pour rétablir en Flandre l'autorité de la couronne. Bien plus, dès lors la défiance ne s'éteint plus et le transport, la cession à Philippe le Bel de la Flandre française devient le seul remède possible à une situation sans issue. C'est ainsi que l'étude de la société flamande à la fin du XIII^e siècle a permis à M. F.-B. de présenter sous un nouveau jour tous ces faits généraux si souvent racontés; non content de faire la lumière sur une foule de points de détail, de rectifier quantité d'erreurs et de fausses appréciations commises par ses devanciers, il a donné une nouvelle explication de la question de Flandre; cette explication est ingénieuse et paraît vraie; c'est peut-être la première fois qu'on peut pleinement constater dans notre histoire l'influence des questions économiques et sociales.

M. FUNCK-BRENTANO avait pris pour sujet de thèse latine l'organisation du service des vivres dans les armées aux XIII^e et XIV^e siècles¹; ce n'est, bien entendu, qu'un essai, mais qui ren-

1. *De exercituum comeatibus tercio decimo et quarto decimo saeculis.* Paris, Champion, 1897, in-8°.

ferme beaucoup d'aperçus très neufs et où l'auteur a réuni nombre de curieux renseignements. On se figure généralement les armées du moyen âge vivant à même sur le pays et dépourvues de magasins de vivres et de convois d'approvisionnement. Le fait est vrai pour les chevauchées féodales, faites par des troupes peu nombreuses, toutes montées et par conséquent ayant une certaine mobilité, opérant d'ailleurs sur un terrain peu étendu, ne s'éloignant jamais beaucoup des forteresses du seigneur, chef de l'expédition. Mais, dès le xiii^e siècle, les armées sont plus nombreuses; on y compte beaucoup de troupes à pied et la marche est d'autant plus lente que ces armées trainent avec elles des machines de guerre pour les sièges éventuels, des munitions et aussi des vivres. On sait par Joinville que saint Louis avait fait à Chypre des provisions de blé lors de la croisade de 1248; un peu plus tard, Alfonse de Poitiers, se disposant à partir pour celle de 1270, s'attache à réunir des armes, du blé, ordonne de préparer des salaisons et des conserves; enfin, nous avons beaucoup de textes fort curieux touchant la longue et laborieuse préparation de l'expédition d'Aragon en 1285. Les denrées sont achetées un peu partout, transportées par des bêtes de somme en Languedoc et embarquées sur une flotte. Aussi l'armée d'invasion suit-elle constamment les côtes du Roussillon, puis de la Catalogne, et reste-t-elle toujours en communication journalière avec la flotte qui tient la mer. Le jour où celle-ci a été détruite par Roger Loria, le sort de l'armée est décidé, et le manque de vivres, autant que les fatigues et l'épidémie, a bientôt raison de la brillante chevalerie de Philippe le Hardi. Le travail de M. Funck n'est qu'un essai, mais fort intéressant, et l'auteur, nous l'espérons, reprendra le sujet et lui donnera cette fois tout le développement que mérite une aussi intéressante question.

L'ouvrage de M. E. JARRY, *les Origines de la domination française à Gènes (1392-1402)*¹, se compose de deux parties distinctes : une introduction étendue, comprenant 368 pages, et un recueil de documents fort curieux empruntés aux archives tant de Gènes que de Paris. L'auteur n'a publié que les textes les plus importants, vraiment caractéristiques; il en cite d'ailleurs quantité d'autres au cours de son exposé et prouve une fois de plus qu'il connaît admirablement l'histoire diplomatique de la fin du xiv^e siècle; c'est en somme comme un complément de la biographie de Louis, duc d'Orléans, dont la *Revue historique* a jadis fait ressortir le grand intérêt. L'introduction même renferme un exposé extrêmement détaillé de toutes ces négoc-

1. Paris, Picard, 1896, in-8°.

ciations compliquées et souvent tortueuses ; l'auteur s'excuse dans l'avant-propos de n'avoir négligé aucune péripétie, si menue, si peu intéressante qu'elle paraisse à première vue. On ne saurait sans doute lui reprocher cet excès de scrupule, mais, il faut l'avouer, ces longues analyses de documents rendent la lecture de l'ouvrage assez laborieuse, et on regrette de n'y point trouver de temps à autre quelques pages résumant l'objet des négociations et le résultat atteint. C'est là le défaut ordinaire de ces travaux sur l'histoire diplomatique, défaut, à vrai dire, difficilement évitable, surtout quand on parle de négociations aussi laborieuses, quand on a affaire à des politiques si hésitants, si imaginatifs et en somme si peu clairvoyants.

Quelles étaient, en effet, les intentions primitives du gouvernement de Charles VI dans cette affaire de Gènes ? C'est ce qui ne ressort pas très clairement de ces longues discussions. Après avoir tenté de se créer une souveraineté en Italie, le duc d'Orléans paraît avoir abandonné ce projet chimérique pour d'autres non moins singuliers. Quant à Charles VI même, quel intérêt pouvait-il y avoir pour lui à se créer des embarras dans la péninsule, à assumer la tâche de pacifier une république toujours troublée par des révolutions sanglantes, au moment précis où la maison de Lancastre remplaçait sur le trône d'Angleterre l'allié de la France et des Valois, Richard II ? Bien plus, si on examine cette politique en détail, que d'incohérences, que d'hésitations ! On commence par vouloir soumettre Gènes par la force et on s'appuie contre elle sur l'éternelle ennemie de la république, sur Savone, puis on abandonne cette dernière ville et on la sacrifie à l'espoir de dominer à Gènes même. M. Jarry n'a point caché ces hésitations singulières ; il analyse fidèlement les textes qu'il a connus, mais bien souvent ses conclusions générales paraissent contredites par les faits eux-mêmes. Bien plus, il mêle trop souvent à l'étude de cette histoire, si vieille et vraiment morte aujourd'hui, des préoccupations et des idées trop contemporaines. Il impute la décadence de Gènes uniquement aux progrès de la démocratie, et la domination royale dans cette république, en réprimant les excès de la populace, aurait pu seule, estime-t-il, la sauver de la ruine en restaurant le principe monarchique. C'est trop simplifier les choses ; l'aristocratie génoise était aussi turbulente que la démocratie, divisée comme elle en factions ennemies, et faire de Charles VI le représentant autorisé de l'idée monarchique, du principe d'autorité, est certainement trop oublier l'histoire. Un écrivain républicain raisonnant comme M. Jarry pourrait citer ce long règne de quarante-deux ans pour prouver que l'hérédité du pouvoir ne garantit pas toujours un peuple des révolutions et des guerres intestines. Qualifier les troubles de 1413 « d'anar-

chie presque républicaine, » c'est vraiment abuser des mots ; je ne sache pas que les réformateurs, et à leur tête le pieux Gerson et ses collègues de l'Université de Paris, aient jamais pu passer pour des esprits subversifs. Ils demandaient des réformes très sages, et M. Jarry aurait, je crois, peine à soutenir que le gouvernement royal fut à ce moment parfait et à l'abri de tous reproches. En un mot, livre très étudié, très nouveau à bien des égards, mais où la mise en œuvre ne vaut pas le fond ; c'est trop souvent de l'histoire subjective ; quand il parle d'événements aussi anciens, l'historien doit juger les faits en eux-mêmes, sans faire montre de ses tendances personnelles et de ses sympathies.

HISTOIRE LOCALE. — Notre collaborateur M. Henri SÉE, dont la *Revue historique* a publié une étude sur les classes serviles en Champagne, nous envoie une *Étude analogue sur les classes rurales en Bretagne*¹. Le sujet est fort intéressant, d'autant plus qu'aucun savant jusqu'ici, à part M. de la Borderie, ne s'en était sérieusement occupé. M. Sée a dépouillé les principaux cartulaires bretons existants, ainsi que les recueils imprimés, et les conclusions qu'il formule paraissent assez certaines. Des institutions proprement celtiques, il n'a trouvé que des traces peu importantes. Mais il paraît avoir établi un fait important, déjà mis en lumière par M. de la Borderie : le servage en Bretagne a disparu de bonne heure, à la suite des incursions normandes. Une partie du pays s'étant trouvé désert, les seigneurs, pour le repeupler, ont dû faire aux colons appelés par eux des conditions relativement douces, et la servitude personnelle ne put être imposée à ces nouveaux habitants. Les classes rurales, à dater du x^e siècle, se composent donc, non de serfs, mais de vilains, distinction plus importante en théorie qu'en fait, car les charges sont les mêmes pour les vilains et pour les serfs, et l'administration du domaine a toujours le caractère d'une exploitation. Comme les autres tenanciers de la France, les paysans bretons payent d'abord des redevances en nature qui se transforment peu à peu en redevances pécuniaires fixes et immuables ; de là, par suite de l'affaiblissement progressif du pouvoir de l'argent, un dégrèvement, une amélioration tout à fait sensible. M. Sée insiste encore sur le caractère particulier de la propriété en Bretagne, beaucoup plus morcelée qu'ailleurs, si bien que l'écart entre les classes rurales et les classes dirigeantes est bien moins grand ; il parle encore du contrat dit congéable, spécial à cette province et dont les origines sont mal connues ; en un mot, il passe en revue tous les points particuliers du sujet qu'il voulait trai-

1. Paris, Picard, in-8°, 134 p.

ter. Le mémoire est intéressant, et, le jour où on aura, pour beaucoup de provinces de l'ancienne France, semblables monographies, on pourra apprécier avec quelque justesse la situation des classes rurales au moyen âge. Il est très probable qu'on reconnaîtra alors qu'elles n'ont été à cette époque ni aussi malheureuses ni aussi heureuses que le veulent certains historiens modernes, dont les uns font du moyen âge un enfer, les autres un éden plus ou moins idyllique.

Le cartulaire de l'abbaye de Sainte-Croix de Quimperlé, connu et cité par plusieurs érudits des derniers siècles, paraissait définitivement perdu. M. Léon MAITRE, grâce à une indication de M. L. Delisle et après de longues recherches, l'a retrouvé dans la bibliothèque de lord Beaumont en Angleterre¹. Ce cartulaire date du début du XII^e siècle et a été composé par le moine Gurheden; comme celui de Landevenec, c'est un recueil assez confus, dont l'auteur a réuni, non seulement les textes intéressant l'abbaye, mais quelques documents d'un caractère un peu différent : vies de saints, la plupart légendaires, listes de papes, d'évêques, de comtes, et enfin une curieuse chronique universelle. Cette dernière, dont la fin avait été publiée dès le XVII^e siècle par Baluze, est une chronique des six âges, très brève et très sèche, mais généralement très exacte. La première partie est naturellement empruntée aux chroniques antérieures; jusqu'au VII^e siècle, elle paraît fondée principalement sur la chronique d'Isidore. Puis, après une lacune de deux cents ans, elle reprend à l'an 814, et nous avons alors des annales bretonnes fort intéressantes, dues à différents auteurs, et qui se rattachent en partie à la Chronique de Saint-Brieuc. La fin du XI^e siècle et le début du XII^e sont peut-être l'œuvre de Gurheden; ce sont en tout cas dès lors des notes contemporaines des événements, auxquelles différents moines de l'abbaye de Quimperlé ont ajouté d'autres notes plus ou moins étendues jusqu'à l'année 1314. Les éditeurs reproduisent le texte du manuscrit original et donnent les variantes de l'édition Baluze et de D. Le Due, historien de l'abbaye au XVII^e siècle, qui avait eu entre les mains une autre copie un peu différente. Le cartulaire lui-même est extrêmement intéressant; c'est avec celui de Landevenec le recueil le plus complet et le plus ancien que nous ayons pour la Bretagne occidentale; la substance de beaucoup de ces chartes était connue depuis longtemps, mais il est toujours préférable de connaître ces vénérables documents directement et non par des analyses plus ou moins fidèles. On doit donc remercier M. Maitre et son collaborateur,

1. *Cartulaire de l'abbaye de Sainte-Croix de Quimperlé*, publié par L. Maitre et Paul de Berthou. Paris, Le Chevalier, 1896, in-4°.

M. de Berthou, du grand service rendu par eux à l'histoire de Bretagne.

L'Essai sur la géographie de l'Auvergne, de M. Léon GOBIN¹, est un travail très étendu, fort intéressant, mais dont la majeure partie ne saurait être jugée ici en connaissance de cause. En effet, l'auteur a traité surtout de la géographie physique du pays, et presque tout le volume parle de géologie, d'hydrographie et d'histoire naturelle. Les chapitres consacrés à l'histoire même du pays sont les moins étendus et de beaucoup les moins originaux. L'auteur, en effet, reconnaît que sur ce point il n'a fait que résumer les quelques travaux existants sans s'imposer des recherches personnelles. Est-ce à dire que l'ouvrage lui-même ne nous ait point intéressé? Ce serait tromper le lecteur; les chapitres relatifs à la race auvergnate sont des plus curieux; l'auteur a longuement exploré le pays, et sur les mœurs actuelles des montagnards et des habitants de la Limagne, sur le mode d'exploitation des terres, le régime familial, il y a là quantité d'observations personnelles qui corrigent et complètent les travaux antérieurs. M. Gobin montre également, par un grand nombre d'exemples, dans quelle mesure le milieu modifie l'homme lui-même et ce qui, chez ce dernier, résiste à ces influences extérieures. Ce sont là des pages excellentes et tout à fait historiques, dans le vrai sens du mot. La première partie échappe à notre compétence et les revues spéciales de géographie et de sciences naturelles sont plus à même que la *Revue historique* d'émettre à cet égard un avis motivé.

M. le docteur Ul. CHEVALIER, père du savant bibliographe, avait toujours eu le goût des recherches historiques. Son fils a voulu faire profiter le public du fruit de ces longues recherches, et un premier volume vient de paraître, renfermant les *Annales de la ville de Romans*². L'auteur commence au ix^e siècle, date probable de la fondation de cette ville, et s'arrête à l'année 1892. Bref pour le moyen âge, suffisamment connu par les travaux antérieurs de Giraud, il s'étend, au contraire, beaucoup sur le xvi^e siècle et donne pour les guerres de religion, dont Romans eut grandement à souffrir, une foule de détails fort intéressants puisés aux archives de la ville. Même abondance pour l'époque révolutionnaire et pour le xix^e siècle. Le récit est sobre et simple et l'auteur se contente de rapporter les faits sans les apprécier; de là un certain charme, beaucoup de simplicité, qui rendent vraiment attachante la lecture de ce livre sans prétentions.

A. MOLINIER.

1. Paris, Hachette, in-8°.

2. Valence et Paris. Picard, 1897, in-8°.

ÉPOQUE MODERNE. — Le t. II et dernier des *Lettres de Marie-Antoinette*, publiées par M. Maxime DE LA ROCHETERIE et le marquis DE BEAUCOURT¹, se rapporte aux années 1784 à 1793. Jusqu'au temps de l'affaire du Collier, beaucoup de ces lettres sont de simples billets, parmi lesquelles on rencontre de temps en temps d'importantes lettres, celles, par exemple, que la reine écrivit à son frère Joseph II. On y constate le peu de crédit dont Marie-Antoinette jouissait auprès des ministres et même auprès du roi dans les affaires de politique extérieure. A mesure qu'on s'approche de la Révolution, l'intérêt grandit en même temps que les lettres prennent un accent personnel de plus en plus émouvant. Dans les dures années qui suivirent le retour de la cour à Paris, elles ont un caractère vraiment tragique et l'on suit, avec émotion, les efforts tentés par Marie-Antoinette auprès des alliés de la royauté française pour former ce concert des puissances étrangères, de qui la reine attendait naïvement le salut. Pour s'en indigner, il faudrait épouser les passions d'un autre âge, et demander aux gens des sentiments qu'ils ne pouvaient avoir. — En tout, ce sont 388 lettres qu'ont réunies les savants éditeurs. On sait avec quelle scrupuleuse attention ils ont composé leur recueil, soumettant chaque lettre à un examen minutieux, n'acceptant que celles dont l'authenticité peut être prouvée, rejetant résolument toutes les autres. Ils expriment leur regret de n'avoir pas été autorisés à vérifier sur les originaux conservés aux archives impériales de Vienne trente-quatre lettres que Feuillet de Conches y avait copiées en 1854 et qu'il avait publiées, de 1864 à 1873, dans ses *Lettres et Documents inédits*; pour mettre leur responsabilité à l'abri, ils les ont fait imprimer en petits caractères. L'annotation est sobre et précise; une bonne table analytique termine cet ouvrage, qui n'apporte sans doute aucune lumière inattendue à l'histoire générale ni même à la biographie de la reine, mais qui sera toujours consulté avec fruit par les historiens de la Révolution, en même temps qu'il sert, mieux qu'une apologie, la mémoire de Marie-Antoinette.

Les t. II et III du *Mémorial de J. de Norvins*, publié par M. L. DE LANZAC DE LABORIE (Plon), terminent les très intéressants souvenirs de cet historien de Napoléon. Ils vont de 1793 à 1810. Après six ans d'émigration, Norvins avait cru pouvoir rentrer en France, que ses parents n'avaient pas quittée; mais, après le 18 Fructidor, il fut arrêté, traduit devant une commission militaire, qui faillit le faire fusiller², puis enfermé pendant deux ans à la Force; les chapitres

1. Publié pour la Société d'histoire contemporaine. A. Picard, 1896. Prix : 10 fr.

2. M. de Lanzac de Laborie a publié en appendice l'analyse des pièces du procès; celles-ci confirment le récit de Norvins.

sur cette longue détention sont des plus curieux pour l'histoire des mœurs. Délivré aussitôt après le 48 Brumaire, il n'eut plus qu'un désir, servir le consul libérateur, qui travaillait, avec tant d'éclat, à la réorganisation de la France. Nommé secrétaire du premier préfet de la Seine, Frochot, il employa son crédit à faire rentrer le plus d'émigrés possible et prit sa modeste part aux embellissements qui furent alors exécutés dans la capitale; en même temps, il goûtait avec ivresse tous les plaisirs de la société mondaine, qui renaissait rapidement au souffle de l'esprit nouveau et dont il trace un piquant tableau; puis « le désir de voir et l'humeur inquiète, » qui lui inspirèrent tant de résolutions inattendues, le décidèrent à s'embarquer pour Saint-Domingue avec le général Leclerc. Placé auprès du beau-frère du premier consul, il espérait fixer sa fortune; il n'éprouva que des déceptions : son protecteur mourut, et il fut chassé de l'île par la fièvre jaune. Rentré à Paris, il reçut des ministres un froid accueil, parce que Bonaparte n'aimait pas les hommes qui avaient été témoins du lamentable échec de l'expédition; c'est seulement en 1806 que, par le tout-puissant crédit de l'impératrice Joséphine, il fut nommé lieutenant aux gendarmes d'ordonnance, et, en cette qualité, il fit, non sans éclat, la campagne de Pologne que termina le traité de Tilsitt; mais, quand les gendarmes d'ordonnance furent licenciés, il refusa de se laisser verser dans la garde et, manquant une fois de plus sa fortune, il donna sa démission pour entrer au service du roi de Westphalie. Il trouva quelques satisfactions de vanité à la cour d'un roi fastueux et ami de tous les plaisirs, mais aussi de cruels déboires, parce qu'il n'était ni assez indépendant pour s'affranchir des mesquineries d'un maître incapable, ni assez plat courtisan pour briguer ses faveurs et, après le mariage de Napoléon, il profita d'un retour de faveur pour rentrer au service impérial. Après avoir passé dans les plaisirs le brillant hiver de 1810-1811, il fut nommé directeur général des départements du Tibre et du Trasi-mène, c'est-à-dire qu'il devint comme le préfet de police de Rome. Il partit le 11 janvier 1811 pour gagner son poste; malheureusement son récit s'arrête là.

Cette vie aventureuse, que le hasard et la fantaisie d'un homme du monde enthousiaste, ambitieux, prêt à remplir les occupations les plus diverses et capable de s'en acquitter avec honneur, promenerent à travers tant de mondes, est peinte avec un entrain singulier dans ces mémoires. Écrits longtemps après les événements accomplis (en 1846, 1847), ils conservent, avec une fraîcheur extraordinaire, le souvenir de ces années de misère et de gloire. Ça et là, emphatiques, avec des traces de mauvais goût, parfois spirituels,

avec des traits heureux, ils sont toujours pleins de vie. Norvins a connu de près la famille de l'empereur; on retiendra les anecdotes qu'il raconte sur ses frères et ses sœurs, sur Joséphine, à qui il resta toujours attaché, même après le divorce, sur Marie-Louise, qu'il malmène, sur quelques-uns des généraux et ministres de Napoléon : Maret, Bessières, Talleyrand, Fouché, qui le joua si bien à Rome, quand il trahissait sous main avec Murat en 1844. Son Histoire de Napoléon est une apologie déclamatoire de l'homme prodigieux qu'il avait vu de près, dont il connaissait les défauts, mais dont le génie l'avait comme fasciné; c'est dans ses Mémoires qu'il faut chercher le vivant portrait de l'empereur, et souvent il nous donne la forte impression de la réalité.

Le *Journal du maréchal de Castellane* est terminé avec le t. V (Plon), qui s'étend de janvier 1853 au 23 août 1862; c'est l'époque brillante du second empire, marquée par les campagnes de Crimée et d'Italie. Le maréchal ne peut y prendre aucune part directe; l'empereur le maintenait à Lyon, comme le plus ferme garant de l'ordre public et, en même temps, comme l'éducateur militaire le mieux obéi auquel il pût se fier. C'est donc surtout de son gouvernement de Lyon qu'il parle; mais, souvent aussi, il allait à Paris et il rapporte les entretiens qu'il avait eus avec l'empereur, le ministère de la guerre et autres personnages officiels. Il est resté le même jusqu'à la fin, exact et précis, avec ses idées étroites et très arrêtées, son amour pour le militaire, sa ferme volonté de maintenir l'ordre par la fermeté de son attitude, qui en imposait aux mutins, et ses grâces sévères d'homme du monde, qui ralliaient autour de lui de précieux concours. Il était craint « des civils comme des soldats, et néanmoins populaire. » D'ailleurs, cette discipline qu'il s'imposa pendant de si longues années de noter par écrit, presque au jour le jour, les événements petits et grands de sa vie publique ou intime, ajoute encore à l'originalité de son caractère. Cette perpétuelle inspection, qu'il passait de lui-même, révèle une nature forte et sincère qui oblige au respect et en même temps inspire une certaine défiance envers un homme aussi moralement sûr qu'il avait toujours raison.

Ch. BÉMONT.

ANGLETERRE.

TRAVAUX RELATIFS AU MOYEN AGE.

Première partie : les Sources.

CHRONIQUES. — Parmi les *Chronica minora saec. IV-VII*, MOMMSEN a réédité Gildas, Nennius et les chroniques de Bède. Je ne demanderai pas si ces textes devaient trouver place parmi les « Monuments de l'histoire d'Allemagne; » quoi qu'on en pense, il faut se féliciter que ces œuvres aient subi la critique de l'illustre érudit. Pour Gildas¹, il estime, avec Zimmer, que ce moine breton naquit en 504 et qu'il écrivit son *De excidio* peu avant 547; le « Praelium Badonicum » aurait été livré vers l'an 500. Pour Nennius², il renvoie, quant au fond, à l'ouvrage de Zimmer, dont nous avons rendu compte ici même³; il insiste seulement sur les points de détail où il s'écarte du système imaginé par son collègue. Il estime que l'*Historia Brittonum* est une compilation de divers morceaux relatifs à l'histoire des Bretons qui avaient déjà été réunis en corps avant 800, peut-être même avant la mort de Bède, s'il est vrai que Bède ait connu cette compilation primitive; il y distingue sept fragments qu'il publie avec des numéros à part : 4° un traité *De sex aetatibus mundi* (p. 445-446); 2° l'*Historia Brittonum*, avec les additions qu'il attribue à Nennius ou à Gilla Coemgin (p. 447-493); 3° la *Vita Patricii* (p. 494-498); 4° les récits relatifs au roi Arthur (p. 499-204); 5° les généalogies royales (p. 202-209); 6° la liste des « civitates » de Bretagne (p. 210-212); 7° le *De mirabilibus Britanniae* (p. 213-219)⁴.

1. *Monumenta Germaniae historica. Auctores antiquissimi*, t. XIII; *Chronica minora saec. IV-VII*, pars I. Berlin, Weidmann, 1894, in-16. Ce fascicule comprend : « Gildae sapientis De Excidio et conquestu Britanniae. Accedunt : 1° Epistolarum Gildae deperditarum fragmenta ; 2° Gildae liber de Poenitentia ; 3° Vita Gildae, auctore monacho Ruiensi ; 4° Vita Gildae, auctore Caradoco Lancarbanensi. »

2. *Ibid.*, à la suite de Gildas : « Historia Brittonum, cum additamentis Nennii. »

3. *Revue historique*, t. LIV, p. 125.

4. Mommsen ajoute : « Mirabilia nescio quae hibernica, supra relatis similia, ad carminis formam redacta, ut leguntur in cod. Paris. 11,108, Historiae Brittonum subjuncta; » d'autre part, il retranche quelques morceaux de la compilation dite de Nennius : « Dempitis tamen Annalibus Cambriae stemmatibusque Britannicis quae, quanquam in corpore illo eodem jure locum obtinent atque

Le système exposé par Zimmer dans son *Nennius vindicatus* a été vivement attaqué par Thurneysen dans la *Zeitschrift für deutsche Philologie*, t. XXVII (1895), p. 80-113. Ce dernier tend plutôt à rajeunir Nennius : tandis que, pour Zimmer, Nennius écrivait en 796, pour le second, il faut descendre jusqu'en 834 et admettre même une seconde édition en 859 ; mais, d'autre part, M. Thurneysen paraît avoir établi que la majeure partie de l'*Historia Brittonum* était déjà compilée en 679, « résultat précieux, » dit M. F. Lot, « au point de vue de l'histoire et de la littérature en ce qui concerne les chap. LXII-LXVI sur les luttes des Bretons du Nord et des Anglais, p. 547-679, et le chap. LVI sur les exploits d'Arthur¹. » Mais, en admettant même que le noyau de ce qui fut plus tard l'histoire de Nennius fût déjà formé avant la fin du vi^e siècle, il n'en reste pas moins que c'est une pauvre source historique, où les seuls faits intéressants paraissent appartenir uniquement à l'histoire légendaire.

On sait que M. Charles PLUMMER, après avoir publié un texte de la chronique anglo-saxonne basé sur deux mss., le plus ancien et le plus récent², a sursis à donner le résultat de ses études sur les sources de la chronique jusqu'après l'achèvement de l'édition de Bède dont il avait été chargé par les délégués du Clarendon press. Cette édition vient de paraître en deux volumes³. Le premier contient les Prologomènes et le texte ; le second une table chronologique des événements historiques notés par Bède, une liste des abréviations employées dans la bibliographie de l'ouvrage, des notes qui remplissent les trois quarts du volume et deux appendices, sur la plus ancienne vie de Grégoire le Grand, retrouvée et publiée par P. Ewald, et sur les citations de la Bible qu'on rencontre dans Bède. Enfin, chaque volume est doté d'une table : le tome I d'un « Index nominum et locorum ; » le tome II d'un « Index nominum, locorum et rerum. » En somme, c'est un travail considérable, qui fait honneur à la société qui l'a demandé et à l'érudit qui l'a exécuté ; il fera faire un pas notable à la connaissance d'une des plus belles œuvres que nous ait léguées le moyen âge chrétien d'Occident.

C'est la première fois, depuis l'édition donnée par Smith en 1722,

reliquae eius partes, propterea omissa sunt quod a meis studiis et omnino a chronicis nostris nimium recedunt » (p. 113).

1. Voir *le Moyen âge*, nos de janvier et de février 1896.

2. Voir *Rev. hist.*, t. LIV, p. 126.

3. *Venerabilis Baedae Historiam ecclesiasticam gentis Anglorum, Historiam abbatum, Epistolam ad Egbertum, una cum Historia abbatum auctore anonymo... instruxit C. Plummer.* Oxford, at the Clarendon press (Londres, Frowde). 2 vol. in-8°, CLVII-458 et XL-545 p. Prix : 21 sh.

que le texte de l'*Historia ecclesiastica gentis Anglorum* est étudié d'une façon vraiment scientifique. On en connaît plus de 430 mss.; M. Plummer en a examiné de près 60, se contentant un peu vite de dire que l'examen des autres prendrait plus de temps qu'il n'apporterait de profit; encore, de ces 60 mss., l'éditeur en a-t-il retenu quatre spécialement, pour des raisons qui ne sont pas suffisamment établies; ils ont tous les quatre été écrits au VIII^e siècle et méritent par conséquent nos respects; mais, comme on sait, la valeur d'un manuscrit ne se mesure pas seulement à son âge. M. Plummer range ses manuscrits en deux familles principales, et l'on ne voit pas nettement le profit qu'il tire de cette remarque pour la constitution de son texte, car, tout d'abord, il prend pour base un manuscrit de Cambridge, qu'il reproche aux éditeurs précédents d'avoir suivi trop servilement, et, d'autre part, parmi les trois autres dont il a relevé toutes les variantes, sauf les simples différences orthographiques, il a rangé un ms. de Namur, qu'il déclare en fin de compte n'avoir aucune valeur¹. Pour l'histoire des abbés de Jarrow et pour l'histoire anonyme de la même abbaye, que M. Plummer a eu l'heureuse idée de publier à la suite de l'histoire ecclésiastique qu'elles complètent en quelque sorte, il reproduit intégralement le texte d'un seul manuscrit, parce qu'il est beaucoup plus ancien que tous les autres. Cette méthode n'est pas vraiment scientifique; elle donne sans doute un texte établi sur de bonnes autorités, mais donne-t-elle le meilleur texte? — En ce qui est de l'orthographe, M. Plummer abandonne le ms. de Cambridge, qui présente des particularités uniques, et suit l'usage qui prévaut dans les quatre manuscrits fondamentaux.

En faisant imprimer son texte ainsi constitué, M. Plummer a pris grand soin d'indiquer les sources auxquelles Bède a puisé, et il a représenté par des *italiques* les mots, phrases ou passages empruntés à des écrits antérieurs. C'est une heureuse idée, puisqu'on voit ainsi d'un coup ce que Bède doit à ces devanciers, et qu'on peut plus aisément apprécier son œuvre propre; car Bède, s'il a beaucoup écrit, a aussi beaucoup lu. M. Plummer a bien mis en lumière cette activité littéraire qui se porta sur tant d'objets différents: histoire et chronologie, hagiographie et sciences naturelles, métrique et théologie, etc.². Il a pris soin également de rechercher dans les écrits de Bède, qui ne sont pas strictement historiques, les faits qui peuvent

1. P. lxxxvij : « For the settlement of the text, it is quite worthless. »

2. Voir l'appendice I, à l'introduction : « On the chronology of Bede's writings, » t. I, p. cxlv-clix.

contribuer à mieux faire connaître sa vie et ses œuvres. Peut-être seulement n'a-t-il pas regardé d'assez près ses théories sur la chronologie et les applications pratiques qu'il en a tirées¹. Bède paraît s'être plus d'une fois trompé dans ses calculs; ainsi pour ce qui concerne la naissance de Jésus-Christ; ainsi pour l'année où les Anglo-Saxons débarquèrent en Bretagne, événement qu'il place à trois dates différentes. On serait aussi tenté, à première vue, d'attribuer à cette incertitude chronologique le fait que Bède, tout en répétant qu'il termine son *Historia ecclesiastica* en 731, parle de la rude leçon que les envahisseurs arabes reçurent en France peu après (« non multo post ») l'année 729. Il est impossible de ne pas voir ici une allusion à la victoire remportée par Charles Martel près de Poitiers², en octobre 732. Mais, d'autre part, il paraît peu raisonnable de croire que Bède se fût trompé sur un événement aussi récent, et il vaut mieux sans doute admettre que cette mention a été insérée dans le texte après que Bède eut achevé d'écrire son histoire; c'est l'opinion de M. Plummer; c'est aussi celle de Mommsen. Il est plus sage de s'y tenir. Rappelons seulement à ce propos que les derniers chapitres, consacrés aux événements immédiatement contemporains, sont ceux aussi où Bède est le moins bien informé. Sa science était surtout livresque; il dit lui-même qu'il ne quitta jamais le coin de terre où il était né; une fois seulement il poussa jusqu'à York. Entré au monastère à l'âge de sept ans, on peut dire qu'il y passa toute sa vie, uniquement occupé à la prière et à l'étude. Comparez-le par exemple à Grégoire de Tours: l'illustre évêque franc vécut dans le monde, mêlé aux grands de la terre; sa chronique n'est nulle part aussi colorée, aussi précise dans le détail que lorsqu'il raconte l'histoire de son temps; c'est le contraire qui se passe avec l'humble moine de Jarrow.

Les notes qui remplissent le tome II seront indispensables à consulter pour l'histoire politique, sociale et religieuse de l'Angleterre du VI^e et du VII^e siècle. M. Plummer va pouvoir maintenant revenir à la Chronique anglo-saxonne, dont Bède est la base essentielle. Nous attendons beaucoup de la longue familiarité qu'il a entretenue avec les hommes et les choses de cette obscure époque.

Bède a composé deux ouvrages de chronologie: d'abord un court *Liber de temporibus*, suivi (ch. XVI-XXI) d'un abrégé chronologique

1. Voir, cependant, après les « Notes, » l'« Excursus on Paschal controversy and tonsure, » t. II, p. 348-354.

2. Pourquoi M. Plummer appelle-t-il toujours cette bataille celle « de Tours? » Cf. t. II, p. 332.

allant de la création du monde à l'année 703; puis un long traité dogmatique et pratique intitulé : *De temporum ratione*. Les chapitres LXVI-LXXI de ce dernier ont formé souvent, dans les mss. et dans les imprimés, un ouvrage à part ordinairement appelé *Chronicon de sex aetatibus mundi*; ils sont un remaniement très amplifié des chap. xvi-xxi du *Liber de temporibus*, allant jusqu'en 725. M. Mommsen a inséré ces deux compilations parmi ses « *Chronica minora*, » l'une au-dessus de l'autre, en désignant l'une, qui est en tête de la page (ch. LXVI-LXXI), sous le titre de *Chronica majora*, et la seconde sous celui de *Chronica minora*¹. Comme ces abrégés de chronologie universelle sont, pour le fond, empruntés à Isidore de Séville, l'éditeur a fait imprimer en *italiques* tout ce qui appartient à ce dernier. Il ne disserte pas au long de Bède, mais il apporte à la biographie de cet historien des faits ou des hypothèses dignes d'attention; c'est ainsi qu'en examinant les données chronologiques que nous possédons sur la mort de Bède il est amené à placer cet événement le 9 mai 742. Quant au nom de Bède, il estime qu'il doit s'écrire *Beda* et non *Baeda*, comme on l'admet d'ordinaire et comme le veut M. Plummer.

A la vente de la bibliothèque de W.-H. Crawford (14 mars 1894), la Bodléienne acheta un lot de dix-neuf chartes provenant, pour la plupart, de l'ancien évêché de Crediton; d'autres viennent de Westminster, de Saint-Alban, de Coventry, etc. Huit de ces chartes étaient entièrement inédites et inconnues; elles sont originales. Douze sont antérieures à la conquête et les plus récentes ne dépassent pas l'année 1150. Elles ont trouvé d'excellents éditeurs dans MM. A.-S. NAPIER et W.-H. STEVENSON, qui ont reproduit les textes avec le soin le plus méticuleux, conservant les abréviations et la ponctuation des actes originaux; mais, ce qu'il faut signaler surtout, ce sont les notes, qui occupent les quatre cinquièmes du volume². Non seulement ces éditeurs ont cherché à expliquer les mots difficiles de la langue anglo-saxonne, à identifier, autant que faire se peut, les loca-

1. *Monumenta Germaniae historica. Auctores antiquissimi*, t. XIII, pars 2^a. Berlin, Weidmann, 1895. Aux deux chroniques de Bède, Mommsen ajoute : « 1° Interpolationes cod. Paris. nuper empli, n° 1595; 2° Interpolationes cod. Monac., 246; 3° Auctaria quaedam chronicorum Bedanorum majorum; 4° Continuatio chronicorum Bedanorum Carolingica prima; 5° Generationum regnorumque laterculus Bedanus, cum continuatione Carolingica tertia. »

2. *The Crawford Collection of early charters and documents now in the Bodleian library*. Forme la septième partie de la série « médiévale et moderne » des *Anecdota Oxoniensia*. Oxford, Clarendon press, 1895, 167 p. in-4°. Prix : 10 sh. 6 d.

lités par où passaient les limites des territoires concédés dans les « land charters ; » mais ils ont institué de véritables dissertations sur l'authenticité de ces chartes. Leur méthode, bien simple en vérité, mais dont ne s'étaient avisés ni Kemble, ni Thorpe, ni Birch, a consisté essentiellement à étudier de près les listes des témoins qui figurent à la fin des chartes ; les noms des évêques et des ealdormen leur ont donné des dates précises. Rencontrant une charte manifestement fautive (celle d'Edgar pour Westminster, du 45 mai 969), ils ont réussi à montrer avec l'aide de quels éléments elle a été fabriquée : la charte fautive de Dagobert I^{er} pour Saint-Denis et quelques autres diplômes également faux qui existent encore dans nos archives nationales¹ en ont été la source principale (p. 90). Ailleurs, ils ont prouvé (p. 45) que, l'ère de l'incarnation ayant été introduite en Angleterre par Bède le Vénérable, tout diplôme antérieur à Bède, qui est daté selon ce style, est faux. Enfin, ils ont déjà posé en principe ce fait, que M. Stevenson a mis en pleine lumière dans un récent article de la *English historical Review* (octobre 1896) que, si les rois anglo-saxons n'ont pas eu de chancellerie au sens ordinaire de ce mot, leurs diplômes ont été cependant rédigés selon des formules fixes, qui ont varié, sans doute, par la suite des temps, mais qui n'ont rien d'arbitraire. Ils ont ainsi retrouvé les bases mêmes de la diplomatie anglo-saxonne que Hickes avait jetées au commencement du XVIII^e siècle, mais sur lesquelles on n'avait pour ainsi dire rien édifié. Et c'est ce qui fait l'importance de leur publication ; ils montrent comment il faut étudier et éditer les chartes anglo-saxonnes, au même moment où les brillantes études de M. Round prouvent quel profit l'histoire du XII^e siècle anglais tire des chartes anglo-normandes étudiées selon les règles de la méthode la plus rigoureuse ; au moment enfin où M. Poole inaugure le premier cours de diplomatie qui ait été professé dans une université anglaise. Ne faut-il pas voir dans ces faits simultanés les signes précurseurs d'une ère nouvelle dans l'histoire de l'érudition anglaise ?

C'est un texte d'un intérêt peu ordinaire que viennent de publier MM. Aug. JESSOPP et Montague R. JAMES². Dans son *Descriptive Catalogue* (t. II, p. 396), Sir Th. D. HARDY avait résumé en quelques lignes une brève notice de Leland sur la vie et les miracles de saint Guillaume de Norwich par Thomas de Monmouth.

1. Voir, dans *English histor. Review* (oct. 1891), l'article de M. Stevenson sur l'authenticité des chartes anglo-saxonnes de Saint-Denis.

2. *The life and miracles of St. William of Norwich*, by Thomas of Monmouth. Cambridge, at the University press, 1896, xc-303 p. in-8°, avec 6 pl. photographiées et un plan de Norwich au XII^e siècle. Prix : 18 sh.

On connaissait en outre les traits principaux de cette histoire, concernant un jeune apprenti tanneur de douze ans que les Juifs de Norwich attirèrent, dit-on, chez eux, au temps de Pâques (1144), et qu'ils immolèrent en dérision de la mort du Christ, car ils avaient été reproduits d'après Thomas de Monmouth par John Capgrave dans sa *Nova legenda Angliae*; mais l'original même semblait perdu. Il vient d'être retrouvé par M. James dans un ms. ayant appartenu autrefois au prieuré de Norwich et récemment acquis par la bibliothèque de l'Université de Cambridge. Avec la collaboration du Dr A. Jessopp, si intimement versé dans l'histoire de l'Est-Anglie, il nous en donne un texte qu'on peut tenir pour définitif. Ce texte n'était point difficile à établir, car il nous a été conservé par un bon manuscrit exécuté vers la fin du XII^e siècle, encore faut-il louer les éditeurs du soin avec lequel la copie a été prise et les épreuves corrigées¹; la traduction qu'ils ont pris la peine, peut-être inutile, de faire imprimer au-dessous du texte latin, les a beaucoup aidés dans cette partie de leur travail. Ils y ont ajouté une excellente introduction sur l'auteur de cette Vie, sur l'organisation du prieuré bénédictin de Norwich et la situation politique du diocèse au temps troublé du roi Étienne, sur les Juifs que la conquête y avait amenés, sur la légende de l'enfant martyr, le culte dont son tombeau fut l'objet et son iconographie. Sur Thomas de Monmouth, ils ne peuvent rien nous apprendre, sinon qu'il était né sur les confins gallois, que son éducation fut très soignée (il écrit en ce latin relativement correct et élégant que savaient manier les clercs au temps de Jean de Salisbury), qu'il entra vers 1150 au prieuré de Norwich et qu'il composa son œuvre vers 1172. Cette œuvre est fort curieuse à divers titres : tout d'abord elle contient le plus ancien exemple connu du prétendu « meurtre rituel, » dont certains s'autorisent encore aujourd'hui pour vouer les Juifs au mépris et à la haine des chrétiens² : les récits postérieurs sont plus ou moins calqués sur celui-là. En outre, ils nous montrent, mieux qu'*Ivanhoe*, la condition légale et sociale des Juifs en Angleterre; ils ajoutent quelques traits au sombre tableau du royaume au temps d'Étienne, « quando dies mali fuerant, » dit notre chroniqueur (p. 246), quand la sécurité n'existait plus hors des villes murées et que le brigandage infestait le plat pays. Nous y entrevoyons le roi et la manière dont il rendait la justice dans sa cour; mais surtout nous y recueillons une foule de traits

1. Je n'aurais qu'une correction à suggérer : p. 200, l. 9, au lieu de « quam locius fuge, » il faut lire évidemment « quam citius. » La traduction dit exactement « fly with all speed! »

2. Sur cette question du meurtre rituel, voir une note substantielle de S. Reinach dans *The Academy*, 9 janvier 1897.

précieux pour l'histoire des mœurs. Je n'en mentionnerai qu'un fait, justement parce qu'il ne concerne pas l'histoire d'Angleterre et qu'on n'aurait pas l'idée d'aller le chercher parmi les miracles obtenus par les mérites du martyr de Norwich, c'est l'histoire du crime accompli et de la pénitence subie par un seigneur lorrain du diocèse de Trèves, Philippe « de Bella Arbore. » Quant au martyr lui-même, je n'y insisterai pas, car il a été assez souvent discuté; je me contenterai de dire que Thomas ne commença d'écrire ou de recueillir ses témoignages que six ans après l'événement, que, pendant cet intervalle, l'affaire avait fait peu de bruit, au dire même du chroniqueur, et qu'elle allait tomber dans l'oubli quand elle fut tout à coup ressuscitée devant la cour du roi par l'évêque de Norwich qui, pour sauver la vie d'un de ses vassaux accusé de meurtre sur la personne d'un Juif, ne trouva pas de meilleur argument que de soulever les chrétiens contre la secte souillée du sang chrétien; enfin, le récit, tout vivant, coloré, pittoresque qu'il est, est au fond un tissu d'incohérences et de puérités. Si le procès avait été plaidé sur de telles pièces, il n'eût pas tenu debout devant des juges non prévenus. Du moins, le frère Thomas a-t-il remporté un grand succès littéraire et le prieur Élie fut-il fort avisé quand il s'empessa de réclamer le corps du pauvre enfant trouvé mort au fond des bois et d'enterrer dans le cimetière, puis sous les dalles mêmes de son église, cette victime apparente du fanatisme juif. Sa communauté en tira de beaux profits.

Avant de mourir¹, M. Joseph Rawson LUMBY a eu le temps de terminer son édition de la chronique dite de Henri de Knighton; le tome II contient la fin du texte, l'introduction et la table². Il y a beaucoup à dire sur ce travail, un des derniers qui figureront dans la collection des « *Chronicles and Memorials*. » Le texte paraît généralement correct, encore que çà et là on puisse relever des fautes de lecture, de grammaire ou de ponctuation³. Un plus grave reproche

1. Cf. *Revue historique*, t. LX, p. 177.

2. *Chronicon Henrici Knighton vel Cnitthon, monachi Leycestrensis*, 2 vol. (collection du maître des rôles), 1889 et 1895. On sait que ce moine a pris soin d'indiquer lui-même l'orthographe de son nom; il nous prévient, en effet, qu'il a fait commencer les seize chapitres des livres I et II de la Chronique successivement par une des lettres de son nom, et le copiste, dont le travail a passé dans tous les manuscrits existants, a suivi ce système au livre III. Ce triple acrostiche donne invariablement « *Henricus Cnitthon*. »

3. Fautes de lecture : p. 201 (texte en français), lire *en l'onneur*, au lieu de *en loueur*; p. 221, fin de l'article 3, lire *issues*, au lieu de *issnez*. — Fautes de grammaire : p. 124, lire « *isti enim regi Edwardo*, » au lieu de « *isto*. » — Fautes de ponctuation : p. 253, l. 16, il faut lire : « *Et clamavit : decepti sumus !...;* »

doit être adressé à la méthode suivie pour indiquer les sources. On sait que, dans la collection du maître des rôles, on imprime en petit texte les endroits que le chroniqueur a manifestement empruntés à ses devanciers et en caractères ordinaires les parties que l'éditeur considère comme étant originales. Il semble donc qu'avant de livrer son manuscrit à l'imprimeur, M. Lumby eût dû comparer les récits de Knighton avec ceux des chroniqueurs antérieurs; or, ce travail n'a été fait qu'à moitié. L'éditeur s'est laissé tromper par les manuscrits qui distinguent souvent eux-mêmes l'œuvre de Knighton, moine de Leicester, de sa principale source, qui est Ranulph de Higden, moine de Chester, en notant en marge la part de l'un et de l'autre par les mots *Leicestrensis* ou *Cestrensis*. Trop confiant dans cette indication du copiste, M. Lumby a fait imprimer en petits caractères les passages notés comme étant de *Cestrensis* et en grand les autres. Quand l'impression des deux volumes eut été terminée, il eut l'amertume de constater que bon nombre de passages relatifs aux règnes d'Édouard I^{er} et d'Édouard II, qui ne se trouvaient point dans Higden (*Cestrensis*), étaient tout simplement copiés de Walter de Hemingburgh. Cette méprise a été signalée dans l'introduction, où est déterminé avec une précision suffisante l'apport des autres chroniqueurs à l'œuvre de Knighton.

Cette étude sur les sources remplit toute l'introduction, car de l'auteur même il n'est pour ainsi dire pas question. Il est vrai que ce qu'on peut savoir de lui se réduit presque à rien. Quant à son œuvre, je crois très fermement, avec le D^r Shirley, opinion que M. Lumby n'est pas loin de partager, que la chronique, telle que nous l'avons, n'est pas toute entière l'œuvre de Henri de Knighton; il faut en retrancher le cinquième livre¹. Le récit de Knighton s'arrête à l'année 1366 (t. II, p. 423); le continuateur reprend brusquement à l'année 1377, après la mort d'Édouard III. Il ne devait avoir

p. 15, l. 1-3, lire : « Et celebravit parliamentum suum post Pascha apud Londonias, anno gratie m. ccc. xl., ubi in subsidium guerrae regis concessa est taxa... » Il ne fallait pas commencer un paragraphe avec les mots « Anno gratiae. » — Ajoutons, pour notre compte, que le style suivi dans toute la Chronique est celui de Pâques.

1. Dans son introduction, Knighton ne parlait d'abord que de quatre livres : « Tertiam vero partem et quartam...; sicque totum laborem presentis operis » (t. I, p. 1); le continuateur qui compila le livre V laissa cette phrase intacte, mais il changea maladroitement le chiffre des chapitres annoncés par Knighton. Là où celui-ci avait écrit : « Opus... in iv partes protelare curavi » (p. 3), « sicque totum laborem presentis operis in quatuor partes sive libellos... protelando... » (p. 1), le continuateur a mis : « In v partes, » « in quinque libellos, » leçon adoptée par tous les manuscrits. La remarque est de M. Lumby.

sous les yeux aucun récit des dix dernières années de ce souverain ; il ignore même l'histoire du « Bon Parlement ¹. » Sa manière d'écrire diffère sensiblement de celle de Knighton : ce dernier note les événements les uns à la suite des autres, suivant l'ordre chronologique ; le continuateur les range plutôt par grandes masses qu'il traite successivement. Tous deux d'ailleurs ont été moines à Leicester, car les intérêts de leur abbaye les préoccupent sans cesse ; mais le premier note de préférence le prix des choses et l'autre le mouvement religieux, politique et social. — J'ajouterai que le cinquième livre, à son tour, pourrait bien ne pas être l'œuvre d'un seul compilateur. Il faut remarquer en effet la manière très différente dont il est parlé de Jean de Gand, duc de Lancastre : de 1381 à 1389, le chroniqueur n'écrit pour ainsi dire pas ce nom sans y ajouter une épithète bien inattendue, celle de pieux : « *pius dux Lancastriae* ; » et cela, même quand le chroniqueur, cependant fort hostile à Wycliffe, laisse voir que l'hérésiarque était soutenu par le duc de Lancastre. Depuis 1389, au contraire, Jean de Gand est mentionné sans qualificatif et plutôt avec froideur. — En résumé, on peut dire que Henri de Knighton a compilé cette chronique de 1066 à 1366 ; jusqu'à l'année 1327, il suit Hemingburgh et Higden, peut-être aussi d'autres chroniqueurs tels qu'Adam de Murimuth et John de Trokelowe. Il est original de 1327 à 1366. La perte de la vue ² le força de renoncer à son travail, qui fut repris à l'année 1377 et continué par une première main jusqu'en 1389 et par une autre jusqu'en 1394, époque où s'arrête définitivement la chronique.

La table des noms propres par laquelle se termine le t. Il est loin d'être irréprochable : tous les noms ne s'y trouvent pas, et, d'autre part, l'éditeur s'est donné vraiment peu de peine pour les identifier. Il s'est même soustrait à une obligation moins pénible, celle de ramener les dates usitées dans le texte à notre système chronologique. Ces négligences, fréquemment répétées, ne disposent pas à l'indulgence envers l'éditeur. Chargé de terminer l'édition de Higden et d'établir celle de Knighton, il a fait œuvre de copiste assez diligent, mais il a laissé presque intactes de grosses questions dont l'obscurité pèse lourdement sur l'historiographie anglaise dans la seconde

1. Il ne sait pas, par exemple, que Richard Lyons, bourgeois de Londres, avait été convaincu de concussions par ce Bon Parlement, pourtant si récent, car il dit de lui : « *Qui tempore regis Edwardi III in quodam parlamento convictus fuit* » (t. II, p. 136).

2. Voir t. II, p. xxiv, où M. Lumby publie une « Lamentation, » qui est probablement de Knighton, et p. xvij.

moitié du xiv^e siècle. Les chroniqueurs pour cette époque ne manquent pas, mais leurs sources et leurs rapports réciproques n'ont encore été étudiés que d'une façon fragmentaire, et M. Lumby est encore un de ceux qui auront le moins fait pour débrouiller ce chaos.

Tous ceux qui se sont occupés de l'histoire d'Angleterre au xv^e siècle connaissent la correspondance de la famille Paston et savent de quels piquants détails elle est remplie sur l'état de la société au temps de la guerre des Deux-Roses. On sait aussi que l'édition de cette correspondance, donnée par Fenn au siècle dernier, était incomplète, et que M. James GARDNER en a donné une nouvelle, augmentée de plus de 400 lettres, en 1874. Elle vient d'être réimprimée en trois compacts volumes, avec des notes, une savante introduction en tête de chaque volume et une table générale très copieuse¹. N'aurait-il pas été possible de fondre les lettres de l'appendice avec celles du texte? Y avait-il un intérêt scientifique à reproduire tel quel l'ordre que les circonstances mêmes avaient imposé à l'éditeur de 1874? Sans insister sur ces questions, peut-être indiscreètes, formons des vœux pour que l'on découvre, s'ils existent encore quelque part, les parties, demeurées jusqu'à ce jour introuvables, de cette correspondance, qui jette un jour si intéressant sur l'histoire intérieure de l'Angleterre pendant trois quarts de siècle.

SOURCES JURIDIQUES. — Depuis 1892, la « Selden Society » a publié quatre volumes qui, chacun à des titres divers, devront être soigneusement étudiés par quiconque entreprendra l'histoire des institutions anglaises au moyen âge. Je signalerai tout d'abord l'importante contribution aux sources de Bracton, par l'éminent historien de la loi anglaise, M. MAITLAND².

Bracton, on le sait, a, pour composer son traité *De legibus Angliae*, puisé à deux sources très dissemblables : il a emprunté les espèces juridiques et les conclusions qu'il en tire aux rôles d'audience tenus par des juges de la cour de Henri III, entre autres et avant tous autres, Martin de Pateshull et William de Raleigh; il en a cité près de 500 exemples, et on l'a considéré, non sans de fortes présomptions, comme l'auteur d'un volume d'extraits qui avait été déjà utilisé par Fitzherbert, puis indirectement par Coke, mais dont M. Vinogradoff a le premier fait ressortir l'importance au point de vue de la

1. *The Paston letters, 1462-1509, a new edition, first published in 1874*; vol. I : Henry VI, 1422-1461; vol. II : Edward IV, 1461-1471; vol. III : Edward IV-Henri VII, 1471-1509. Westminster, Constable, 1896, cl-554, lviiij-424 et lxxj-625 p. in-8°.

2. *Select passages from the works of Bracton and Azo*. Londres, Quaritch, 1895 (t. VIII des publications de la « Selden Society »).

constitution du traité de Bracton, et qui a été publié par M. Maitland¹. En outre, Bracton s'est inspiré du droit romain; mais dans quelle mesure? D'après Sir H. Sumner Maine, le droit romain a envahi presque un tiers de l'ouvrage. M. Scrutton, au contraire², pense que l'influence romaine a été très faible sur Bracton. M. Maitland a tranché le différend; déjà Güterbock avait déterminé tous les passages que Bracton a empruntés au glossateur Azo³; M. Maitland a fait imprimer en regard l'un de l'autre le texte des passages empruntés par Bracton à Azo et le texte de ce dernier; or, il se trouve que ces emprunts forment à peine la treizième partie du traité de Bracton. En ajoutant de courts extraits tirés par Bracton d'autres romanistes tels que Tancredi et Bernard de Pavie, on mesurera exactement la part qu'il convient de faire à l'influence romaine. Encore ne suffit-il pas de compter le nombre de pages que Bracton doit à l'école de Bologne; il faut savoir jusqu'à quel point l'esprit du droit romain a pu inspirer l'homme et pénétrer dans son livre; M. Maitland montre sans peine que Bracton comprenait assez mal les textes dont il s'inspirait; il était comme dépaysé dans ce droit si différent, quant à sa forme et quant à son essence, de la loi anglaise. Il est demeuré, malgré tout et sans partage, le disciple de Pateshull et de Raleigh, dont il fut, durant plus de vingt années, le collègue et le continuateur.

M. Maitland a rendu un autre service à la mémoire de Bracton. Il ne pouvait songer à donner une édition critique, avec les variantes fournies par les manuscrits, des passages qu'il publiait; seules les parties originales de Bracton eussent mérité un pareil travail. Il n'en a pas moins vu de près ces manuscrits et déterminé leur valeur relative⁴. Dans ce nombre, il en a distingué un surtout, le ms. Digby 222 de la Bodlienne, qu'il considère comme le plus important de tous et dont il donne une description détaillée en appendice (p. 239-250); c'est ce ms. qui a fourni les passages placés en regard des extraits d'Azo et des autres glossateurs bolonais. M. Maitland ne prend-il pas ainsi l'engagement moral de nous donner de Bracton ce texte vraiment critique qu'on ne se lasse pas de réclamer?

Ajoutons que ce beau volume commence par une introduction

1. *Bracton's Note Book*, 3 vol. Londres, 1887.

2. *Influence of roman law on the law of England*. Cambridge, 1885.

3. *Henricus de Bracton und sein Verhältniss zum römischen Rechte*. Berlin, 1862; traduit en anglais et annoté par Br. Coxe (Philadelphie, 1865).

4. Dans la liste des principaux manuscrits donnée p. xxxviii ne figure point le fameux manuscrit Rowl. 160, qui avait tant de valeur aux yeux de Sir Travers Twiss.

où M. Maitland a résumé la vie d'Azo et celle de Bracton et qu'il se termine par quatre appendices : 1^o sur une théorie de la bâtardise, que Bracton a empruntée à Tancredè; 2^o sur une théorie de l'homicide qu'il a prise dans Bernard de Pavie; 3^o sur les « chartes » royales où Bracton figure comme témoin; 4^o sur le ms. Digby. Et n'oublions pas un « Index rerum, » sans lequel il ne saurait y avoir de bonne édition d'un texte juridique.

Le t. VII des publications de la « Selden Society » contient un traité souvent cité, depuis que Coke en a parlé avec un enthousiasme peu justifié : le « Miroir des juges¹. » Imprimé d'abord en 1642, il a été inséré dans le recueil de Houard, où il termine le t. IV. Ces éditions sont médiocres et, comme le texte est souvent obscur et incohérent, ce sont les éditeurs qu'on en rendait responsables. On leur faisait tort : le grand coupable est l'auteur même. Quand on l'étudie de près, en effet, on se heurte à chaque instant à d'incroyables erreurs, à des contre-vérités, à des non-sens; mais quel est donc le coupable? Quelque cuistre ignorant et facétieux? Non; l'auteur du *Mireur a justices* est très probablement André Horn, fils de Jean, qui avait été alderman de Londres sous Édouard I^{er}, et lui-même chambellan de la cité de 1320 à 1328; il fut en 1324 un des juges désignés pour tenir des assises à Londres; membre de la corporation des marchands de poisson, il eut à défendre en justice les intérêts de cette compagnie. Il paraît avoir été un archiviste zélé et peut-être un juriconsulte instruit. Enfin, il y a de bonnes raisons pour lui attribuer les *Annales Londinienses* que M. Stubbs a publiées en 1882 et qui sont si importantes pour l'histoire de Londres de 1307 à 1316. Comment donc expliquer qu'un homme de cette valeur ait produit un aussi méchant livre? M. Maitland, qui, dans l'introduction, a posé, avec la plus grande netteté, les termes du problème, propose de le résoudre par l'hypothèse que le *Mireur* est un divertissement de jeunesse, une pasquinade composée par un échappé de collège²; mais il déclare tout franc et il prouve par de bons arguments que, quel qu'en soit l'auteur, l'ouvrage est de nulle valeur; on ne peut invoquer son témoignage qu'autant qu'il est corroboré par d'autres.

1. *The Mirror of justices*, publié par William Joseph Whittaker, avec une préface par Fr. W. Maitland. Londres, Quaritch, 1895.

2. A consulter cependant l'important article que M. I. S. Leadam a consacré à l'édition du *Mireur* dans *English historical Review*, janv. 1897. Une note publiée dans l'*Athenæum* du 6 février 1897 rappelle que Hickes, dans sa célèbre *Dissertatio epistolaris* (1703), a nettement qualifié l'auteur du *Mireur* de faussaire.

Cette condamnation si sévère et si fortement motivée ne pouvait être prononcée que sur un texte aussi rapproché que possible de l'original; aussi M. Whittaker a-t-il rendu un grand service en rééditant avec soin le *Mireur* d'après l'unique ms. ancien qu'on en a¹; la tâche était malaisée, car la langue (le *Mireur* est écrit en anglo-normand) est aussi incorrecte que la pensée est obscure. Il a pris la peine de traduire en anglais cette élucubration pédantesque; il mérite d'autant plus d'être loué de son abnégation que l'indignité de son auteur lui était mieux connue.

M. Charles Gross a été chargé de publier le t. IX des Publications de la Société, consacré aux rôles des « coroners². » Les « coroners » sont des agents de police et de justice chargés de faire enquête sur les faits qui troublent le plus gravement la paix publique garantie par la couronne (*corona, coronator*) royale : accidents mortels, homicides et assassinats; ils sont chargés aussi, dans une certaine mesure, de tenir les « plaids de la couronne. » Leur origine est controversée : d'ordinaire on attribue leur institution à un décret de 1194 établissant dans chaque comté « trois chevaliers et un clerc pour garder les plaids de la couronne; » M. Gross montre que ce décret n'a fait que régulariser une institution antérieure, due probablement à Henri II, qui voulut raffermir la « paix du roi » en diminuant les pouvoirs des shériffs et en déférant l'enquête des affaires criminelles à des officiers placés dans une dépendance plus étroite des juges itinérants. Les « coroners, » au nombre de deux et plus souvent de quatre, par comté, étaient élus dans la cour du comté parmi les chevaliers demeurant dans le comté même; la durée de leur office n'était pas limitée. Il y eut aussi un « coroner » chargé de faire respecter la « paix du roi » dans le ressort de la verge, c'est-à-dire dans les douze milles qui s'étendaient autour de la résidence royale; il y en eut enfin à Londres, dans certaines villes (ici ils étaient élus parmi les bourgeois) et même dans quelques manoirs privilégiés. Ils servaient de lien entre le pouvoir central et les administrations locales et, par les amendes qu'entraînaient leurs enquêtes, ils étaient en étroit rapport avec la trésorerie. Ils consignaient le résultat de leurs observations sur des rôles qui étaient soumis aux juges de la cour du roi dans leurs tournées d'assises, puis transcrits sur

1. C'est un manuscrit de Cambridge; toutes les autres copies manuscrites procèdent de celui-là.

2. *Select cases from the Coroners' rolls, 1265-1413, with a brief account of the office of coroner.* Londres, Quaritch, 1896. M. Gross a pris la peine de traduire les textes latins qu'il publiait. Était-ce bien utile ?

les rôles de la chancellerie ou de l'échiquier. Ces transcriptions, classées aujourd'hui au Record office parmi les « Assize rolls » du Banc de la reine (Crown side), comprennent 260 rôles classés par comtés et contenant environ 2,440 peaux de parchemin. De cette masse de documents, M. Gross a extrait seulement les parties qui lui ont paru les plus caractéristiques pour déterminer les fonctions du « coroner » et les opérations du jury devant lequel était portée l'enquête. On y trouve, comme on peut s'y attendre, de nombreux détails intéressants pour l'histoire des mœurs¹.

Pour protéger sur mer la « paix du roi, » Édouard III institua le tribunal connu sous le nom de « cour de l'Amirauté. » Les origines de ce tribunal, comme de tant d'autres cours de justice au moyen âge, sont obscures; elles ont été élucidées avec toute la précision possible par M. Reginald G. MARSDEN dans son introduction aux *Select pleas in the court of admiralty*². C'est vers 1340 que fut constitué un tribunal chargé de juger les causes de piraterie et autres infractions à la paix des mers. Avant cette date, ces causes, qui naissaient si fréquemment entre les marins anglais, français, flamands, gascons, espagnols et autres, étaient portées devant les tribunaux ordinaires (cours de « common law, » cour du chancelier, conseil du roi, parlement), où rarement elles recevaient une solution satisfaisante; ou bien elles faisaient l'objet de longues et difficiles négociations entre les souverains. Après la rupture de 1293, on vit les Français et les Anglais revendiquer, à tour de rôle, la suzeraineté sur les mers; en 1304, par exemple, où les Anglais réclament « retentionem antique superioritatis maris Anglie et juris officii admirallatus in eodem, » et surtout en 1339, où fut compilé le fameux factum intitulé *Fasciculus superioritatis maris*³ auquel les jurisconsultes du XVII^e siècle : Coke, Selden, Prynne, ont attribué, non sans quelque raison, une si grande importance. Cette même année (1339), une commission fut nommée pour régler les litiges maritimes soulevés par les Flamands, et, sur l'avis des commissaires, Édouard III, étendant la juridiction de l'amiral, qui ne s'était encore appliquée qu'aux affaires d'administration et de discipline, le

1. Une note à la suite de l'introduction montre que la loi d'anglaiserie, que les « coroners » étaient naturellement chargés de faire appliquer, continua d'être observée même après son abolition officielle en 1340.

2. « Selden Society, » vol. VI. Londres, Quaritch, 1894. T. I concernant : 1^o la cour de l'Amirauté de l'Ouest, 1390-1404, et 2^o la haute cour de l'Amirauté, de 1527 à 1545.

3. Voir, p. xxx-xxxiv, ce que dit M. Marsden sur les sources de cette compilation.

chargea de juger dans sa cour les cas de piraterie et autres de semblable nature. La cour de l'amirauté était née; mais elle n'eut pendant longtemps qu'une existence intermittente; après avoir jugé un certain nombre de causes pendant le xiv^e siècle et jusqu'à la fin du règne de Henri V, elle tomba dans un long discrédit qui cessa seulement sous Henri VIII; elle fut réorganisée vers 1525, époque à laquelle commence la série indisciplinée de ses archives¹; sa compétence fut alors bien déterminée, et elle subsista jusqu'en 1875, où elle se fondit dans la haute cour de justice.

C'est uniquement aux débuts de cette histoire que se rapporte l'intéressant volume de M. Marsden, puisqu'il contient seulement un choix de procédures passées devant la cour de l'amirauté de l'Ouest de 1390 à 1404, et sous le règne de Henri VIII. Les textes sont pour la plupart en latin, mais il y en a aussi en français et en anglais. M. Marsden a traduit la plupart, et non sans profit pour les érudits, qui peuvent être souvent embarrassés par les termes techniques d'une langue un peu particulière. Une table des noms propres et un index des noms de matière terminent ce volume, qui a demandé à son auteur des recherches étendues et qui résout d'importantes questions. Il arrive à son heure au moment où, en Angleterre, vient de se fonder une société pour l'étude et la publication des archives maritimes, où, en France, l'attention est appelée dans les mêmes directions par les savants travaux de M. Bourel de la Roncière et de M. Fr. Funck-Brentano.

Le plus récent volume paru de la « Selden Society » (t. X) se rapporte à la juridiction du chancelier², jugeant en Équité, comme on dit. Cette juridiction nous est bien connue à partir du xvi^e siècle, grâce aux très copieux documents contenus dans l'Inventaire des procédures suivies devant le chancelier au temps de la reine Élisabeth³. L'éditeur de cet Inventaire a, de plus, fait connaître dans ses introductions un certain nombre de pièces relatives au xv^e siècle; mais aucune n'est antérieure au règne de Henri V. Cependant, on a retrouvé aux Archives toute une liasse de procédures qui remontent jusqu'aux premières années de Richard II. Cette liasse, qui comprend des pétitions pour faire droit de 1383 à 1412, vient d'être intégralement publiée par M. William Paley BILDON; une seconde partie comprend

1. P. lx et suiv., M. Marsden donne le tableau rapide des séries qui constituent le fonds de l'Amirauté, aujourd'hui au P. Record office. Le British Museum en a recueilli aussi quelques fragments.

2. *Select cases in chancery*, 1364-1471. Londres, Quaritch, 1896.

3. *A Calendar of the proceedings in Chancery, in the reign of queen Elizabeth*. 2 vol., 1827, 1830 (Record Commission).

un choix d'autres pétitions du xv^e siècle. Ces pétitions, ou bills introductifs d'instance, sont toujours rédigées en français jusqu'à la fin du règne de Henri IV; l'anglais commence d'être généralement employé depuis Henri V. La plupart des pétitions qui figurent dans le présent volume sont donc rédigées en notre langue; le texte en a été reproduit avec un soin peut-être excessif; mais la traduction mise en regard en facilitera singulièrement l'intelligence. Dans la préface, M. Baildon étudie la forme des actes employés dans les procès en chancellerie, la nature du tribunal où ces causes étaient portées et sa compétence, la procédure, les principes et le développement de la juridiction en Équité. Il montre que la juridiction du chancelier a son origine dans celle du Conseil royal, qu'elle commence à s'en séparer sous Édouard III, qu'elle fonctionnait régulièrement sous Richard II, mais qu'elle ne reçut sa forme définitive que sous Henri VII. C'est donc seulement vers la fin du xv^e siècle que la juridiction équitable, exercée d'abord par délégation du Conseil, fut exclusivement attribuée au chancelier. Le mot d'Équité ne paraît pas d'ailleurs dans les actes du volume; les plaideurs invoquent « la foi, la raison et la conscience, » « la loi et le droit; » le tribunal du chancelier est même appelé la « Cour de conscience; » mais le mot importe peu. Quant à la chose, il est à peine besoin d'en rappeler l'originalité et l'intérêt aux historiens, non moins qu'aux jurisconsultes.

Tous les historiens connaissent les excellents recueils de textes publiés par MM. Stubbs, Prothero et Gardiner sur les institutions administratives et politiques de l'Angleterre au moyen âge et aux temps modernes. M. M. Henry Gee et William John Hardy ont composé un recueil analogue pour l'histoire de l'Église¹; mais ils ont suivi un système différent: au lieu de donner les textes dans la langue même où ils nous sont parvenus, ils les ont traduits ou, s'ils étaient écrits en anglais, ont ramené le style et l'orthographe aux formes actuelles. Par cette méthode, ils ont enlevé à leur ouvrage, non point sans doute son intérêt, mais une bonne partie de sa valeur scientifique. Une chartre publiée par Stubbs dispense de recourir aux collections où, sans elle, il faudrait l'aller chercher; la compilation de MM. Gee et Hardy ne nous économise pas cette peine. Ce n'est donc pas un livre à mettre aux mains des étudiants, qu'on doit, en principe, toujours placer en face des documents originaux; et il ne rendra qu'une partie des services que l'on était en droit d'en attendre. Cela est dommage, car le choix des morceaux publiés est judicieux; la tradue-

1. *Documents illustrative of English church history*, compiled from original sources. Londres, Macmillan, 1896, xij-670 p. in-8°.

tion qu'on nous en donne est faite, avec beaucoup de soin, sur ces originaux que les auteurs connaissent à merveille, et que rien ne remplace; l'ensemble est fort intéressant. Il vaut surtout pour l'époque moderne; la législation religieuse des Tudors occupe la place d'honneur (p. 445-507). Le recueil se termine par l'Acte d'établissement de 1700. Est-il besoin d'ajouter qu'on ne s'occupe ici que de l'Église officielle, et qu'on n'y trouvera, pour ainsi dire, rien sur les communautés dissidentes?

ARCHIVES. — En tête de cette division du présent bulletin, il faut placer la nouvelle édition du guide composé par M. SCARGILL-BIRD, « assistant-keeper » des archives du P. Record office¹. Cette édition est notablement plus étendue que la première, car de 355 p. elle atteint à 399, mais le plan général n'a pas été modifié. C'est toujours, comme on l'a déjà dit, un compromis (sans doute inévitable) entre l'ordre méthodique et l'ordre alphabétique. Disons tout de suite que les recherches sont rendues beaucoup plus faciles par les dimensions qu'a prises l'index : il est plus que doublé, puisqu'il a 30 pages au lieu de 14 et que la justification est plus dense. De même l'introduction a maintenant 73 pages au lieu de 40; on y a ajouté une liste d'inventaires de fonds nouvellement catalogués et un tableau des pièces provenant des tribunaux supérieurs (Chancellerie, Banc de la reine, Plaids communs, Échiquier, palatinats de Durham et de Lancastre, duché de Lancastre, cours de Galles et de Chester). Dans le corps même de l'ouvrage, si on laisse de côté les modifications de médiocre importance², les additions essentielles ont porté sur les sections : « Accounts, » qui a été triplée, « Assize rolls (Judicial proceedings), » qui a été tout à fait remaniée et quadruplée; « Treaties and diplomatic documents, » qui comprend maintenant 55 numéros au lieu de 38, les articles nouveaux se rapportant presque tous à l'administration anglaise en Guyenne³. La section « Wardrobe » a été remaniée de fond en comble et classée de manière à nous pré-

1. *A guide to the principal classes of documents preserved in the P. Record office*, seconde édition. Londres, Eyre et Spottiswoode, 1896. Prix : 7 sh. Annonçons également à ce propos une seconde édition très augmentée du manuel de M. Walter Rye : *Records and Record searching*. Allen, 256 p. Prix : 7 sh. 6 d. Nous ne l'avons pas encore reçue.

2. La section « Chartae antiquae, Various, » a disparu; la section « East India Company » a été fondue dans les « Departmental records. Colonial office; » la section « London City » a disparu; la section « Rentals et surveys » a été fondue avec une autre : « Surveys and rentals. » On a ajouté une utile section : « Maps and plans, » etc.

3. P. 355, n° 38, il y aura lieu de corriger le nom de deux bourgeois d'Agen. Voir le Supplément au t. I des *Rôles gascons*, à la table.

senter une idée nette de cette branche si importante des finances royales. Enfin, le gros morceau additionnel est formé par la section « Miscellaneous books, » où l'on a catalogué 515 registres provenant des divers départements de l'Échiquier. Ces changements sont dus à deux causes : d'abord à la pratique journalière, qui indique des améliorations au détail des choses, ensuite aux progrès considérables qu'a faits le travail de classement et d'inventaire. C'est, comme on sait, sur ce point que M. Lyte fait peser l'effort de son administration, et l'on ne peut qu'applaudir aux résultats obtenus. Le travail de M. Scargill-Bird, soigneusement tenu au courant, rendra les plus grands services aux travailleurs, dont la reconnaissance le paiera de sa peine.

Il faut accorder le même tribut de gratitude à ceux qui ont été employés à rédiger les inventaires (*Calendars*) des fonds conservés au P. Record office. Plusieurs volumes nouveaux doivent être signalés : le t. II des lettres des papes, dont la copie a été prise sur les registres du Vatican¹ ; un nouveau volume pour les lettres closes d'Édouard II² ; deux volumes pour les lettres patentes d'Édouard I^{er}³ ; un pour celles d'Édouard III⁴ et un pour celles de Richard II⁵. D'une manière générale, on peut dire que les analyses y sont faites d'une manière très satisfaisante ; çà et là, on a donné quelques actes originaux *in extenso* ou par extraits. Pour les noms propres, on a gardé le plus souvent la graphie donnée par le manuscrit lui-même ; peut-être pourrait-on, pour plus de garantie, faire imprimer ces formes

1. *Calendar of entries in the papal registers relating to Great Britain and Ireland. Papal letters*, vol. II, 1305-1342, par M. W. H. Bliss (1895). Les lettres de Clément V renferment de fréquentes mentions sur des personnages aquitains, sur les clercs étrangers possessionnés en Angleterre, etc. Celles de Jean XXII intéressent surtout l'histoire de la guerre de 1324.

2. *Calendar of the close rolls preserved in the P. R. O. Edward II*, 1318-1323, par M. W. H. Stevenson (1895).

3. *Calendar of the patent rolls preserved in the P. R. O. Edward I*, 1281-1292 (1893) ; 1292-1301 (1895), publié par J. G. Black. Pour les sept premières années d'Édouard I^{er}, il faut se référer à l'inventaire qu'a publié M. Haydon dans les Rapports annuels de Deputy Keeper (vol. 42 à 48), d'après un système déplorable et auquel on n'a que trop tardé à renoncer. Là, en effet, les documents sont rangés non pas d'après l'ordre où ils se trouvent sur les rôles, non pas même d'après l'ordre strictement chronologique, mais d'après l'ordre alphabétique des noms de personnes (leading names) auxquels les actes sont adressés.

4. *Calendar of the patent rolls... Edward III*, 1334-1338, par M. R. F. Isaacson (1895).

5. *Calendar of the patent rolls... Richard II*, 1377-1381, par M. G. J. Morris. Dans ce volume sont mentionnées d'assez nombreuses chartes de Henri I^{er}, de Henri II, de l'imperatrice Mathilde, renouvelées et confirmées à l'avènement du nouveau roi. Plusieurs de ces chartes anciennes sont publiées *in extenso*.

originales en italiques ou les mettre entre guillemets; cette précaution serait surtout utile aux lecteurs étrangers. Les tables sont copieuses; elles laissent sans doute bien des identifications incertaines¹, inexactes ou irrésolues; mais que celui qui a composé une longue table sans péché jette la première pierre aux laborieux archivistes qui les ont dressées!

A côté de ce travail d'inventaire, l'administration des Archives, comme si elle songeait à reprendre, avec une meilleure méthode et des ressources intellectuelles mieux appliquées, les travaux de l'ancienne « Record Commission, » paraît désireuse de publier quelques-uns, parmi les plus célèbres, des documents confiés à sa garde. C'est ainsi qu'elle a décidé la publication du fameux « Livre rouge » de l'Échiquier. Commencée par M. Selby, mort prématurément au début même de l'entreprise, continuée par M. J. H. Round, qui dut l'abandonner par raison de santé, elle vient d'être menée à bonne fin par M. Hubert HALL². M. Hall s'est constitué en quelque sorte, de nos jours, l'historien de l'Échiquier; on lui doit un intéressant volume sur les « Antiquités » de cette grande administration³, deux volumes sur les taxes douanières⁴, un dictionnaire des termes qui se rencontrent le plus ordinairement dans les Rôles de la Pipe⁵, etc. Il était donc tout indiqué pour ce travail. Il s'en est acquitté à son honneur, et son œuvre complètera parmi les plus utiles de l'admirable collection dite du Maître des rôles, tant à cause de l'importance du texte que de l'intérêt présenté par l'introduction.

Le « Livre rouge » est un registre sur lequel ont été transcrits à diverses époques des documents très variés à l'usage des agents de l'Échiquier. La partie la plus ancienne est l'œuvre d'Alexandre de Swerford, sur qui de nombreux témoignages ont été réunis dans l'introduction. Né vers la fin du règne de Henri II⁶, dans un des comtés de l'Ouest, il entra au service de l'Échiquier sous le roi Jean;

1. Pour les noms de lieu français, il ne faut pas se contenter d'indiquer dans quelle ancienne province ils se trouvent; comme dans le *Dictionnaire des postes*, il faut, si l'on veut être précis, les désigner par le département, l'arrondissement et le canton.

2. *The Red book of the Exchequer* (1896). 1 vol. en 3 part., cccclxxxix-1366 p. La pagination de la préface et du texte se continue dans chaque volume respectivement.

3. *The Antiquities and curiosities of the Exchequer* (1891).

4. *The Customs revenue of England*. 2 vol. (1885).

5. *Introduction to the study of the Pipe rolls* (t. III des publications de la « Pipe roll Society, » 1884).

6. La date de 1177, hasardée par M. Hall, ne repose que sur des considérations très incertaines.

il y fut successivement clere, puis baron (1234), et y resta jusqu'à sa mort (1246); il fut aussi archidiaere de Shrewsbury (1227), chanoine puis trésorier du chapitre de Londres; et dans ces diverses fonctions il s'acquit un bon renom de science et de zèle. Mathieu de Paris fait de lui un bel éloge. En 1230, à ce qu'il nous raconte lui-même, il institua des recherches pour savoir quels étaient les services militaires qui étaient dus au roi dans toute l'Angleterre; il dépouilla les « rôles annuels, » que nous appelons maintenant les « Pipe rolls, » les aveux fournis au roi par ses vassaux directs, notamment en 1166, les enquêtes instituées vers 1212 sur les « serjanteries » ou menues obligations féodales dues par les plus humbles vassaux ou sergents de la couronne, les listes des chevaliers de Normandie vers 1172, etc.; à l'aide de ces documents, il composa une sorte de « Livre des fiefs » dont l'importance est grande et dont les sources, la composition, l'autorité ont déjà été l'objet de discussions véhémentes. M. Round, en particulier, s'est ingénié à prendre Alexandre de Swerford en flagrant délit d'erreur et le juge avec une grande sévérité. M. Hall le défend par des arguments très serrés et très probants, et à cette occasion il expose avec une pénétrante érudition quelle était sous les rois angevins la pratique de l'Échiquier. Il étudie également les rapports du *Liber rubeus* avec des compilations analogues contenues, par exemple, dans le *Liber niger*, qu'a publié Hearne au dernier siècle, et dans cet autre Livre des fiefs, connu sous le titre bizarre de *Testa de Nevill*, qui a été publié par l'ancienne Commission des archives. Sur ce point, M. Hall a été moins heureux; la part qu'il attribue à Swerford dans la rédaction du *Liber niger* ne ressort pas clairement de sa discussion. Mais il paraît avoir réussi à relever le compilateur du discrédit où il était tombé: Alexandre de Swerford a copié ou analysé ses sources avec beaucoup d'intelligence, sinon toujours avec beaucoup de soin; il nous a conservé des documents précieux, en particulier ces aveux de 1166, dont M. Round avait déjà, dans son admirable *Feudal England*, tiré un si bon parti pour l'histoire du « knight-service » au XII^e siècle.

Mais, outre cette compilation, qui constitue la première partie de la présente édition, le *Liber rubeus* contient encore une sorte de cartulaire où ont été consignés les titres de propriété concernant les terres de la couronne (cessions de biens-fonds, échanges, etc.), des statuts, des bulles pontificales, des fragments de la correspondance diplomatique des rois d'Angleterre, par exemple avec l'empereur Frédéric II à l'occasion de son mariage avec la sœur de Henri III, ou avec la France à propos des affaires de l'Aquitaine. Ajoutez à cela divers traités concernant l'administration financière du royaume: la

Constitutio domus regis, qu'on rapporte d'ordinaire au temps de Henri II, mais que M. Hall fait remonter, pour de bonnes raisons, jusqu'au règne de Henri I^{er}; des privilèges accordés aux gens de l'Échiquier au xiii^e siècle, une ordonnance sur l'Échiquier de 1323, le *Tractatus novae monetae*, que M. Hall prouve avoir été composé vers la fin du règne d'Édouard III par un Lombard, Walter Bardes ou de' Bardi; les chartes produites lors du célèbre procès intenté par les héritiers d'Isabelle de Fors, comtesse d'Aumale, au sujet de ses possessions dans l'île de Wight, et dont quelques-unes paraissent bien avoir été fabriquées par cet insigne faussaire qui s'appelle Adam de Stratton, curieuse figure de courtisan ambitieux, retors et longtemps heureux, que M. Hall a mise en pleine lumière; une sorte de dictionnaire des termes anglo-saxons usités dans les lois anglaises (*Expositiones vocabulorum*), et dont l'auteur est très vraisemblablement Alexandre, d'abord archidiaque de Salisbury, plus tard évêque de Lincoln (1123-1147); etc.

Si longue qu'elle soit, cette énumération ne donne qu'une idée imparfaite de tout ce que contient ce *Liber rubeus*¹. La table des matières, que M. Hall a placée presque en tête du tome I (p. lxxv-clvii), en donne le complet détail; cette table indique aussi quels sont les documents du *Liber rubeus* qui ont été déjà publiés, et enfin ceux qu'on n'a pas cru devoir insérer dans la présente publication. Ce sont, il est vrai, des actes d'un intérêt secondaire, transcrits au hasard sur des feuillets laissés en blanc; mais on en regrettera l'exclusion. Il eût fallu peu de place, de temps et d'argent, pour que l'édition fût absolument complète.

Il faut décerner à M. Hall (sans oublier ses prédécesseurs) les plus grands éloges pour le soin avec lequel il s'est acquitté de sa tâche. Le texte qu'il était chargé d'éditer n'est pas exempt de taches; des copies anciennes du *Liber rubeus* ou de compilations semblables lui ont permis en plus d'un point de corriger ce texte ou de le compléter. Parfois même, il a eu la bonne fortune de posséder les originaux mêmes qu'a utilisés Alexandre de Swerford; ainsi, nous avons conservé dans leur forme originale deux des aveux fournis au roi en 1166; M. Hall a fait reproduire par la photographie une de ces chartes et, à côté, la transcription qui se trouve dans le *Liber niger* et dans le *Liber rubeus*; la comparaison de ces textes nous édifie sur la manière dont travaillaient les clercs de l'Échiquier. Un glossaire et un très copieux index, qui aurait pu être classé d'après une méthode

1. A côté des « Antiquités, » il y a aussi les « Curiosités » de l'Échiquier; je citerai seulement, p. 753, le passage sur le Chevalier au cygne.

plus rigoureuse, mais où l'on s'est efforcé d'identifier les noms de lieu (travail pénible, difficile autant que méritoire), terminent cette belle publication. La polémique s'exercera sans doute sur plus d'un passage de l'introduction, mais personne n'en méconnaîtra le puissant intérêt.

La « Pipe roll society » a continué régulièrement ses importantes publications; mais elle ne s'est pas proposé pour but unique de publier les rôles où le trésorier établissait chaque année les chiffres des recettes et des dépenses de la royauté. A côté de trois de ces rôles, relatifs à la 18^e, à la 19^e et à la 20^e année du règne de Henri II (1174-1174)¹, on nous a donné un volume de *Feet of Fines* antérieur à l'année 1200². Les actes que l'on désigne par ce nom sont en général des contrats passés après un procès fictif et qui ont pour objet la transmission de la propriété foncière. Jos. Hunter avait été chargé par l'ancienne commission des archives de publier ces intéressants documents: il les avait rangés par comtés et, en 1835, il avait publié un volume où neuf comtés étaient représentés; puis le travail fut interrompu quand la commission eut été dissoute; on publie aujourd'hui, en suivant l'ordre chronologique, les rôles non compris dans le recueil de Hunter. Trois seulement se rapportent au règne de Henri II (années 1182 et 1189; le troisième est de date incertaine, sans doute de 1180-1182); ils sont très courts. Six rôles pour les six premières années de Richard I^{er} (1189-1195) ne donnent encore que 20 actes; mais le rôle de la septième année (1195-1196) en fournit 200. C'est assez dire qu'il y eut en cette année une modification dans la chancellerie anglaise et que l'institution des *Feet of Fines*, assez bien décrite dans le traité de Glanville, devint alors tout à fait régulière. Conformément aux usages suivis dans les publications de la Société, le texte est publié tel quel, avec les abréviations figurées, sans une ligne d'introduction et avec une table où l'on n'a cherché à identifier aucun nom. Ce sont des matériaux tout bruts qu'on apporte à l'histoire. Ce n'est pas que j'en veuille médire, car enfin ces matériaux sont des plus précieux. On n'en saurait trouver une mine aussi abondante, à la même époque, dans aucun pays, dans aucune archive de l'Europe, et les souscripteurs de l'entreprise doivent être hautement loués du désintéressement avec lequel ils l'ont soutenue jusqu'ici. Et, pour qui peut ou veut y regarder de près, on sera largement récompensé de sa peine et de son argent. Le rôle de la

1. *Pipe roll society*, vol. XVIII, XIX et XX (1894-1896). Londres, impr. Wyman et fils. Prix de chaque volume : 1 guinée.

2. *Pipe roll society*, vol. XVII : *Feet of fines preserved in the P. R. O.*, 1182-1196 (1894).

20^e année de Henri II, le dernier paru de la collection tout entière, offre cet intérêt exceptionnel d'appartenir à l'année du grand soulèvement féodal contre Henri II (1173-1174) ; il nous fournit à chaque page le témoignage du désordre dans lequel fut momentanément jeté le royaume et des efforts accomplis pour lever des troupes, solder des hommes d'armes, approvisionner les places fortes en blé, en vin, en fromage, etc.¹. A l'aide du « Pipe roll, » on pourra maintenant dresser un tableau très complet de la campagne.

Fondée il y a douze ans, la Société pour l'histoire d'Oxford a déjà publié plus de trente volumes, parmi lesquels je rappellerai seulement le Registre de l'Université (2 vol. en 5 tomes) ; les Remarques et collections de Thomas Hearne (3 vol.) ; la Vie d'Anthony Wood (4 vol.) et son Histoire d'Oxford (2 vol.) ; des documents sur l'histoire judiciaire et financière de la ville de 1268 à 1665 (4 vol.), etc. Le Rév. S. R. WIGRAM vient d'ajouter à cette liste le Cartulaire du prieuré de Sainte-Frideswide (2 vol.). Ce cartulaire est contenu dans deux registres manuscrits appartenant aujourd'hui, l'un au doyen et au chapitre de Christ-Church, l'autre au président et aux membres (fellows) du collège de Corpus-Christi ; le plus ancien a été écrit dans la seconde décennie du xiv^e siècle, le plus récent dans le second quart du xv^e siècle. Ce dernier a été composé presque tout d'une seule main, qui a pris soin plus d'une fois de relier les chartes par une sorte de chronique fort abrégée du monastère. Il semblerait que l'éditeur eût dû conserver l'ordre adopté par le scribe ; mais M. Wigram a préféré le rompre autant qu'il était nécessaire pour grouper les actes semblables : d'abord les chartes relatives à la fondation et aux privilèges du monastère en général, puis celles qui se rapportent aux biens possédés par le monastère dans dix-huit paroisses de la ville et dans quarante-deux paroisses extérieures. Ce plan a l'inconvénient de briser la trame, fort ténue d'ailleurs, imaginée par le scribe, et l'avantage de rapprocher les documents qui se rapportent bien au même objet. Les pièces paraissent éditées avec le soin le plus méritoire² ; on a intercalé à leur place naturelle quelques actes dont on possède à Oxford les originaux et, en appendice, on y a ajouté divers autres documents, tels que la bulle de Clément VII, qui supprima le monas-

1. Ces documents auraient permis à M. Fr. Funck-Brentano, s'il avait pu les connaître, de compléter heureusement sa thèse latine : *De exercituum comعاتibus saec. XIII et XIV*, ch. III « de garnisionibus. »

2. T. I, p. 490, on a, par distraction, laissé passer : *muffitando*, au lieu de *mussitando*. Il s'agit d'une enquête ordonnée par le roi contre des chanoines qui avaient assailli et assommé leur prieur pendant que celui-ci récitait tout bas ses heures (in mussitando horas canonicas vulneravere).

lère, en 1524, pour le transformer en collège (*Collegium clericorum secularium*), et l'inventaire des ornements qui appartenaient encore à la maison au moment de la suppression définitive des ordres monastiques. En tout, ce sont plus de douze cents pièces d'un intérêt capital pour l'histoire de l'antique prieuré, pour l'histoire et la topographie d'Oxford, enfin pour l'histoire de la propriété foncière en Angleterre. Une excellente table des matières et deux cartes où sont figurées toutes les possessions du prieuré et la nature de ces biens complètent cet ouvrage remarquable. Dans la préface du tome II, on semblait nous promettre une histoire du prieuré, au moins pendant ses quatre premiers siècles; mais le tout tient en deux pages. C'est bien sec¹.

OUVRAGES DIVERS. — La paléographie n'est pas, que je sache, enseignée officiellement en Angleterre comme elle l'est en France, et, cependant, elle est peut-être encore plus indispensable pour les historiens du moyen âge chez nos voisins que chez nous-mêmes, car combien de textes y imprime-t-on, encore aujourd'hui, avec les abréviations figurées! aussi voit-on à chaque instant les éditeurs de pareils textes obligés de dresser, à l'usage de leurs lecteurs, de petits dictionnaires des abréviations les plus usuelles. Mieux vaut se mettre résolument à la lecture des originaux. C'est à eux qu'a pensé M. Charles Trice MARTIN, qui avait déjà donné ses soins à la neuvième édition du manuel de paléographie d'André Wright², en composant, sur le modèle de notre Chassang, un recueil d'abréviations, de mots et de noms latins usités dans les manuscrits historiques et les pièces d'archives de l'Angleterre³. Ce second volume est d'ailleurs le complément du premier, qui contient de nombreuses planches où sont gravés des spécimens très variés des écritures employées en Angleterre du XII^e au XV^e siècle. Mais l'enseignement qu'on retire de ces volumes est tout empirique et rien, même en matière de paléographie, ne remplace une bonne méthode.

L'identification des noms de lieu est le souci constant des médiévistes. De bons atlas historiques les aident beaucoup. Ils ont sans cesse à consulter Spruner-Menke pour l'Allemagne, Longnon pour

1. *The Cartulary of the monastery of St Frideswide, at Oxford*. Oxford, Clarendon press. T. I, 1895 (vol. XXVIII de la collection); t. II, 1896 (vol. XXXI), xiv-503 et x-488 p. in-8°. Prix : 21 sh. chacun.

2. *Court-hand restored*, with an appendix containing the ancient names of places in great Britain and Ireland, an alphabetical table of ancient surnames and a glossary of latin words found in the use of the most eminent lawyers. Londres, Reeves et Turner, 1879, xvij p., 30 pl. et 99 p. in-4°.

3. *The Record Interpreter*. Londres, Reeves et Turner, 1892, viij-341 p. in-8°.

la France; pour l'Angleterre, ils étaient jusqu'ici presque sans secours. M. Reginald Lane POOLE va-t-il nous donner l'ouvrage dont nous avons besoin? Les cinq fascicules déjà parus de son Atlas historique de l'Europe moderne nous en donnent l'espoir¹. La planche 2, qui prétend donner en quatre petites cartes le tableau de l'Europe au temps des invasions barbares, est sans valeur. La carte 58, pour la France sous l'ancien régime, n'est pas assez précise, car l'auteur a voulu y faire figurer à la fois les grands gouvernements militaires, les généralités, les acquisitions territoriales du xvii^e et du xviii^e siècle et les limites douanières. Nous avons mieux, dans l'atlas de Longnon, que la carte de la France mérovingienne, si soignée qu'elle soit². Mais, d'autre part, les cartes pour l'Angleterre sont tout à fait dignes d'attention : la Bretagne à l'époque romaine, par M. HAVERFIELD; la carte ecclésiastique du royaume au temps d'Édouard I^{er}, par M. OMAN; celle de l'Angleterre monastique, montrant les principales maisons religieuses qui existaient au temps de leur suppression par Henri VIII, avec les diocèses formés après cette suppression, par miss A. M. COOKE; celle de l'Irlande avant l'occupation anglo-normande, par M. ORPEN, dressée avec une connaissance si précise de l'onomastique ancienne et moderne, et à laquelle correspond très utilement la carte de l'Irlande au début de la période des Tudors, par M. Robert DUNLOR; celle de l'Écosse, en 1300, par M. Gregory SMITH; celle de l'Angleterre parlementaire, par M. PROTHERO, qui indique les villes qui ont envoyé des députés au parlement et depuis quelle année; enfin celle de l'Angleterre sous la maison de Lancastre, par M. James TAIT, où sont clairement indiquées les portions du pays qui étaient soustraites à l'exercice direct de l'administration royale, les énormes possessions de la maison de Lancastre, la répartition des forces Lancastriennes et Yorkistes vers 1455. On remarquera que chacune de ces cartes a été confiée à un spécialiste qui est avant tout un historien éprouvé. Chaque planche est en outre accompagnée d'un texte bref et substantiel qui résume sous une forme didactique les principaux faits intéressant la constitution territoriale des régions représentées et parfois aussi les sources où l'auteur a puisé les éléments de son travail. Les travaux de MM. Tait, Orpen et Prothero me

1. *Historical atlas of modern Europe*. Oxford, Clarendon press. Chaque livraison coûte 3 sh. 6 d.

2. Parmi les cartes qui ne concernent pas l'Angleterre, citons cependant celle de la Scandinavie, en 1658-1812, par M. R. Nisbet Bain, et celle de l'Asie occidentale sous les califes abbassides, vers 786, par le savant orientaliste Stanley Lane-Poole. On ne s'attendait pas, il est vrai, à trouver cette dernière dans un atlas historique de l'Europe moderne.

paraissent être des modèles du genre. L'ouvrage sera publié en trente fascicules mensuels, dont le premier a paru en novembre 1896. Nous aurons donc très prochainement l'occasion de revenir sur cette belle entreprise.

Signalons en terminant la suite de deux autres travaux de longue haleine : d'abord le Dictionnaire de biographie nationale, dont le t. XLIX se termine avec la lettre R¹. Cette publication, malgré les lourds sacrifices qu'elle impose aux éditeurs, a donc marché avec une parfaite régularité et nous en verrons bientôt la fin. Elle a déjà rendu les plus signalés services ; quand elle sera terminée, elle sera indispensable à toute bibliothèque qui fait une place à l'histoire générale ; c'est ainsi qu'elle devrait être dans toutes nos bibliothèques universitaires, comme elle est mise à la disposition des lecteurs de la Bibliothèque nationale. Nous avons en outre reçu le tome II du Dictionnaire d'économie politique dirigé par M. R. H. Inglis PALGRAVE². Il va de *F*'s (les trois F : fixity of tenure, fair rent, free sale) au mot *Murdrum* et contient nombre d'articles fort importants pour les historiens, par exemple : *Forests* (forêts au moyen âge), *Freedom* (privilèges municipaux conférés à la cité de Londres), *Freehold* (histoire de la propriété foncière), *Hanseatic league*, *Import duties* (histoire des droits de douane), *Interest and usury*, *Jews* (les Juifs en Angleterre, l'Échiquier des Juifs, article complété par celui sur les Lombards), *Labour statutes* (lois réglementant le travail des ouvriers à la campagne et dans les villes, leurs rapports avec les patrons et les salaires), *Mark system* (des théories sur l'occupation du sol dans les sociétés primitives), *Merchants* (législation appliquée au commerce anglais ou étranger), etc. Les historiens et les économistes français y sont largement représentés. Dans la plupart des articles, les auteurs, disciplinés par M. Palgrave, ont su condenser beaucoup de choses en peu de mots ; la bibliographie qui les complète fournit d'ailleurs à chacun le moyen d'ajouter aux connaissances dont il a besoin. C'est donc un bon instrument de travail, que les historiens pourront manier avec non moins de fruit que les économistes.

Ch. BÉMONT.

1. *Dictionary of national biography*, publié sous la direction de M. Lee. Londres, Elder, Smith et C^o.

2. *Dictionary of political economy*. Londres, Macmillan, xvj-848 p. in-8°. L'ouvrage sera complet en 3 vol.

COMPTES-RENDUS CRITIQUES.

Wilhelm SOLTAU. **Die Quellen des Livius im 21 und 22 Buch; II Theil : Livius' 22 Buch und Plutarch.** (Programme du gymnase de Saverne, 1896. 48 pages.)

Après avoir étudié dans des travaux précédents les sources de Tite-Live dans la troisième décade, celles de Plutarque pour l'histoire de la seconde guerre punique et ses rapports généraux avec Cornelius Nepos, M. S. arrive naturellement à examiner dans cette brochure les sources de Plutarque pour les deux biographies de M. Claudius Marcellus et de Q. Fabius Cunctator. Plutarque a utilisé d'abord directement, selon son habitude, Polybe, des Vies perdues et les *Exempla* de Cornelius Nepos; sur ce point, il n'y a pas de doute, et la démonstration de l'auteur est concluante. La plus grande partie du récit de Plutarque reproduit celui de Tite-Live, est-ce directement ou indirectement? M. S. est amené ici à rechercher comment Plutarque a utilisé en général Tite-Live. On peut d'abord éliminer les biographies qui ne doivent rien ou presque rien à Tite-Live, par exemple celles de Romulus, de Numa, de Poplicola, de Camille, de Marius, de Sylla, de Lucullus, de Pompée, de Cicéron, de Caton d'Utique, de Brutus, d'Antoine, de César. Tite-Live n'a fourni de morceaux importants qu'aux Vies de Marcellus, de Flamininus, de Caton l'Ancien et de Paul-Émile; mais il est peu vraisemblable que Plutarque les ait tirés lui-même de l'historien latin; son texte fourmille de fautes, d'inexactitudes, et, en outre, porte des traces d'un remaniement grec; c'est donc par l'intermédiaire d'un auteur grec qu'il a utilisé Tite-Live, et cet auteur est Juba, que Plutarque cite souvent et qui a introduit dans les récits de Tite-Live tant d'interpolations érudites, d'extraits de Varron, de Cicéron, de Valerius Antias et d'autres auteurs, ses contemporains. Quant à la Vie de Fabius, elle ne fournit aucune trace de Juba; elle reproduit dans sa majeure partie les annales de Coelius, non pas directement, mais par l'intermédiaire d'une sorte de recueil de lectures historiques, des *Epitomae* de Fenestella. En résumé, pour ses Vies de Romains de l'époque républicaine, Plutarque n'a utilisé comme sources latines que les biographies et les *Exempla* de Cornelius Nepos et les *Epitomae* de Fenestella, en négligeant les grands historiens latins; il a puisé ensuite à des sources grecques, Denys, Polybe, les deux Posidonius, Phylarque, Timagène, Théophraste, Juba, peut-être à une traduction grecque de Salluste et pour l'époque des guerres civiles à un historien grec qu'a aussi suivi Appien.

Ces conclusions de M. S., qui reposent sur une étude minutieuse des

textes, nous paraissent en général fondées ; il est en effet assez vraisemblable que Plutarque, qui connaissait assez mal le latin, a laissé de côté les historiens originaux, même Tite-Live, pour trouver dans des auteurs secondaires, dans des compilateurs, des canevas, des plans, des résumés tout faits. Mais pouvons-nous aujourd'hui déterminer ces sources aussi nettement, aussi hardiment que le fait l'auteur ? Est-ce bien dans Juba et dans Fenestella que Plutarque a puisé ? En cette matière, il y a peut-être quelque témérité à vouloir trop préciser.

Ch. LÉCRIVAIN.

Charles DIEHL. **L'Afrique byzantine, histoire de la domination byzantine en Afrique (533-709)**. Paris, Leroux, 1896. In-8°, xv-644 pages.

Les antiquités byzantines d'Afrique ont été étudiées pendant ces dernières années au même titre que les antiquités romaines ; les deux rapports de M. Saladin, les fouilles de Tébessa et de Timgad ont fait connaître d'importants monuments. M. Diehl, au cours de deux missions, en 1892 et 1893, a complété et contrôlé ces données ; elles éclairent suffisamment les textes pour que l'Académie des inscriptions et belles-lettres ait pu proposer au concours l'histoire de la domination byzantine en Afrique. C'est le mémoire couronné en 1894 que M. Diehl vient de publier, après une sérieuse révision, sous le titre d'*Afrique byzantine*.

Voici les faits principaux que M. Diehl met en lumière :

On sait combien la conquête de l'Afrique fut rapide et brillante. L'armée vandale se composait de 30 à 40,000 cavaliers ; Justinien envoya 10,000 hommes d'infanterie, 5 à 6,000 hommes de cavalerie. C'est la cavalerie qui fit le succès de l'expédition : les Vandales se servaient mal des armes de jet ; leurs lances et leurs épées se brisèrent contre les lourdes armures byzantines.

Gélimer avait envoyé sa flotte et une partie de son armée contre la Sardaigne révoltée. Les Byzantins, alors alliés des Ostrogoths, abordèrent en Sicile, et, trouvant la mer libre, allèrent débarquer à Caput-Vada. Bélisaire, aussitôt, marcha sur Carthage, bien accueilli par les populations, romaines et catholiques, la prit après la victoire de Décimum, puis acheva de détruire à Tricamarum l'armée vandale refaite avec les troupes de Sardaigne. M. Diehl estime qu'il y eut dans ce très rapide succès une grande part de chance.

On transporta les chefs vandales en Orient ; on réduisit en esclavage les simples soldats, les enfants et les femmes. Le fisc, l'Église et les Romains reprirent les terres. L'élément vandale cessa de compter.

Mais la conquête fut exposée dès le début à deux graves dangers :

1^o Les invasions berbères. Pendant la domination vandale, de hardis chefs de tribus avaient réussi à grouper sous leur autorité de puissantes confédérations. Ils commandaient à de très nombreux cavaliers, légè-

rement armés, habiles à la guerre d'escarmouches, d'embuscades et de pièges, qui déroutait les tacticiens et les lourdes troupes de Byzance.

2° Les insurrections militaires. Les soldats, en grande partie barbares, étaient avides, difficiles à satisfaire et toujours disposés, à cause des retards de la solde, à écouter et à suivre les ambitieux.

Aussi, par deux fois, de 534 à 539 et de 545 à 548, Justinien eut à combattre ce double péril, et, les deux fois, l'Afrique fut sauvée par l'énergie et l'habileté des gouverneurs, dont on doit retenir le nom, Solomon et Jean Troglita. Après de nouveaux désordres sous Justin II, la paix ne fut plus troublée.

C'est grâce à un vaste système défensif, dont nous parlerons plus loin, que les Byzantins purent tenir les Berbères en respect. Ils se les attachèrent par des traités : en échange de l'investiture impériale et de subsides annuels, les chefs berbères maintenaient la paix dans leurs districts et fournissaient des contingents dont les uns, cantonnés, défendaient les frontières sous les ordres des ducs byzantins, tandis que les autres formaient, sous leurs propres chefs, des corps auxiliaires utilisés dans toute l'étendue de l'empire. La surveillance des ducs et la propagande chrétienne affermissaient ces liens.

Justinien, aussitôt après la conquête, rétablit en Afrique l'administration civile. Un rescrit de 534 constituait le diocèse d'Afrique sous les ordres d'un préfet du prétoire résidant à Carthage et le partageait en sept provinces, trois administrées par des consulaires : Proconsulaire, Byzacène et Tripolitaine; quatre, par des *praesides* : Numidie, Maurétanie première ou sitifienne, Maurétanie seconde (césarienne et tingitane), Sardaigne. C'était à peu près la distribution du ve siècle. L'ancienne Tingitane (Septem) était rattachée à la Maurétanie césarienne par une mesure que M. Diehl suppose transitoire; on la réservait pour la comprendre plus tard, comme elle l'avait été au ve siècle, dans le diocèse d'Espagne restauré.

L'organisation militaire était tout à fait distincte de l'administration civile. Elle comportait un chef suprême, le *magister militum Africae*, les chefs des armes particulières et quatre divisions militaires, Tripolitaine, Byzacène, Numidie et Maurétanie, commandées par des ducs. Les soldats, d'après les principes admis au iv^e siècle, formaient deux classes : 1° les *comitatenses*, avec les auxiliaires barbares ou indigènes, constituaient l'armée mobile; 2° les *limitanei* recevaient des concessions de terres et une solde, à charge de résider aux frontières et de s'armer en cas d'invasion.

Avec le temps, cette organisation se transforma.

Le préfet du prétoire subsista; en 582, il était encore le chef suprême de l'administration. Mais il fut bientôt subordonné au chef de l'armée. Celui-ci reçut de Maurice, ainsi que son collègue d'Italie, le titre nouveau d'exarque (mentionné en 591). L'exarque partagea les attributions du préfet et contrôla ses actes.

A la fin du vi^e siècle, la répartition des provinces était modifiée pour répondre à des nécessités nouvelles. La Tripolitaine se rattachait au diocèse d'Égypte; les restes de la Maurétanie césarienne étaient réunis à la silitienne sous le nom de Maurétanie première; Septem, avec les Baléares et les places d'Espagne, formait une nouvelle province, la Maurétanie seconde.

Les gouverneurs civils, comme le préfet du prétoire, subsistèrent. Grégoire le Grand mentionne un *proeses* en Sardaigne, des *judices* ailleurs; mais le duc, dans l'administration civile, exerce, dès lors, une influence prépondérante: pour les affaires de la Sardaigne, c'est à lui que Grégoire le Grand s'adresse presque toujours. On ne sait si ces affaires étaient de sa compétence; au moins avait-il le pouvoir effectif. On trouve aussi en Corse un tribun investi de l'autorité civile.

M. Diehl voit en Afrique un exemple de la lente évolution qui prépara dans tout l'empire byzantin le régime des thèmes. Il a comparé l'exarchat d'Afrique à celui de Ravenne: les mêmes causes (invasions et pertes de territoires) y donnèrent la prépondérance à l'esprit militaire; mais, « dans l'exarchat d'Afrique, l'administration civile paraît avoir gardé une plus grande place que dans l'exarchat de Ravenne, » et, de plus, le temps manqua pour que la transformation pût s'achever.

Les Vandales avaient détruit les forteresses romaines, en sorte que Justinien dut créer de toutes pièces le système défensif de l'Afrique. Il en reste le plus remarquable ensemble de ruines dont on puisse tirer parti pour l'étude générale de la fortification byzantine au vi^e et au vii^e siècle. C'est ce que M. Diehl a tenté en s'aidant du traité anonyme de la tactique. Il a constaté toutefois que les dispositions techniques habituelles ne furent pas toujours exactement adoptées. Pour résister aux Berbères, qui ne savaient pas assiéger, on pouvait simplifier les plans, diminuer le nombre des tours, réduire l'étendue des enceintes, mais en revanche il fallut, dès le début et en très peu de temps, construire une quantité prodigieuse de forteresses. On travailla très vite; on utilisa les fragments antiques, parfois les monuments.

Les diverses fortifications africaines se ramènent à cinq types: 1^o la ville forte (Tébessa); 2^o la citadelle défendant une ville ouverte (Haïdra); 3^o le château isolé (Lemsa); 4^o le fortin; 5^o la place de refuge.

Le système défensif byzantin se composait, d'après le traité anonyme de la tactique:

1^o Le long de la frontière, d'une ligne de villes fortes reliées par des postes très rapprochés;

2^o A l'intérieur, d'une série de grandes villes plus importantes et plus espacées pouvant servir de refuge;

3^o De forteresses isolées très nombreuses, destinées à protéger les habitants.

On retrouve cette disposition en Afrique. La frontière de la Tripolitaine, mal connue, devait serrer de près la côte. Celle de la Byzacène,

de Gabès à Théveste, passait par Capsa, Thélepte, Cellium. Capsa, très solidement occupée, fut une résidence du duc de Byzacène. Théveste, débouché des routes les plus importantes, était le centre de la défense. Depuis cette forte place, la frontière de Numidie, M. Diehl le prouve, longeait le versant septentrional de l'Aurès, où d'importants ouvrages fermaient les voies de pénétration. En Numidie comme en Byzacène, les Byzantins avaient repris la frontière romaine du 1^{er} siècle. Ils ne la dépassèrent qu'à l'ouest de l'Aurès, où ils possédaient le Hodna, gardé par Tubunae et Zabi Justiniana. A partir de cette place, la frontière de la Maurétanie sitifiennne se dirigeait au nord vers Sétif, mais cette région est mal connue. En Maurétanie césarienne, les Byzantins n'ont jamais occupé que quelques places du littoral dont la plus importante était Caesarea, et dans la Tingitane leur seule possession fut Septem.

A l'intérieur de cette première ligne, en Byzacène et en Proconsulaire, les Byzantins fortifièrent la route de Gabès à Carthage par le littoral (Junca, Hadrumète), celle de Théveste à Carthage (Ammaedera, Laribus), le bord méridional du massif tunisien (Sufétula, place très importante, date de la fin du 6^e siècle), la vallée de la Medjerda; et en Numidie les pentes méridionales du Tell, qui avaient formé leur première frontière avant les conquêtes de Solomon (Tigisis), ainsi que le Tell lui-même et la région de Constantine.

Ces divers groupes se reliaient entre eux de telle sorte que « trois grandes rangées de forteresses, à peu près parallèles l'une à l'autre, s'échelonnaient à partir de la frontière pour constituer le système défensif. »

M. Diehl a dressé de ces régions deux cartes, où les places de refuge, dont, avec le temps, les particuliers couvrirent le pays, sont soigneusement distinguées des places fortes. Il donne en outre un très grand nombre de plans ou de vues de forteresses qui ajoutent à ses analyses beaucoup de clarté et d'intérêt.

Quels furent les résultats de l'occupation byzantine?

D'abord la restauration du catholicisme. L'Église d'Afrique fut prospère et active. Ses divisions ecclésiastiques du 4^e siècle furent rétablies. La Tingitane se rattacha à l'Afrique. Les diocèses augmentèrent en Proconsulaire, diminuèrent en Byzacène et en Numidie. Dans la Maurétanie, les sièges furent peu nombreux. L'Église d'Afrique eut de très fréquents conciles.

On construisit beaucoup d'églises, mais il n'en reste pas de ruines importantes; c'étaient des basiliques, avec des motifs empruntés à l'Orient. Ainsi, à Haïdra, à Dar el Kous, la conque de l'abside est une demi-coupole à côtes creuses dont les arêtes, saillantes, portent sur des colonnes. La décoration de ces églises est d'ailleurs franchement byzantine, et des fragments byzantins se retrouvent partout, en particulier sur la côte orientale, plus accessible à l'influence de Constantinople.

De nombreux couvents s'élevèrent à la même époque. Le plus remar-

quable est celui de Tébessa, récemment dégagé par les fouilles des Monuments historiques.

L'Église d'Afrique prit une part très active à la querelle des trois chapitres sous Justinien, à celle du monothélisme au vi^e siècle. Elle fut toujours fidèle à l'orthodoxie et dévouée au pape.

Au vi^e siècle, les évêques intervinrent dans l'administration. Grégoire le Grand prit l'habitude de contrôler et de conseiller les gouverneurs et sut se faire écouter.

En outre, l'Afrique fut prospère. Justinien y construisit beaucoup. Il répara des ruines (fouilles de Tingad, 1895), créa des villes neuves (Zabi Justiniana). M. Diehl a prouvé, contre certaines déclamations de Procope, que les terres furent cultivées et fertiles; les eaux furent aménagées par d'importants travaux et les forêts restèrent abondantes. D'autre part, d'actives relations commerciales se nouèrent avec l'Orient.

Comment disparut la domination byzantine?

La querelle du monothélisme affaiblit le gouvernement byzantin en Afrique : en mécontentant le clergé et les populations, elle favorisa l'usurpation du patrice Grégoire, qui se trouva seul avec les Berbères pour repousser la première invasion arabe. Il fut vaincu et tué à Sbeitla en 647. Les Arabes se retirèrent, mais ce désastre acheva de désorganiser l'administration de l'Afrique.

Les invasions arabes ne recommencèrent qu'en 665. Ce fut seulement en 668 que les kalifes se décidèrent à conquérir l'Afrique. En 669, Okba profita de la situation critique où se trouvait l'empire pour s'emparer de la Byzacène et fonder Kairouan. Mais il n'avança pas. Deux causes retardèrent la conquête : les Arabes ne savaient pas faire le siège des places fortes; les Berbères combattaient avec les Byzantins et disposaient de forces considérables. Pendant le siège de Constantinople (672-677), les Arabes ne firent aucun progrès en Afrique.

Aussi comprirent-ils que pour réduire l'Afrique il fallait prendre Carthage. Ils s'y établirent en 695, la perdirent en 697; en 698, ils s'en emparèrent de nouveau et la gardèrent. Les empereurs firent un très vigoureux effort pour sauver l'Afrique. Ils ne purent résister à l'élan et aux forces réunies de l'Islam. Après une première défaite, les Berbères acceptèrent l'islamisme et les populations chrétiennes s'enfuirent en Europe.

Toutefois, les Grecs conservèrent Septem jusqu'en 709.

Le livre de M. Diehl n'est pas seulement une étude approfondie et neuve de l'Afrique byzantine; il constitue, avec sa thèse sur l'exarchat de Ravenne, une contribution des plus importantes à l'histoire générale de l'empire byzantin au vi^e et au vii^e siècle.

Gabriel MILLET.

Karl LAMPRECHT. *Deutsche Geschichte*. 5 volumes (en 6 tomes) déjà parus. 2^e édition, 1894-1896. Berlin, Gærtner, xxiii-364, xvii-408, xvi-420, xv-488, xiii et xv-767 pages in-8^o.

Bien que les études historiques soient depuis longtemps en honneur en Allemagne, il n'existe pas jusqu'à ce jour d'histoire d'Allemagne pleinement satisfaisante, et c'est aux histoires générales, comme celles de Weber ou de Schlosser, que le grand public recourt encore de préférence. La publication que vient d'entreprendre Karl Lamprecht répondra-t-elle à un désir souvent exprimé? Nous avons peine à le croire, mais elle mérite en tout cas au plus haut point de fixer l'attention. Nous avons analysé et critiqué, il y a quelques années, son grand ouvrage sur la « Vie économique et sociale du peuple allemand au moyen âge » (*Revue historique*, t. XXXV (1887), p. 371) et fait ressortir l'importance de ses recherches. L'« Histoire d'Allemagne » qu'il nous donne aujourd'hui est un livre vraiment neuf à beaucoup d'égards, et la façon originale dont il est conçu a été certainement pour beaucoup dans les vives critiques qu'il a provoquées. Doué d'une étonnante facilité, l'auteur s'est défendu avec vivacité contre les attaques un peu passionnées dont il a été l'objet. Les articles qu'il a semés à profusion dans diverses revues ont encore envenimé les polémiques, polémiques qui ne méritent pas moins que l'ouvrage lui-même de fixer l'attention, et qui ont trouvé récemment un écho dans les discussions du congrès des historiens à Innsbrück, dont nous parlerons prochainement.

Né le 25 février 1856, à Jessen, à quelques kilomètres au sud-est de Wittenberg, dans la province prussienne de Saxe, Lamprecht est aujourd'hui dans la pleine maturité de l'âge et du talent. Après de fortes études d'histoire, de droit et d'économie politique, poursuivies dans les Universités de Göttingue, de Leipzig et de Munich, il se fit « habilitier » à Bonn comme privat-docent, en 1880, et fut professeur successivement à Bonn, à Marbourg et à Leipzig. Il se fit d'abord connaître par une remarquable étude (traduite en français par M. Marignan) sur l'histoire de la vie économique en France au xi^e siècle; depuis cette époque, indépendamment des deux grands ouvrages que nous venons de rappeler et qui ont surtout fondé sa réputation, il a publié une foule de brochures et d'opuscules qui attestent, en même temps qu'une profonde érudition, une exubérance de pensée et une vigueur d'esprit peu communes¹. Considérés dans leur ensemble, les six volumes

1. Voici les principaux : *Der Dom zu Köln und seine Geschichte* (Bonn, 1881); *Initialornamentik des 8ten bis 13ten Jahrhundert* (Leipzig, 1882); *Die wirtschaftsgeschichtlichen Studien in Deutschland* (Jahrbücher de Conrad, 1883); *Deutsches Städteteleben am Schlusse des Mittelalters* (Heidelberg, 1884); *Skizzen zur rheinischen Geschichte* (Leipzig, 1887); *Die römische Frage von König Pippin bis auf Ludwig den Frommen in ihren urkundlichen Kernpunkten erläutert* (Leipzig, 1889). L. est un des principaux fondateurs de la

(le tome V en forme deux) de l'Histoire d'Allemagne qui sont déjà parus produisent d'abord une impression favorable. L'auteur se place à un point de vue élevé : il n'entend pas se borner à l'étude des faits historiques ou des acteurs principaux de l'histoire, il s'efforce de découvrir au fond du théâtre une scène moins animée, moins brillante, mais propre à retenir longuement les regards de ceux qui veulent connaître les ressorts souvent cachés qui ont agi sur les destinées du peuple allemand. Il ne s'attache pas trop à la psychologie des personnages, il ne leur fait dans son histoire qu'une part restreinte. Son ouvrage apparaît plutôt comme une sorte de physiologie sociale, où l'influence des causes économiques et physiques l'emporte sur l'action des causes morales et personnelles. L'individu cesse pour lui d'être le facteur principal du drame historique, il s'efforce visiblement de concentrer l'attention du lecteur sur le travail interne des causes physiques, ethnographiques et économiques. Il paraît être aussi de ceux qui pensent que l'historien a tort de chercher à « sonder l'âme des individus ou du peuple, » que les personnages ne font « qu'exprimer et personnifier les sentiments, les passions, les idées, les intérêts des classes et des partis qui les inspirent ou les poussent sur la scène. »

M. Pirenne a mis en relief le mérite de cette conception. J'ai pu moi-même, dans de longues et instructives conversations avec l'auteur, me convaincre de son désir de rechercher avec plus de soin que ne l'ont fait ses devanciers « les cellules premières de la trame historique » et de substituer à l'élément biographique, qui avait jusqu'ici tenu une si grande place dans les ouvrages des historiens, une étude largement conçue des institutions, de la vie juridique et des transformations économiques.

Au surplus, l'ouvrage de Lamprecht n'est pas seulement remarquable par cette façon neuve et intéressante de comprendre son sujet, il faut ajouter qu'il a aussi le mérite de n'avoir pas été écrit pour une catégorie particulière de lecteurs. L'auteur l'a rédigé surtout pour lui-même et s'est peu soucié de la façon dont il serait accueilli. Cette considération a été sans doute pour quelque chose dans son succès. « L'Histoire d'Allemagne » a été, en effet, dans les premiers temps qui ont suivi son apparition, l'objet d'appréciations élogieuses au moins de la part des journaux ou des revues qui s'adressent au grand public. On a loué l'auteur de faire une si grande place à l'histoire de la civilisation, de chercher avec tant de zèle à dégager les grandes causes des causes secondaires des événements historiques et à montrer que « l'état social » avait après tout une action prépondérante dans l'histoire de l'humanité. Cette première explosion d'admiration est la preuve que l'on sent

Gesellschaft für rheinische Geschichtskunde et de la *Westdeutsche Zeitschrift für Geschichte und Kunst*. Il a collaboré activement aux *Chroniken der deutschen Städte* et s'occupe actuellement de la publication des *Rheinische Urbare*. M. Pirenne a indiqué plus haut les récents articles qui se rattachent étroitement à la *Deutsche Geschichte*.

aujourd'hui la nécessité d'un renouvellement dans la science de l'histoire, qu'on sent le besoin d'ouvrages conçus dans un esprit nouveau. En parcourant ces six volumes, on ne peut s'empêcher non plus de faire une autre réflexion. L'auteur, tout en marquant lui-même la différence qui existe entre les sciences historiques et les sciences biologiques, s'est laissé fortement influencer par les procédés et les méthodes de ces dernières. Il a été frappé de l'importance que les sciences naturelles ont prise de nos jours; il veut évidemment que l'histoire suive dans ses progrès la même évolution qu'elles. « De même, dit-il dans la préface de sa seconde édition, que dans les sciences naturelles le temps de la méthode descriptive est passé, de même dans les sciences historiques on ne saurait se borner à des recherches purement historiques, il faut recourir à une nouvelle méthode qui nous montre comment la trame historique s'est formée, en partant des plus petites cellules de la vie, et cette nouvelle manière d'écrire l'histoire doit avoir pour conséquence de mettre en relief la marche même de la civilisation. Elle doit montrer l'importance respective des divers facteurs qui agissent le plus énergiquement sur l'individu : le climat, l'hérédité, l'éducation, l'état social, l'action de l'homme sur lui-même. »

Mais aux éloges dont on fut d'abord prodigue succédèrent bientôt quelques critiques. Le ton des comptes-rendus changea, surtout lorsque les érudits et les savants commencèrent à soumettre l'ouvrage à une critique autrement rigoureuse que celle dont s'étaient contentés les journalistes et les chroniqueurs, que le cachet original et les apparences de nouveauté du livre avaient séduits. Ils trouvèrent qu'en dépit de certaines prétentions beaucoup de parties étaient superficielles et manquaient de précision; ils relevèrent un grand nombre d'expressions choquantes, de tournures bizarres révélant un certain manque de goût. On l'accusa de s'être débarrassé beaucoup trop brièvement de l'histoire politique, on trouva que les résumés qu'il en donnait manquaient de netteté; et aujourd'hui les historiens de l'Allemagne, tout en rendant pleinement hommage à la grande valeur de l'homme, font unanimement sur son livre les plus expresses réserves.

Ne pouvant en donner une analyse complète, nous allons néanmoins, en parcourant quelques-uns des chapitres que nous avons lus avec le plus de soin, montrer quelle part peut être accordée à l'éloge et quelle part doit être réservée à la critique.

Le tome I me paraît encore jusqu'ici le meilleur. On lit avec plaisir la belle introduction par laquelle il débute et qui permet de se rendre compte de la façon dont l'auteur comprend l'histoire. Elle est propre aussi à montrer le courant d'idées personnelles qui vivifie l'exposition. Il s'y trouve de très belles pages sur l'histoire de la conscience nationale allemande, de ce sentiment national qui s'est développé avec tant de lenteur au cours des âges. Encore au siècle dernier, il était étouffé par un esprit de cosmopolitisme plus puissant, et on peut dire en définitive qu'il est une conséquence du travail scientifique du XIX^e siècle.

En quelques pages brillantes, Lamprecht nous montre comment, dans la Germanie primitive, c'était une tendance absolument contraire qui avait prévalu : c'est dans la cohésion des membres d'une même tribu (*Volksgenossen*) que paraissait résider tout le progrès, et encore peut-on discuter sur la force du lien social qui existait entre eux. Au fond, l'homme était tout, l'État n'était rien, et dans cette indépendance sauvage la personnalité ne pouvait manquer de s'exalter; elle forme le trait caractéristique des Germains. Insistant sur l'état économique de la Germanie primitive, Lamprecht met justement en relief l'importance de la centaine et montre en même temps comment il se forma à l'intérieur des tribus une certaine conscience collective (*Stammesbewusstsein*). Cette sorte de particularisme naissant ne pouvait manquer de retarder l'éclosion du sentiment national proprement dit. Il n'apparaît véritablement ni dans le royaume mérovingien ni dans l'empire carolingien, qui sont essentiellement des œuvres politiques et se sont constitués au profit des classes dirigeantes. C'est plutôt dans la décomposition de l'empire carolingien qu'il est permis de voir l'action encore inconsciente d'une impulsion « nationale. » Sans doute, c'est encore l'idée d'un empire universel qui apparaît avec Otton I^{er}, et, au x^e siècle, il n'y a pas encore d'expression pour désigner les habitants allemands de l'empire germanique reconstitué. C'est en 1080 qu'il est question pour la première fois d'une *teutonica patria*. Avec Walther de Vogelweide (qui est d'ailleurs en avance sur son époque), l'idée de patrie se fait jour et lutte contre le caractère universel ecclésiastique qui avait survécu à la chute de l'empire. Mais, en somme, c'est au xvi^e siècle seulement que s'accroît le sentiment de la « conscience nationale, » et Lamprecht estime que c'est la Réforme qui marque à cet égard la substitution, à « des conceptions intellectuelles soumises à des contraintes extérieures rigoureuses, de conceptions beaucoup plus libres. » Mais si elle ne marque pas, comme on l'a prétendu, le triomphe de l'individualisme, il faut reconnaître, en voyant l'effet qu'elle a eu sur le sentiment de la conscience nationale, que c'est une autre forme de cosmopolitisme qui se produit. L'idée de nation ne peut prendre son essor, elle reste vague et purement intellectuelle; il faut le xix^e siècle pour la voir se réaliser.

A cette large et suggestive introduction succèdent d'excellents chapitres (remarquables surtout par la façon dont sont groupés les matériaux) sur la Germanie primitive, sur sa situation économique et sociale, sur le caractère et les mœurs des vieux Germains. Ces chapitres, où l'exposition est colorée (sans rien nous apprendre d'ailleurs de nouveau), ont été plus goûtés du grand public que des germanistes et des érudits auxquels certaines expressions ont fait hocher la tête. Ils sont propres du moins, en dépit de quelques incohérences, à piquer et soutenir l'attention du lecteur. Ils renferment des vues pénétrantes sur la manière dont les Germains se sont installés dans l'Europe centrale. Ils montrent aussi (p. 157 et suiv.) comment l'organisation économique se rattacha

étroitement à l'organisation militaire et quels rapports existaient entre le sol, la nature des lieux et la manière dont la vie s'organisa. Le caractère économique de la centaine et celui de la propriété foncière sont fort bien mis en relief. On est arrêté çà et là par des réflexions trop inspirées par cette métaphysique sociologique dans laquelle se complaisent les Allemands. Que doit-on penser par exemple des définitions du genre de celle-ci : « L'État apparaît à cette époque comme une personnalité vivante, embrassant tout, et dont l'unité de composition est formée par des individus qu'on peut comparer à ces cellules des corps organiques qui dépendent les unes des autres » ?

Cette définition n'est-elle pas d'ailleurs en contradiction avec ce que Lamprecht dit lui-même du caractère économique de la centaine, montrant justement que la vie d'association ne s'était développée au fond que dans un sens : le sens militaire ? Ce que j'admets volontiers avec lui, c'est que l'originalité germanique ne disparut point dans la mêlée des invasions et que les Allemands furent en définitive peu accessibles à l'influence et aux idées des populations romaines : les modifications sont plus apparentes que réelles. En revanche, il glisse trop légèrement sur l'importance des transformations intellectuelles que le christianisme fit subir aux Germains. Il n'a pas un sentiment juste du rôle que jouent les conceptions religieuses dans l'évolution générale de l'humanité, il ne semble pas admettre que le sens religieux puisse être aussi une faculté de l'homme. Croit-il donc que des principes de liberté et d'égalité en germe dans la société germanique eussent suffi pour régénérer le monde romain ?

Il y aurait aussi des réserves à faire dans les chapitres où il est question des institutions et de la vie juridique. Que les sentiments des Germains sur la mission des femmes dans la famille aient été une cause de leur supériorité sur la société ancienne, tout le monde en tombe d'accord, mais est-il certain que la haute considération dont les femmes jouissaient en Germanie soit un reste du matriarcat¹, et peut-on dire que la pluralité des femmes ait été une sorte de privilège de l'aristocratie ?

La première partie du moyen âge est aussi remarquablement traitée, car c'est l'époque à la connaissance de laquelle l'auteur était par ses travaux antérieurs le mieux préparé. Ses patientes recherches sur la vie économique et sociale de ce temps lui ont permis de montrer, avec une autorité particulière, qu'il y a dans l'existence des sociétés humaines un assez grand nombre de révolutions dont le souvenir ne nous est fourni par aucun document et que les écrivains n'ont pas assez remarquées, parce qu'elles se sont accomplies lentement, d'une manière

1. Peut-on, par exemple, voir une preuve de l'existence du matriarcat dans le chap. xx de Tacite, où Brunner voit au contraire (avec raison selon nous) l'exclusion du matriarcat ? — On pourrait croire aussi, d'après ce que nous dit Lamprecht, que le mariage était plus pur et plus honoré à l'époque mérovingienne qu'à l'époque de Tacite.

insensible, sans lutte visible : révolutions profondes et cachées qui remuent le fond de la société humaine sans qu'il en paraisse rien à la surface et qui restent inaperçues des générations mêmes qui y travaillent. On ne peut les saisir que longtemps après qu'elles sont achevées, lorsque, comparant deux époques de la vie d'un peuple, on constate entre elles de si grandes différences qu'il devient évident que dans l'intervalle qui les sépare de grands changements se sont accomplis.

C'est surtout dans les chapitres consacrés à l'histoire politique que nous trouvons malheureusement les traces d'une certaine précipitation. Parlant de Conrad I^{er} élu en 911 (t. II, p. 116 et suiv.), on nous dit que c'est au clergé seul qu'il doit son élection et, quelques lignes plus loin, on déclare que ce souverain travaille seul, sans le secours du clergé, et que finalement il est obligé de se tourner vers lui ! Quelle idée faut-il se faire d'Otton le Grand, dont on nous dit (p. 131) : « Il n'avait pas de hautes qualités intellectuelles, il ne s'est révélé ni comme un diplomate remarquable ni comme un grand capitaine et n'avait pas le don d'observation » ? Les faits ne sont-ils pas en contradiction complète avec un semblable jugement ? Otton le Grand, quelques reproches qu'on ait d'ailleurs à lui adresser, n'a-t-il pas su toute sa vie s'imposer à ses voisins ? L'appréciation de Lamprecht est en contradiction avec celles de Sybel, de Ranke, de Kœpke et de tous les autres historiens de notre époque. On nous dit d'Otton III (p. 166) qu'il sauva la couronne impériale grâce à l'épiscopat de l'Allemagne centrale et méridionale. Or, en étudiant la situation, que constatons-nous ? Les évêques sont divisés, et on ne nous dit même pas quels étaient ceux dont le concours lui est si utile et quels sont les motifs de leurs rivalités. Il se peut qu'il y ait eu une certaine opposition d'idées entre Otton III et ses prédécesseurs. Est-on édifié sur cette opposition lorsqu'on apprend qu'Otton III « entend utiliser les courants intellectuels alors existants dans un sens universel pour procurer à l'empire une situation plus forte vis-à-vis de la papauté, puissance elle-même universelle » ? On nous dit (p. 253) que sous Conrad II les évêques perdent beaucoup de la puissance qu'ils avaient auparavant et que l'importance des grandes dignités ecclésiastiques s'affaiblit. Conrad II a-t-il donc modifié leurs droits de souveraineté ? Leur a-t-il retiré des comtés ? Il a simplement nommé à l'archevêché de Mayence un homme médiocre, mais en détachant de l'archevêché de Mayence la charge d'archichancelier pour le royaume d'Italie pour la faire passer à l'archevêché de Cologne. On nous dit encore que Conrad fut, sur le terrain de la politique sociale, un souverain novateur. Y a-t-il eu vraiment sur ce terrain des souverains novateurs à cette époque ? Lamprecht nous avait d'ailleurs dit auparavant que c'était Henri II qui avait jeté les bases de la politique sociale que devaient suivre les empereurs de la maison salique. Faut-il admettre (p. 274) que la politique italienne de ce souverain fut heureuse, pour reconnaître, avec raison, quelques pages plus loin, que ses résultats furent insignifiants ? On voit

par ces exemples que l'histoire politique de l'Allemagne a été traitée d'une façon trop légère en même temps que trop brève.

Les chapitres consacrés à décrire la situation économique, juridique et sociale du peuple allemand sont au contraire un peu diffus. Nous savons sans doute par les travaux antérieurs de l'auteur qu'il est extrêmement érudit et qu'il a beaucoup lu. Mais, sans lui demander d'appuyer ses assertions par un appareil d'érudition et de notes qui eussent alourdi le récit, on voudrait quelquefois trouver des preuves à l'appui de certaines considérations. Sur quels documents et sur quels faits se fonde-t-il donc pour nous dire qu'au milieu du xii^e siècle le peuple et l'État s'émancipaient des idées religieuses, que l'influence politique de Rome était considérablement ébranlée et que les courants religieux de l'Occident ne subissaient plus son impulsion? C'est pourtant l'époque que Ranke appelle avec raison « l'âge hiérarchique. » Ses considérations sur le régime féodal sont un peu fantaisistes. Je ne saurais admettre que dès la seconde moitié du xii^e siècle (t. II, p. 106 et suiv.) le fief eût perdu de son importance primitive pour prendre surtout une importance économique. Mais le « Miroir de Saxe » ne nous dit-il pas encore, au xiii^e siècle, que le fief est moins une propriété que le salaire d'une fonction : *Das Lehn is der rittere sold* (Homeyer, t. II, p. 314)? Propriété, fonctions et noblesse se confondent : la propriété est une fonction, la fonction est une propriété ; la chevalerie elle-même est beaucoup moins une noblesse qu'une fonction, et c'est justement pour cela qu'elle n'est nullement un corps fermé. Il eût fallu montrer que ce qui caractérise le mieux le génie des Allemands d'alors ce sont leurs sentiments sur les offices domestiques : le service près de la personne d'un supérieur n'est pas considéré comme avilissant, il augmente au contraire plutôt l'honneur et la puissance de celui qui le remplit tout en diminuant sa liberté : les serviteurs des rois sont en même temps les premiers fonctionnaires de l'État ; la servitude est ainsi plus estimée que la liberté¹.

J'ai été surpris également de voir que, malgré les lumineux travaux de J. Ficker, Lamprecht paraisse tenir si peu compte de l'importance que, dans la deuxième moitié du xii^e siècle, prend le titre de *princeps*. Il ne paraît pas croire que beaucoup de personnages possèdent le titre de comte sans être à la tête d'un comté, et après avoir pourtant étudié soigneusement dans sa *Wirtschaftsleben* le développement des avoueries, il ne renseigne les lecteurs de la *Deutsche Geschichte* ni sur le rôle

1. Lamprecht s'explique aussi d'une façon peu exacte sur le système des « boucliers » (*Heerschilde*) et sur la formation de ces catégories qui avaient encadré les différentes classes de la société dans une organisation hiérarchique rigoureuse, organisation qui eut un rôle considérable dans les conceptions politiques du moyen âge allemand. Il paraît ignorer que le premier « bouclier » est celui du roi et que les princes ecclésiastiques ont un rang plus élevé que les princes laïques (voir mon *Étude sur la politique de l'empereur Frédéric II*, p. 86-88).

qu'elles ont joué dans la formation des souverainetés territoriales ni sur les droits que se sont attribués les seigneurs vis-à-vis des *Markgenossen*.

Après avoir lu avec un soin particulier les chapitres consacrés à l'empereur Frédéric II, je suis embarrassé pour dire quel jugement Lamprecht porte sur ce prince. Le résumé qu'il donne de son règne est fait avec soin, mais pourquoi ce silence sur la diplomatie dont il use envers la cour de Rome; pourquoi ne pas dire un mot des engagements que, dès avant 1215, Frédéric avait pris envers la papauté : 1° ne réunir les couronnes d'Allemagne et de Sicile ni sur sa tête ni sur celle de son fils; 2° respecter et au besoin défendre les droits du Saint-Siège sur les États de l'Église, ainsi que ses droits de suzeraineté sur la Sicile; 3° s'abstenir de toute immixtion dans les affaires spirituelles et respecter la liberté des élections aux fonctions ecclésiastiques; 4° entreprendre une croisade?

Lorsque l'auteur arrive au xiv^e siècle, il semble sur un terrain où il se sent encore moins sûr. La forme devient plus prétentieuse, on trouve de plus en plus des expressions tantôt bizarres, tantôt négligées, des épithètes peu heureuses et même inexactes, des expressions absolument intraduisibles en français et dont il m'a été souvent impossible de comprendre la portée. Tantôt il se contente, pour caractériser certains personnages, de reproduire des anecdotes plus ou moins dignes de foi, tantôt il croit faire merveille en employant des expressions étranges, comme lorsqu'il nous dit de Jean de Bohême (t. IV, p. 97) et de Sigismond (p. 203) qu'ils « prostituent leur personnalité. » Nous admettrons volontiers avec lui que toute cette époque est profondément influencée par les phénomènes économiques, mais peut-on croire que c'est à des raisons économiques qu'est due la séparation d'avec l'empire de la Suisse et de la Flandre, et cela sous prétexte qu'ici la civilisation urbaine prit le dessus, tandis que la classe paysanne se maintint là? N'y avait-il pas déjà en Suisse des villes prospères dès cette époque?

Nous voulons montrer, par ces réserves, qu'il ne faut pas prendre trop à la lettre ces pages brillantes, souvent plus ingénieuses que justes. Mais nous nous plaisons à dire que, là même où l'on ne saurait être complètement d'accord avec l'auteur, on reconnaît que la lecture de son ouvrage est éminemment suggestive et qu'il émane véritablement d'un penseur. On peut signaler, parmi les pages les plus intéressantes, celles qui ont pour but de montrer comment la vie des peuples, aussi bien que celle des individus, est un effort incessant du corps et de l'esprit vers un renouvellement infini. « Au lendemain de la chute de la maison de Souabe, nous dit-il, les anciennes « paix perpétuelles » semblent oubliées, mais nous voyons surgir à leur place un redoublement d'activité de la part des princes et des villes. Au début, ils s'appuient encore sur ces anciennes « paix, » et celles que promulguent les États (*Stände*) ont la prétention d'être des mesures exécutoires de la « paix d'empire. » Le roi les revêt de sa sanction, en s'y faisant recon-

naitre certains droits, mais ce sont des droits honorifiques qui, peu à peu, diminuent d'importance, et ces paix locales deviennent le point de départ d'une législation nouvelle que l'on n'avait pas prévue et au sein de laquelle s'élabore toute une série de dispositions d'ordre constitutionnel, de législation criminelle, de droits de gage ou d'hypothèque, etc., et c'est aussi aux pouvoirs locaux que passe peu à peu la force exécutive. Et c'est ainsi que la royauté n'est plus, pour ainsi dire, qu'une charge honorifique ; princes et villes cherchent à exploiter politiquement, à leur profit, le droit de se coaliser, qui leur avait été reconnu d'abord exclusivement pour maintenir la paix. Sous prétexte de s'entendre pour la paix, ils concluent de véritables alliances contre la royauté. C'est là ce qui se produit pour la première fois, en 1333, dans la *Landfrieden*, souvent renouvelée depuis, qui unit, dans une action commune, toute la partie occidentale de l'Empire ; » et Lamprecht nous montre comment cette façon d'exploiter l'idée de paix perpétuelle fut favorisée par l'article de la bulle d'or qui priva les États (*Stände*) du droit de se coaliser en n'exceptant que les ententes, qui avaient pour but le maintien de la paix ; on tira parti le plus possible de cette exception pour conclure des alliances de toutes sortes et tourner ainsi d'une façon complète la défense de la loi ; nous voyons aussi « comment, par suite de l'abdication et de l'impuissance où se trouvait la royauté de protéger les habitants de l'empire et de leur imposer une législation uniforme, l'évolution politique de l'Allemagne fut déterminée par son évolution sociale et comment il se produisit un émiettement (*Zerklüftung*) désastreux pour l'idée de nation. L'action du pouvoir central se restreignit à des régions de moins en moins étendues ; elle ne se faisait guère sentir dans la plus grande partie de l'empire et elle était à peu près nulle aux extrémités. »

On lira avec intérêt les chapitres consacrés à l'évolution intérieure de l'Allemagne à partir du xiv^e siècle, et notamment ceux qui concernent la colonisation des pays slaves par les races germaniques. L'organisation sociale des colonies allemandes apparaît comme très différente de celle du pays d'origine (à la civilisation de laquelle se rattachent pourtant ces colonies). Mais là les rapports des différentes classes, princes, bourgeois et paysans, ne sont plus les mêmes ; ces colonies apparaissent comme les rejetons les plus jeunes et les plus vigoureux du vieux tronc germanique dans des régions où tout était à créer au point de vue de la civilisation nationale. Cela leur permit de prendre une avance analogue à celle que prennent aujourd'hui, vis-à-vis des campagnes, les villes naissantes des États-Unis. Parvenues rapidement à une certaine prospérité, les villes, fondées par des colons, nouèrent ensemble des relations de commerce, longtemps avant que les habitants des campagnes pussent entrer en relation les uns avec les autres. Aussi jouèrent-elles un rôle plus considérable que les villes des régions germaniques d'où leurs habitants avaient essaimé. On peut en voir la preuve dans l'histoire de celles qui s'affilièrent à la Hanse.

Dans le livre XII (t. IV, p. 175) on trouvera d'intéressantes réflexions sur l'une des conséquences les plus importantes de l'affaiblissement du pouvoir central. C'est à partir des empereurs de la maison de Souabe que le rôle de l'argent a pris en Allemagne une plus grande importance, au détriment des prestations en nature. C'est ce qu'on appelle la période de *Geldwirthschaft* opposée à la période de *Naturalwirthschaft*. Or, cette grande transformation économique ne s'est point établie dans toutes les parties de l'Allemagne avec la même rapidité et de la même façon, et cela précisément « parce qu'elle ne s'est point établie par l'intermédiaire d'une puissance supérieure, prenant pied avec une égale sûreté dans toutes les parties de l'empire; » elle n'a profité d'abord qu'aux localités qui étaient des centres d'industrie ou de commerce, c'est-à-dire aux villes. C'est là, au dire de Lamprecht, un des événements les plus considérables de l'histoire d'Allemagne, c'est à lui qu'il faut rapporter l'opposition qui mit aux prises les princes et les villes au cours des *xiv^e* et *xv^e* siècles. C'est à lui encore qu'il faudrait attribuer les guerres sociales qui éclatèrent au *xvi^e* siècle, qui conduisirent l'Allemagne aux horreurs de la guerre de Trente ans; et c'est par là enfin qu'on peut expliquer, dans une large mesure, le contraste qui existe encore aujourd'hui entre les villes et les campagnes, contraste souvent si fâcheux pour le développement intérieur du pays.

Ces réflexions éclairent d'une vive lumière ce qu'on nous dit du développement politique et social de la bourgeoisie et des villes. Nous voyons souvent l'argent, l'arme bourgeoise par excellence, faire passer le pouvoir « aux conseils de ville, » lentement et sans violence. Déjà, au *xiii^e* siècle, le capital a commencé à s'accumuler entre leurs mains, c'est le moment où s'affaiblit le pouvoir des princes et des seigneurs urbains. Les vieilles familles aristocratiques perdent de leur importance, le conseil grandit et s'arroge peu à peu tous les droits, mais les aristocraties commerciales n'ont pas, en général, une vie bien longue. La facilité avec laquelle elles s'enrichissent développe leur orgueil, affaiblit leur moralité et, en orientant leur esprit vers les bénéfices et les gains, déchaîne l'égoïsme. Ceux qui fondent les grandes maisons de banque et de commerce ne craignent-ils pas encore aujourd'hui de voir s'effondrer leur œuvre, à la troisième génération, entre les mains de petits-fils qui n'auront pas leur valeur? Et il ne faut pas oublier qu'à la fin du *xiii^e* siècle, la puissance du capital était plus grande qu'elle ne le fut dans la suite. Le capital était alors comme une force neuve inconnue à la masse de la nation. Son pouvoir avait quelque chose de mystérieux parce qu'il était incompris!

Je ferais plus volontiers quelques réserves sur la description qui nous est donnée de la situation des classes rurales au *xvi^e* siècle et sur la manière dont sont appréciés les rapports des paysans et des seigneurs du Nord-Est de l'Allemagne. On ne peut se borner à dire purement et simplement des *homines proprii* et *glebae adscripti* qu'ils étaient des esclaves. Lamprecht connaît cependant les complications historiques

qui avaient amené tant de diversité dans la condition des personnes et désorienté les légistes. Il sait que la condition des demi-libres variait à l'infini, parce qu'elle était subordonnée aux charges de la propriété et qu'il pouvait y avoir autant de degrés dans la dépendance (*Hörigkeit*) qu'il y avait de conditions diverses pour les tenures. Il eût bien fait de nous dire, en nous parlant de la réaction *naturalwirthschaftlich* du xiv^e siècle, qu'elle avait eu principalement pour cause l'empressement que les seigneurs avaient mis à vendre quantité de choses sur le marché pour augmenter leurs revenus; et, pour expliquer la décadence du commerce extérieur à cette époque, suffisait-il de dire qu'elle avait été la conséquence du changement des routes commerciales du monde? Ne convenait-il pas de montrer l'importance qu'avaient eue les faits politiques et l'organisation économique de l'empire (t. V, p. 490)? Les paragraphes qui traitent de l'organisation constitutionnelle des divers territoires manquent également de précision. Ils ne nous renseignent avec netteté ni sur l'organisation financière des seigneurs ni sur la formation des impôts ni sur les fonctions des *Landstände*. On pourrait même relever çà et là quelques contradictions. On nous dit (p. 535) qu'il ne faut pas se représenter la puissance des États comme si grande et on déclare pourtant (p. 537) que le Brandebourg et l'Autriche sont complètement sous la puissance de leurs « États. » On nous dit (p. 538) que princes et États s'entendent à merveille et n'ont qu'un même but, travailler au bien du pays. Mais alors comment se fait-il que les princes aient mis tant d'acharnement à détruire les États et qu'ils n'aient point accepté avec reconnaissance ces précieux collaborateurs? C'est qu'au fond c'étaient des adversaires bien plus que des alliés.

Très intéressants d'ailleurs les chapitres du livre XVI (t. V, 2^e partie) où l'auteur nous fait assister aux luttes éternelles entre les villes et les territoires, luttes compliquées encore par la part qu'y prenait la petite noblesse et qui contribuèrent si puissamment à hâter la désagrégation de l'empire. Si, dans la première moitié du xiv^e siècle, la royauté avait pu encore s'imposer quelquefois aux récalcitrants, à partir des règnes de Charles IV et surtout de Wenceslas, elle se montre impuissante. En dépit des interdictions de la bulle d'or et des efforts de la royauté, les ligues se multiplient, et c'est avec raison que Lamprecht fait remarquer qu'à l'idée de monarchie impliquant un pouvoir se substitue une sorte de dualisme : en face du roi se dresse le pouvoir des États.

L'empire, dans ces conditions, devait naturellement se transformer en une sorte d'État fédératif, et c'est par des « exigences fédéralistes » que se manifeste d'abord la puissance des *Stände*. Aux yeux de ceux-ci, l'élément monarchique n'était que l'élément représentatif de la constitution; le pouvoir effectif était entre les mains de cette machine compliquée qu'on appelait *Reichsregiment*.

Ce fut cette nouvelle organisation constitutionnelle qui effaça peu à peu les contrastes et les différences que l'avènement de l'organisation économique fondée sur l'argent (*Geldwirthschaft*) avait introduites en

Allemagne. Les princes étant restés, au point de vue politique, les maîtres de la situation, cette victoire en avait entraîné beaucoup d'autres. Les principes économiques en vigueur dans les villes pénétrèrent dans le reste du pays. Les seigneurs apprirent à combattre les « conseils de villes, » avec les armes dont se servaient ceux-ci. A partir de la fin du x^v^e siècle, les tentatives de réformes sociales viennent surtout des paysans et des prolétaires, et si leurs révoltes sont comprimées, c'est grâce aux populations rurales beaucoup plus qu'à celles des villes.

Lamprecht nous montre ensuite comment l'empereur n'avait d'autre organisation administrative que celle qui découlait de sa qualité de grand propriétaire foncier. Les souverains de la maison de Habsbourg ne pouvaient, d'après lui (mais ceci est certainement exagéré), avoir d'autre influence sur l'administration générale des territoires allemands que celle qui provenait de leurs exemples personnels, et ce ne furent pas toujours de bons exemples. On trouve sans doute au xvi^e siècle beaucoup de dispositions législatives concernant la police d'empire. Mais ces dispositions pouvaient tout au plus servir de type pour les dispositions analogues prises dans les divers États ou jouer un rôle supplétoire là où ces dispositions étaient muettes. L'empire apparaît même comme dépouillé de la plus importante des prérogatives qui lui étaient reconnues au moyen âge, du droit de dire le droit et de maintenir la paix (*Rechtsprechung* et *Friedenswahrung*).

Lamprecht insiste, avec raison, sur le contre-coup que cette désagrégation politique et économique eut forcément sur l'importance commerciale de l'Allemagne. Elle n'est même plus maîtresse de ses côtes, ses fleuves les plus importants sont exploités, au point de vue commercial, en partie par la Hollande, en partie par la Suède : « Presque tous les pores du corps national sont bouchés, » et cet état de choses se prolongera jusqu'au xix^e siècle.

L'Allemagne était réduite à jouer « le rôle de Cendrillon parmi les nations ; » elle était redescendue à un niveau économique certainement inférieur à celui qu'elle avait occupé au moyen âge au temps où prévalait la *Naturalwirtschaft*. Commerce intérieur et commerce extérieur, tout est en décadence ; l'esprit d'exclusivisme se montre plus étroit et plus intolérant que jamais. Des barrières de péages et de douanes séparent les divers territoires et l'application rigoureuse du principe *Ujus regio ejus religio* amène l'expulsion sans pitié d'un grand nombre de marchands et d'artisans. Les corporations se pétrifient ; la vie urbaine se ralentit ou revient à des formes surannées. On eût pu espérer que, dans la première moitié du xv^e siècle, à l'opposition entre les villes et les campagnes, qui existait depuis le xiii^e siècle, succéderait une période heureuse d'influence et de pénétration réciproques des intérêts ruraux et urbains. Les marchands des villes avaient commencé à acheter les produits de la campagne ; des colporteurs vendaient dans la campagne les produits des villes. Certaines industries domestiques ne se concen-

traient point dans celles-ci et s'installaient aussi dans les villages; les prix et les salaires ne se fixaient plus d'une façon purement arbitraire, l'idée de l'offre et de la demande commençait à apparaître. Des associations fondées sur l'idée de monopole tentaient ce que devaient faire plus tard les grandes compagnies commerciales du xvii^e siècle, qui bouleversèrent si profondément l'organisation économique des villes. — Lamprecht nous montre comment et pourquoi ces belles espérances ne purent se réaliser, comment et pourquoi villes et campagnes se séparèrent de plus en plus et comment ce recul fut aussi déplorable pour les unes que pour les autres, car il ne faudrait pas s'imaginer que le retour à une période de *Naturalwirtschaft* fut avantageux aux populations rurales, comme on pourrait le supposer. Que l'on envisage les vieux pays germaniques ou les contrées slaves, germanisées par des colons allemands, ces transformations économiques furent déplorables. Dans les pays proprement germaniques le retour à l'état de choses antérieur fut surtout préjudiciable par suite de la désagrégation des anciennes associations de la Marche (*Markgenossenschaften*) et de la décomposition des domaines ruraux d'autrefois, des villas ou des manses provenant surtout de l'accroissement de la population. Le sol apparaît déjà, dans certaines contrées, comme aussi morcelé qu'il l'est de nos jours. L'ancien manse plein (*Vollhufe*) n'apparaît plus comme l'unité de culture rurale; de nouvelles couches sociales apparaissent. On trouve, à côté de paysans riches, un grand nombre de paysans pauvres, et le nombre de ceux-ci paraît augmenter. Toutes ces transformations paraissent surtout désastreuses pour les prolétaires dont les droits, vis-à-vis du sol, vont de plus en plus en s'affaiblissant.

Les chapitres consacrés à la Réforme comportent malheureusement beaucoup de réserves, et il y aurait toute une étude à faire sur les idées de l'éminent historien. On ne pourra, certes, lui adresser les mêmes reproches qu'à Pastor ou à Janssen. Les papes de cette époque nous sont tous dépeints (à peu d'exceptions près) comme des intrigants ou des gredins, et on pourrait croire, à la lecture de certains passages, que les couvents et les monastères ne sont que des sentines de vice et des foyers d'abomination, que les religieuses sont, pour la plupart, des visionnaires ou des femmes perverses, etc.

Sans prendre la défense de cette époque, je dirai, comme Lenz et Finke, que l'auteur a peu étudié la vie des couvents au moyen âge, qu'il n'a pas lu suffisamment les ouvrages qui traitent de la Réforme, et qu'il utilise un peu au hasard les sermons de certains prédicateurs, sans même apprécier convenablement l'importance des matériaux qu'il emploie. Nous sommes encore trop mal renseignés sur la moralité du peuple allemand à cette époque pour pouvoir généraliser autant qu'il le fait certains cas particuliers. Ainsi, dans la Westphalie, où j'ai longtemps séjourné et dont j'ai étudié avec soin la vie rurale, l'histoire et les institutions, la moralité était certainement beaucoup meilleure que les descriptions de Lamprecht ne pourraient le faire supposer. Érasme a fait, avec raison,

l'éloge du clergé westphalien au xvi^e siècle. Qu'on trouve alors dans le peuple comme dans les prêtres des traces de corruption, cela ne fait aucun doute, mais en tirer un tableau comme celui qui nous est donné, c'est faire à la fantaisie une trop large part¹.

On lira avec plus de profit les passages consacrés à décrire l'influence de la Réforme sur les transformations politiques et économiques de l'Allemagne. Lamprecht y met en lumière l'influence décisive de Luther et l'importance de son ouvrage sur la puissance temporelle (*Von weltlicher Gewalt*), paru à la fin de l'année 1522 et d'après lequel le prince doit se distinguer à quatre points de vue : par sa confiance envers Dieu et l'ardeur des prières qu'il lui adresse ; par son amour envers ses sujets et son chrétien désir de leur rendre service ; par la prudence et la circonspection avec laquelle il doit se comporter vis-à-vis de ses conseillers et des puissants qui l'entourent ; enfin par la sévérité impartiale et intelligente avec laquelle il doit sévir contre les malfaiteurs et les coupables. Et je crois volontiers avec lui que l'opinion publique, à cette époque où Machiavel écrivait précisément son livre « Du Prince, » ne repoussait point, chez les souverains, un absolutisme radical, teinté seulement d'esprit patriarcal et de sentiments chrétiens. Ces sentiments se sont maintenus chez les Allemands, au cours du xvii^e siècle, tant que les grandes impulsions données par Luther sur le terrain religieux ont prévalu. Lamprecht croit que l'Allemagne a repoussé l'idée d'absolutisme telle que la concevait le droit romain, autant que les idées anti-monarchiques venant de France, d'Espagne ou d'Écosse, ou que les théories des calvinistes, celles, par exemple, d'un Languet ou d'un Hotman, sur le contrat qui unit le

1. C'est surtout dans les tomes IV et V qu'on pourrait relever un grand nombre d'erreurs de détail. Dans le dernier volume, Rachfahl n'en dénonce pas moins de douze en quelques pages (p. 551 à 570) : sur l'inquisiteur Hulst, sur le rôle de la Consulta, sur l'Assemblée des chevaliers de la Toison d'or de 1562, sur le rôle des membres du conseil d'État après la chute de Granvelle, sur les premières relations de Calvin avec les protestants de Paris, sur la situation au point de vue financier des rebelles, sur celle des protestants après 1555, sur le rôle des archiducs Albert et Isabelle, etc. Le même travail de critique peut être fait pour les pages 661 à 674. On pourrait faire ressortir aussi la preuve de la précipitation avec laquelle l'ouvrage est écrit : p. 722, on nous dit que Gustave-Adolphe débarqua le 26 juin 1630, et p. 727 nous voyons que le débarquement eut lieu le 26 mai. — S'il y a dans l'ouvrage beaucoup d'idées personnelles, il s'y trouve aussi des emprunts trop nombreux faits à d'autres historiens. Rachfahl s'est donné le malin plaisir de mettre en parallèle, sur trois colonnes, les passages similaires de Ritter, de Wenzelburger et de Lamprecht, pour montrer comment celui-ci se permettait parfois de procéder. Qu'il ait intentionnellement voulu supprimer les citations et n'ait donné aucune bibliographie, on le comprend ; mais, lorsque, par hasard, il cite un volume, il faudrait au moins qu'on puisse aisément s'y reporter. La plupart des Allemands seront aussi embarrassés que les Français pour savoir quels sont les ouvrages indiqués par des renvois ainsi conçus (t. IV, p. 283, 394, 395) : Dohme, p. 168 ; Körnicke, p. 60-61 ; V. Liliencron, I, 359, etc.

prince à son peuple. Il est certain que, si les Allemands ont parfois critiqué la conduite absolutiste de leurs princes, c'est surtout en se plaçant au point de vue de la conception religieuse de l'absolutisme luthérien. Mais au fond, le principe même de l'absolutisme des princes n'a cessé d'être respecté. Beaucoup, peut-être, désiraient être mieux gouvernés, mais fort peu auraient eu l'idée de se gouverner par eux-mêmes. Ils respectaient leurs princes, s'ils ne les aimaient pas ; quand ils se détournaient d'eux, c'était pour reporter leur confiance sur leurs successeurs, et leur mécontentement même était encore un hommage rendu à leur absolutisme et à leur souveraineté.

Ce résumé, à la fois trop long et trop bref, de quelques-uns des principaux chapitres, suffira pour donner une idée du caractère original et vraiment personnel d'un livre dont la lecture est pénible, mais qui mérite cependant d'être lu. En dépit des critiques qu'il comporte, il est remarquable par l'éminente sincérité de la pensée, par la finesse des aperçus et l'abondance des réflexions. Nous en avons dit assez pour montrer combien est féconde la méthode qui y est appliquée et aussi pour faire pressentir l'intérêt des polémiques que cet ouvrage a soulevées, polémiques qui ont eu leur écho dans l'intéressant congrès des historiens à Innsbrück sur lequel nous reviendrons prochainement.

Georges BLONDEL.

S. CHARLÉTY. De B. Villario (Balthazar de Villars), etc. Paris, Hachette, 1896. In-8°, 443 pages, avec deux figures.

M. C. ne m'en voudra pas de dire que le principal intérêt de son livre réside ailleurs que dans la figure assez pâle de son héros. Né à Lyon, en 1557, d'une famille de marchandise, de robe et d'église (c'est d'une des branches de cette famille que sortira le maréchal de Villars), il fut successivement avocat à Paris, conseiller au parlement de Dombes, lieutenant particulier de la sénéchaussée de Lyon, puis, aux lieu et place de son beau-père Nicolas de Lange, lieutenant général et président du présidial, enfin premier président de Dombes et trois fois prévôt des marchands de Lyon¹. Il s'acquitta de toutes ces fonctions avec probité, mais il les aurait traversées sans gloire si les troubles de la Ligue n'eussent mis à l'épreuve ses vertus civiques. Catholique fervent, il resta royaliste ; il encourut, de la part des ligueurs, l'honorable reproche de n'avoir pas « toujours préféré à l'Etat l'honneur de Dieu et l'avancement de la foy catholique A. et R. » (p. 14, n. 1). Suppression de traitement, interdictions de séjour, exils même, il supporta tout plutôt que de se joindre aux rebelles.

Mais, encore une fois, l'intérêt de l'étude de M. C. est ailleurs. La vie

1. Voy. à l'appendice des pièces sur cette famille.

publique de B. de Villars coïncide avec une crise de l'histoire intérieure de Lyon, avec la destruction du vieux régime consulaire et des libertés lyonnaises. Pendant la Ligue, Lyon a été gouvernée par une sorte de commune insurrectionnelle, qui non seulement refuse toute obéissance au roi, mais qui revendique même son indépendance à l'égard des gouverneurs de l'Union (lettre des consuls au duc de Nemours, p. 17, n. 2). Sous prétexte de punir cette rébellion, Henri IV profite de sa victoire pour supprimer l'ancien consulat; il le remplace, en 1595, par une organisation municipale copiée sur celle de Paris, quatre consuls au lieu de douze, et à leur tête un prévôt des marchands nommé par lui¹, du moins à partir du 1^{er} janvier 1598 : B. de Villars fut le premier prévôt nommé dans ces conditions. Le roi profite également du mauvais état des finances municipales pour mettre la main sur l'administration : la liquidation des emprunts contractés par la ville pendant la Ligue est confiée à des « intendants. » Les nouveaux consuls ne jouissent plus d'aucun pouvoir réel; ils se consolent de leur inutilité en s'occupant de misérables questions d'étiquette et en s'enveloppant de magnifiques costumes; ce sont très souvent des officiers royaux, très rarement des maîtres des métiers, pas toujours des Lyonnais. Les bourgeois ne se rendent plus aux assemblées générales, et, lorsqu'ils ont des démêlés avec le lieutenant du gouverneur (en 1627, pour les chaînes de la Saône), le roi les rappelle durement à l'ordre.

Comment une municipalité presque autonome a perdu ses privilèges, — et cela bien avant Richelieu, — comment les libertés lyonnaises ont été abolies par les tendances unitaires et absolutistes de la royauté, tel est le vrai sujet du travail de M. C. Travail fait avec soin, d'après les sources², et qui, repris en français et un peu élargi, fournirait une bonne contribution à l'histoire lyonnaise.

II. HAUSER.

1. Ce dernier point ne me paraît pas douteux, d'après le texte extrait par M. C. (p. 24) des archives communales AA 95.

2. M. C. s'est surtout servi, en dehors de la riche collection des *Actes consulaires* (l'auteur a raison de rappeler qu'il se faut délier de l'inventaire imprimé) et de l'inventaire Chappe, des ouvrages du P. Ménestrier et de Péricaud. Je m'étonne de ne lui voir citer aucun des ouvrages de Rubys : *Privileges de la ville de Lyon*. Gryphins, 1574, in-fol. (sur le consulat), et *Histoire véritable de Lyon*. Nugo, 1604, in-fol. Il me semble que, pour le parlement de Dombes et les grands jours de Trévoux, on pourrait tirer meilleur parti des archives de la Côte-d'Or. Pour l'histoire de la *Grande Aumône*, au commencement du xviii^e siècle, il y a mieux à citer que les *statuts* de l'édition de 1765 : voy. la préface mise par le président Baudrier à la *Police* de Jean de Vauzelles, 1531 (Perrin et Marinet, 1875, petit in-8^o) et les éditions de 1528, 1531, 1538, 1539 (reproduite par Paradin, *Mém. de Lyon*, p. 285-296) et 1605 des *statuts* de l'Aumône. — A signaler deux fautes d'impression. P. 12, première ligne : XXXI aug. 1587, il faut lire, comme l'indique la note 1 : XIII mai. 1582. P. 121, l. 29 : aye bien, lisez : aye lieu.

Briefe der Erzherzogin Marie-Christine, Statthalterin der Niederlande an Leopold II. Nebst einer Einleitung zur Geschichte der französischen Politik Leopold II. Herausgegeben von Dr Hanns SCHLITTER. *Fontes rerum austriacarum. Diplomata et Acta.* XLVIII Band. Wien, Gerold, 1896. In-8°, 360 pages.

Le nouveau volume publié par M. Hanns Schlitter dans les *Mémoires de l'Académie impériale de Vienne* se compose de deux parties distinctes. Nous y trouvons d'abord les lettres écrites à l'empereur Léopold II par l'archiduchesse Marie-Christine. L'éditeur a fait précéder ce recueil d'une étude sur la politique suivie par Léopold à l'égard de la Révolution française. Nous examinerons séparément chacun de ces importants travaux.

1° *La correspondance de Marie-Christine avec Léopold II.* La première lettre du recueil est datée du 3 mars 1790, de Bonn, où les archiducs Albert de Saxe-Teschen et Marie-Christine s'étaient retirés pour échapper à la tourmente révolutionnaire. On sait que les États généraux avaient, le 11 janvier précédent, proclamé l'indépendance des États belgiques unis, et que Joseph II était mort le 20 février, laissant le trône à son frère Léopold II.

Le nouvel empereur¹ fit preuve d'une sage modération, et envoya aux insurgés des Pays-Bas des propositions d'accommodement très larges. Condamnant de la manière la plus explicite les réformes opérées par son frère défunt, il promettait à ses sujets rebelles une amnistie pleine et entière; les fonctionnaires de l'ancien gouvernement ne reprendraient leurs emplois que moyennant l'autorisation des États; dans l'avenir, le droit de nomination appartenant au souverain s'exercerait d'une manière plus restreinte, chaque vacance donnant lieu à la présentation d'une liste triple de candidats par les États provinciaux; ceux-ci, ainsi que les États généraux, pourraient se réunir quand ils le jugeraient nécessaire; ils partageraient le pouvoir législatif avec le prince, et les édits ne deviendraient applicables dans chaque province qu'après homologation du Conseil de justice. Le ministre plénipotentiaire et le commandant général des troupes seraient toujours des Belges. Enfin, le fameux séminaire général de Louvain, grief capital du clergé contre le gouvernement déchu, resterait supprimé, et les évêques demeureraient entièrement libres dans l'administration de leurs séminaires diocésains.

Cette déclaration si généreuse ne satisfit personne; le congrès, inspiré par le cardinal de Franckenberg², y voyait des promesses falla-

1. Ou plutôt le grand-duc, car l'élection impériale n'avait pas encore eu lieu, et, dans le manifeste dont nous allons parler, Léopold s'intitule encore grand-duc de Toscane.

2. « Son fanatisme échauffe son ambition, et sa faible tête, irritée par le passé, se laisse conduire aveuglément par ceux qui l'entourent » (Marie-Christine à Léopold, 26 mars).

cieuses¹; les démocrates, excités par l'Assemblée nationale de France, trouvaient trop importantes les concessions accordées aux États, composés de politiciens à l'humeur despotique, tandis que la part faite à la nation était insuffisante. D'ailleurs, la princesse d'Orange et le roi de Prusse favorisaient secrètement les résistances².

Dès ce moment, l'archiduchesse se rend compte des nécessités réelles : « On ne doit se flatter de voir tourner les affaires aux Pays-Bas d'une manière avantageuse que lorsqu'on sera à même d'appuyer vos trop gracieuses offres et propositions par un corps d'armée respectable³. » L'évènement devait justifier cette manière de voir. D'ailleurs, il sera utile de demander la médiation de l'Angleterre, mais surtout, il faut ménager le clergé et, au besoin, solliciter l'intervention de la cour de Rome⁴. Léopold suivit les conseils de sa sœur, et donna au maréchal Bender l'ordre d'entrer dans les Pays-Bas. Le Congrès belge chercha à temporiser. Le 21 novembre, à onze heures du soir, une heure avant l'expiration du dernier délai accordé par l'empereur, il proclama l'archiduc Charles, troisième fils de Léopold, grand-duc héréditaire. Ce compromis n'eut aucun succès. Le 22 novembre, les troupes autrichiennes se mirent en marche sans rencontrer de résistance sérieuse. Le 30, l'armée se présenta devant Bruxelles, le Congrès se dispersa et la république s'effondra d'elle-même après une existence de trois cent soixante jours. Dans sa victoire, Léopold se montra aussi généreux qu'habile; les édits impopulaires de Joseph II demeurèrent abrogés, et les choses furent remises en l'état où elles se trouvaient à la mort de Marie-Thérèse.

Au mois d'avril 1791, Marie-Christine reprit possession de son gouvernement général des Pays-Bas. Douée d'une perspicacité remarquable, elle observa bientôt que l'ordre était rétabli seulement en apparence : « Les esprits sont bien éloignés d'être encore dans l'assiette tranquille qui serait à désirer...⁵. Ce n'est que l'apparat militaire qui tient un peu l'esprit de révolte sous le joug⁶. » Le gouvernement ne parvient pas à se réorganiser; le parti des États regrette le temps de sa domination; les démocrates recrutent de nombreux partisans

1. Il justifiait sa défiance par la divulgation des papiers de Trauttmansdorf. Dans ces papiers, tombés aux mains des Patriotes pendant la Révolution, se trouvaient des lettres de Léopold, où il se montrait partisan des idées de Joseph II, et félicitait son frère de l'énergie qu'il avait déployée contre le clergé. Voyez la lettre de Marie-Christine à Léopold, 10 mars, p. 13.

2. Lettre de Marie-Christine à Léopold, 3 mars; id., 5 avril, 12 avril, 9 juin.

3. Marie-Christine à Léopold, 8 avril.

4. « Tâchez de gagner les prêtres... Toutes mes entrailles se tournent en pensant qu'on devra voir et ménager des gens pour lesquels nous, qui les connaissons, avons un si juste mépris. Mais il le faut » (Marie-Christine à Léopold, 6 juin).

5. Marie-Christine à Léopold, 15 avril 1791.

6. Id., 5 juin.

dans les classes éclairées et riches ; on n'est pas parvenu à fléchir l'hostilité du clergé : « Ils [les prêtres] sont si aveugles que, loin de sentir le danger qu'ils courent en se détachant du souverain, ils ne pèsent pas même celui dont le système français les menace, et sont encore si imbus de l'esprit d'animosité et de rébellion contre notre maison, que les concessions obtenues n'ont opéré sur leur esprit aucun retour¹. » L'archiduchesse insiste auprès de son frère pour qu'il demande l'intervention du pape² ; d'autre part, les progrès de l'irreligion l'effraient : « Cela m'inquiète plus que tout le reste, car, quelque mal que le fanatisme et les prêtres nous ont fait, je regarde cela (*sic*) comme un frein³. » La maison d'Autriche n'a pas d'attaches solides dans le pays ; son autorité ne reste debout que grâce aux discordes des partis, et grâce aux nombreux contingents militaires venus d'Allemagne, qui gardent les villes. Marie-Christine pressent que les moyens légaux ne suffiront bientôt plus, et elle n'hésite pas à préconiser l'emploi de la force⁴.

Les émigrés français causaient également beaucoup de soucis à la gouvernante générale ; elle les accusait de s'allier aux aristocrates brabançons et de susciter des troubles dans les Pays-Bas, pour se venger de l'empereur, qui leur refusait l'aide de ses armées⁵.

Ceci nous amène à la seconde partie.

2° *L'attitude de Léopold II à l'égard de la France.* L'empereur veut la paix. Il n'aime pas la France ; s'il est le proche allié de la famille royale, la politique a constamment travaillé à rompre les liens qui l'unissent à elle, liens bien fragiles, du reste, car la reine de France avait dix ans quand son frère l'a vue pour la dernière fois, et la tendresse n'est pas le caractère dominant du nouvel empereur.

Lorsque Marie-Antoinette écrit à Léopold qu'il doit se défier des émigrés et les éconduire, il est d'accord avec elle. Mais, quand elle cherche à lui démontrer que, dans l'état des choses, il ne s'agit plus d'une simple question de politique intérieure, quand elle prêche la solidarité des rois devant une tourmente qui menace d'ébranler tous les trônes, l'empereur lui répond assez sèchement qu'il ne peut rien faire sans le concours des autres puissances principales, que ce concert n'existe pas, qu'il faut donc temporiser en attendant qu'on puisse l'obtenir.

1. Marie-Christine à Léopold, 3 août 1791.

2. « Si vous vouliez faire agir efficacement à Rome pour l'envoi d'un nonce ici qui contint un peu le clergé, sûrement ce serait le meilleur moyen pour qu'on ne séduise au moins pas le peuple encore imbu de dévotion fanatique » (30 décembre 1791). — « Du pape, répond Léopold, il n'y a rien à espérer. Il anime et suscite la révolte partout, et ici, et en Hongrie, et en Toscane, et à Mayence, Cologne ; il traite directement avec le roi de Prusse et l'Électeur de Bavière pour empêcher mon élection [d'empereur], et, enfin, il n'y a chose qu'il ne fasse pour me faire du mal » (p. 294).

3. Marie-Christine à Léopold, 9 juin 1791.

4. Marie-Christine à Léopold, 24 décembre 1791.

5. P. 326.

Mercy explique avec plus de détails la pensée de son maître : que la famille royale sorte de Paris, qu'elle révoque les décrets imposés par l'Assemblée, qu'elle rallie ses sujets fidèles, qu'elle se soutienne pendant quelques mois en province, qu'elle fasse appel à l'Europe, et alors l'Europe avisera. Jusque-là, les rois ne peuvent intervenir.

On voit le cercle vicieux : l'Europe monarchique exige, pour aider Louis XVI, qu'il se forme au préalable un parti puissant en France ; le roi espère l'intervention de l'étranger pour rendre du courage à ses partisans et les grouper autour de lui.

Lorsque le comte d'Artois vient le trouver à Mantoue, Léopold lui répète le langage que Mercy a tenu en son nom ; il ajoute que, si la famille royale ne parvient pas à sortir de Paris, il ne voit d'autre moyen de lui venir en aide que la publication d'un manifeste des puissances, appuyée par d'importantes démonstrations militaires, mais, encore une fois, il faut qu'une entente s'établisse au préalable avec la Prusse, l'Angleterre, l'Espagne et la Sardaigne ; cette entente, il s'engage à la préparer.

Vient la fuite de Varennes. Alors Léopold se décide ; il fait appel aux monarches « pour revendiquer la liberté et l'honneur du roi très chrétien et de sa famille, et pour mettre des bornes aux extrémités dangereuses de la Révolution française dont il importe à tous les gouvernements de réprimer le funeste exemple. » Son cœur semble s'être ému : « Il est plus que temps, » écrit-il à son frère Maximilien, « de sauver notre sœur et d'étouffer cette épidémie française. »

Peu de temps après, Marie-Antoinette chargea le marquis de Noailles de remettre à l'empereur une lettre officielle portant que la situation venait de se modifier d'une manière complète : une constitution s'élaborait ; le roi, d'accord avec l'Assemblée, lui donnerait sa sanction et reconquerrait ainsi sa liberté entière. Mais, en même temps, elle faisait savoir à Mercy que cette démarche n'était qu'une feinte destinée à rassurer ses géoliers ; elle espérait que l'empereur publierait un manifeste de nature à rassurer l'Assemblée nationale, mais qu'il poursuivrait en même temps dans le secret des chancelleries les négociations entamées en vue d'une intervention commune des rois.

Léopold se méprit-il réellement sur la pensée de sa sœur ou bien profita-t-il de l'échappatoire qui se présentait ? Il est difficile de le dire, mais il est certain qu'il affecta d'ignorer les avis secrets de la reine, tandis qu'il prenait à la lettre les déclarations publiques par lesquelles Louis XVI tentait de donner le change à ses adversaires.

D'ailleurs, il est permis de se demander si l'empereur désirait bien vivement conserver à son beau-frère plus que la vie et les apparences du pouvoir. Si la famille royale était sauvée de tout attentat direct, cela ne suffisait-il pas à apaiser sa conscience et à satisfaire les exigences de l'esprit de famille ? Que la France souffrit quelque peu de l'anarchie, et devint une grande Pologne, cela n'était pas pour déplaire à la maison d'Autriche, qui avait toujours souhaité en secret l'abaissement de

sa rivale séculaire. Léopold était aussi encouragé à poursuivre cette ligne de conduite par le prince de Kaunitz, l'ennemi acharné de l'alliance française, qui considérait d'ailleurs les Bourbons comme perdus.

C'est ainsi qu'à Pillnitz l'empereur mit au jour une déclaration tout hypothétique, entourée de multiples restrictions qui, dans sa pensée, la rendaient insignifiante. On sait que les commentaires ajoutés par les princes français à cette déclaration fameuse étaient absolument mensongers. Mais c'est le commentaire qui prévalut sur le texte auprès du peuple, avant tout amoureux des formules simples et peu apte à saisir les finesses et les roueries des diplomates.

Lorsque le roi de France eut juré fidélité à la Constitution, l'empereur déclara nettement que, dans les conjonctures présentes, la réunion des puissances n'avait plus d'objet immédiat. Kaunitz écrivait : « Il est prouvé à l'évidence : 1^o que l'acceptation de la Constitution a été libre, attendu qu'elle a été accordée à la suite d'un raisonnement réfléchi, bon ou mauvais, cela est égal quant à l'effet, et que par conséquent on n'est plus en droit de révoquer en doute si elle l'a été; 2^o que le roi est déterminé à s'y tenir, *salvo meliori*, et qu'il s'oppose à toute intervention étrangère par la voie des armes¹. »

M. Schlitter estime que Léopold a été de bonne foi, qu'il a cru d'abord à la sincérité des déclarations officielles émanées de Louis XVI et qu'il lui a fallu beaucoup de temps pour comprendre que les protestations royales étaient de vaines paroles, des expédients destinés à endormir les factieux. Son erreur n'aurait été dissipée qu'à la suite de la mission de Simolin.

Quoi qu'il en soit de cette appréciation discutable, Marie-Antoinette se crut trahie; sa lettre du 7 décembre 1791 au comte de Fersen le dit expressément². Elle adressa cependant à Mercy un appel désespéré : « Si on manque (le moment de nous servir), tout est dit, et l'empereur n'aura plus que la honte et le reproche à se faire aux yeux de l'Univers d'avoir laissé traîner dans l'avilissement, pouvant les en tirer, sa sœur et son beau-frère³. »

Léopold finit par promettre son intervention le 14 janvier 1792. Toutefois, il la subordonnait à des conditions très précises : les prétentions des émigrés seraient écartées; on ne s'ingérerait dans les affaires intérieures de la France par aucune mesure active, « hors le cas que la sûreté du roi et de sa famille soit compromise par de nouveaux dangers évidents; » on ne visera dans aucun cas à renverser la Constitution, mais on se bornera à en favoriser l'amendement par les voies de la douceur et de la conciliation⁴. De même, il promit sa protection à l'électeur de Trèves, s'il dissipait au préalable l'armée des émigrés et

1. Schlitter, p. LXXXIII.

2. Ibid., p. XCII.

3. Ibid., p. XCVIII.

4. Ibid.

s'il adoptait à l'égard de la France une attitude absolument conforme au droit international.

Certes, l'empereur avait été profondément irrité par les provocations de l'Assemblée législative, mais une guerre pouvait lui coûter la Belgique, de là des tergiversations sans terme, et il n'avait pas pris de décision définitive quand il mourut inopinément le 1^{er} mars 1792.

M. Schlitter a parfaitement mis en lumière les rivalités d'influences qui s'exercèrent autour de Léopold II. Colloredo voulait la guerre, c'était pour lui la seule attitude digne de la couronne impériale. Kaunitz n'admettait que les négociations diplomatiques; pour lui, il importait avant tout d'empêcher les idées françaises de franchir la frontière, de gagner du temps et de laisser la France se dégrader de plus en plus. Il y a là une étude bien curieuse des dessous de la politique.

Cette publication porte la lumière sur beaucoup de points demeurés obscurs dans l'histoire des Pays-Bas à la fin du siècle dernier. Elle est, comme les autres livres de M. Schlitter, faite avec beaucoup de soin et enrichie de notes intéressantes, tirées des archives. D'autre part, même après les ouvrages de MM. Albert Sorel et von Zeissberg, le travail consacré par M. Schlitter à la politique extérieure de l'Autriche, en 1790-1792, présente des aperçus nouveaux dont il faudra tenir compte à l'avenir. Il tiendra une place très digne dans la riche collection de l'Académie autrichienne.

Eugène HUBERT.

Aus den Briefen des Grafen Prokesch von Osten (1849-1855).

Vienne, Gerold, 1896. 4 vol. in-8°, vii-472 pages.

« Ces lettres de mon père, » écrit l'éditeur dans une courte préface, « sont une contribution à l'histoire de la politique autrichienne. Elles comprennent la période de février 1849 à novembre 1855, où il a été successivement ambassadeur à Berlin et à la Diète de Francfort. » La plupart sont adressées au prince Félix Schwarzenberg et à son successeur, le comte Buol-Schauenstein, les autres à la comtesse Prokesch et à quelques hommes d'État. Le diplomate a été, à cette époque, si étroitement mêlé à la politique autrichienne que sa correspondance ne pouvait demeurer dans l'oubli.

Officier d'ordonnance de l'archiduc Charles, commissaire impérial en Lombardie, envoyé au Caire en 1833, Prokesch représentait son pays à Athènes depuis 1834 et ne demandait qu'un poste, Constantinople; les difficultés de la politique autrichienne le lui firent attendre sept ans. A la fin de 1848, la cour de Vienne était dans une détresse inexprimable; l'État se désagrégait de toutes parts: la Lombardie et la Vénétie étaient en pleine révolte, la Hongrie se soulevait, Vienne était en insurrection; en Allemagne, l'Autriche perdait toute influence. Le 22 novembre, le prince Félix Schwarzenberg était appelé au pouvoir,

et, sous la main de ce puissant homme d'État, les choses devaient bientôt changer d'allure. Dès le mois de février, il appelle à Vienne Prokesch, « son vieil et fidèle ami, qui partagera avec lui soucis et responsabilités, » et lui confie l'ambassade de Prusse. « C'était sans aucun doute le poste le plus lourd. » Les projets de Frédéric-Guillaume, les votes du Parlement de Francfort avaient rendu assez critiques les rapports entre les cours de Vienne et de Berlin. L'Autriche déclarait s'en tenir au principe de l'ancienne union, simplement rajeunie par quelques réformes. La Prusse, au contraire, voulait un État fédératif, uni à l'Autriche entière, gouverné par un conseil des représentants des princes et un Parlement. L'assemblée de Francfort désirait plus encore et Prokesch arrivait à Berlin au moment où les envoyés du Parlement venaient en grande pompe offrir à Frédéric-Guillaume la couronne d'empereur. La position de l'ambassadeur d'Autriche était singulièrement délicate, et l'on ne manquait pas de lui faire comprendre que la Prusse entendait prendre la direction des affaires allemandes. « Notre situation en Hongrie, » écrit-il à cette époque, « gâte tout. Que puis-je, alors que personne ne croit à notre force et que nous sommes ébranlés jusqu'à la base?... Les belles phrases, les lamentations sur les conjonctures malheureuses, les mille protestations de piété envers l'Autriche, les missions de toutes sortes ne sont qu'un même manteau qui couvre le désir de devenir maître en Allemagne, d'assurer la continuité entre la vieille Prusse et les provinces du Rhin, et d'évincer l'Autriche. »

Cependant, le 27 avril, Frédéric-Guillaume refuse la couronne impériale; il ne veut rien faire sans les princes. Son objectif sera désormais d'obtenir par des traités ce qu'il n'a pas voulu recevoir du peuple, et il forme avec les petits princes l'union restreinte dirigée contre la cour de Vienne. « La haine de l'Autriche éclate ici sur tous les visages, et on trouve mauvais que je protège nos intérêts... On se réjouit de voir que nous avons presque succombé sous la Révolution. »

Prokesch caractérise parfaitement son propre rôle en écrivant : « Mon attitude est une protestation... dans l'espoir d'un meilleur avenir. » Tout en protestant, il se renseigne, causant avec tous, grands et petits, s'enquérant des projets de chacun; il tient son ministre au courant de toutes choses et le seconde véritablement; c'est le modèle du diplomate de deuxième plan, se tenant dans la coulisse, étudiant les ficelles de la comédie et ce que chacune fait mouvoir.

Peu à peu, la situation de l'Autriche se dégage : la Lombardie est pacifiée après la bataille de Novare; Vienne est calmée, grâce aux canons de Windischgrätz; la capitulation de Villagos termine la guerre en Hongrie. « Aujourd'hui, pour la première fois, j'ai de la joie dans le cœur » (17 août 1849). En même temps les petits États, craignant l'ambition de la Prusse, se dégagent de son alliance : « Nous sommes entre l'enclume et le marteau, » disait le duc de Cobourg; « l'enclume, c'est la démocratie; le marteau, c'est la Prusse. Ce que la démocratie nous laisse de droits, la Prusse nous l'enlève. L'une confisque notre

souveraineté à l'intérieur, l'autre notre position à l'extérieur » (p. 81).

Les rapports se tendent de plus en plus entre les cours de Berlin et de Vienne et, sur les affaires de Hesse, risquent de passer de l'aigre au tragique. Un conflit se produit le 9 novembre à Bunzen, entre les troupes prussiennes, intervenant en faveur du peuple hessois, et les soldats autrichiens en faveur de l'Électeur. La nouvelle en éclate à Berlin « comme une bombe... Le gouvernement est dans un embarras incroyable; le fiasco est à son comble. » A ce moment, l'on apprend à Berlin l'union du Wurtemberg et de la Bavière contre la Prusse; la guerre serait un désastre pour celle-ci; elle cède et, à Olmütz, Mantouffell et Schwarzenberg terminent le conflit. « La guerre, » écrit le lendemain Prokesch, « n'est plus le vœu et le calcul que d'une coterie. » L'Autriche a gagné la partie; son ambassadeur à Berlin y est pour quelque chose.

Désormais, les questions allemandes perdront leur acuité et d'autres préoccupations apparaîtront dans les lettres de Prokesch : la situation de la France, les préparatifs du coup d'État. Il note avec soin le passage des divers envoyés du prince-président et donne de piquantes révélations sur la mission « d'un monsieur Fialin de Persigny » à Berlin à la fin de 1849; « cet homme abonde en confidences » sur la situation de la France, sa soif de repos, le mouvement napoléonien; il aurait proposé à la Prusse une alliance sur cette base : Louis Napoléon empereur; la rive gauche du Rhin à la France; la Saxe et le Hanovre à la Prusse (p. 114). Dès octobre 1850, Prokesch pressent « avec souci » une crise en France. Le Deux-Décembre ne l'étonne pas, mais l'inquiète « sur les entreprises où le président sera plus tard entraîné par l'armée » (p. 231). Ses dernières préoccupations à Berlin se rapportent à la reconnaissance de Napoléon comme empereur. « L'homme hardi et aventureux, disait Nesselrode, mettra le pied aussi loin qu'on lui permettra d'avancer. »

Au mois de février 1853, Prokesch prend les fonctions d'envoyé à la diète de Francfort, où il a pour collègue M. de Bismarck; en octobre 1855, il obtint enfin le poste rêvé, Constantinople.

Sur certains points, notamment sur les rapports des cours de Vienne et Berlin en 1849 et 1850, cet ouvrage est un document de premier ordre; on peut y regretter quelques lacunes dans la correspondance avec Schwarzenberg, certaines lettres auraient jeté un jour plus clair sur cette période troublée. La politique ne tient pas dans ce volume une place exclusive, et dans maints portraits, dans les souvenirs sur Berlin et Francfort, qui le terminent, reparait le fin lettré, auteur des *Voyages en Orient*. « Des nuages, un ciel brouillé de neige et de pluie, des arbres sans vie, des maisons et des gens d'aspect glacial, voilà Berlin en mars... Oh! les montagnes d'Athènes, le golfe de Corinthe et la mer brillante. »

Paul MATTER.

The Private Life of Warren Hastings, First Governor-General of India, by Sir Charles LAWSON, Fellow of the University of Madras. With 3 photogravure portraits, and 78 illustrations and fac-similes. Londres, Swan Sonnenschein, 1895. 1 vol. in-8°, VIII-254 pages.

D'une étude publiée dans un journal de l'Inde et développée par des recherches actives, l'auteur a tiré ce volume que les curieux placeront à côté des *Echoes of Old Calcutta* de M. Busteed. Sir C. L. est moins original, moins littéraire, moins pittoresque que son devancier; mais il n'est pas moins documentaire à sa façon. Quand il rencontre un nouveau personnage sous sa plume, il nous le présente dans les règles, sans oublier aucun de ses ascendants, descendants ou collatéraux. Une fois le genre admis, cela ne manque pas d'intérêt, et l'on trouve toujours à glaner pour son compte dans cette moisson mélangée. Famille, éducation, mariage, amis et ennemis, propriétés et résidences, voyages et distractions, caricatures et portraits, Sir C. L. passe ainsi tout en revue et ne néglige rien de ce qui peut intéresser la vie intime de son héros, avec gravures à l'appui. Les illustrations de son livre sont de valeur inégale, et nous regrettons un peu qu'au lieu de nous donner partout des reproductions mécaniques de photographies actuelles ou de vieux dessins, il ait cru préférable quelquefois de les traduire d'un crayon personnel qui ne peut avoir la même autorité. En histoire, rien ne vaut que le vrai absolu, et le pauvre W. Hastings, qui n'a pas été mieux traité des statuaires travaillant à sa gloire que des caricaturistes hostiles, mérite qu'on aggrave le moins possible les mystifications artistiques dont il a été l'objet. On voudrait être sûr que sa statue à l'India Office et son buste à Westminster sont bien tels que ce volume nous les montre, pour féliciter leurs auteurs d'avoir ajouté ces deux morceaux à la liste déjà longue des chefs-d'œuvre manqués de la statuaire anglaise. Soit dit en passant, il semble que Flaxman eût dû choisir, pour le représenter dans la statue de l'India Office, l'époque où son modèle gouvernait triomphalement l'Inde, où il éveillait l'admiration et l'animadversion de ses contemporains, plutôt que l'extrême vieillesse qui l'avait relégué parmi les débris auxquels on n'accorde qu'une sorte d'attention de commande. Mais l'art, qui est affaire de sentiment, a, comme le cœur, ses raisons que la raison ne peut toujours se flatter de connaître.

Sur la vie même de Warren Hastings, nous n'ajouterons rien à ce que nous en avons dit précédemment¹. Le trait saillant de cette vie,

1. *Rev. hist.*, mars 1892. p. 390-398 : par une erreur de mise en pages, les trois notices séparées de ce compte-rendu, — Clive, Hastings et lord Mayo, — avaient été fondues en une seule. Il nous suffit de rappeler, pour la bibliographie du sujet, le livre spécial de Sir John Strachey, qui a paru depuis lors sur la guerre des Rohillas (*Hastings and the Rohilla War*. Oxford, Clarendon Press, 1892),

sous l'aspect intime, est le singulier mariage de Hastings; et Sir C. L. ne cache pas sa parfaite sympathie pour cette charmante Mrs. Hastings, aux traits fins et séduisants, à la physionomie parisienne presque, — elle était d'origine française, dit-on, et descendait de réfugiés de l'Édit de Nantes, — dont il n'y a vraiment que des éloges à faire, divorce à part. Mais ce divorce, elle se le fera pardonner de l'histoire, comme elle se le fit pardonner de Georges III et de la reine Charlotte, deux des plus vertueux souverains de l'Angleterre. Pendant les six ans que dura la procédure en divorce, la conduite de la baronne Imhoff, à l'égard de Warren Hastings, parut, — nous le reconnaissons volontiers, — irréprochable de réserve. Et, à son lit de mort, elle recommandait encore qu'aucune main d'homme ne la touchât pour l'ensevelir. Elle avait, comme M^{me} d'Houdetot, la vocation de la vertu et de la fidélité; seulement, comme elle, pour montrer cette qualité rare et précieuse, elle avait mal débuté dans la vie¹.

Nelson, by John Knox LAUGHTON. Londres, Macmillan, 1895. 4 vol. in-12, x-240 pages. (*English Men of Action*.)

Personne n'était mieux préparé que le professeur Laughton à résumer les derniers travaux parus sur Nelson pour nous offrir une esquisse authentique du personnage. Avec sa rare connaissance historique de la marine anglaise, qui l'a mis au premier rang des écrivains dont la *Navy Records Society* recherche le concours, il a particulièrement étudié la carrière de Nelson et des principales gens qui s'y mêlent, dans plusieurs articles de revues ou du *Dictionary of National Biography*. Il a publié, d'ailleurs, un choix de lettres de l'amiral à l'usage des officiers, qui ne peuvent s'encombrer à bord des sept volumes de la grande édi-

et l'ouvrage plus récent du col. Malleson (*Life of Warren Hastings*. Londres, Chapman, 1894). La *Revue d'Édimbourg*, qui avait imprimé l'article célèbre de Macaulay contre Hastings, et qui, s'identifiant avec son auteur favori, semblait se désintéresser des mémoires justificatifs publiés à la décharge de l'accusé, vient quelque peu maintenant à résipiscence. « Il est certain, » dit-elle à propos de Sheridan, l'un des accusateurs d'autrefois, « que des recherches décisives et impartiales, poursuivies dans ces derniers temps, sur la conduite de Hastings et d'Impey, ont grandement atténué (pour le moins) non seulement la portée des réquisitoires de Fox, de Burke et de Sheridan, mais encore le blâme d'historiens comme James Mill et Macaulay. Pourtant, il est impossible de nier que ce procès ait été d'une grande et utile leçon, etc... » (juillet 1896, p. 73-74). Tout est bien qui bien finit. Mais, en France, nous le craignons, la légende aura la vie plus dure, pour des motifs qu'il est facile de comprendre en lisant l'article de M. Cherbuliez sur l'ouvrage du col. Malleson (*Revue des Deux-Mondes*, 1^{er} mars 1895).

1. A corriger, dans ce volume, p. 205, *Vertot* pour *Verliot*.

tion, celle de Harris Nicolas¹. Enfin, il possède, — ce que n'avaient pas toujours les biographes précédents, tels que Southey et Pettigrew, — l'expérience pratique de la navigation. On ne saurait trouver de meilleur guide ni de plus impartial. Il se croit même obligé d'excuser, en termes courtois, la haine de Nelson pour la France, parce que ce dernier, durant les guerres de la Révolution, n'avait aperçu que l'envers de notre caractère et qu'il avait quelque raison d'associer machinalement en esprit le nom de Français à celui de forban². Il est certain que les Français ne se sont pas toujours présentés, à cette époque, sous la figure la plus attrayante; et l'on admettra sans peine que l'intensité de leurs convictions les portait souvent à négliger, comme suspects d'aristocratie, les formes élémentaires des anciennes convenances. Le brave capitaine du *Vengeur*, Renaudin, pour n'en citer qu'un parmi les meilleurs, a malheureusement offert aux Anglais un exemple de rusticité patriotique qui pouvait justifier plus d'une réserve³. Mais les vraies guerres de peuple à peuple ne sont pas pour favoriser les sentiments impartiaux, et l'on y confond avec la trahison les marques de la politesse la plus anodine.

Le moment n'est pas venu d'écrire définitivement l'histoire de Nelson. Le British Museum vient de s'enrichir d'une masse de papiers qui le concernent et qui ne sont encore ni classés ni catalogués⁴. Cependant, il ne faut pas s'attendre à des découvertes essentielles sur les incidents de sa carrière. L'ouvrage que lui consacrait chez nous, il y a cinquante ans, le futur amiral Jurien de la Gravière, est encore suffisamment exact, instructif, sauf pour les événements de Naples. Mais on trouvera peut-être, dans les documents nouveaux, quelques facilités à comprendre ce caractère curieux, énigmatique presque, à raison même de sa simplicité. Il est vrai que cette simplicité, cette franchise d'humeur, qui parfois dépasse l'ordinaire nature dans la vie courante, se mêle à une compréhension très réelle, très aiguë aussi, des difficul-

1. *Letters and Despatches of Horatio Viscount Nelson*. Selected and arranged by John Knox Laughton, M. A., Lecturer in Naval History at the Royal Naval College. Londres, Longmans, 1886. — Parmi les ouvrages utiles à consulter pour l'histoire de la marine anglaise, nous devons indiquer d'une façon générale l'excellent manuel du commandant Robinson, *The British Fleet*. Londres, George Bell, 1894.

2. P. 174. M. L. ajoute que le roi Guillaume IV, trente et quelques années plus tard, éprouvait encore beaucoup de peine à se montrer poli envers les Français qu'il était obligé de recevoir.

3. Voir aussi, dans la vie de Macaulay, par Sir George Trevelyan (chapitre 1^{er}), les aventures d'une escadre française à Sierra-Leone, dont le père de l'historien, Zacharie Macaulay, était gouverneur en 1794. Ce souvenir a laissé probablement sa trace dans les invectives du célèbre écrivain contre les terroristes.

4. *Edinburgh Review*, avril 1896, p. 382. — Cet article sur Lady Hamilton est attribué au professeur Laughton.

tés à vaincre; et l'on ne saurait faire à Nelson plus d'injure que de le taxer brutalement avec Decrès d'« ineptie, » encore que le ministre français eût soin de n'employer le mot qu'au sens rigoureusement étymologique¹. Lord Minto comme Wellington, qui l'ont connu au faite de la gloire, s'accordent à lui reconnaître un mélange d'enfantillage et de grandeur assez déconcertant pour l'admiration de la postérité. Dans quelle mesure l'enfantillage domine-t-il, ou la grandeur? C'est ce dont les historiens discuteront encore longtemps.

M. L. penche pour la prédominance du côté intellectuel, sans rien dissimuler des erreurs ni des fautes de son héros². Il semble bien être dans le vrai. Hors la malencontreuse aventure de Naples, la conduite de Nelson reste, au total, parfaitement convenable aux circonstances; et, si l'on excepte deux ou trois équipées sans grande importance, il agit toujours comme il le doit, avec une décision et une justesse de coup d'œil qui font son extrême valeur. Encore est-il vrai que, dans ces équipées, Nelson ne laisse pas que d'avoir une forte part de raison. A St Kitts comme à Antigua, ce sont les règlements qu'il défend contre son amiral; et, tout en lui donnant tort, comme le fait aussi M. L., pour l'atteinte qu'il porte à la discipline (p. 34), l'amirauté dut s'exécuter et prendre son parti. Marin dans l'âme et pénétré de son devoir, Nelson volontiers sacrifie l'intérêt de second ordre à celui qu'il croit supérieur. Plus tard, ce sera l'intérêt même de sa mission qu'il préférera jusqu'aux règlements et à la discipline. Sans doute, lorsqu'il refuse d'abandonner Naples sur l'invitation formelle de Lord Keith, on peut croire que les charmes de Lady Hamilton l'y retiennent autant que le souci de protéger les Siciles; mais, eût-il regardé simplement cette protection comme nécessaire, il n'eût pas davantage reculé devant la désobéissance. Une phrase significative lui échappe à cet égard et montre l'indépendance de son sentiment, lorsque le commandant de Porto-Ferrajo refuse, à la fin de 1796, d'évacuer l'île d'Elbe, faute d'instructions directes de ses chefs : « On voit bien que ces messieurs de l'armée ne sont pas aussi souvent que nous appelés à faire usage de leur jugement sur le terrain de la politique! »

Nelson était-il aussi bon manœuvrier que bon marin, au sens général du mot? Chose étrange : c'est un des mérites qu'on lui conteste le plus. Évidemment, nul n'osera se prononcer ici sans une habitude sérieuse de la navigation. M. L. n'hésite pas à soutenir l'affirmative. Les menus détails du métier peut-être échappaient à un officier promu

1. « La forfanterie de Nelson égale son *ineptie* (et j'emploie ici le mot propre). » *Decrès à Napoléon*, 1805, cité par Jurien de la Gravière. Quant à la forfanterie de Nelson, elle est assurément moins déplacée, puisqu'il a réussi brillamment dans toutes ses entreprises, sauf à Ténériffe et à Boulogne, que la confiance du malheureux Villeneuve en son étoile.

2. On peut comparer ici avec intérêt une étude de l'*Edinburgh Review* sur le caractère de Nelson, qui présente un point de vue quelquefois différent (octobre 1886).

très jeune aux rangs supérieurs. Mais les manœuvriers de première force sont plus rares qu'on ne l'imagine. Dans tous les cas, Nelson a su constamment tirer un excellent parti, — tactique aussi bien que stratégique ou politique, — des éléments qu'il avait en mains. La façon dont il canonna le *Ça-Ira*, au combat du 13 mars 1795, le montre parfaitement maître de sa manœuvre. Au cap Saint-Vincent, l'audace et la décision avec lesquelles il abandonne son poste de combat pour corriger la faute commise par l'amiral Jervis témoignent d'une entente solide de la tactique, doublée d'une grande sûreté de jugement et de caractère¹. Quant à la bataille d'Aboukir, on assure, et c'est l'opinion de M. L., qu'il l'a préparée soigneusement par ses instructions répétées aux commandants de son escadre, durant la poursuite de la flotte française. M. L. fait même remonter la tactique de Nelson à une tactique similaire proposée par un officier anglais, le capitaine Elphinston, lors de la bataille de Tchesmé (p. 116). On sait, et nous l'avons raconté ici même, le bruit qui s'est fait autour de la manœuvre de Rodney pendant la bataille des Saintes. Les Anglais peuvent y ajouter les controverses sur celles de Nelson dans la rencontre d'Aboukir². Nous ne voulons retenir ici qu'une observation de M. L. : Brueys pouvait se croire parfaitement à l'abri dans sa position. Depuis longtemps, il était admis qu'une flotte embossée ou mouillée le long d'un rivage et défendue par des batteries de terre était inattaquable (p. 117-119). La Révolution, qui n'avait pas rompu nécessairement avec les traditions de l'ancienne marine en chassant les aristocrates officiers, laissa subsister cette croyance, en même temps que l'habitude française d'éviter le combat au lieu de le chercher, sous le prétexte de remplir avant tout une mission donnée de convoi ou de ravitaillement. La stratégie purement défensive, et d'une défensive souvent mal entendue, explique beaucoup de nos désastres ou de nos insuccès.

Nelson, enfin, dans l'intelligence purement stratégique et politique de son rôle, ne montre pas moins de sens que de courage à Copenhague, quand il propose d'écraser l'escadre russe avant sa sortie du port de Revel, et à la veille de Trafalgar, lorsqu'il poursuit la flotte de Villeneuve. M. L. nie même qu'il soit tombé dans un piège en se lançant sur la piste de ce dernier jusqu'aux Antilles. Villeneuve avait l'ordre

1. Le commandant Mahan vient de publier dans le *Century Magazine* de février 1896 et de janvier 1897 des études, avec diagrammes, sur les batailles du cap Saint-Vincent, d'Aboukir et de Copenhague. Il se propose de réunir en volume ses études sur les batailles navales où Nelson a figuré.

2. Jurien de la Gravière dit que cette même tactique, essayée par Suffren seize ans auparavant, avait failli produire « de sanglants désastres dans la baie de la Praya et dans la mer des Indes. » Suffren l'avait-il imaginée ou seulement empruntée à l'amiral Hood, qui la tenait lui-même d'Elphinston et l'aurait transmise à Nelson? La question se poserait entre Hood et Suffren, comme on a essayé de la poser à tort entre Suffren et Rodney. (Cf. *Rev. hist.*, juillet 1893, p. 411-413.)

de ravager les colonies anglaises; et il l'eût fait, à n'en pas douter, si Nelson lui en eût laissé le temps. L'amiral anglais avait si bien deviné que les instructions de Villeneuve devaient, en définitive, le ramener au nord, qu'il avait envoyé des éclaireurs au Ferrol prévenir de son passage¹. Il était vraiment difficile au malheureux Villeneuve de remplir la mission dont Napoléon l'avait chargé.

L'épisode célèbre des amours de Nelson et de Lady Hamilton est celui de toute son histoire que les travaux récents ont le plus transformé. En 1886 avait paru en France un fort médiocre ouvrage de M. Gagnière, *la Reine Caroline de Naples, d'après des documents nouveaux*², qui reprenait et condensait les effrayantes calomnies dont la sœur de Marie-Antoinette demeure accablée. Marie-Caroline est une des reines les plus injustement traitées de l'histoire. Les débuts de son règne méritaient, de l'aveu de ses ennemis intelligents, d'amples éloges. Mais elle eut l'infortune de se mettre à dos, par de sages réformes, la partie la plus libérale en théorie et la plus conservatrice en fait des libéraux, les gens de loi, qui ne tolèrent jamais aisément qu'on touche aux procédures dont ils vivent³. Puis, vint la Révolution française qui

1. P. 197 et suiv. « Quatre jours avant son départ d'Antigua, il avait dépêché une note à tous les commandants de navires croisant aux Antilles, pour leur enjoindre de se rendre sur-le-champ au Ferrol, afin de renseigner l'amiral anglais chargé de surveiller ce port. On n'a pas suffisamment fait attention à ce détail, et l'on se figure que Nelson, tout absorbé par l'idée de l'Égypte, ne pouvait s'imaginer que la flotte française se rendit ailleurs que dans la Méditerranée, tandis que Collingwood, avec son esprit plus logique et son intelligence plus pénétrante, aurait aperçu du coup la réalité. Cette croyance est tout au rebours des faits » (p. 202). — D'après M. L., Napoléon se flattait que Nelson irait chercher les Français en Égypte, pendant que Collingwood, non moins abusé, se précipiterait à leur recherche dans les mers de l'Inde. Était-il alors si nécessaire d'envoyer Villeneuve jusqu'aux Antilles et de perdre un temps précieux, quand les jours étaient réellement comptés?

2. Paris, Ollendorff. — Les « documents nouveaux » de M. G. étaient une correspondance de la reine avec Lady Hamilton, « enfouie depuis soixante-dix ans dans les cartons du British Museum » (p. 11). Mais Pettigrew en avait imprimé les principales pièces. Marie-Caroline était une grande « écrivaine; » aussi M. Boulay de la Meurthe, qui a publié, en 1888, ses lettres à d'Antraigues et à Napoléon, a-t-il pu dire que « cette source est à peine ouverte et nullement épuisée » (*Rev. d'hist. diplomatique*, t. II, p. 513 et suiv.). *L'Athenæum* du 27 avril 89 signalait même une importante correspondance de la reine avec Nelson et Lady Hamilton, que l'on croyait exister au monastère de la Cava.

3. Colletta, — la principale autorité de M. G., — qui n'aime point les avocats en sa qualité de militaire, ne se gêne pas plus qu'un réactionnaire à leur égard (cf. *Hist. du roy. de Naples*, trad. fr., t. I, p. 118 et suiv.). On observera que Colletta, qui du reste rend justice à la reine pour l'époque antérieure à la Révolution, affecte de n'indiquer jamais ses sources, parce que, déclare-t-il, les documents conviennent aux mémoires historiques et non pas à l'histoire propre, « qui démontre et juge » (I, p. xxxix). Ajoutons qu'aujourd'hui l'austère Colletta est fort soupçonné d'avoir trahi son ancien chef, Murat, au profit

n'était point pour lui plaire; et naturellement elle prit parti contre elle, par esprit de famille à la fois et par crainte trop fondée pour son pays. Les Français, aussitôt hostiles, ont accueilli contre elle tous les bruits qui pouvaient servir leur rancune et ont contribué vivement à répandre autour d'elle une légende odieuse qu'il importe de réprimer¹.

Le livre de M. Gagnière a suscité, de ce chef, les travaux chevaleresques de M. Jeaffreson², qui, si l'on veut, penche quelque peu trop dans le plaidoyer à tout prix, mais qui n'en a pas moins réduit à néant la plupart de ces bruits infâmes. On devine avec quelle ardeur il rabroue ceux qui relèvent, dans l'amitié tendre de la reine pour Lady Hamilton, la marque d'une affection sensuelle et scandaleuse³.

des Bourbons qu'il vilipende, et de l'avoir attiré dans le guet-apens où le malheureux trouva la mort.

1. Castellane observe que nous inclinons volontiers à traiter de « coquins » les paysans qui soustraient leurs vivres à notre maraude, et de « coquines » les femmes qui soustraient leur personne à nos réquisitions (*Journal*, I, p. 33, 114). Un esprit impartial ne saurait donc s'associer aux protestations indignées des écrivains français, qui reprochent au roi Ferdinand d'avoir transporté à Palerme les fonds publics et les trésors des musées de Naples pour les protéger contre les risques de la guerre. Lui opposer, avec Jurien de la Gravière, la conduite « généreuse » de son père, qui, partant pour Madrid, avait refusé d'emporter un anneau d'or antique appartenant aux Napolitains, est une absurdité flagrante, puisque le nouveau roi d'Espagne quittait Naples sans esprit de retour et pour un pays tout différent. Plût au ciel qu'en 1870 nous eussions envoyé les manuscrits et livres rares de Strasbourg rejoindre à Brest les chefs-d'œuvre du Louvre, encore que les Allemands n'aient jamais témoigné l'intention d'enrichir de nos dépouilles les musées de Berlin, si elles échappaient au fer et au feu des opérations militaires!

2. *Lady Hamilton and Lord Nelson*. Londres, 1887; *The Queen of Naples and Lord Nelson*, *ibid.*; Hurst and Blackett, 1889, 2 volumes in-8°. — Il est assez singulier que M. J. n'ait pas utilisé dans ces ouvrages les *Mémoires secrets et critiques* de Gorani, « citoyen français » (Paris, Buisson, 1793, 3 vol.), dont Alexandre Dumas a tiré grand parti dans son roman de *la San-Felice*. Il y eût trouvé, entre autres détails, le vrai nom du prince « Draydrixous, » qui présenta Lady Hamilton à la reine Marie-Caroline, et qui ne devait être autre que le prince de Dietrichstein, dont le nom revient plusieurs fois dans Gorani. Enfin, ce ne peut être que le livre dont Lady Hamilton parle avec indignation dans sa lettre à Charles Greville, du 18 décembre 1794 : « A cursed book, written by a vile French dog » (Jeaffreson, *The Queen of Naples*, II, 200), et dont la cour de Naples, à demi autrichienne, avait double raison de garder rancune à l'auteur, transfuge du Milanais. Il est regrettable que l'on n'ait pu trouver le moyen de publier les Mémoires complets de cet aventurier, si curieusement analysés par M. Marc-Monnier dans la *Revue des Deux-Mondes*, du 15 oct. 1874 (voir notamment p. 882-3, 887).

3. M. Gagnière reconnaît que les lettres de la reine à son amie « ne contiennent pas un mot, ne recèlent pas une pensée que l'on ne puisse faire lire à une jeune fille » (p. 251). Il en conclut que la reine, étant coupable, a dû racheter les pièces intimes et compromettantes à prix d'or. C'est précisément répondre à la question par la question. On se rappellera que Marie-Caroline,

Nous n'avons pas à noter ici les curieuses rectifications que ces travaux et d'autres encore que M. Laughton reproduit à son tour, ont en même temps apportées à l'histoire de la trop célèbre ambassadrice¹. Tout au plus dirons-nous, en ce qui concerne Nelson, que les droits de Lady Hamilton à la reconnaissance de l'Angleterre, droits que l'amiral proclamait encore à la dernière heure pour assurer l'avenir de son amie, sont absolument faux. Lady Hamilton n'est pour rien dans l'accueil des navires anglais à Syracuse, en 1796. Elle ne joue qu'un rôle d'intermédiaire insignifiant dans l'avertissement communiqué au cabinet de Londres des projets de traité de l'Espagne avec la France. En revanche, elle n'est pas davantage responsable de la pendaison de l'amiral Caracciolo, qui n'était point un « vénérable septuagenaire, » comme on le prétend, pour nous apitoyer sur son sort, mais un homme de quarante-sept ans. Les Anglais les plus rigoristes à l'égard de Nelson maintiennent la régularité de l'exécution, Caracciolo ayant réellement trahi le roi et Nelson ayant rompu la capitulation des forts parce que le cardinal Ruffo n'avait pas le pouvoir de traiter avec les rebelles. Cette triste affaire de Naples demanderait à être définitivement reprise et éclaircie dans un esprit de sincère impartialité². Les recherches de MM. Jeaffreson et Laughton contribueront à lui donner son aspect final.

Le surplus du roman de Nelson ne mérite que le blâme, un blâme qui retombe sur tous les personnages à la fois. Ces amoureux naïfs et grotesques, — lui, grêle, chétif³, borgne, manchot, âgé de plus de cinquante ans; elle, quadragénaire, monstrueuse d'embonpoint, avec des restes de beauté qui s'effacent et des fonds de vulgarité plébéienne qui s'affirment, rappelant les « effroyables hasards » de sa jeunesse, comme dirait George Sand; enfin, Lord Hamilton, complaisant, cynique,

souvent « ivre d'opium, » au dire de Lord Valentia, en prenait du moins une certaine quantité pour calmer ses névralgies, et que l'opium est un anaphrodisiaque avéré.

1. Il n'est pas vrai qu'elle ait figuré toute nue dans les séances du charlatan Graham, — la déesse Hygée, qu'elle représentait, portant toujours une longue robe, — ni qu'elle ait posé dans le même costume anadyomène dans l'atelier de Romney, qui n'a laissé d'elle que des portraits d'une entière convenance.

2. M. J. fait remarquer que Murat, poursuivant en apparence le brigandage, a fait périr plus d'innocents que Ferdinand n'a fait périr de Jacobins coupables; et qu'après la répression de la révolte de l'Inde, en 1857, ou celle de la Commune, en 1871, nous avons, en France comme en Angleterre, le devoir de nous montrer indulgents. Les Anglais conviennent aussi maintenant que le rêve de leurs hommes d'État, Lord Bentinck, Lord Castlereagh, ainsi que plus tard Lord Palmerston et M. Gladstone, d'établir partout le régime parlementaire, était une utopie ridicule, et ceux des leurs qui vivaient en Sicile, notamment vers 1812, étaient les premiers à se récrier (Browning, *Engl. Hist. Rev.*, 1887, p. 501-2. Pour le patriotisme sincère de la reine, cf. *ibid.*, 1889, p. 211).

3. Où M. Gagniere lui a-t-il vu « cette tête furieuse de dogue borgne » qu'il lui prête à l'encontre de tous ses portraits (p. 59)?

fermant les yeux sur la conduite de son ancienne maîtresse, devenue sa femme légitime, et s'éteignant entouré de l'affectueuse sollicitude de ce double adultère qui le soigne à son lit de mort, — tout cet étalage de vice presque inconscient montre l'envers dégradant de la passion et le jette en pâture à la moquerie¹. M. Laughton observe seulement, à titre de circonstance très légèrement atténuante, que Lady Nelson avait facilité le détachement de son mari par une froideur assez blessante, en le laissant malade à l'étranger, sous le prétexte de soigner son beau-père qui eût pu fort bien se passer d'elle².

Laissons ces misères trop humaines, et ne nous rappelons de Nelson que ce qui peut devenir le modèle de nos officiers. Nous ne parlons pas de son courage, d'ailleurs plus calculé qu'on ne le répète : le courage est moins une qualité qu'une indispensable nécessité de la carrière. Ce n'est point le trait saillant du caractère de Nelson (p. 183). Ce qui domine en lui, c'est l'intérêt qu'il porte à ses inférieurs, l'affection qu'il en obtient sans qu'il néglige rien de la sévère discipline apprise à l'école de Lord Saint-Vincent, et l'optimisme confiant avec lequel, en exaltant et célébrant à l'extrême leurs moindres qualités, il communique à ses équipages un mérite éminent³ : « Il transformait en cygnes les moindres oisons. » C'est par là qu'il reste un chef hors ligne ; c'est ce qui mérite l'étude de nos marins et nous permet, en appelant sur lui leur attention, de répéter une fois de plus : *Fas est et ab hoste doceri*.

R. DE KERALLAIN.

1. Il ne paraît pas que le sentiment moral fût alors très rigide en Angleterre. Les *Paget Papers*, qui viennent d'être publiés à Londres, nous apprennent que, lorsqu'en 1800, Paget, « l'odieux Paget, » comme l'appelait la reine, fut envoyé prendre la place d'Hamilton à Naples, Lord Dalkeith lui écrivit pour lui conseiller de supplanter aussi le baronnet auprès de sa femme.

2. P. 152-153. Le fils de lady Nelson, Josiah Nisbet, que l'on reproche à Nelson d'avoir négligé par indifférence égoïste, était un personnage peu recommandable.

3. Comparer l'attitude de la flotte anglaise, à la veille de Trafalgar, sous la direction de Collingwood et de Nelson (p. 209-211). Collingwood n'était pas le vieillard poétique et mélancolique que nous présente Alfred de Vigny dans *Servitude et grandeur militaires*, d'où il semble avoir passé sans retouche dans le livre de Jurien de la Gravière, mais un chef morose et parcimonieux dont la direction assombrissait encore les ennuis du métier.

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

1. — **Bibliothèque de l'École des chartes.** 1896, 6^e livr. — Paul FOURNIER. Les collections canoniques attribuées à Yves de Chartres; 1^{er} art. (trois collections ont été attribuées à Yves : la *Tripartita*, qui est encore inédite, le *Décret* et la *Panormia*. Étudie le premier de ces recueils et montre qu'il se compose de deux traités distincts, qui ont été réunis de bonne heure; le 1^{er}, comprenant les deux premières parties de la *Tripartita*, a été composé en France vers la fin du xi^e s., le second a pour source le *Décret* d'Yves). — Ch. KOHLER. A propos d'une lettre de Ferdinand I^{er} d'Aragon, roi de Naples, à Jean Jouffroi, évêque d'Arras (cette lettre, attribuée d'abord à René d'Anjou, est de Ferdinand I^{er} d'Aragon; elle accompagne un volume ms. des Décrétales qui fut donné par Ferdinand I^{er} à l'évêque d'Arras et qui est aujourd'hui à la bibliothèque Sainte-Geneviève. En appendice, M. Delisle indique les mss. aujourd'hui connus pour avoir appartenu à Jean Jouffroi). — Chartes données à la Bibliothèque nationale par M. H.-A. Meyer (une quinzaine, qui intéressent surtout la Picardie). = Bibliographie : K. PLATH. Dispargum (est très probablement Duisbourg sur le Rhin). — *Id.* Nimwegen; ein Kaiserpalast Karls des Grossen (ce palais a été construit sur des substructions romaines vers 777; il n'en reste plus que quelques ruines enfouies dans le sol). — E. LAURAIN. Essai sur les présidiaux (très bonne étude).

2. — **La Correspondance historique et archéologique.** 1896, 25 déc. — Eug. ASSE. Les malheurs d'une héritière : les Bautru et M^{lle} de Nogent; suite; fin le 25 janv. 1897 : la marquise de Melun (persécutée par sa mère et d'autres personnes qui en voulaient à son bien, puis enfermée dans un couvent, M^{lle} de Nogent fut délivrée par l'entremise de Madame de Mailly; elle épousa le marquis de Melun, qui dissipa sa fortune et contre lequel elle plaida pour obtenir une séparation judiciaire; elle mourut auparavant, 1757. Piquant tableau des mœurs du xviii^e s.). = 1897, 25 janv. A. ROSEROT. Les grandes orgues de l'abbaye de Morimond (publie les marchés et quittances de construction, 1714-1718). = 25 févr. DEMOULIN. Le mouvement historique et archéologique en Roannais. — J. CHAVANON. Une ancienne relation sur Madagascar, 1650 (c'est une lettre envoyée par Naequart, prêtre, au supérieur général de la Congrégation de la Mission); suite le 25 mars. = 25 mars. LAZARD. Histoire posthume de quelques personnages célèbres (des PP. Aimé de Lamballe et Ange de Joyeuse, le P. Joseph, la reine Louise de Lorraine, etc., dont les tombeaux ont été retrouvés

quand on a, sous le premier Empire, démoli les couvents où ils avaient vécu, dans le quartier Saint-Honoré à Paris).

3. — Revue d'histoire diplomatique. 1897, n° 2. — G. SALLES. L'institution des consulats; son origine, son développement au moyen âge chez les différents peuples (les consuls au moyen âge n'ont pas été principalement des agents commerciaux; ils étaient bien plutôt des espèces de plénipotentiaires chargés d'aplanir les difficultés entre les membres de la colonie et les habitants du pays). — André LE GLAY. L'expédition du duc de Beaufort en Crète, 1668-1669 (d'après les relations du temps et quelques documents inédits). — Louis PASSY. Le voyage de François Vettori, ambassadeur de la république florentine, près de l'empereur Maximilien, 27 juin 1507-13 mars 1508; livre II. — Fr. FUNCK-BRENTANO. Documents relatifs aux formes diplomatiques aux XIII^e et XIV^e s.; suite (publie le procès-verbal notarié de la mission de Jacques de Saint-Aubert et de Hugues de la Celle, envoyés en Flandre par le roi de France pour entendre le serment des villes ratifiant le traité de paix, mars 1305. Le traité fut définitivement conclu à Athlis-sur-Orge en juin suivant). — Vicomte M. BOUTRY. Le cardinal de Tencin au conclave de Benoît XIV; 1^{er} art.

4. — Revue de la Société des Études historiques. 1896, nos 3-4. — P. COQUELLE. Les deux Skanderbeg (Jean Castriot était d'origine albanaise; il épousa une Serbe, et c'est ainsi que son fils Georges, le célèbre héros des guerres contre les Turcs, peut être revendiqué aussi bien par les Albanais que par les Serbes. Quant à l'enfance de Georges Castriot, l'auteur réfute l'opinion de Pastor, fondée sur une affirmation sans preuve de Jireček, que le futur « athlète du Christ » n'a jamais été donné en otage aux Turcs, qu'il ne quitta pas ses montagnes natales avant l'année 1442. Jireček a confondu avec Georges Castriot un autre Skanderbeg, qui est postérieur d'un demi-siècle : Skanderbeg Czernovitch). — FABRE DE NAVACELLE. Les commissaires de la Convention aux armées (ils ont rendu d'inappréciables services). — P. COQUELLE. Lettres de la duchesse Sophie de Hanovre à sa gouvernante, M^{me} de Harling, 1658-1670.

5. — La Révolution française. 1897, 14 févr. — Ernest HAMEL. Un épisode de la jeunesse de Saint-Just; six mois chez M^{me} de Sainte-Colombe (raconte comment Saint-Just fut arrêté, à la demande de sa mère, à laquelle il avait dérobé de l'argenterie et des bijoux, et enfermé dans une « pension » à Picpus, tenue par M^{me} de Sainte-Colombe; il y resta six mois, 1786-1787). — AULARD. Les bulletins d'un espion royaliste dans les papiers de lord Grenville (ces bulletins sont indignes de l'attention de l'historien). — DEBIDOUR. La Congrégation, 1821-1830; suite (l'auteur identifie la Congrégation avec le parti clérical tout entier). — Cahier de la noblesse du bailliage de Bar-le-Duc en 1789. = 14 mars. Al. OXOU. La comparution des paroisses en 1789 (recherche dans les documents les paroisses qui, invitées à prendre part aux élec-

tions, ne répondirent pas à cette sommation et contre lesquelles on prit défaut. Art. approfondi et fait avec une méthode rigoureuse). — Dr L. MISSOL. Les derniers jours de la milice bourgeoise de Villefranche en Beaujolais, 1789-1790. — Cl. PERROUD. Étude critique sur les mss. de Madame Roland et les éditions de ses œuvres; 1^{re} partie. — AULARD. Les élections politiques dans la Charente sous le Consulat (publie la réponse du préfet de la Charente au ministre de l'Intérieur qui, en l'an XIII, avait demandé des rapports sur les élections de l'an XI). = Compte-rendu : *Buser*. Das Bistum Basel und die französische Revolution, 1789-1793 (bon).

6. — **Bulletin critique.** 1897, n° 4. — *Roberts*. The ancient Beotians (prend, au nom de l'histoire, la défense des malheureux Bèotiens, si maltraités depuis Pindare). — *A. Sarrazin*. Jeanne d'Arc et la Normandie au xv^e s. (bon livre, admirablement édité). = N° 5. *Egbert*. Introduction to the study of latin inscriptions (très bon manuel). = N° 6. *Dieterich*. Die Grabschrift des Abercios (cette dissertation est de la fantaisie pure, par laquelle M. S. Reinach a eu tort de se laisser séduire; l'inscription d'Abercios est chrétienne, tout comme celle d'Alexandre; le culte d'Atys n'a rien à y voir). — *Pastor*. Geschichte der Päpste; Bd. III (très important). = N° 7. *Malnory*. Saint-Césaire, évêque d'Arles, 503-543 (bon; observations de détail, augmentées de quelques-unes empruntées à des articles de l'abbé Lejay sur l'ouvrage de Malnory). = N° 8. *Müntz*. Les collections d'antiques formées par les Médicis au xv^e s. (détails intéressants et précis).

7. — **Journal des Savants.** 1897, janv.-févr. — R. DARESTE. Histoire du droit anglais (analyse du bel ouvrage de MM. Pollock et Maitland, qui ont « donné à l'étude du droit anglais une base définitive »). — H. WALLON. Correspondance du maréchal Davout; fin en mars. = Mars. DELISLE. Manuscrits grecs et latins reproduits en photographie (le Dr G.-N. Du Rieu, directeur de la bibliothèque de Leyde, a entrepris de publier des fac-similés d'auteurs de l'antiquité classique; la collection a pour titre : *Codices graeci et latini photographice depicti*. Le t. I contient le *Vetus testamentum graece*, avec une préface de H. Omont. M. Delisle énumère tous les mss. grecs ou latins dont il a été donné par la photographie une reproduction intégrale; celui de l'Ancien Testament, dont il parle ici en détail, est un des plus anciens mss. grecs conservés dans les bibliothèques d'Europe. Mais il se trouvait dispersé par morceaux dans plusieurs bibliothèques : à Paris, Leyde et Saint-Petersbourg. La photographie le donne dans son intégrité première).

8. — **Polybiblion.** 1896, décembre. — *Heudren*. Government and religion of the Virginian Indians (très intéressant). — *O. Baschin et E. Wagner*. Bibliotheca geographica. Bd. I (répertoire bibliographique de premier ordre). = 1897, janvier. *Boyer-d'Agen*. La jeunesse de Léon XIII, 1810-1838. — *H. Harrisse*. John Cabot, the discoverer of North-America, and Sebastian, his son (très important). — *E. Richter*.

Bibliotheca geographica Germaniae (travail considérable). = Février. *M. Dufour*. La « Constitution » d'Athènes et l'œuvre d'Aristote (la « Constitution » est bien l'œuvre d'Aristote, mais une œuvre imparfaite et inachevée). — *Eug. Guérin*. Histoire de la colonisation française. La Nouvelle-France; t. I (œuvre de pure vulgarisation). — *Erslev, Christensen et Hude*. Repertorium diplomaticum regni Danici mediaevalis; 2^e vol., 1351-1382 (important). — *D. Ciampoli*. I cod. francesi della r. biblioteca nazionale di S. Marco in Venezia (analyse 75 mss. français, presque tous intéressant l'histoire littéraire). = Mars. *L.-G. Pélassier*. De opere historico Aegidii, cardinalis Viterbiensis (ouvrage peu intéressant; quelques renseignements nouveaux sur l'auteur, Gilles de Viterbe, qui a joué un certain rôle au xvi^e s.). — *L. Chiata*. Giacomo Dina e l'opera sua; t. I, 1848-1861 (importante étude sur un des plus éloquents ouvriers de l'unité italienne : Dina fut rédacteur en chef de l'*Opinione*. Le présent volume contient les principaux articles qu'il écrivit sous les ministères d'Azeglio et de Cavour).

9. — Revue critique d'histoire et de littérature. 1897, n^o 6. — *E. Bethe*. Prolegomena zur Geschichte des Theaters im Alterthum (vivant, brillant, paradoxal). — *Ed. Wolff*. Tacitus, Germania (excellente édition). — *J. Myer*. Scarabs; the history, manufacture and religious symbolism of the Scarabæus in ancient Egypt, Phœnicia, Sardinia, Etruria (science abondante et aventureuse). — Hieratische Papyrus aus den k. Museen zu Berlin; 1^{re} liv. (très bon et utile fac-similé). — *Amélineau*. Les nouvelles fouilles d'Abydos (l'auteur les a interprétées tout à fait à faux). = 15 février. *Petrie et Quibell*. Nagada and Ballas (ouvrage fort intéressant sur les fouilles opérées par les deux explorateurs à Noubit, ville antique d'Égypte consacrée au dieu Sit, et au nord de Neggadèh. Importante discussion, par G. Maspero, des conclusions auxquelles ces fouilles permettent d'aboutir). — *A. Kirchhoff*. Thukydides und sein Urkundenmaterial (compare le texte authentique des documents avec celui qu'a donné Thucydide; il explique les différences constatées en disant que l'historien avait écrit son histoire avant d'avoir vu les documents et qu'il inséra ceux-ci sans faire les raccords nécessaires). — *H. Smilda*. C. Suetonii Tranquilli vita divi Claudii (bon). = N^o 8. *Pehlmann*. Grundriss der griechischen Geschichte (2^e édit. augmentée de plus du double. Remarquable). = N^o 9. *Davies*. Tacitus, Histories (n'apprend rien de nouveau). — *His*. Die Domänen der römischen Kaiserzeit (important). = N^o 10. *Chapot*. La flotte de Misène (bon). — *G. Volf*. Les premiers missionnaires en Hongrie (en hongrois. Ces missionnaires n'ont pas été des slaves, mais les nombreux captifs qu'au x^e et au xi^e s. les Hongrois ramenaient de leurs expéditions). = N^o 11. *Griffith*. Memoirs of the archaeological survey of Egypt; n^o 5 (donne des reproductions de scènes qui illustrent certains points obscurs de l'archéologie égyptienne; d'intéressantes discussions de détail). — *Pisani*. Études d'histoire religieuse. A travers l'Orient (bon précis de l'histoire et de la géographie du christianisme oriental sous ses diverses

formes). — *Pirenne*. Le livre de l'abbé Guillaume de Ryckel, 1249-1272. Polyptyque et comptes de l'abbaye de Saint-Frond au milieu du XIII^e s. (important pour l'histoire économique). — *A. Hollander*. Strassburg and die französische Politiker, 1574-1575 (bon). = N^o 12. *Maître et P. de Berthou*. Cartulaire de l'abbaye de Sainte-Croix de Quimperlé (textes fort intéressants, d'ailleurs en partie connus. Introduction insignifiante; peu de notes, table très incomplète). — *L. Perey*. Une princesse romaine au XVII^e s. : Marie Mancini-Colonna (excellent. Morel-Fatio parle longuement des Mémoires de Marie de Mancini et montre que l'édition donnée par G. d'Heylli n'est pas conforme au texte original. Il y a lieu d'en donner une édition nouvelle). = N^o 13. *W. Michael*. Englische Geschichte im XVIII Jahrh.; t. I (ouvrage hybride, à la fois de monographie détaillée et de vulgarisation sommaire. Récit long, diffus, sans notes et sans conclusions).

10. — Annales de l'École libre des sciences politiques. 1897, n^o 2. — *J. SILVESTRE*. La politique française dans l'Indo-Chine : Annam; suite, 1879-1884. — *O. LA CHÈVRE*. Un ménage royal au commencement du siècle : 1794-1820 (il s'agit du ménage du prince de Galles, plus tard Georges IV). — *G. CANEN*. Louis Blaise et la Commission du Luxembourg en 1848; 1^{er} article (exposé très substantiel).

11. — Bulletin de correspondance hellénique. 1896, nov. — *Th. REINAGL*. Observation sur le système monétaire delphique du IV^e s. — *J. CHAMONARD*. Le théâtre de Délos (il a été construit vers le milieu du III^e s. et ne paraît pas avoir été remanié depuis; conteste les hypothèses de Dierpfeld sur le *logeion* et le *proskenion*). — *A. DE RIDDER* et *A. CHOISY*. Devis de Livadie (grande inscription; texte, transcription et commentaire). — *PERDRIZET*. Inscriptions grecques (à Citium, Scarino, Korno, Lepéthos, Amathonte; les dédicaces à la reine Arsinoé Philadelphie; un sanctuaire du dieu guérisseur à Golgos). — *P. HARTWIG*. Une gigantomachie sur un canthare de l'acropole d'Athènes. — *DOBROUSKY*. Inscription de Pizos (donne un répertoire des noms propres contenus dans cette inscription).

12. — Revue archéologique. 1897, janvier-février. — *Paul PERDRIZET*. Offrandes archaïques du Ménélaion et de l'Amyclaion. — Capitaine *G. HANNEZO*. Observations sur le tracé du plan d'Hadrumète par Daux (avec un plan). — *E. LE BLANT*. Paléographie des inscriptions latines du III^e s. à la fin du VII^e; suite. — *Ph.-E. LEGRAND*. Biographie de Louis-François-Sébastien de Fauvel, antiquaire et consul, 1753-1838. — *E. BLOCHET*. Les inscriptions de Samarkand; 1^{er} art. : le Gour-i-Mir ou tombeau de Tamerlan; épitaphes de Timour et de plusieurs princes timourides (texte, traduction et commentaire). — *Fréd. HOUSSAY*. Nouvelles recherches sur la faune et la flore des vases peints de l'époque mycénienne et sur la philosophie pré-ionienne (d'après les objets naturels que les Mycéniens ont choisis pour décorer leurs vases, on peut conclure qu'ils étaient marins et vénéraient les animaux qui leur parais-

saient capables de naviguer comme eux ; ils croyaient que toute vie débute sur les eaux et que les êtres vivants se transforment ; leurs symboles enfin tournent à l'anthropomorphisme).

13. — Revue celtique. Vol. XVIII, janvier 1897. — Sal. REINACH. Les vierges de Sena (Pomponius Mela est le seul auteur de l'antiquité qui parle de vierges prophétesses en Gaule ; il les place en une île que l'on a sans raison identifiée avec celle de Sein, et d'ailleurs tout ce qu'il dit des îles a un caractère fabuleux. Il a tout simplement ramassé quelque part une légende qui a sa source dans l'Odyssée ; Sena doit être identifié avec Éa et les neuf vierges prophétesses à Circé et à ses compagnes). — Whitley STOKES. Les annales de Tigernach ; suite : 1088-1178 (suite du texte irlandais). — Id. Les annales d'Ulster ou de Senat, 431-1541 (apporte d'importantes corrections au texte du t. II publié par le Dr Mac Carthy et à la traduction des t. II et III). — R. MOWAT. Matantes, Sextanmanduius, Mullo (trois noms de lieu fournis par deux inscriptions latines récemment trouvées à Rennes).

14. — Revue de l'histoire des religions. 1897, janvier-février. Tome XXXV, n° 1. — MODI. L'antiquité de l'Avesta (réfutation de la théorie présentée par J. Darmesteter). — M. MAUSS. La religion et les origines du droit pénal ; fin (complète l'analyse de l'ouvrage de Steinmetz, puis en montre les lacunes et présente une théorie différente : la conception de la vengeance privée et de la peine publique dépend, dans les premiers types de la société, de conditions sociales ou religieuses ; la vengeance privée étant un effet de la nature religieuse de la famille, la peine publique un effet des interdictions rituelles). — P. PARIS. Bulletin archéologique de la religion romaine ; années 1895-1896. — Ed. CHAVANNES. La première inscription chinoise de Bodh-Gayâ ; réponse à M. G. Schlegel.

15. — Revue des Études juives. 1896, oct.-déc. — W. BACHER. Rome dans le Talmud et le Midrasch. — D. KAUFMANN. Contributions à l'histoire des Juifs de Corfou ; suite. — M. SCHWAB. Le meurtre de l'enfant de chœur du Puy, 1320. — S. KAHN. Les Juifs de Montpellier au xviii^e s. (ils y rentrèrent à partir de 1705, malgré la malveillance de l'intendant de la province).

16. — Nouvelle Revue historique de droit. 1896, n° 6. — JOBBÉ-DUVAL. La commune annamite, d'après de récents travaux ; fin. — J. PREUX. La loi du Vinodol ; fin (fin de la traduction et des notes. Cf. *Rev. hist.*, t. LXIII, p. 192). — Ed. MEYNIEL. Le mariage après les invasions ; suite (des conditions du mariage, selon le droit impérial). = Comptes-rendus : R. Hildebrand. Recht und Sitte auf den verschiedenen wirtschaftlichen Kulturstufen (trouve l'explication de l'évolution du droit et de la coutume dans les lois économiques ; repousse la théorie d'un prétendu communisme primitif qui repose sur la confusion de certains mots). — E. Costa. Papiniano ; studio di storia interna del diritto romano ; 3 vol. (très important). — H. da Gama Barros. Historia da

administração publica em Portugal sec. XII-XV; t. II (traite de la situation économique du pays, étudiée surtout dans les chartes des *Portugalliae Monumenta historica*). = 1897, n° 1. E. GLASSON. Les juges et les consuls des marchands (leur origine au XVI^e s.; juridictions des foires; organisation des tribunaux consulaires, leur compétence et leur procédure au XVII^e et au XVIII^e s.). — ESMEIN. Rapport présenté au conseil supérieur de l'instruction publique au nom de la commission chargée d'examiner le projet de réorganisation de l'agrégation des facultés de droit (suivi de l'arrêté rendu par le ministre le 23 juillet 1896). — E. CHENON. Les marches séparantes d'Anjou, Bretagne et Poitou; note additionnelle (origines et géographie de ces marches et leur condition juridique). — G. BLONDEL. Du rôle joué par le droit allemand dans l'organisation des universités (analyse un mémoire de Brunner qui place dans le droit allemand l'origine d'un certain nombre de pratiques en honneur dans les universités du moyen âge: ainsi celui de prêter serment sur le sceptre, et l'investiture que le recteur conférait par le bonnet et par le livre). = Compte-rendu: A. Vaccaro. Le basi del diritto e dello stato (intéressant exposé fait suivant la formule déjà vieillie de Herbert Spencer).

17. — Revue générale du droit, de la législation et de la jurisprudence. 1896, 5^e livr. — II. BROCHER. Esquisse d'une histoire de la propriété foncière. = 6^e livr. Bensa. Histoire du contrat d'assurance au moyen âge; fin (tous « les éléments juridiques du contrat d'assurance étaient déjà déterminés au début de l'ère moderne; ses clauses avaient atteint un degré de développement conforme aux besoins du commerce et de la navigation; son action protectrice s'étendait à toute sorte d'objets et aux risques de tout genre; la modicité des primes était obtenue par un large fractionnement des risques; le paiement des indemnités stipulées était rendu aussi prompt que possible par l'emploi de la procédure la plus sommaire qu'aucune législation ait jamais admise »). = 1897, janvier. J. LEFORT. Les origines de l'assurance (de l'assurance maritime au moyen âge, d'après l'ouvrage de Bensa mentionné plus haut).

18. — Revue internationale des archives, des bibliothèques et des musées. Tome I, n° 8. — II. STEIN. Le prêt des archives (pourquoi n'aurait-on pas, chez nous, le prêt des pièces d'archives, comme on a le prêt des livres, même manuscrits et uniques, des bibliothèques?). — DOZY. Notice sur les archives des Pays-Bas. — BERGH. Notice sur les archives de Suède.

19. — Annales de géographie. 1897, 15 janv. — E. DE MARTONNE. La vie des peuples du haut Nil; fin. = 15 mars. CH. BARROIS. Des divisions géographiques de la Bretagne; suite et fin. — GALLOIS. Les études historiques et géographiques du Dr Hamy (signale surtout à l'attention le mémoire sur les origines de la cartographie de l'Europe septentrionale).

20. — Revue de géographie. 1896, novembre. — HARRISSE. La cartographie verrazanienne. — Dr ROUIRE. La Côte-d'Or anglaise. Son origine, son développement, les négociations diplomatiques actuelles. = Décembre. P. BARRÉ. La pénétration européenne en Asie et la constitution des frontières, des colonies et des États indépendants : Turquie d'Asie, Arabie, Perse ; suite en janvier et février 1897. = 1897, mars. RISTELHUBER. Brocomagus, Brumath, la cité de Triboques ; géographie ancienne de l'Alsace.

21. — Revue de Paris. 1896, 15 oct. — Comte A. DE CIR COURT. Berlin avant les Barricades, mars 1848 ; suite et fin le 15 nov. (récit d'un témoin oculaire, M. de Circourt ayant été envoyé par Lamartine à Berlin au lendemain de la Révolution de février. Donne une forte idée du désarroi où la révolution parisienne jeta le gouvernement prussien, des angoisses qui étreignaient les esprits les plus éminents dans le monde scientifique et littéraire. Ce qui facilita la révolution de Berlin, c'est que le roi ne songeait qu'à renforcer les garnisons de la Prusse rhénane par crainte d'une invasion française). = 1^{er} nov. FUAD-PACHA. Testament politique. = 1^{er} déc. A. RÉBELLEAU. Anne de Gonzague (très attachante biographie où sont utilisés quelques documents inédits). = 15 déc. L. BATIFFOL. Louis XIII journaliste. — A. BÉRARD. La politique du sultan ; suite le 1^{er} janv. 1897 et fin le 15 janv. (ces articles viennent de paraître en volume). = 1897, 1^{er} janv. Lettres de l'empereur Alexandre I^{er} et de M^{me} de Staël, 1814-1817 (très intéressantes lettres où M^{me} de Staël s'efforce de gagner l'empereur de Russie à la cause du gouvernement parlementaire et libéral en France et même en Pologne). = 15 janv. Fr. MASSON. Les Bonaparte et le Dix-huit Brumaire (expose les manèges des frères de Bonaparte, surtout de Joseph et de Lucien, jaloux de Napoléon, pendant la campagne d'Égypte, leurs intrigues contre Joséphine, puis, après le retour de Napoléon, leur collaboration au coup d'État prévu, souhaité, exploité déjà par avance). — J. DAUNIS. Un conquérant soudanais (Rabah, qui conquiert le Bornou en 1893-1894, et qui est aujourd'hui le maître des régions qui avoisinent le lac Tchad). = 1^{er} févr. E. FAGUET. Sainte-Beuve. — Comte MURAT. La marche de Murat sur Madrid, 1808 (la lettre de l'empereur au grand-duc de Berg, du 29 mars 1808, publiée pour la première fois dans le *Mémorial*, et qui tend à rejeter sur Murat la responsabilité de l'occupation de Madrid par les Français et du soulèvement des Espagnols, est fautive : du premier jour au dernier, Murat n'a fait qu'exécuter les ordres de l'empereur, sans que jamais celui-ci lui eût fait savoir où il voulait en venir). = 15 févr. Baron DE BARANTE. Une crise parlementaire sous Louis-Philippe (les lettres de Barante et de ses correspondants contiennent de curieux renseignements sur la coalition qui renversa Molé en 1837-1839. A lire surtout les lettres de Molé et en particulier la dernière où il trace de Thiers, qui venait de le renverser, un remarquable portrait). = 1^{er} mars. Commandant ROUSSET. L'art de Frédéric II (étude sur les transformations tactiques imaginées par le roi de Prusse pendant les deux

guerres de Sept ans). — D. HALÉVY. Michele Amari. = 15 mars. V. BÉRARD. La Macédoine; 1^{er} art. (population, langues, religions, etc., au moment présent). — André HALLAYS. Beaumarchais et Figaro. — Baron BRENIER. Après Navarin, 1828 (détails sur la conférence tenue par les ambassadeurs à Poros pour régler le sort de la Grèce et de la Turquie. L'auteur avait été chargé d'une mission du gouvernement français à cette occasion; il écrivit sa relation en 1878).

22. — Académie des sciences morales et politiques. Séances et travaux. Compte-rendu. 1897, févr. — E. GLASSON. La journée d'un conseiller au Parlement de Paris au xv^e s. — Prince G. BIBESCO. Le fanatisme ture au xviii^e s. (arrestation et supplice du souverain de Valachie, Constantin Brancovan, en 1714). — Ed. SAYOUS. Les discours de Sheridan au temps du Directoire et de Napoléon, 1795-1808. = Mars. BARDOUX. Le congrès de Vérone, d'après les papiers de M^{me} la duchesse de Duras (publie d'intéressants extraits de la correspondance que la duchesse et Chateaubriand échangèrent durant le congrès; la duchesse y tint vainement le langage de la modération et de la raison). — A. LECHAIRE. Le roi Louis VII et le pape Alexandre III.

23. — Société nationale des Antiquaires de France. 1897, 27 janvier. — M. LAFAYE offre de la part de l'auteur, M. Vitalis, une monographie du prieuré de Grandmont au diocèse de Lodève. = 10 févr. M. G. VERNET fait une communication sur une mission en Espagne et cite un certain nombre d'inscriptions romaines. = 17 févr. M. MICUON communique un ouvrage de Peyron sur l'Espagne, resté jusqu'à présent inconnu aux épigraphistes. — M. VERNET fournit quelques indications sur des monuments photographiés par lui en Espagne, notamment un cénotaphe antique et une Léda du xv^e s. — M. le commandant MOWAT ajoute à une précédente communication de lui la citation d'un texte d'Eusèbe; ce texte est combattu par MM. l'abbé Beurlier et Samuel Berger. = 24 févr. M. l'abbé BEURLIER conteste que le texte d'Eusèbe précédemment invoqué par M. Mowat ait rapport à l'anguipède. — M. DE ROUGÉ assimile ce combat d'un homme contre un être moitié homme moitié animal au combat d'Orus contre le crocodile. — M. Samuel BERGER prend acte d'un livre récent publié par MM. Jessop et James pour contredire la légende du crime rituel imputé aux Juifs (voir plus haut, p. 118). = 10 mars. M. ROMAN lit une note sur le grand sceau de l'ordre du Croissant, fondé en 1348 par le roi René. — M. le général POTIER présente à la Société une carte de distribution des rites funéraires aux temps préhistoriques. = 17 mars. M. MICUON signale un dolmen retrouvé par le P. Lagrange entre Kérak et Petra. — M. FROSSART présente un travail sur la Réforme en Béarn. — M. CAGNAT signale une série de stèles funéraires trouvées en Espagne, portant un ornement en rosace encore retrouvé aujourd'hui dans le pays basque. — M. DELABORDE parle de l'enseigne militaire du dragon, qui devait être, aux xii^e et xiii^e s., une sorte de fanion du général en chef. — M. DE VILLESOSSE signale, de

la part de l'abbé Andrieux, une inscription votive à la Victoire, trouvée à Volx (Basses-Alpes).

24. — Société de l'histoire du protestantisme français. Bulletin historique et littéraire. 1896, n° 12. — V. LE BOURRILLY. Les préliminaires des guerres de religion en France; suite : Vassy; la prise d'armes générale (montre que le duc de Guise n'a pas prémédité le massacre de Vassy et que les protestants se préparaient depuis quelque temps à la lutte quand celle-ci éclata); suite et fin en 1897, n° 1 (étude critique sur les sources du massacre de Vassy). — E. TEISSIER. Remontrances et doléances des églises refformées des villes et diocèse de Carcassonne, bailliées aux estats tenus à Montpellier le 40^e may 1563. — Eug. RITTER. Une page de J.-J. Rousseau sur les protestants (trouvée dans un brouillon du *Contrat social* et déjà publiée quatre fois). — N. W. Les Chasseloup-Laubat, Garesché et autres familles huguenotes de Saint-Sornin ès îles de Marennes. = 1897, n° 1. Abel LEFRANC. Les idées religieuses de Marguerite de Navarre, d'après son œuvre poétique; suite aux nos 2 et 3. — N. W. Lamennais, les protestants et le marquis H.-Ph. de Ségur en 1826 (publie une lettre de Ségur à Lamennais, lui reprochant d'avoir injurié les protestants en les traitant de Jacobins). = N° 2. F. KUHN. Les récentes polémiques sur la mort de Luther, 18 fév. 1546 (réfute les odieuses accusations du Dr Majunke). — Eug. RITTER. Les ancêtres français de J.-J. Rousseau; la famille Cresp. — N. W. Les paroissiens de Sainte-Catherine de Honfleur, leur curé et leur pasteur (publie un extrait du registre des délibérations de cette paroisse, où l'on traite de scandaleux le bon accord qui régnait entre le curé et le pasteur, 1659). — N. W. Un prêtre saintongeais condamné aux galères pour avoir été tolérant, août 1731. — J. PANNIER. Notes sur l'église de Parfondeval. = N° 3. Le quatrième centenaire de la naissance de Mélanchton. — F. KUHN. Philippe Mélanchton collaborateur de Luther. — WEISS. Nouveaux documents sur Bernard Palissy, sa famille et celle du sculpteur Barthélemy Prieur, 1572-1575 (ces documents apprennent le nom des trois gendres de Palissy). — Les de Boisragon, autrefois et aujourd'hui.

25. — Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France. Bulletin. 1896, 6^e livr. — M. TOURNEUX. Deux visites royales à la bibliothèque de l'abbaye de Sainte-Geneviève, 1764, 1771 (la première par Louis XV, le jour où il vint poser la première pierre de ce qui est aujourd'hui le Panthéon, la seconde par le roi de Suède Gustave III; la relation de ces deux visites a été faite par Mercier). — H. O. Charte inédite de Philippe-Auguste en faveur de Pierre Mauvoisin, 1197. — Id. Oronee Finé et le collège fondé à Paris par Pierre Baquelier, de Grenoble, 1534-1542. = 1897, liv. I. M. PROU. Les monnaies de Bouchard, comte de Paris (Bouchard le Vénérable a reçu de Hugues Capet, duc de France, le *comitatus* dans la ville de Paris; il en a joui pleinement, jusqu'à oser substituer, sur les monnaies de son atelier, son propre nom à

celui de son suzerain). — A. BABEAU. Notes sur quelques vues de Paris figurant dans des miniatures attribuées à Jean Fouquet. — F. BONNARDOR. La rançon d'un prévôt des marchands de Paris au temps de la Ligue, 1589-1590. — O. MONT. Les archives de Saint-Germain-des-Prés au XVIII^e s. (plan de classement dressé par l'archiviste P.-C. Le Moine, 3 nov. 1770).

26. — Bulletin d'histoire ecclésiastique des diocèses de Valence, Grenoble, Gap et Viviers. 1896, nov.-déc., n^o 109. — Abbé LAGIER. La baronnie de Bressieux; suite (Aymard IV, Aymard V et le frère de ce dernier, Hugues, XI^e s. L'auteur invente un Aymard de Valentinois, comte de Poitiers); suite dans le liv. III (coutumes du bourg de Bressieux). — Chanoine AUVERGNE. Nouvelles historiques sur Morestel; suite: liv. III. = 110^e livr. (supplémentaire). Abbé PERRIN. Histoire du Pont-de-Beauvoisin. Pièces justificatives (17 pièces de 1251 à 1646, dont une charte de franchises accordée par le comte Amédée de Savoie en 1289). = Liv. III, janv.-févr. 1897. Dom H. DIJON. Un épisode des guerres de religion à Saint-Antoine; meurtre du P. Charles d'Arzag de la Cardonnière, 1580. = 1897, mars-avril. C. PERROSSIER. Une conférence au château de Montbrun (d'après une relation de 1614). — GUEYFFIER. La baronnie de Bressieux; suite. — Chanoine AUVERGNE. Nouvelles notes historiques sur Morestel.

27. — Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne. 1896, n^o 8. — Abbé CRÉGUT. Le roi Charles IX a-t-il visité le lac d'Aydat? (non). = Nos 7-8. Chanoine CHABAU. L'abbaye de Saint-Jean-du-Buis-lès-Aurillac, ordre de Saint-Benoît; suite (des abbesses, XVIII^e s., jusqu'à la sécularisation, en 1790). = Nos 9-10. Dr DOURIE. Notes numismatiques (parle d'une pièce d'or frappée au nom de Théodebert I^{er} ou II, roi d'Austrasie).

28. — Revue de l'Agenais. 1896, sept.-oct. — Ph. LAUZUN. Le château de Cauzac en Agenais (appartint aux seigneurs de Thoiras depuis la fin du XIII^e s.; mais leur généalogie ne commence qu'avec Jean de Thoiras, en 1446). — Baronne DE GERVAIX. Un ministre de la marine et son ministère sous la Restauration; le baron Portal (les Portal étaient une famille Inguenote du Dauphiné que les dragonnades mirent en fuite en 1683; ils s'établirent en Quercy. Pierre-Barthélemy Portal naquit au château d'Albarèdes, près de Montauban, le 31 oct. 1765); suite en janv.-févr. 1897. — J.-Fr. BLADÉ. Les comtes carolingiens de Bigorre et les premiers rois de Navarre (histoire d'Inigo Garsia, dit Arista); suite en janv.-févr. 1897 (princes et ducs de Navarre descendant d'Inigo Garsia). — Eug. VIGOUROUX. Les actes de l'état civil de la commune de Sérignac, canton de Puy-l'Évêque, Lot, du 1^{er} janv. 1789 au 31 déc. 1888; fin. = Compte-rendu: *At. Nicolai*. Le Mas d'Agenais sous la domination romaine et le cimetière gallo-romain de Saint-Martin (intéressant article par M. G. Tholin). = Nov.-déc. T. DE L. Le maréchal de Biron et la prise de Gontaud en 1580; fin en févr. 1897. —

G. THOLIN. Notes sur la féodalité en Agenais au milieu du XIII^e s. : personnel féodal, redevances féodales, châteaux forts (d'après un rôle des hommages prêtés à Alphonse de Poitiers en 1259 qui doit être prochainement publié); suite en janv.-févr. 1897 (les châteaux forts; châteaux agenais cités dans les hommages de 1259). = 1897, janv.-févr. II. DE B. Notes sur les familles de Labat de Vivens et de Lartigue, XVII^e et XVIII^e s.

29. — La province du Maine. 1896, n^o 10. — Amb. LEDRU. La folie de Charles VI; 1^{er} art. : Pierre de Craon; 2^e art. au n^o 11 (disgrâce de Pierre de Craon; son attentat contre Olivier de Clisson); 3^e art. au n^o 12 (confiscation des biens de Pierre de Craon); 4^e art. en 1897, n^o 1 : le voyage du roi au Mans (son itinéraire, son portrait); 4^e art., 1897, n^o 3 (le voyage du roi au Mans; le Mans en 1392). — Id. Lettres royales; suite aux n^{os} 11, 2 et 3 de 1897 (lettres à divers seigneurs de Monsoreau, de la maison de Chambes, xv^e et xvi^e siècles, dont trois de Henri IV). = 1897, n^o 2. G. FLEURY. De Mamers à Saint-Jacques de Compostelle (d'après un petit manuel de la confrérie de Saint-Jacques de Mamers de 1717).

30. — Revue archéologique, historique et scientifique du Berry. 1896, n^{os} 9-10. — Fréd. SOEHNÉE. Un épisode de l'histoire de Déols au XIV^e s. (publie une bulle d'Innocent VI, 8 oct. 1352, invitant le roi de France à faire respecter le droit d'asile dont jouissaient les moines de l'abbaye). — Les représentants de l'Indre, tableau historique des élections législatives de 1789 à 1873; suivi de notices biographiques et bibliographiques rédigées d'après de nouvelles recherches. — Documents pour servir à l'histoire de la guerre de Cent ans (publie une lettre patente de Charles V, 15 déc. 1368). = N^o 12. Comptes-rendus : *Ch. Duguet*. La Châtre avant la Révolution (bon). — *P. Moreau*. Histoire de Dun-le-Roi; 2 vol. (recueil d'actes mis bout à bout). = 1897, n^o 1. Alph. JOUET. La seconde Restauration à Châteauroux et dans l'Indre, 1815 (étude précise et neuve, qui console de certaines pages de pure littérature qui, dans d'autres numéros, tiennent la place d'articles sérieux); fin au n^o 2 (publie une enquête intéressante sur l'attitude de Masséna après le retour de l'île d'Elbe). = N^o 2. J. SOYER. L'étymologie du nom de lieu Marmagne (vient de *Marcomannia* et rappelle un établissement des Marcomans). — M. PROU. Statuts de l'abbaye de Notre-Dame de Déols, xv^e s.

31. — Revue historique et archéologique du Maine. T. XLI, 1^{re} livr., 1897, 1^{er} semestre. — DIEUDONNÉ. Hildebert de Lavardin; suite (Hildebert jusqu'à la mort du comte Hélie; son élection à l'évêché du Mans); suite dans la 2^e livr. (fin de l'épiscopat d'Hildebert; Hildebert archevêque de Tours). — Abbé L. FROGER. La paroisse de Lombron, de 1450 à 1789; suite dans la 2^e livr. — J. CHAPPÉE. L'abbaye de Champagne au XVIII^e s. — ROBERT. L'instruction au XVIII^e s. dans le canton de Conlie; suite dans la 2^e livr. = 2^e livr. Gabriel FLEURY. Le monastère de la Visitation de Mamers.

32. — Revue des Universités du Midi. T. II, n° 4, oct.-déc. 1896. — P. PARIS et E. HUEBNER. Inscriptions latines d'Espagne. — V. DUBARAT. L'ancien collège de Pau. — E. LABROUE. Bulletin historique régional : Périgord. — O. RADET. Observations de Henri Weil sur une inscription grecque de Sébaste en Phrygie.

33. — Revue de Champagne et de Brie. 1896, juin. — A. DE MAUROY. Généalogie des Jacobé de Goncourt, de Haut, de Norois, etc., 1429-1896; suite. — Abbé MILLARD. Histoire de Gigny-aux-Bois; suite en août, septembre et octobre. = Juillet. A. DE B. Note sur trois personnages du nom de Boson, mentionnés en Champagne aux ix^e et x^e s. — H. S. Le lieu de naissance du pape Martin IV (il naquit en Brie à Mainpincien, paroisse d'Andrezel). — Notice nécrologique sur Louis Courajod. = Août-septembre. H. JADART. L'ancienne baronnie du Thour en Champagne, d'après un aveu de 1390, comparé au cadastre. = Octobre. I.-P. BRISSON. Généalogie de la famille de Lenharé en Champagne. — A. DE MAUROY. Généalogie des Jacobé de Goncourt.

34. — Revue de Gascogne. 1897, mars. — C. LA PLAGNE-BARRIS. Seigneuries du pays d'Angles. Castelnau d'Angles (histoire de cette seigneurie depuis le xv^e siècle; suite en avril (Marsac, Montgaillard). — T. DE L. Un petit dossier relatif à la famille de Montesquiou-Fezensac (trois documents sur Montesquiou-Fezensac en 1793). — Notes et documents concernant le siège de Lectoure en 1473. = Avril. Ph. LAUZUN. La tour du Guardès et le château de Pardaillan; suite (les Beaudéan de Parabère). — P. DE CASTERAN. Lettres de M. de Froidour; suite. — T. DE L. Solution définitive de la question de Clémence Isaure (analyse un mémoire récent de M. Roschach, qui a montré les variations du roman de « Dame Clémence. » Le nom même d'Isaure ne paraît pas avant 1556.

35. — Revue de Saintonge et d'Aunis. 1896, 6^e livr. — Les fêtes de Broue (quelques détails sur la campagne victorieuse menée par Du Guesclin contre les Anglais en 1372). — La disette de 1789; deux lettres inédites du comte de Jarnac. = 1897, 1^{re} livraison. B. DE B. La lieue gauloise (la colonne milliaire de Saint-Ciers-Lalande, dont se sont autorisés MM. Jullian et Lièvre pour fixer la longueur de cette lieue à 2,436 mètres, a été en réalité trouvée au village des Babinets, à trois kilomètres de Saint-Ciers, ce qui infirme le calcul de ces érudits). — Ch. d'AVONE. Le séminaire de Saintes, 1644-1790; suite dans la 2^e livr. — Les Berthus de Langlade (généalogie de cette famille saintongaise, xvii^e et xviii^e s.). = 2^e livr. L. AUDIAT. Palissy à Sedan (il y séjourna de 1572 à 1575). — Am. MESNARD. Une protestation contre l'abolition des titres de noblesse, 1790 (par Charles-Grégoire de Beauchamps).

36. — Société archéologique de Tarn-et-Garonne. Bulletin archéologique et historique. T. XXIV, 1893, 3^e trim. — Ed. FORESTIÉ. La

dépense journalière d'un château Quercynois au xiv^e s.; fin (très intéressant). — L. BOSCUS. Le fief des Malhols et son église. Droits de pêche de l'abbaye de la Garde-Dieu, sur la rivière d'Aveyron. — Castelsarrasin au xvii^e s.; lettre d'amortissement pour les consuls et habitants de Castelsarrasin, diocèse du bas Montauban. — Saint-Porquier au xvii^e siècle. Lettre d'amortissement pour les consuls et habitants de Saint-Porquier, diocèse du bas Montauban.

37. — Société des Antiquaires de l'Ouest. Bulletins 1896, 2^e trim. — Alfred BARBIER. Trois ordonnances inédites de François I^{er} relatives aux privilèges de la ville de Poitiers. = 3^e trim. Colonel BABINET. Le canon dans l'armée d'Édouard III, à Crécy, 1346, et dans celle du prince de Galles, au siège de Romorantin, 1356 (les Anglais eurent à Crécy au moins trois canons; ces canons étaient sans doute d'origine flamande; mais, à Romorantin, les Anglais n'usèrent que de pierres construites sur place. Les canons n'y apparaissent pas plus qu'à la bataille de Poitiers). — B. LEDAIN. Note sur l'occupation de Poitiers, par Du Guesclin, le 7 août 1372 (publie un nouveau document, qui justifie la date du 7 août déjà donnée par S. Luce et P. Guérin).

38. — Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne. Bulletin. Année 1896, vol. LVI. — Abbé MAILLOT. Noyers pendant la Révolution, 1789-1804 (sorte d'annales de cette ville, où les faits sont résumés d'après l'ordre strictement chronologique, sans aucune note, mais avec quelques pièces justificatives). — Ed. DE LUZE. La collection Gariel : les monnaies des ducs de Bourgogne. — Ch. JOLY. Une fortune princière : les dotations militaires du maréchal Davout, prince d'Eckmühl (fait ressortir les obligations très onéreuses que Napoléon imposait à ses maréchaux en retour des donations magnifiques qu'il leur assignait un peu partout, comme un moyen d'intéresser ses propres lieutenants à ses conquêtes. Publie de curieuses lettres d'affaires écrites par le maréchal à sa jeune femme pendant la campagne de Russie). — H. MONCEAUX. Les Le Rouge de Chablis; suite (important pour l'histoire de l'imprimerie au xvii^e s., avec de nombreuses reproductions de gravures sur bois, de nombreuses pièces justificatives et une table des ouvrages décrits ou cités). — Fr. MOLARD. Épisodes de l'histoire financière d'Auxerre au xiv^e s.

39. — Bulletin de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique. 1896, n^o 12. — J.-P. WALTZING. Le dieu celtique *Intarabus* ou *Entarabus* (d'après des inscriptions découvertes à Foy et à Læwenbrücken-lez-Trèves). = Comptes-rendus : *Cauchie*. La création d'une école belge à Rome (indications intéressantes sur les archives romaines qui présentent de l'intérêt pour l'histoire de la Belgique). — *Blok*. Histoire du peuple néerlandais; t. III (consacré aux guerres religieuses du xvi^e siècle; excellent). — P. Frede-

ricq. Les sectes des flagellants et des danseurs aux Pays-Bas durant le moyen âge (important). — *M. Wilmotte.* Les passions allemandes du Rhin dans leur rapport avec l'ancien théâtre français (méthodique et original). — *A. Brialmont.* De l'accroissement de la population et de ses effets dans l'avenir (ou bien l'humanité, limitée dans son développement par les causes inévitables de destruction et par la contrainte morale, aboutira à un état de stagnation qui tarira la principale source du progrès, ou bien elle s'accroîtra librement, puisera sans cesse de nouvelles forces dans la lutte pour l'existence, et se résignera à voir disparaître prématurément et misérablement ceux qui succomberont dans cette lutte). — *Ch. de la Vallée-Poussin.* La géographie physique et la géologie (considérations sur les rapports devenus de plus en plus intimes entre la géographie physique et la géologie). = 1897, n° 1. *A. WALTERS.* Notice sur André Vésale. — *V. BRANTS.* Un cours de droit au xvii^e siècle : *Tractatus de redivibus annuis*, de Gérard de Courselle, 1623 (d'après un ms. de la Bibl. royale de Bruxelles; c'est un cahier d'étudiant d'où B. tire beaucoup de détails très curieux). = Comptes-rendus : *C.-A. Serrure.* Les monnaies des Voconces; essai d'attribution et de classement numismatique (rectifie beaucoup d'attributions erronées). — *E. Lameere.* Essai sur l'origine et les attributions de l'audiencier dans les anciens Pays-Bas (excellente dissertation). — *A.-A. van Otterloo.* Johannes Ruusbruck, eene bijdrage tot de Kennis van de outwikkelingsgang der Mystiek (étude importante).

40. — Bulletin de la Commission royale d'histoire de Belgique. 5^e série, t. VI, 5^e livr. — *S. BORMANS* et *C. SCHOOLMEESTERS.* *Le Liber officiorum ecclesiae Leodiensis* (donne un tableau complet de l'organisation intérieure d'une grande église au xiv^e siècle; intéressant pour l'histoire de l'économie sociale, des mœurs, des usages locaux et de la linguistique). = Comptes-rendus : *Paquier.* Jérôme Aléandre et la principauté de Liège, 1514-1510 (beaucoup de documents inédits). — *Turba.* Verhaftung und Gefangenschaft des Landgrafen Philipp von Hessen, 1547-1550 (intéressant pour l'histoire du règne de Charles-Quint en Allemagne). — *E. Wulff.* Studier rörande Göteborgs äldsta författiring (montre l'influence exercée par les Néerlandais en Suède sous le règne de Charles IX). — *De Ruville.* Die Auflösung des Preussisch-Englischen Bündnisses im Jahre 1762 (détails sur le règne de Marie-Thérèse dans les Pays-Bas).

41. — Bulletin de l'Académie royale d'archéologie de Belgique. XXVIII^e livr. — *H. HYMANS.* Un tragique épisode de l'art flamand (histoire de la mort de Carel van Ypres en 1562 (d'après van Mander). — *F. DOXSER.* La fauconnerie à Anvers (intéressant pour l'histoire des mœurs et du luxe aux xv^e, xvi^e et xvii^e siècles). — *C. DE MARSY.* Un voyageur français à Anvers au milieu du xvii^e siècle (il s'agit de J.-B.-A. de Montullé, conseiller au Parlement de Paris, qui visita les Pays-Bas après la bataille de Fontenoy; intéressante descrip-

tion d'Anvers, surtout au point de vue artistique). = Comptes-rendus : *Hagenmeyer*. Le procès des Templiers (plaide l'innocence des chevaliers). — *Id.* La chronique de Zimmern (importante pour l'histoire de la première croisade). — *J. Finot*. Étude historique sur les relations commerciales entre la France et la Flandre au moyen âge (fournit des détails du plus haut intérêt sur les mœurs, les usages domestiques, les progrès du luxe et de la civilisation). — *Stroobant*. Le château de Turnhout (description bien documentée).

42. — Analecta Bollandiana. T. XV, 4^e livr. — F. SAVIO. La légende des saints Faustin et Jovite; suite et fin (la légende de saint Innocent, évêque de Tortone; le monastère de Saint-Calocère à Albenga). — Vita sanctae Olympiadis et Narratio Sergiae de eiusdem translatione; suite dans XVI, 1. — Le sermo de translatione S. Mauri (prouve que l'auteur du *sermo* s'est servi du travail d'Odon de Glanfeuil, ce qui diminue considérablement l'importance historique dudit *sermo*). = Comptes-rendus : *G. Bertolotti*. Statistica ecclesiastica d'Italia (tableau très intéressant du culte des saints dans la péninsule). — *L. Arosio*. I primi giorni del cristianesimo (bon commentaire historique des actes des apôtres et des épîtres canoniques). — *W. Sparrow-Simpson*. The Life and Legend of S. Vedast (presque toujours à la remorque de vulgarisateurs peu sérieux). — *L. Eckenstein*. Woman under monasticism. Chapters on saint-love and convent life between A. D. 500 and A. D. 1500 (très remarquable). — *A. Breuils*. S. Austinde, archevêque d'Auch (1000-1068), et la Gascogne au XI^e s. (a trouvé des choses intéressantes dans les cartulaires gascons). — *H. Orlík*. Danske Helgeners Levned i oversættelse (étude fort soignée). — *B.-M. Reichert*. Fratris Gerardî de Fracheto vitae fratrum Ordinis Praedicatorum necnon cronica ordinis ab anno MCCIII usque ad MCCCLIV, ad fidem codicum mss. (excellente édition critique). — *J.-P. Mothon*. Vie du bienheureux Innocent V, premier pape de l'ordre des Frères Prêcheurs (mémoire intéressant; fautes de détail). — *A. Dubois*. Le bienheureux A.-M. Zaccaria, fondateur des Barnabites et des Angéliques de Saint-Paul (bon travail de vulgarisation). — *P. Pizzicaria*. Un tesoro nascosto, ossia diario de S. Veronica Giuliani, religiosa cappuccina in Città di Castello (important pour l'histoire de la mystique). — *Abeau*. Vie du bienheureux Théophile de Corte, prêtre des mineurs de l'Observance (intéressant pour l'histoire de la réforme franciscaine). = T. XVI, 1^{re} livr. F. CUMONT. Les actes de saint Dasius (d'après le Parisinus grec, 1539; renseignements très curieux sur les saturnales). — Les saintes du cimetière de Commodille (intéressante dissertation critique sur saint Félix). — Les miracles de saint François Xavier (critique très vive du livre d'A. Dickson-White : *A history of the warfare of Science with Theology in Christendom*, qui nie l'authenticité de ces miracles). — De passione martyrum Scillitanorum in codice Bruxellensi. — De versione latina auctorum S. Demetrii saeculo XII confecta. — La Notitia fundorum du titre des saints Jean et Paul à

Rome (cette inscription est un privilège pontifical confirmant les possessions en biens-fonds de la basilique du Célius). — J.-F. KIECKENS. Documents relatifs au B. Pierre Canisius (il y a notamment une intéressante lettre de Canisius à Bargius, son confrère dans la Compagnie de Jésus, 1559-1600). = Comptes-rendus : B. Krusch. *Scriptores rerum merovingicarum*; t. III (très important au point de vue hagiographique; critique sévère et en général bien fondée). — *Barbier de Montault*. Œuvres complètes, t. VI; hagiographie (pas toujours au courant des travaux récents). — J. Kovalevsky. La folie pour le Christ (particularités très curieuses des extravagances religieuses de l'Orient). — A. Berendts. Studien über Zacharias-Apokryphen und Zacharias-Legenden (critique sûre et pénétrante). — Pagani. Les martyrs de Bergame (semble une théorie créée de toutes pièces pour les besoins de la cause). — Klinkenberg et Müller. Les onze mille vierges de Cologne (rien de convaincant. Du reste, on n'a sur le compte de ces martyres que des données très vagues; la plus grande partie de ce qui a été dit à leur sujet, au cours des âges, repose sur des conjectures, des adaptations de légendes et des fictions pieuses). — Chabot. Saint Isaac de Ninive (ce personnage doit être rayé du nombre des saints de l'Église catholique). — J. Jacobs. Little St Hugh of Lincoln, boy and martyr (estime que saint Hugues doit disparaître des *Acta sanctorum* parce qu'il ne fut nullement martyr, mais mourut accidentellement. Cet ouvrage est un très habile plaidoyer, mais il n'est que cela). — M. Gruber. Vie de saint Stanislas Kostka (excellent travail de vulgarisation). — Giacinto de Belmonte. Vie de saint Joseph de Leonessa (id.).

43. — **Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique.** 4^e série, t. IX, 3^e et 4^e livr. — A. DE BEHAULT. Le commerce, la navigation et les places fortes des Pays-Bas autrichiens à l'avènement du marquis de Prié (extraits d'un rapport adressé par Prié au prince Eugène de Savoie, en 1722, en vue d'améliorer l'état du pays). — F. DONNER. Histoire d'un livre : *Pompa introitus Ferdandi* (importante étude bibliographique sur un remarquable ouvrage d'art publié à Anvers en souvenir de la joyeuse entrée de Ferdinand d'Espagne en 1635). — V. CHAVIN. La défense des images chez les musulmans (si même la défense des images n'est qu'une invention des juristes, elle exerce cependant son influence sur un très grand nombre de musulmans, obéissant à des prescriptions légales, qui doivent leur origine à l'horreur de l'idolâtrie et à certaines idées superstitieuses). — J.-F. KIECKENS. Pierre de Thimo, avocat-pensionnaire de la ville de Bruxelles, chanoine et trésorier de Sainte-Gudule (important travail sur l'histoire du grand jurisconsulte belge, 1393-1474). = T. X, 1^{re} livr. E. PENY. Les fouilles de l'ancienne abbaye de l'Olive sous Morlanwelz (abbaye cistercienne fondée en 1218, détruite en 1794; les fouilles ont mis à jour des pierres tombales intéressantes). — DE VINCK DE WINNEZEELE. Quelques reliques judiciaires des xv^e et xvii^e s. (étude sur les masques et plaques d'infamie). — C. BAMPES et E. GERAETS. Les anciennes gildes

ou compagnies militaires de Hasselt (histoire interne des troupes bourgeoises chargées de la défense de la ville; 1^{re} partie).

44. — Revue belge de numismatique. 1897, 1^{re} livr. — J.-Adrien BLANCHET. Monnaies en or des empereurs Trébonien, Galle et Volusien (de 251 à 254 après J.-C.). — B. DE JONGHE. Les monnaies de Reckheim (complète les ouvrages de van der Ghijs, de Serrure et du baron de Chestret de Hanefte). — Th. DE LIMBURG-STIRUM. Les monnaies des comtes de Limburg sur la Lenne (va jusqu'au xv^e s.). — F. ALVIN. Sous tapés et sous marqués (c'est à tort que Mailliet les attribue à la Hollande; ce sont des monnaies françaises). — A. DE WITTE. Les pièces d'or et d'argent à l'effigie de l'empereur François I^{er}, frappées à Anvers en 1751. — C. PICQUÉ. Une médaille de Geneviève d'Urfé, duchesse de Croy. = Comptes-rendus : A. de Witte. Histoire monétaire des comtes de Louvain, ducs de Brabant et marquis du Saint-Empire romain; t. II (ouvrage de premier ordre). — F.-W.-A. Schlickeysen. Erklärung der Abkürzungen auf Münzen der neueren Zeit, des Mittelalters und des Alterthums (beaucoup d'omissions). — L. Arendt. et A. de Ridder. Législation héraldique de la Belgique, 1595-1895. — Jurisprudence du conseil héraldique, 1844-1895 (travail consciencieux et exact). — Ed. de Luze. Les monnaies des ducs de Bourgogne.

45. — Revue de l'Instruction publique en Belgique. 1897, 1^{re} livr. — F. CUMONT. L'astrologue Palchos (montre de quelle faveur jouissaient encore au v^e siècle, dans le monde officiel, des théories superstitieuses dont le triomphe du christianisme n'avait pas réussi à ruiner le crédit). — J. BIDEZ et L. PARMENTIER. Boanensis lacus (ce lac, situé en Bithynie, d'après Reading et Muller, n'a jamais existé). = Comptes-rendus : M. Prou. Catalogue des monnaies françaises de la Bibliothèque nationale. Les monnaies carolingiennes (livre désormais indispensable à tous les historiens de l'époque franque). — Seignobos. Histoire politique de l'Europe contemporaine (de beaucoup supérieur à tous les ouvrages analogues publiés en langue française). — F. Funck-Brentano. Les origines de la guerre de Cent ans. Philippe le Bel en Flandre (érudition remarquable; renouvelle en bien des points la connaissance d'un des épisodes les plus décisifs de l'histoire de Belgique). — H. Pirenne. Les sources de la *Chronique* de Flandre jusqu'en 1342 (montre que cette œuvre est une compilation pure, empruntée à des sources françaises). — A. Coville. Les finances des ducs de Bourgogne (montre qu'on ne peut pas expliquer le déficit de ces finances par le luxe effréné qu'il est de tradition, dans l'histoire de Belgique, d'attribuer aux ducs de Bourgogne). — H. Diemar. Die Entstehung des deutschen Reichskrieges gegen Herzog Karl den Kühnen von Burgund (Habilitationsschrift). — F. Schmitz. Der Neusser Krieg, 1474-1475. — H. Pirenne. Le livre de l'abbé Guillaume de Ryckel, 1249-1272 (très intéressant).

46. — Revue bénédictine de l'abbaye de Maredsous. 1897, 1^{re} livr. — D. BÈDE CAMM. Le vénérable Jean Roberts (bénédictin exé-

cuté en Angleterre au xvi^e s.; détails intéressants pour l'histoire des troubles religieux). = Comptes-rendus : *Zöckler*. Askese und Mönchtum (n'est pas seulement mû par l'intérêt historique, mais surtout par l'intérêt confessionnel). — *E. Hauviller*. Ulrich von Cluny, ein biographischer Beitrag zur Geschichte der Cluniacenser in xi Jahrhundert (étude attentive et consciencieuse, mais critique mesquine; l'auteur ne sait pas se mettre au-dessus des préjugés d'école). — *D.-G. Meier*. Heinrich von Ligez, Bibliothekar von Einsiedeln in xiv Jahrhundert (monographie soignée). — *C. Krieg*. Fürstabt Martin Gerbert von S.-Blasien (étude surtout le théologien et le créateur d'une nouvelle méthode d'enseignement). — *O. Holzer*. Die geschichtlichen Handschriften der Melker Bibliothek (riches matériaux pour l'histoire du concile de Bâle et la réforme bénédictine du xv^e s.). — *J. Halkin*. Les prieurés clunisiens de l'ancien diocèse de Liège (étude complète et définitive). — *D. Willems*. Prüm und seine Heiligthümer (résumé de l'histoire de cette abbaye, fondée au viii^e s., jusqu'à sa suppression). = 2^e livr. D. R. J. L'évolution de la critique protestante (d'après l'ouvrage de Harnack, *Die Chronologie der altchristlichen Literatur bis Eusebius*). — D. BERLIÈRE. La congrégation bénédictine de la présentation Notre-Dame (suite; la réforme à Saint-Bertin au xvii^e s.). = Comptes-rendus : *Card. Moran*. History of the Catholic Church in Australasia (important). — *E. Vaggioli*. Histoire de la Nouvelle-Zélande et de ses habitants (tableau complet du pays, de sa géographie et de son histoire).

47. — Annales du cercle archéologique d'Enghien. IV, 4^e livr. — E. MATTHIEU. La pairie de Silly et ses fiefs (importante étude d'histoire locale). — C. ÉVRARD. Nécrologe du couvent des Augustins d'Enghien de 1455 à 1775. — C. MOXNER. Les exploits des patriotes de Hal en 1789 (épisodes de la révolution brabançonne). — E. MATTHIEU. Les tapissiers hautelisseurs d'Enghien à l'étranger (des tapissiers d'Enghien furent appelés par Henri IV aux Gobelins, par Maximilien de Bavière à Munich, par Fouquet à Vaux, etc.). — V.-J. GUENIES. L'abbaye de Beaupré à Grimmingen (célèbre abbaye cistercienne flamande fondée en 1228; organisation, biens, seau, faits principaux de son histoire, suppression en 1715). — G. CUMONT. La trouvaille numismatique de Saint-Pierre-Capelle (assez importante). — J. DECLÈVE. Biographie de Renier Chalou (numismate belge distingué, 1802-1889).

48. — Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles. 1896, 4^e livr. — F. DOXNER. Documents pour servir à l'histoire des ateliers de tapisserie de Bruxelles, Audenarde, Anvers, etc., jusqu'à la fin du xviii^e s. (d'après les documents des archives). — TIMON. Waret. Études étymologiques (il y a plusieurs localités de ce nom en Belgique; l'auteur rattache leur nom aux *Varéchair*; étude basée sur des pièces d'archives). — G. CUMONT. Les tapisseries de la maison du prince Ch. de Lorraine et les tapisseries mentionnées dans les *Gastos secretos* du gouvernement autrichien, 1744-1789 (d'après les registres de la mortuaire de Charles

de Lorraine). — H. VAN DUYSE. Le gœdendag, sa légende et son histoire (soutient, en se guidant d'après des fresques du xiv^e siècle, que le gœdendag, arme des corporations flamandes, était une massue à pointe). — J. VAN MALDERGHEM. La question du gœdendag (soutient contre le précédent que l'arme des Flamands est un coutre de charrue monté sur un bâton). — J.-Th. DE RAADT. La chevalerie s'est-elle servie du gœdendag? (établit, d'après des miniatures et des sceaux du moyen âge, que le gœdendag a été employé comme arme par les chevaliers et que le fer de cette arme faisait partie, comme cimier, du costume chevaleresque dans les tournois). — Id. Les frères Pierre-Albert et Jean de Launoy (célèbres rois d'armes faussaires du xvii^e s.). = Comptes-rendus : V. Hermans. Inventaire des archives de la ville de Malines (excellent). — Bræckaert. Inscriptions funéraires de la ville de Termonde (très complet). — Verhelst. Aische-en-Refail (bon travail d'histoire locale).

49. — **Annales de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut.** 5^e série, t. VIII, 1^{re} livr. — E. DRESSE. L'industrie des canons de fusil (étude du métier et monographie de la classe ouvrière). — C. HODEVAERE. La corporation des pharmaciens de la ville de Mons (d'après les documents des archives).

50. — **Bulletin de l'Institut archéologique liégeois.** T. XXV, 1^{re} livr. — F. TIXON. Les chemins creux de la Hesbaye (soutient contre Galesloot que la formation des tranchées dans les voies rurales est un phénomène complexe où interviennent dans des proportions diverses les forces naturelles et l'homme). — J. CEYSSENS. Le droit de banalité (se rallie aux théories de Glasson sur l'origine des banalités).

51. — **Dietsche Warande.** IX, 1896. — A. VAN REDICHEM. Étude sur les Gobelins. — C.-V. VERREYNT. La chambre des armures du palais de Bruxelles en 1732 (description d'armures célèbres). — E. POFFÉ. Histoire d'un naufrage au xvi^e s. (détails intéressants sur le commerce, d'après le dossier d'un procès d'assurances en 1598). — J.-Th. DE RAADT. La vérité sur le gœdendag (les chevaliers eux-mêmes ont usé du gœdendag, qui est originellement un coutre de charrue). — C. BUTER. Épisodes de l'histoire de la hanse brugeoise (au xiv^e et au xv^e s. d'après Höhlbaum). — DE RAS. La porte d'eau à Maastricht. = Comptes-rendus : J. Bræckaert. Inscriptions funéraires de la ville de Termonde (important). — A. Govaerts. Les ordonnances de 1480 relatives aux peintres et verriers de Tournai (beaucoup de détails inédits). — Looten. Un historien flamand du xvi^e siècle, Jacques De Meyere (montre l'importance de la chronique de Meyere). — A. Govaerts. Bernard Mawd, Bollard, Gifford et Gratley (ce sont les témoins cités par Walsingham contre Marie Stuart; étude sur leur rôle dans le procès). — C. Piot. Les relations des Pays-Bas avec la Hanse teutonique (ont trait à l'époque de Farnèse). — P. Pouillet. L'esprit public en Belgique pendant la domination française (bon travail fait d'après les rapports de la police française). — Pfülf. Le

cardinal von Geissel (études importantes sur l'histoire religieuse de la Prusse contemporaine). — P. Poullet. Les premières années du royaume des Pays-Bas (d'après de consciencieuses recherches poursuivies dans les archives de Vienne et de Paris).

52. — Le Muséon et la Revue des religions. Études historiques, ethnologiques et religieuses. 2^e série, t. I, 1^{re} livr. — C. DE HARLEZ. La plus ancienne psychologie connue (Kuan-Yin-Tze écrit cette psychologie au VII^e s. avant l'ère chrétienne). — H. DE CHARENCEY. L'historien Sahagun et les migrations mexicaines (étude sur les travaux composés par ce missionnaire au XVI^e s. et séquestrés par le gouvernement espagnol jusqu'à nos jours). — AERPAT M. PALANJI MADAN. Les Fravashis (génies protecteurs des hommes, d'après l'Avesta). — C. H. Un ancien symbole chrétien découvert en Mongolie (ce symbole provient peut-être d'un groupe de Nestoriens). — E. TACHELLA. Les anciens Pauliciens et les modernes Bulgares catholiques de la Philippopolitaine (1^{re} pièce, d'après les chroniques byzantines et les *Acta Bulgarix ecclesiastica* d'E. Fermezdin). — P. LADEUZE. Les découvertes de M. Notovitch (l'auteur de la *Vie inconnue de Jésus-Christ* a fait une œuvre mensongère d'un bout à l'autre). = Comptes-rendus : *Hyvernat*. Les versions coptes de la Bible (bon travail). — J. Réville. Les origines de l'épiscopat (étude approfondie, mais insuffisamment objective). — Grützmacher. Pachomius und das älteste Klosterleben (d'après les sources coptes et grecques). — Bornemann. Die Taufe Christi durch Johannes (a pour objet principal d'expliquer les origines et la signification primitive de l'Épiphanie). — A. Camerlynck. Saint Irénée et le canon du Nouveau Testament (discute surtout les travaux de Harnack, Zahn et Werner). — A. Harnack. Geschichte der altchristlichen Literatur bis Eusebius (dans cette 2^e partie, l'auteur s'attache à marquer l'époque de composition des ouvrages déjà étudiés). — Hansen. Rheinische Acten zur Geschichte des Jesuitenordens (contribution importante à l'histoire des Jésuites).

53. — Publications de la Société historique et archéologique du duché de Limbourg. T. XXXII, 1896. — Ch. GREEMERS. Gennep et son ancienne seigneurie (histoire des institutions depuis les temps les plus anciens jusqu'à la fin de l'ancien régime). — A.-J. FLAMENT. Inventaire analytique des archives de la ville de Gennep (petite ville du nord du Limbourg). — J. JANSSEN. Les coutumes de la seigneurie de Meerloo. — L. DE GRASSIER. La succession généalogique des seigneurs de Lichtenberg-lez-Maestricht (importante famille limbourgeoise, 1267-1770). — HABETS. Études sur la période romaine de l'histoire du Limbourg (explorations archéologiques).

54. — Publications de la section historique de l'Institut grand-ducal de Luxembourg. T. XLV, 1896. — J. PETERS. Le P. Ambrosius Faulbecker en exil à l'île de Ré (épisode des persécutions religieuses de l'époque révolutionnaire). — J. VANNERUS. Le siège de Luxembourg, d'après le prince de Chimay (c'est la contre-partie des

Mémoires de Vauban). — J. WOLFF. Histoire de l'abbaye de Bonneweg, près de Luxembourg (abbaye cistercienne de religieuses; depuis les origines jusqu'au XIX^e s.). — L. GERMAIN. Chartes du XIII^e s. aux archives de Meurthe-et-Moselle (sept chartes, datées de 1243 à 1285, relatives à l'histoire du Luxembourg). — C. DE MUYSER. Recueil des plans, cartes, vues, gravures, tableaux, lithographies, phototypies, ainsi que des photographies principales de la ville et du grand-duché de Luxembourg. — N. VAN WERVEKE. Catalogue descriptif des manuscrits conservés à la bibliothèque de la section historique de l'Institut grand-ducal (description minutieuse de 50 mss. intéressant l'histoire du Luxembourg).

55. — Historisches Jahrbuch. Bd. XVIII, Heft 1. — Fr. DIEKAMP. A quelle époque vivait l'archevêque André de Césarée en Cappadoce? (c'est vers 520 qu'il composa son Commentaire de l'Apocalypse). — J.-B. SEGUELLER. Le trésor de Jean XXII (publié, d'après le *De varia pontificis romani creatione* d'Onofrio Panvinio, une bulle de Benoît XII « de thesauro ecclesiastico quem tempore sue creationis in erario papali invenit, » du 7 avril 1335. Il ressort de ce texte, ainsi que des calculs du P. Ehrle, que le trésor du pape s'élevait environ à 775,000 florins d'or. Villani l'estimait à 25 millions. La différence est forte). — H. GRAUERT. Nouvelles études sur Dante (1^o les travaux des Sociétés fondées pour l'étude de Dante en général; 2^o travaux sur la *Vita Nuova* et le *De vulgari eloquio*; 3^o Dante nécromancien; un document de 1320, récemment publié par Jorio dans la *Rivista Abruzzese*, nous montre Dante mêlé indirectement à un complot contre la vie de Jean XXII; il s'agissait de faire périr le pape par des maléfices; 4^o Toynbee a signalé, dans une édition vénitienne du *Speculum historiale* de Vincent de Beauvais, une notice sur Dante et sur ses rapports avec le roi de Sicile Frédéric III; ce passage est emprunté à la Chronique universelle de Hartmann Schedel, 1493; Schedel, à son tour, le tient de Boccace par l'intermédiaire de Jacques-Philippe de Bergame). — SCHNUEBER. Lamprecht et son histoire d'Allemagne (les idées évolutionnistes de Lamprecht ont bouleversé l'histoire d'Allemagne; dommage qu'il y ait dans son œuvre tant de pathos et d'obscurité, sans compter les erreurs matérielles). — NOSTITZ-RIENECK. Les lettres du pape Léon I^{er} dans le *Codex Monac.*, 14,540 (ce ms. est le plus pur et le plus important de tous ceux qui contiennent le recueil des lettres de ce pape). — JOSTES. Maître Jean Rellach, traducteur de la Bible au XV^e s. = Comptes-rendus : O. Günther. Epistulae imperatorum, pontificum et aliorum, inde ab a. 367 usque ad a. 553 datae; Avellana quae dicitur collectio. Avellana-Studien (étude critique très approfondie sur un des plus importants recueils de lettres des papes qu'il y ait). — Krumbacher. Geschichte der byzantinischen Literatur; 2^e éd. (excellent).

56. — Hermes. Bd. XXXII, Heft 1, 1897. — DITTENBERGER. Les tétralogies d'Antiphon et le droit criminel d'Athènes; suite (les tétra-

logies ne sont pas l'œuvre d'Antiphon ; elles lui ont été attribuées plus tard. L'auteur n'était pas né à Athènes ; il était originaire d'Ionie et n'avait aucune connaissance précise du droit et de la procédure attiques. Ces discours ne peuvent être considérés comme des documents sûrs pour l'histoire du droit criminel à Athènes). — WUENSCH. Histoire du texte de la Germanie de Tacite. — HELBIG. Objets en fer mentionnés dans trois passages de l'Iliade, IV, 423, 485 ; XIX, 34 (ces vers, les seuls de tout le poème où soient mentionnés des objets en fer, ont été interpolés. Réplique aux critiques de Caer). — U. VON WILAMOWITZ-MOELLENDORFF. L'apologie de Socrate par Xénophon (elle n'est pas l'œuvre de Xénophon ; c'est un réchauffé de l'Apologie de Platon et du Phédon, qui n'a aucune valeur historique).

57. — Neue Jahrbücher für Philologie und Pædagogik. Bd. CLV-CLVI, 1897, Heft 1. — A. WILMS. Le champ de bataille de Teutobourg (réfute les nouvelles hypothèses présentées par Knoke. Détails sur les campagnes de Germanicus et sur les « pontes longi » qui jouèrent un rôle dans ces campagnes). — G. SCHWARZ. Notes épigraphiques (1^o corrige et explique l'inscription publiée par Letronne, *Rec. inser.*, II, p. 244, n^o 178 ; 2^o corrections aux inscriptions d'Antinoupolis publiées par Miller, *Revue archéol.*, XXX, 107). — F. HULTSCH. Les calculs des poliorcétiques grecs sur les échelles d'assaut et leur distance des murs à assaillir (sur Polybe, IX, 12, 19 ; Héron d'Alexandrie, *De la dioptr.*, 7, ch. XII ; ces calculs sont tout à fait exacts). — E. HOFFMANN. Les frères Arvales (réfute les objections présentées par Wissowa dans la *Real Encyclopædie f. kl. Alterthumswissenschaft* et combat les hypothèses de ce dernier). = Supplementband 23, Heft 2, 1896. GILBERT. Contributions à l'histoire de la procédure et du droit grecs (1^o étude détaillée sur leur origine et leur développement des temps homériques à l'époque hellénistique ; 2^o histoire de la justice criminelle à Athènes et en Grèce. Mémoire de 94 p.).

58. — Staats-und wissenschaftliche Forschungen. Bd. XIV, Heft 3, 1897. — H. PLEHN. Les idées politiques de Mathieu de Paris (ses idées sur le droit public, les rapports entre l'État et l'Église, la condition juridique de la royauté et du Parlement. On a représenté ce chroniqueur comme un protagoniste de la liberté et du droit ; en réalité, il avait épousé les idées aristocratiques ; il exprime les tendances envahissantes du Parlement avec une forte empreinte féodale. Expose en détail l'histoire du Parlement et ses rapports avec la royauté en se plaçant à un point de vue différent de celui de Stubbs). = Heft 4. K. SCHORRMUELLER. L'organisation de l'administration centrale dans le duché de Clèves-Mark avant l'occupation de ce pays par le Brandebourg en 1609 (étude approfondie sur l'organisation du conseil, de la chancellerie et de la Chambre des comptes, organismes qui existaient déjà en germe au XIII^e et au XIV^e s. Un pas en avant fut fait par l'établissement du système collégial, qui caractérise les institutions administratives du

xv^e s. dans tous les territoires de l'Allemagne. L'organisation de ces fonctionnaires fut une conséquence heureuse de l'action énergique des États provinciaux. Cet exposé est basé en grande partie sur des documents inédits. En appendice est publié un choix de pièces importantes du xv^e et du xv^e s.).

59. — Zeitschrift für Assyriologie. Bd. XI, Heft 2-3, 1897. — NOELDEKE. Harran (on a voulu identifier cette ville avec Kisch et on en a fait le centre d'un grand empire mésopotamien; c'est une erreur). — C.-F. LEHMANN. L'éclipse de lune du mois Sabat sous le roi Samassumukin (mentionnée dans le texte publié par Boissier, *Revue sémitique*, IV, 1896, p. 161). — ID. Le titre de « sar kissati » porté par les rois d'Assyrie (contre l'article de Messerschmidt dans les *Mittheilungen der vorderasiatischen Gesellschaft*, 1896, Heft 1). — G. HOFFMANN. Inscriptions araméennes de Nerab, près d'Alep (publ. par Halévy, *Revue sémitique*, 1896, p. 280; commentaire détaillé; recherches sur les divinités mentionnées dans l'inscription). — P. JENSEN. Nikkal-Sarratu, Nusku et autres divinités sémitiques. — ID. Les dieux Amurru et Asratu. — ID. L'emplacement des « Uarto-Chaldéens » au temps de Tiglatpileser I^{er}, d'après les hypothèses de Belck et de Lehmann. — OPPERT. Les éclipses mentionnées dans les textes cunéiformes. — G. HOFFMANN. L'inscription du prince Barrekab. — THUREAU-DANGIN. Me-Silim, roi de Kisch. — Ed. MEYER. Le commerce par caravanes des Minéens au temps des Perses. — C.-Fr. LEHMANN. Iriba tuktè (nom d'un roi du peuple Manda, dans l'inscription de Nabonid, qui contient de nouveaux détails sur la chute de l'Assyrie. Ce nom est bien iranien; il est identique avec celui du roi seythe Arbatuctus, qui devint Arbactus et Arbacès).

60. — Zeitschrift für vergleichende Rechtswissenschaft. Bd. XII, Heft 2-3, 1897. — Émile SCHULEMBURG. L'enlèvement de la fiancée; l'achat de la femme par le futur mari, etc., dans les épopées françaises du moyen âge; fin. — J. KOHLER. Histoire primitive du mariage (mémoire important de 167 p.; chez tous les peuples, la société primitive forme de petits groupes qui croyaient avoir pour ancêtre un animal déterminé; c'est à ces groupes, ou totem, que remontent les origines du mariage. Nombreux détails sur la famille et le mariage chez les peuples de l'Inde). — ID. Les institutions juridiques des peuples primitifs de l'Amérique septentrionale, au nord du Mexique. — ID. Le droit des nègres de l'Australie. — ID. Le droit des habitants des îles Marschall. — FRIEDRICHS. Recherches sur la science du droit comparé; 2^e art. (les différents degrés et les formes diverses de la famille et du mariage chez les Dravidiens dans l'Inde postérieure, chez les Indo-Chinois, les Japonais, les peuples ouralo-altaïques, ceux de la mer de Behring, etc.).

61. — Englische Studien. Bd. XXII, Heft 3, 1896. — C. HORST. Les débris du ms. G de la chronique anglo-saxonne (ce ms. a été

presque entièrement détruit par l'incendie de la Cottonienne en 1731; étude complète des fragments qui subsistent et qu'on n'avait pas assez connus). = Bd. XXIII, Heft 1. SCHNABEL. Ossian dans la littérature anglaise jusqu'en 1832; suite dans Heft 3. = Compte-rendu : *Liebermann*. Eine anglo-normannische Uebersetzung des XII Jahrh. von Articuli Wilhelmi, Leges Edwardi und Genealogia Normannorum (important). = Heft 2. SARRAZIN. Études nouvelles sur Beowulf (étude le théâtre et la patrie de cette épopée et ses rapports avec celle des Nibelungen. Elle est née dans l'île danoise de Seeland). = Heft 3. ARONSTEIN. L'enseignement primaire en Angleterre (en particulier au commencement du XVIII^e s.).

62. — Jahrbuch des k. deutschen archæologischen Instituts. Bd. XI, 1896, Heft 3. — BERNOULLI. Sur l'iconographie grecque (étude les portraits d'Homère et de Sophocle). — MURRAY. Acquisitions d'antiquités grecques et romaines au British Museum en 1895. = 1897, Heft 4. STUDNICZKA. Krobylos et Tettiges (recherches approfondies sur la manière dont les anciens Athéniens arrangeaient leur chevelure, avec de nombreux dessins). — BERNE. Le vase du musée de Berlin n^o 3237, avec le dessin d'Andromède (vase important, parce que c'est le seul où soient figurés des personnages de la tragédie grecque dans leur costume de théâtre). — HETTNER. Rapport sur les travaux de la Commission du « Limes imperii » en 1895-1896. — HERRMANN. Acquisitions d'antiquités grecques et romaines par le musée de Dresde en 1895.

63. — K. Preussische Akademie der Wissenschaften. Sitzungsberichte, 1897, Stück 4. — SCHMOLLER. La monnaie en Allemagne au moyen âge et aux débuts de l'ère moderne. = Stück 7. BRUNNER. Rapport sur le projet d'un dictionnaire scientifique de la langue juridique en Allemagne. = Stück 8. CONZE. Origine des arts du dessin (les peuples de l'Europe ont commencé, non par imiter les formes de la nature vivante, mais par se servir des formes géométriques. Cette théorie, présentée d'abord par Semper, a été récemment attaquée, surtout par A. Riegl; l'auteur l'appuie d'arguments nouveaux). = Stück 9. DUEMLER. Le « furor teutonicus » (histoire de cette expression proverbiale, qu'on trouve pour la première fois dans Lucein; elle fut appliquée à la population allemande dès 1096). = Stück 11. DIELS. Un nouveau fragment de Phérécyde (commentaire détaillé des fragments du « Pentemychos » de Phérécyde, qui ont été publiés par Grenfell et Hunt dans la seconde série des *Greek Papyri*. Dans ce traité, l'auteur a cherché à combiner les données rationnelles de la physique ionienne et la forme de la prose ionienne avec les données mystiques et la forme poétique de l'ancienne poésie cosmogonique). = Stück 13. SCHUERER. Les Juifs dans le royaume du Bosphore (diffusion et condition sociale des communautés juives dans le royaume du Bosphore, d'après les inscriptions. Détails sur les associations des *σεβόμενοι θεῶν ὑψίστων*, qui prove-

naient des cercles juifs et qui, en bien des cas, aboutissaient à un mélange de religion judaïque et hellénique. Il est probable que la prédication de l'Évangile a pénétré de bonne heure dans les cercles de ces *σεβόμενοι τὸν θεόν*, parce qu'ils étaient plus libres à l'égard de la loi juive). — WEINHOLD. Le fatidique nombre neuf chez les Allemands.

64. — Deutsche Rundschau. 1896, nov. — P. BAILLEU. Henri de Treitschke; suite (biographie substantielle, suivie de 36 lettres de Treitschke, la plupart à Freytag ou à sa propre femme). — Extraits des journaux de Th. de Bernhardt; suite (notes prises au quartier général de l'armée italienne du 6 au 9 juin 1866); suite en décembre (11-20 juin; derniers préparatifs de l'Italie pour la guerre, que Victor-Emmanuel disait être décidé à faire, même seul, depuis au moins deux ans); fin en janvier (sur le Mincio, juin et juillet 1866; montre le décousu des premières opérations de l'armée italienne; rapporte une conversation avec le colonel français Ferri-Pisani, qui, après les premières victoires des Prussiens en Bohême, prévoyait la prochaine restauration de l'empire de Charlemagne et paraissait s'en réjouir: « C'est là qu'étaient les traditions »). — MAX LENZ. L'alliance de Napoléon I^{er} avec Alexandre I^{er} (compte-rendu de l'ouvrage d'A. Vandal). = Déc. Les chemins de fer en Allemagne depuis cinquante ans; étude sur la politique prussienne. = 1897, janv. H. GRIMM. Goethe au commencement de ce siècle. — FR. SCHÖELL. Les Jeux séculaires d'Auguste et le poème d'Horace. = Févr. F. VON DUHN. La colonne de Marc-Aurèle (importance historique pour les Allemands des scènes militaires figurées sur ce monument; de là l'intérêt patriotique qui s'attache aux moulages que le gouvernement allemand a fait prendre de la colonne et qui ont été reproduits dans la luxueuse publication de Bruckmann). — M^{me} BLENNERHASSETT. Un historien anglais sur la démocratie et la liberté (Lecky, l'auteur de *Democracy and liberty*). — P. SCHULTZ. Émile du Bois-Reymond (notice nécrologique). = Mars. O. LORENZ. L'empereur Guillaume I^{er}, 1797-1897. — JUL. RODENBERG. Souvenirs de mes années de jeunesse. Mes débuts à Berlin (la société, l'opéra, la politique dans l'hiver de 1853-1854); fin en avril. — BARON HUEBNER. Jacobo Zobel de Zangrónitz; étude sur le passé tout récent des Philippines; fin en avril (biographie du savant numismate qui vécut à Madrid et à Manille de 1854 à 1896; il mourut à Manille en 1896; détails intéressants sur l'administration espagnole dans ses colonies).

65. — Mittheilungen des Instituts für österreichische Geschichtsforschung. Bd. XVIII, Heft 1. — EDW. SCHROEDER. Études sur les noms propres allemands de personne et de lieu contenus dans les chartes et autres documents d'archives (documents du x^e et du xi^e s.). — TANGL. Les diplômes de Charlemagne pour Brème et Verden (ces diplômes sont également faux; celui pour Brème est antérieur à celui pour Verden). — K. WENCK. Lucie Visconti, le roi d'Angleterre

Henri IV et Edmond de Kent (raconte, à l'aide de renseignements nouveaux, les difficiles négociations qui aboutirent au mariage de Lucie avec le comte de Kent; mariage souhaité par Henri IV, à cause de la grosse dot qu'il s'en promettait et qui ne fut pas payée. Avec un appendice sur Regina della Scala, femme de Bernabó Visconti). — Fr.-M. MAYER. Pour servir à l'histoire de la politique commerciale de l'Autriche sous l'empereur Charles VI (publie le rapport sur un voyage entrepris dans le but d'établir entre les pays bohémiens, Trieste et Fiume, des relations commerciales, 1728). — JOS. SEEMUELLER. Sur l'histoire de Maximilien I^{er} (signale un nouveau fragment de la traduction allemande du projet de mariage négocié entre Maximilien et l'héritière de la Bretagne en 1491, 1492). — R. FESTER. Bossuet et l'empereur Joseph I^{er} (Imhof fut chargé en 1686 de traduire en allemand le *Discours sur l'histoire universelle*, à l'intention du futur Joseph I^{er}). — Th. VON GRIENBERGER. Georg Zappert et le très ancien plan de Vienne. — Comptes-rendus : *Tomassetti*. Della campagna Romana nel medio evo (excellent). — *A. Mittag*. Erzbischof Friedrich von Mainz und die Politik Ottos des Grossen (bon). — *H. Bahmer*. Willigis von Mainz (bonne biographie). — *Vanesa*. Das erste Auftreten der deutschen Sprache in den Urkunden (excellent). — *H. Ahrens*. Die Wettiner und Kaiser Karl IV, 1364-1379 (travail très soigné). — *A. Tille*. Die bäuerliche Wirtschaftsverfassung des Vintschgau (intéressante étude sur l'organisation économique d'un district rural du Tyrol au XII^e s.). — *Celakovsky*. Codex juris municipalis regni Bohemiae. Tomus II, 1225-1419 (important). — *J. Loserth*. Beiträge zur Geschichte der Husitischen Bewegung. V. Gleichzeitige Berichte und Actenstücke zur Ausbreitung des Wiclifismus in Böhmen und Mähren, 1410-1419 (remarquable). — *Priebatsch*. Politische Correspondenz des Kurfürsten Albrecht-Achilles, I, 1470-1474. — *Rachfahl*. Die Organisation der Gesamtstaatsverwaltung Schlesiens vor dem 30 jähr. Kriege (très important). — *H. Reinhardt*. Die Correspondenz vom Alfonso und Girolamo Casati mit Erzherzog Leopold V von Oesterreich, 1620-1623. — Rikskanzleren Axel Oxenstiernas Skrifter och Brefvexling; vol. V-VII.

66. — Sitzungsberichte der k. Akademie der Wissenschaften zu Wien. Philosophisch-historische Classe. Bd. CXXXV, 1897. — A.-E. SCHOENBACH. Études sur l'histoire de la prédication dans la haute Allemagne; 1^{er} article (indique les sources latines qui ont servi à l'important recueil des sermons du moyen âge en Allemagne, publiés en 1858 par Kelle, sous le titre de *Speculum ecclesiae* : Honorius d'Autun, les recueils de Bède, Grégoire, Raban Maur; les sermons les plus détaillés sont ceux des prédicateurs français au XII^e s.). — F. MUELLER. Les mss. arméniens à Siwas et à Senqus (analyse de nombreux mss., la plupart théologiques; un petit nombre intéresse l'histoire). — M.-A. SREIX. Remarques sur le tableau du Kashmir donné par l'itinéraire d'Ou-K'ong (l'itinéraire de ce pèlerin chinois a été publié par

Lévi et Chavannes dans le *Journal asiatique*, 1895; explications détaillées sur les parties relatives au Kashmir). — G. BUEHLER. Deux documents provenant du prince indien Dadda-Prasantaraga, de 641-642 ap. J.-C.; 4^e art. — A. HAFFNER. L'homélie de saint Éphraïm le Syrien sur la vie du pèlerin (texte et traduction). — Th. VON SICKEL. Lettres de Rome; 2^e art. (analyse différents registres du Vatican relatifs à la correspondance de la cour de Rome avec les légats du pape au concile de Trente. Publie 34 pièces de 1562-1563). — F. MUELLER. Deux inscriptions arméniennes de Gallicie et la charte de fondation de l'église arménienne à Kamenee Podolsk. — A. VON ROSTHORN. Confucius, Legge, Kühnert (au t. CXXXII des *Sitzungsberichte*, Kühnert avait publié un article sur la philosophie de Confucius et attaqué le sinologue J. Legge; l'auteur repousse ces attaques). — R. BEER. Documents relatifs à l'histoire du concile de Bâle par Jean de Ségovie.

67. — Bulletin international de l'Académie des sciences de Cracovie. 1896, nov. — A. Karbowskiak. Les écoles de paroisse en Pologne au xiii^e et au xiv^e s. (fournit beaucoup de renseignements). = Décembre. W. Ketzynski. La chronique hongro-polonaise (l'auteur a trouvé de cette chronique un second ms. qui permet de résoudre la plupart des questions que les érudits s'étaient posées sur les sources de la chronique. L'auteur, anonyme, était sans doute un prêtre d'origine slovaque; il raconte en témoin oculaire les événements de l'année 1083; il suivit en Pologne le prince Mescio et composa son ouvrage à Cracovie). = 1897, janvier. *Kruczkiewicz*. Roysius, sa vie et ses écrits (bonne étude sur Ruiz de Moroz, un des plus importants humanistes polonais du xvi^e s.). — A. Levicki. La question de l'union des Églises sous les Jagellons (étudie les plus anciennes négociations pour l'union de l'Église ruthène avec l'Église latine, qui remontent à l'année 1397; l'échec doit en être attribué au pape Martin V).

68. — The Athenaeum. 1897, 6 février. — *Shuckburgh*. C. Suetoni Tranquilli Divus Augustus (édition très consciencieuse; la bibliographie est incomplète). — *Boulger*. The life of Gordon (bonne biographie; mais l'auteur s'avance beaucoup en affirmant qu'il apporte le dernier mot sur la tragédie de Khartoum). = 13 févr. *Sir G. Scott Robertson*. The Káfvís of the Hindu-Kush (très intéressant). — Le couronnement du Conquérant (Round : M. Stevenson est-il fondé à placer cet événement à Noël 1067 au lieu de 1066 ?). — Le testament de Samuel Pepys (analyse de ce document inédit, qui est daté du 2 août 1701). = 20 févr. *Sir M. Grant Duff*. Notes from a diary, 1854-1872 (beaucoup de plaisantes anecdotes). = 27 févr. *Leach*. English schools at the Reformation, 1546-1548 (des faits intéressants, tirés en partie de documents inédits, mais des négligences nombreuses et beaucoup trop de passion). — *Maitland*. Domesday book and beyond (ouvrage de premier ordre). = 6 mars. *Fitz Gerald*. The life of vice admiral Sir George Tryon (attachante biographie d'un bon marin. Tryon commandait la *Victoria* qui

chavira en 1893). — *Frere*. The Marian reaction in its relation to the english clergy (bonne étude faite d'après les registres épiscopaux; montre que Marie Tudor bouleversa le clergé par de nombreuses destitutions). — *Baden Powell*. The indian village community (des faits intéressants, mauvaise méthode). = 13 mars. *Fr. Ch. Danvers*. Letters received by the East India company from its servants in the East; vol. I, 1602-1613 (cette publication fait suite à la belle Correspondance du gouverneur de la Compagnie des Indes, qui a été publiée par Sir George Birdwood et M. Foster. Elle est fort importante et méritait un éditeur plus scrupuleux). — *John O'Leary*. Recollections of Fenians and Fenianism (souvenirs fort intéressants d'un fénian convaincu, qui a donné toute sa vie à sa cause et qui a perdu ses illusions). — La destruction de l'Armada espagnole (Robert Crawford relève des fautes dans la traduction, par M. Sedgwick, d'une lettre écrite le 4 oct. 1589 par le capitaine Cuellar au roi Philippe II. La plus grave consiste précisément à dire que la lettre est écrite au roi, tandis qu'elle est adressée à un particulier, qui est inconnu). = 27 mars. *Max Müller*. Contributions to the science of Mythology (beaucoup de polémique, mais peu de méthode et de vues d'ensemble).

69. — **The Academy**. 1897, 6 févr. — *Lord Roberts*. Forty-one years in India (autobiographie pleine de charme). — *A. Lang*. Pickle the spy (cet espion, qui prit les noms de Pickle, d'Alexandre Jeanson, etc., n'est autre qu'un Macdonnel, Glengarry, qui fut pendant quelque temps au service de la France dans la brigade écossaise; il s'attacha à la personne du prince Charles-Édouard, dont il vendit tous les secrets au gouvernement anglais; il s'employa dans l'intrigue prussienne qui, en 1752, avait pour but d'exciter en Écosse un nouveau soulèvement, et il en livra le secret à George II. Récit très curieux des tentatives faites par le Prétendant, de ses visites incognito en Angleterre et de sa lente dégradation morale). = 13 févr. *Fenwick*. A history of the ancient city of Chester (ouvrage de pure compilation). — *Jusserand*. Le roman d'un roi d'Écosse (excellent). = 20 févr. *Ch. M. Andrews*. The historical development of modern Europe (bon résumé du développement constitutionnel de l'Europe de 1789 à 1850; les erreurs de détail abondent). — *Ch. Welch*. Modern history of the city of London (sorte d'annales de Londres depuis 1761; d'ailleurs pleines d'intéressants détails). = 13 mars. *Lieut.-col. Ross of Bladensbury*. A history of the Coldstream guards 1815-1895 (bon). = 27 mars. *Major G. E. Callwell*. The effect of maritime command on land campaigns since Waterloo (excellent ouvrage, qui continue dignement l'ouvrage du cap. Mahan). — *J. Gardner et Brodie*. Letters and papers of the reign of Henry VIII; t. XV, 1540. — *Maspero*. The struggle of the nations (très intéressant, surtout par les lumières qu'il jette sur l'histoire du peuple hébreu).

70. — **The Nation**. 1895, 28 mars. — *Th. Roosevelt*. The winning

of the West and Southwest, 1769-1790; 3 vol. (excellent). — *W. C. Howells*. Recollections of life in Ohio, 1813-1840 (intéressant). = 4 avril. *G. Lockhardt*. Selections from the correspondance of Thomas Barclay, formerly british Consul general at New York (Barclay fut consul général après la guerre de l'Indépendance et jusqu'en 1812; il mourut en 1830; sa correspondance a une grande valeur historique). = 11 avril. *J. Sephton*. The saga of king Olaf Tryggwason, who reigned over Norway, 995-1000 (bonne traduction, bien qu'un peu trop terre à terre). = 18 avril. *H. Vickers*. History of Bohemia (apologie partielle de la nation tchèque où de plus abondent les erreurs de fait). — *Stevens*. Facsimiles of manuscripts in European archives relating to America, 1773-1783; vol. XXII, nos 1861-1945. = 2 mai. *W. Small et D. Vincent*. An introduction to the study of society (livre superflu, parce qu'il prétend enseigner aux jeunes gens ce qu'on ne saurait atteindre). — *J. Bigelow*. The life of Samuel J. Tilden (bonne biographie du concurrent malheureux de Hayes à la présidence des États-Unis). — *V. S. Clark*. Desideri Erasmi Roterodami convivia e conloquiis familiaribus selecta. = 9 mai. *Gr. Parkin*. The Great Dominion; studies of Canada (intéressant; l'ouvrage est un remaniement des lettres envoyées par l'auteur au *Times* sur la situation actuelle du Dominion). = 23 mai. *A. H. Newman*. A history of the baptist churches in the United States (intéressant, mais l'auteur est trop favorable à ces églises pour rendre leur histoire vraiment intéressante). — *Withers*. Chronicles of Border warfare in Western Virginia; édit. *R. E. Thwaites* (texte intéressant pour l'histoire de la conquête de la Virginie, 1764-1795). = 30 mai. *Freer*. The life of Marguerite d'Angoulême, queen of Navarre (réédition à peine modifiée d'un ouvrage paru il y a quarante et un ans déjà, et qui n'a plus de valeur maintenant). = 23 juin. *Walker*. The making of the Nation, 1783-1817 (bon). — *Em. Schmidt*. Vorgeschichte Nordamerikas im Gebiet der Vereinigten Staaten (bon travail sur l'homme préhistorique dans l'Amérique du Nord). = 20 juin. A history of the people of the United States; vol. IV, 1812-1821 (fort intéressant; des parties qui attirent la réflexion; mais l'auteur n'a pas suffisamment saisi le rapport des grands événements nationaux). = 4 juillet. *Riddle*. Recollections of war times in Washington, 1860-1865 (très intéressant). — *H. Harrisse*. Americus Vespuccius (critique très serrée des ouvrages récents sur la question). — *Garnier*. Annals of the british peasantry (compilation intelligente, mais qui n'apprend rien de nouveau). = 11 juillet. *Maxwell Scott*. The tragedy of Fotheringay (important récit du jugement et du supplice de Marie Stuart, surtout d'après le Journal de Bourgoing, son médecin). — *Ostrander*. A history of the city of Brooklyn and Kings County (bon). — *Coleman*. The church in America (très ennuyeux et souvent erroné). — *Moore*. The american congress, 1774-1895 (suffisant, sans être satisfaisant). = 25 juillet. *J. Winsor*. The Mississippi basin; the struggle in America between England and France, 1697-1763 (beaucoup de faits nouveaux

et précis, présentés en un excellent style). = 1^{er} août. *Jowett et Campbell*. Plato's Republic (édition remarquable en trois volumes). = 8 août. *W. Stephens*. The life and writings of Turgot (le choix qu'on nous donne des écrits de Turgot est médiocre, mais sa biographie est bonne). = 15 août. *J. F. Rhodes*. History of the United States, from the Compromise of 1850; vol. III, 1860-62 (ouvrage très bien informé, simplement présenté, impartial). — *James A. Weston*. Historic doubts as to the execution of marshal Ney (gâche inutilement 300 pages pour établir que le maréchal Ney n'a pas été fusillé; qu'il réussit à s'échapper et à se réfugier en Amérique, où il mourut en 1846). = 12 sept. *Ch. Oman*. A history of England (simple manuel où abondent les erreurs et les omissions). = 17 oct. *Putnam*. William the Silent, prince of Orange (bon raccourci du portrait tracé par Motley). = 24 oct. Inventaire des mss. du fonds Egerton, au British Museum, relatifs à l'histoire des colonies américaines. = 12 déc. *Boutwell*. The constitution of the United States at the end of the first century (résumé clair et intéressant, mais incomplet). = 1896, 30 janv. *W. H. English*. Conquest of the country Northwest of the River Ohio, 1778-83, and life of general G. R. Clark (beaucoup de détails très précis, de documents contemporains fort intéressants, de fac-similés, portraits, plans, etc.). = 13 février. *J. Brown*. The Pilgrim fathers of New England and their puritan successors (livre d'une lecture très agréable, mais mal proportionné, et qui ne donne pas une idée claire des origines du mouvement congrégationaliste). — *J. Longstreet*. From Manassas to Appomattox; memoirs of the civil war in America (important pour l'histoire de la guerre civile). = 20 février. *R. B. Anderson*. The first chapter of Norwegian immigration, 1821-1840 (extrêmement intéressant pour l'histoire de l'émigration scandinave aux États-Unis). = 27 février. *E. Gr. Scott*. Reconstruction during the civil war in the United States of America (l'auteur s'efforce de prouver que la sécession était dans la tradition constitutionnelle des États-Unis autant que dans les tendances les mieux invétérées d'une partie de la population; cette vue erronée fausse les considérations présentées par l'auteur sur les mesures qui ont été prises pour restaurer l'union fédérale après la guerre). = 5 mars. *Horsburgh*. Waterloo (bonne étude critique). = 26 mars. *R. Foster*. Commentaries on the constitution of the United States; vol. I (beaucoup de science, mais indigeste et pénible à lire; les erreurs de détails sont nombreuses). — *Hosmer*. The life of Thomas Hutchinson, royal governor of the province of Massachusetts Bay (excellent). — *Justi*. Iranisches Namenbuch (ouvrage d'une profonde érudition). — *Dr Fr. Granger*. The worship of the Romans viewed in relation to the roman temperament (intéressant et utile). = 2 avril. *Th. A. Dodge*. Gustavus Adolphus (en fait, cet ouvrage est consacré à l'histoire de l'art militaire depuis la fin du moyen âge jusqu'à la fin de la guerre de la Succession d'Espagne; il parle autant de Condé, de Marlborough et du prince Eugène, que du roi de Suède. Des négli-

gences et des traces de précipitation, mais œuvre approfondie et qui fait penser). — *Inderwick*. The king's peace (intéressant). = 9 avril. *A. Shaw*. Municipal government in continental Europe (instructif, mais très excessif; admire trop complaisamment les institutions municipales du continent et en particulier celles de Paris, auxquelles un tiers du volume est consacré). = 21 mai. *Tiffany*. A history of the protestant episcopal church in the United States of America (excellent). — *Ph. A. Bruce*. Economic history of Virginia in the xvii cent. (trop de faits, mais il s'en dégage une forte impression; l'auteur a surtout mis en lumière les conséquences économiques et sociales produites par la culture exclusive du tabac). = 6 juillet. *W. Gr. Sumner*. A history of banking in all the leading nations. Vol. I: in the United States (beaucoup de faits et d'idées). = 16 juillet. *Th. March*. The history of the Paris Commune of 1871 (utile compilation, mais l'auteur a trop de parti pris et trop peu de critique). = 23 juillet. *Giov. Berthelet*. La elezione del Papa (bonne étude juridique sur les règles qui ont présidé à la réunion des conclaves). = 6 août. *R. F. Stephens*. Facsimiles of mss. in European archives relating to America; vol. XXIII, 1782. = 20 août. *J. B. Thacher*. The continent of America; its discovery and its baptism (présente un énorme dépouillement des travaux bibliographiques et cartographiques sur A. Vespuce et le nom d'Amérique, mais apprend peu de nouveau). = 27 août. La tiare de Saitaphernès au Louvre (long article par S. Reinach; il raconte par le menu toute l'agitation qui s'est faite dans la presse française contre l'authenticité de cet objet et en établit l'inanité. Quoi qu'en dise M. Furtwängler, l'authenticité est indéniable; reste à savoir où et quand la tiare a été découverte). = 24 sept. A history of the banking in all the leading nations; t. II (ce volume contient l'histoire des banques en Angleterre par M. Macleod, en Russie par M. A. E. Horn, et une histoire des caisses d'épargne aux États-Unis par M. J. P. Townsend). = 1^{er} oct. *J. J. Boudinot*. The life, public services, addresses and letters of Elias Boudinot, president of the Continental Congress (beaucoup de faits intéressants pour l'histoire de la guerre de l'Indépendance, surtout pour les années 1777-1783). — *Figgis*. The theory of the divine right of kings (bonne dissertation). = 15 oct. *O' Connor Morris*. Ireland, 1491-1868 (excellent résumé). — *A. H. Sayce*. The Egypt of Hebrews and Herodotus (sur Hérodote, l'auteur ne fait que répéter la condamnation qu'il a déjà prononcée dans ses autres ouvrages. Dans son histoire des Juifs en Égypte depuis Abraham, il déploie beaucoup d'érudition et peu de critique; il tient pour vrais les faits contés dans la Bible et fournit lui-même les plus forts arguments au scepticisme). = 17 déc. *B. Andrews*. The history of the last Quarter-Century in the United States, 1870-1895 (lestement écrit, amusant et même instructif). = 1897. *A. Ch. Hamlin*. The battle of Chancellorsville, 2 may 1863 (étude approfondie des opérations exécutées par le 11^e corps d'armée commandé par Stonewall Jackson). = 28 janv. *P. L. Ford*. The true G. Washington (l'auteur se

propose de ramener à des proportions humaines un héros à demi divinisé; mais, s'il convient de le rabaisser au-dessous de l'estime où le tenaient ses contemporains, on ne saurait trouver la moindre faute à cacher dans la vie de ce parfait citoyen). — *W. Wilson*. G. Washington (agréable à lire, mais souvent erroné; ce n'est que de la littérature). — *Knapp*. Feudal and modern Japan (intéressant; bibliographie abondante et bien au courant, pas d'index). = 4 févr. *L. M. Keasbey*. The Nicaragua Canal and the Monroe doctrine (histoire des tentatives faites pour établir un canal à travers l'isthme, et, conclusion, que les États-Unis devront nécessairement mettre la main dessus). = 11 févr. *J. Abrahams*. Jewish life in the Middle ages (excellent). = 11 mars. A history of banking in all the leading nations; t. III (excellente histoire des banques dans les nations latines, de la banque de France par M. P. des Essars, et des banques au Canada par M. Walker); t. IV et dernier (les banques en Allemagne, en Autriche-Hongrie, aux Pays-Bas, dans les pays Scandinaves, au Japon et en Chine).

71. — Archivio storico italiano. 1896, disp. 3. — *F. Gabotto*. Biella et les évêques de Verceil; recherches; suite et fin (intéressant pour l'histoire du développement municipal dans une localité soumise à plusieurs seigneurs ecclésiastiques). — *G.-B. Ristori*. Notes sur le palais des évêques de Florence. — *G. Salvenini*. Les statuts florentins du capitaine et du podestat pour les années 1322-1325 (étude diplomat. et critique). — *A. Gadaleta*. Un journal de l'Interdit de Venise au xvii^e s. (par un anonyme à courte vue qui a considéré la résistance de Venise uniquement comme un acte de désobéissance au pape). — *Giov. Sforza*. Scipione Ammirato et Alberico I^{er} Cybo Malaspina, prince de Massa (publie quelques lettres de 1572 à 1595). — *G.-O. Corazzini*. Antonella des Strozzi et le duc Alfonse de Ferrare (publie deux lettres d'elle, 1518). — *D. Catellacci*. Deux tremblements de terre dans la Romagne toscane au xvi^e et au xvii^e s. — *E. Lévi*. Un prétendu attentat à la vie de Charles-Emmanuel I^{er} de Savoie (publie une lettre de Sir Isaac Wake, ambassadeur d'Angleterre à la cour de Turin, au lord chancelier d'Angleterre, de Turin, le 5-11 juin 1518). = Bibliographie: *Gius. Colucci*. Un nuovo poema latino dello xi^e sec. (c'est la vie, en 3,658 distiques, d'Anselme de Baggio, évêque de Lucques, par Rangerius, publiée pour la première fois par V. de la Fuente). — *O. Redlich*. Eine Wiener Briefsammlung zur Geschichte des deutschen Reiches und der oesterreichischen Länder in der zweiten Hälfte des xiii^e Jahrhunderts (ce recueil a été composé pour fournir les règles à suivre dans l'art d'écrire des lettres. 530 lettres écrites vers le troisième quart du xiii^e s.). — *A. Papini*. Storia del corpo dei Pompieri di Firenze dall'origine (1344) ai giorni nostri. — *Giov. de Castro*. Cospirazioni e processi in Lombardia, 1830-1835 (très curieux). = Disp. 4. *Ida Masetti-Bencini*. Nouveaux documents sur la guerre et l'acquisition de Pise en 1404-1406. — *Fr. Malaguzzi-Valeri*. La miniature à Bologne, du xiii^e

au XVIII^e s. — M. ROSI. Une réception royale au commencement du XVIII^e s. (celle de Philippe V, quand il fut reconnu et fêté en Ligurie comme roi d'Espagne, en 1702). — D. MARZI. Papiers de la famille Mazzei donnés aux archives de l'État de Florence (comptes de toute nature d'un intérêt tout privé et relatifs surtout aux XVI^e, XVII^e et XVIII^e s.). — L.-G. PÉLISSIER. Lettres italiennes sur l'histoire de France; suite : lettres inédites de l'intendant Colbert du Terron pendant le siège de Messine, 1675-1676. — E. VON OTTENTHAL. Publications relatives à l'histoire du moyen âge italien parues en 1894 et 1895. = Bibliographie : S. Bæumer. Geschichte des Breviers (histoire approfondie, d'une critique très conservatrice, en opposition assez fréquente avec l'ouvrage de l'abbé P. Batiffol sur le même sujet). — L. von Heinemann. Zur Entstehung der Stadtverfassung in Italien (important, mais les documents étudiés par l'auteur contribuent plutôt, à l'encontre même de sa thèse, à confirmer celle de Santini). — D. Marzi. La questione della riforma del Calendario, 1512-1517 (question bien étudiée; mais l'auteur n'explique point pourquoi, après tant de discussions approfondies au concile de Latran, la réforme ne fut pas ordonnée, et pourquoi, dans les actes du concile publiés officiellement en 1521, il n'est pas dit un mot d'une réforme qu'on y avait discutée si à fond). — Zanoni. Vita pubblica di Francesco Guicciardini (biographie minutieuse de Guichardin comme homme d'État). — Rossi. Fr. Guicciardini e il governo fiorentino 1527-1540; t. I (étude très fouillée et construite exclusivement sur les documents les plus sûrs).

72. — Archivio storico lombardo. Anno XXIII, fasc. 41, 30 sept. 1896. — R. MAJOCCHI. Les ossements du roi Liutprand découverts à S.-Pietro-in-Ciel-d'Oro de Pavie (ces ossements ont été découverts pendant les derniers travaux de restauration en 1895. Reproduit et commente l'inscription en vingt hexamètres qui était gravée sur le tombeau). — G. AGNELLI. Lodi et son territoire au XVIII^e siècle. — G. ROMANO. Un document de Crémone relatif à l'« Universitas Scholarium » (publie une charte d'élection de Nicolò Matarelli, choisi pour enseigner pendant un an le code et les nouvelles, 8 juin 1292). — A. GIANANDREA. Podestats et capitaines du peuple dans la marche lombarde. — L. STAFFETTI. L'élection du pape Pie IV, d'après un récit contemporain (dans la nuit du 25-26 déc. 1559). — L. BELTRAMI. Le cinquième centenaire de la fondation de la Chartreuse de Pavie. = Bibliographie : Paul Darmstadt. Das Reichsgut in der Lombardei und Piemont, 568-1250 (excellent). — C. de Lollis. Vita e poesie di Sordello di Goito (important pour l'histoire du règne de Charles I^{er} d'Anjou). = Fasc. 42, 31 déc. G. ROMANO. Contributions à l'histoire de la reconstitution du duché de Milan sous Philippe-Marie Visconti, 1412-1421 (inventaire des actes relatifs à ce sujet qui se trouvent dans les registres du duché; la plupart sont signalés ici pour la première fois). = Bibliographie : M. Minoja. La vita di Maffeo Vegio, umanista Lodigiano (bon). = Bulletin bibliographique de l'histoire de Lombardie, juin-déc. 1896.

73. — Nuovo Archivio Veneto. Anno VI, 1896. T. XII, 1^{re} part. — E. LEVI. Un poète satirique; Venise dans la seconde moitié du xvii^e s. (d'après les œuvres de Bartolomeo Dotti). — A. RIOS. Joutes à Conegliano pendant le carnaval de 1604 (publie un traité du temps). — A. MICHELI. Quelques papiers inédits de la famille Foscolo. — V. LAZZARINI. Deux documents relatifs à la guerre de Chioggia, 1377, 1380. — G. PAPALEONI. Des privilèges accordés par les Vénitiens à la vallée du Chiese, dans le Trentin. — R. PREDELLI. Bulle inédite du pape Alexandre III, 3 août 1177 (c'est une bulle solennelle en faveur de l'église de Saint-Pierre d'Azzano-Mella, au diocèse de Brescia). — CIPOLLA. Publications sur l'histoire d'Italie au moyen âge, 1894; suite et fin dans la 2^e partie. — Id. Une pierre milliaire découverte récemment dans le Véronais. — ADT. SPAGNOLO. Histoire littéraire de la bibliothèque capitulaire de Vérone. = T. XII, 2^e part. GIUS. BIADEGO. Un érudit et folkloriste veronais: E. Scipione Maffei. — V. LAZZARINI. Le journal de la guerre de Chioggia et la chronique de Galeazzo Gatari (le journal n'est qu'un fragment de cette chronique). — A. PINETTI. Les actes sur parchemin qui se trouvent aux archives communales de Martinengo.

74. — Der Geschichtsfreund. Bd. L, 1895. — Rud. DE REDING-BIBEREGG. La campagne de Souvoroff en Suisse du 24 septembre au 10 octobre 1799, avec pl., cartes et de nombreuses pièces justificatives, dont 185 sont tirées des archives du Ministère de la guerre à Paris. = Bd. LI, 1896. ADALB. VOGEL. Chartes du couvent d'Engelberg; suite (1203-1307). — HANS BACHMANN. Charles-Nicolas Lang, dr. phil. et med., 1670-1741. — K.-A. KOPP. Documents pour la biographie du chanoine Helmlin. — J.-L. BRANDSTETTER. Lieux de justice du moyen âge. — Id. Bibliographie des ouvrages relatifs aux Cinq-Cantons ou provenant des Cinq-Cantons, parus en 1894 et en 1895.

75. — Quellen zur Schweizer Geschichte. Bd. XVI, 1895. — C. WIRZ. Documents pour servir à l'histoire des relations de la curie romaine et de la Suisse, de 1512 à 1552.

76. — Mittheilungen der antiquarischen Gesellschaft in Zürich. Bd. XXIII, Heft 7, 1895. — H. ZELLER-WERDMUELLER. Châteaux zuricois; 2^e partie. = Bd. XXIV, Heft 1, 1895. ÉMILE ÉGLI. Les inscriptions chrétiennes de la Suisse du iv^e au ix^e s., avec 4 pl. = Heft 2, 1896. E.-A. STUECKELBERG. Reliques et reliquaires, avec 1 pl. = Heft 3, 1896. J. HEIERLI et W. OECHELI. Histoire primitive du Valais, avec 9 pl. et 1 carte. = Heft 4, 1897. H. ZELLER-WERDMUELLER. L'abbaye des Prémontrés de Rütli.

77. — Bollettino storico della Svizzera italiana, rédigé par Émile MOTTA. Anno XV, 1893, nos 8-12. — P. GUINZONI. Ulrich Zwingli et François Sforza. — Th. DE LIEBENAU. Lettre de Jean-Antoine de Salinis à Melchior Russ, 1482. — Architectes et ingénieurs militaires au service des Sforza (répertoire de sources et notices sommaires). —

Personnages célèbres ayant passé le Gothard. — G. ROBERTI. Une note autobiographique de Carlo Botta, son séjour en Suisse. — Architectes de Lugano au xv^e et au xvi^e siècle. — A. FARINELLI. Cristoval de Viruès. — Ed. TORRIANI. Documents tirés des archives Torriani à Mendrisio. — A. FARINELLI. Goethe et le lac Majeur. = Anno XVI, 1894. La famille Tarilli de Cureglia. — Pietro Franca de Mergoscia, fondateur de cloches (né en 1768). — La bataille d'Arbedo (1422), d'après un chroniqueur lucquois. — Une lettre d'Émile Morosini (1848). — L'ingénieur Bertola de Novate. — Lettre de Louise de Hertenstein, de Lucerne, à la duchesse Bonne de Savoie, régente du duché de Milan (1480). — J.-R. RAIN. Les monuments artistiques du moyen âge dans le canton du Tessin. — Livres italiens imprimés à Lausanne. — Les ingénieurs militaires Pierre Morettini et Agostino Ramelli. — Le prêtre Donato de Bironico ou de Sigirino (1465-1474). — Brigands sur le Monte-Cenero au xv^e siècle. — Th. DE LIEBENAU. Description du bailliage de Locarno par le bailli Leucht (1767). — La famille Morettini. — Description des églises et du territoire de Locarno et du Val Maggia de la juridiction des XII Cantons (1591). — Em. TAGLIABUE. « El libro de le rime » de René Trivulzio. — F. BALLI. Une page de l'histoire des capitulations tessinoises. — Documents relatifs au château de Lugano (1499). — Document relatif à l'industrie du fer dans le Val Morobbia (1480). — L'architecte Pierre de Luino et Giacomo de Luino. — Documents relatifs à Emmanuel Haller et à son palais de Mendrisio (1794-1818). = Anno XVII, 1895. Les Rusea, seigneurs de Locarno, Luino, etc., 1439-1512. — Giovanni Molo de Bellinzona et sa famille. — Guelfes et Gibelins dans le territoire de Lugano en 1492. — Personnages célèbres ayant passé le Gothard. — Acte de François II Sforza (Milan, 1532) concernant Jean-Jacques Médicis à Musso. — La famille Ponte d'Ossola et les comtes Sax de Mesocco, d'après une lettre de 1493. — Quatre lettres inédites de saint Charles Borromée (1571, 1577, 1580). — PELLANDINI. Glossaire du dialecte d'Arbedo. — Une ambassade milanaise à l'empereur Wenceslas en 1405. — Em. TAGLIABUE. Généalogie de la famille Antognini. — Ode à F. Zeltner, bailli de Lugano, en 1793. — Almanach milanais de 1644.

78. — Argovia. Jahresschrift der histor. Gesellschaft des Kantons Aargau. Bd. XXVI, 1895. — Arnold NUESCHELER. Les couvents argoviens dans les doyennés de Hochdorf et de Mellingen.

79. — Musée Neuchâtelois. Organe de la Société d'histoire du canton de Neuchâtel. XXXII^e année, 1895. — Ph. GODET. Lettre de Blaise Hory, 1585. — J. GRELLET. Deux projets du gouverneur de Lentulus, 1768. — Ph. GODET. Charles Berthoud, 1813-1894. — M. DIACON. L'enterrement de la royauté à Morteau en 1792. — J.-E. BONHÔTE. Les cartes du canton de Neuchâtel. — F. CHABLOZ. La commune d'Auvernier durant l'époque moderne. — A. GODET. Serment de confédération fait à Morteau en 1790. — Ch. HERZOG. Les châteaux de nos comtes du Brisgau des maisons de Fribourg et de Hochberg. — Alf. GODET.

Portrait de J.-L. Charles d'Orléans, comte de Dunois († 1694). — L. FAVRE. Louis de Coulon, 1804-1894. — Ph. GODET. M^{me} Bosset de Luze, 1767-1849. — Ch. CHATELAIN. Acte d'hommage de Rollin de Neuchâtel à Jean de Châlons, 1311. — Id. Les sires de Valangin et l'évêque de Bâle. — E. PERROCHET. Histoire militaire des Neuchâtelois. — M. DIACON. Le chancelier Jérôme Boyve et sa correspondance, 1731-1810. — Ph. GODET. J.-J. Rousseau et François de Chambrier. — W. WAVRE. Une famille de médailleurs neuchâtelois, Jonas et J.-P. Thiébaud. = XXXIII^e année, 1896. CHATELAIN. Les Neuchâtelois à la Rivière rouge. — Mémoires d'Abraham Chaillet (suite) depuis 1614. — J. GRELLET. La famille Girardet. — Ph. GODET. M^{me} de Charrière et les Jacobins montagnards. — J.-E. BONHÔTE. Une ordonnance sur les deuils à Neuchâtel, 1776. — Arthur PIAGET. La chronique des chanoines de Neuchâtel. — Éd. CORNAZ. Les milices de la bourgeoisie de Neuchâtel. — O. HUGUENIN. Une famille éteinte (d'Isarn de Villefort). — Alfr. GODET. Samuel-Ferdinand Gallot, 1774-1854. — Éd. CORNAZ. L'ordre de guerre du comte Philippe (1495). — V. HUMBERT. David Chaillet à Lyon en 1565. — Ch. CHATELAIN. Une imprimerie à Valangin au siècle dernier. — Id. Willisau et Neu-Hasenburg sous les seigneurs de Valangin (1357-1407). — Alfr. GODET. Milices de la ville de Neuchâtel (1810-1811). — W. WAVRE. La compagnie de Bacehus de Hauterive. — J.-E. BONHÔTE et Fritz CHABLOZ. La chronique des *Entreprises du duc Charles de Bourgogne*. — M. DIACON. Cérémonies funèbres pour Henri II de Longueville (1663). — Fr. CHABLOZ. Les celliers romains, gallo-romains et moyen âge de la Suisse romande. — M. DIACON. L'avènement du prince Berthier. — D. JUNOD. Boudevilliers.

80. — Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève. Nouv. série, t. IV, 1896. — Ch. KOHLER. Les Suisses dans les guerres d'Italie de 1506 à 1512 (ouvrage couronné par l'Académie française).

81. — Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève. Tome I, 5^e livr., 1897. — Le comte A. DE FORAS et Ed. FAVRE. Quelques actes du xiv^e siècle, relatifs à Genève. — R. WIPPER. L'Église et l'État à Genève au xv^e siècle, à l'époque du calvinisme. — J. MAYOR. Fragments d'archéologie genevoise, III. — Ed. FAVRE. Adolphe Gautier, 1825-1896, avec bibliographie.

82. — Bulletin de l'Institut national genevois. Tome XXXIII, 1895. — Lettres de Roumanille à Victor Duret, 1857-1885, publ. par Eug. RITTER. — Em. GOLAY. Réminiscences historiques genevoises. — B. REBER. Tombeaux anciens à Lancy. — Lettres de Sainte-Beuve au professeur Gaullieur, 1844-1852, publ. par Eug. RITTER. — P. DUPROIX. Kant et Fichte et le problème de l'éducation. — WUARIN. Réforme scolaire. — H. BROCHER. Philosophie de l'histoire du droit à Genève.

CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE.

France. — M. Louis VIVIEN DE SAINT-MARTIN, mort le 3 janvier dernier à l'âge de quatre-vingt-seize ans, était surtout connu comme géographe. Ses dernières œuvres sont le *Nouveau dictionnaire de géographie universelle*, dont il a pu voir les dernières feuilles avant de mourir, et le grand *Atlas de géographie*, qui progresse depuis vingt ans avec une si pénible lenteur. On lui doit aussi de bons travaux sur l'histoire de la géographie : *Mémoire historique sur la géographie ancienne du Caucase* (1848) ; *Étude sur la géographie grecque et latine de l'Inde et en particulier sur l'Inde de Ptolémée* (1858-1860) ; *Histoire de la géographie et des découvertes géographiques* (1873), etc. On lui doit enfin une *Histoire générale de 1782 à 1841* (4 vol., 1841), qui est moins estimée. C'était un compilateur très zélé et très fécond, un érudit très consciencieux, sans être du premier rang.

— M. Émile LAURENT, bibliothécaire de la Chambre des députés, est mort le 28 janvier dernier à l'âge de soixante-dix-huit ans ; on lui doit l'importante publication des *Archives parlementaires depuis 1789*, qui compte actuellement 114 volumes, et 8 volumes de *Cahiers des États généraux*.

— M. Jacques DENIS, mort le 28 février à l'âge de soixante-douze ans, est l'auteur d'une belle *Histoire des théories et des idées morales dans l'antiquité* (1856, 2 vol.), qui a fait presque scandale dans l'Université, à une époque où toute manifestation de la libre pensée était persécutée. On lui doit encore la *Philosophie d'Origène* (1883) ; la *Littérature politique de la France* (1893) ; la *Querelle de Bossuet et de Fénelon* (1894), etc.

— M. Albert LECOY DE LA MARCHE, mort prématurément à l'âge de cinquante-six ans, le 22 février dernier, a beaucoup écrit : travaux d'érudition, œuvres de vulgarisation, articles critiques et articles de journaux signés et anonymes. Il avait lu beaucoup de livres, compulsé de nombreux documents et connaissait bien certaines époques importantes du moyen âge, en particulier le xiv^e et le xv^e s. Son *Roi René* (2 vol., 1875) et ses *Relations politiques de la France avec le royaume de Majorque* (2 vol., 1892) ont été justement remarqués. Mais il était attiré surtout vers les époques où l'on pouvait le mieux glorifier l'Église catholique, celle de saint Louis, qu'il célébra dans nombre d'ouvrages de seconde main, écrits avec plus de facilité que d'originalité, et celle des origines chrétiennes de la Gaule, à laquelle se rattache son *Saint Martin* (1881) ; mais il était un médiocre hagiographe, parce qu'il tenait pour vrai tout ce qui était réputé saint. On lui doit encore une édition de

Suger, un curieux choix d'*Anecdotes historiques* tirées des écrits d'Étienne de Bourbon (Société de l'histoire de France) et le tome II de l'inventaire des *Titres de la maison ducal de Bourbon* (1874).

— M. l'abbé DEHAISNES, ancien archiviste du Nord, est mort le 2 mars dernier. On lui doit un *Essai sur les relations commerciales de la ville de Douai avec l'Angleterre au moyen âge* (1865); une édition assez médiocre des *Annales de Saint-Bertin et de Saint-Vaast* (1871); un important recueil de *Documents et extraits divers concernant l'histoire de l'art dans la Flandre, l'Artois et le Hainaut avant le XV^e s.* (3 vol., 1886), etc.

— L'Académie française a décerné le premier prix Gobert à M. Charles DE LACOMBE pour sa *Vie de Berryer* et le second prix à M. Ch. KOHLER pour son ouvrage intitulé : *les Suisses dans les guerres d'Italie, de 1506 à 1512*; le prix Théroanne a été attribué intégralement à l'ouvrage de M. Paul DOGNOX ayant pour titre : *les Institutions politiques et administratives du pays de Languedoc, du XIII^e s. aux guerres de religion.*

— Voici le décret sur la réorganisation des Archives nationales, qui a été publié au *Journal officiel* du 1^{er} mars 1897 :

Art. 1^{er}. — La composition des trois sections des Archives nationales est fixée ainsi qu'il suit : la première comprend les archives législatives et administratives modernes; la deuxième, les archives des juridictions et des administrations de l'ancien régime; la troisième, le Trésor des chartes, les collections de la section historique actuelle, les titres domaniaux et les fonds ecclésiastiques antérieurs à 1790.

Art. 2. — La première section est ouverte aux versements faits par les assemblées législatives, les ministères et les corps constitués postérieurs à 1790.

Art. 3. — Le service des archives départementales, communales et hospitalières, actuellement rattaché à la direction du secrétariat et de la comptabilité du ministère de l'Instruction publique et des beaux-arts, est réuni au secrétariat des Archives nationales.

Art. 4. — Le garde général des Archives nationales aura désormais le titre de directeur des Archives. Il préparera et soumettra à la signature du ministre la correspondance relative au service des archives dans les départements.

Art. 5. — Le cadre du personnel des Archives nationales comprend : trois chefs de section, trois sous-chefs, un secrétaire, un secrétaire-adjoint, vingt archivistes et trois commis. Un chef de section est choisi par le ministre, sur la proposition du directeur, pour remplacer celui-ci en cas d'absence ou d'empêchement. Le directeur peut être autorisé à déléguer à un chef de section une partie de la signature.

Art. 6. — La commission supérieure des Archives se réunira à la fin du 1^{er}, du 2^e et du 3^e trimestre de chaque année. Elle pourra être convoquée extraordinairement. Dans l'intervalle de ses sessions, une délégation de trois de ses membres se réunira périodiquement pour examiner avec le directeur les questions techniques relatives au service.

Art. 7. — Un décret rendu dans la forme des règlements d'administration publique déterminera les conditions dans lesquelles les versements seront faits aux Archives nationales.

— Le troisième fascicule du *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* (Hachette) contient les mots de *Hercules* (DURRBACH) et *Hoplomachiu* (SAGLIO). Les historiens remarqueront particulièrement les articles *Hetairoi* et *Hippodromos* (ALBERT MARTIN), *Honestiores*, *Humiliores* (JULLIAN), *Honorarium* (CAGNAT et IS. LÉVY), *Honorati* (G. HUMBERT), *Honos* (SAGLIO et JULLIAN).

— La douzième livraison de la *Paléographie des classiques latins*, publiée par M. Émile CHATELAIN (Hachette), est consacrée à Martial, Lucain, Stace, Valérius Flaccus et Phèdre. La *Pharsale* y est représentée par douze mss., tous des IX^e-XII^e s., sauf deux palimpsestes datant du IV^e s.

— Dans une brochure de 34 pages, M. JOERRES a essayé de déterminer plusieurs dates de la vie de sainte Radegonde; née en 518, elle aurait épousé le roi Clotaire en 540 et se serait séparée de lui en 557. C'est dans son pays de Thuringe qu'elle serait devenue chrétienne et chrétienne catholique (*Chronologische und religionswissenschaftliche Untersuchungen über das Leben der hl. Radegunde*. Ahrweiler, Plachner).

— Sous le titre d'*Archives historiques du diocèse de Chartres*, M. l'abbé MÉTAIS publie chaque mois trois séries de documents : 1^o des cartulaires; 2^o des notices et des vues des églises du diocèse; 3^o des pièces détachées. Dans la première série, on vient de terminer le *Cartulaire de Saint-Denis de Nogent-le-Rotrou*, comprenant 138 pièces, et un long essai historique sur l'abbaye de Saint-Denis. On y a commencé en outre le cartulaire des Templiers en Eure-et-Loir; celui de l'abbaye de Josaphat sera édité par la Société archéologique d'Eure-et-Loir. Parmi les pièces détachées, il y en a trop d'insignifiantes et de mal publiées (*Bulletin critique*, 1897, n^o 4).

— M. Adrien PLANCHENAUT a consacré une étude de 230 pages à la *Monnaie d'Angers*, qui a paru dans le tome IX, 4^e série, des Mémoires de la Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers.

— Le 3^e fascicule de la *Bibliothèque de la Faculté des lettres de Paris* (Alcan, 98 p.) contient trois *Mélanges d'histoire du moyen âge*, publiés sous la direction de M. A. LUCHAIRE : 1^o Hugues de Clers et le « De senescalcia Franciae, » par M. LUCHAIRE; 2^o Jean d'Orléans, comte d'Angoulême, d'après sa bibliothèque, par M. DUPONT-FERRIER; 3^o Note sur Ebles, abbé de Saint-Denis, au temps du roi Eudes. Cette dernière note résume en 5 pages tout ce qu'on sait sur l'abbé de Saint-Denis. M. Dupont-Ferrier publie l'« Inventaire des livres trouvez en l'armoire du Retrait de feuz Mgr, que Dieu absoille, » 1^{er} juin 1467. Mais le morceau important de cette brochure, qui aurait dû être publié tout à fait à part, est le mémoire de M. Luchaire. Le sujet qu'il y traite avait

été récemment étudié par M. Bémont dans un article des « *Mélanges Monod.* » M. Bémont, discutant les arguments de Mabille, qui avait nié l'authenticité du « *De senescalcia Francie,* » avait conclu que ce traité ne méritait pas le dédain avec lequel les historiens l'avaient écarté jusqu'ici; que Hugues de Clers, témoin oculaire des événements qu'il rapportait, pouvait être tenu pour véridique. Il appartenait à M. Luchaire de traiter le sujet plus à fond. Nul n'était mieux qualifié. Ses conclusions, fortement appuyées, sont que les affirmations de Hugues de Clers doivent être tenues pour tout à fait suspectes, que rien dans les documents contemporains ne les appuie, au contraire, qu'enfin le traité a dû être rédigé en 1158, sans doute par un clerc de l'entourage de Hugues de Clers et très probablement à l'instigation de Thomas Becket, quand Louis VII concéda à Henri II le titre de sénéchal de France en vue de l'expédition de Bretagne. Ces conclusions sont très vraisemblables, et il y a apparence qu'elles seront généralement adoptées. Il peut néanmoins subsister encore quelque doute, car Hugues de Clers n'a pas été pris en flagrant délit de mensonge. Il n'a pas inventé les choses de toutes pièces, comme fit Louis de France en 1216, pour établir, aux yeux des étrangers, les prétentions qu'il avait à la couronne d'Angleterre. Si le traité qui porte son nom était dénué de toute autorité, on pouvait sans doute oser l'adresser au trop crédule Louis VII, mais non à ses conseillers. Pour tromper le roi et les grands de France sur des événements qui s'étaient passés à la cour de France, il fallait de bonnes raisons.

— M. PAQUIER, chapelain de Saint-Louis-des-Français, à qui nous devons déjà de si curieuses lettres de l'humaniste et nonce Aléandre, a donné dans les *Annales de Saint-Louis-des-Français* (I, 2, janv. 1897) une très intéressante notice sur la nonciature d'Aléandre auprès de François I^{er}, 8 août 1521-21 février 1525 (Picard, 58 p., in-8°). Aléandre était chargé de représenter Clément VII auprès de François I^{er}, qui assiégeait Pavie, et de l'assurer de l'amitié du pape, pendant que son ami, le capitaine Giberti, négociait entre les Impériaux et les Français une paix ou une trêve. Une grande partie des papiers d'Aléandre ont été perdus, mais les documents que M. Paquier a réunis à Rome, à Florence, à Venise et à Udine permettent de reconstituer toute la politique du parti royal pendant cette période, et mettent au grand jour la série d'imprudences et de fautes impardonnables qui ont conduit François I^{er} au désastre de Pavie. Jamais succès plus certain n'a été compromis avec plus de légèreté et d'impéritie. Le petit travail de M. Paquier, qui ne porte que sur un seul nom et sur une période de six mois, montre tout ce que l'étude des nonciatures peut ajouter à la connaissance de notre histoire. Il y a quinze ans que nous demandons aux directeurs de notre École de Rome d'entreprendre, à côté des Regestes pontificaux, la publication des nonciatures françaises. Jusqu'ici, les Allemands seuls ont entrepris un travail de ce genre. Il serait à souhai-

ter que notre École de Rome les imitât ou, ce qui vaudrait peut-être mieux encore, entreprit une série de travaux sur les relations de la France avec la Papauté au XVI^e s.

— Le tome V des *Jurades de Bergerac* (Bergerac, impr. générale du Sud-Ouest, 1895, 386 p.) contient un grand nombre de documents intéressants pour l'histoire de Henri IV ; il se termine par deux lettres de Marie de Médicis, octobre 1612 et avril 1613.

— M. Pierre ROBERT a su condenser en deux petits volumes, d'une façon claire et intéressante, toute l'*Histoire de la littérature française, des origines au milieu du XIX^e s.* (Paul Dupont, 480-470 p., in-12. Prix : 3 fr. 50 chaque). Ce précis n'est d'ailleurs qu'une sorte d'introduction à une Histoire de la littérature française au XIX^e s. en cinq volumes.

— M. le comte BOULAY DE LA MEURTHE vient de terminer son important recueil de *Documents sur la négociation du Concordat* ; les tomes IV et V, supplémentaires, sont relatifs au vote du Concordat par le tribunal et le corps législatif, préliminaire obligé de la promulgation. L'ouvrage se termine par un tableau des évêques démissionnaires et non démissionnaires, une table des documents, une table alphabétique des noms propres et une table analytique des matières (Société d'histoire diplomatique ; E. Leroux).

— La librairie Le Soudier a publié un recueil des catalogues des éditeurs français sous le titre de *Bibliographie française* (6 vol.) ; on y trouve la mention de presque tous les ouvrages publiés par la librairie française. La table renvoie au nom des éditeurs et non, malheureusement, à celui des auteurs. La même maison publie depuis janvier 1896 un *Mémorial de la librairie*, qui a pour objet de tenir chaque semaine ses acquéreurs au courant de la librairie française (*Polybiblion*, mars 1897).

Allemagne. — Le 11 janvier 1897 est mort à Dresde le professeur J.-C. Théodore, chevalier d'Orto, âgé de quatre-vingt-un ans ; il était bien connu par ses travaux sur l'histoire ecclésiastique ; on lui doit entre autres : *Die Confession des Patriarchen Gennadios von Constaninopel* (1868) ; *Geschichte der Reformation im Erzherzogthum Oesterreich unter Maximilian II* (1889) ; il fut pendant de longues années directeur du *Jahrbuch*, que publie la Société pour l'histoire du protestantisme en Autriche (1880-1889). — Le 3 février est mort à Berlin le Dr Th. WIEDEMANN, âgé de soixante-quatre ans ; il avait été le zélé collaborateur de Ranke, dont il avait surveillé de près les derniers travaux. Il parle lui-même avec une grande modestie de cette collaboration dans ses *16 Jahre in der Werkstatt Leopold von Ranke's*. — Le 7 mars est mort le Dr P. DE BRATKE, professeur de sanscrit et de linguistique comparée à l'Université de Giessen. Né en 1853 à Saint-Petersbourg, il appartenait au corps enseignant de l'Université depuis 1884. Nous avons de lui : *Dyâus Asura, Ahura Mazda und die Asuras* (études sur l'histoire de la religion indogermanique ; 1885) ; *Beiträge zur Kenntniss der prähistorischen Entwicklung unseres Sprachstammes* (1888) ; *Ueber Methode und Ergebnisse der*

arischen Alterthumswissenschaft (1890). Dans ce dernier ouvrage, Bradke a montré avec beaucoup de pénétration jusqu'à quel point la linguistique comparée peut aider à reconstituer la plus ancienne histoire de la civilisation indo-européenne. Il a institué aussi des recherches approfondies sur l'origine des langues indo-européennes et leurs étroits rapports, et montré l'importance des cultes religieux pour la connaissance des origines indo-européennes. On lui doit enfin des études de détail sur la philologie indienne et le Rigvéda. — Le 19 mars est mort le Dr Heinrich WAGNER, professeur à l'école d'architecture de Darmstadt ; avec Durm et Krauss, il a décrit et publié les *Kunstdenkmäler im Grossherzogthum Baden* (2 vol., 1887-1890) ; il est en partie l'auteur aussi des *Kunstdenkmäler im Grossherzogthum Hessen* (1890).

— Le professeur FUCHS, de Greifswald, est nommé professeur d'économie politique à Fribourg-en-B. ; le Dr von BELOW, professeur à l'Université de Marbourg, à la place d'A. Naudé, décédé ; le Dr BUSOLT, professeur d'histoire ancienne à l'Université de Göttingue, à la place du Dr Volquardsen, qui est appelé à Kiel ; le Dr KRETSCHMAR, professeur de philologie comparée à Marbourg (chaire nouvelle) ; le Dr WINNEFELD, privat-docent pour l'archéologie classique à l'Université de Berlin ; le Dr DOVE, professeur d'histoire moderne à l'Université de Fribourg-en-B. ; le Dr Hugo GRAT, directeur du Musée national de Munich.

— La grande médaille d'or pour la science a été décernée au Dr G. SCHMOLLER, professeur à Berlin.

— La Société du prince Jablonowski, à Leipzig, outre le concours déjà ouvert pour 1898 et 1899, propose pour 1900 une étude sur la condition sociale et juridique des artisans et sur l'organisation économique de l'industrie dans la Grèce ancienne ; le prix est de 1,000 m.

— Pour le concours de la fondation Beneke, à Göttingue, on propose une étude sur l'influence exercée par Ad. Gerlach, de Münchhausen, sur la vie intellectuelle en Hanovre ; le premier prix sera de 3,400 m. et le second de 680 m.

— On vient de fonder à Wiesbaden une *Historische Commission für Nassau* destinée à centraliser les études sur l'histoire de Nassau.

— La Société scientifique de la Haute-Lusace, à Görlitz, va entreprendre la publication d'un *Codex diplomaticus Lusatiae superioris* qui comprendra les documents de la guerre des Hussites et des autres guerres contemporaines en Haute-Lusace. Le 1^{er} fascicule, relatif aux années 1419-1423, vient de paraître pour fêter le 550^e anniversaire de la confédération des six villes de la Haute-Lusace.

— Le capitaine HEYER DE ROSENFELD a légué au musée germanique de Nuremberg son importante collection héraldique.

— L'Académie des sciences de Berlin a décidé d'appliquer les fonds que Mme Élisée Wentzel-Heckmann a mis à sa disposition à un dictionnaire de la langue juridique de l'Allemagne ; ce dictionnaire compren-

dra tous les termes juridiques de l'Allemagne occidentale, un grand nombre de termes empruntés aux langues lombarde, frisonne et anglo-saxonne, sans négliger la terminologie des Germains septentrionaux, des Goths et des Burgondes. On utilisera les sources des origines à 1750. La Commission nommée par l'Académie comprend MM. d'Amira, Brunner, Dümmler, Giercke, Weinhold, Schrøder. Ce dernier est chargé de diriger l'entreprise, qui demandera dix ou douze années.

— La Société pour l'histoire de la Réforme prépare une édition des œuvres de Mélanchthon qui ne figurent pas dans le *Corpus reformatorum*.

— Au moyen des fonds de la fondation Bæhmer, à Francfort-sur-le-Mein, on a déjà publié deux volumes de *Regesta archiepiscoporum Moguntinensium* allant jusqu'en 1288. Ces registres seront continués, sous la direction du prof. Høehlbaum, par le Dr J.-R. DIETERICH, jusqu'en 1509; pour cette continuation, on ne se contentera pas d'indiquer les documents déjà publiés; on recherchera surtout les documents inédits.

— Les *Biographische Blätter*, publiés jusqu'ici chez Hoffmann, à Berlin, sous la direction d'A. Bettelheim, ont inauguré, en 1897, une nouvelle série éditée à Berlin, chez Reimer, sous le titre de *Biographisches Jahrbuch und deutscher Necrolog*. On y donnera des articles nécrologiques aussi complets et soignés que possible sur les personnages importants morts en Allemagne dans le cours de l'année précédente.

— Tout près de Worms a été découvert un nouveau cimetière romain; c'est le cinquième qu'on a trouvé jusqu'ici dans une grande demi-circonférence autour de la ville, près de laquelle se trouvent des cimetières francs plus vastes encore.

— Dans le Supplément de l'*Allgemeine Zeitung* (1897, n° 44), le prof. KAUFMANN a émis l'hypothèse que le commentaire de l'Évangile de saint Mathieu, imprimé d'ordinaire avec les œuvres de saint Chrysostome, est d'origine gothique et important pour l'histoire des Goths; l'auteur de ce commentaire ne serait autre qu'Ulphilas.

LIVRES NOUVEAUX. — ANTIQUITÉ. — *Asbach*. Römische Kaisertum und Verfassung bis auf Trajan. Cologne, Du Mont-Schauberg, ix-192 p. — *M. Büchler*. Zur Beurtheilung des Geschichtsschreibers Prokopius von Caesarea. Aurbach, impr. Brügel, 63 p. (programme).

HISTOIRE GÉNÉRALE. — *L. Gætz*. Geschichte der Slavenaposteln Konstantius (Kyrillus) und Methodius. Gotha, Perthes, viii-272 p. — *Heimbucher*. Die Orden und Kongregationen der katholischen Kirche. Vol. II. Paderborn, Schöningh, vii-557 p. — *Brandenburg*. Herzog Heinrich der Fromme von Sachsen und die Religionsparteien im Reiche, 1537-1541. Dresde, Bænsch, 142 p. — *Neumann*. Die Politik der Vermittlungs-partei im J. 1552. Greifswald, impr. Abel (Dissertation), 101 p. — *J. Lehmann*. Geschichte der deutschen Baptisten. 1^{re} partie. Hambourg, Oncken, 263 p. — *Diercks*. Geschichte Spaniens von den frühesten Zeiten bis auf die Gegenwart. Vol. II. Berlin, Cronbach, iv-707 p. — *Zimmermann*. Die Kolonialpolitik Portugals und Spaniens in ihrer Entwic-

kelung. Berlin, Mittler. — *Sægmüller*. Die Thätigkeit und Stellung der Kardinale bis Papst Bonifaz VIII. Fribourg-en-Brigau, Herder, VIII-262 p.

Autriche-Hongrie. — Le 31 mars est mort Carl VOŠYKA, professeur d'histoire de la civilisation à l'École supérieure tchèque de Prague. — Le 19 mars est mort à Vienne le chef de section honoraire des Archives Gustave, baron DE HEIDER, à l'âge de soixante-dix-sept ans. Il était membre de la Commission des monuments historiques et un des meilleurs archéologues autrichiens; il est connu surtout par ses écrits sur la symbolique et la typologie chrétiennes. — Le prof. Carl DE TORMA, membre de l'Académie des sciences de Hongrie, est mort à l'âge de soixante-dix-neuf ans; on lui doit des publications importantes pour l'histoire de la Dacie romaine.

Le 31 janvier dernier a été ouvert à Vienne un nouveau Musée ethnologique de l'Autriche.

Dans les Suppléments de l'*Allgemeine Zeitung* (1897, nos 28, 29, 31), J. LOSERTH a publié, d'après des documents inédits, des études intéressantes sur les débuts de la contre-Réforme dans l'Autriche intérieure.

LIVRES NOUVEAUX. — *Loserth*. Die Registratur Erzherzog Maximilians (Maximilian II) aus den J. 1547-1551. 600 p. (Fontes rerum austriacarum, 2^e section: Diplomataria et acta, t. XLVIII). — *Pekar*. Dejiny Valdsteinského spiknutí (histoire de la conspiration de Wallenstein, 1630-1634). Prague, 507 p. (Publie. de l'Acad. de Bohême.)

Angleterre. — M. Charles ROBERTS, mort dernièrement à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans, avait succédé à M. Thomas comme secrétaire du P. Record office en 1857 et pris sa retraite en 1866. On lui doit deux volumes de *Rotuli finium*, publiés pour l'ancienne Commission des archives (1835-1836), et un *Calendarium genealogicum* (1865), qui complète heureusement, pour le xiii^e s., le *Baronage* de Dugdale.

— Lord Acton, professeur à l'Université de Cambridge, se propose de publier une grande Histoire moderne qui ne comprendra pas moins de douze volumes. Comme l'*Histoire générale* de MM. Ranbaud et Lavisse, elle sera rédigée par un certain nombre de spécialistes. Les collaborateurs de cette grosse entreprise sont déjà choisis et le travail distribué. Le tome I ne tardera pas à paraître.

Suisse. — Le tome II du *Concilium Basiliense*, publié par M. HALLER sous les auspices de la Société d'histoire de Bâle, vient de paraître (cf. *Revue*, t. LX, p. 238-239); il est intitulé: *Die Protokolle des Concils, 1531-1533, aus dem Manuale des Notars Brunetti und einer römischen Handschrift*. Bâle, Reich, 1897. In-8^o, xxi-647 pages, avec 1 fac-similé.

— Signalons, sur le séjour de *Calvin à Ferrare*, un travail de M. E. DOUMERGUE, dans le *Foyer chrétien*, 3^e année, Genève, Eggimann, 1897, in-8^o, p. 99-144.

— Les œuvres françaises de Calvin viennent de s'enrichir de l'*Excuse de noble seigneur Jacques de Bourgogne, seigneur de Falais et de Bredam* (par Jean Calvin, réimprimée pour la première fois sur l'unique exem-

plaire de l'édition de Genève, 1548. Paris, Lemerre, Bibliothèque d'un curieux, 1896, in-12 de LXXV et 55 p.). Un bibliophile qui est un érudit, M. Alfred CARTIER, a découvert, dans la bibliothèque Tronchin, à Bes-singe, près de Genève, un exemplaire de cette *Excuse* qui n'était encore connue que par une traduction latine. Chacune des pages de cette œuvre du réformateur « porte l'empreinte de sa puissante personnalité et révèle, non seulement le théologien et le polémiste, mais encore le grand écrivain et l'un des maîtres de la langue. » M. Cartier en a fait précéder la réimpression d'une excellente introduction dans laquelle il donne, et complète sur plusieurs points, la vie du seigneur de Falais.

— M. Henri FAZY vient de consacrer un curieux volume à *la Guerre du pays de Gex et l'occupation genevoise, 1589-1601* (Genève, Georg, 1897, in-8° de viii et 416 p., avec une carte et 3 pl.). Cette étude se rapporte à la lutte désespérée que Genève entreprit contre Charles-Emmanuel de Savoie; cette lutte se termina par le traité de Lyon (1601), qui dépouillait Genève du pays de Gex qu'elle avait conquis avec ses seules forces et qu'elle détenait depuis onze ans; sa conquête échu à Henri IV.

— C'est à l'histoire de la même époque, « l'une des plus dramatiques de l'histoire de Genève, » que se rapporte une jolie brochure de M. Louis DUFOUR-VERNES, intitulée : *Nicolas Bogueret, une des victimes de l'Escalade* (Genève, impr. Kündig, 1896, in-8° de 52 p., n'est pas dans le commerce). Bogueret, né vers 1537 à Langres, s'était réfugié à Genève, où il exerçait la profession d'architecte, ingénieur et maçon.

— Encore à propos du concile de Bâle, on peut signaler l'intéressant rapport fait par M. Rodolphe BEER sur les documents relatifs à ce concile, qui se trouvent dans les villes de Bâle, de Lausanne et de Genève : *Urkundliche Beiträge zu Johannes de Segovia's Geschichte des Basler Concils auf Grund von Forschungen in den Archiven und Bibliotheken von Basel, Genf, Lausanne und Avignon*. Vienne, Gerold's Sohn, 1897. In-8°, 60 pages; tirage à part des *Sitzungsberichte der kais. Akademie der Wissenschaften in Wien*, philos.-histor. Classe, Bd. CXXXV.

— Il s'est fondé à Genève une Société du Musée historique de la Réformation. « Ce Musée, » est-il dit dans un appel aux protestants genevois, « s'efforcera d'acquérir, pour les mettre à la disposition du public, les nombreux livres, documents et gravures sur la Réformation que ne possèdent ni la bibliothèque publique ni la bibliothèque de la compagnie des Pasteurs. Il provoquera des dépôts et des dons. Il sera dirigé et développé par les soins d'une société, qui nouera des relations avec les autres sociétés historiques protestantes. Par sa bibliothèque, par des inventaires de pièces manuscrites, par les travaux qu'elle provoquera, par les ressources qu'elle offrira aux travailleurs, » cette Société espère faire de Genève « un centre international d'études sur la Réformation. »

Italie. — M. Gaetano SALVEMINI¹ nous retrace l'histoire de la chevalerie florentine. Après avoir bien précisé les caractères généraux de cette institution, il montre qu'elle ne pouvait guère se développer dans une république mercantile, au milieu d'une démocratie jalouse de toute noblesse. Et, en effet, écartée soigneusement des affaires publiques par le peuple, surtout après le triomphe définitif des Guelfes, dépréciée de toutes manières, dépourvue de tout idéal, la dignité chevaleresque ne fut plus, au xiv^e siècle, qu'un hochet de vanité; ce fut en vain qu'on essaya de lui rendre une certaine importance au xv^e siècle : le sol de Florence lui avait été mortel. C'est cette décadence que M. Salvemini nous raconte et nous explique, en mettant en œuvre les écrits des juristes et des littérateurs et un certain nombre de documents inédits tirés des archives florentines, publiés ou résumés en appendice.

— Après plusieurs années de négociations, Charles Stuart, fils de Jacques I^{er}, fut sur le point d'épouser, en 1623, l'infante Marie, sœur de Philippe IV d'Espagne. Le prince anglais se rendit même à Madrid pour conclure ce projet de mariage si désiré, et résoudre les difficultés religieuses et politiques qui y faisaient obstacle. La cour de Rome fut mêlée de très près à cette action diplomatique; elle ne voulait autoriser ce mariage mixte que si le sort des catholiques anglais était amélioré, si l'infante obtenait des garanties pour le libre exercice de son culte et l'éducation de ses enfants, enfin, si le prince de Galles donnait des espérances de conversion. De son côté, Jacques I^{er} comptait beaucoup sur cette alliance de famille avec la maison d'Autriche pour le règlement de l'affaire du Palatinat. Mais plus il faisait de concessions, plus les prétentions de l'Espagne et du Vatican grandissaient. Le projet de mariage finit par se rompre et Frédéric V resta dépouillé de ses états. La bibliothèque municipale de Palerme possède les lettres que le cardinal Ludovisi, neveu de Grégoire XV, adressa à ce sujet au nonce de Madrid. M. Luigi AREZIO² en a publié une partie et il s'en est servi pour préciser sur plusieurs points l'histoire de ces négociations compliquées, encore un peu trop embrouillées dans son récit.

— L'imprimerie du Vatican a publié en 1896 la *Vie du bienheureux Innocent V (frère Pierre de Tarentaise), archevêque de Lyon, primal des Gaules et premier pape de l'ordre des Frères Prêcheurs*, par un religieux du même ordre (viii-368 p.).

1. *La dignità Cavalleresca nel Comune di Firenze*. Florence, Ricci, 1896, in-8°, 156 p.

2. *L'azione diplomatica del Vaticano nella questione del matrimonio spagnuolo di Carlo Stuart*. Palerme, Reber, 1896, in-8°, 88 p.

L'un des propriétaires-gérants, G. MONOD.

SAINT DOMINIQUE

ET LA

FONDATION DU MONASTÈRE DE PROUILLE

I.

Fondation du monastère de Prouille.

Une des particularités de l'hérésie albigeoise, c'est qu'elle essaya de se développer par l'apostolat des femmes. Le diacre cathare, Isarn de Castres, parcourait, vers 1205, les environs de Castelnaudary, tenait des assemblées de Croyants et soumettait les femmes aux rites mystérieux du *Consolamentum*, qui avivaient leur zèle en surexcitant leur imagination. C'est ainsi qu'il endoctrina Ermengarde, fille de Pierre Boyer¹. A Fanjeaux, Guillelma Martina, veuve de Guillaume Lombard, prêtait sa maison aux réunions des hérétiques et servait d'intermédiaire entre eux et les tisserands du pays². Cavaers, châtelaine du même bourg, resta pendant longtemps l'une des ferventes adeptes de la secte, et ce fut sans doute pour le faire oublier qu'elle fit, dans la suite, d'importantes largesses à Prouille³. La famille des Durfort était l'une des plus riches et des plus influentes du Lauragais; or, les hérétiques n'avaient pas, dans la région, de plus fermes soutiens que les femmes qui en faisaient partie. Dans une grande assemblée, tenue, en 1204, à Fanjeaux, l'évêque cathare, Guilabert de Castres, avait donné le *Consolamentum* à dame

1. Bibliothèque de Toulouse, ms. 609. Enquête de Bernard de Caux, fol. 20.

2. *Ibid.*, fol. 160.

3. R. P. Balme, *Cartulaire ou histoire diplomatique de saint Dominique*, p. 139.

Fays de Durfort, mère de Sicard et de Pierre de la Ilhe, seigneurs de Villesisle, ainsi qu'à sa parente Raimonde, femme de Guillaume de Durfort, et à sa belle-fille Aude, femme de Pierre¹. Veziade de Durfort devait être hérétique, elle aussi, puisqu'elle épousa successivement deux faidits, Roland de Montserrat et Sicard de Durfort, fils de Fays. Sœur et femme de cathare, Adalais de Durfort était sans doute affiliée à leur secte². Esclarmonde, comtesse de Foix, reçut aussi le *Consolamentum* dans l'assemblée de Fanjeaux de 1204³. Raimonde de Rivel, une fois élevée à la dignité de Parfaite, témoigna la plus parfaite soumission aux diacres cathares, et ce fut pour se livrer en toute liberté à ses pratiques religieuses qu'elle alla se réfugier dans le château hérétique de Montségur⁴.

Une fois engagées dans la secte, ces femmes s'en faisaient les apôtres ferventes dans leur propre famille et leur entourage. Pendant plusieurs générations, les descendants de Fays de Durfort furent cathares : ses fils, Sicard et Pierre, sont proscrits par Simon de Montfort ; ils épousent des hérétiques et leurs enfants, B. de Durfort et Roger de Durfort, sont élevés dans les mêmes croyances ; Roger prend même part à une dernière révolte, celle d'Olivier de Termes contre saint Louis⁵.

Pour faciliter la diffusion de leurs doctrines chez les femmes, les Albigeois avaient ouvert des maisons d'éducation où ils les recevaient dès leur enfance et les élevaient à leur guise. Ces couvents hérétiques étaient organisés sur le modèle des couvents catholiques : ils étaient dirigés par des Parfaites, qui portaient un costume religieux et étaient soumises à une discipline sévère, à la règle du silence et à la psalmodie. L'enquête de Bernard de

1. Balme. *op. cit.*, p. 108.

2. Bibliothèque nationale, lat. 11013. *Registre des enquêteurs royaux de la sénéchaussée de Carcassonne en 1260*. Fol. 22 : « Contra petitionem Adalaicis, uxoris quondam Rogerii de Duroforti qui vocatur Badaonus, dixit se vidisse dictum Badaonum faiditum tempore comitis Montisfortis, in guerra vicecomitis... » Fol. 51 v° : « Contra petitionem Veziade uxoris quondam Sicardi de Duroforti, dixit se vidisse dictum Sicardum faiditum in guerra comitis Montisfortis... » Fol. 65 : « Contra petitionem domine Adalaicis, uxoris quondam Rogerii de Duroforti, qui vocabatur Vadaonus de Laurano, dixit se vidisse Petrum de Tribus malis, fratrem dictae Adalaicis, faiditum in guerra vicecomitis. »

3. Balme. *op. cit.*, p. 108.

4. *Ibid.*, p. 182.

5. Bibl. nat., lat. 11013, fol. 10.

Caux en mentionne à Linas, non loin de Fanjeaux¹; mais il est à croire qu'il y en avait beaucoup d'autres dans le comté de Toulouse, puisque, dans leur Vie de saint Dominique, Jourdain de Saxe et Humbert de Romans s'accordent pour en signaler l'importance. Ce n'étaient pas de simples écoles où on venait s'instruire, c'étaient des pensionnats ou même des noviciats où les enfants vivaient sous la surveillance des Parfaites. « Les hérétiques, » disent ensemble Humbert et Jourdain, « instruisaient et *nourrissaient* ces petites filles². » Dès l'âge le plus tendre, Saura de Villeneuve-la-Comtal fut engagée par d'autres femmes dans l'hérésie, et, pendant trois ans, elle en porta le costume³. A Fanjeaux, la petite Florence, à peine âgée de cinq ans, est confiée aux soins de Guillelmine de Tonneins. Une autre enfant de dix ans, P. Covinens, est remise par son frère aux mains des hérétiques jusqu'au jour où saint Dominique l'enleva aux *bons hommes* pour la ramener à l'orthodoxie⁴.

Ce qui facilitait cette propagande par l'enfance, c'est que dans le Lauraguais vivait un grand nombre de chevaliers, pauvres hobereaux de campagne, dont la misère était grande, même avant l'arrivée de ces Français du Nord qui allait la consommer. Jourdain de Saxe et Humbert de Romans mentionnent ces nobles ruinés, dont la pauvreté était telle qu'elle ne leur permettait pas de donner une éducation à leurs filles. Les couvents cathares s'en chargeaient pour rien; la tentation était forte, et, finissant par y céder, ces pauvres chevaliers envoyaient leurs petites filles aux Parfaites et aux Voyantes⁵ : « *Erant in illis locis nobiles quidam qui, egestate compulsi, filias suas tradebant haereticis nutriendas et erudiendas.* »

Attentif à combattre l'albigéisme et à en arrêter les progrès

1. Balme, *op. cit.*, p. 132.

2. Quétif et Échard, *Scriptores ordinis Praedicatorum*, t. I, p. 6. — Jourdain de Saxe : « Ad susceptionem autem quarundam foeminarum nobilium, quas parentes earum, ratione paupertatis *erudiendas et nutriendas*, tradebant haereticis... » — Humbert de Romans : « Erant in illis locis nobiiles quidam qui, egestate compulsi, filias suas tradebant haereticis *nutriendas et erudiendas*, imo revera erroribus pestiferis eludendas. »

3. Bibl. de Toulouse, ms. 609, fol. 143 : « Saura... testis jurata dixit quod, dum esset septem annorum, fecit se hereticam et stetit heretica induta per tres annos et stabat apud Villam novam cum Alazaicia de Cuguro *et sociis suis hereticabus.* »

4. Balme, *op. cit.*, p. 132.

5. Cf. *supra*, note 3.

surtout dans le Lauraguais, saint Dominique ne pouvait pas rester indifférent à ce mode de propagande des cathares. Il ne suffisait pas d'instituer des controverses avec les hérétiques comme celles qui eurent lieu à Fanjeaux, à Montréal, ni même de prêcher sans relâche; il fallait avant tout arrêter le recrutement de la secte. Or, un de ses moyens les plus sûrs était l'apostolat chez les femmes et par les femmes. Ce fut pour l'atténuer, ou même pour le faire servir à sa propre cause, que saint Dominique conçut l'idée d'un couvent où l'on recueillerait les femmes hérétiques, pour les faire rentrer dans l'Église et les destiner ensuite à l'apostolat orthodoxe. Assurer un asile aux nouvelles converties, créer un centre de propagande féminine, telle fut la double pensée qui lui inspira la fondation du monastère de Prouille.

La légende a orné de récits poétiques les origines de ce premier couvent dominicain. A Fanjeaux, nous dit-elle, tandis que le bienheureux prêchait à des femmes hérétiques, le démon ne put pas soutenir la présence du serviteur de Dieu : au milieu du sermon, il apparut aux yeux étonnés de tous et prit la fuite, abandonnant à l'action salutaire du saint ces âmes qu'il avait si longtemps possédées. Converties par ce prodige, ces neuf femmes devaient être les neuf premières religieuses du futur monastère. Avant de les réunir dans un couvent, saint Dominique les établit à Fanjeaux sous sa sauvegarde¹. Mais, sans cesse, il méditait une fondation plus durable.

Or, le soir de la fête de sainte Madeleine, 1205 (22 juillet), il se reposait des fatigues du jour; et, assis devant la porte septentrionale de Fanjeaux, il contemplait la vaste plaine qui s'étendait à ses pieds jusqu'aux pentes de la Montagne-Noire, éclairées vers Castelnaudary par le soleil couchant; sa vue se portait sur le château ruiné et l'église abandonnée de Prouille, les villages de Villesisclé, de Villasavary, le bourg fortifié de Montréal, planté sur sa colline, et dans son esprit se déroulait le souvenir de ses travaux apostoliques : il pensait de nouveau à ce couvent qu'il rêvait de fonder pour recueillir en lieu sûr, loin des prédications albigeoises, les femmes converties, et il demandait à la

1. Quétif et Échard, *op. cit.*, t. I, p. 6, en note : « Novem nobiles matronae Fanijovis incolae, praedicatione et exemplis sancti Patris ab haeresi conversae sunt per miraculum quod viderunt daemone sub forma bestiae egredientis in tempore quo vir Dei concionem finivit. » — Jean de Réchac, *Vie de saint Dominique*, t. I, p. 20.

Vierge de l'inspirer et de l'aider, si telle était la volonté divine : tout à coup, un globe lumineux descend du ciel, se balance dans l'espace, y décrit des contours sinueux et vient enfin se poser au milieu de la plaine, sur l'église de Prouille. Pendant plusieurs jours de suite, le même miracle se reproduisit, démontrant de la manière la plus évidente que le projet de saint Dominique était agréable à Dieu et qu'à Prouille devait s'élever le futur monastère. Depuis, on appela *Signatorium*, et, de nos jours, on appelle encore *Seignadou*, ce lieu sacré où Dieu manifesta au saint sa volonté par un miracle. Il n'y avait plus à avoir ni doute ni hésitation ; et, le 21 novembre suivant, les neuf converties de Fanjeaux constituaient le nouveau couvent ; le 27 décembre, la clôture perpétuelle était établie et le monastère définitivement fondé¹.

Humbles en furent les débuts ; dans ses *Monumenta conventus Tolosani*, Percin nous donne le nom des neuf premières religieuses ; c'étaient Adalaïs, Raymonde de Passarine, Bérengère, Richarde de Barbaira, Jordane, Guillelmine de Belpech, Curtolane, Clarette et Gentiane². Elles appartenaient à la petite noblesse de Fanjeaux³. Les bâtiments qui devaient les abriter étaient étroits et sans caractère ; adossés à l'église de Notre-Dame de Prouille, ils avaient sans doute servi de presbytère aux prêtres qui l'avaient desservie, ou bien ils avaient été édifiés à la hâte par saint Dominique ; dans tous les cas, Percin nous dit d'un mot bien expressif leur peu d'importance : « *domum* QUALEM-CUMQUE *ad sacellum b. Virginis apud Prulianum extructam, ingressae sunt*⁴. »

L'église Sainte-Marie appartenait à Cavaers, châtelaine de Fanjeaux et propriétaire de vastes domaines dans la plaine comprise entre Bram, Montréal et Fanjeaux ; elle tenait de sa famille la seigneurie de Prouille et elle en fit entier abandon à saint Dominique. Nous ne possédons pas l'acte authentique de cette donation ; mais Percin nous en a transmis une copie qu'il avait trouvée dans un vieux manuscrit du monastère⁵. Pour avoir

1. Balme, *op. cit.*, p. 136 et suiv. — *Gallia christiana*, XIII, 247.

2. *Ibid.*, p. 141. — Percin, *Monumenta conventus Tolosani*, p. 5.

3. Quétif et Échard (*op. cit.*, t. I, p. 6) disent que c'étaient « novem nobiles matronae Fanijovis. »

4. Percin, *op. cit.*, p. 5.

5. Balme, *op. cit.*, p. 139.

l'entière propriété de l'église, on s'adressa ensuite à l'évêque de Toulouse, ordinaire du lieu, et au chapitre cathédral de Saint-Étienne. Or, depuis quelques mois, le siège de Toulouse était occupé par un ami de saint Dominique, Foulques, cet ancien abbé cistercien du monastère provençal de Toronet, qui avait prêché, l'année précédente, avec lui contre les hérétiques et avait été porté à l'épiscopat par les succès des croisés. Ardent adversaire des Albigeois, Foulques approuva cette fondation et, pour y contribuer, il accorda à saint Dominique et à ses religieuses l'église de Sainte-Marie de Prouille (décembre 1206)¹.

Pourquoi cette intervention fut-elle nécessaire puisque Cavaers avait déjà donné au couvent cette même église qui lui appartenait? L'acte qu'elle avait signé n'était-il pas suffisant? C'est que, avant cette double concession, l'église de Prouille était paroissiale. Prouille était un village groupé autour de ce vieux château² que mentionnent plusieurs actes notariés du XIII^e siècle³; de nombreuses années encore après la fondation du monastère, plusieurs maisons de paysans s'élevaient non loin du Château-Vieux et formaient, avec leurs dépendances, des enclaves que les religieuses s'efforçaient d'acquérir⁴; même en 1272, plusieurs cultivateurs habitaient sur ce territoire, comme nous le prouve un terrier du Lauraguais conservé, de nos jours, aux Archives nationales⁵. Ce qui prouve encore plus que ce village formait, au XII^e siècle, une paroisse distincte et autonome, c'est que certains actes du XIII^e y mentionnent encore un vieux cimetière⁶, c'est que Foulques rappelle expressément les dîmes et les prémices, c'est-à-dire les anciens droits paroissiaux, qui étaient dus à l'église: « *Decimae et primitiae, quae ad iamdictam eccle-*

1. *Gallia christiana*, t. XIII, p. 247.

2. Dom Vaissète, *Hist. de Languedoc* (éd. Molinier), t. XI, p. 205, mentionne des seigneurs de Prouille au XI^e siècle.

3. En 1215, Arnaud, Roux et Pierre Babou donnent à saint Dominique les biens qu'ils possédaient *in mota castris veteris* (Arch. de l'Aude, II, fonds de Prouille). Le fonds de Prouille, conservé aux archives de l'Aude, n'étant pas encore classé, il nous est impossible de donner la cote exacte des pièces qui s'y trouvent.

4. Dans un acte de 1224 (Arch. de l'Aude, fonds de Prouille) figure comme témoin un certain « *Isarnus de Pruliano*. »

5. Arch. nat., JJ, 25.

6. En janvier 1229-1230, Guillaume Papan et sa sœur Alasaïs vendent pour 12 sous tolsas, au monastère, un casal « *quod habemus prope cimiterium Prolani* » (Arch. de l'Aude, II, fonds de Prouille).

*siam JURE PAROCHIALI aliquando spectasse videntur*¹. » L'expression *aliquando* semble indiquer que le titre paroissial avait été supprimé bien avant 1206, et le consentement du chapitre de Saint-Étienne paraît prouver que Prouille avait été réuni à la mense épiscopale. Cependant, il est à remarquer que, dans l'acte officiel de cession, Foulques en désigne l'église, non pas par les mots *sacellum*, *oratorium*, qui s'appliquent à une chapelle privée, mais par le mot *ecclesia*, qui est presque exclusivement réservé aux églises paroissiales². Quoi qu'il en soit d'ailleurs, c'est en sa qualité d'évêque diocésain qu'il signe cet acte de donation. Il prononce ou confirme la suppression d'une paroisse et fait deux parts de ses biens et revenus : les dîmes, les prémices et tout ce qu'elle possédait, à titre paroissial, est donné à l'église de Fanjeaux, qui devient la paroisse du dîmaire et du territoire de Prouille; quant à l'église même et au terrain qui l'entoure, ils sont concédés à saint Dominique, qui y établit son couvent.

Ainsi dépouillé des droits paroissiaux, le monastère naissait dans la plus grande pauvreté; il possédait une église, sans doute délabrée, les bâtisses qui y étaient adossées, et un chemin de ronde de trente pas de large. Le local était si exigü qu'il ne put pas contenir les neuf religieuses en même temps : la clôture avait été établie le 27 décembre 1206, et, cependant, un acte du 17 avril suivant semble indiquer que quelques-unes d'entre elles demeuraient encore à Fanjeaux, sans doute parce qu'elles ne trouvaient pas de place à Prouille, « monialibus noviter conversis, habitantibus nunc et in perpetuum *in castro Fanojovis et in ecclesia b. Mariae de Pruliano*³. »

Le monastère ne resta pas longtemps en un aussi grand dénue-ment; bientôt, il recevait des dons de toutes sortes, arrondissait le petit domaine primitif, en acquérait de nouveaux dans la vallée du Fresquel et les collines du Razès, et apparaissait déjà comme un riche propriétaire à la mort de son fondateur (1221).

II.

Premiers développements du monastère.

« Les religieuses, » dit, vers 1240, Humbert de Romans,

1. *Gallia christiana*, t. XIII, p. 247.

2. Du Cange, art. *ecclesia*.

3. Bibl. nat., Doat, t. XCVIII, fol. 31.

« crûrent en nombre et en mérites¹, » et leurs ressources se multiplièrent en même temps. Bien qu'elles fussent affiliées à l'ordre mendiant des Frères Prêcheurs, elles ne pouvaient pas demander à des aumônes quotidiennes ce qui était nécessaire à leur subsistance. Outre qu'une sage prévoyance leur faisait un devoir de sauvegarder, par des revenus fixes, l'avenir de leur couvent, il y avait pour elles une absolue nécessité à se créer des rentes. Elles étaient cloîtrées ; dans un acte de 1425, elles sont appelées *incarceratae*² ; précisant encore plus, leur syndic décrivait ainsi leur étroite réclusion aux enquêteurs royaux : « *Dicte sorores fuerunt et sunt solite esse reclusae et muratae infra dictum monasterium, et nunquam a claustro vel reffectorio dormitorioque et ecclesia et aliis hœdificiis, infra cepta ejusdem assignate, exeunt, neque exire consueverunt, imo usque ad finem mundi de dicto monasterio non exient donec veniat illa vox* : « Venite, benedicti Patris mei, percipite regnum quod vobis paratum est ab origine mundi ! » Cette étroite clôture avait été établie en 1206, dès la fondation du monastère ; Humbert dit expressément que les religieuses vivaient à Prouille « *sub perpetua clausura, sub observantiis mirabilibus, sub arcto silentio*, » et, parlant des premières origines du couvent, Percin nous dit que, dès lors, les sœurs furent clôturées : « *Sub clave, deinceps non egressurae, clausae fuerunt*³. » Il leur était donc impossible d'aller mendier de maison en maison, de village en village, comme le faisaient les Dominicains ou les Franciscains ; elles ne pouvaient recevoir que les aumônes qu'on leur portait, et comme elles étaient tout à fait incertaines, force fut au couvent de se créer des revenus fixes en devenant propriétaire foncier.

Les religieuses apportèrent le plus souvent de quoi pourvoir à leur propre subsistance. Sans doute, au début, le monastère n'avait reçu que des femmes pauvres ; Jourdain de Saxe nous dit que saint Dominique l'avait fondé *ad susceptionem quarundam feminarum nobilium, quas parentes earum, ratione paupertatis erudiendas et nutriendas tradebant hæreticis*⁴. Humbert emploie presque les mêmes expressions⁵. D'autre part,

1. Quétif et Echard, *op. cit.*, p. 6.

2. Arch. de l'Aude, H, fonds Prouille. Enquête faite au nom de Charles VII.

3. Quétif et Echard, *loc. cit.*

4. *Ibid.*

5. *Ibid.*

du vivant du fondateur de leur ordre, elles étaient en petit nombre. A l'origine, elles furent neuf ; en 1211, elles figurent au nombre de dix-huit, dans l'acte par lequel Foulques, évêque de Toulouse, leur donne l'église de Bram¹. Mais bientôt, par suite du renom de sainteté qu'eut le couvent, et surtout après la canonisation de saint Dominique, les sœurs devinrent beaucoup plus nombreuses : en 1235, elles étaient plus de quarante² ; et, devant l'affluence des postulantes, Humbert, maître général de l'ordre, était forcé de fixer un maximum que le nombre des religieuses ne pourrait jamais dépasser. Son successeur, Jean, dut le porter à cent soixante, et il est à croire qu'on ne s'y tint pas, puisque, en 1294, le maître général, Étienne de Besançon, crut nécessaire de rappeler le couvent à l'observation des constitutions émanées de ses prédécesseurs³. Il stipula que les sœurs ne devraient être jamais plus de cent soixante et qu'on ne recevrait de postulantes qu'au fur et à mesure des vacances. La visite de 1340 mentionne cent soixante religieuses de chœur, vivant alors dans le monastère. On était loin des neuf pauvres hérétiques recueillies à Prouille par saint Dominique. Ce n'étaient plus seulement de pauvres femmes qui entraient au couvent ; dans les listes des sœurs, on retrouve les grands noms du Lauraguais, du Razès, du pays de Sault et du Carcassès ; même les anciennes familles du pays, pénétrées autrefois d'albigéisme et proscrites par Simon de Montfort, ne tardèrent pas à envoyer leurs filles à Prouille. Ralliées à la domination française et à l'orthodoxie, elles témoignèrent au monastère de saint Dominique presque autant de faveur que les croisés⁴.

La plupart des professes apportaient au monastère, pour leur entretien, une dot proportionnée à leur condition. Vers 1230, Pampalona d'Alzonne recevait le voile et donnait en même temps au couvent deux champs contigus aux propriétés du monastère

1. Bibl. nat., Doat, t. XCVIII, fol. 47. — Foulques donne Saint-Julien de Bram « dominabus conversis religiose viventibus ad ecclesiam beate Mariae de Proliano, scilicet Guillelmae, priorissae, Alazaiciae, Raimundae Passerinae, Berengariae et aliae Berengariae et Blancae et Guillelmae, et Richardae dominae de Barbairano, et Guillelmae de Bellopodio et Curtolanae et Raimundae Clarettae, et Jordanae et Francischae, et Arnaldae et Gentianae et Ermessendae et Arsendae et Expertae. »

2. Arch. de l'Aude, II, fonds de Prouille. Bibl. nat., Doat, t. XCVIII, fol. 73.

3. Combefort, *Hist. manuscrite de Prouille*, fol. 63.

4. Cf. plus bas, p. 248.

qu'ils complétaient¹. Comme Pampalona, Blanche de Niort donna à Prouille, de 1266 à 1277, des biens qui avaient autrefois appartenu à des hérétiques. Toute-puissante dans le haut Razès et le pays de Sault, sa famille avait longtemps combattu pour l'indépendance du Languedoc; elle avait été vaincue avec les Albigeois et dépouillée de la plupart de ses biens. Or, un demi-siècle plus tard, la descendante des faidits, Blanche de Niort, devenait prieure de Prouille et lui apportait une partie du patrimoine de ses ancêtres. La succession de Raymond de Niort donna lieu à un grand procès entre les deux branches de sa famille, d'une part Guiraud de Roquefort et sa femme Blanche de Niort, Pierre de Durban et sa femme Guillaume de Niort, enfin Guillaume de Sauton, et, d'autre part, les enfants de Bertrand de Niort, Raymond, encore mineur, représenté par sa mère Misse, et Blanche de Niort, prieure de Prouille, représentée par le prieur Arnaud Séguier. Voici l'accord, qui finit par être conclu entre les parties, tel qu'il est résumé dans l'inventaire des archives, aujourd'hui perdues, de l'archevêché de Narbonne²:

Ledit prieur et ladite Misse quittaient audit Guiraud de Roquefort et Guillaume de Sauton tout le droit qu'ils pouvaient avoir et leur était advenu par la succession dudit feu Raymond d'Aniort sur le lieu de Sauzils, excepté le moulin de Sauzils, assis sur la rivière d'Aude, comme aussi tout ce que, par la succession dudit Raymond d'Aniort, ils avaient au terroir d'Artigues et au lieu de Tourreilles et de Plainville, avec cette condition que les compositions jadis faites entre ledit prieur, ladite dame Misse, Raymond de Belpech, Pierre-Roger d'Aniort et sa femme, demeureraient en leur force, — quittaient aussi par même moyen auxdits de Roquefort et Sauton la censive ou pension de certaines terres que ledit Raymond d'Aniort avait aux lieux de Leuc et de Preixan.

Et lesdits Guiraud de Roquefort et Guillaume Sauton, tant pour eux et aux noms que dessus, quittaient auxdits prieur et Misse tout ce que ledit Raymond d'Aniort avait audit moulin de Sauzils, comme aussi quittaient à ladite Misse tout ce qu'ils avaient au lieu de Belcaire et bastide de Belvis, en la terre d'Alion et en la terre de Sault, exceptés les lieux de Gebetz et Galinagre, et, par même moyen,

1. Dom Vaissète, *Hist. de Languedoc* (éd. Molinier), t. VII, 2^e partie, p. 256.

2. Bibliothèque municipale de Narbonne. *Inventaire des archives de l'archevêché dressé par ordre de Mgr de Rebé*, par Roques, t. III, p. 332.

quittaient audit prieur de Prouille tout ce qu'ils avaient auxdits lieux de Gebetz et de Galinagre et en la leude de Quillan, au moyen de la succession dudit Raymond d'Aniort, avec toutes sortes de droits seigneuriaux, avec cette convention que le rachat de la bastide de Belvis, engagée au sieur Guillaume de Marsan, chevalier, se ferait à frais communs entre parties, avec cette faculté réciproque aux parties de pouvoir prendre du bois et faire paître leur bétail¹.

Ce simple tableau peut nous faire mieux saisir les clauses de cet accord :

1^o Guiraud de Roquefort et Guillaume de Roquefort obtiennent Sauzils, Artigues, Turreilles, Planville, la censive de Leuc et de Preixan² ;

2^o Le monastère de Prouille et dame Misse, en indivis, le moulin de Sauzils³ ;

3^o Dame Misse, Belcaire et Belvis⁴ ;

4^o Le monastère de Prouille, Gebetz, Galinagre et la leude de Quillan⁵ ;

5^o Tous conservent un droit commun de dépaissance sur le territoire de Belvis⁶.

Il est inutile de faire ici l'histoire, d'ailleurs assez compliquée, de ce procès ; il suffit de préciser ce qui revenait à Prouille en vertu de cet accord. Jusqu'alors, le couvent ne possédait dans la haute vallée de l'Aude que le domaine de Puivert⁷ ; mais, par suite de ce partage, ses biens s'étendaient encore plus au sud et couvraient en grande partie le pays de Sault et les hauteurs qui dominant Quillan. C'est là que se trouvent les forêts de Gebetz dont, à partir de 1266, l'archevêque de Narbonne et les Dominicains se partagent la propriété, les terres de Galinagre, la bastide de Belvis ; enfin, par le moulin de Sauzils, le couvent touche au cours supérieur de l'Aude, entre Campagne et Quillan, et

1. Nous avons transcrit le résumé de Roques en orthographe moderne.

2. Sauf avis contraire, toutes les localités que nous mentionnons dans cette étude sont dans le département de l'Aude. Celles-ci sont situées dans les arrondissements de Carcassonne et de Limoux.

3. Arrondissement de Limoux, canton de Quillan.

4. *Id.*, canton de Belcaire.

5. *Id.*, cantons de Belcaire et de Quillan.

6. *Id.*, canton de Belcaire.

7. Arrondissement de Limoux, canton de Chalabre. Cf. plus bas, p. 247.

occupe la route qui conduit de là aux plateaux de Nébias et de Puivert.

Une autre jeune fille, d'illustre naissance, Ermessinde de Lordat, apportait des biens-fonds au monastère, en y faisant profession religieuse, le 16 septembre 1281 ; elle lui donnait sa forêt de Genebrel¹.

Le 29 septembre 1285, Jacques Alzer de Planha, archiprêtre de Laurac, Raymond Ségurier et Raymond Vergueil constituaient une dot à leur sœur et belle-mère Dias, qui entrait au couvent : ils lui assignaient, sur des biens sis à Casalrenous, la Cassaigne² et Limoux, une rente de 100 livres tournois, qui, après sa mort, devait servir de dot, à Prouille, à trois religieuses de la même famille³.

Le monastère reçut aussi plusieurs possessions de pieux laïques qui, sous le nom de *donats*, vivaient comme des frères convers dans les dépendances du couvent ou formaient, dans le monde, comme un tiers ordre dominicain. Du vivant même de saint Dominique, Prouille eut des donats comme les abbayes bénédictines des oblats⁴. Les uns faisaient entier abandon de leurs personnes et de leurs biens au monastère qui, dès lors, se chargeait de leur entretien jusqu'à la fin de leurs jours : d'autres restaient dans le monde, mais ils s'engageaient à revêtir avant leur mort l'habit de convers, et, pour participer, même pendant leur vie séculière, aux mérites des religieuses et aux grâces spirituelles du couvent, ils lui donnaient une partie de leurs biens. Parfois aussi, plus d'un paysan était heureux de se retirer chez les Dominicaines, d'y trouver un asile sûr pour le reste de sa vie et d'y placer, en quelque sorte à fond perdu, son petit avoir. Quel que fût le motif qui les y poussait, il est certain qu'aux XIII^e et XIV^e siècles, des personnes de toute condition se donnèrent à Prouille et l'enrichirent de leurs propres fortunes.

Dans un acte d'avril 1212, nous voyons toute une famille se consacrer au couvent : Arnaud Martin, sa femme et son fils se donnent à saint Dominique, aux religieux et aux religieuses, pour l'amour de Dieu et de Notre-Dame, afin d'avoir part aux

1. Arch. de l'Aude, II, fonds Prouille.

2. Arrondissement de Castelnaudary, canton de Fanjeaux.

3. *Ibid.*

4. Du Cange, art. *donatus, oblatus*.

prières des sœurs, et ils leur font complète remise de leurs biens¹. Arnaud, il est vrai, les reprend aussitôt, mais il les tiendra, à l'avenir, du prieur, dont il devient l'homme, et, en signe d'hommage, il promet de lui payer, à Pâques, un cens annuel de douze deniers melgoriens, et, à sa mort, cinq sous de la même monnaie, à titre d'aumône. Ainsi, quoique devenu l'homme du monastère, le donat peut continuer à vivre dans sa famille, sur ses terres, garder même la libre disposition de ses biens, puisque Arnaud Martin spécifie la somme qui seule fera retour au couvent après sa mort. Dans ce cas, la donation consiste dans l'établissement, sur une terre, d'un cens perpétuel, dans la transformation d'une propriété libre en emphytéose perpétuelle, ou, pour parler en style féodal, d'un franc-alleu en bénéfice.

Le 7 mai 1212², Bernard Catolica de Barsa signe son acte de donation ; mais il se réserve d'entrer au couvent, d'en revêtir l'habit et d'en adopter la règle quand bon lui semblera. A la date du 30 mars 1227³, nous trouvons un acte beaucoup plus strict : Guillaume Grimaud se donne expressément au monastère et promet d'y habiter et d'y servir pendant le reste de ses jours ; en même temps, il fait aux religieuses entier abandon de sa fortune, à savoir, d'une terre qu'il tenait du monastère à *las Fontanas*, d'une autre qu'il tenait de dame Cavaers à Montbayon, d'une troisième qu'il tenait de Guillaume Peyre de Prouille à *las Planas*, enfin, de plusieurs autres propriétés. C'est aussi une entière cession de leurs biens que font Pons Estève et sa femme Catalana quand ils se donnent au couvent le 23 avril 1230⁴. Le 9 novembre 1241, Guillaume Barrau de Limoux donne à Prouille, avec sa personne, toutes ses possessions, mais il s'en réserve l'usufruit⁵. Raymond du Vilar, chapelain de Fanjeaux, en fait autant le 25 mai 1247⁶ ; or, c'était un personnage important :

1. Bibl. nat., Doat, t. XCVIII, fol. 6. « ... ut rogent Dominum et S. Mariam pro nobis et colligant nos in suis benefactis et orationibus et manuteneant nos et custodiant. »

2. Bibl. nat., Doat, t. XCVIII, fol. 7.

3. Arch. de l'Aude, II, fonds de Prouille.

4. *Ibid.*

5. *Ibid.*

6. Arch. du Vatican, *Instrumenta miscellanea*, 996-1249. Le sceau de Raymond du Vilar manque, mais le document porte encore le sceau en cire de l'évêque de Toulouse qui approuve l'acte de donation.

avec la cure de Fanjeaux, qu'il gérait au nom du couvent, il cumulait la charge de notaire, et c'est de sa main que sont rédigés la plupart des actes qui intéressent Prouille vers le milieu du XIII^e siècle. Dans le terrier de Fanjeaux, qui est conservé aux Archives nationales, il nous apparaît comme un des plus riches propriétaires de la région. Ce furent donc d'importantes possessions qui, par son intermédiaire, passèrent aux mains des religieuses. A la date du 19 juin 1264¹, nous trouvons un acte analogue, signé par Pons de Villarzel-en-Razès : « Par amour de Dieu et par un sentiment de piété, » il se fait donat, ne réserve à son fils que ses domaines de Brugairoles et de Villarzel et abandonne les autres au monastère. Il serait facile de multiplier ces exemples; car, dans le premier siècle de son existence, Prouille reçut de nombreux donats; en 1340², le visiteur Pierre Gui en trouva plus de trente. Leurs biens avaient grandement contribué à la richesse des sœurs.

Mais ce fut surtout la croisade contre les Albigeois qui donna de l'importance à Prouille. A mesure que l'armée de Simon de Montfort s'avancait vers le Languedoc et y faisait des conquêtes, des donations, de plus en plus nombreuses, étaient faites aux religieuses, et la raison en est bien simple : pleins de zèle pour la foi, saint Dominique et Simon de Montfort poursuivaient le même but : le triomphe de l'orthodoxie romaine et l'extirpation de l'hérésie. Sans doute, leurs moyens d'action différaient : saint Dominique se servait plutôt de la prédication et des peines canoniques, Simon de Montfort de la force des armes; mais les succès de l'un n'étaient pas indifférents aux entreprises de l'autre; un pays, travaillé par l'apostolat du saint, devait accueillir, avec plus de sympathie, l'armée des croisés, et l'approche des hommes d'armes devait donner plus d'efficacité aux sermons des prêcheurs. Il n'est donc pas étonnant que, dès son arrivée en Languedoc, Simon de Montfort ait témoigné à saint Dominique et à sa fondation un intérêt et une bienveillance qui ne se démentirent jamais.

1. Bibl. nat., Doat, t. XCVIII, fol. 123. Arrondissement de Limoux, canton d'Alaigne.

2. Arch. de l'Aude, II, fonds de Prouille. Nous préparons, le R. P. Balme et moi, l'édition de ce document, si important pour l'histoire économique du couvent.

Ce fut le 1^{er} septembre 1209¹ que le chef de la croisade vit pour la première fois Prouille; il venait de prendre la ville de Carcassonne, de soumettre Limoux, Montréal, Fanjeaux et les autres places voisines, et il poursuivait sa marche vers Toulouse quand son armée passa le long du monastère. C'est là une date fort importante pour l'histoire du couvent; car elle marque le commencement de son développement. Simon de Montfort fit lui-même plusieurs donations à saint Dominique. Le 1^{er} mai 1211², il poussait activement le siège de Lavaur; après avoir lancé l'excommunication contre tous les Toulousains et leur comte, Foulques, évêque de Toulouse, était venu le rejoindre; saint Dominique s'était également rendu à l'armée, et ce nous est un indice des relations amicales qui s'étaient établies depuis un an et demi entre lui et le chef des croisés. Toutes les forces catholiques étaient donc réunies lorsque, le 3 mai, la ville fut enlevée d'assaut au chant du *Veni Creator*, et bientôt après, Simon de Montfort, à la demande de Foulques, se préparait à marcher sur Toulouse. Le moment était décisif : après avoir vaincu successivement à Béziers, à Narbonne, à Carcassonne et en Lauraguais les vassaux de Raymond VI, Simon allait se mesurer avec lui.

Ce fut sans doute pour placer une aussi importante entreprise sous la protection divine que Simon de Montfort fit au monastère de Prouille une importante donation le 13 mai 1211 : il lui donna le grand domaine de Sauzens³. Il ne s'en tint pas là. A plusieurs reprises, le 4 août 1212, le 28 mars 1213, en mai et juin 1213⁴, il confirma des donations, qui avaient été faites sans doute à son instigation, au monastère par des seigneurs de son entourage, et il profita de ces différentes circonstances pour affirmer l'intérêt qu'il portait au couvent.

De son côté, il réservait à saint Dominique et à ses religieuses une partie des biens confisqués aux hérétiques qui avaient pris les armes. Le surlendemain de la donation de Sauzens, le 15 mai

¹ Balme, *op. cit.*, p. 206. Dom Vaissète, *Hist. du Languedoc* (éd. Molinier), t. VI, p. 285 et 350.

² Balme, *op. cit.*, p. 236 et suiv.

³ Arch. de l'Aude, II, fonds de Prouille. Arrondissement et canton de Castelnaudary, entre Bram et Villepinte.

⁴ Balme, *op. cit.*, p. 323, 371, 406 et 407. — Le 28 mars 1213, Simon de Montfort confirme la donation faite à Prouille par les deux frères Usalger et Raynès du château de Fenouillet, en Razès, non loin de Fanjeaux.

1211¹, il leur assignait, sur le territoire de Fanjeaux, une vigne, qui avait appartenu au faidit Bernard de Saissac, et les prenait sous sa protection. L'année suivante, dans l'assemblée de Pamiers, qu'il avait convoquée pour donner des coutumes au Languedoc, il faisait à Prouille de nouvelles largesses. Depuis sa fondation, le couvent avait agrandi ses constructions comme ses domaines; de plus en plus à l'étroit dans le petit enclos de trente pas de large qui entourait l'église, il sentait le besoin de faire éclater cette enceinte. C'est pour cela que Simon lui fit don de deux champs à Montbayon et à Bezant, à la condition qu'on les échangeait contre ceux qui étaient contigus au monastère; les nouveaux terrains devaient servir à l'agrandissement des officines et des communs du couvent². Vers le Nord, les sœurs virent leurs propriétés accrues du côté de Villasavary : les coseigneurs de ce village, Vilar, Galard et leur frère, étaient faidits, leur patrimoine avait été confisqué par les croisés, et, parmi leurs dépouilles, Simon de Montfort assigna aux religieuses des terres de labour, une vigne et un jardin, des rentes en argent et en nature³. Enfin, il ne négligeait pas le domaine de Sauzens que, l'année précédente, il leur avait constitué; en 1212, il le compléta par un nouveau don de six charruées de terre labourable et trente arpents de vigne⁴.

Les compagnons de Simon de Montfort imitèrent l'exemple de leur chef. L'un des principaux inspirateurs de la croisade, Foulques, évêque de Toulouse, fut, pour saint Dominique, un ami sincère, pour Prouille, un protecteur dévoué. Au camp de Lavaur, il se rencontra avec le saint et, non content de lui avoir confirmé, en 1206, la possession de l'église de Prouille, il lui fit les dons les plus généreux. Avec le consentement de Mascaron, prévôt de son chapitre de Saint-Étienne, il donna aux religieuses l'église de Saint-Julien de Bram⁵, avec ses dépendances, ses reve-

1. Arch. de l'Aude, H, fonds de Prouille. « Nos vero eandem ecclesiam et personas et res ejusdem, cum omnibus juribus suis predictis, tenemus et volumus nos et heredes nostri semper custodire et tueri. »

2. *Ibid.* « Quos volumus commutari pro terra que erat juxta ecclesiam; que clauditur cum eadem ecclesia, ad ampliandas ejusdem domus officinas. »

3. *Ibid.* Ces localités sont sises aux environs de Prouille et de Fanjeaux (arrondissement de Castelnaudary, canton de Fanjeaux).

4. *Ibid.*

5. Arrondissement et canton de Castelnaudary.

nus, dîmes et prémices¹. Cette paroisse devait, dès lors, être administrée, au temporel, par le couvent et, au spirituel, par le chapelain qui y serait nommé par l'évêque, sur la présentation des religieuses. Foulques ne s'y réservait que les droits de l'ordinaire; tous les autres devaient être exercés par le couvent, qui devait percevoir tous les revenus de la paroisse, à la condition de payer les frais du culte et la pension du chapelain. Sans doute, dans la pensée de Foulques, cette cession n'avait rien de définitif, et la paroisse devait retrouver son autonomie lorsque seraient mortes toutes les religieuses qui la recevaient en 1209², mais en fait, elle resta toujours sous la dépendance de Prouille.

Il y avait une autre paroisse à laquelle le couvent devait tenir encore plus, c'était celle de Fanjeaux; car le monastère s'élevait sur son territoire; en 1206, il avait dû lui faire entier abandon des dîmes et des prémices de son église. Les religieuses les recouvraient en 1214, à la suite d'une nouvelle entrevue de Foulques et de saint Dominique³. D'ailleurs, l'église de Fanjeaux avait pour chapelain le prieur même de Prouille, qui figure, avec ce titre, dans l'acte de restitution des dîmes; en lui conférant cette dignité, Foulques avait déjà fait l'union de la paroisse et du monastère. Elle n'était alors que temporaire, puisqu'elle ne devait durer que du vivant de saint Dominique. Mais bientôt l'évêque de Toulouse dut lui donner un caractère définitif.

Innocent III avait convoqué, pour l'année 1215, un concile général, qui devait se tenir au Latran, pour régler les graves questions qui agitaient alors l'Église. Foulques s'y rendit, et y emmena avec lui saint Dominique : les deux amis partirent ensemble et vécurent dans la plus grande intimité pendant la plus grande partie de l'année; nul doute que l'évêque de Toulouse n'ait travaillé autant que le saint lui-même à obtenir du saint-siège la reconnaissance de l'ordre religieux naissant. Ce fut en effet pendant la tenue du concile qu'Innocent III approuva les constitutions dominicaines et que, le 8 octobre 1215, il donna au monastère de Prouille le privilège qui le plaçait sous la pro-

1. Bibl. nat., Doat, t. XCVIII, fol. 47.

2. La donation est faite aux sœurs vivant en 1211 dans le monastère et nommées expressément dans l'acte, et elle doit durer « *quamdiu istae praesentes vixerint.* »

3. *Gallia christiana*, t. XIII, p. 247. « *De assensu et voluntate fratris Domini, capellani de Fanojovis.* »

tection de saint Pierre et la sauvegarde pontificale¹. De son côté, Foulques avait voulu donner à l'ordre un nouveau gage de sa faveur.

En juillet 1215, sans doute avant son départ pour Rome avec saint Dominique, il institua les Dominicains prédicateurs de la foi dans son diocèse, et, pour subvenir à leurs besoins matériels, il leur assigna, par le même acte, le sixième de toutes les dîmes paroissiales². Il est à présumer qu'il le fit dans un moment d'entraînement et qu'il ne se douta pas de l'étendue de sa concession; car, bientôt après, il la regretta et voulut la révoquer en 1217³. Un arbitrage lui en donna le droit le 13 septembre de la même année, et cependant, soit que la sentence n'eût pas été acceptée de la partie adverse, soit que le saint-siège se fût interposé, soit que l'évêque eût tenu encore plus à l'amitié et au service des Frères Prêcheurs, la question fut de nouveau agitée et définitivement résolue en 1221. Cette année-là, Foulques et saint Dominique se retrouvèrent ensemble à Rome, comme en 1215, et, dans un couvent cistercien, ils réglèrent à l'amiable le litige. « Dans l'intérêt de la foi catholique et du diocèse de Toulouse tout entier, » Foulques céda complètement aux Frères Prêcheurs l'église de Notre-Dame de Fanjeaux avec toutes les dîmes qu'y percevaient soit l'ordinaire, soit la fabrique, soit le chapelain, avec ses prémices, ses oblations et, en général, tous ses revenus; en échange, saint Dominique renonça, en son nom et au nom de l'ordre, dont il était le maître général, au sixième des dîmes paroissiales du diocèse⁴. La concession de l'église de Fanjeaux fut aussitôt confirmée par le pape Honorius III le 28 avril 1221⁵.

Peu de temps après, les Dominicains la cédèrent aux religieuses de Prouille. Nous ne connaissons ni l'acte ni la date de ce transfert de propriété; ce qui est certain, c'est qu'en septembre 1227, c'était un fait accompli, puisque, ce jour-là, en sa qualité

1. Balme, *op. cit.*, p. 526 et suiv.

2. *Ibid.*, p. 517. — Le premier couvent dominicain de Toulouse venait d'être fondé, quelques mois auparavant, le 25 avril 1215 (Arch. nat., J 321, n° 60). Cf. Balme, *op. cit.*, p. 500.

3. Martene et Durand, *Veterum monumentorum amplissima collectio*, t. VI, p. 446.

4. Arch. de l'ordre Dominicain à Rome. « Actum in Urbe Rome... presentibus ad hoc convocatis Aymerico et Petro, monachis Cisterciensis ordinis, et fratre Bertrando, converso ejusdem ordinis. »

5. *Gallia christiana*, t. XIII, p. 248.

d'ordinaire, Foulques l'approuvait, et que, en décembre 1230, il se réservait à Fanjeaux, comme à Bram, les droits épiscopaux de visite et de *cathedraticum*¹. Dans la suite, plusieurs papes confirmèrent aux religieuses la possession de cette paroisse, Grégoire IX, le 26 avril 1231, Innocent IV, le 15 octobre 1250, enfin Alexandre IV, le 21 mars 1257².

Les chevaliers croisés suivirent l'exemple de Simon de Montfort et de Foulques. La défaite des Albigeois amena, en Languedoc et, en particulier, dans le Lauraguais et aux environs de Prouille, de nombreux transferts de propriété. Quiconque résistait ouvertement aux croisés était faidit, c'est-à-dire mis hors la loi ; on lui appliquait dans toute leur rigueur les lois de la guerre ; il était dépouillé de ses biens. Les Albigeois furent traités par les croisés comme les émigrés et les réfractaires le furent par la Révolution. Contre eux, on érigea la confiscation en système. Les vainqueurs s'attribuèrent leurs biens et, ainsi, des familles du Nord se substituèrent très souvent aux familles indigènes dans les seigneuries et les grands domaines du Languedoc³. Aux environs de Prouille, l'ancienne noblesse fut dépossédée presque partout. L'enquête, qui fut ouverte en 1260 dans la sénéchaussée de Carcassonne, mentionne plusieurs faidits dans ces pays. Dans la seule déposition d'Arnaud de Laure, nous relevons au hasard les noms de Bernard de Durfort, de Pierre de la Ilhe, de Sicard de Durfort, d'Isarn de Fanjeaux, de Maurin et de Jourdain Picarella et de plusieurs autres personnes qui ont eu avec le monastère des rapports de voisinage⁴ ; en leurs lieu et place s'établit une nouvelle noblesse originaire de l'Ile-de-France, de la Picardie et des autres pays de langue d'oïl. Fremis le Français (*francigena*), Robert Mauvoisin obtiennent des terres à Fanjeaux, Guillaume de l'Essart devient seigneur de Villesisclé, le Picard Enguerrand de Boves a des domaines à Villasavary ; Hugues de Lascy, né aux environs de Paris, obtient les seigneuries de Castelnaudary et de Laurac, un autre de ses compatriotes, Alain de Roucy, celles de Bram et de Montréal, et un troisième, Lambert de Thury, le château fort de Puivert. La famille de Voisins était particulièrement bien traitée dans ce partage des dépouilles héré-

1. Arch. de l'ordre Dominicain, Y 10, 50 et 54.

2. Potthast, *Regesta pontificum Romanorum*, n° 8726.

3. Dom Vaissète, *op. cit.*, VII, p. 543.

4. Bibl. nat., lat. 11013, *passim*.

tiques ; elle en retirait la seigneurie de Pézens dans le Carcassès, celles de Limoux et d'Arques dans le Razès. La plupart de ces chevaliers abandonnèrent à des monastères, à des églises, et, en particulier, à Prouille une partie de ces biens conquis sur les hérétiques.

Le 14 février 1212, le Français Frémis cédait au couvent la moitié d'une terre sise au lieu dit *al Romengar*, le long du chemin qui conduisait de Prouille à Fanjeaux, une vigne à la Fontaine-Saint-Martin, enfin une maison sise devant le four banal. Or, tous ces biens avaient été confisqués à des faidits, la maison à Guillaume Ospitalers, les pièces de terre au même et à trois autres hérétiques, Étienne Engles, Pierre Rouzaud et son frère Guillaume¹.

Une des plus importantes familles de la région était celle des Durfort. Ils appartenaient à la chevalerie de Fanjeaux ; les actes officiels les désignent comme *domicelli Fanijovis* et ils sont toujours qualifiés de *nobiles viri*². Leur principale résidence était au bourg de Fanjeaux ; c'est dans leur maison que saint Dominique avait accompli le miracle du feu ; et ils possédaient de nombreuses terres aux alentours. Guillaume avait dans le dînaire de Fanjeaux des maisons, des terres cultivées ou non, des vignes, des prés, des bois, des cours d'eau, des censives et des rentes³. Non loin de Prouille, Fays, dame de Durfort, était châtelaine de Villesisle. Cavaers, châtelaine de Fanjeaux, appartenait à la même famille ; or, elle était fort riche et elle avait d'importantes possessions et de nombreux tenanciers dans le Lauraguais, comme le prouve son testament⁴. God Picarella était un des Durfort, ou, du moins, il avait contracté avec eux quelque alliance ;

1. Arch. de l'Aude, H, fonds de Prouille.

2. Dans l'acte par lequel il vend aux Dominicains la maison où s'est opéré ce miracle du feu, Roger de Durfort s'intitule : « Rogerius de Duroforti, domicellus castri Fanijovis, filius quondam nobilis Guillelmi Bernardi de Duroforti, domicelli castri Fanijovis. » (Copie exécutée au xvii^e s. de cet acte, en notre possession.) Le 10 juillet 1229, les seigneurs de Fanjeaux signaient, à la demande de Raymond VII, une *carta recognitionis* pour les terres qu'ils tenaient de lui. Dans le nombre, on relève les noms de Raymond de Durfort et de ses parents Pierre de la Ilhe et Pierre Roger Picarella. (Arch. nat., JJ, 19, *Cartulaire de Raymond VII*, fol. 177.)

3. Bibl. nat., Doat, t. XCVIII, fol. 49 v^o. « Hereditatem Guillelmi de Duroforti de Phanojovis, scilicet domos, terras cultas et incultas, vineas, quartas partes terrae, merita, census, prata, nemora, aquas... »

4. Arch. nat., JJ, 19, *Cartulaire de Raymond VII*, fol. 71 et 81.

car il institua pour ses héritiers les deux fils de dame Fays, Sicard de Durfort et Pierre de la Ilhe, « ses neveux, *dilectos meos nepotes*. » Lui aussi avait des terres et des tenanciers dans le Lauraguais et le Razès et, en particulier, à Orsans, Fanjeaux, Prouille, Pexiora, Brézilliac, etc.¹.

Pendant la croisade, les Durfort firent cause commune avec Raymond VI et les Albigeois : plusieurs documents nous les montrent combattant dans les rangs de la noblesse indigène contre les envahisseurs, tandis que leurs femmes, telles que Fays, Raymonde, Aude, Véziade et Adalaïs de Durfort recevaient le *consolamentum* et se faisaient les zélatrices de l'hérésie². Dans le Lauraguais et le Razès, les Albigeois n'eurent pas de plus dévoués défenseurs. Aussi n'est-il pas étonnant qu'ils figurent pour la plupart parmi les faidits. Dans la déposition qu'il fit, en 1260, aux enquêteurs royaux, Arnaud de Laure mentionna parmi les proscrits pour cause d'hérésie Sicard de Durfort et son frère Pierre de la Ilhe, Roger de Durfort, dit Badaonus, Maurin, Jourdain et P.-Roger Picarella³.

Le monastère de Prouille eut sa part des dépouilles des Durfort ; leurs terres touchaient aux siennes ; en les acquérant, il allait donner à son domaine plus de cohésion. En 1211, Guillaume de Durfort eut ses biens confisqués au profit de Robert Mauvoisin ; or, le 5 août 1212, par un acte daté de Penne-d'Agen et approuvé de son chef, Robert abandonnait à saint Dominique et aux sœurs des maisons, des vignes, des bois, des censives, *qui formaient autrefois le patrimoine de Guillaume de Durfort de Fanjeaux*⁴. C'étaient tous les biens de ce faidit qu'il leur cédait ; d'ailleurs, elles-mêmes déclaraient, en 1260, aux enquêteurs royaux, « quod dominus Robertus Malovicinus dedit sororibus Pruliani, amore Dei et pro redemptione anime sue, consilio domini comitis Montisfortis, *hereditatem totam que fuerat G. de Duroforti faiditi*⁵. » La plupart de ces biens-fonds étaient à Prouille et à Fanjeaux ; en effet, confirmant l'acte de donation de Mauvoisin, Simon de Montfort dit qu'ils sont situés

1. Arch. de l'Aude, II, fonds de Prouille. Arrondissement de Castelnaudary, cantons de Castelnaudary et de Fanjeaux. Arrond. de Limoux, cant. d'Alaigne.

2. Cf. *supra*.

3. Bibl. nat., lat. 11013, *passim*.

4. Bibl. nat., Doat, t. XCVIII, fol. 49 v°.

5. Arch. de l'Aude, II, fonds de Prouille.

« *apud Phanumjovis et Prulianum.* » D'autres étaient dans le Razès ; en 1260, le couvent se plaignit aux enquêteurs royaux¹ que Hugues de Festes lui eût pris à Caillau, au lieu dit Penoencs², certains biens ayant appartenu au faidit Guillaume de Durfort.

Un mois à peine après la donation de Mauvoisin, un autre chevalier croisé, Guillaume de l'Essart, seigneur de Villesisle, faisait de nouvelles libéralités aux sœurs : par un acte du 15 septembre 1212, il lui transférait la propriété de douze sêterées de terre sises dans le dîmaire de Fanjeaux, à côté de la Force et non loin de Prouille. C'étaient encore des dépouilles de la famille de Durfort. Guillaume de l'Essart ne tenait pas ces biens de sa famille ; dans l'acte même, il se dit originaire de l'Ile-de-France (*francigena miles*), et, en effet, le village dont il portait le nom est situé dans la vallée de Chevreuse et dépendait alors du comté de Montfort. D'ailleurs, il déclare lui-même que les terres qu'il donne ainsi il les tient de la libéralité de Simon de Montfort : « *Hoc donum feci de honore quem dominus comes Montisfortis michi dedit,* » et quelques lignes auparavant, il dit de qui proviennent ces terres : « *Que fuit domine Fais et filiorum ejus.* » Or, dame Fays était faidite, et, pour cela, elle avait subi la peine de la confiscation³. Ainsi, pas de doute : Simon de Montfort avait confisqué à Fays de Durfort la seigneurie de Villesisle pour la donner à son fidèle compagnon Guillaume de l'Essart, et celui-ci en avait distrait douze sêterées de terre en faveur de saint Dominique. Villesisle et la Force ne sont situées qu'à deux ou trois kilomètres du couvent, sur la route de Bram à Fanjeaux ; les terres que recevaient ainsi les religieuses devaient arrondir de ce côté leur domaine de Prouille.

Quelques jours après, un autre chevalier allait l'accroître d'un nouveau don. Enguerrand de Boyes avait siégé à l'assemblée de Pamiers du 1^{er} décembre ; le 5, il passait par Prouille, allant sans doute à Carcassonne réunir des recrues pour le grand effort qui allait aboutir bientôt à la victoire de Muret. Il fit alors cession aux religieuses d'un moulin à vent à Villasavary⁴. Il l'avait agrandi et restauré en achetant la partie qui avait été conservée

1. Bibl. nat., lat. 11013.

2. Arrondissement de Limoux, canton d'Alaigne.

3. Arch. de l'Aude, II, fonds de Prouille.

4. Bibl. nat., Doat, t. XCVIII, fol. 13.

par l'un de ses anciens propriétaires, Raymond de Gramazie. Il est probable que, du moins en partie, ce moulin avait été confisqué à des hérétiques. Originaire de Picardie et venu en Languedoc à la suite de Simon de Montfort, Enguerrand ne le possédait pas par héritage. D'autre part, si, pour une moitié de ce moulin, il spécifiait qu'il l'avait achetée, il est probable qu'il n'en était pas ainsi de l'autre et qu'il tenait du seul droit de conquête une propriété qu'il n'avait ni achetée ni reçue en héritage.

Originaire, lui aussi, de l'Ile-de-France, Hugues de Lascy s'était croisé sous la conduite de Simon de Montfort et il en avait reçu les seigneuries de Castelnaudary et de Laurac. Il était ainsi devenu voisin du monastère : ses terres de Pexiora étaient contiguës à Bram et celles de Laurac touchaient à celles de la Caplade, que les religieuses venaient de recevoir d'Odès le Juif. C'est sans doute ce qui lui inspira l'acte de mai 1213 par lequel, avec la permission de Simon, d'Alix et d'Amaury de Montfort, il cédait aux religieuses ce qu'il possédait à Villenouette entre Villepinte et Pexiora¹. Nous ne savons pas quelles furent les conditions de ce don, car l'acte authentique fait défaut et nous ne le connaissons que par la confirmation qu'en donna Simon de Montfort ; mais il est à peu près certain que Hugues de Lascy tenait ses biens de la conquête. Il n'en resta pas là et, un an après, en juin 1214², il constitua un vrai domaine aux religieuses en leur transférant la propriété de tout ce qu'il possédait à Agassens. Ce territoire, que l'on appelle encore aujourd'hui la grange d'Agassens, est situé dans la commune de Payra ; en 1214, il se composait de cultures et de plusieurs maisons. En outre, le couvent avait le droit de faire paître ses troupeaux et de faire des provisions de bois dans la forêt de Pechluna, qui appartenait au même seigneur.

Lambert de Thury était aussi un voisin du monastère ; fidèle compagnon de Simon de Montfort, il avait reçu de lui le château de Puivert et des terres à Limoux ; or, dans cette dernière ville, les sœurs avaient un établissement important, l'église paroissiale et la maison de Saint-Martin. Lambert fut aussi un de leurs bienfaiteurs ; il leur donna, dans sa nouvelle seigneurie de Puivert, le domaine de Pech avec ses dépendances et quatre charruées de terre arable : à cela il ajouta quatre arpents à planter en vignes

1. Balme, *op. cit.*, p. 402 et suiv.

2. Bibl. nat., Doat, t. XCVIII, fol. 53.

et quatre autres à mettre en prairies ; il leur accorda en outre le droit de dépaissance dans ses propres pâturages (février 1213)¹.

Alain de Roucy avait reçu de Simon de Montfort les châtellenies de Bram et de Montréal, et de ses nouvelles résidences il pouvait voir au loin, dans la plaine, les bâtiments de Prouille. De plus, en sa qualité de seigneur de Bram, il était en quelque sorte le paroissien du couvent, puisque l'église paroissiale de ce bourg appartenait aux sœurs. C'est sans doute pour cela qu'il leur céda, à Bram, un emplacement pour une maison, une aire et un jardin. Les bâtiments qui y furent construits existent encore aujourd'hui ; avant 1789, ils s'appelaient *la métairie de Prouille*, et les terrains qui les entourent, jusqu'au cours du Bromatel et de la Preuille, sont ceux que vise l'acte de donation d'Alain².

Ce ne furent pas seulement les croisés qui firent au monastère des libéralités pendant les premières années de leur existence, il en reçut aussi de grands personnages indigènes qui voulaient, le plus souvent, se faire pardonner leurs anciennes complaisances pour les hérétiques, en faisant des largesses à un couvent fondé par la croisade. On cherchait à s'attirer les bonnes grâces de saint Dominique pour gagner celles de Foulques et de Simon de Montfort, à se placer sous sa protection pour échapper à toute mesure de répression et de représailles : c'était acheter à bon compte la sécurité et la libre possession de ses biens que de les payer de quelques dons faits à Prouille. On affectait l'orthodoxie pour éviter l'accusation d'hérésie ; on abandonnait une faible partie de sa fortune à un monastère de bon aloi pour pouvoir conserver l'autre. Telle fut sans doute la pensée qui inspira à Bérenger, archevêque de Narbonne, l'acte du 17 avril 1207, par lequel il donna au couvent nouvellement fondé de Prouille l'église paroissiale de Saint-Martin de Limoux avec ses dîmes, prémices, oblations et autres droits paroissiaux, ainsi que toutes ses dépendances et en particulier le territoire de Taix³.

C'était un don magnifique. En 1340, l'église de Limoux et ses dépendances comptaient parmi les plus riches possessions du monastère ; le revenu brut annuel était d'environ 940 livres, les dépenses de 518 livres tournois ; ce qui donnait pour cette seule

1. Bibl. nat., Doat, t. XCVIII, fol. 51 v°.

2. *Ibid.*, fol. 29 v°.

3. *Ibid.*, fol. 31.

maison un revenu net de 392 livres¹. En admettant qu'elles aient pris de l'extension dans le courant du XIII^e et du XIV^e siècle, il n'en est pas moins vrai que cette donation vint à propos soulager la misère du saint et de ses premières religieuses, et que, si Bérenger l'a faite de bon cœur, il peut passer autant que Simon et Foulques pour un des fondateurs du monastère.

Dans l'acte même, il déclare agir en toute liberté, *damus et libere concedimus*, pour le salut de son âme et de celles des chanoines de Saint-Just qui contribuent à cette libéralité *in redemptionem animarum nostrarum*; en réalité, c'est là une affirmation sujette à caution. Les graves événements qui se préparaient, la croisade qui menaçait le midi, semblent avoir inspiré l'archevêque encore plus que le soin de son âme ou une sollicitude toute particulière pour la récente fondation dominicaine. Bérenger avait paru favoriser l'hérésie albigeoise et, dès 1204, le légat Pierre de Castelnau l'en avait formellement accusé auprès du pape Innocent III. Ce qui est certain, c'est qu'il avait montré la plus grande négligence dans l'accomplissement de ses devoirs et qu'il avait refusé de se joindre aux envoyés pontificaux pour sommer le comte de Toulouse de défendre la foi menacée et de répudier toute compromission avec les Cathares². Tout cela l'avait rendu suspect; les légats lui avaient fait son procès et, selon les expressions d'Innocent III lui-même, il avait été prouvé que ce prélat avait été coupable de cupidité et de négligence; il avait voulu d'abord se justifier, mais il avait mieux aimé demander pardon, en promettant de s'amender. En effet, l'archevêque de Narbonne alla à Rome dans les premiers jours de 1207 pour faire sa soumission au pape et détourner la sentence de déposition dont il était menacé. Innocent III se laissa fléchir: Bérenger revint de Rome absous, en avril 1207, et, le 29 mai suivant, le pape mandait à ses légats Pierre de Castelnau et l'évêque de Conserans « qu'en considération des fatigues endurées par Bérenger durant son voyage, de son grand âge, mais surtout de la démission qu'il avait donnée de l'abbaye de Montaragon, à laquelle il tenait encore plus qu'à son siège épiscopal, il lui avait donné un délai plus long pour faire pénitence, mais l'avait menacé de déposition s'il ne s'amendait pas³. » Si l'on rapproche la date

1. Arch. de l'Aude, H, *Visite de Pierre Gui*, fol. 8, col. 4.

2. Dom Vaissète, *op. cit.*, t. VI, p. 232 et 235.

3. Potthast, n° 3113.

de cette donation de celle du retour de Bèrenger, il est impossible de ne point établir entre elles un étroit rapport. En donnant Saint-Martin à Prouille, l'archevêque de Narbonne a agi sous le coup de la crainte. Mis en demeure, s'il voulait conserver sa dignité, de s'amender et de prouver d'une façon non équivoque son zèle orthodoxe, il n'a pas trouvé de meilleur moyen de le faire que d'accorder d'importantes libéralités au monastère de Prouille, qui venait d'être fondé pour arrêter l'hérésie. D'ailleurs, saint Dominique était l'ami du légat Pierre de Castelnau ; il était connu de tous pour ses travaux apostoliques ; se le concilier par un don magnifique, c'était se concilier le légat lui-même auteur de la dénonciation ; c'était se réhabiliter aux yeux des catholiques et du pays et sauver une situation compromise.

Ce qui trahit encore plus la pensée intéressée qui a inspiré cet acte, c'est que Bèrenger oublia aussitôt de le faire exécuter ; pendant un an, cette donation resta lettre morte, et il fallut attendre jusqu'au 19 mars 1208 pour qu'elle produisît ses effets¹. Pourquoi y eut-il un si long intervalle entre la rédaction de l'acte et son exécution ? Il est à croire qu'à peine de retour de Rome, Bèrenger s'empressa de le faire rédiger pour endormir les méfiances du pape et de ses légats, mais que, fier du succès, il s'en tint là. Malheureusement pour ses projets, de graves événements vinrent bientôt attirer sur le midi de la France l'attention de la curie et de la chrétienté entière. Le 17 octobre 1207, Innocent III exhortait Philippe-Auguste à prendre la croix contre les Albigeois ; le 15 janvier 1208, le légat Pierre de Castelnau succombait, à Saint-Gilles, sous le poignard d'hérétiques dirigés sans doute par le comte de Toulouse et, le 10 mars suivant, le pape écrivait aux évêques du Midi et en particulier à l'archevêque de Narbonne pour dénoncer à l'indignation des fidèles le crime qui venait de se commettre, lancer l'excommunication contre les assassins, leurs complices, surtout contre Raymond VI, enfin promettre l'indulgence plénière à quiconque s'armerait pour la foi². Le comte de Toulouse n'était pas seul visé par cette bulle ; Bèrenger pouvait l'être de son côté. Qui ne connaissait ses démêlés avec le légat qui venait de succomber ? Et bientôt après, à la voix d'Innocent III, les chevaliers du Nord prenaient les armes et se pré-

1. Bibl. nat., Doat, t. XCVIII, fol. 27.

2. Potthast, n° 3324.

paraient à la guerre contre ceux du Midi. Plus que jamais, Bérenger avait besoin de se faire pardonner; aussi est-ce alors qu'il se rappela la donation qu'un an auparavant il avait faite à Prouille. Il avait dû recevoir vers le 17 mars la lettre pontificale et, dès le 19, il s'exécutait. Ce jour-là, l'ami de saint Dominique, Guillaume Claret, procureur des religieuses, était mis en possession de l'église de Saint-Martin et du territoire de Taix. L'acte en fut dressé, sans doute à Limoux, en présence de Bernard Raymond de Roquefort, évêque élu de Carcassonne, de Raymond Clerc, archiprêtre du Razès et, en cette qualité, représentant, à Limoux, de l'archevêque et de plusieurs autres témoins. Saint Dominique et Bérenger étaient absents; le premier était représenté par Claret, le second par Isarn d'Aragon, archidiaque et administrateur du diocèse de Carcassonne, pendant la vacance du siège.

L'abbaye voisine de Saint-Hilaire avait des prétentions sur Saint-Martin de Limoux; mais, depuis de longues années, elle ne les avait pas invoquées, et ce fut sans doute ce qui décida l'archevêque de Narbonne à disposer librement de cette église en 1207 et 1209. Soit à cause de la prospérité que reprenaient les fondations religieuses depuis le commencement de la croisade, soit pour toute autre raison, les Bénédictins de Saint-Hilaire protestèrent dans la suite contre la nouvelle acquisition de Prouille. Il est difficile de dire à quel moment ils le firent. Le premier acte officiel qui mentionne cette protestation est un compromis de 1218¹. Elle nous semble cependant antérieure à 1215; le 8 octobre de cette année, au concile du Latran, saint Dominique avait obtenu du pape la confirmation de toutes les acquisitions de Prouille; le privilège qui lui fut accordé mentionne les biens du couvent; l'église de Saint-Martin n'y figure pas. Sans doute Saint-Julien de Bram, que les sœurs possédaient depuis quatre ans, n'y est pas non plus nommée, soit qu'on n'ait pas jugé à propos de le faire, soit que notre document soit incomplet. Cependant, étant donnée l'importance toute particulière de Saint-Martin et de ses dépendances, ce silence n'en reste pas moins étrange. Ne pourrait-on pas l'expliquer par la contestation entre les communautés de Prouille et de Saint-Hilaire? L'abbé de Saint-Hilaire ayant fait parvenir au pape sa protestation, et saint Dominique

1. Martène et Durand, *op. cit.*, t. VI, col. 439.

défendu son bien, Innocent III n'aura pas voulu préjuger la question et aura à dessein passé sous silence, dans son privilège, l'objet en litige. Quoi qu'il en soit de cette hypothèse, il est certain qu'en 1218 le conflit était déclaré. En mars 1217, il se terminait par une transaction, grâce à l'arbitrage de Theodisius, évêque d'Agde. L'abbé Alboin et le prieur Anselme obtenaient, pour leur monastère, l'entière reconnaissance de tous les biens qu'ils possédaient avant la guerre des Albigeois; toutefois, le monastère de Saint-Hilaire abandonnait pour toujours à saint Dominique, prieur de Saint-Romain de Toulouse, à Guillaume Claret, prieur de Prouille, et aux Frères de la Prédication l'église Saint-Martin de Limoux, à la condition qu'ils paieraient, ainsi que leurs successeurs, une redevance annuelle de trois mesures de froment aux moines de Saint-Hilaire; grâce à ce cens, le droit éminent des Bénédictins sur l'église de Limoux était reconnu en même temps qu'était confirmée l'occupation des Dominicaines.

Il est à croire que cette transaction ne fut pas observée, car l'année ne se passa pas sans de nouveaux conflits. Avant le mois de novembre 1218, Alboin et ses moines avaient occupé de force l'église et les possessions de Saint-Martin et en avaient violemment expulsé les Frères Prêcheurs, qui les détenaient au nom de Guillemine de Fanjeaux, prieure de Prouille. Le 26 novembre 1218, Arnaud, archevêque de Narbonne, chargeait son suffragant, l'évêque de Carcassonne, Bernard Raymond, de faire une enquête et de remettre les religieuses en possession de l'église et de ses biens, s'il était vrai qu'elles en eussent été dépouillées, et, le 13 avril 1219, Bernard Raymond, agissant au nom de son métropolitain, rendait aux religieuses et sans conditions l'église de Saint-Martin. L'acte de restitution était signé à Limoux, en présence d'Alboin, qui semblait s'y résigner, d'Isarn d'Aragon, archidiacre de Carcassonne, qui assistait son évêque, d'Isarn de Conques, archidiacre du Razès, qui représentait l'ordinaire du lieu, l'archevêque de Narbonne, et de plusieurs autres témoins¹.

Les moines de Saint-Hilaire ne se tinrent pas pour battus; ils en appelèrent du jugement de l'évêque au tribunal du métropolitain, et l'archevêque de Narbonne Arnaud dut examiner person-

1. Le récit de toute cette controverse nous est fait par le dominicain Bernard Gui dans son *Historia foundationum conventuum ordinis Praedicatorum*, publiée par Martene, *op. cit.*, VI, col. 439.

nellement la cause. Il se transporta à Limoux dans les premiers jours d'octobre 1222 ; devant lui comparurent Guillaume Claret, prieur de Prouille, au nom des sœurs, et l'abbé de Saint-Hilaire au nom de ses moines. L'affaire fut discutée selon toutes les règles de la procédure, on entendit les deux parties, les témoins, les hommes de loi, on examina la question de droit et la question de fait, « *quibus omnibus et aliis quae pars utraque proposuit, auditis et intellectis, juris ordine observato, facta conclusione juris et facti, prehabito prudentum virorum consilio.* » L'archevêque ordonna la restitution à Prouille de l'église de Saint-Martin et de ses dépendances et défendit aux moines de revenir sur cette question, « *dictis abbati et conventui monasterii S. Hilarii super premissis omnibus silentium imponens* » (6 octobre 1222)¹. Conrad, cardinal-évêque de Porto et légat du Saint-Siège, confirma, le 27 mars 1223², la donation de Saint-Martin de Limoux, et il semblait que devant une semblable décision le litige dût être définitivement terminé. Il n'en fut rien, car Bernard Gui nous mentionne sur cette affaire une nouvelle sentence arbitrale du 27 mars 1224³. Les deux parties s'engagèrent, sous peine d'une amende de 100 marcs d'argent pour les contrevenants, à respecter l'arbitrage qui interviendrait entre elles, et elles choisirent pour arbitres l'abbé de Saint-Polycarpe, qui, en sa qualité de bénédictin, pouvait avoir une certaine sympathie pour les moines de Saint-Hilaire, et Isarn d'Aragon, qui, en sa qualité d'archidiacre de Carcassonne, avait assisté aux jugements précédents en faveur de Prouille et avait même, en 1209, mis Guillaume Claret en possession de Saint-Martin. La sentence fut rendue le 27 mars 1224 ; elle ne faisait que confirmer toutes celles qui avaient été précédemment rendues en faveur des religieuses. Cet accord fut définitif. Les termes en furent successivement confirmés, le 30 novembre 1229, par le légat Romani, cardinal-diacre de Saint-Ange⁴, et bientôt après, le 27 avril 1231, par Pierre Amiel, archevêque de Narbonne⁵. Enfin, on sollicita du Saint-Siège la confirmation

1. Bibl. nat., Doat, t. XCVIII, fol. 1.

2. *Ibid.*, fol. 37.

3. Martène, *op. cit.*, et Ripoll, *Bullarium ordinis Praedicatorum*, t. I, p. 112, en note.

4. Martène, *loc. cit.*

5. *Ibid.*, p. 441.

de l'arbitrage de 1224 et Grégoire IX le fit par une bulle du 25 mai 1241¹. Dès lors, il n'y eut plus de contestations ; l'église de Saint-Martin figure dans le procès-verbal de la visite de 1340 et elle resta jusqu'en 1789 parmi les possessions du couvent.

Ces différentes donations étaient dues un peu au hasard des circonstances ; ceux qui les avaient faites ne s'étaient pas concertés entre eux ; aussi, les propriétés du couvent ne présentaient pas un caractère homogène. Elles étaient réparties dans des pays éloignés les uns des autres ; celles de Puivert étaient sur les confins du haut Razès et du pays de Foix, celles de Limoux dans le bas Razès, celles de Sauzens, de Villenouette, de Bram sur les limites du Carcassès et du Lauraguais. Aux alentours même de Prouille, elles étaient encore disséminées ; il y en avait à la Force, à Fanjeaux, à Villesisclé, à Villasavary ; enfin, même celles qui avoisinaient le monastère ne formaient pas un ensemble continu, elles étaient coupées et séparées les unes des autres par des enclaves appartenant à des paysans des environs. Quelque diminué qu'il fût, le village de Prouille existait toujours, et ses maisons s'élevaient non loin des bâtiments du couvent. Or, saint Dominique n'était pas seulement un apôtre, ce n'était pas non plus un pur mystique, comme saint François ; avant tout homme d'action, il savait conduire à bonne fin une négociation, bien gérer le temporel de ses fondations et pénétrer dans les détails les plus minutieux des affaires. Aussi, voulut-il donner plus d'homogénéité aux propriétés de son monastère, et il les groupa en domaines distincts. Il travailla à constituer d'abord celui de Prouille ; ses successeurs devaient créer les autres. Pour cela, il acheta, quand il le put, les enclaves établies au milieu des terres du couvent. Parmi les biens du faidit Guillaume de Durfort, que Robert Mauvoisin avait donnés aux religieuses, se trouvait le moulin de la Roquette ; mais plusieurs personnes y avaient conservé des droits de mouture. Pour en rester seul maître, saint Dominique racheta ces droits à chacun d'eux, par plusieurs actes successifs, de 1212 et 1213². Le 14 mai 1213, il acquit plusieurs pièces de terre sises à la fontaine de Prouille³ ; le 19 mai suivant, il acheta à Guillaume et Raymond Aimeri une parcelle de terre au vieux château de Prouille⁴.

1. *Bullarium ordinis Praedicatorum*, t. I, p. 111.

2. Balme, *op. cit.*, p. 336, 338, 381.

3. *Ibid.*, p. 385.

4. *Ibid.*

Elle avoisinait des biens que le monastère possédait déjà. Elle confrontait à la propriété des Rigaud ; or, quelques mois après, le 1^{er} février 1214¹, saint Dominique achetait, pour 27 sous melgoriens, une terre à Martin Rigaud, et, quoique l'acte ne précise pas où elle se trouvait, il est à présumer que c'était celle qui bordait l'ancienne possession des frères Aimeri et, qu'en l'achetant, saint Dominique voulait encore unifier davantage le domaine du couvent. Enfin, le 25 octobre 1215², il se faisait donner par la riche famille des Babou de Fanjeaux d'autres terres avoisinant les précédentes, et ainsi, la motte du vieux château se trouvait peu à peu englobée dans le domaine de Prouille.

Pour assurer la durée de sa création et lui garantir le patrimoine déjà important qu'il lui avait procuré, saint Dominique fit comme avaient coutume de faire, au moyen âge, les fondateurs ou les chefs de communautés monastiques : il eut recours à la protection pontificale. Le pape Innocent III avait convoqué pour les derniers mois de 1215 un concile général au Latran ; saint Dominique et l'évêque de Toulouse répondirent à cet appel. Le saint poursuivait un objet plus particulier que la réforme générale de l'église ; il allait solliciter du pape son approbation pour l'ordre naissant des Frères Prêcheurs et sa protection pour le monastère de Prouille, et, en effet, un mois avant l'ouverture du concile, le 8 octobre 1215³, Innocent III concédait aux sœurs leur premier privilège pontifical. Il plaçait leur couvent et leurs biens sous la sauvegarde de saint Pierre et de ses successeurs, « *sub b. Petri et nostra protectione suscipimus* ; » il leur confirmait la propriété de leurs possessions et menaçait de l'indignation de l'apôtre quiconque tenterait de les usurper, et, pour bien les leur garantir, il en dressait la liste dans sa bulle. Bien que ce privilège soit adressé « au prieur (Guillaume Claret), aux frères et aux religieuses de la maison de Sainte-Marie de Prouille, » et qu'il n'y soit pas fait mention de saint Dominique, nul doute qu'il ne soit dû aux instances du saint ; il suffit de se rappeler que sa date coïncide avec le voyage de saint Dominique à Rome. C'était un document de premier ordre qui allait avoir une importance capitale pour le développement ultérieur du monastère. Jusqu'alors,

1. Balme, *op. cit.*, p. 429.

2. *Ibid.*, p. 541.

3. *Bullarium ordinis Praedicatorum*, t. I, p. 12.

la maison de Prouille ne s'était maintenue et développée que par la protection de Simon de Montfort et de Foulques, évêque de Toulouse. Mais rien n'était plus instable qu'une protection semblable. Précisément, au concile du Latran, le pape semblait prendre en main, contre les croisés et leur chef, la cause de Raymond VI et de son fils venus à résipiscence ; d'autre part, Foulques pouvait entrer en conflit avec les Dominicains, qu'il protégeait en 1215, et la supposition n'était pas gratuite, puisqu'elle devint une réalité l'année suivante ; et puis, dans ses profondes méditations, saint Dominique ne pouvait pas oublier la parole de l'Écriture : « *Nolite confidere principibus hominum!* » Une seule puissance était éternelle et immuable à ses yeux, c'était celle de l'Église ; elle seule pouvait donner une protection ferme et durable. C'est pour cela qu'il voulut rattacher son monastère au Saint-Siège et qu'il sollicita d'Innocent III la bulle du 8 octobre 1215. Désormais, les religieuses étaient placées sous une puissante sauvegarde et l'avenir était assuré.

Telle qu'elle a été publiée par Ripoll, la bulle d'Innocent III est d'un tel laconisme qu'on serait tenté d'en suspecter l'intégrité ; heureusement elle fut complétée, bientôt après, par un privilège analogue d'Honorius III¹. Les biens du couvent étaient de nouveau énumérés et placés sous la sauvegarde de saint Pierre ; l'anathème frappait tous ceux qui les usurperaient ; la règle de saint Augustin était établie à jamais dans le monastère et personne ne pouvait s'y soustraire sans l'autorisation du prieur. Ce dernier y avait l'autorité suprême et il devait être nommé sans ruse ni violence par la majorité des religieux vivant à Prouille. Quoique placé sous la protection apostolique, le monastère n'est pas sous la juridiction immédiate du Saint-Siège ; il ne faudrait pas le compter parmi ceux que les bulles désignent par ces mots : « *Ad Romanam ecclesiam nullo medio pertinentes, in jus et proprietatem b. Petri et sancte Romane ecclesie consistentes,* » et dont M. Paul Fabre a si bien décrit la condition dans son livre sur le *Liber censuum et l'Église romaine*². Une seule remarque suffirait à le prouver, c'est qu'Honorius III ne lui impose aucun cens à payer à la chambre apostolique. Demeurant entièrement

1. *Bullarium ordinis Predicatorum*, t. 1, p. 7.

2. Cf. le chapitre intitulé : *les Églises et monastères offerts à l'Apôtre*, p. 32-115.

sui juris, l'église et le couvent restent soumis à la juridiction ordinaire de l'évêque de Toulouse ; la bulle maintient pour lui le paiement des droits que le droit canon réserve au chef du diocèse, « *salva... diocesani episcopi canonica justicia.* » Si elle n'exempte pas le monastère de l'autorité de l'ordinaire, elle lui donne cependant une certaine autonomie. Dans les paroisses qui relèvent de Prouille, telles que celles de Bram, de Limoux et de Fanjeaux, elle ne réserve à l'évêque que l'investiture spirituelle du chapelain et des redevances bien précisées ; au monastère, le droit de présentation et la libre gestion du temporel. C'est à l'ordinaire que les religieuses doivent demander les saintes huiles, le saint chrême, la consécration des autels et des églises ; mais, s'il use de ces prérogatives pour les opprimer, elles ont le droit de s'adresser à tout autre prélat, pourvu qu'il soit en communion avec le Saint-Siège.

Au soin que prit saint Dominique de placer ainsi sous la protection apostolique le monastère naissant, on reconnaît l'esprit pratique qui le caractérise. Lorsque le bienheureux mourut à Bologne, dans les premiers jours d'août 1221, sa fondation était définitive. Le temps n'est plus où, ne trouvant pas à se loger dans la petite maison contiguë à l'église et dans l'enclos de trente pieds de large, les neuf premières religieuses devaient se partager entre Prouille et Fanjeaux ! En 1221, plus de dix-huit sœurs habitaient le monastère, et, à côté de leur couvent, s'était fondée une maison de religieux dominicains chargés d'administrer leurs biens et de diriger leurs consciences ; les bulles d'Innocent III et d'Honorius III sont adressées au prieur et aux frères dominicains vivant à Prouille, « *priori S. Marie de Pruliano ejusque fratribus tam presentibus quam futuris.* » Par suite de l'impulsion qu'il a reçue de son saint fondateur, le monastère continuera à faire les plus grands progrès jusqu'à l'année 1340, qui marque l'apogée de son développement.

Jean GUIRAUD.

DE L'HUMANISME

ET

DE LA RÉFORME EN FRANCE

1512-1552.

Il serait assurément prématuré d'écrire une histoire des rapports de l'humanisme et de la Réforme en France, et peut-être une pareille histoire ne s'écrira-t-elle jamais. Celui qui voudrait l'entreprendre devrait connaître à fond toute l'histoire du protestantisme, toute l'histoire littéraire du xvi^e siècle, les origines et le développement ultérieur de l'esprit réformé et de l'esprit humaniste, non seulement en France, mais en Europe, et aussi l'histoire du catholicisme avant et après la contre-réformation. Mais, sans prétendre traiter en ces quelques pages un sujet de cette envergure, — l'un des plus considérables assurément de toute l'histoire moderne, — on peut essayer de dresser une sorte de tableau chronologique, où se marqueront les principaux temps de l'évolution parallèle de l'humanisme et de la Réforme.

I.

Je ne crois pas nécessaire de donner une définition du mot *Réforme*. Tout au plus sera-t-il bon de rappeler aux lecteurs qu'il ne s'agit ici que de la Réforme française, c'est-à-dire d'un fait religieux qui est en même temps un fait national. Quelle qu'ait été, dans sa formation, la part relative des influences autochtones et des influences étrangères, le protestantisme français est un protestantisme d'espèce particulière¹; il porte très

1. Buisson, *Séb. Castellion*, t. I, p. 50, 86 et *passim*.

nette l'empreinte de toute une race, avant qu'il reçoive (mais seulement vers 1540)¹ la marque d'un des plus puissants génies de cette race. Bien antérieur, non seulement à la date où le nom de Calvin commence à être vraiment célèbre en France, mais même à la publication de son *Institution*, ce mouvement réformé français est déjà, en 1536, vieux de près d'un quart de siècle, et ses origines se confondent presque avec celles de la Renaissance française².

Faut-il davantage définir l'Humanisme? Ce mot est-il autre chose qu'un équivalent plus ou moins complet du mot de Renaissance? On a prétendu, je le sais, qu'il ne fallait « nullement confondre » ces deux termes et qu'il fallait compter non pas deux, mais trois grandes influences dans le monde des esprits au xvi^e siècle : « c'est à savoir la Réforme, la Renaissance et l'humanisme. » De ces deux dernières formes de la pensée moderne, l'une serait « la résurrection des idées antiques, » l'autre « le goût de l'art antique³. »

Remarquons tout d'abord que, si l'on consentait à donner au mot humanisme ce sens tout restreint d'imitation de l'art antique, on changerait radicalement la valeur que ce mot a reçue dans le

1. Sur cette lenteur de la diffusion des œuvres et du nom de Calvin, voy. Herminjard, *Corresp. des réformateurs*, t. VI, p. 156, 441, 465; Weiss, *Bull. hist. du protest. franç.*, 1894, 15 février.

2. C'est une tendance assez générale, chez beaucoup d'historiens, tant protestants que catholiques, de retarder la date de l'apparition de la Réforme en France. Tous les travaux récents, ceux de MM. Weiss sur la Chambre ardente, Gaullieur sur Bordeaux, Leroux sur le Limousin, Lefranc sur Calvin, Douen, etc., convergent au contraire vers ce même résultat : ce qu'on prenait pour un point de départ n'est qu'un premier stade de l'évolution. Bossuet avait tort d'écrire dans son *Histoire de France* : « Ce fut un peu après son exaltation [de Paul III, 1534] que la secte luthérienne, après avoir renversé toute l'Allemagne, commença à troubler la France. »

3. Je ne voudrais pas, dans un article de ce genre, instituer une polémique littéraire. Mais une assertion de M. Faguet n'est jamais négligeable, et celles qu'il a semées dans la préface du *Seizième siècle* sont quelque peu déconcertantes. « Ce que cherche la Renaissance, écrit-il encore, c'est l'antiquité classique en ses idées ; ce que cherche l'humanisme, c'est l'antiquité classique en son art. » Voy. p. v, xv, xxiv, etc. Peut-être un écrivain a-t-il le droit de considérer la langue comme une algèbre et d'imposer arbitrairement un sens nouveau à un mot ancien ; on peut alors, en détournant le mot d'humanisme de sa signification courante, s'en servir pour désigner la servile imitation de l'antique. Mais il me semble que, sauf le cas de nécessité absolue, c'est chose grave de renouveler, dans le domaine scientifique, le miracle de la confusion des langues.

vocabulaire des savants et des lettrés. Ni Burckhardt, dans son livre hors de pair sur *la Civilisation de la Renaissance en Italie*, ni Georges Voigt, dans son ouvrage sur *la Résurrection de l'antiquité classique*, auquel il a précisément donné ce sous-titre : *le Premier siècle de l'humanisme*, ni M. de Nolhac, dans ses études italiennes, ni personne parmi nos critiques n'a jamais paru même soupçonner cette distinction¹. Pour les trois écrivains que nous venons de nommer, c'est tout un d'être humaniste ou d'être *renaissant* ; le premier en date des humanistes c'est, pour eux, Pétrarque, c'est-à-dire un homme auquel on ne refusera pas d'avoir, en même temps qu'il retrouvait l'ampleur des périodes de Cicéron et la douceur des harmonies virgiliennes, cherché à faire revivre en lui-même les idées, les sentiments, jusqu'aux passions de la vieille Rome, et tenté, en un mot, de se donner une âme antique.

Il est bien vrai qu'il y eut, dans le *cinquecento* français, des hommes plus amoureux de la forme que du fond de l'antiquité, des cicéroniens plus soucieux de copier l'orateur latin que de le comprendre. Mais ces pseudo-humanistes sont hors de cause. C'est chez les vrais, chez les grands, qu'il s'agit de voir si la forme apparaît jamais indépendante du fond, si l'art antique est autre chose que l'enveloppe brillante de la pensée grecque et de la pensée romaine, non pas servilement reproduite, mais repensée par un cerveau moderne. Or, c'est là une de ces questions qui ne se posent pas². Les Vadius et les Trissotins du xv^e siècle ont pu croire que les manuscrits antiques avaient été retrouvés, déchiffrés, édités à seule fin de leur fournir des modèles pour leurs épi-grammes de circonstance et leurs discours d'apparat ; mais un Rabelais ne pouvait pas plus fouiller les vieux livres qu'un Michel-Ange dessiner les débris épars sur le sol romain sans que leur âme à tous deux fût envahie par les idées antiques, ou que

1. Voigt, *Die Wiederbelebung des classischen Alterthums oder das erste Jahrh. des Humanismus*, 3^e éd. Berlin, 1893. Une traduction française partielle, due à M. Le Monnier, a paru à Paris en 1894. Une traduction intégrale est sous presse. — P. de Nolhac, *Pétrarque et l'humanisme* (Paris, 1892).

2. Assurément, on ne saurait faire rentrer dans le même cadre des hommes aussi différents que Bude, Vatable, Bourbon, Dolet, Des Périers, Rabelais, etc., sans parler des Henry Estienne et des Casaubon. Mais alors ce n'est pas en deux ni en trois classes qu'il faut les répartir, c'est en cent, car « l'histoire naturelle des esprits » compte presque autant d'espèces que d'individus.

plutôt, au contact de l'antiquité retrouvée, cette âme se renouvelât et se rajeunît tout entière.

Assurément, le moyen âge n'a jamais perdu tout à fait le souci de l'art antique¹. Mais voilà précisément qui prouve que l'humanisme est spécifiquement autre chose que l'imitation de l'antiquité, qu'il n'apparaît que le jour où l'art antique est enfin compris et senti en son fond même, le jour où, de simple modèle qu'il était, il devient un principe de vie et de *renaissance*. Si les expressions sont vraiment quelque chose de plus que des *flatus vocis*, si elles sont grosses des idées que l'étymologie et l'histoire y ont déposées comme des germes, l'humanisme est essentiellement la conception des *litterae humaniores*, c'est-à-dire l'affirmation hardie que l'étude des lettres antiques rendra l'humanité plus civilisée, plus noble et plus heureuse, plus semblable à ce qu'elle était dans ces cités brillantes où l'être humain se développait en liberté. Or, cette idée, vraie ou fausse, bienfaisante ou dangereuse, féconde assurément, apparaît pour la première fois dans le monde avec Pétrarque, et quatre éléments au moins la composent : l'idée que l'homme est à lui tout seul, pour l'homme, un digne sujet d'étude, et cette idée est l'humanisme même ; l'idée et le désir de la gloire ; l'idée de la continuité du monde antique dans le monde actuel ; enfin l'idée de la beauté. Le jour où les soldats de Fornoue ramènent de ce côté des monts ces quelques idées, avec tout un attirail de vases d'onyx pillés à Florence, de tapisseries, de tableaux, d'oiseleurs, de peintres et d'hellénistes, ce jour-là, c'est l'humanisme français qui naît, et c'est aussi la Renaissance française qui s'épanouit superbement².

1. Faguet, p. xvi : « L'humanisme n'a presque point cessé d'être depuis l'antiquité jusqu'à nos jours... L'humanisme s'est seulement *accusé et précisé* au xv^e siècle... » On ne peut cependant nier, il me semble, que le sens de l'antiquité n'est plus le même avant et après la Renaissance ; seulement la Renaissance n'est pas de même date dans tous les pays. — M. Faguet aboutit parfois à des conséquences inattendues : « Il n'est pas forcé que l'homme de la Renaissance soit un humaniste : *Rabelais ne l'est presque point*. » Puis rendant par ailleurs à l'humanisme plus qu'il ne lui a enlevé : « *Gœthe est le type même de l'humaniste de génie*. »

2. Voy. Michelet, *Introduction à la Renaissance*. — Ce m'est un plaisir en même temps qu'une obligation de rappeler tout ce que je dois, tant pour ce passage que pour tout cet article, au cours que M. Brunetière professait à l'École normale en 1886-1887. — Voy. aussi Lanson, *Littérature française*, p. 218-221. — Il ne faut pas oublier cependant que, si la *découverte* de l'Italie donne à la Renaissance française un tel branle, c'est que celle-ci était déjà presque à moitié faite dans les esprits.

J'inclinerais volontiers à penser que nulle part cette distinction entre l'humanisme et la Renaissance ne trouve moins son application que dans notre France. M. Buisson a fort bien montré que les premiers humanistes français sont des hommes infiniment plus sérieux qu'on ne serait tenté de le croire¹. Ils laissent à leurs contemporains d'au delà des monts le culte exclusif de la forme, l'amour de l'art pour l'art et la virtuosité. Même chez ceux d'entre eux qu'on prendrait tout d'abord pour de purs imitateurs, chez nos poètes latins, les idées doivent aux anciens au moins autant que le langage. C'est dans une ode latine que Dolet exprime aussi éloquemment que Pétrarque la passion tout antique et quasi païenne de la gloire, et de la gloire immédiate². Je veux bien qu'Étienne Dolet soit un cicéronien d'espèce rare, un de ces cicéroniens qui rêvaient, comme Zwingli, un paradis plus que chrétien, où les Lycurgue et les Platon converseraient familièrement avec les Moïse et les saint Paul. Mais un Nicolas Bourbon, dans une ode à plusieurs titres fameuse, célèbre la renaissance des lettres en termes émus et, qui plus est, en fort beaux vers, dont le seul tort est d'être latins³. Le ton qu'il emploie n'est pas du tout celui d'un fade polisseur de syllabes, d'un plat copiste

1. *Séb. Castellion*, p. 49-55. — Sur l'humanisme allemand, très différent aussi de l'italianisme, voy. Max Lenz, *Lamprechts Deutsche Geschichte* (*Hist. Zeitschr.*, 1897, 3^e Heft, p. 420 et suiv.).

2. *Doletii carmina*. Lyon, 1538, in-4^o, p. 15 : « C'est vivant, c'est de mes yeux que je veux jouir de ma gloire. » Voyez, dit-il, les grands hommes d'autrefois : « Combien célèbre est leur gloire, jusqu'ou se répand leur nom, ils ignorent, ou, s'ils le savent, de plus douces délices leur font oublier celles de la terre. J'ai donc raison de vouloir jouir de la mienne vivant et de mes yeux ; pendant que je puis, je goûte un bonheur mortel ; après la mort, j'en connaîtrai, peut-être, un plus grand. » Voy. R. Copley-Christ², *Étienne Dolet* (trad. Stryenski).

3. *Nic. Borbonii Vandoperani nugae*. Paris (Michel Vascosan), 1533, petit in-8^o non paginé. Ode *In laudem Dei Opt. Max.* : « Christ a eu pitié du genre humain, il a enfin restauré le globe ruiné ; il est venu, par sa clarté, dissiper nos tenebres. Jusqu'ici nous vivions aveugles et menés par des aveugles... Nous n'avions dans l'esprit que syllogismes entortillés, sophismes de toute espèce, froides niaiseries, paroles creuses, fumées, ordures et folies... Un vulgaire ignorant, des sophistes stupides, barbares, épais, pédants et bavards, soldats de l'enfer, véritable océan de vices... Mais maintenant sont tombés ces monstres et par des voies merveilleuses la vérité redescend sur la terre... Partout la passion des sciences bienfaisantes et le goût des langues enflamment les vieillards aussi bien que les jeunes : c'est du haut du ciel que nous vient cette lumière... » Je ne cite ici que les passages de pur humanisme, réservant pour plus loin ceux qui ont une couleur réformée. Sur cette ode, voy. Buisson, *ouvr. cité*, p. 80 et suiv.

d'Horace. Le timide précepteur des princes s'élève soudain au-dessus de lui-même; il salue, dans le culte nouveau des sciences et des langues, le gage et l'instrument du relèvement moral de l'humanité; la Renaissance est pour lui une véritable régénération, et l'éclosion d'un monde. S'ils ont eu raison, c'est ce qu'on peut discuter, mais nos humanistes ont professé une confiance aveugle dans la vertu éducatrice des lettres. Avant tout désireux d'agir, — même quand ils en sont incapables, — soucieux aussi, ce qui est le propre des Français, de conformer leurs actions à des lois idéales et universelles, ils ont vu dans l'art un enseignement presque autant qu'une source de jouissances; heureux de trouver dans les œuvres antiques le modèle éternel de la beauté, ils y cherchent avec confiance les règles de la vie¹.

II.

Il me semble que, dans l'histoire des rapports entre l'humanisme et la Réforme, on peut discerner trois moments, non pas strictement distingués par des dates précises, en relation cependant avec la marche générale du siècle. Le premier temps de ce mouvement marque l'union intime de ces deux grandes forces contre les résistances du moyen âge : le *Miroir* de Marguerite (1531) est le symbole de cette période indécise encore, où les hommes nouveaux, venus de tous les coins de l'horizon, voient ce qui les rapproche mieux que ce qui les divise. Après les persécutions systématiques de 1534-1535 commencent à s'accuser les divergences; elles apparaissent et s'accroissent de plus en plus dès le deuxième et surtout dans le troisième livre de Rabelais (1535-1547). — Déjà, lorsque se publie le *tiers livre*, l'influence de Calvin a donné au protestantisme une figure nouvelle; le con-

1. M. Faguet a varié dans ses définitions. « L'humanisme, disait-il, c'est, si l'on veut, l'alexandrinisme... » Puis, dans la *Revue des Deux-Mondes* du 1^{er} mai 1894, il parut confondre l'humaniste avec l'homme de la Renaissance : « Le propre de l'humanisme c'est, non seulement la passion de l'art antique, mais encore la faculté de se faire ancien soi-même, etc., etc. C'est une sorte d'*alavisme artificiel*. » On ne saurait mieux dire. Et encore, p. 134 : « Julien l'Apostat est le plus grand humaniste de l'antiquité. » Ce que l'on retrouve sous ces subtiles variations, c'est le désir de réagir contre la méthode de Taine, de substituer aux influences transitoires du milieu et du moment celles de quelques grands courants éternels, et de prouver que « l'humanité ne change jamais. »

cile de Trente a délimité l'étroite région hors de laquelle il n'y a plus de salut : dès lors, la rupture est presque complète, et paraît définitive, entre l'humanisme et la Réforme¹.

Pour décrire l'alliance, la séparation, puis l'antagonisme de ces deux groupes de penseurs, il importe d'abord de n'être pas dupe des mots. Nous sommes tellement accoutumés à nous servir des termes d'*humanisme*, de *réforme*, de *moyen âge*, que chacune des forces qu'ils représentent finit par nous apparaître comme un être distinct et vivant, comme un champion qui descend, armé de pied en cap, dans l'arène. Il faut repousser cette fantasmagorie décevante. Ni l'humanisme ni la Réforme ne sont constitués, en France, vers 1530 : ce sera précisément l'œuvre de tout un siècle troublé et sanglant de dégager les forces en présence et de les opposer les unes aux autres. Au début, comme le dit excellemment M. Buisson, « il n'y avait même pas dans les esprits une nécessité évidente de prendre parti entre Rome et Wittenberg². » On espérait encore, en France du moins, réaliser la Réforme en évitant le schisme. Cette Réforme, très hardie, — on le verra, — dans ses démarches dogmatiques, très timide et très prudente sur le terrain des conséquences pratiques, les humanistes les plus amoureux de leur repos ne songent nullement à la repousser : « La vérité est qu'ils sont tout près de la Réforme, tout pénétrés des idées qu'on appelait déjà évangéliques. » En ce sens, tous les humanistes français sont alors des protestants; en un autre sens, on peut aller jusqu'à dire qu'il n'y a pas alors de protestants français, car la Réforme française n'a pas encore pris la couleur d'une protestation.

L'essentiel est que les futurs humanistes et les futurs réformés, qui ont été au collège sur les mêmes bancs, ont alors les mêmes ennemis. Les uns et les autres réclament « un retour vers le passé³; » le « passé » de la Renaissance n'était pas celui de la Réforme; mais, pour toutes deux, « le passé prochain, » c'est-à-dire celui que l'on condamnait au nom d'un passé plus véné-

1. Je ne me dissimule pas que l'emploi de la méthode chronologique nous entraîne à nous répéter souvent, à couper en deux ou même en trois la vie et l'œuvre d'un même écrivain; je la crois seule capable d'exprimer, dans sa réalité concrète, le développement historique du XVI^e siècle.

2. Buisson, p. 50, 53 : « L'humanité a retrouvé l'Évangile comme elle a retrouvé l'Illiade... Le double dépôt sacré qu'ils ont reçu de l'antiquité, » p. 58-65.

3. Fagnet, p. XII.

rable, était le même. Aussi les Universités de Cologne, de Louvain, de Paris censurent-elles Reuchlin sous prétexte que les hellénistes et les hébraïsants sont des fauteurs d'hérésie; les mêmes universités censureront Luther et le Fèvre, hérétiques pour avoir lu de trop près le texte grec et le texte hébreu de l'Écriture¹. Noël Bédà n'en veut pas aux érasméens moins ardemment qu'aux luthériens, et c'est parce qu'il est l'un et l'autre que Berquin attirera sur sa tête toutes les colères de la « sacratissime » Faculté.

Telle était la situation respective de l'humanisme et de la Réforme qu'ils devaient se servir l'un à l'autre d'instrument². L'humanisme ouvrait naturellement les voies à une révolution religieuse parce qu'il substituait au respect de l'autorité l'esprit de libre examen; dans la dialectique nouvelle, qui ne trouvera sa formule qu'avec Ramus³, mais qui s'essaie déjà lors des premières luttes, le raisonnement n'a plus pour objet de démontrer telle ou telle proposition d'Aristote ou des Pères, mais bien d'aller du connu à l'inconnu à l'aide des seules lumières de la raison individuelle. « J'avoue, » écrivait modestement Reuchlin aux docteurs de Paris, « j'avoue que, dans les écoles, je n'ai jamais appris la théologie, mais le droit civil; aussi j'ignore votre manière de disputer⁴. » En réalité, lui et ses pareils en inauguraient une toute différente. Ajouter à la connaissance jusqu'alors presque exclusive du latin⁵ l'étude approfondie du grec, de l'hébreu et des idiomes orientaux, c'était mettre aux mains des novateurs les textes les plus anciens de la Bible et des Évangiles, c'était

1. Du Boulay, *Hist. univ. paris.*, t. VI, p. 115, 155, 173, 188, 204, 234, 239; d'Argentré, *Collectio judiciorum*, t. I, p. 365-374, 404, et t. II, p. XII, 4 et *passim*. Voy. Herminjard, *ouvr. cit.*, *passim*.

2. Je ne peux m'occuper ici que de la France, mais, comme ces mouvements avaient une extension européenne, on me permettra de renvoyer à Janssen (t. II de la trad. fr.), ch. 1: *le Nouvel humanisme*, « l'agent principal de la grave et vaste révolution qui allait s'accomplir dans les idées. » Inutile de rappeler l'admirable chapitre de Taine, *Litt. angl.*, liv. II, ch. v.

3. Voy. le livre de M. Waddington et aussi Owen, *French Skeptics*, p. 524-600. Ce dernier livre est un ouvrage bizarre, où l'exposition est remplacée par une conversation entre quatre interlocuteurs imaginaires; le dialogue est parfois interrompu par la lecture d'un morceau de critique. L'auteur fait abusivement commencer la Renaissance française à Montaigne (p. 433), il établit entre les sceptiques français des divisions arbitraires, mais il a vu assez clair sur le fond même de la question.

4. Du Boulay, t. VI, p. 49.

5. Egger, *l'Hellénisme en France*, t. I, p. 44; A. Lefranc, *Hist. du Collège de France*, p. 2-22.

créer la critique philologique, l'arsenal où les réformateurs puiseront leurs armes les plus terribles contre la vieille Église. Aussi ne faut-il pas s'étonner si le Fèvre d'Étaples soutint énergiquement Reuchlin, au risque d'être, lui aussi, accusé de « judaïser¹. » Les réformateurs des études de droit donnent à leurs élèves l'habitude de rejeter la glose pour aller trouver le texte lui-même; aussi combien de juristes parmi les futurs réformateurs, sans compter Calvin!

En second lieu, l'humanisme, par sa diffusion même, créait un phénomène nouveau, l'universalité de la culture. Le latin de Cicéron, substitué à tous les patois latins parlés dans chaque Université, créait entre les savants ou, comme disaient leurs adversaires, entre les *poètes* de tous les pays une sorte de communion intellectuelle; aussi la révolution religieuse ne sera-t-elle plus, comme au temps de Wicief et de Huss, un fait particulier et local, mais d'abord un fait européen. L'imprimerie fut le principal instrument de cette propagation des idées. Ce serait pourtant une illusion de croire que l'imprimerie se fit dès le premier jour, uniquement et même surtout, le messenger de la Renaissance². On imprime pendant longtemps autant de *sommes* et de *spicilèges* que de livres classiques, de Bibles ou de *Pantagruel*³. Il n'est pas exact que « l'imprimerie ait à peu près supprimé le moyen âge. » Mais elle multiplie les livres, elle en abaisse le prix dans des proportions inouïes. Ils se vendent dans les foires, s'échangent entre les libraires de tous les pays et transforment leurs boutiques en agences intellectuelles. Le colporteur va mettre ces livres dans sa balle, il les fera pénétrer jusque dans les vil-

1. Herminjard, t. I, p. 11; du Boulay, t. I, p. 63. — Sur cette question de l'éducation purement humaniste des réformés français, voy. Ch. Borgeaud, *Calvin fondateur de l'Université de Genève* (*Revue internat. de l'enseignement*, 1896), particulièrement (n° du 15 août) le chapitre sur *la Réforme des études au XVI^e siècle*: « Avant d'être théologien, Calvin fut humaniste. »

2. M. Fagnet affirme « qu'un départ très net s'établit: d'une part, le livre ancien et le livre du xv^e siècle, ceux-ci imprimés, portatifs...; d'autre part, le livre du moyen âge, manuscrit, peu maniable. » Cela n'est pas historiquement exact pour les débuts de l'imprimerie.

3. Parmi les livres dont Thubal Holoferne imposait à son élève l'indigeste lecture, le *Facet*, le *Theodolet*, l'*Alanus* avaient été imprimés tous trois ensemble en 1490; les deux premiers se réimpriment en 1494 et tous trois reparaissent encore dans un recueil de 1510; le *Compost* a une édition en 1504, le *Gracismus* en 1493, le *Dormi secure* en a trois: 1480, 1486 et 1503. Voy. Panzer, *Annales typographici*, et les diverses études de M. A. Claudin.

lages les plus infimes, et des idées qui n'étaient encore que l'apanage des classes élevées vont devenir l'aliment de populations entières¹.

Les Érasme et les Reuchlin en Allemagne, les Vatable et les Budé en France ont été, qu'ils le voulussent ou non, et par cela seul qu'ils étaient des savants et des philologues, les plus puissants auxiliaires de la révolution religieuse. Inversement, le mouvement réformé ne pouvait qu'aider au triomphe de l'humanisme. Puisqu'elle demandait à tout chrétien de se faire une opinion personnelle et réfléchie sur les mystères de la religion, la Réforme lui imposait l'obligation de cultiver son intelligence². Elle aussi rejetait la scolastique stérile des Universités, ce perpétuel mouvement de l'esprit dans un cercle fermé, pour la remplacer par une méthode plus libre, fondée sur l'interprétation individuelle de l'Écriture³. Les réformés faisaient de l'Écriture la règle unique, nécessaire et suffisante de la croyance et de la conduite; aussi voulaient-ils être certains de posséder la vraie parole de Dieu dans sa forme originale. Dès lors, ceux au moins qui se consacraient au ministère étaient impérieusement tenus de reviser les traductions, de comparer les textes, de recourir aux langues de l'Orient; l'exégèse sortait tout naturellement de la critique philologique, si bien que la passion religieuse poussait autant d'élèves que le zèle littéraire au pied des chaires de grec et d'hébreu.

Il y avait encore une affinité plus profonde entre la Renaissance et la Réforme : celle-ci offrait aux esprits une dogmatique d'apparence plus simple et déjà plus rationaliste⁴. Si elle conti-

1. Sur le colportage, voy., dans les ms. Delamare, le t. XI suppl. (Bibl. nat., fonds fr. 21749).

2. Dans les *Quatre instructions fideles pour les simples et les rudes*, qui sont une imitation, sans doute faite par Berquin, du *Petit catéchisme* de Luther, voy. IV, *Des écoles pour instituer enfans en saine doctrine* : « Il convient instituer écoles pour les fils et aussi pour les filles, et y preposer bons, fideles et savans precepteurs, et leur constituer loyer du trésor commun, dont puissent commodement vivre » (Weiss, *Bull. hist. du protest. fr.*, 1888, p. 434 et suiv.). — A Meaux, en 1522-1525, Briçonnet distribuait gratuitement au peuple des « petits livres français. »

3. Le Fèvre, préface du *Commentaire des Évangiles* (1522) : « Ne rien savoir en dehors de l'Évangile, c'est savoir tout ; » Id., dédicace de la *Traduction française des Évangiles* (1523) : *A tous chrétiens et chrétiennes*.

4. A. Lefranc, *le Platonisme en France de 1500 à 1550* (*Revue d'hist. litt.*, 1896, p. 9).

nuait à partager entre trois personnes l'unité de l'acte divin, elle supprimait du moins tous les agents subalternes. Elle ne connaissait nul milieu entre l'enfer et le paradis. Tel sacrement, où l'Église voyait un miracle, elle en faisait un symbole. En rapprochant le chrétien et Dieu, elle faisait, dans les âmes tendres, s'épanouir toutes les fleurs du mysticisme; mais ce mysticisme restait purement individuel, au lieu que le dogmatisme orthodoxe prétendait asservir la raison de chacun. Les fins et délicats lettrés qu'une éducation toute grecque avait rendus amoureux de lumière et de clarté reprochaient précisément au christianisme officiel de multiplier inutilement le nombre des mystères. Images, cierges, processions, miracles des saints locaux, jeûnes, indulgences, on était décidément, pour se dire bon catholique, obligé de croire à trop de ces choses que deux augures n'auraient pu se raconter sans rire. Cicéroniens et platoniciens ne pouvaient qu'être séduits par une doctrine qui prétendait simplifier tout cela, établir, comme disait le Fèvre, le *culte pur*, réduire les pratiques à ce qui est absolument nécessaire à l'âme et la religion tout entière à un unique acte de foi. Elle séduisait à la fois les âmes ardentes par ce qu'elle apportait de nouveau, les esprits clairs par ce qu'elle supprimait de vieilli.

Le fait est que, si tous les réformés de quelque importance ont passé par l'école des humanistes, presque tous les humanistes ont favorisé une révolution religieuse « dont tout le monde, en France, était complice à quelque degré¹. » Peu importe après cela qu'on nous dise : « Ce monde des professions libérales était sourdement et doucement hostile à la Réforme comme au moyen âge pour les mêmes raisons, » et qu'on nous cite ce mot de Calvin sur les Nicodémistes : « Cette bande est composée quasi toute de gens de lettres². » Cela sera vrai dans vingt ou trente ans, il en est tout autrement en 1525-1535. Florimond de Raemond, que la haine rendait clairvoyant, ne dit-il pas : « Ceux qui ont en leurs métiers quelque noblesse de l'esprit furent des plus aisés à surprendre... Tous ces gentils poètes éveillés, esprits subtils et qui perçaient les cieux, étaient volontiers de la partie... A ce commencement de l'hérésie, les hommes qui avaient l'esprit le

1. Buisson, p. 56.

2. Faguet, p. xiii. Encore ne faut-il pas oublier que les Nicodémistes ne sont que des réformés honteux; Calvin ne les accuse pas de papisme, mais de timidité.

plus aigu, s'ils ne sont armés du bouclier de la foi, ont été ses amoureux et ses courtisans... Entre les gens de lettres, les médecins furent les premiers : gens, dit-on, qui ne veulent croire qu'à bonnes enseignes...¹. » Ce n'est assurément pas tout le monde réformé que Florimond nous décrit ici (car lui-même a pris soin ailleurs de nous signaler le succès de la doctrine dans les milieux populaires)², mais seulement l'élite, les classes qui, à l'heure des persécutions, se trouvèrent assez riches et assez indépendantes pour aller jusqu'à Genève.

Mais voici quelques faits significatifs³. — A Genève, c'est une même assemblée, celle du 21 mai 1536, qui décide l'adhésion de la ville à la Réforme et la réorganisation des écoles. A Strasbourg, le nouveau parti n'est pas plus tôt le maître qu'il ouvre des cours de grec, d'hébreu, de mathématiques, en même temps que d'exégèse et de théologie; dans ce milieu exceptionnellement favorable, la Réforme conserva de ses liaisons avec l'humanisme un parfum de science austère⁴. — Lorsque François I^{er} nomme les premiers lecteurs et professeurs royaux, il choisit avec soin, sur les indications de Budé, les chefs mêmes de l'humanisme français; il arrive que presque tous penchent, — ou pencheront, — plus ou moins ouvertement vers la Réforme⁵. En 1533-34, ils assistaient tous ostensiblement, les Vatable, les Toussaint, les Danès, à ces fameux prêches du Louvre où Gérard Roussel, sous la protection de Marguerite, enseignait la doctrine du salut par la grâce. « Je ne vois autour de moi, s'écriait un prédicateur dépité, que de pauvres vieilles; tous les hommes sont au Louvre⁶. » C'est dans l'année 1533 que les lecteurs avaient été poursuivis en Parlement par l'Université, sous prétexte qu'ils corrigeaient la Vulgate au moyen de leçons venues d'Allemagne, *ergo* fort suspects d'être juives ou luthériennes⁷. A quoi leur avocat répondait par ce très malicieux et indiscret dilemme : « Ou les théologiens savent le grec et l'hébreu ou ils ignorent ces langues. S'ils les savent, qu'ils assistent au cours, comme tout le

1. *Naissance et progrès de l'hérésie...*, p. 935.

2. *Ibid.*, p. 845, 851, 871 et suiv.

3. Je ne puis citer ni tous les faits ni tous les textes.

4. Ch. Engel, *l'École de Strasbourg au XVI^e s. (Revue intern. de l'Enseign., 1896)*.

5. A. Lefranc, *Collège de France*, p. 148, 171 et suiv.

6. Herminjard, t. III, p. 161.

7. Du Boulay, t. VI, p. 239; Lefranc, p. 144.

monde, et si quelque hérésie de traduction échappe au professeur, qu'ils en informent et fassent juger le coupable. Mais s'ils ignorent ces deux langues, de quoi se plaignent-ils? » Précisément, ils se plaignaient qu'on les voulût enseigner.

Les Universités avaient beau être les boulevards de l'ancienne religion comme de l'ancienne science, l'esprit humaniste y pénètre, et derrière lui l'esprit réformé. A Paris, c'est la Faculté des arts (le Fèvre était maître ès arts) qui est la moins réfractaire aux idées nouvelles. Consultée en 1530 par le Parlement, elle réclame une réforme de l'enseignement, surtout de l'enseignement voisin, celui de la théologie : « Laisant de côté l'Évangile et les saints docteurs de l'Église..., ils professent je ne sais quelle sophistique...¹. » Grâce à eux, « notre Université de Paris est devenue un objet de risée pour les nations étrangères. » C'est dans un des collèges de cette Faculté des arts qu'enseignait Mathurin Cordier², l'humble réformateur des études de grammaire; en 1530, il publie son livre sur la *Correction du langage*, et, dès janvier 1535, il est sur la liste des suspects pour cause d'hérésie³, en attendant qu'il aille cumuler les deux fonctions d'humaniste et d'évangéliste à Bordeaux d'abord, puis à Genève et à Neuchâtel.

Mais quelques Universités de province, — qui n'avaient point de Noël Bèda, — sont bien plus largement ouvertes aux souffles nouveaux que celle de Paris⁴. Orléans a des professeurs qui enseignent à la fois l'hébreu et Luther, comme Melchior Wolmar, et des élèves tels qu'Olivetan, Calvin, Du Chemin, Daniel, Bèze. A Bourges, nous sommes chez Marguerite, dans un de ces petits mondes lettrés et pieux dont elle défend de toute sa force les abords contre les malveillants et les ignorants; l'humanisme pénètre les études juridiques avec Alciat; parmi ses disciples on cite Calvin encore, Jacques Canaye, Barthélemy Aneau; et, des cinq successeurs immédiats à sa chaire, trois inclinèrent à la Réforme, deux furent ouvertement réformés. A Toulouse aussi, malgré l'Inquisition et le Parlement, ce sont les professeurs de droit qui mènent le mouvement religieux; en 1531, parmi les suspects arrêtés se trouvent deux professeurs, Jean Boyssoné et

1. Du Boulay, t. VI, p. 217.

2. Buisson, *passim*; Herminjard, t. VII, p. 51.

3. *Chronique de François I^{er}*, p. 131.

4. Bonet-Maury, *le Protestantisme aux universités...* (*Bull. du protest. fr.*, 1889, p. 86, 322, 490).

Mathieu Pac, et le licencié Jean de Caturce est brûlé en 1532¹. — On peut faire la même remarque sur les simples collègues, le collège de la Trinité à Lyon, sous Guillaume Durand, Éloy Du Verger et Barthélemy Aneau, lequel « sentait mal de la foi, » et sera massacré en 1561; celui de Guyenne à Bordeaux, avec les amis de Gouvéa, Candeley, Collassus et Cordier; celui de Nîmes avec Ymbert Pecolet, etc.², — sans parler des petites écoles.

Une autre preuve des liens étroits qui unissaient alors l'humanisme et la Réforme, c'est l'extraordinaire popularité des idées nouvelles dans le monde des imprimeurs, des libraires, relieurs, enlumineurs et colporteurs. Les professions du livre sont déjà représentées par sept noms dans la liste des suspects parisiens de 1535; on ne compte pas ceux qui, en soixante ans, furent arrêtés ou même qui périrent dans les flammes³. Ni Marguerite ni Briçonnet n'auraient pu semer autour d'eux les premiers germes de la nouvelle doctrine, sans l'ingénieux dévouement de Simon Dubois, de Henri I^{er} Estienne, de Simon de Colines. Dans la capitale de l'imprimerie française⁴, à Lyon, presque tous les imprimeurs sont plus ou moins favorables à l'hérésie en même temps qu'à la renaissance des lettres. Pierre de Vingle est chassé en 1531 pour avoir imprimé un Nouveau Testament français; Sébastien Gryphe a pour correcteurs et pour amis Dolet, plus tard imprimeur lui-même, Rabelais, Barthélemy Aneau; l'illustre Jean de Tournes est un partisan avéré de la foi nouvelle. Sans compter que parmi eux beaucoup, venus d'Allemagne ou de Suisse, comme les Trechsel, Schenk, Wensler, Alamannus ou Wattenschnee, font pénétrer les influences étrangères. C'est autour de ces puissantes et souvent généreuses dynasties que se constitue ce *milieu lyonnais*, milieu d'hum-

1. Guibal, *Jean de Boyssoné* (*Revue de Toulouse*, 1864, t. II); Christie, *Dolet*. Un jeune érudit lyonnais, M. Buche, a commencé une édition des manuscrits de Boyssoné dans la *Revue des langues romanes*.

2. Buisson, p. 24; Gaullieur, t. I, p. 19 et suiv.; Herminjard, t. IV, p. 315, n. 2, et *Archives communales de Nîmes*, LL. 6; Puech, *la Réforme à Nîmes*. Nîmes, 1893, in-8° (*Bull. du protest.*, mai 1897). Il y a un livre à écrire sur le rôle du maître d'école dans la Réforme.

3. *Chronique*, p. 130 et suiv.; *Ibid.*, p. 112; *Bourgeois de Paris*, p. 445, 446; Weiss, *Chambre ardente*, p. xxxv et *passim*; A. Claudin, *passim*.

4. P. Delalain, *Inventaire des marques d'imprimeurs*. Paris, 1892, p. 86 et suiv.; A. Vingtrinier, *Hist. de l'imprimerie à Lyon*. Lyon, 1894, in-8°; Christie, p. 159, 185, etc.; Buisson, p. 14 et suiv.; Baudrier, *Bibliographie lyonnaise*, t. I. Lyon, 1896, in-8°.

nistes graves, dont M. Copley Christie et M. Buisson nous ont conté l'attachante histoire. Autour de ces maîtres imprimeurs s'agitait une foule nombreuse, instable et turbulente d'ouvriers, dont beaucoup aussi étaient étrangers, la plupart allemands; agités de passions violentes, mécontents de l'état social, ils offraient un merveilleux champ d'action à la foi nouvelle, et c'est chez eux en effet que se recruterait le gros de l'hérésie lyonnaise¹. A Paris, les imprimeurs et les libraires sont perpétuellement inquiétés par la Sorbonne et par le Parlement pour avoir publié ou vendu des ouvrages prohibés² : l'édit portant suppression de l'imprimerie, qu'on arracha dans un jour de faiblesse à François I^{er}, nous dispense de plus amples commentaires. Aussi bien y aurait-il tout un livre à écrire sur le rôle que les pègrinations d'imprimeurs ont joué dans la diffusion de la Réforme. Les belles études de M. Claudin³ montrent qu'en beaucoup de villes l'apparition des presses suit ou précède immédiatement celle de « l'Évangile. » Quelques-uns de ces imprimeurs sont non seulement les protecteurs, mais les banquiers et les agents des réformateurs : la maison bâloise-lyonnaise de Conrad Resch, Jean Wattenschnee et Jean Vaugris rend des services de tout genre à le Fèvre et à Farel.

L'union paraît donc étroite et complète entre les lettres et le nouveau christianisme. Déjà, en 1522, le Fèvre déclarait que la renaissance des langues et les découvertes géographiques (des peuples nouveaux à convertir) devaient servir au renouvellement de la foi, et Bourbon affirmait de son côté, dans une préface de 1533, l'identité des deux révolutions : « L'étude des disciplines humaines (*humaniores*) refléurit merveilleusement par le bienfait de Dieu et la faveur du meilleur des rois. Ce n'est pas sans exciter la colère et les frémissements de ceux qui haïssent les belles-lettres d'une haine farouche, surtout les lettres grecques; naguère, ils criaient que quiconque étudiait ou parlait le grec était un ennemi de la religion chrétienne⁴. »

Il faut avouer aussi que le hasard est un dieu bien singulier,

1. L. Champier, *l'Antiquité de la cité de Lyon...* (réimprimé), Lyon, 1884; Cl. de Rubys, *Hist. vérit. de la ville de Lyon*. Lyon, 1604; Eug. Moutarde, *Étude hist. sur la Réforme à Lyon*. Genève, 1881, p. 57 et *passim*.

2. Du Boulay, I. VI, p. 128, 131, 142, 155, 234, etc.

3. En dernier lieu, *l'Imprimerie à Saint-Lô*. Paris, 1894.

4. Herminjard, I. I, p. 94 (préface du Commentaire des Évangiles); cf. Luther (1520), *Ad candidos theologos*, et Herminjard, *Ibid.*, p. 62.

si c'est lui tout seul qui fit de Jean Goujon, de Prieur, de Guillaume Cousin, de Ligier Richier, des Du Cerceau, de Palissy, de Goudimel, c'est-à-dire de nos plus grands artistes, des réformés ou des demi-réformés¹.

III.

Au reste, on ne voit pas pourquoi tous les hommes de foi et de pensée n'auraient pas penché vers la Réforme, telle qu'elle apparaissait en France à ses premiers jours. La doctrine était encore assez large et assez vague pour n'écarter et n'effrayer personne. On est trop disposé à juger la Réforme française d'après Genève et d'après Calvin². En réalité, Calvin, s'il ne diffère pas autant des premiers réformés français que ceux-ci de Luther, ne doit pas être confondu avec eux. Ce n'est pas dans l'*Institution* qu'il faut chercher leurs doctrines, c'est dans les rares œuvres des premiers docteurs, c'est surtout dans les procès en Sorbonne, tels qu'ils nous ont été rapportés par Du Boulay et d'Argentré : Bèda et Picard savaient infiniment mieux que nous ce qu'il y avait de nouveau, et partant d'hérétique, dans un livre ou un sermon de Caroli ou de Mazurier.

A ne la chercher que dans ces textes, l'hérésie française, vers 1520-1525, est quelque chose à la fois de très simple et de très hardi; elle se ramène toute, en somme, à deux propositions essentielles :

1° « Si aucun, » — disent les *Épîtres et Évangiles à l'usage du diocèse de Meaux*, censurés par la Faculté le 6 novembre 1525, — « si aucun quiconque vous prêche et annonce autre chose que la parole de Dieu et de Jésus-Christ, il n'est point fidèle dispensateur, distributeur et annonciateur des secrets de Dieu, mais est un infidèle et un décepteur. Par quoi, ne l'écoutez point, c'est-à-dire ne le croyez point et n'ajoutez point foi à ses paroles, car c'est un séducteur. De tels le monde a été et est encore rempli et le sera jusques à tant que les secrets de Dieu, c'est-à-dire

1. M. Faguet adopte jusqu'à l'exagérer la théorie de Janssen, p. xv : « En Allemagne, la Réforme étranglait net la Renaissance. » Comment expliquer alors le magnifique mouvement dont Albert Dürer, l'ami de Luther, est le symbole, et l'art de la Basse-Allemagne, l'art calviniste des Hollandais? Voy. Geiger, *Renaiss. u. Humanismus*. Berlin, 1882.

2. Faguet, p. 36 : le « calvinisme » (*sic*, en 1525!) de Marot!

Jésus-Christ et sa parole, seront fidèlement prêchés et reçus au monde et au cœur de tous les fidèles. » Donc : l'Évangile, seule règle de la doctrine et de la vie ; rejet de tous les dogmes que l'Église a surajoutés à la pure parole de Dieu, rejet de tous les préceptes dont l'Écriture n'a pas expressément imposé l'accomplissement¹.

2° La pure parole de Dieu, le seul précepte de l'Évangile, précepte qui abolit toute la Loi et toutes les règles, c'est uniquement ceci : on n'est sauvé que par la foi en Christ ; la foi ne nous est donnée que par la grâce. — Écoutez ce que frère Aimé Maigret prêchait en français à Grenoble (après l'avoir prêché en latin devant le Parlement de Dauphiné) le jour de saint Marc 1524 : « Entre nous prêcheurs et docteurs académiques manifestement mettons la charrue devant les bœufs, nos œuvres préférons à la grâce de Dieu, conjoignans ensemble grâce et dette, mérite et libéralité, obligation et miséricorde, car ce qui vient de grâce n'est jamais mérite, et ce qui est mérite procède de justice et obligation, non de grâce...². » Donc, les pratiques et cérémonies, les vœux, le célibat, les jeûnes, non obligatoires puisqu'ils ne sont pas de l'Évangile, de plus sont inutiles puisqu'ils ne

1. Le Fèvre, Commentaire sur les Évangiles, 1522 ; Préface de la version française, 1523 ; d'Argentré, t. II, p. 9 et suiv., 21 et suiv., 30 et suiv., 36 et suiv. ; S. Berger, *Procès de Briçonnet (Bull. du protest. fr., 15 janvier 1895)*. — Les Cordeliers de Meaux traitaient les hérétiques de *bibliens*.

2. Déjà on retrouve ces caractères dans l'hérésie de Jean Vitrier, 1498, et de Hénon de la Fosse, 1503 (d'Argentré, t. I, p. 340 et 347 ; du Boulay, t. VI, p. 12). — Le Fèvre, Commentaire sur saint Paul, 1512 : « Dieu opère tout en nous... » Attribuer le mérite aux œuvres serait « exiger un dû. » « J.-C. nous apprend à rechercher la grâce et la miséricorde de Dieu pour le salut et non d'autres choses plutôt superstitieuses que religieuses... L'ablution de l'eau matérielle ne justifie pas, mais elle est le signe de la justification par la foi en Christ. » Il donne à la religion nouvelle son nom, *le culte pur* (Commentaire sur les Évangiles, 1522), et veut ramener la chrétienté aux temps qui ont précédé Constantin. Voy. ces mêmes idées, en français, dans sa préface au Nouveau Testament. — Voy. les textes cités plus haut de du Boulay et d'Argentré. — O. Douen, *la Réforme française est-elle fille de la Réforme allemande ? (Bull. du protest., 1892, p. 57 et 122)*. — Mêmes idées, aussi en deçà de Calvin, dans le *Sommaire des livres du Vieil et du Nouveau Testament*, placard populaire de Robert Estienne, sans doute vers 1540 (*Bull. du protest. fr., 1894, p. 74 et suiv.*). — Vollet, *Études... sur l'origine des églises réformées de France*. L'auteur de ce très remarquable mémoire ne veut, comme beaucoup de protestants, donner le nom de Réforme qu'au système dogmatique et disciplinaire qui a triomphé en 1550 ; de ce point de vue, il est trop clair que les efforts des premiers réformateurs semblent peu de chose.

peuvent servir à nous justifier, ils ne sont qu'une idolâtrie. Plus d'intermédiaire entre l'âme et son Sauveur, ni sur la terre, où croule la hiérarchie des prélats et des prêtres, ni au ciel, où l'armée des saints et des anges ne peut plus rien pour le pécheur. Les sacrements eux-mêmes ne sont plus des sacrements, car il n'y a pas d'autre sacrement que la foi. Sur ce point, nos premiers réformateurs vont, d'un coup d'aile, bien plus loin que Luther n'ira jamais : « Le sacrifice de l'autel, prêche Caroli en 1525, n'est pas autre chose que la commémoration de la Rédemption¹. » Et Pauvant disait : « Le baptême est peu de chose, ce n'est qu'un symbole, car l'eau bénite n'est rien. » Les édits royaux ne se trompaient donc pas lorsqu'ils donnaient aux réformés de France le nom de *sacramentaires*. Et déjà Maigret, dépassant les limites du christianisme même réformé, avait été jusqu'à proclamer « qu'un païen qui a intention de suivre la raison est sauvé, combien qu'il ne soit jamais baptisé. »

Cette foi, en apparence purement négative, — ne croire qu'à l'Évangile, n'attendre le salut que de la grâce, — a inspiré à M. Buisson la plus belle page de son beau livre : « D'ordinaire, c'est une foi commune, c'est une grande solidarité religieuse ou patriotique qui fait des martyrs. Ici, c'est la seule force de la conscience individuelle livrée à elle-même, sans une formule, sans un symbole, sans un mot de ralliement. *C'est pour ne pas mentir*, pour ne pas se mentir à soi-même que chacun donne sa vie. Ils meurent autant pour ce qu'ils nient que pour ce qu'ils affirment... Ils ont su mourir avant de dire pourquoi. Cette Église naissante a des martyrs avant d'avoir des théologiens². » Peut-être même M. Buisson exagère-t-il quelque peu en disant que cette Église n'a pas de « credo » ; elle croit en Jésus, en son infinie bonté : « Si tu as cette foi que Jésus-Christ est mort pour toi et pour effacer tes péchés, il est ainsi, et tes péchés sont effacés, et sa mort est tienne, et le mérite de sa mort est tien ; et si tu crois ainsi qu'il est ressuscité pour ta justification, il est

1. Le Fèvre, 1512 : « un acte fait en *mémoire* et en *souvenir* d'une seule et même victime, qui n'a été offerte *qu'une fois*. » — Quand un Français, entre 1529 et 1531, traduit le *Petit catéchisme* de Luther, il a soin de modifier profondément, et dans un sens très hardi, le passage relatif à l'Encharistie. Comparez ces deux textes dans Weiss, *Traductions françaises de Luther* (*Bull. du protest. fr.*, 1888, p. 435).

2. Buisson, p. 86.

ainsi, et sa résurrection est tienne et ta justification, et es vraiment justifié par foi¹... » Doctrine douce et humaine que n'avait pas encore desséchée l'effrayante logique de Calvin. Ces premiers réformés n'affirmaient d'ailleurs pas la nécessité d'un schisme²; il semble qu'ils accepteraient le maintien de la papauté, à titre d'institution purement humaine. D'autre part, c'est avec la plus grande liberté d'esprit qu'ils parlent de Luther : « Où Luther a bien dit, prêchait à Meaux Martial Mazurier, homme n'a mieux dit; ou il a mal dit, homme n'a pis dit. »

Rien n'empêchait donc les humanistes d'accepter ce christianisme épuré, les uns avec un zèle entier, les autres avec mille ménagements. La littérature du temps offre toute une gamme de doctrines, où se jouent les tons les plus insaisissables, les nuances les moins définies. Mais, dans l'ensemble, on ne peut ouvrir les livres des purs lettrés sans être frappé de la ressemblance de leurs idées religieuses avec celles des le Fèvre et des Aimé Maigret : la double doctrine du retour à l'Écriture et l'inutilité radicale des œuvres s'y lit à toute page. Tous nos poètes latins, — M. Buisson l'a remarqué, — emploient sans cesse le mot hérétique par excellence, CHRISTUS, que leurs imprimeurs ont bien soin de composer en lettres capitales. Voulté écrit à Gérard Roussel : « Tu es mon père et ma mère et bien davantage; ils nourrissaient mon corps, tu nourris mon âme; avec toi pour patron, je ne modulerai plus de douces chansons, tout mon esprit servira le Christ. » C'est à Cordier qu'il adresse cet éloge significatif : « C'est Christ qui t'apprit à enseigner la vérité et la foi, Christ t'apprit à mépriser les richesses..., Christ t'apprit que le ciel et le salut sont un don de lui et non d'ailleurs... » Très visible ici, l'intention « biblique » éclate plus encore dans les vraies *litanies du Christ* qu'il écrit en l'honneur de le Fèvre et dans une série de petites pièces intitulées : « Christ promis, Christ né, souffrant, crucifié, mort, enseveli, ressuscité, Christ dans son ascension, Christ qui viendra. » Ses relations avec les évangéliques ne l'empêchent pas de saluer par une ode l'avènement de

1. *Épîtres à l'usage de Meaur* (d'Argentré, t. II, p. 37, 1525); Ch. Schmidl, *Gérard Roussel*, p. 119, 144, 153 et *passim*.

2. Le Fèvre (Commentaire sur les Évangiles) recommande la lecture des livres saints au premier, au plus grand, au souverain Pontife. Il ne dit pas « au vicaire du Christ. » — Déjà les agitateurs populaires (Leclerc) traitaient le pape d'antechrist.

Paul III, mais c'est qu'il rêve une réforme intérieure de l'Église et un pape réformateur¹ : « Adieu maintenant les sots, adieu cette gent perdue de débauches, adieu les richesses de cette *feinte religion*. Adieu les commentaires des hommes, les rêves et les sophismes, c'est Paul qui nous revient, envoyé du haut du ciel. Adieu maintenant ces monstres [*larvae*, c'est le nom que les réformés, entre eux, donnaient aux moines] et ceux qui, malgré leur costume, n'ont pas une étincelle de la vraie religion... Déjà toute nouvelle renaît la doctrine du Christ, la méchanceté est ensevelie et *seul* Dieu est adoré sur la terre... » Ducher met ces paroles dans la bouche du Christ parlant à tous les chrétiens² : « Je suis la voie par où l'on gagne tout droit le ciel : pourquoi vous efforcer d'aller au ciel par un autre chemin ? » Il donne à Mélanchthon l'épithète de « divin. » — Mais aucun ne va, dans cette direction de la Réforme *aschismatique*, plus loin que Nicolas Bourbon. Dans sa préface en prose de 1533, il professe aussi clairement que possible la foi en Christ seul, cette foi « qui a justifié les saints. » Son livre est plein d'épigrammes contre les « faux frères, » qui se cachent « d'un vêtement trompeur, » contre les « faux évêques, » même contre les images « faites de main d'homme et que la simplicité de la foule prend pour des dieux. » — « Chaque contrée, dit-il, apporte ses fruits aux mortels... L'heureux Indus donne l'ivoire, la molle Saba l'encens, Rome les indulgences vénales et les pieuses menteries. » Mais il y a plus. Il écrit à Marguerite enceinte : « Ce n'est pas Lucine, c'est Christ qui te secourra, » allusion assez transparente à l'inefficacité de l'intervention des saints. Il dit : « Si la foi sainte est absente de tes actions, rien de ce que tu fais ne peut être que péché, » et plus fortement ailleurs : « Maintenant une foule d'hommes, aveugles et durs, vrais fils des géants, s'imaginent avec leurs œuvres pouvoir plaire à Dieu. Cette gent essaie de ses mains de renverser le ciel immense... Si vous vous justifiez vous-même, à quoi sert-il que le Christ ait porté sa croix ? souffert les

1. *J. Vultei Remensis* (Jean Visagier de Vindy) *Epigr. libri IV*. Lyon, 1537, p. 14, 50, 72, 74-75, 79, 172 et aussi 135 (testament de le Fevre), 152 (Clément VII), 157 (Cordeliers d'Orléans), 158, 173, 174 : *Spem vitæ eripuit justis sententia Bedæ*.

2. *Gilberti Ducherii Vullonis Aquapersani Epigr. libri II*. Lyon, 1538, p. 59, 57, 148, etc. Sur ces poètes, je ne fais que résumer la si complète étude de M. Buisson, p. 52-58.

coups? les insultes? la mort¹? Reconnaissez enfin dans votre justice celle du Christ. Dites : nous ne sommes rien que péché. Tout homme qui croit être quelque chose n'est rien; celui-là est quelque chose qui pense ne rien être. » Bourbon côtoie même le schisme d'aussi près qu'on pouvait le faire sans y tomber, dans l'ode *A la gloire de Dieu très bon, très grand*; il y attaque ouvertement la « louve pourprée, » l'« hydre qui resplendit d'une triple tiare, » il y chante la révolution religieuse qui vient rendre aux chrétiens la liberté de l'âme².

Avançons d'un pas encore pour trouver le point d'intersection, — et de divergence, — des deux grands courants qui traversaient le siècle; nous le trouverons dans la personne et dans les œuvres de Marguerite d'Angoulême. Aux œuvres déjà connues, M. Lefranc vient d'ajouter un volume d'admirables poésies, presque toutes composées dans les derniers temps de la vie de la reine; nous pouvons donc actuellement nous représenter tous les moments de l'histoire de cette âme. Je ne voudrais pas effleurer en passant un sujet de cette importance et qui appartient de droit au découvreur des *Dernières poésies*; je me bornerai à quelques remarques³. La *Comédie des trois rois* peint au vif l'union de la Réforme et de la Renaissance, symbolisée ici par *Philosophie*. Dieu lui ordonne d'aller trouver un des rois :

En lui faisant tant d'écritures voir,
Que pour savoir de soi il se defie,
Et qu'il connaisse un Dieu où il se fie;
Faites-lui voir des prophètes le livre...

A quoi *Philosophie* répond :

Puisqu'il te plaît, courray legerement,

1. Bourbon n'a fait que versifier une phrase de le Fèvre (Commentaire sur saint Paul) : Nos mortifications ne peuvent satisfaire pour nos péchés, sinon, « pour-quoi Christ aurait-il eu besoin de mourir? » etc.

2. « La vérité et la foi étaient opprimées par le fer et les flammes rapides... Dans les temples de pierre se dressaient des images consacrées à de faux dieux et aussi à des déesses... On plaçait la piété dans l'observation des jours consacrés et des mets prescrits... L'interdiction du mariage avait fait revivre les honteuses débauches... Maintenant sont tombés ces monstres et la vertu revient par des voies merveilleuses, celle vertu par où nous ne croyons qu'en un Christ, seul Seigneur et seul Dieu. »

3. Pendant que s'imprimait cet article, M. Lefranc publiait sur *les Idées religieuses de Marguerite* une série d'articles (*Bulletin du protestantisme français*, 1897, n° de janvier, février, mars) dont les conclusions, semble-t-il, ne s'écarteront pas sensiblement des nôtres.

Par tous moyens tirant ta creature
 A desirer de lire entierement
 Livre après livre, et puis ton Escriture¹....

C'est le pur enseignement de le Fèvre et, quand il osait être lui-même, de Briçonnet; enseignement recueilli avec une avidité passionnée par la docte princesse qui savait du grec et même un peu d'hébreu. Dans ce *Miroir*², qu'on s'accorde à trouver obscur, il me semble voir une très simple et très sincère confession des crises de conscience par lesquelles Marguerite a passé. L'expression se ressent, il est trop vrai, du galimatias mystique dont elle usait dans sa correspondance avec l'évêque de Meaux³. Mais le fond a toute la clarté souhaitable : c'est l'application à la vie spirituelle du dogme de la justification gratuite, imméritée et suffisante⁴. C'est elle qui fut l'âme pécheresse, l'esprit sceptique et froid, elle qui lisait l'Écriture, mais comme on lit le premier livre venu, « sans amour, » en lui faisant subir l'épreuve d'une critique toute rationaliste. Elle a été, au sens mystique, l'« épouse adultère; » et pourtant Dieu lui a pardonné, lui a révélé tout d'un coup la foi qui sauve, et qui sauve seule. Pour elle, la Vierge n'est que la première et le modèle des élus, le symbole même de l'âme sanctifiée, sans l'avoir mérité, par la grâce du Fils⁵. C'est de parti pris que Marguerite omet d'invoquer les

1. Éd. Franck, t. II, p. 66 et suiv. Les *Comédies* ne sont d'ailleurs que la mise en paraboles dramatisées des idées du *Miroir*. Voy. les *Prisons* (*Dern. poésies*), p. 185 et 193-194 : « Et tout en haut mys la Bible admirable... » etc.

2. Le titre seul en indique assez clairement les tendances : « Miroir de l'âme pécheresse, qui confesse son impuissance et s'en remet du tout à Dieu. » Il se trouve que, sur ce point, M. Lefranc et moi, travaillant isolément, sommes à peu près tombés d'accord.

3. Pour cette correspondance, Génin doit être complété par Herminjard, t. I et appendice du t. V. Bien souvent c'est l'évêque qui modère le zèle de la princesse. L'évolution religieuse de Marguerite avant 1528 est décrite dans la lettre que Capiton lui adressait le 22 mars (Herminjard, t. II, p. 119); elle a déjà traversé une période de dévotion supersilitieuse, une période de mysticisme et elle est enfin arrivée au christianisme évangélique; c'est alors qu'elle va écrire le *Miroir*.

4. Ce dogme, qui est l'idée fondamentale de l'*Heptaméron*, reparaitra encore dans la *Comédie du Mont-de-Marsan* (*Dern. poésies*, p. 82) et, dans le même volume, *Prisons*, p. 195-205 : « Je suis qui les péchés pardonne, » et 227; *Chansons spirit.*, p. 313 et 314.

5. T. I de l'éd. Franck, p. 13, 34 et 113. Sur la Vierge, p. 25 : « De cuyder mieux vous louer, c'est blasphème. Il n'est louange telle que Dieu même. » P. 149, le *Salve Regina* est remplacé par : « Je te salue, J.-C., roy de miséricorde...; » ceci dès 1531. Et *Prisons*, p. 291.

saints¹, et que, parlant de l'enfer, elle oublie le purgatoire. Elle s'élève contre l'inutilité des œuvres et l'hypocrisie des pratiques pieuses². Elle se plaît à nouer avec Dieu seul non seulement des rapports de croyante à Sauveur, mais de mère à fils, de fille à père, de sœur, d'épouse. Son bonheur est si intense de se sentir en communion avec Christ, qu'elle multiplie, pour les enchevêtrer à plaisir, les liens qui l'unissent à lui³. La haine des œuvres la mène à de véritables violences contre Rome, témoin cette chanson du *Cruel chien*⁴, où l'on voit déjà la papauté apparaître sous les traits de la bête de l'Apocalypse. — Ainsi donc, en 1531, date de la première publication du *Miroir*, Marguerite est déjà, aux pratiques près, une réformée; toute sa vie elle restera une *biblienne*⁵. Elle n'en continue pas moins à être une fille de la Renaissance, témoin ce singulier besoin qu'elle éprouve de jeter sur la doctrine de la grâce le voile d'une allégorie toute païenne, celle des *Nymphes de Diane*⁶. Et c'est une influence humaniste, l'influence des platoniciens, qu'elle subira à partir de 1540⁷.

Déjà cependant en 1531-1535 l'on peut discerner chez Marguerite le point où se sépareront bientôt la Renaissance littéraire et la Renaissance religieuse. L'Évangile, à son avis, n'a pas de

1. P. Toldo, *Della novella francese*, p. 38, n. 1, signale une prière à sainte Madeleine dans le fonds fr. n° 1723, f. 66; mais il ne la cite pas, et M. Lefranc ne l'a pas reproduite.

2. *Prisons*, p. 153-155, 167, 228.

3. Cette allégorie reparait dans les *Dern. poésies*, p. 318 : « En luy retrouve et père et mère. » De même que l'opposition entre *Rien et Tout* revient, p. 345, dans le *Dialogue de Dieu et de l'homme*.

4. *Chansons spirit.* (t. III de Franck), semées d'allusions contemporaines : *Complainte pour un prisonnier*, le *Mauvais chasseur*, le *Pélican*, les chansons p. 110 et 111, le *Cuyder* et surtout *Resveille-toy, seigneur Dieu*, cette dernière si violente qu'on pouvait douter si toutes les « Marguerites » étaient bien l'œuvre de la « Marguerite des princesses, » tant que M. Lefranc n'avait pas publié les *Dern. poésies*, celles-là authentiques à coup sûr; dans les *Prisons*, p. 214 et 255, se trouve l'éloge des martyrs.

5. *Prisons*, p. 277 : « Car l'Évangile est la pierre de touche; » *Navire*, p. 397. — Toldo, p. 37 et 38, n. 1, écrivait, avant la publication de Lefranc : « Certo nell' ultimo periodo... il suo ascetismo cattolico non può essere revocato in dubbio. » Au fond, tout ce qu'il prouve, c'est que : « Il protestantesimo di Margherita... era qualcosa di indefinito, » — il existait donc, — et qu'il ne faut pas en faire « una specie di Calvino in gonella, » — ce qui est profondément juste. — Cf. Schmidt, *G. Roussel, passim*, et *le Mysticisme quietiste en France au début de la Réforme* (*Bulletin du protestantisme*, t. VI, p. 449-461).

6. T. III, p. 167.

7. Lefranc, *article cité*.

plus perfide ennemi, ni Satan de suppôt plus habile que le *Cuyder*. Or, « Cuyder, » c'est-à-dire la confiance de l'homme en soi, ce n'est pas seulement la croyance que nous serons sauvés par nos propres mérites, c'est encore, d'une façon plus générale, le sens individuel, l'orgueil de vivre et d'agir, le sentiment qu'on est quelque chose : mais tout cela c'est la Renaissance. — Si l'on veut savoir toute la distance qui, — déjà, — séparait une Marguerite d'Angoulême d'un de ces humanistes amoureux d'eux-mêmes et du monde, qu'on voie dans la chanson du *Vrai chrétien* l'idéal d'ascétisme, de renoncement, d'oubli de soi et de tout qu'elle leur propose, et qui se résume en ce vers :

Aimer la mort comme la vie¹.

IV.

Chaque jour devait se marquer plus profonde cette antinomie du *Cuyder* et de la foi. — Tout d'abord un fait brutal intervint, qui fit réfléchir les timides et les indécis : ce fut la persécution. Déjà, en 1525, Briçonnet, accusé par les Cordeliers de son diocèse, s'était montré d'une faiblesse, pour ne pas dire lâcheté, insigne. Ainsi, Jean de Boyssoné, en 1532, eut peur du bûcher. Cependant, les humanistes ne se sentaient pas encore directement menacés, les premières victimes étaient des gens de peu ; la mort de Berquin à Paris (1529), celle de Caturce à Toulouse (1532) pouvaient passer pour des accidents isolés ; on espérait encore que le roi protégerait les lettrés. Tout changea après l'affaire des placards : un régent de collège, un principal et Clément Marot étaient parmi les suspects, d'autres gens de lettres furent

1. Je suis obligé de négliger dans les pages suivantes l'évolution ultime de l'âme de Marguerite, si bien décrite par M. Lefranc et dont la *Comédie jouée au Mont-de-Marsan* en 1547 est l'éclatant témoignage : au-dessus de la Renaissance (*la Mondaine*), du catholicisme (*la Superstitieuse*), même au-dessus de la Réforme, qui s'est transmuée, sous la main de Calvin, en une doctrine de sèche et dure raison (*la Sage*), Marguerite place le rêve d'une religion douce et humaine, d'un platonisme épuré dont l'amour est la seule loi (*la Reine de Dieu, bergère*). Ainsi s'expliquent les contradictions apparentes de sa conduite, ses actes de catholicisme extérieur qui paraissent à M. Toldo si considérables, etc. Elle accomplit ces actes parce qu'elle les trouve indifférents au regard de l'âme, et, reprenant une parole d'un autre mystique, de Joachim de Flore, elle s'écrie (*Prisons*, p. 224) : « On est l'esprit, là est la liberté. » Voy. *Revue critique*, 29 juin 1896, l'article de M. P. Courteault et le mien.

inquiétudes. Aussi, à partir de 1535, c'est une palinodie générale. Voulté félicite François I^{er} « d'apporter des remèdes au mal naissant, de faire périr dans les flammes sacrées les chefs des sectes¹. » M. Buisson a fort joliment noté que Bourbon, en 1538, efface son ode révolutionnaire *A Dieu très bon, très grand*, pour y substituer, en même place et sur le même rythme, une ode aussi orthodoxe qu'insipide *A la Vierge mère*². Il serait d'ailleurs fort piquant de comparer l'édition des *Nugae*, de 1533, et l'édition, beaucoup plus volumineuse, mais plus discrète, de 1538. Les préfaces et épîtres compromettantes ont disparu de cette dernière. Une pièce, autrefois dédiée à Michel d'Arande, évêque très peu catholique de Saint-Paul-Trois-Châteaux, a bien été conservée, sans changements, par un poète avare de ses vers; mais ces compliments, « dont la fortune a changé l'adresse, » vont maintenant à Jean Olivier, évêque d'Angers³. Ce pauvre Bourbon est d'ailleurs plus excusable que bien d'autres, car il a été emprisonné, très certainement pour hérésie⁴; d'affreux « lie-teurs » lui ont ravi son modeste mobilier de poète, son rossignol, sa chère bibliothèque; il a comparu devant des juges pareils à Moloch ou à Rhadamanthe; son âme de doux lettré n'a pas su résister à ces épreuves. « Je veux ce que tu veux, mon Père,

1. *Épigr.*, p. 11, pièce qui date de 1535 ou des six premiers mois de 1536.

2. Le culte de la Vierge était alors, en l'absence de définitions dogmatiques positives, le *schibboleth* qui distinguait le plus sûrement les catholiques des « Luthériens » de toute couleur. Dolet, aussi en 1538 (p. 145 et 148), se croit également obligé d'exécuter deux odes « en l'honneur de la Vierge Marie. »

3. La dédicace en prose de 1533 : supprimée en 1538. Au titre d'une ode sur le péché originel, il ajoute (p. 178, cette excuse : « Ecrite quand j'étais enfant. » A Pierre Lizet (liv. I, 87) : ajoutée en 1538. — Dédicaces : du V^e livre à W. Boston, datée de 1536, du IV^e à Benestée, datée de 1538, toutes deux dirigées contre ceux qui « estiment le rire indigne du chrétien, » c'est-à-dire contre le puritanisme naissant. Il faut lui savoir gré, cependant, du courage avec lequel il a encore maintenu un grand nombre de pièces hardies. — Dans sa préface du liv. VI (1538), il reprend espoir et croit que le concile fera la Réforme. — Le VII^e est consacré à l'histoire de sa captivité; la plupart des pièces qui le composent sont antérieures à la dédicace, qui est datée de Londres, mai 1535. — Le livre VIII contient à la fois l'éloge de Roussel et celui de Lizet.

4. Liv. VII, pièces 93, 97, 105, 107, 108, 116, 143 (à sa plume : elle a écrit des choses « qu'il eût été mieux et plus sûr de taire, » mais elle était « poussée par la vérité »). — Farel jugeait ainsi, en 1540, Bourbon et ses pareils : « Ils ne gagneront rien auprès du roi (d'Angleterre), c'est plutôt le roi qui gagnera sur eux. Je crains qu'il ne nous juge tous d'après ces gens-là. » Du moins ceci prouve-t-il que les réformés considéraient encore, sans enthousiasme d'ailleurs, Bourbon comme un allié.

criait-il à Dieu du fond de son cachot, mais je sens ma chair se révolter. » Il est impossible de ne pas être touché des plaintes, si sincères, par lesquelles il demande à Dieu ou la mort ou le courage, impossible aussi d'insulter à la honte qu'il ressent après la suprême défaillance : « Je souffre et j'ignore la cause de ma douleur, tant cette douleur est cachée. Tant elle est profondément enfoncée en mon cœur, attachée à mes entrailles. Je souffre de souffrir... Il ne me reste plus qu'à dire trois et quatre fois : malheureux que je suis ! malheureux ! malheureux ! »

Mais, quelque pitié qu'on éprouve pour ces cœurs trop faibles, il faut bien dire qu'ils ont eu peur : peur de la mort, peur de la torture qui brise le corps et énerve l'âme, de la prison qui les enlevait au culte des Muses, du pilori qui eût fait d'eux la risée des foules. Avec toute leur culture intellectuelle, déjà si riche et si variée, avec leurs belles théories, renouvelées de l'antique, sur la dignité de l'action, ils n'ont pas la vigueur morale d'un pauvre cardeur de Meaux, d'un savetier paralytique. Découragés d'eux-mêmes, ils abandonnent la lutte après la première bataille, ils viennent redemander le calme, le repos et l'oubli aux lettres consolatrices ; ils finissent par en vouloir quelque peu à ces hommes dont l'énergie accuse leur propre faiblesse, dont les actes, les paroles et la mort viennent troubler le silence de leurs *templa serena*. Érudits studieux et paisibles, habitués à vivre dans leur cabinet, au milieu de leurs livres, ainsi qu'Holbein a représenté leur maître Érasme, ils redoutent comme lui les agitations bruyantes ; ils n'aiment pas les révolutions qui font tant de tapage¹. — Sans même parler encore des indifférents, « qui ne comprennent pas plus ceux qui meurent que ceux qui tuent pour un dogme², » et qui répètent dédaigneusement avec Dolet : « Je me donne le spectacle de ces tragédies ; d'un côté, je plains le sort de ces gens et j'ai pitié de leur malheur ; de l'autre, je ris de leur sottise, car ils se préparent un danger mortel par leur entêtement ridicule et leur insupportable obstination.... »

A côté de la peur, sous les plus laides de ses formes, et du besoin de tranquillité, — plus fort dans certaines âmes que la

1. Ceci est vrai même des esprits supérieurs, tels que Budé ; ce qui ne l'empêcha pas, le danger passé, de renouer avec les réformés et de mourir comme Raminagrobis.

2. Buisson, p. 85, distingue avec raison plusieurs espèces d'humanistes : les sceptiques, les peureux, les mystiques, etc.

peur même, — une autre passion aussi peu noble ramenait les lettrés à l'ancienne Église : l'intérêt. On a dit depuis longtemps que les bénéfices ecclésiastiques, distribués à tout venant ou mis en commende, furent une des causes les plus considérables de la Réforme en France. On n'a pas assez remarqué que là fut aussi une des causes de son échec final. Trop de gens se trouvèrent intéressés à ce que le vieil édifice ne croulât pas tout entier¹, et le hasard voulut que parmi ces gens il y eût précisément beaucoup d'hommes que leurs idées auraient peut-être poussés vers l'autre parti. Il serait curieux de dresser la liste des gens de lettres qui, sous François I^{er}, étaient plus ou moins abbés ou prieurs de quelque chose. Le roi leur donnait des prébendes, comme plus tard Louis XIV des pensions². Il ne faut donc pas s'étonner s'ils n'acceptent la Réforme que jusqu'à l'abolition des bénéfices exclusivement. Briçonnet ne défend pas, contre les Cordeliers de son diocèse, seulement son orthodoxie, mais son évêché. Poncher, Petit, les du Bellay, Duchâtel, Monluc, de Selve, Héroët, Pélissier et tant d'autres prélats humanistes veulent bien favoriser les novateurs; au fond du cœur, ils souhaitent peut-être leurs succès, mais ils sont évêques et n'osent pas encore, comme plus tard un cardinal de Châtillon, se marier à la face de l'Église. Voulté est protégé du cardinal de Lorraine, Ducher du cardinal du Prat, et cette protection se chiffre pour eux en cures et en canonicats.

Mais il serait tout à fait injuste de croire qu'à ces motifs ne s'ajoutèrent pas de bonne heure, pour beaucoup de lettrés, des raisons d'un ordre très élevé et que nous avons déjà fait entrevoir. — Entre eux et les réformés devait se poser fatalement une question de méthode et une question de doctrine. Pour eux, la libre critique était en droit de s'appliquer, sans être limitée par aucune autorité extérieure et supérieure, à tout l'ensemble de l'intelligence et de la volonté humaines. Les réformés aussi faisaient appel au libre examen, mais au libre examen s'appuyant sur la Bible et s'arrêtant devant elle; parmi les humanistes, si beaucoup étaient des « bibliens, » d'autres ne reconnaissaient à personne qualité pour leur dire : « Tu n'iras pas plus loin, » et

1. Hanotaux, *XVI^e siècle*, p. 30 et suiv. — Bernard Palissy signale cette cause dans la dédicace de sa *Recepte véritable*.

2. Marino Cavalli, 1546 (Alberi, t. I, p. 252).

la Bible, du moins pour les plus hardis d'entre eux, n'était rien d'autre qu'un livre. Par cette négation radicale du principe d'autorité, ils ne revenaient pas au christianisme primitif, mais bien aux temps qui ont précédé le Christ, c'est-à-dire aux philosophies antiques¹. Or, ces philosophies, par quelques nuances qu'on doive les distinguer les unes des autres, se ressemblaient toutes entre elles et différaient toutes de la philosophie du moyen âge précisément en ceci, qu'elles concevaient l'individu comme une force autonome puisant en soi ses moyens d'action et ses raisons d'agir. Théoriquement, ces philosophies pouvaient nier la liberté humaine d'une façon aussi absolue que le faisait le christianisme : pratiquement, elles enseignaient le libre et complet développement du moi, les droits du sens individuel, l'exercice de la vertu considéré comme un mérite, la recherche de la gloire, bref (avec tout ce que ce mot contient de blâme et d'éloge) l'orgueil. La croyance plus ou moins précise à un Dieu unique plus ou moins nettement distinct du monde, la croyance surtout à l'unité de la nature et à la conformité de l'homme avec la nature, telle est la religion des penseurs qui représentent sous sa forme la plus pure l'esprit de la Renaissance. Suivant la diversité des tempéraments, des caractères et des intelligences, cette doctrine aboutissait à l'apothéose monstrueuse du moi, au débridement grandiose de toutes les passions chez un Italien comme Benvenuto Cellini, à la molle tranquillité d'un épicurien satisfait chez Montaigne, enfin, suivant l'expression aussi juste que jolie de M. Faguet, au « stoïcisme gai » d'un Rabelais. De toutes façons, la Renaissance devenait, non seulement étrangère au christianisme, mais proprement antichrétienne, puisqu'elle ruinait le dogme sur lequel repose le christianisme tout entier, le péché originel. Or, que venait faire la Réforme, sinon précisément restaurer ce dogme dans toute sa plénitude et sa force, affirmer que l'homme, abandonné aux seules inspirations d'une nature à jamais pervertie, n'a de pouvoir que pour le mal? Les libres penseurs avaient pu être séduits un instant par la rigueur logique de la doctrine ; ils ne pouvaient s'y tenir longtemps, à moins de brûler tout ce qu'ils adoraient. Les uns, sincèrement effrayés de ces contradictions, après avoir tenté une excursion sur les terres de la Réforme et même fait le voyage de Genève, se décidèrent à rentrer, meurtris mais résignés, dans

1. Faguet, p. XIX, XXIX, etc.

le sein de la vieille Église ; c'est le sens des fort belles lettres que Louis du Tillet adressait, en 1538, à son ancien ami Calvin¹. D'autres, plus hardis, restant catholiques en apparence, résolurent d'opposer doctrine à doctrine ; au premier rang de ces derniers était Rabelais.

« Je ne trouve nulle énigme, dit M. Faguet, et, sinon nulle profondeur, du moins nul abîme, dans Rabelais. » Encore le *sinon nulle profondeur* n'est-il mis là que pour nous moins effaroucher, car plus loin on appellera Rabelais « cet homme très peu singulier, très peu mystérieux et très peu profond². » Il était peut-être utile de faire taire les abstrauteurs de quintessence qui veulent tout voir dans *Pantagruel*, mais je me demande si, à son tour, M. Faguet n'a pas cru trop aveuglément Rabelais sur parole, quand celui-ci le détournait « des recherches sibyllines. » Voudrait-il « logiquement inférer » qu'un auteur n'est profond que dans la mesure où il a cru et voulu l'être et dit qu'il l'était ? Il est possible que nous n'ayons dans son livre que « les heures digestives » de l'auteur ; mais ce sont les « heures digestives » du docteur Rabelais, et c'était un très grand esprit, même après dîner. M. Faguet lui-même nous signale « une scène *grave et presque solennelle* dans ce livre bouffon » (on en pourrait signaler plus d'une autre) ; et quel magnifique éloge il accorde à Rabelais dans ce portrait qu'il nous trace de Ponocrates : « Un professeur du XVI^e siècle qui ressemble beaucoup moins à un Budé ou à un Érasme qu'à un Buffon, à un Darwin ou à un Spencer. » Ce n'est pas pour l'historiographe des Dipsodes un mince honneur qu'on ne puisse parler de lui sans évoquer de tels noms³.

La question de Rabelais, — comme toutes les questions, — est une question de chronologie. Peut-être ses biographes ne l'ont-ils

1. Herminjard, t. VI, p. 161-165, 186-200.

2. Lanson, *Litt. fr.*, 250 : « Rabelais n'est pas profond, il faut oser le dire. » Du moins M. Lanson ne traite-t-il plus son livre, comme il l'avait fait autrefois dans la *Revue bleue*, de « conversation d'interne dans un corps de garde. » Il n'est pas profond, dit-on, parce qu'il est optimiste et rationaliste. — Il faudrait pourtant nous démontrer pourquoi il ne peut y avoir de profondeur que dans l'obscur et pourquoi le pessimisme seul est une métaphysique. Il est entendu que notre race est atteinte d'« inaptitude métaphysique ; » mais il y a aussi hors de chez nous des optimistes : est-ce que Leibniz, par hasard, ou bien Gœthe ne sont pas « profonds » ?

3. La juste mesure me paraît avoir été donnée par M. Brunetière dans la *Revue des Deux-Mondes* (1^{er} mai 1887).

pas assez vu, ou plutôt l'un d'entre eux, l'Allemand Regis; car les autres n'ont guère fait que le résumer, jusques et non compris M. Gebhart, qui, le premier, a montré l'importance des dates dans cette œuvre et dans cette vie¹.

Dans la *Pantagruéline prognostication*, qui est de 1532, nous trouvons la doctrine de la puissance unique de Dieu, sans intervention des saints ni des anges, appuyée d'une citation de l'apôtre Paul; une violente satire contre le trafic des indulgences et des bénéfices; une allusion très nette à la Réforme et à ses progrès « en Allemagne, Suisse, Saxe, Strasbourg, Anvers². » — Pour le 1^{er} livre de *Pantagruel*, paru en 1532 ou 1533, et le *Gargantua*, qui semble bien n'être que de 1535, ils forment un ensemble assez cohérent, sauf pour quelques chapitres. Que nous apprennent-ils sur les idées religieuses de l'auteur?

Je sais bien que les plaisanteries contre les moines sont de tradition au xvi^e siècle. Il n'en reste pas moins qu'il y a dans ces deux premiers livres tout autre chose encore que des plaisanteries; il y a des allusions, plus que des allusions (*librairie de Saint-Victor*), à Ortuin et Reuchlin, à Jean Eck et Luther, aux redoutables questions du purgatoire, des indulgences, du pouvoir de la papauté; le portrait d'un prince qui a sécularisé les couvents de son royaume et, à l'adresse de François I^{er}, le conseil non détourné d'en faire autant; la recommandation de lire chaque jour « quelque page de la divine Écriture » et d'aller écouter « les concions des prescheurs évangéliques, » c'est-à-dire (si Rabelais écrit en 1533-1534) les prêches du Louvre. Rabelais aussi les a écoutés, car il est tout près, à cette date, d'accepter le dogme de la grâce : « Dieu éternel, » dit-il de Picrochole, « l'a laissé au gouvernail de son franc-arbitre et propre sens, qui ne peut être que méchant, si par grâce divine n'est continuellement guidé... » Il a bien ici effleuré la Réforme; s'il ne l'eût fait, comment Calvin aurait-il pu écrire : « Rabelais, qui autrefois *a goûté l'Évangile*...³ » ?

1. *Rabelais*, 1876; refondu, pour la *Coll. des classiq. popul.*, en 1895.

2. « Le monde n'est plus fat. » Le mot se retrouve dans le V^e livre; mais cela ne prouve pas, au contraire, que ce livre soit de Rabelais. Voy., sur cette question controversée, Söltoft-Jensen, *le V^e livre de R. et le Songe de Poliphile* (*Revue d'hist. litt.*, octobre 1896). M. Fagnet a dédaigneusement écarté (p. 108) cette question si grave. M. Gebhart semble admettre que les mythes, au moins, de ce livre sont de Rabelais.

3. Le moine, chez Rabelais, n'est pas seulement gourmand, débauché, etc. :

Mais, avant même de terminer son *Gargantua*, il a reculé. L'abbaye de Thélème est une réfutation du dogme de la grâce, que l'auteur soutenait quelques pages plus haut : pour cette raison, je croirais volontiers que les chapitres 52-58 ont été écrits à un certain intervalle après les autres (peut-être après l'affaire des placards). Rabelais a pris conscience de ses propres idées. — Il est vrai qu'il se croit chrétien, qu'il annonce le « saint Évangile ; » mais c'est un Évangile nouveau, fondé sur le « franc-vouloir. » Cette doctrine renverse d'avance toute l'*Institution* calvinienne : « Gens libères, bien nés, bien instruits, conversans par compagnies honnêtes, ont par nature un instinct et aiguillon qui toujours les porte à faits vertueux et les retire de vice. » Et déjà, — presque, — il ajoute, comme plus tard Rousseau, que c'est « vile subjection et contrainte » qui seule les rend mauvais. Thélème est une *anarchie* où toutes les volontés sont spontanément d'accord, c'est-à-dire tout l'inverse de Genève.

Le 10 août 1536, le cardinal de Tournon voulait encore faire arrêter Rabelais à Lyon comme zwinglien. Cependant, au début de l'année, il avait passé par Rome ; et, si le *Gargantua* de 1537 contient encore des passages suspects, le *Pantagruel* de 1538 et le *Gargantua* de 1542 sont expurgés avec soin¹. — Avant l'exil à Metz s'imprime la première édition complète du *tiers livre*, la première aussi que Rabelais ait osé signer de son nom. Ce livre ne contient guère d'autres passages à tendances religieuses que l'histoire de sœur Fessue, la mort hérétique de Raminagrobis et les discours d'Hippotadée. Il paraît que c'était trop, puisque (lettre à Odet de Châtillon, 1552) on alla dire à François I^{er} que ses livres « étaient farcis d'hérésie. »

« Il ne prêche ni endoctrine, comme *le bon docteur évangélique*. » — Je ne me charge pas de faire la lumière sur les *Fanfreluches*, mais comment ne pas reconnaître le pape et Luther (ou un autre réformateur) dans la « pantoufle, » les « pardons, » l'« amusse » et l'« affecté maroufle ? » Pour parler des scolastiques, Rabelais emploie le mot réformé : *Matéologiens*. — « Et m'ébahis si votre roi les laisse prêcher par son royaume tels scandales [il s'agit du culte des saints]... La peste ne tue que les corps, mais *tels imposteurs empoisonnent les âmes*. » — « A ce moment, écrit M. Gebhart (p. 114 de l'édition de 1895), Rabelais incline visiblement au protestantisme. » Et p. 112 : « Plaisanteries de couvent, si l'on veut, mais inquiétantes par leur accumulation même. »

1. Voy. Regis, Ch. Brunet, Brunet et Deschamps, Rathery, Marty-Laveaux, Fleury, Heulhard, Gebhart, Stapfer, Millet.

V.

Mais, avant la publication du *tiers livre* (1546), l'influence de Calvin, déjà puissante, a donné à la question religieuse une face toute nouvelle.

Ce qui, malgré tout, perpétuait jusqu'alors les équivoques, ce qui permettait aux humanistes de s'oublier dans une demi-adhésion (et qui n'était pas sans charmes) aux idées nouvelles, c'est que nulle autorité n'avait encore donné aux mots de catholique et de réformé une valeur limitative. Tout chrétien se proclamait membre de l'Église *catholique*¹, c'est-à-dire universelle ; il s'agissait simplement de savoir quels étaient les représentants visibles de cette Église. Tout bon chrétien désirait une *réforme* de l'Église : on ne différait d'avis que sur la portée de cette réforme, le choix des moyens et celui des réformateurs. Mais, lorsque le concile a promulgué des définitions précises, tout chrétien est mis en demeure d'élire sa voie ; l'Église dit à chacun : « Celui qui n'est pas avec moi est contre moi, » et il devient impossible de s'écarter de cette nouvelle orthodoxie sans verser du même coup dans l'hérésie et dans le schisme. Ajoutez que le roi de France, depuis les entrevues de Nice et d'Aigues-Mortes, est décidément revenu au parti conservateur.

A l'heure où le catholicisme se cristallise ainsi en formules immuables, déjà Calvin a parlé. — Je ne puis m'occuper ici de la doctrine contenue dans son livre : M. Faguet l'a résumée en quelques pages admirables (l'épithète n'a rien d'excessif) de pénétration et de clarté². Je voudrais seulement dégager le vrai rôle de Calvin entre 1536 et 1550 et rechercher comment, suivant le mot de Bossuet, « il a donné un nouveau tour à la Réforme prétendue. »

Dans le sein même de la nouvelle Église, il voyait de hardis

1. Sur la permanence de cette habitude, on me pardonnera de me citer moi-même (*François de la Noue*, p. 260).

2. P. 143-188. A la si intelligente analyse de M. Faguet, comparez l'hostilité violente de M. P. Gauthiez (*Études sur le XVI^e siècle*. Paris, 1894). — M. Faguet a été moins exact sur la vie et le caractère du réformateur que sur sa doctrine. Il ne cite même pas, dans sa préface, le travail si solide de M. Lefranc (paru en 1888), qui est un guide indispensable.

penseurs s'attaquer au dogme de la Trinité, même à celui de la divinité de Jésus ; dès 1534, un Claude d'Aliod prêchait que « le Christ est tout simplement un homme¹. » — D'autre part, Luther lui-même allait bientôt pousser la complaisance vis-à-vis des princes jusqu'à supprimer, en faveur du landgrave de Hesse, non seulement les exigences de la morale chrétienne, mais les règles les plus élémentaires de la morale des honnêtes gens. — Dans les cerveaux populaires, les idées bibliques subissaient une déformation effrayante, les paysans d'Alsace et les anabaptistes inauguraient l'anarchie sociale et politique.

Calvin, par un vrai trait de génie, comprit que la Réforme cessait d'être une religion, si elle n'arrivait à maintenir un dogme, à rétablir une autorité, à reconstituer une morale sur la base du péché, et que ces trois choses ne se pouvaient accomplir qu'au prix d'une rupture éclatante et décisive avec la Renaissance. — Il était lui-même un lettré, un helléniste, un hébraïsant, un juriste ; mais il voulait que les lettres fussent un moyen et ne devinssent jamais une fin : « Il faut dans vos études prendre garde à ceci, qu'elles ne vous soient pas seulement un instrument de plaisir, mais qu'elles aient pour objet de servir un jour à l'Église du Christ. Ceux qui ne cherchent dans les lettres qu'un moyen de tromper par une distraction honnête les ennuis de l'oisiveté » ressemblent à des gens dont la vie se passerait à regarder des tableaux². « A quoi peut bien vous servir de philosopher uniquement pour être savant et en avoir la gloire?... Faites d'abord que vos études servent à imprimer une bonne direction à votre conduite, ensuite à vous rendre capable d'aider les autres... Je sais, ajoutait-il, combien haïssable est à la plupart cette mienne sévérité ; » mais il n'était pas d'humeur à se montrer moins sévère³.

Par un vigoureux effort, il sépara pour commencer la Réforme de tout ce qui n'était pas elle. Contre les antitrinitaires, il se crut en droit d'user de cette même intolérance dont ses partisans étaient ailleurs les victimes ; il brûlera Servet en toute sûreté de conscience, moins comme hérétique que comme antichrétien⁴. Il

1. Herminjard, I. III, p. 172.

2. Le Platon chrétien n'est pas tendre pour les critiques d'art ; il les bannit de sa république.

3. Herminjard, I. VI, p. 8 ; Buisson, p. 97-98.

4. Sur Servet, voy. tout le livre de M. Buisson.

rétablit la morale du péché en donnant au dogme de la prédestination une rigueur plus effrayante que jamais. Il restaure la notion de l'État et reconstruit la cité en même temps que l'Église, d'abord dans son épître à François I^{er}, où il tire, lui premier, toute une politique de l'Écriture sainte, ensuite en installant à Genève le gouvernement le plus fort, le plus tyrannique et à la fin le mieux obéi qui ait encore existé. Dès lors, certain qu'on n'accusera pas la Réforme d'entretenir des alliances suspectes et de maintenir de louches équivoques, il put se retourner contre les anciens auxiliaires du protestantisme, devenus ses plus dangereux ennemis, je veux dire les *libertins*.

Ce mot avait plusieurs sens. — En 1538, Bucer, écrivant de Strasbourg à Marguerite, lui dénonçait sous ce nom une secte très bien définie, qui tirait du dogme de la grâce et de celui de la prédestination toutes les conséquences qu'on en peut déduire; conséquences très logiques, mais très immorales : si les œuvres ne sont rien, peu importe que nos actes soient bons ou mauvais; si l'élu est d'avance et immuablement justifié, il ne peut pécher, quoi qu'il fasse. Dès lors, à quoi bon contraindre les indifférentes libertés de la chair? — C'était la vieille hérésie amalricienne, l'hérésie des *Frères du libre esprit*, qui renaissait plus forte de tout le travail accompli dans les cerveaux, avec son immonde cortège de mystiques et monstrueuses débauches¹.

Mais la vue de Calvin portait bien au delà du cercle étroit des hérésies particulières. Il savait que le fond de la Renaissance c'était la *libre pensée*, c'est-à-dire l'hérésie par excellence, le péché contre l'Esprit saint. Un livre comme celui de Des Périers, trop clair dans ses obscurités voulues² (1537), n'allait à rien moins qu'à saper les bases de toute religion fondée sur la révélation, de toute morale fondée sur le devoir.

La gravité de cette crise est exposée dans une longue lettre qu'Antoine Fumée adressait à Calvin³, de Paris, en 1542 ou

1. Herminjard, t. V, p. 38; R. Allier, *les Anarchistes au moyen âge* (*Revue de Paris*, 1^{er} août 1894); sur les Loïstes d'Anvers, voy. Frederichs, *Bull. du protest. fr.*, 1892, p. 250 et 502.

2. Et sur lequel il me semble impossible de ne pas être d'accord avec M. F. Franck.

3. *Corresp. de Calvin*, t. II, p. 490 et 494, et Herminjard, t. VIII, p. 228-233. J'ai donné une traduction complète de cette lettre au Congrès des sociétés savantes de 1896.

1543, en réponse à une sorte de questionnaire que le réformateur lui avait envoyé.

Il existait alors une secte de « non chrétiens » (*ἀχριστων*) assez nombreuse pour qu'on crût nécessaire de demander à Calvin d'écrire un traité contre elle. Elle se recrutait exclusivement dans le monde des lettrés et des savants; ce sont des humanistes, mais ces humanistes ont passé par la Réforme, puis se sont détachés d'elle, en connaissent le fort et le faible, sont pourvus d'arguments pour la combattre¹. Secte mystérieuse d'ailleurs, leur langage varie suivant le degré de confiance que leur inspirent leurs interlocuteurs : « Religieux avec les gens de foi, savants avec les doctes, bigots avec les bigots². » Fumée les a entendus nier d'abord le caractère révélé du Nouveau Testament, puis de l'Ancien, qu'on alléguait comme preuve du Nouveau. L'Écriture est l'œuvre « d'un érudit de beaucoup d'esprit, de sagesse et d'habileté, un homme quasi divin, une sorte de Platon, nullement un dieu... » Bien des philosophes ont écrit « des choses divines, *plus divines même que l'Écriture*, » et pourtant c'étaient des hommes. Et, après tout, sont-elles si vraiment saintes, ces Écritures, « toutes pleines de paroles et de chansons impudiques, par exemple dans le Cantique, » dont ils rejettent l'explication symbolique? Ils interprètent en philologues le sens du terme *Fils de Dieu* : « Celui qui suit en tout la sagesse divine, comme il est écrit ailleurs *Montagne de Dieu*, c'est-à-dire montagne fertile. » Ils rajeunissent, pour ruiner la divinité du Christ, le vieil argument d'Évhémère³. Essaie-t-on de leur opposer la perfection de la vie du Christ? Ils nient ses actes, et, pour ses paroles, elles sont d'un docteur qui n'a pas fait de trop bonnes études; la conception en est vulgaire, le tour en manque d'élégance; bref, Jésus n'était pas humaniste.

1. « Sachez qu'on ne peut guère espérer les convaincre par des raisonnements..., car ils ont des connaissances étendues et très variées, et ils connaissent admirablement notre doctrine; ce sont des gens qui se sont détachés de nous... »

2. Une secte de ce genre était déjà née en Italie au xiv^e siècle. Sur ces Averroïstes, Athées et Épicuriens de Padoue et sur leurs rapports avec Pétrarque, voy. Voigt, *Wiederbetehung*, p. 87. — N'oublions pas que Dolet a passé trois ans à Padoue avec Simon de Villeneuve (Christie, p. 23).

3. « C'est une invention semblable à celle des poètes qui divinisent les personnages éminents par leurs vertus. »

Jamais attaque plus redoutable, plus froidement réfléchie, plus radicale n'avait été avec plus d'ensemble dirigée contre le christianisme. C'est la religion tout entière dans ses dogmes fondamentaux, dans son principe, dans ses preuves historiques, dans ses preuves morales, que ces nouveaux *libertins* s'acharnent à renverser ; et leur critique annonce déjà les travaux des exégètes et les plaisanteries des impies, toutes les objections de la science, celles de la raison, celles du bon sens, celles du sens commun, celles de la sottise, si bien que Richard Simon et Bayle, Voltaire, Strauss et Renan, tout comme M. Homais, ont également des ancêtres parmi ces interlocuteurs d'Antoine Fumée.

Il était difficile de s'attaquer avec une telle violence à la religion sans que l'ivresse du triomphe troublât bien des têtes, sans que la morale, jusqu'alors toujours liée à la foi, risquât de sombrer avec elle en un commun naufrage. — Fumée nous présente des délicats, des élégants, gros mangeurs et grands buveurs, avides de toutes les jouissances ; s'ils sont mariés, ils retiennent leurs femmes dans les plus étroites superstitions, afin de pouvoir plus librement promener ailleurs l'ardeur de leurs convoitises. Persuadés que tout finit avec la mort, ils cherchent à oublier leurs maladies en se vautrant dans les voluptés.

Ils ont, comme les Italiens, le goût du sang, « et journallement se plaignent qu'on nous ait retiré le droit de tuer nos serviteurs. » C'est que, comme les Italiens, ce sont des virtuoses de l'énergie individuelle ; le christianisme, disent-ils, a enlevé aux hommes le désir de la gloire ; il a « coupé les ailes à la *vertu*. » Ils ne sont pas athées, du moins ouvertement, mais ils nient que Dieu ait créé l'homme pour lui infliger en cette vie la contrainte d'une loi et dans l'autre un éternel supplice. Ils réclament, avec la liberté de penser, la liberté de vivre à leur guise. Pour de pareilles gens, les calvinistes moroses ne sont que des trouble-fête qu'on a bien raison de brûler. On voit que leur respect de la liberté de conscience ne s'étend pas à celle d'autrui. — Calvin, dûment averti, lancera en 1545 sa déclaration de guerre « aux libertins qui se disent spirituels, » en 1550 son *Traité des scandales* ; il rappellera que Dolet a toujours « orgueilleusement méprisé l'Évangile, » que Rabelais et Des Périers, « après y avoir goûté, ont été frappés du même aveuglement. » Chose grave : il est suivi sur ce terrain par les plus doux et les plus tolérants des réformés. Castellion lui-même se croira obligé, pour défendre Servet, de

dire qu'il ne faut pas le confondre « avec Rabelais ou Dolet ou Villeneuve, qui n'ont ni Dieu ni Christ¹. »

Évidemment, ces hommes de combat n'avaient pas l'art des nuances. — Bien des traits font penser à Rabelais dans la peinture que Fumée nous trace de ces hommes qui « boivent vaillamment, » dont la devise est « vivre, boire et se réjouir, » et dont on ne sait si l'auteur, en les traitant de *πανουργοὶ*, veut les appeler des scélérats ou bien encore des *Panurges*. Cependant, on ne nous fera pas croire que le *pantagruélisme*² ait jamais admis de telles débauches ni d'esprit ni de conduite. Ce portrait convient tout au plus à des Périers et, — peut-être, — à Dolet. Mais Rabelais n'attaqua jamais ni Dieu, ni l'immortalité de l'âme, ni même « le divin Servateur, » pas plus dans le *quart livre* que dans les précédents³. C'est dans ce livre (ch. xxviii) que se trouve la mort « du grand Pan. »

Je sais tout ce qu'on peut et tout ce qu'on doit dire sur la portée réelle de ce *quart livre* : il paraît à un moment où le roi prohibe l'exportation de l'or français vers Rome et menace, — peu sérieusement, — de créer un patriarche⁴. Rabelais faisait donc sa cour en attaquant les décrétales et les Papimanes. Mais ici encore, je l'avoue, certaines plaisanteries me semblent dépasser la mesure ordinaire : appeler le pape « Dieu en terre⁵, » ajouter qu'on ne doit point profaner ainsi « le sacré nom de Dieu, » c'est faire quelque chose de plus que défendre les « libertés de l'Église gallicane. » C'est un gallican peut-être qui parle des guerres de Jules II, mais c'est en vrai suppôt de l'Inquisition que Homenaz lui répond : « C'était donc contre les rebelles hérétiques, *protestants*, désespérés, non obéissants à la sainteté de ce bon Dieu en terre. *Cela lui est, non seulement permis et licite, mais commandé par les sacrées décrétales.* » — Et, si Rabelais n'est pas un protestant lui-même, du moins ne peut-il prendre sur lui de regretter que la Réforme, — la Réforme biblique et antipapale, — se soit produite en son temps⁶.

1. Buisson, p. 45.

2. Voy. surtout les livres de MM. Stapfer et Millet.

3. Brunetière, *article cité*.

4. Je m'abstiens de citer ici quoi que ce soit du V^e livre.

5. Cette expression se retrouve dans une chanson huguenote publiée en 1555 (Douen, *Marot*, p. 316, n. 4).

6. Le petit diable de Papefiguière nous apprend que Lucifer ne peut plus

Mais, en fait de Réforme, il n'aime guère celle de Genève. Il ne tient pas seulement à prendre sa revanche du *Traité des scandales* sur « les demoniacles Calvins, imposteurs de Genève, » mais il déploie, dans le mythe grandiose de Physis, toute l'hérésie de la Renaissance. A moins de vouloir absolument ranger le *Pantagruel* « parmi les livres simplement plaisants, » il est impossible de nier la portée de cette allégorie; et peu importe que Rabelais en ait trouvé l'idée première dans Celio Calcagnini. Anti-physis, qu'on ne s'y trompe pas, c'est toute religion qui prétend que violenter et contrarier la nature « est imitation du créateur de l'univers. » Physis, mère de Beauté et d'Harmonie, c'est la religion de Rabelais, singulièrement élargie et précisée depuis le temps où il la prêchait à Thélème, c'est le *naturalisme*, si l'on veut bien entendre par là une morale fondée tout entière sur la conformité de l'homme avec la nature et sur sa libre et joyeuse adhésion aux lois naturelles. Ce « stoïcisme gai » n'est pas sans grandeur, mais ce n'est pas plus le credo de Genève que celui de Trente, et Panurge dit le mot de Rabelais quand il s'écrie : « *Quid juris*, si nous nous trouvions enveloppés entre Andouilles et Carême-prenant? »

A cette date (1552), les positions sont nettement marquées et pour longtemps. Non pas pour toujours, car « la Réforme devait devenir tout autre chose en son développement que ce qu'elle était dans son principe, et, loin de continuer à être une barrière devant l'esprit de la Renaissance, il était dans sa destinée de devenir si philosophique elle-même qu'elle en arrivât à être un auxiliaire de cet esprit et presque à se confondre avec lui¹. »

Calvin avait merveilleusement aperçu l'étroit mais insondable fossé qui séparait la Renaissance du christianisme, l'antiquité renouvelée de l'Évangile rajeuni. Il n'avait pas vu, ou n'avait pas voulu voir, l'effrayante antinomie qui était au fond de son œuvre même : refaire une autorité, un dogme, une Église, en

manger d'écoliers depuis qu'ils lisent « les saintes Bibles et leur saint Paul, » particulièrement « ès contrées boréales. » — Lefranc, *Platonisme*, p. 9 : « La plupart [des modérés] conservèrent des attaches plus ou moins apparentes avec la foi protestante. »

1. Faguet, p. XIV et XXVIII; Buisson, p. XIV; Owen, p. 550; Frommel, *Revue chrétienne*, 1^{er} février 1894, p. 81; Goyau, *l'Allemagne religieuse (Revue des Deux-Mondes)*, 1896).

partant du libre examen¹. En réalité, les humanistes étaient seuls conséquents avec eux-mêmes : si le sens individuel pouvait légitimement rejeter les conciles, la tradition, les papes et les Pères, pourquoi devait-il s'arrêter devant Calvin, devant Luther, devant Paul et Augustin, devant l'Évangile? De quel droit imposer à la liberté chrétienne le joug d'une confession de foi? Prodigeux mais misérable effort qui consiste à renverser une Église, à bouleverser un monde et à déchirer des âmes, non pour affranchir les consciences, mais pour changer d'orthodoxie! Bossuet, d'un coup d'œil admirable, verra que Calvin n'a pu étouffer le germe de libre pensée qui était enclos dans la Réforme; par une série de variations fécondes, ce germe se développera en elle. Mais, en dépit des efforts tentés par Ramus pour opérer une conciliation entre la Réforme et la Renaissance², la main puissante de Calvin a retardé pour près d'un siècle l'évolution du protestantisme, et c'est sa voix qui semble encore, à Dordrecht, prononcer la condamnation d'Arminius³.

A ceux qui prêchaient la liberté illimitée de la pensée et de l'action, il a répondu audacieusement en rendant le dogme plus implacable et la morale plus sévère⁴. Dans cette œuvre impossible, d'« opposer à l'Église catholique une Église plus catholique, » il a réussi parce que lui et quelques-uns des siens avaient au plus haut degré la vertu qui fait les forts : le caractère. Ils savaient où ils allaient, ce qu'ils voulaient, ce qu'ils pouvaient. Les humanistes n'en savaient rien; il leur plaisait de profiter de tout ce que le protestantisme apportait de nouveau sans renoncer à aucun des avantages que leur garantissait le système ancien. Amoureux avant tout de leur studieuse tranquillité, de leur repos, de leurs chères habitudes, ils auraient sacrifié les libertés de l'âme plutôt que de sortir de leur cabinet et de se mêler aux combattants. De même que, dans l'ordre intellectuel, ces aristocrates de la pensée ont créé une langue à eux, une littérature à eux, de moins en moins comprises du vulgaire, de même, dans « l'ordre de la charité, » ils ont cru qu'il fallait une religion pour le peuple, et

1. Sans parler ici de la contradiction, — au moins apparente, — que renferme toute morale fondée sur la grâce.

2. Owen, p. 541.

3. Bossuet, ch. XIV.

4. Buisson, p. XIV. Douen. *Marot*, p. 369 et 375.

qui ne fût pas celle des esprits forts. Ils ont perdu tout contact avec le peuple, qu'ils méprisaient, et le peuple, en retour, les a ignorés. Rabelais seul a exercé sur lui quelque influence, parce qu'il était encore débordant d'une sève toute populaire. Les humanistes ont, dans le silence, précieusement conservé le trésor de la pensée libre; c'est à eux que la France a dû de ne pas devenir toute Rome ou toute Genève; ils ont empêché de se briser les fils ténus qui nous rattachaient à l'antiquité; mais ils n'ont su ni prendre parti pour l'un ou l'autre des adversaires en présence, ni revendiquer hardiment pour eux-mêmes la direction des consciences. Ils auraient pu, s'ils l'avaient voulu, assurer le triomphe de la Réforme, ou bien sauver l'Église catholique, ou lancer définitivement l'humanité dans des voies nouvelles.

H. HAUSER.

MÉLANGES ET DOCUMENTS

LES CONVENTIONNELS RÉGICIDES

APRÈS LA RÉVOLUTION.

Il y a une dizaine d'années, sous l'influence de diverses causes dont l'approche du centenaire de 1789 n'a pas été la moindre, l'attention, devenue indifférente, a paru se reporter sur l'histoire de la Révolution française. On s'est mis à l'étudier de plus près, quelques-uns avec plus de critique et dans un esprit scientifique inconnu jusqu'alors, le plus grand nombre avec un intérêt trop passionné encore pour qu'il fût l'unique souci de la vérité. La Révolution est difficile à raconter, pour deux raisons principales : la première, objective, c'est qu'elle est très touffue d'événements et très encombrée d'hommes ; la seconde, subjective et qui cessera tôt ou tard, c'est que le combat autour des principes issus d'elle n'est pas encore terminé. Faut-il pour cela poser la plume et attendre ? Nous ne le pensons pas, car la première raison subsistera toujours. La Révolution est d'ailleurs un champ si vaste qu'en tout temps il y a profit à l'exploiter ; le tout est d'y moissonner avec précaution et sans parti pris.

Le sillon que nous nous sommes donné pour tâche de dépouiller est sur la lisière de ce champ ; il n'y tient que par un côté. Longtemps, nul historien n'y a pris garde. En effet, suivre les conventionnels au delà de la Révolution, c'est-à-dire précisément à dater du moment où ils sortent de l'histoire, à quoi bon ? Il semblait que ce fût de la curiosité pure. Cette objection n'est fondée qu'en apparence ; mais le serait-elle en réalité qu'elle n'aurait encore pas pour tout le monde la même valeur. Quand un homme comme le général Moreau, par exemple, va s'ensevelir tout vivant dans les solitudes de l'Amérique, il sort momentanément de l'histoire. Cependant, n'y a-t-il personne qui aimerait entendre le lointain écho d'Austerlitz dans l'âme du vainqueur de Hohenlinden ? Quand le chevalier de Boufflers revient

d'émigration et vit de ses jetons de membre de la deuxième classe de l'Institut, son temps est passé. Mais l'état d'esprit de ce contemporain de Voltaire, attardé et dépaycé dans le siècle de Napoléon, n'est-il pas digne d'intérêt? C'est de la curiosité sans doute et d'une médiocre utilité pour l'histoire générale. Mais pensez-vous qu'il n'y ait tout de même aucun enseignement à tirer de ces frappants modèles des vicissitudes humaines?

Si, au lieu de quelques exemples isolés, sans lien entre eux, on étudie un groupe d'hommes qui se soit fait une place, et une place considérable, dans les annales d'un pays, l'intérêt d'ordre psychologique qui peut s'attacher à connaître le sort de chacun d'eux se double d'un intérêt historique indiscutable. Tel est le cas des conventionnels régicides. La mort de Louis XVI n'est pas un épisode quelconque du drame révolutionnaire. A elle seule, elle est pour ainsi dire le pivot de la Révolution. De ces audacieux justiciers, de ces hommes qui avaient renversé une royauté de dix siècles, qui s'étaient substitués à elle, qui avaient épouvanté l'Europe et inauguré une nouvelle ère du monde, combien demeurèrent égaux à eux-mêmes? Quel fut sur leur destinée le contre-coup de leur verdict? Quelle opinion leurs contemporains eurent-ils d'eux? Que pensèrent-ils eux-mêmes de leur œuvre? Devant le despotisme impérial, devant la persécution royaliste, quelle fut leur attitude? Où sont les martyrs, où sont les apostats? C'est l'épilogue du drame : comment l'histoire pourrait-elle n'en pas tenir compte?

I.

Dans le procès de Louis XVI, on peut entendre le mot *régicide* de bien des manières.

Quatre questions, rappelons-le brièvement, furent posées par appel nominal et dans l'ordre suivant :

1° *Louis Capet, ci-devant roi des Français, est-il coupable de conspiration et d'attentats contre la sûreté générale de l'État?*

Sur les 724 conventionnels qui prirent part à ce premier scrutin, 694 répondirent *oui*¹.

2° *Le jugement à rendre sur Louis sera-t-il soumis à la ratification du peuple réuni dans ses assemblées primaires?*

287 voix se prononcèrent pour l'appel au peuple; 424 s'y déclarèrent opposées.

1. Pour les quatre scrutins, nous adoptons, après contrôle, les chiffres établis ou rectifiés par M. E. Belhomme (*les Régicides*. Paris, 1893, in-8°, 46 p.).

3° *Quelle peine Louis a-t-il encourue ?*

364 votèrent pour la mort, purement et simplement ;

26 opinèrent pour la même peine, mais en demandant qu'on examinât s'il ne conviendrait pas qu'elle fût différée ; ils entendaient, toutefois, que leur vœu fût indépendant de cette condition ;

46 se prononcèrent aussi pour la mort, mais en y attachant une restriction qu'ils déclarèrent inséparable de leur vote ou qui fut jugée telle par le bureau de la Convention.

Sur 45 membres en mission aux armées ou dans les départements, 7 écrivirent qu'ils s'associaient à la condamnation ; mais l'assemblée ne tint pas compte de leur opinion.

La majorité proclamée pour la mort fut de 53 voix.

1° *Sera-t-il sursis à l'exécution du jugement de Louis Capet ?*

Il y eut 690 votants : 340 demandèrent l'ajournement ; 380 le repoussèrent.

22 conventionnels qui avaient voté contre la mort du roi au troisième appel contribuèrent à l'envoyer à l'échafaud en s'opposant, lors du quatrième, au sursis.

Par contre, 48 autres, dont les voix avaient compté pour la mort sans condition au troisième scrutin, se prononcèrent au quatrième pour le sursis, ou s'abstinrent, ou furent absents.

Les réponses à cette dernière question décidèrent seules en définitive du sort du roi. Or, comme la majorité n'y réunit que 34 suffrages, il eût suffi du déplacement de 35 voix pour ajourner l'exécution du décret et peut-être sauver Louis XVI.

Ainsi, il y a des régicides de fait et des régicides d'intention et encore des régicides sous condition. Il y en a qui l'ont ou ne l'ont pas été, suivant l'interprétation donnée à leur vote plus ou moins ambigu. Il y en a qui l'étaient après la troisième question et qui ne le furent plus après la quatrième ; tandis que d'autres, au contraire, qui ne l'étaient pas le devinrent au dernier appel. Il est donc impossible de dresser une liste des régicides qui soit rigoureusement exacte, parce qu'on ne peut trouver pour ce mot une définition qui embrasse tous les cas. Si l'on rangeait sous cette épithète tous ceux qui ont été *considérés* comme ayant participé à la condamnation de Louis XVI, on pourrait évaluer leur nombre à 462. Cette acception est assurément outrée, et il ne faudrait pas manquer d'en relever l'exagération toutes les fois qu'elle paraîtrait évidente. Mais le sort fait par la Restauration à ceux qu'elle a appelés les *votants* nous l'impose en quelque sorte ici.

II.

Au 18 brumaire de l'an VIII, il n'en restait plus que 369. Beaucoup avaient péri tragiquement dans les discordes politiques. Plusieurs étaient retournés à leurs foyers; quelques-uns étaient proscrits; le reste continuait à servir le pays, soit dans les deux assemblées du Directoire, soit dans l'administration. Le coup d'État de Bonaparte acheva de disperser ces débris.

On s'est donné beaucoup de mal, on s'est livré à de laborieux pointages pour dresser le tableau des anciens conventionnels, et particulièrement des régicides, qui acceptèrent des emplois publics sous le Consulat et l'Empire. « La plupart — dit Taine¹ — sont juges au civil ou au criminel, préfets, commissaires de police, chefs de bureau, employés des postes ou de l'enregistrement, receveurs des finances, inspecteurs aux revues, etc. Parmi les conventionnels ainsi placés, voici la proportion des régicides : sur 23 préfets, 24 ont voté la mort; sur 43 magistrats, 42 ont voté la mort, le 43^e était malade à l'époque du jugement; des 5 sénateurs, 4 ont voté la mort; sur 46 députés, 44 ont voté la mort; sur 36 autres fonctionnaires de diverses espèces, 35 ont voté la mort. Parmi les autres régicides, on trouve encore 2 conseillers d'État, 4 diplomates et consuls, 2 généraux, 2 receveurs généraux, un commissaire général de police, un colonel de gendarmerie, un ministre du roi Joseph, le ministre de la police et l'archichancelier de l'Empire. »

Depuis, d'autres sont venus qui ont repris la même question sous d'autres formes ou l'ont serrée de plus près encore².

Rien n'est plus vain et plus trompeur que de pareilles statistiques.

Pour qu'elles fussent réellement instructives, pour qu'elles aboutissent à une conclusion, il aurait fallu d'abord que tous les régicides eussent rendu un verdict appuyé de raisons identiques. Or, si la Convention fut à peu près unanime à déclarer le roi coupable, chacun, sur l'application de la peine, motiva son opinion à son gré. Ni la Montagne, ni la Gironde, ni la Plaine n'émirent un vote d'ensemble,

1. *Origines de la France contemporaine; la Révolution*, t. II, p. 381, note 1.

2. Voir notamment deux articles de M. E. Bourloton, *Comment finirent les régicides*, dans le *Correspondant* des 25 janvier et 10 février 1892; — un article de M. H. Galli dans le *Supplément littéraire du Figaro*, n° du 24 septembre 1892; — un autre de M. A. Kusciński, *les Conventionnels fonctionnaires après le 18 brumaire*, dans la *Révolution française*, revue historique, t. XXVII, 1894, p. 193; — un autre de M. L. Pingaud, *les Derniers Conventionnels*, dans la *Revue de Paris*, 3^e année, n° 4, p. 745.

et la majorité se trouva formée par hasard et d'éléments empruntés à tous les partis. Il aurait fallu, en second lieu, qu'il n'y eût pas de doute possible sur la volonté de tous ces juges de condamner Louis XVI. Or, si les votes sont très variés dans leur expression, ils ne le sont pas moins dans leur intention : *il y a des régicides qui ont voulu sauver le roi*. Puisqu'il n'y eut peut-être jamais, d'une part, de factions politiques plus acharnées les unes contre les autres et, d'autre part, de sentence plus sujette à caution, vouloir réunir plus tard des hommes qui avaient été si profondément séparés, les rapprocher, les comparer, les classer d'après leur situation sous d'autres régimes, sans tenir compte de l'intention ni de l'expression de leur vote, c'est, à notre avis, une entreprise aussi paradoxale que de vouloir marier le grand Turc avec la république de Venise.

De telles classifications ne manquent pas seulement de base historique ; nous disons de plus qu'elles sont inexactes. C'est un trompe-l'œil. D'abord, à la façon dont on dispose les chiffres, dont on met en relief le nombre des régicides employés sous l'Empire, ne semblerait-il pas qu'ils se sont précipités à la curée des places ? Or, en 1804, plus de cent étaient rentrés dans la vie privée et ne servirent jamais l'empereur. C'est déjà une proportion que ne laissent pas supposer les statistiques dressées. Ensuite, servir Napoléon, cela est bientôt dit. Encore faudrait-il savoir ce que l'on entend par là. Ferez-vous un crime au général Milhaud de sa bravoure sur les champs de bataille de l'Empire ? C'est un régicide. Reprocherez-vous à Merlin d'avoir apporté à nos jeunes lois l'appui de son expérience de jurisconsulte ? A David, premier peintre de l'empereur, d'avoir fait le *Couronnement* et la *Distribution des aigles* ? Ce sont des régicides. Quel inconvénient voyez-vous à ce que Alquier et Eschassériaux aient représenté la France impériale comme agents diplomatiques ? Ce sont des régicides. Et tous ces humbles comparses qu'on nous montre « se ruant vers la servitude ¹ », parce qu'ils ont accepté, voire même sollicité de bas emplois dans les droits réunis, dans les greffes, dans les postes, dans les hôpitaux, les blâmez-vous d'avoir trouvé un gagne-pain pour eux et leur misérable famille ? Dans quelle catégorie mettez-vous Carnot, qui fut deux fois ministre de Napoléon, malgré son hostilité élatante, et Florent Guiot, qui fut deux ou trois fois incarcéré pour conspiration et n'en resta pas moins magistrat ? Parmi les régicides, il y a des ralliés de la première heure que l'anarchie directoriale jeta dans les bras d'un gouvernement fort, mais que le despo-

1. Forneron et Le Trésor de la Roque, *Histoire générale des émigrés*, t. III, p. 55.

tisme rendit tôt ou tard à leur ancienne opinion républicaine. Il en est d'autres, au contraire, qui se lassèrent à la longue d'une opposition stérile et acceptèrent sur le tard des places, des honneurs. Comment ajusterez-vous à votre cadre et ceux-ci et ceux-là? D'un autre côté, trouvez-vous bien noble la conduite de Chénier mendiant des pensions à l'empereur et le déchirant ensuite à belles dents? Estimez-vous que Cambon ait agi avec un patriotisme éclairé, s'il est vrai qu'il refusa de mettre ses capacités financières au service du nouveau régime? Et parmi les réfractaires, croyez-vous qu'il n'y en ait pas qui l'ont été malgré eux; qui se sont offerts, mais dont on n'a pas voulu? « J'ai vu, — écrit sous le Consulat un ancien membre de l'Assemblée législative à un ancien conventionnel, — j'ai vu plusieurs collègues de l'Assemblée législative et plusieurs conventionnels qui se plaignent hautement de leurs collègues qui sont en place : ils en sont méconnus aujourd'hui. On compte qu'ils sont quatre-vingt-dix ou cent sur le pavé de Paris sans place, quelques-uns manquant du nécessaire... On leur donne parfois des espérances d'en obtenir, lorsqu'ils indiqueront celles qui leur conviendront, et lorsqu'ils demandent on leur répond qu'elles sont données ou promises¹. » Tout cela ne se peut donc montrer dans de brutales statistiques : autant d'hommes, autant de cas différents. A ce point de vue encore, classer les régicides et les juger suivant qu'ils ont ou qu'ils n'ont pas servi Napoléon, c'est prendre souvent l'apparence pour la réalité et quelquefois se tromper lourdement.

S'il est impossible d'écrire l'histoire des régicides sous le Consulat et l'Empire, il ne l'est peut-être pas de savoir ce que pensait d'eux Napoléon et quelle politique il suivit à leur égard. A en croire Bourrienne, qui se dit volontiers son confident au moins dans les commencements, le premier consul aurait eu pour eux la plus profonde aversion². Il supprima la fête commémorative du 24 janvier. Il remplaça, à la tête du tribunal de cassation, Target, qui n'avait pas voulu plaider pour Louis XVI, par Tronchet, qui l'avait défendu. Mais nous savons par le même Bourrienne et par bien d'autres encore que Bonaparte, en s'emparant du pouvoir, ne connaissait pas les hommes de la Révolution. Quand il eut été renseigné sur leur compte, il parut craindre tout au moins ceux d'entre eux qui s'étaient montrés les plus exaltés, les Jacobins, les septembriseurs, les membres de la Commune du 40 août. Mais, dans les persécutions que ceux-ci éprou-

1. Archives du Comité des travaux historiques; communication de M. Bloch, archiviste de l'Aude.

2. *Mémoires*, t. III, p. 220.

vèrent de sa part, même lors de l'attentat de la machine infernale qu'il leur attribua si faussement, rien n'indique qu'il ait distingué d'une manière spéciale les juges de Louis XVI. Parmi eux, à la vérité, on trouve bien quelques régicides. Ce n'est pourtant pas comme tels qu'ils furent poursuivis ou surveillés, mais parce qu'ils lui étaient désignés comme des hommes sanguinaires, des conspirateurs, des ennemis de tout gouvernement. Or, il s'en faut que les régicides aient tous été de ces hommes-là. Les plus dangereux avaient péri sur l'échafaud, victimes de leurs propres fureurs. Les autres, en grande majorité, étaient ou des non-valeurs ou de froids politiciens qui avaient voté la mort du roi soit par intimidation soit par raison d'État. Autant que possible, le premier consul et plus tard l'empereur écarta les médiocrités, les hommes tarés, les réputations surfaites, avec plus ou moins de ménagement, selon les personnes et les circonstances. A part quelques erreurs, les choix qu'il fit parmi les autres furent généralement bons, sinon en soi, du moins par rapport à ses vues. « Ce que les hommes d'État admirent le plus dans l'empereur, — écrit Talleyrand à Lucien Bonaparte le 21 mai 1805, — c'est qu'il ait marqué la place que chaque individu devait remplir, c'est qu'en employant même des hommes qui tenaient par système à des opinions contraires à l'ordre actuel des choses il ait su, toutefois, les mettre dans la nécessité de ne point s'écarter de la route qu'il leur traçait, de faire le bien, fût-ce malgré eux, et de seconder constamment la marche du gouvernement. C'est en vain que plusieurs hommes ont conspiré, que d'autres ont presque toujours déplu ; malgré leurs conspirations, malgré leur mauvais esprit, il a suffi qu'ils pussent être utiles à l'État pour que l'empereur leur ait donné les moyens de le servir ; il n'a pas craint de les employer, il les a comblés d'honneurs et de fortune¹. »

Mais, de même que l'étiquette de régicide n'avait eu aucune influence sur ses persécutions, elle n'en eut pas sur ses faveurs. A côté d'un Molé, d'un Pasquier, au conseil d'État ; d'un d'Aguesseau, d'un Brissac, d'un Mérode, d'un Ségur, au Sénat ; d'un Gilbert des Voisins, d'un Séguier, dans sa magistrature ; d'un Breteuil, d'un La Tour du Pin, d'un Nicolai, d'un Saint-Aulaire, dans ses préfectures, ne mit-il pas un Berlier, un Treillard, un Cochon de Lapparent, un Sieyès, un Grégoire, un Merlin, un Thuriot, un De Bry, un Chazal, un Jeanbon-Saint-André ? Et n'y a-t-il pas autant, si ce n'est plus d'ironie à voir parmi les anoblis de sa façon un Arenberg, un Bauffremont, un Broglie, un Choiseul, un Clermont-Tonnerre, un Mont-

1. Th. Jung, *Lucien Bonaparte et ses Mémoires*, t. III, p. 26.

morency, un Noailles, un Rochechouart, un Rohan, que d'y rencontrer le chevalier David, le baron Thabaud, le comte Chasset, le duc Fouché, le prince Cambacérès? Les titres dont il humilia ainsi les uns n'avilirent-ils pas aussi les autres? Et quand il alla chercher pour épouse une nièce de Marie-Antoinette et de Louis XVI, la nouvelle impératrice ne joua-t-elle pas sa première partie de whist avec deux régicides, Cambacérès et Fouché? Napoléon ayant fini par oublier ou affectant d'oublier qu'il y eût eu en France d'autres gouvernements que le sien, les hommes de la Révolution et partant les régicides n'existaient pas plus à ses yeux que les hommes de l'ancien régime.

III.

Lorsque, le soir du 2 avril 1844, Talleyrand apporta à l'empereur de Russie la délibération du Sénat qui prononçait la déchéance de Napoléon et le rétablissement des Bourbons, Alexandre resta stupéfait de voir dans le nombre des sénateurs qui demandaient Louis XVIII les noms de plusieurs de ceux qui avaient voté la mort de Louis XVI¹. Cette détermination n'est cependant pas aussi surprenante de leur part qu'elle le paraît. Elle n'avait pas été prise d'enthousiasme, on peut le croire; elle était la condition d'un marché. Comme de toutes les combinaisons possibles de gouvernement la royauté des Bourbons était celle qui semblait avoir le plus de chance de remplacer l'Empire, les régicides les plus marquants, soucieux de se mettre à l'abri des vengeances de Louis XVIII, s'étaient concertés et avaient jugé à propos d'entrer en pourparlers avec les agents royalistes. Ils leur avaient rappelé qu'ils représentaient un parti dont il était prudent de tenir compte. En 1844, les hommes de 93 n'étaient pas si vieux qu'ils ne fussent encore capables d'être soulevés dans un moment de crise telle qu'une restauration de la royauté. Mais, si leurs anciens chefs de file, loin de se mettre à leur tête, offraient au contraire leur concours à leurs adversaires, ce parti décapité et désorganisé n'était plus à craindre. En échange d'un pareil service, ils avaient demandé et obtenu que Louis XVIII promit de ne pas les inquiéter. « Quand le retour des Bourbons fut regardé comme certain, — raconte la femme de l'un d'eux, — je sus par mon mari que les conventionnels votants se réunissaient chez Cambacérès (ils étaient en grand nombre dans le Sénat, dans le conseil d'État, dans la magistrature) et qu'ils agissaient pour obtenir quelque garantie, en faisant insérer dans la Charte de ce vieux

1. *Mémoires de Talleyrand*, t. II, p. 164.

Louis XVIII l'engagement de ne rechercher personne pour ses opinions dans les assemblées nationales... Je dis à mon mari qu'*opinion* était trop vague et qu'il fallait demander le mot précis de *vote*, qui indiquerait positivement celui du procès de Louis XVI, ce qui fut fait. Il y eut des pourparlers ; on finit par l'accorder ¹. » Cette disposition, introduite par le Sénat et le Corps législatif dans la constitution mort-née des 6-7 avril 1814, fut acceptée par Louis XVIII. L'article 44 de la Charte est en effet ainsi conçu :

« Toute recherche des opinions et des *votes* jusqu'à la Restauration est interdite. Le même oubli est recommandé aux tribunaux et aux citoyens. »

Ainsi s'explique l'in vraisemblable confiance avec laquelle la plupart des régicides parurent accueillir la première Restauration.

Presque tous ceux qui remplissaient des fonctions publiques donnèrent leur démission ou furent mis à la retraite, heureux d'en être quittes à si bon compte. Mais, s'ils étaient sous la protection officielle des lois, la Charte était impuissante à les défendre contre l'opinion publique, les excitations de la presse, les vexations des autorités, les rancunes et les menaces des émigrés. La nuit du 20 au 21 janvier 1815 fut pour beaucoup d'entre eux une nuit d'angoisses, car cet anniversaire, solennellement célébré par la translation à Saint-Denis des restes exhumés de Louis XVI et de Marie-Antoinette et par des services expiatoires dans toutes les églises, s'annonçait pour eux comme une nouvelle Saint-Barthélemy. Il n'en fut rien ; mais une telle alerte, grossie de toutes les humiliations, de toutes les avanies dont on les abreuvait depuis bientôt un an, les prépara merveilleusement à se jeter dans les bras de celui qui s'offrirait à les délivrer des Bourbons.

Quand donc Napoléon reparut avec le prestige de sa gloire, proclamant partout qu'il allait remettre en vigueur les principes de la Révolution, les régicides, même ceux qu'il avait ou qui s'étaient tenus à l'écart pendant son règne, se signalèrent parmi les plus zélés de ses adhérents. Soulagés de l'oppression royaliste, repris d'enthousiasme pour la personne même de l'empereur ou seulement pour les idées républicaines qu'il promettait de faire revivre, c'est en masse qu'ils s'offrirent à Carnot et à Fouché, qu'ils se montrèrent dans les collèges électoraux et au Champ de mai, qu'ils acceptèrent le mandat de représentants du peuple, qu'ils organisèrent la fédération des départements, qu'ils envahirent les administrations de l'État. Ce regain d'ardeur eut la durée d'un feu de paille ; mais bien rares sont ceux qui gardèrent assez de sang-froid pour s'en prémunir.

1. *Mémoires d'une Inconnue* (M^{me} Cavaignac), p. 363.

IV.

Malgré le vœu suprême de Louis XVI qui avait demandé qu'on ne vengeât point sa mort¹ ; malgré la Charte dont nous connaissons les garanties ; malgré la convention militaire du 3 juillet 1815 qui stipulait une amnistie formelle en faveur des personnes, quelles qu'eussent été leurs opinions, leurs fonctions et leur conduite², le ministre de la Police, le *régicide* Fouché, dès le retour de Louis XVIII, se crut obligé, sous la pression des ultra-royalistes, d'une partie de la famille royale et des puissances coalisées, de dresser une liste de proscription. C'est l'ordonnance du 24 juillet 1815, qui mettait en jugement dix-neuf généraux et officiers accusés de trahison, et chassait de Paris, en attendant une décision des chambres, trente-huit autres complices de l'*usurpateur*, parmi lesquels il y avait déjà plusieurs volants. Il faut rendre à Fouché cette justice que, tout en prenant les mesures nécessaires pour poursuivre les prévenus, non seulement il leur fit parvenir les plus pressantes instances de fuir, mais il leur envoya encore des passeports et de l'argent pour leur voyage. « Où veux-tu que j'aille, traître ? » lui écrivit Carnot, si l'on en croit la légende. — « Où tu voudras, imbécile, » lui répondit Fouché.

Ce n'était que le prélude de la persécution.

1. C'était, non seulement un des articles de son testament, mais encore une promesse qu'il avait fait jurer au dauphin de tenir. Voici, d'après la duchesse de Tourzel (*Mémoires*, t. II, p. 316), comment Madame, fille du roi, a rapporté cette scène : « Mon père, avant de se séparer de nous pour jamais, nous fit promettre à tous de ne jamais penser à venger sa mort ; et il était bien assuré que nous regarderions comme sacré l'accomplissement de sa dernière volonté. Mais la grande jeunesse de mon frère lui fit désirer de produire sur lui une impression encore plus forte. Il le prit sur ses genoux et lui dit : « Mon fils, « vous avez entendu ce que je viens de dire ; mais, comme le serment est « encore quelque chose de plus sacré que les paroles, jurez, en levant la main, « que vous accomplirez la dernière volonté de votre père. » Mon frère lui obéit, fondant en larmes, et cette bonté si touchante fit encore redoubler les nôtres. »

2. Ce fut un des principaux arguments invoqués par l'avocat Dupin dans sa défense du maréchal Ney. Mais le chancelier l'interrompit en disant qu'il ne pouvait argumenter sur des traités « auxquels le roi n'avait eu aucune participation. » A quoi Dupin répliqua que, si le roi n'avait pas signé la convention de Paris, il l'avait évidemment ratifiée et que, entré dans la capitale par la brèche, il ne pouvait pas désavouer ceux qui l'avaient faite (*Mémoires de M. Dupin*, t. I, p. 46). L'interprétation de Dupin fut, du reste, celle des signataires mêmes de la convention (Davout, Guilleminot, comte de Bondy) appelés en témoignage au procès. C'est aussi celle de Thiers (*Histoire du Consulat et de l'Empire*, livre XLIII).

Tandis que la Terreur blanche ensanglantait le midi, la Chambre introuvable se montrait impatiente d'assurer l'exécution de la proclamation de Cambrai. Le 28 juin 1815, Louis XVIII, repassant la frontière et s'arrêtant dans cette ville, avait promis l'amnistie à tous ceux qui s'étaient laissé entraîner dans l'aventure des Cent jours. Mais, ajoutait-il, — « je dois, pour la dignité de mon trône, pour l'intérêt de mes peuples, pour le repos de l'Europe, exempter du pardon les instigateurs et les auteurs de cette trame horrible. Ils seront désignés par les deux Chambres. » Une question se posait : les Chambres s'occuperaient-elles seulement des personnes portées sur la liste du 24 juillet ou pourraient-elles y en ajouter d'autres ? Il semblait que cette liste répondit aux intentions royales. En effet, le dernier article de l'ordonnance déclarait close la liste des individus susceptibles d'être poursuivis pour faits de révolte ou de trahison pendant les Cent jours et interdisait toute poursuite contre toutes autres personnes, pour quelque cause et sous quelque prétexte que ce pût être. C'était la thèse de quelques rares libéraux, Pasquier, de Serre, Royer-Collard, qui demandaient qu'on transformât en bannissement hors du royaume l'exil hors de Paris dont les trente-huit proscrits de l'ordonnance avaient déjà été frappés. De la sorte, six régicides seulement, Barère, Carnot, Garnier (de Saintes), Garrau, Merlin (de Douai) et Thibaudeau, eussent été touchés. Mais la majorité de la Chambre ne l'entendait pas ainsi. Un de ses membres les plus exaltés, M. de La Bourdonnaye, avait pris, le 40 novembre, en comité secret, l'initiative d'une proposition tendant à exclusion de l'amnistie : 1^o les titulaires des grandes charges administratives et militaires qui avaient constitué le gouvernement des Cent jours ; 2^o les généraux, commandants de place ou de corps, et les préfets qui avaient passé à l'usurpateur, fait arborer son drapeau ou exécuter ses ordres ; 3^o les régicides qui avaient accepté de lui des places, siégé dans les Chambres ou signé l'Acte additionnel. Les individus compris dans les deux premières *catégories* (ce nom est demeuré célèbre) devaient être jugés et, s'ils étaient reconnus coupables, condamnés aux peines portées par l'article 87 du Code pénal (la mort et la confiscation des biens). Quant aux régicides, ils seraient, « par adoucissement, » passibles de la déportation, peine qui entraînait alors la mort civile.

Trois propositions analogues furent jointes à celle-là et renvoyées à l'examen d'une commission unique. Malgré le mystère dont elle s'efforçait d'entourer ses délibérations, on ne tarda pas à apprendre que cette commission se montrait favorable au projet de M. de La Bourdonnaye. L'effroi se répandit alors dans une foule de familles. Sans attendre la discussion publique, plusieurs des intéressés,

quelques régicides entre autres, gagnèrent la frontière ou s'embarquèrent pour le Nouveau-Monde. Les étrangers eux-mêmes, encore en grand nombre à Paris, ne cachaient pas la pénible impression que cette soif de vengeance leur faisait éprouver, et le corps diplomatique, bien qu'il eût d'abord poussé le gouvernement à la répression, fut unanime à lui exprimer ses inquiétudes.

Le cabinet, qui avait alors à sa tête le duc de Richelieu, était dans un grand embarras. S'il s'opposait au vœu de la Chambre, il se mettait dans l'impossibilité de gouverner. S'il l'adoptait, il forçait le roi à violer ses engagements. Personnellement, le président du conseil et quelques-uns de ses collègues penchaient pour les mesures les moins rigoureuses ; mais il n'en était pas de même des autres membres du ministère. Après s'être attardé en de vaines consultations auprès des représentants les plus autorisés de toutes les opinions, il se décida à suivre son inclination. Mettant à profit l'émotion générale que venait de soulever l'exécution du maréchal Ney, il présenta, le 8 décembre, un projet dont les principales dispositions ne faisaient que confirmer l'ordonnance du 24 juillet : les personnes contraintes de sortir de Paris devaient quitter la France dans le délai de deux mois et ne pouvaient y rentrer sans la permission du roi. Sur la demande des puissances étrangères, un oubli de l'ordonnance, aussi bien que de la proposition La Bourdonnaye, était réparé à l'égard des membres et alliés de la famille de Bonaparte qui étaient exclus à perpétuité du royaume et privés du droit d'y posséder ni biens, ni rentes, ni pensions.

Mais, dans le projet du gouvernement, il n'était pas question des régicides.

Cette demi-satisfaction, en réalité, ne satisfit personne, et la Chambre, en renvoyant les propositions ministérielles à la commission qui, déjà, examinait celles de M. de La Bourdonnaye et autres, parut ne laisser aucun doute sur le sort qu'elle leur réservait. Frappés du mécontentement que l'omission des régicides avait fait naître dans la plupart des bureaux et persuadés qu'il serait impossible d'esquiver une mesure contre eux, quelques opposants eurent à ce moment la pensée d'en proposer une eux-mêmes ; par cette tactique, ils espéraient obtenir le rejet de ce que les contre-projets des ultras avaient de plus dangereux. C'était faire la part du feu. Mais, après avoir pris les ordres de Louis XVIII à ce sujet, le duc de Richelieu répondit à leurs ouvertures « que le roi était inébranlable dans la résolution de maintenir, sans nulle exception, les promesses qu'il avait articulées dans la Charte, convaincu que si, sous quelque prétexte que ce fût, on touchait de son consentement à une seule, tout

serait à l'instant remis en question et qu'il n'y aurait plus dans l'État de sécurité pour quoi que ce fût¹. »

Il est donc établi que, jusque-là, Louis XVIII était hostile à toute persécution contre les régicides.

Enfin, la discussion publique s'ouvrit le 2 janvier 1816 ; elle dura cinq jours. Ce fut le débat le plus solennel et le plus important de toute la session. La commission avait choisi pour rapporteur M. Corbière. C'était un petit avocat breton, ignoré du grand public, mais qui commençait à se distinguer dans les bureaux de l'Assemblée par son activité, son entente de la procédure parlementaire et son fanatisme. Il devait aller loin. Par son organe, la commission déclarait qu'elle conservait la substance du projet du ministère. Mais une série d'*amendements* ajoutait aux individus exceptés de l'amnistie : 1^o les complices du retour de Napoléon ; 2^o ceux qui avaient accepté de lui, avant le 23 mars, c'est-à-dire avant que le roi eût quitté le sol de la France, les fonctions de ministres ou de conseillers d'État, ainsi que les préfets qui l'avaient reconnu avant la même date ; 3^o les maréchaux et généraux qui s'étaient ralliés à lui avant son entrée à Paris ; 4^o les généraux ayant combattu contre les armées royales. Toutes les personnes comprises dans ces *catégories* devaient être poursuivies et punies conformément aux lois. En dépit de la Charte, qui avait aboli la confiscation, le Trésor public se porterait partie civile par ses agents pour réclamer contre les coupables l'indemnité du préjudice causé à l'État. Quant aux membres de la famille Bonaparte, ils devaient sortir de France dans le délai d'un mois, sous peine de mort. Enfin, un septième et dernier article visait les régicides. Il était ainsi conçu :

Ceux des régicides qui, au mépris d'une clémence sans bornes, ont voté pour l'Acte additionnel ou accepté des fonctions ou emplois de l'usurpateur, et qui, par là, se sont déclarés ennemis irréconciliables de la France et du gouvernement légitime, sont exclus à perpétuité du royaume et tenus d'en sortir dans le délai d'un mois, sous la peine portée par l'article 33 du Code pénal (la déportation).

Ils ne pourront y jouir d'aucun droit civil, y posséder aucuns titres ou pensions à eux concédés à titre gratuit.

Sauf le renversement des rôles, on se serait cru revenu aux plus mauvais jours de la Convention. Remplacez dans la bouche des ora-

1. Ce sont les propres expressions que Pasquier prête au duc de Richelieu (*Mémoires du chancelier Pasquier*, t. IV, ch. III). Nous suivons volontiers, pour ce mémorable débat, le récit du chancelier, parce qu'il y prit la part la plus active dans les rangs clairsemés de l'opposition.

teurs la phraséologie révolutionnaire par des sermons; au lieu des tricoteuses du faubourg Saint-Antoine, mettez dans les tribunes les marquises du faubourg Saint-Germain, ces accessoires changés, le spectacle était pareil : même atmosphère enflammée, mêmes passions déchainées, mêmes colères, mêmes invectives, mêmes menaces et — faut-il le dire? — même lâcheté.

Cependant, le ministère tint bon. Les articles reproduisant les principales dispositions de son projet, soumis les premiers aux voix, furent adoptés sans modifications essentielles. Vinrent ensuite les amendements présentés par la commission. Le duc de Richelieu, invoquant la volonté formelle du roi, déclara que le gouvernement repoussait les *catégories*. C'était là le fond de la loi; mais c'en était aussi l'écueil. Les *catégories* embrassaient trop de monde et des personnages naguère trop considérables pour qu'ils n'eussent pas conservé un reste d'influence, et des royalistes aujourd'hui fervents qui, la veille, avaient sacrifié à l'usurpateur. Si l'assemblée comptait un grand nombre d'exaltés, beaucoup commençaient à se ressaisir et, retrouvant leur sang-froid, se demandaient si l'on pouvait raisonnablement qualifier d'*auteurs* et d'*instigateurs* du soi-disant complot des Cent jours, selon la proclamation de Cambrai, les mille à douze cents personnes que le rapport de Corbière mettait en accusation.

La *question préalable*, dont il n'est pas bien sûr que ces novices de la vie parlementaire aient tous compris le sens, ayant été demandée sur cet article, fut votée par 484 voix contre 475. Les *catégories* avaient vécu.

Les confiscations eurent le même sort.

Restaient les régicides. Comme, d'une part, les plus compromis d'entre eux pendant les Cent jours, nominativement désignés dans l'ordonnance du 24 juillet, venaient d'être châtiés par leur expulsion du royaume; comme, d'autre part, Louis XVIII, s'estimant lié par le testament de Louis XVI et par la Charte, ne voulait pas qu'ils fussent inquiétés en tant du moins que régicides, on aurait pu espérer qu'ils bénéficieraient à leur tour de l'amnistie.

C'est tout le contraire qui arriva.

Les ultras, exaspérés de leur échec sur les *catégories*, avaient une revanche à prendre : les régicides devaient payer pour les autres. Quant aux libéraux, satisfaits d'avoir réussi à écarter les propositions les plus désastreuses à leurs yeux et craignant d'échouer au port lorsqu'on voterait sur l'ensemble de la loi dont les articles n'avaient été adoptés que séparément, ils s'affermirent plus que jamais dans leur système, qui était, nous l'avons dit, de jeter les régicides, comme un os à ronger, à leurs faméliques adversaires.

M. de Béthisy, inscrit le premier pour parler sur l'amendement, termina son discours par ces paroles : « Certes, Messieurs, il doit nous en coûter beaucoup de nous mettre un moment en contradiction avec les désirs du roi, nous qui lui avons donné tant de preuves de fidélité, de dévouement et d'amour et qui, depuis vingt-cinq ans, avons pour cri de ralliement : *Vivre pour le roi, mourir pour le roi!* Mais, Messieurs, n'oublions jamais la devise de nos pères : *Dieu, l'honneur et le roi*; et, si l'inflexible honneur nous oblige un instant à désobéir à ses volontés, si, mécontent de voir ses fideles serviteurs contrarier sa royale clémence, il détourne un moment de nous son regard de bonté, disons, comme les habitants de l'Ouest, comme ces nobles soldats du trône et de l'autel : *Vive le roi, quand même!* » Ce trait, dit un témoin oculaire, « enleva » l'assemblée. On demanda de toutes parts à aller aux voix, et l'article passa presque à l'unanimité. Trois députés seulement, MM. Siméon, d'Argenson et de Saint-Aulaire, se levèrent à la contre-épreuve en disant : « C'est par respect pour la volonté du roi. » La loi dans son ensemble fut ensuite votée par 334 voix contre 32.

Trois jours plus tard, le 9 janvier, la Chambre des pairs l'adoptait pareillement et sans débats. Elle fut promulguée le 12 du même mois.

Tandis que la loi était encore en discussion, M^{me} de Rémusat avait écrit à son fils : « J'aimerais assez que la nation se montrât plus sévère que le roi sur les régicides. » A quoi son fils lui répliqua : « Je ne suis pas du tout de votre avis sur les régicides. Je pense que, s'il y avait quelqu'un au monde qui n'eût pas le droit de les punir, c'était la nation française. Si c'était l'été dernier que le crime eût été commis, à la bonne heure; les Français pourraient peut-être protester et citer devant eux les coupables. Mais, après vingt-deux ans, poursuivre un crime qu'on a souffert, disons plus, dont on a profité, après avoir laissé le pouvoir public entre les mains de plus d'un régicide, après avoir approuvé le crime, du moins par son silence, que signifie cette réclamation tardive? C'est avouer qu'on a menti vingt-deux ans ou qu'on ment aujourd'hui. S'il y a un crime prescrit, c'est celui-là. Au contraire, une seule personne avait le droit de le punir, c'est le roi. Rien ne l'engageait, lui. Par un effet de sa bonté et de sa politique, il a pardonné, ou plutôt il a oublié le passé. Ses déclarations et la Charte sont formelles là-dessus; ils sont donc bien téméraires, ceux qui l'ont forcé à céder; car on sait d'une manière certaine qu'il a résisté bien longtemps et qu'il est amèrement affligé¹. »

1. *Corresp. de M. de Rémusat pendant les premières années de la Restauration*, t. I, p. 203 et 210.

Ce jugement d'un jeune homme de dix-huit ans n'est-il pas le plus judicieux qu'on puisse porter sur ce triste débat ?

V.

Soit que Louis XVIII eût été en réalité plus indifférent au sort des régicides qu'il ne le laissait dire, soit qu'il fût soulagé du cauchemar des *catégories*, il n'éleva aucune protestation, il n'opposa aucune résistance à l'exécution de la loi d'amnistie. Ses agents se montrèrent généralement sans pitié dans cette œuvre de vengeance. M. Decazes, qui avait remplacé le duc d'Otrante au ministère de la Police, n'était peut-être pas sans inquiétude sur les obstacles que son passé bonapartiste pourrait mettre à sa fortune naissante; il déploya, sauf de rares exceptions, le zèle d'un nouveau converti. En province, les préfets, intéressés à se débarrasser d'administrés gênants, enchérent sur les ministres; quelques-uns méritent d'être flétris pour leur inhumanité.

On commença par donner au mot *régicide* un sens qui dépassait l'esprit de la loi. On l'appliqua, non seulement aux conventionnels dont le vote avait réellement décidé du sort de Louis XVI, mais encore à ceux dont le suffrage conditionnel n'avait pas compté pour la mort. On agita même la question de l'étendre à ceux qui, se trouvant en mission lors du procès, n'avaient pas pris part aux scrutins, mais avaient exprimé leur opinion par lettre. Les casuistes de la police faisaient remarquer que le vote écrit de ces derniers, émis hors de l'influence d'une assemblée orageuse, était d'une date antérieure au premier appel nominal déclarant le roi coupable; qu'ils avaient, par conséquent, préjugé même sur les véritables régicides. On les avertit tout au moins qu'ils feraient bien de s'éloigner.

Que fallait-il entendre par ces mots : « Ceux des régicides qui ont accepté des *fonctions* ou *emplois* de l'usurpateur ? » Une circulaire ministérielle du 31 janvier en donna l'explication : « Les fonctions d'électeurs, membres des conseils généraux ou d'arrondissement, maires et officiers municipaux, et tous les emplois dans les administrations diverses conférés directement par l'usurpateur ou par des autorités qu'il aurait lui-même établies, ou qui ont été le résultat de la convocation faite par ses ordres d'assemblées primaires ou de collèges électoraux, rangent les régicides qui les ont acceptés ou exercés dans la classe de ceux exceptés de la loi d'amnistie et les obligent à quitter le royaume dans le délai fixé. » Cette interprétation s'appliqua même aux régicides qui, n'ayant point d'ailleurs adhéré à l'Acte additionnel, n'avaient rempli que des fonctions de pur dévouement.

173 conventionnels se virent ainsi dans la nécessité de s'expatrier.

Le dernier paragraphe de l'article 7 : « Ils ne pourront y jouir d'aucun droit civil, etc., » manquait de précision. Longtemps on lui donna le sens le plus rigoureux. C'est ainsi qu'une ordonnance d'épuration, rendue le 24 mars 1816 sur le rapport de Suard, raya Cambacérès, Merlin et Sieyès de l'Académie française; Grégoire, Lakanal, Carnot et David des autres classes de l'Institut. Bien des exilés, partis dans l'aisance, moururent dans la misère, parce que, pendant leur absence, on leur avait refusé les facilités de faire administrer convenablement leurs biens, de poursuivre le recouvrement de leurs créances, de recueillir des successions. Plus tard, on convint qu'on était allé trop loin; mais le mal était déjà irréparable pour un bon nombre.

Si encore ces malheureux avaient pu s'établir dans les pays étrangers de langue française, l'expatriation leur eût paru moins dure. Mais une convention entre les puissances décidait qu'il ne serait donné asile aux régicides que dans les États héréditaires des monarchies autrichienne, russe et prussienne, les excluant des autres parties de l'Allemagne, de la Suisse, de l'Italie et des Pays-Bas. Quelques-uns tentèrent de s'établir dans les îles normandes; ils en furent chassés. Les plus entreprenants n'hésitèrent pas à traverser l'Océan et voulurent coloniser au Nouveau-Monde; aucun ne paraît avoir réussi dans cette entreprise. Les plus jeunes approchaient de la soixantaine; plusieurs avaient dépassé soixante-dix ans. Les uns étaient infirmes, d'autres malades. Enfin, on était au cœur d'un hiver qu'on dit avoir été rigoureux. Pendant plusieurs mois, ils errèrent à l'étranger, indécis et craintifs, dissimulant autant que possible leur identité. En dépit des traités, les plus hardis se risquèrent sous de faux noms, soit en Suisse, soit dans les Pays-Bas. Peu à peu, de petits groupes, incessamment grossis, se formèrent sur les bords du lac de Constance, dans le canton de Vaud, en Belgique. Comme ils se montraient prudents, comme leur présence ne paraissait pas troubler l'ordre public, ils se firent tolérer à la longue des autorités locales, qui n'en gardèrent pas moins l'œil sur eux. La ville de Bruxelles devint leur centre principal. « Ils se promenaient d'habitude — nous dit le petit-fils de l'un d'eux — le long de la rue Royale, dans une allée qu'ils avaient nommée l'allée des Veuves. Ils y conversaient ensemble des choses du jour et quelquefois de celles du passé. A voir ces vieillards à l'aspect calme et simple, les Bruxellois ne pouvaient croire qu'ils eussent devant les yeux les membres de cette Convention qui avait fait trembler l'Europe. Ils leur témoi-

gnaient une respectueuse sympathie, suivant en cela l'exemple du roi Guillaume, qui s'était toujours appliqué à protéger ces derniers débris d'une grande époque... Ils vivaient tranquilles, respectant les lois et les autorités du pays..., mais conservant entre eux les mêmes divisions que dans la grande assemblée... Ils se réunissaient pourtant pour secourir ceux d'entre eux atteints par les infirmités ou l'indigence. Ils donnaient à ces malheureux collègues, soit des secours, soit même une petite pension, que le neveu de Thibaudeau, Thomé de Gamond, était chargé de distribuer. Quelques-uns, mettant à profit leur connaissance des lois,... s'étaient inscrits parmi les membres du barreau de Bruxelles. Parmi eux se trouvaient Ramel et Merlin (de Douai). Ce dernier, dans une position de fortune avantageuse, recevait le soir ses anciens collègues, entre autres Mailhe et Berlier. Son salon était un point de réunion pour les réfugiés français et pour la jeunesse belge éprise de liberté... D'autres demeuraient à l'écart, comme Vadier et Courtois. Sieyès, vieux et d'une mauvaise santé, préférait aussi la solitude¹. »

Tant que dura la Restauration, la loi de 1816 demeura en vigueur. Une pétition demandant le rappel des exilés et présentée à la Chambre des députés amena, le 17 mai 1818, M. de Serre, garde des sceaux, à faire à la tribune la déclaration suivante : « A l'égard des bannis dont l'exil n'est que temporaire, la Chambre peut avoir pleine confiance dans la clémence royale ; à l'égard des régicides, jamais, — sauf les tolérances déjà accordées pour infirmités. » Et l'on passa à l'ordre du jour. Ce terrible *jamais* n'empêcha pas quelques voix généreuses de s'élever çà et là dans la presse et dans le livre en faveur des proscrits. Mais c'était à leurs risques et périls. Le 6 juin 1818, le tribunal correctionnel de la Seine condamnait à trois mois de prison, 300 francs d'amende, l'interdiction de ses droits civils et la surveillance de la haute police pendant cinq ans, un jeune écrivain déclaré coupable d'avoir demandé le rappel des exilés de l'ordonnance du 24 juillet et de la loi d'amnistie.

Cependant, lorsque la tourmente fut un peu calmée, quelques-uns, appuyés de hautes protections, moins compromis que les autres ou enfin couverts d'infirmités, furent successivement et isolément autorisés à rentrer. Il y eut même, au bout de trois ans et malgré l'inflexible parole du garde des sceaux, une véritable fournée de rappelés. De telles iniquités avaient été commises que le gouvernement sentait la nécessité morale d'étendre ces grâces individuelles à plusieurs catégories de régicides trop arbitrairement condamnés. Une décision

1. Jules David, *le Peintre Louis David*, p. 565.

royale du 24 décembre 1818 accorda des sursis indéfinis ou des remises de peine : 1^o à ceux des ex-conventionnels, déjà frappés par des mesures personnelles, qui n'avaient pas souscrit de leur main à l'Acte additionnel et dont le nom avait été seulement inscrit d'office par le dépositaire du registre ouvert à cet effet; 2^o à ceux qui n'avaient que continué d'exercer les fonctions qu'ils avaient reçues en 1814 de Louis XVIII et dont ils étaient pourvus à l'époque du 20 mars; 3^o à ceux qui n'avaient rempli de fonctions que dans un intérêt de salubrité publique, d'enseignement ou de charité; 4^o à ceux qui n'avaient occupé que des fonctions de membres des conseils municipaux, d'arrondissements et de départements, ou toutes autres municipales non salariées et dont la nomination n'était pas faite par Napoléon; 5^o à ceux enfin qui n'avaient que siégé au Champ de mai ou au collège électoral de leur département, ce dernier acte constituant l'exercice d'un droit, mais non pas l'acceptation de fonctions publiques.

Ainsi, on avait appliqué à ces cinq catégories d'innocents l'article 7 de la loi de 1816. Une cinquantaine bénéficièrent de ces dispositions plus élémentes. Elles paraissent dues à l'initiative de M. Decazes, qui, après avoir donné des gages à la réaction la plus exagérée, inclinait maintenant à un libéralisme relatif. Mais lorsque, l'année suivante, cet homme d'État quitta le ministère de la Police et que ses attributions passèrent à M. de Corbière, la porte entr'ouverte aux régicides exilés se referma brusquement; elle ne se rouvrit plus qu'en 1830.

VI.

Une des premières mesures législatives de la monarchie de Juillet fut de mettre fin aux proscriptions de 1815 et de 1816. En vain Berryer, à la Chambre des députés, et le marquis de Dreux-Brézé, à la Chambre des pairs, argumentèrent pour que les bannis fussent l'objet d'une *grâce*, non d'une *loi*, affirmant que leur rappel dans ces conditions serait un scandale public et, loin de faire renaître la tranquillité, ramènerait la discorde. Dupin aîné et le duc de Broglie répondirent à l'un et à l'autre que le droit de grâce était ici sans application, car il n'y avait pas eu de condamnation pénale. C'était un article de loi qui avait banni les régicides; il ne pouvait être rapporté que par une loi. Toujours partisan des grâces individuelles, le duc Decazes jugea utile d'exprimer son opinion à la tribune de la Chambre haute. Personne n'était mieux autorisé à parler des régicides; son discours contient des passages historiques qu'il importe de reproduire :

« L'honneur que j'avais de siéger dans les conseils du roi Louis XVIII à l'époque que le noble vicomte (Dubouchage) a cru

devoir rappeler, la part que j'ai prise aux actes qu'il n'a pas craint d'exhumer m'imposent le devoir de lui répondre. A l'entendre, le noble duc qui présidait le conseil des ministres lorsqu'eurent lieu les débats qu'il a invoqués, loin de repousser la disposition proposée alors par la Chambre des députés, y applaudissait, ou du moins ne tarda pas à y applaudir, et le roi lui-même, au nom duquel les ministres avaient combattu cette disposition, l'avait cependant accueillie ensuite avec faveur. Je dois à la vérité de déclarer que et le roi et ses ministres repoussèrent entièrement jusqu'au bout cette disposition, qu'ils l'adoptèrent ensuite. Ce fut comme une loi imposée, comme un sacrifice au bien public et aux nécessités impérieuses sous lesquelles ils se trouvaient placés... En présence de cinq cent mille étrangers, au milieu des partis qui déchiraient ou agitaient la France, en présence de la disette, de la banqueroute dont on nous menaçait, sans armée, sans finances, sans budget, nous avons dû recevoir la loi pour ne pas laisser tomber l'autorité entre des mains qui auraient perdu le pays et le trône. En agissant ainsi, nous avons rempli un devoir pénible, mais impérieux, et nous croyons avoir bien mérité du trône et du pays. Une fois ce sacrifice fait, et lorsque le duc de Richelieu dut venir, au nom du roi, vous apporter la loi ainsi dénaturée, sans doute il ne put la combattre en vous l'apportant, et cependant les expressions mêmes que le noble vicomte a citées expriment assez la contrainte dans laquelle nous étions placés. Comment un roi aussi religieux observateur de sa parole que Louis XVIII, comment le frère de Louis XVI aurait-il pu éprouver d'autres sentiments en présence de la Charte qu'il avait jurée et du testament du roi-martyr, lorsqu'il s'agissait d'une disposition qui violait la Charte, au mépris des saintes volontés d'une auguste victime? Vainement dit-on que la Charte ne pouvait être invoquée par ceux qui avaient signé l'Acte additionnel. La Charte pouvait être invoquée par tout le monde; elle était, comme depuis, la loi de tous, et M. le ministre de l'Instruction publique (duc de Broglie) a eu raison de dire que c'est sans droit qu'elle fut violée par l'amendement de la Chambre. Sans doute, lorsque le roi entra pour la seconde fois dans son royaume, trouvant la Charte mutilée et remplacée par un autre acte qu'il ne pouvait reconnaître, il aurait eu le droit de présenter un nouveau pacte et de lui proposer un nouveau contrat; mais est-ce qu'il l'a fait? N'a-t-il pas, au contraire, proclamé de nouveau la Charte en lui donnant nouvelle force et nouvelle vie, en la déclarant son plus beau titre de gloire? S'il a autorisé la discussion sur quelques-unes de ses dispositions, celle sur l'oubli des votes y était-elle comprise?... La Charte resta donc entière; elle fut jurée par la Chambre elle-même, que

rien n'autorisait à en méconnaître une des importantes dispositions. Et comment la violation de cette disposition n'aurait-elle pas blessé la dignité de l'autorité du roi, Messieurs, lorsqu'elle avait pour résultat de frapper toute une catégorie de ses sujets, parmi lesquels, et depuis l'acte qui leur était imputé, il avait cru devoir choisir un de ses ministres (Fouché) ! Comment n'aurait-il pas cru de son honneur de repousser de toute sa force une proscription dont l'honneur même d'avoir été appelé dans son Conseil ne défendait pas celui qui avait à peine cessé depuis quatre mois d'y siéger?... Je pense que le droit de clémence inhérent à la couronne s'étend à la fois sur toutes les infortunes et qu'aucune ne saurait être déshéritée, quel que soit l'acte qui l'a causée. Il m'est impossible de partager à cet égard l'opinion de mon noble ami M. le ministre de l'Instruction publique. Du reste, ces actes n'ont pas été aussi nombreux que l'a suppose le noble vicomte ; ils n'ont point eu lieu sous deux règnes, mais sous un seul, et ils ont cessé en 1819. Ils furent le plus souvent sollicités par les personnes les plus exaltées dans les opinions royalistes. Tel réclamait pour celui qui lui avait sauvé la vie, un autre pour un banni qui lui avait fait restituer ses biens ; et cependant on se rappelle de quelles attaques, de quels outrages fut l'objet le ministre qui les contresigna ; l'enceinte même de cette Chambre ne l'en garantit pas, tant était grand le crime de n'avoir pas empêché la bonté royale de permettre à quelques vieillards infirmes de venir mourir sur la terre de la patrie... »

La loi votée dans les deux Chambres, presque à l'unanimité, fut promulguée le 11 septembre 1830. Elle était ainsi conçue :

I. Les Français bannis en exécution des articles 3 et 7 de la loi du 12 janvier 1816 sont réintégrés dans tous leurs droits civils et politiques et peuvent en conséquence rentrer en France.

Ils sont aussi réintégrés dans les biens et pensions dont ils auraient été privés par suite de ladite loi, sans préjudice des droits acquis à des tiers.

Cette disposition est applicable à ceux qui seraient déjà rentrés en France en vertu de décisions particulières.

II. Néanmoins, les pensions dont le rétablissement est ordonné par le précédent article ne commenceront à courir que du jour de la publication de la présente loi.

III. Il n'est pas dérogé aux dispositions (relatives à la famille Bonaparte) contenues dans l'article 4 de la loi précitée.

Cette proscription de quatorze années, frappant des hommes qui étaient presque tous des vieillards, avait singulièrement éclairé leurs

rangs. Soixante-douze étaient morts, dont beaucoup misérablement, sur les terres étrangères. Quarante-quatre seulement purent revoir la patrie. Désormais réunis à la grande famille française, ils n'ont plus d'histoire, et il devient impossible de les suivre collectivement. Le dernier, Thibaudeau, s'éteignit à Paris, le 8 mars 1854, sénateur du second Empire.

Si Thibaudeau fut le dernier survivant des régicides et même de tous les membres de la Convention, il n'est pas, tant s'en faut, celui qui mourut le plus âgé. Bien que les émotions, les périls, les soucis, les labeurs extraordinaires supportés par la plupart de ces hommes pendant la Révolution semblaient faits pour abrégier leur existence, en réalité, cependant, ils offrent l'exemple d'une longévité peu commune. Plusieurs, il est vrai, y laissèrent leurs facultés mentales. Mais les plus nombreux, sains de corps et d'esprit, allèrent jusqu'à l'extrême vieillesse. Sans parler des septuagénaires, qui ne se comptent pas, une soixantaine dépassèrent quatre-vingts ans. Citons :

Barère	mort en	1844	à	85 ans.
Beauchamps	—	1842	—	81 ans.
Berlier	—	1844	—	83 ans.
Bertezène	—	1840	—	81 ans.
Bézar	—	1849	—	89 ans.
Boucher-Saint-Sauveur	—	1805	—	82 ans.
Bouchereau	—	1844	—	84 ans.
Bouillerot	—	1835	—	83 ans.
Calon	—	1807	—	80 ans.
Cassanyes	—	1843	—	82 ans.
Cledel	—	1820	—	85 ans.
Delbrel	—	1846	—	82 ans.
Deydier	—	1825	—	82 ans.
Dubois de Bellegarde	—	1825	—	87 ans.
Du Bouchet	—	1818	—	81 ans.
Dupin (jeune)	—	1833	—	89 ans.
Dyzèz	—	1830	—	87 ans.
Ferroux	—	1834	—	83 ans.
Ferry	—	1845	—	87 ans.
Finot	—	1828	—	80 ans.
Forestier	—	1823	—	83 ans.
François	—	1837	—	81 ans.
Gauthier (de l'Ain)	—	1838	—	86 ans.
Gouzy	—	1848	—	85 ans.
Grégoire	—	1831	—	80 ans.

Haussmann	mort en	1846	à	85 ans.
Isoré	—	1839	—	81 ans.
Jagot	—	1838	—	87 ans.
Jorrand	—	1845	—	89 ans.
Lakanal	—	1845	—	82 ans.
Laloue	—	1822	—	86 ans.
Lamarque	—	1839	—	85 ans.
Laplaigne	—	1827	—	80 ans.
Lefiot	—	1839	—	85 ans.
Lesage-Senault	—	1823	—	82 ans.
Levasseur (de la Meurthe)	—	1826	—	80 ans.
Levasseur (de la Sarthe)	—	1834	—	87 ans.
Mailhe	—	1834	—	80 ans.
Maribon-Montaut	—	1842	—	87 ans.
Marragon	—	1829	—	88 ans.
Martel	—	1836	—	87 ans.
Mathieu	—	1833	—	80 ans.
Merlin (de Douai)	—	1838	—	84 ans.
Meyer	—	1830	—	80 ans.
Oudot	—	1844	—	86 ans.
Paganel	—	1826	—	81 ans.
Pelletier	—	1839	—	88 ans.
Pons (de Verdun)	—	1844	—	85 ans.
Poullain-Grandprey	—	1826	—	81 ans.
Roux-Fazillac	—	1833	—	86 ans.
Rudel	—	1807	—	88 ans.
Sieyès	—	1836	—	88 ans.
Souhait	—	1842	—	83 ans.
Thabaud	—	1836	—	80 ans.
Thibaudeau	—	1854	—	89 ans.
Thomas-La Prise	—	1838	—	80 ans.

Quant aux nonagénaires, nous en trouvons douze, sauf omissions.
Ce sont :

Barrot	mort en	1845	à	92 ans.
Bonnesœur	—	1844	—	90 ans.
Bordas	—	1842	—	93 ans.
Bréard	—	1840	—	90 ans.
Chédaneau	—	1850	—	91 ans.
Dubois-Dubais	—	1834	—	91 ans.
Hourier-Eloy	—	1849	—	95 ans.
Laloy	—	1846	—	97 ans.

Pinet	mort en	1844	à	90	ans.
Sergent	—	1847	—	96	ans.
Sevestre	—	1846	—	93	ans.
Vadier	—	1828	—	92	ans.

VII.

Maintenant que nous connaissons dans l'ensemble le sort des conventionnels régicides, que devons-nous penser d'eux ?

En se croyant le droit de mettre Louis XVI en jugement et de prononcer elle-même la sentence, la Convention n'a voulu partager avec personne la lourde responsabilité de la condamnation du roi. Ce fardeau, plusieurs de ses membres l'ont accepté de sang-froid, sachant ce qu'ils faisaient et le faisant d'un geste ferme et résolu. Ceux-là, *les géants*, tombés presque tous dans la lutte, n'ont pas eu le temps de donner leur mesure : l'échafaud garde le secret de leur destinée interrompue.

Quant aux autres, *pris en masse*, le sentiment qui les domine, il faut bien le reconnaître, c'est la peur. Dès le procès, ils ont eu peur de Marat, des tribunes et des faubourgs. Pour la famille royale, détenue au Temple, ils ont craint une réédition des massacres de septembre ; pour eux-mêmes, ils ont voulu éviter le sort que l'émeute de prairial réservait à l'un des leurs. Visiblement, c'est la peur qui a dicté leur vote à ceux qui posèrent des conditions, à ceux qui refusèrent le sursis après avoir demandé une autre peine que la mort, enfin à une quinzaine de prêtres membres de l'Assemblée. C'est encore la peur, on le sait par eux-mêmes ou par d'autres ou par quelque circonstance particulière, qui a rendu régicides Barère, Berlier, Chazaud, Genevois, Guezzo, Guillerault, Fouché lui-même, Harmand (de la Meuse), Lecointe-Puyraveau, Merlin (de Douai), Pelletier. Et, à défaut d'aveux ou de témoignages positifs pour beaucoup d'autres, que de présomptions tirées de leur caractère ou de leur conduite !

C'est la peur qui les a de nouveau réunis pour précipiter la chute de Robespierre. C'est elle qui les a faits thermidoriens.

Lors du coup d'État du 18 brumaire, ils essaient bien un instant de protester. Mais Barras lui-même, malgré tout son prestige et toutes les ressources du pouvoir, ne bouge pas. Bonaparte lui fait peur. Les opposants, internés ou en fuite, craignent la Guyane et, du jour au lendemain, ne donnent plus signe de vie. C'est en vain que, parallèlement aux Chouans, de rares irréductibles s'agitent

dans l'ombre : comparés à l'audacieuse folie d'un Cadoudal, qu'est-ce que les complots d'un Bayle, d'un Laignelot? Ils n'ont aucun écho dans la nation, qui est fatiguée de dix ans de révolutions. Bonaparte d'ailleurs est l'idole du moment; il a la main lourde et peu scrupuleuse; il n'y a rien de sérieux à faire contre lui.

La peur les suit sous l'Empire. Elle les divise en deux groupes en apparence bien tranchés, les réfractaires et les ralliés. Toute réserve faite sur la valeur de cette classification, dont nous avons dit l'arbitraire, si nous cherchons ceux qui n'ont rien demandé au nouveau maître ou qui n'ont rien obtenu de lui, voici où nous les trouvons :

Cambon est à deux cents lieues de Paris; il ne lit pas de journaux; il se soumet à toute la tyrannie impériale, pourvu qu'on le laisse tranquille dans le coin de terre qui fait son unique occupation. Levasseur, le terrible montagnard, s'en est retourné au Mans et a repris son métier de chirurgien qui le fait à peine vivre. Si ses affaires l'amènent un jour à Paris, il s'en sauve bien vite, parce qu'il y tombe au milieu de la conspiration Malet et qu'il a peur d'en être soupçonné complice. L'ancien évêque Lindet est allé « s'anéantir » à Bernay. La Revellière-Lépeaux herborise dans les solitudes de la Sologne. Amar est enseveli dans Swedenborg. Jullien (de la Drôme) fait des berquinades. Panis relit Horace. Prieur (de la Côte-d'Or) fabrique du papier peint. Sergent vit d'expédients en Italie. Tallien végète oublié dans l'Allée-des-Veuves. Vadier, que la peur a chassé de la capitale, chauffe ses vieux os au soleil de son pays. Les anciens avocats n'osent presque plus paraître à la barre; ils donnent des consultations en chambre. Carnot fait des mathématiques. Dubois-Crancé cultive son champ. Billaud-Varenne se trouve bien à Cayenne. Isnard est perdu dans le mysticisme. Isoré est à sa charrue. Laloue vit comme un sauvage à Montmartre. Merlin (de Thionville) est devenu laboureur. Si la police met la main sur des mécontents, comme Ricord ou Florent Guiot, elle est obligée de les relâcher, parce qu'ils ont trop bien pris leurs précautions contre elle. Enfin, qu'y a-t-il de plus éloquent que les pages où Philarète Chasles a décrit les terreurs de son père?

Beaucoup de ceux que l'Empire emploie ne reparaisent plus jamais dans leur pays. Cela se comprend : leurs fonctions les en tiennent éloignés. Mais un assez grand nombre — vingt-cinq à trente — de ceux qui sont, volontairement ou non, rentrés dans la vie privée, ont dit à leur ancien foyer le même adieu. N'est-ce pas significatif? La plupart sont à Paris; la police elle-même n'y connaît pas toujours leur adresse, trop souvent changée. Mais quelques-uns

ont été se choisir en province des retraites, où leur passé révolutionnaire ne peut leur causer de sérieux ennuis. Dans le gros du public, qui se douterait en effet que Froger (de la Sarthe), maintenant fabricant de gants à Vendôme; Hentz (de la Moselle), maintenant chef d'institution à Neuilly; Julien (de Toulouse), maintenant avocat à Turin; Bo (de l'Aveyron) et Calès (de la Haute-Garonne), médecins tous deux, l'un à Fontainebleau, l'autre près de Rambouillet; Laurence-Villedieu (de la Manche), propriétaire rural dans l'Isère, sont des régicides?

Donc, pendant toute la durée du régime impérial, les réfractaires s'observent avec le plus grand soin; ils savent que la crainte du maître est le commencement de la sagesse, et, comme le sage, ils cachent leur vie.

Que dire des régicides qui se pressent autour du char de l'empereur? Dans les emplois inférieurs, nous retrouvons d'abord beaucoup d'anciens crapauds du Marais, des hommes sans caractère, sans consistance, dont la notoriété, à peu près nulle pendant la Révolution, équivaut à zéro sous l'Empire. Qu'est-ce qu'un Bernard (des Sablons) qu'on voit dans l'administration du timbre; un Finot, un Deville, un Bouillerot, un Boyaval dans les forêts; un Gouzy, un Ferroux dans les contributions directes; un Boisset dans les poids et mesures; un Guezno dans les douanes; un Mathieu, un Jacomin dans les droits réunis; un Picqué dans la loterie; un Bouchereau, un Quirot dans les justices de paix? Apparemment, c'est surtout le besoin du morceau de pain qui les incline sous le joug. Ils ont encore, si l'on veut, subi l'entraînement du *vulgum pecus* vers le panache d'un général heureux. Mais c'est aussi la peur qui les fait hurler avec les loups. Ne soyons pas trop durs pour ceux-là; ce sont des inconscients.

A côté d'eux, mangeant au même râtelier, nous rencontrons d'anciens terroristes, quelques-uns de ceux qui, dans le procès de Louis XVI, se sont montrés les plus acharnés contre le roi. Même dans ce groupe, vous auriez de la peine à en trouver un seul qui ne s'efforce de faire oublier son passé, son vote surtout. C'est en vain qu'Albitte, Duhem, Léonard Bourdon se dissimulent dans les équipages des armées : jusqu'en Espagne, jusqu'au cœur de la Prusse, jusqu'aux déserts glacés de la Russie, leur vote les accompagne et les oblige à baisser la tête. Plus loin encore, par delà les mers, dans les plus reculés des consulats étrangers, Lequinio va se faire perdre de vue et Audouin chercher un tombeau anticipé. N'est-ce pas la peur qui met la plume à tout faire d'un Barère au service des basses œuvres

de l'empereur, qui fait d'un Lakanal le plus gauche des courtisans et d'un Thuriot le rapporteur du procès de Moreau ?

Tout en haut de la hiérarchie, au Sénat, au Conseil d'État, à la Cour de cassation, dans les ministères, dans les grandes préfectures, où leurs talents, leur souplesse ou seulement le caprice impérial ont fait monter quelques-uns des régicides, c'est toujours la peur qui les aiguillonne. Peur de la veille ou du lendemain pour Cambacérés, pour Fouché, pour Berlier, pour Treilhard, pour Merlin (de Douai), pour Quinette, pour tous les grands parvenus. Peur du sabre pour Sieyès, qui aurait pu être un chef de parti et qui n'est qu'un chef d'opinion; pour Grégoire, qui se réduit à une opposition muette; pour Dubois-Dubais, Chasset, Roger Ducos, Genevois, Oudot, Lamarque, Pons (de Verdun) et autres, qui « ajournent à des temps meilleurs, comme dit l'un d'eux, la réalisation du rêve pour lequel ils ont combattu. » Sous leur habit galonné de préfet, Richard, Thibaudeau, Jean de Bry, Cochon de Lapparent, à leur corps défendant, demeurent des régicides, et, quand ils s'en aperçoivent, quand on le leur fait sentir, ils sont tout décontenancés.

A toutes les variétés de la peur qui les assaillent, s'en ajoute une autre, propre à ceux d'entre eux qui sont prêtres renégats. L'apostasie en 1793 n'avait pas été rare dans le clergé catholique; mais doublée du régicide, elle faisait d'eux des types particulièrement intéressants à suivre après la Révolution. Tant que dure l'orage, ils peuvent se donner le change, persuadés qu'il emportera, avec toutes les formes du vieux monde, l'édifice qu'ils ont cru vermoulu de l'ancien culte. Mais quand se rouvrirent les églises qu'ils avaient fermées, quand se relevèrent les autels qu'ils avaient désertés, quand fut restaurée toute la hiérarchie sacerdotale à laquelle les rivait éternellement et en dépit d'eux-mêmes l'onction indélébile, quel dut être leur malaise? On les rencontre un peu partout. Mais quelque position qu'ils aient trouvée dans la société nouvelle, nulle part ils ne sont à leur place, nulle part ils n'ont l'*habitus corporis* de leur nouvel état. Presque tous d'ailleurs sont mariés, pères de famille. Imagine-t-on des lors situation plus fausse, plus ridicule et, pour quelques-uns, plus émouvante ?

La peur, qui les tenait courbés sous la main de Napoléon, les aplatit aux pieds de Louis XVIII. Alors commence ce lamentable défilé de suppliants qui, pour éviter ou abrégier le châtement, demandent pardon à Dieu et au roi de ce qu'ils appellent maintenant leurs erreurs ou leurs crimes. Les amendes honorables, les rétractations solennelles abondent. C'est à qui témoignera « la plus vive douleur et le plus

sincère repentir » d'avoir voté la mort de Louis XVI. Ce malheureux vote, on voudrait à présent « le cacher au monde, le cacher à soi-même. » On va chercher le notaire pour dresser le remords sur papier timbré. On convoque les maires et les curés du voisinage et on déclare en leur présence qu'« on abjure tous les torts dont on s'est rendu coupable, soit envers la religion catholique dans laquelle on a eu le bonheur d'être élevé, soit envers les Bourbons, dont on reconnaît la légitimité et auxquels on voue amour et dévouement. » Avec quelques variantes, c'est la même formule pour tous. Dans la faute même qu'ils ont commise, ils cherchent s'il n'y aurait pas de quoi l'expier. « J'étais bien jeune alors, disent-ils, et maintenant je suis vieux. » L'un restitue une lettre, une mèche des cheveux de la reine qu'il a volées. Un autre rappelle qu'au 10 août il offrit son bras à M^{me} Élisabeth et que la princesse, « pénétrée de reconnaissance, » l'assura qu'elle ne l'oublierait jamais. Un troisième prétend que c'est lui qui, au Temple, fit donner des soins à « S. M. Louis XVII » et qui procura à « S. A. R. Madame de France » tous les soulagements qu'elle pouvait désirer. Le protocole n'a pas de secrets pour ces contempteurs de la monarchie, de ses pompes et de ses œuvres; il faut voir avec quelle science de l'étiquette, quel tour de courtisans ils écrivent au roi pour obtenir leur grâce.

Enfin ces régicides, qui furent aussi en quelque manière des déicides, vont maintenant à la messe. Ils se confessent, s'associent à des personnes « de la plus haute distinction » pour des prières et autres exercices de piété, et, à l'heure suprême, ils reçoivent « avec beaucoup d'édification » les sacrements des mourants. Voilà ce que la peur a fait de ces âmes autrefois si viriles. Il serait cruel d'insister.

La satisfaction qu'ils éprouvent à voir Louis-Philippe monter au trône est bien trop intéressée pour qu'on doive y chercher, comme on l'a fait, l'expression de leurs sentiments véritables. La chute et l'expulsion de la branche aînée des Bourbons, c'est pour eux la délivrance : quoi d'étonnant à ce qu'ils accueillent « les trois glorieuses » avec enthousiasme ? Mais leur joie fût-elle moins égoïste, leur adhésion à la royauté constitutionnelle fût-elle sincère, y aurait-il bien lieu de leur en faire un mérite ? Quoi ! c'est pour aboutir au roi-citoyen, au juste milieu, à la garde nationale, qu'ils auraient condamné Louis XVI et porté le fer et le feu dans toute la France et dans une bonne partie de l'Europe ? C'est pour un tel résultat qu'ils auraient fait un tel effort ? Non, la Convention n'est pas la Constituante, et le terrible songe de 93 n'est pas la prosaïque réalité de 1830.

Quoi qu'il en soit, lorsque dans leur vieillesse on les interroge sur

leur œuvre, ou bien ils se méfient, ou bien ils ne savent que dire, ou bien leurs réponses contredisent leurs actions. Cela est tout simple. Ils n'ont pas achevé de vivre l'instant que dure la vie d'un homme, et ils ont vu l'Ancien régime, la Révolution, le Consulat et l'Empire, les Cent jours, les deux Restaurations, la monarchie de Juillet, de quoi épuiser l'histoire dix fois séculaire de maints peuples. Plus que d'autres, ils ont subi le choc de tous ces bouleversements. Leurs têtes, si solides qu'elles aient pu être, vacillent maintenant ébranlées par l'âge et les révolutions. Pris en masse, encore une fois, ce sont des hommes, alors que l'on songeait peut-être à des héros.

Eugène WELVERT.

BULLETIN HISTORIQUE

FRANCE.

NÉCROLOGIE. — Henri d'Orléans, duc d'AUMALE, qui a été brusquement emporté le 7 mai dernier, dans sa résidence de Zucco, près Palerme, par une crise de rhumatisme au cœur, restera une des figures les plus originales et les plus fières de l'histoire de France au XIX^e siècle. A peine sorti du collège où il avait fait pressentir, par ses succès dans les concours, sa vocation pour les études historiques et son talent d'écrivain, il montrait sur les champs de bataille d'Afrique, non seulement une bravoure étincelante, mais encore une aptitude à commander et un coup d'œil militaire qui auraient pu faire de lui un grand homme de guerre. Après avoir contribué à la conquête de l'Algérie, il fut appelé à la gouverner, et, là encore, il fut égal à une tâche difficile et nouvelle. Quand le malheur de nos révolutions le condamna à l'exil et lui interdit de rendre à la France les services qu'elle pouvait attendre d'une intelligence et d'un caractère admirablement propres aux plus hautes tâches princières et même royales, il ne garda pas rancune à son pays de l'imprudencence avec laquelle il avait, en un jour de colère, détruit un régime politique qui lui avait donné dix-sept années de paix, de liberté et de prospérité. Il resta passionnément attaché non seulement à son passé, mais à sa grandeur présente et à venir. Il s'oublia lui-même, il parut même mettre au second plan les intérêts et les droits particuliers de sa famille pour ne songer qu'aux intérêts de la patrie et à son droit de se gouverner librement. S'il protestait avec une éloquence vengeresse contre le despotisme impérial dans les lettres à l'*Étoile belge*, qui ont été réunies sous le titre d'*Écrits politiques d'Henri d'Orléans, duc d'Aumale*, s'il rappelait avec une dignité fière dans sa *Lettre sur l'histoire de France* tout ce que le pays devait de bienfaits et d'honneur à la monarchie constitutionnelle, il n'oubliait pas l'armée française, cette armée qui, sous n'importe quel régime, était toujours sa chère armée, et il cherchait à apporter l'aide de son expérience aux réorganiseurs de nos institutions militaires dans ses travaux si lumineux et si impartiaux sur les *Zouaves*

et les chasseurs à pied et sur les *Institutions militaires de la France*. En même temps il commençait son *Histoire des princes de Condé au XVI^e et au XVII^e siècles*, qui devait faire légitimement de lui un membre de l'Académie française et de l'Académie des sciences morales et politiques, et qui le mit à une place éminente parmi nos historiens et nos écrivains. L'héritier des princes de Condé possédait dans les Archives de Chantilly une mine inépuisable de documents inédits; les recherches qu'il fit faire dans nos dépôts publics lui en fournirent encore beaucoup d'autres et c'est en travaillant constamment de première main qu'il écrivit la biographie de ces princes qui ont été si intimement mêlés, pendant deux siècles, à toute l'histoire de nos troubles civils et de la royauté française. Il apporta à cette œuvre une très haute impartialité, bien qu'il n'ait pu se défendre de quelque faible envers le plus illustre des Condé, et il sut parler des guerres de religion, comme de la Fronde, avec une équitable appréciation des correctifs que la connaissance des mœurs, des temps et des circonstances doit apporter aux jugements que notre patriotisme moderne nous inspire. Le style du duc d'Aumale, parfois un peu haché, a une vivacité et une franchise toutes militaires, une sobriété et une fermeté dédaigneuses des vains ornements, une *imperatoria brevitatis* qui n'exclut pas l'émotion et la vie. Là où il domine complètement son sujet et y apporte une compétence exceptionnelle, comme dans les récits militaires qui remplissent la plus grande partie de son ouvrage, il arrive à une maîtrise extraordinaire et rien n'égale la précision lumineuse de ses batailles de Rocroy, de Fribourg et de Lens. Par contre, les chapitres consacrés à la vie privée de ses héros, à la peinture de la société qui les entourait, n'ont ni le même éclat ni la même netteté de lignes. Le merveilleux conteur d'anecdotes qu'était le duc d'Aumale semble s'être fait une idée un peu trop sévère de la dignité de l'histoire, et d'autre part avoir éprouvé quelque peine à ordonner la masse de petits faits qu'il avait accumulés pour en composer des tableaux. Il connaît si bien son époque qu'il procède souvent par allusions là où le lecteur aurait besoin de détails précis; il indique trop de choses et ne raconte pas assez; aussi les chapitres qui devraient nous faire pénétrer dans la vie intime des Condé laissent-ils un léger sentiment de déception¹. Si l'on voulait avoir la vive sensation de ce qu'avait dû être la vie de Chantilly au temps du Grand Condé, ce n'était pas à l'histoire des princes de Condé qu'il

1. Il faut faire exception pour les moments graves et solennels de cette vie intime. Les pages consacrées à la conversion et à la mort du Grand Condé sont parmi les plus belles de l'ouvrage.

fallait s'adresser ; il fallait aller à Chantilly même et y écouter l'héritier et l'historien des Condé, quand il vous montrait les tapisseries de la galerie des batailles, ou les portraits du Grand Condé, ou qu'il vous faisait admirer les eaux courantes, les pelouses et les futaies de cette résidence vraiment royale. Après avoir assisté en frémissant aux défaites de la France sans pouvoir lui apporter le secours de son courage et de ses talents militaires, après avoir, quand la République lui rouvrit les portes de la patrie, rempli avec autant de dignité et de tact que d'élévation d'âme la tâche difficile de diriger les débats du douloureux procès Bazaine, après avoir montré, comme chef de corps d'armée, que l'âge n'avait rien ôté à sa vigueur physique et intellectuelle et qu'il avait tous les dons qui rendent digne de commander aux hommes, il dut, non sans déchirement de cœur, résigner le poste d'honneur qu'il occupait à la frontière et subir même un nouvel exil. On sait comment il se vengea, en léguant son château de Chantilly, où il avait accumulé tant de trésors d'histoire et d'art, à l'Institut de France, c'est-à-dire à un corps savant qui vit en dehors et au-dessus de nos luttes politiques, et qui, formé par la Convention avec les Académies de l'ancien régime, remanié par Napoléon, la Restauration et le gouvernement de Juillet, est le symbole de l'union de l'ancienne France et de la France de la Révolution. Lui aussi, le généreux donateur, quand on le voyait dans cette noble demeure dont il fit sa résidence habituelle pendant ses dernières années et où il acheva son grand ouvrage, il apparaissait comme une incarnation de notre peuple et de notre histoire : prince de sang royal et vraiment prince, et pourtant vrai fils de la Révolution, il fallait entendre de quel ton il disait : « Vous savez, moi, je suis un bleu. » Et un instant après : « Si l'on avait voulu nous prendre, à nous, l'Alsace, nous nous y serions fait tous tuer jusqu'au dernier plutôt que de la rendre. » C'était à Chantilly, en voyant et en écoutant le duc d'Aumale, qu'on sentait avec mélancolie tout ce que la France, en ce siècle de bouleversements perpétuels, a gaspillé de forces et de gloires.

G. MOXON.

TEMPS MODERNES. — Peu de personnes ignorent en France que Jean Nicot eut la « gloire » d'introduire en France, ou du moins à la cour, l'usage du tabac ; mais beaucoup ne savent pas, sans doute, qu'il fut un diplomate et un écrivain apprécié de ses contemporains. M. FALGAIROLLE vient aujourd'hui réclamer pour lui une place parmi « les illustrations nationales » et déclare qu'il « a droit à l'admiration publique¹. » On peut différer d'opinion sur la question de savoir si

1. *Jean Nicot, ambassadeur de France en Portugal au XVI^e siècle. Sa Cor-*

Nicot mérite vraiment une statue à Nîmes, entre Antonin le Pieux et Reboul, le poète-boulangier; mais on suivra volontiers l'éditeur de la correspondance diplomatique de Nicot dans ses très consciencieuses recherches biographiques et l'on feuillettera plus volontiers encore les dépêches de Nicot lui-même, dans l'espoir d'y trouver quelques renseignements nouveaux sur l'histoire extérieure des derniers Valois. Jean Nicot, né à Nîmes en 1530, docteur en droit, puis maître des requêtes à vingt-six ans, fut envoyé par Henri II à la cour de Lisbonne, en 1559, pour tâcher d'y négocier les fiançailles du petit roi dom Sébastien, âgé de cinq ans, avec Marguerite de Valois, la future épouse de Henri de Navarre. La mission dura deux ans, de 1559 à 1561, ne fut signalée par aucun incident marquant et n'aboutit pas dans son objet principal. Revenu à Paris, Nicot semble y avoir séjourné jusqu'à sa mort, advenue en 1604, encore qu'il fût, pendant vingt ans au moins, curé de Brie-Comte-Robert. Il s'occupa beaucoup de littérature et de linguistique, « caressa les Muses à ses moments perdus » et devint « un érudit consommé et un historien profond. » Cependant son principal ouvrage, le *Thésor de la langue françoise*, ne fut publié qu'après sa mort.

M. Falgairolle publie les missives écrites et expédiées par Nicot pendant son séjour en Portugal, d'après un manuscrit de la Bibliothèque impériale de Saint-Petersbourg; on ne s'explique pas bien pourquoi il les a divisées en trois séries, dépêches de Nicot au roi et à la reine régente, dépêches de la cour, lettres inédites de Nicot, comme si elles ne l'étaient pas toutes. Il aurait été infiniment plus simple de les disposer en une seule et même série chronologique. Cette correspondance diplomatique est malheureusement peu intéressante, ce qui n'est ni la faute de l'éditeur, ni même absolument celle de Nicot, qui aurait pu, il est vrai, nous donner, à défaut de secrets politiques, des esquisses plus vivantes de la cour de Lisbonne¹.

C'est un recueil de pièces diplomatiques analogues et relatives à

respondance diplomatique inédite, par Edmond Falgairolle. Paris, Challamel, 1897, cxvi, 246 p., gr. in-8°.

1. Ce qui est regrettable aussi, c'est que M. Falgairolle ait joint des notes si insignifiantes, voire même erronées, aux textes mis au jour par lui, comme lorsqu'il nous dit que Charles V, « empereur d'Allemagne et roi d'Espagne de 1550-1558, fut le plus puissant empereur du moyen âge; » que les Indes sont « une immense région de l'Asie, » et le Péron « une grande contrée de l'Amérique méridionale; » que le Tigre est un « fleuve d'Asie, qui, vers l'embouchure, mélange ses eaux à l'Euphrate, » et que « Henri IV fournit à la dépense de Marguerite de Valois jusqu'au 27 mai 1615. » Les notes nécessaires, par contre, font bien souvent défaut, et les fautes d'impression abondent.

peu près à la même époque que les *Dépêches de M. de Fourquevaux*, dont le premier volume vient d'être mis au jour par M. l'abbé DOUAIS ¹. Raymond de Rouer, sieur de Fourquevaux, né à Toulouse en 1508, a bien suivi pendant la majeure partie de son existence la carrière des armes ; il a guerroyé en Italie et en Écosse, il a été gouverneur de Narbonne, où il est mort en 1574. Mais entre temps, il fut envoyé par Catherine de Médicis à la cour d'Espagne, et, de 1565 à 1572, il représenta la France et le roi Charles IX à Madrid, ce qui prouve qu'il avait la confiance de la régente et qu'elle comptait sur son habileté en des conjonctures aussi graves que celles d'alors. L'éditeur va peut-être un peu loin en appelant, avec M. le marquis Du Prat, Fourquevaux « le plus important des diplomates de l'époque ; » mais, à le juger par ses propres missives, l'ambassadeur donne l'impression d'un homme de ressource, assez habile et néanmoins franc de langage vis-à-vis du cauteleux Philippe II. Les dépêches originales sont conservées au château de Fourquevaux, où M. Douais les a copiées ; il les publie sans notes, et dans le second volume seulement nous trouverons une table analytique ².

Leur contenu est d'intérêt fort divers ; certaines pièces ont une sérieuse valeur politique ; les appréciations sur les affaires d'Allemagne et d'Espagne montrent que Fourquevaux, sans jamais juger catégoriquement le monarque espagnol, était bon observateur et ne s'abusait pas sur les prétendues sympathies de Philippe II à l'égard de la France. Lui-même n'est qu'exceptionnellement disposé au fanatisme, comme dans sa dépêche de décembre 1567, dans laquelle il conseille à Catherine de traiter les huguenots comme Simon de Montfort avait traité « les albigotz. » D'ordinaire il penche pour les solutions moyennes, il voudrait « qu'un concile national, saintement et dument assemblé, espluchât quelle d'icelles religions est la meilleure. » Un jour même, parlant des massacres de Floride au roi d'Espagne, il fait devant lui le plus bel éloge de Coligny. Les dépêches où il est question de Don Carlos sont également assez intéressantes, et il constate que « la mort du prince a tiré le Roy Catholique hors de plusieurs soueys. » Même quand le contenu des lettres est sans importance politique, on peut toujours glaner dans la correspon-

1. *Dépêches de M. de Fourquevaux, ambassadeur du roi Charles IX en Espagne, 1565-1572*, publiées par M. l'abbé Douais, t. I. Paris, E. Leroux, 1896, xxxvii, 398 p., in-8°.

2. Cette table sera nécessaire pour qu'on puisse se retrouver au milieu des noms de lieu maltraités d'une façon inouïe par le diplomate (*Artes* pour *Cortez*, *Hispring* pour *Innsbruck*, *Aranchois* pour *Aranjuez*, *Agamont* pour *Egmont*, *Malque* pour *Malte*, *Chaffuze* pour *Schaffhouse*, etc., etc.).

dance de Fourquevaux certains détails sur les mœurs de la cour, sur certains personnages et leur orgueil castillan vis-à-vis des Français, etc. On y peut voir aussi, qu'en bon père de famille, il sollicite des abbayes pour ses enfants, sans s'oublier d'ailleurs lui-même, puisqu'il demande au roi « une bonne pension sur le premier évêché qui vacquera. » Le second volume sera sans doute plus intéressant encore, puisqu'il nous mènera jusqu'aux alentours de la Saint-Barthélemy.

C'est la continuation de son grand travail sur Jeanne d'Albret que M. le baron de RUBLE nous offre avec le premier volume de *Jeanne d'Albret et la guerre civile*¹. On est toujours heureux de se retrouver avec un travailleur aussi consciencieux que M. de Ruble, et l'on a toujours grand profit à le lire, alors même qu'on ne saurait partager sa manière de voir. Ce nouveau volume raconte les faits et gestes de la reine de Navarre, des représentants du pouvoir royal et du parti huguenot, dans le sud-ouest surtout de la France, depuis le commencement des hostilités jusqu'à la signature de la paix d'Amboise, en mars 1563. C'est assez dire que l'un des personnages les plus en vue dans notre récit, c'est Blaise de Monluc, le plus discuté parmi les « héros » des guerres de religion, et pour lequel nous trouvons l'auteur d'une mansuétude trop prononcée. Le zèle religieux ou le fanatisme explique bien des choses, s'il ne les excuse pas ; mais assurément Monluc est le dernier en faveur duquel on puisse plaider les circonstances atténuantes résultant du fanatisme confessionnel, vu que ce sabreur féroce et gouailleux n'a certainement jamais ressenti d'émotions religieuses² et qu'on serait bien embarrassé de le métamorphoser en bon chrétien catholique. Le triste sondard qui, « déjà vieux et cassé, » forçait les femmes de Penne « en taureau bannier³, » revenant d'enterrer M^{me} de Monluc à Estissac, et qui, de sang-froid, viola la jeune fille du ministre de Montségur, n'est pas l'honneur, mais la honte de l'armée française. M. de Ruble, pour innocenter le bourreau de Saint-Mézard, Ville-neuve, etc., accusé d'ordinaire sur les confessions personnelles de ses Mémoires, s'est avisé d'une défense bien singulière ; il assure que l'autre « exagère évidemment » et ajoute qu'on « s'est servi de ce penchant à exagérer... pour l'accuser de cruauté. » Ce procédé d'in-

1. *Jeanne d'Albret et la guerre civile* (suite d'*Antoine de Bourbon et Jeanne d'Albret*), par le baron de Ruble, membre de l'Institut, t. I. Paris, Paul et Guillemin, 1897, v, 475 p. in-8°.

2. M. de Ruble lui-même accorde (p. 153) que « les convictions religieuses ne lui pesaient guère. »

3. *Histoire ecclésiastique des Églises réformées de France*, t. II, p. 772, 776.

terprétation ne nous semble pas permis; quand un personnage raconte, avec une satisfaction trop visible, qu'il a pendu, massacré, roué trente ou quarante personnes dans une journée, quand il narre en détail les procédés brutaux employés par lui vis-à-vis d'un juge catholique s'apprêtant à prononcer une sentence contre d'infâmes assassins, il faudrait lui laisser ses cadavres pour compte et ne pas appeler simplement ces procédés « une solution extra-judiciaire. » Du moment qu'on invoque le témoignage de Monluc sur quoi que ce soit, il n'est pas licite de le scinder, pour ainsi dire, et d'en éliminer ce qui choque les nerfs affaiblis et le sens moral de la génération présente. Si j'ai cru devoir protester contre le traitement de faveur qu'il accorde à Monluc, je m'empresse de reconnaître qu'en général M. de Ruble contentera tous les esprits impartiaux et sérieux qui se sont occupés et s'occuperont encore de ces lamentables épisodes de nos guerres religieuses. Il tâche partout d'arriver à la vérité vraie sur les événements qu'il raconte et sur les causes qui les ont produits¹. Tout le monde sera d'accord avec lui pour regretter que, de part et d'autre, les partis aient associé des puissances étrangères à la défense de leur foi, et M. de Ruble, en nous racontant qu'il y avait dans l'armée royale « vingt-deux enseignes de Suisses, dix d'Allemands, quatorze d'Espagnols, etc., » trouve certainement que Charles IX était tout aussi coupable que Coligny et Condé, quand ils appelaient les reîtres du comte palatin. Il est une question d'ordre purement critique qui doit encore être mentionnée ici. L'auteur cite constamment *Théodore de Bèze*, quand il emprunte un détail à l'*Histoire ecclésiastique des Églises réformées de France*. Il le prend même à partie par moments, le regardant comme solidaire de ce texte, et ce texte comme identique avec la personne du réformateur. M. de Ruble, qui ne cite toujours, il est vrai, que la réimpression de l'*Histoire* donnée par la Société des traités religieux de Toulouse (laquelle a mis bravement, en effet, le nom de Bèze sur la couverture de ses volumes), ne semble pas savoir que cette attribution de l'*Histoire ecclésiastique* à Bèze est vivement combattue depuis quelques années² et qu'il n'est plus permis de s'en tenir à la tradition, à moins de fournir des arguments concluants pour sa défense. Assurément l'auteur, qui se sert beaucoup de ce précieux recueil, est des

1. L'assassinat de Fumel pourtant n'a rien à voir avec la crise religieuse; c'est un épisode de la Jacquerie d'alors, un soulèvement des misérables contre leurs petits tyranneaux, absolument comme le mouvement de 1525 en Allemagne.

2. *Histoire ecclésiastique des Églises réformées de France*, éd. Baum et Cunitz. Paris, Fischbacher, t. III (1889), Introduction.

plus compétents pour examiner à son tour le problème, et nous voudrions qu'il nous donnât son avis raisonné sur la matière dans une note de son prochain volume.

L'ouvrage de M. Paul MASSON sur le commerce français dans le Levant au xvii^e siècle¹ sera le très bien venu pour tous ceux qui s'intéressent aux questions économiques et voudraient qu'on leur fit une part de plus en plus large dans l'histoire du passé. Il nous montre par un exemple frappant combien la prospérité matérielle des nations peut dépendre de leur influence politique dans le monde et aussi de l'intelligence et du savoir technique de ceux qui sont appelés à diriger leurs affaires. C'est dans la seconde moitié du xvi^e siècle que le commerce de la France atteignit son apogée dans les Échelles du Levant, alors qu'une alliance étroite avec la Sublime-Porte contre l'ennemi commun, la maison d'Autriche, avait amené les sultans à prodiguer à notre pays des privilèges qui donnèrent, pendant une série d'années, à la France le quasi-monopole du commerce sur les côtes de l'Asie occidentale, monopole partagé avec la seule république de Venise. Mais, dès le xvii^e siècle, les Anglais et les Hollandais surent gagner l'amitié des Ottomans et la brouille se mit entre le chef de l'Islam et le Roi Très Chrétien, en même temps que la France perdait de sa puissance dans la Méditerranée et ne réussissait plus à refouler les pirates barbaresques qui dévalisaient les navires de Marseille et ruinaient le commerce provençal. La mauvaise administration des consuls aux Échelles du Levant, l'incapacité fréquente des ambassadeurs à Constantinople, les désordres et l'incurie des jeunes commerçants établis en Égypte et en Asie Mineure contribuèrent à diminuer de la façon la plus affligeante ce trafic autrefois florissant, et il fallut toute l'énergie de Colbert et de ses successeurs immédiats pour enrayer le mal et pour amener peu à peu la reprise du commerce oriental, encore que désormais les Anglais gardassent, là aussi, le premier rang.

M. Masson a étudié cette crise longue et douloureuse d'après les sources authentiques et principalement d'après le riche dépôt des archives de la Chambre de commerce de Marseille. Il nous décrit en détail tout le système du trafic du Levant, les entraves qui pesaient sur lui, les *aravies* ou contributions forcées que prélevaient vizirs et pachas, les pertes éprouvées du fait des pirates algériens, tunisiens et « tripolins », les impositions régulières et irrégulières que l'on demandait au commerce français pour payer les dettes des ambassa-

1. *Histoire du commerce français dans le Levant au XVII^e siècle*, par Paul Masson. Paris, Hachette, 1896, xxxiii, 553, xxxviii p. in-8°.

deurs, comme Césy et Marcheville, ou pour racheter les esclaves turcs sur les galères royales. Il nous montre surtout les erreurs économiques du gouvernement français faisant payer des droits d'entrée et autres jusque dans le port franc de Marseille, et amenant ainsi les étrangers, Anglais, Italiens ou Hollandais, à préférer le port de Livourne, qui s'enrichit bientôt aux dépens de la Provence. Trop préoccupés de l'action politique en Europe, ni Richelieu ni Mazarin ne surveillent d'assez près les premiers commis de leurs secrétaires d'État, chargés d'un service bien secondaire à leurs yeux. Aussi le mouvement commercial, vers 1660, se montait-il à peine à quatre millions de livres, et au lieu du millier de bâtiments français naviguant avant 1610, il y en avait alors à peine une trentaine visitant les Échelles du Levant.

Le troisième livre du volume de M. Masson, qui nous donne le tableau du commerce levantin, est peut-être le plus intéressant de tous. L'auteur nous y conduit successivement dans les différents ports où s'exerçait l'activité commerciale française; il nous fait connaître la vie des Francs dans les Échelles, leurs banquets, leurs mascarades, leurs représentations théâtrales et d'autres distractions moins innocentes, qui faisaient écrire naïvement en 1695 au consul de France à Scide, Lempereur : « La plus mauvaise école du monde pour la jeunesse est le Levant, qui ne gâte que trop souvent les vieilles gens, et plutôt à Dieu que je n'y eusse jamais été! » Nous sommes initiés aux usages de la navigation et du commerce, nous apprenons à connaître les principaux articles de ce trafic, et tout cela d'une façon très lucide et substantielle, mais sans le moindre ennui. A coup sûr, le volume de M. Masson réconciliera bien des gens avec l'économie politique.

C'est au xvii^e siècle aussi qu'appartient l'ouvrage de M. Paul de FÉLICE sur *les Protestants d'autrefois*¹. C'est le premier d'une série de quatre volumes dans lesquels l'auteur veut retracer, non pas une histoire du protestantisme français ou une histoire de la théologie réformée, mais une espèce d'archéologie huguenote, à la fin du xvi^e et au xvii^e siècle, jusqu'au moment de la Révocation. C'est le résumé d'un cours que M. de Félice, connu par de nombreuses et solides études de détail sur l'histoire ecclésiastique protestante, a professé naguère à la Faculté de théologie de Paris, résumé écrit avec une grande compétence et une pointe de bonne humeur qui vient égayer çà et là un sujet réputé austère. Ce premier volume nous parle du

1. *Les Protestants d'autrefois. Vie intérieure des Églises, mœurs et usages*, par Paul de Félice. Paris, Fischbacher, 1896, xviii, 290 p. in-18.

culte huguenot, des temples, des services religieux divers, des jeûnes, baptêmes, mariages, abjurations, etc. Il nous fait connaître dans son originalité, ses mesquineries même, avec ses côtés touchants aussi, la vie intérieure de cette minorité religieuse, avant son écrasement brutal sous Louis XIV. L'historien de cette époque, désireux de s'orienter sur la matière, trouvera chez M. de Félice un riche choix de matériaux pour ce chapitre spécial de l'histoire de la civilisation française.

L'*Essai sur les présidiaux*¹ de M. LAURAIN est une bonne monographie qui, tout en s'adressant plus particulièrement aux juriscultes, ne pourra qu'être fort utile aussi aux historiens qui s'occupent du passé administratif de notre pays, du xvi^e au xviii^e siècle; tous ne sont pas également bien renseignés sur le rôle de ces cours régionales secondaires, établies pour restreindre la sphère d'activité des cours souveraines. Le travail de M. Laurain, auquel il manque malheureusement une table des matières, nous donne d'abord l'histoire des sièges présidiaux, depuis leur création par Henri II, en janvier 1552, en exposant les motifs apparents de bonne administration et les motifs financiers, plus décisifs peut-être, qui présidèrent à leur naissance. L'auteur nous raconte ensuite leurs luttes contre les parlements, la peine qu'ils eurent à vivre, l'abandon, facile à expliquer d'ailleurs, des fonctions judiciaires à ces présidiaux par les gens de robe, le dénuement lamentable de la plupart de ceux qui, dans l'impossibilité de se défaire de leurs charges, continuaient à y exercer. Il s'arrête au décret de septembre 1790, qui supprima les présidiaux en les remplaçant par les tribunaux de district. Dans la seconde partie, la plus étendue de son travail, M. Laurain étudie le fonctionnement des présidiaux, leur compétence, leur personnel. Écrit avec soin, après une étude minutieuse des sources, son étude vient combler une véritable lacune, car depuis la publication du *Traité de la juridiction des présidiaux* de Jousse, en 1757, on n'avait plus repris ce sujet dans son ensemble; c'est un chapitre important de l'histoire judiciaire de la vieille France que l'auteur a remis au point.

Avec l'ouvrage de M. G. LENÔTRE sur la captivité et la mort de Marie-Antoinette², nous entrons dans l'histoire de la période révolutionnaire. L'auteur (si cette expression peut s'employer ici) a voulu réunir dans son volume les témoignages variés, plus ou moins

1. *Essai sur les présidiaux*, par E. Laurain, ancien élève de l'École des chartes. Paris, Larose, 1896, 257 p. in-8°.

2. G. Lenôtre, *Marie-Antoinette (la captivité et la mort)*. Paris, Perrin et C^{ie}, 1897, xxi, 430 p. in-8°.

authentiques, plus ou moins précieux, qui se rapportent à l'existence de la reine soit au Temple, soit à la Conciergerie. La plupart étaient connus déjà¹, mais ils avaient paru, plus ou moins modifiés, plus ou moins défigurés, ou bien ils étaient devenus absolument introuvables. M. Lenôtre, dans de courtes notices introductives, a essayé de déterminer leur valeur historique, sans toujours réussir peut-être à satisfaire un lecteur critique; beaucoup de ces récits, rédigés longtemps après les événements², ou dans un but intéressé, par des gens d'une intelligence bornée, d'une mémoire rebelle, n'ont évidemment qu'une valeur mince, ou même nulle³. On sera néanmoins reconnaissant à l'éditeur d'avoir réuni dans un même volume tant de textes épars et partiellement fort rares; la lecture en éveille un sentiment de commisération profonde pour la reine, la femme et la mère, qui, plus que toute autre souveraine, a vu peser sur elle les misères matérielles et les angoisses morales et a le plus brutalement éprouvé le néant de toutes choses. En relisant ces récits, où se reflètent les plus généreuses et les plus mauvaises passions, où, tour à tour, l'ignorance, la platitude et la haine⁴, le dévouement et le besoin de la *phrase* s'étalent si naïvement à nos yeux, on pénètre, il est vrai, plus avant dans l'atmosphère du temps, mais on est certainement moins tenté que jamais d'admirer en bloc l'intelligence ou la bonté humaines.

M. BAGUENIER - DÉSORMAUX a constitué un recueil analogue de mémoires contemporains, relatifs aux guerres de la Vendée⁵. Trouvant que l'ouvrage de M. Chassin était trop entièrement puisé aux sources officielles et gouvernementales de l'époque, « ayant le grand

1. Ceux de Dufour, le garde-national, de Turgy, le garçon du Temple, celui de Goret, l'officier municipal, etc.

2. Le récit de M^{lle} Fouché a été rédigé en 1824, la déclaration de l'abbé Magnin en 1825!

3. Personne ne croira jamais, malgré le témoignage de « l'artiste » Daujon, que le pauvre petit Dauphin ait dit, en jouant avec ce commissaire de la Commune, parlant de sa mère et de sa tante : « Est-ce que ces sacrées putains ne sont pas encore guillotines? » Cela est ridicule plus encore qu'odieux, et, pas plus que l'*Ogre de Corse* ou les *Philippiques* de Lagrange-Chancel, cela ne constitue un document historique.

4. Jusqu'où pouvait aller l'amère bêtise des journalistes d'alors, on le voit quand l'un nous raconte que la reine est allée à l'échafaud ayant en poche un portrait de La Fayette, et quand un autre rapporte que Robespierre cachait entre ses matelas des tableaux, « la lettre de Cicéron » et les œuvres de Sénèque, volés au Temple.

5. *Mémoires et documents concernant les guerres de la Vendée*, publiés avec des notes et des éclaircissements par H. Baguenier-Désormaux. Angers, Germain et Grassin, 1896, 374 p. in-8°.

tort d'émaner pour la plupart des gens mêmes qui, en bonne justice, devraient être considérés comme les auteurs responsables » de la guerre civile, il a voulu fournir aux historiens futurs les pièces nécessaires pour contrôler et rectifier soit les travaux de M. Chassin, soit ceux de M. Célestin Port, dont il loue la science, mais dont il conteste les conclusions. Il avoue cependant que « très souvent ces mémoires ne sont autre chose que des plaidoyers personnels. » Il faudra donc aussi les examiner de très près, et la même méfiance que lui inspirent les récits des *bleus* sera de mise quand on pèsera les témoignages des *blancs*.

Parmi ces témoignages, M. Baguenier-Désormaux place en première ligne le *Précis historique* rédigé par Michel-Henri Gibert, procureur du roi près la cour souveraine des fermes à Saumur avant 1789, puis procureur-syndic du district, jusqu'au jour de juin 1793 qu'il s'en alla, avec plusieurs autres, aux armées de Vendée. Il y resta, comme maréchal-général-des-logis, puis comme secrétaire général du conseil de l'armée d'Anjou, jusqu'à la pacification de la Jaunaye (1795). Rentré plus tard dans les conspirations royalistes, il fut incarcéré au Temple en 1802, puis conduit à Sainte-Marguerite, où il resta de longues années. C'est là qu'il rédigea d'abord ses Mémoires, remaniés sous la Restauration, et dont les différentes rédactions, assez divergentes, ont été confrontées par l'éditeur et intercalées çà et là par une méthode qui, « assurément, laisse à désirer, » ainsi qu'il le reconnaît lui-même. Étant données les circonstances où il écrivait, son récit est bien souvent sujet à caution, si intéressant qu'il soit. Intéressantes aussi les *Notes* sur Stofflet, de Michel-Antoine Coulon, instituteur à Maulevrier au moment de la Révolution. Mais si elles charment par leur naïveté, il ne faut pas oublier qu'elles ont été rédigées bien longtemps après les événements qu'elles racontent. Il faut encore beaucoup moins se fier au *Mémoire fait par le citoyen Dobenheim*, capitaine du génie, « lors de son retour parmi ses frères, » après que, fait prisonnier au combat d'Ernée (nov. 1793), il eut « à choisir entre une mort inutile à la République et une prolongation de vie, qui pouvait me fournir l'occasion de la servir, moyennant beaucoup d'adresse. » En d'autres termes, cet officier, fils légitimé d'un gentilhomme saxon au service de la France, passa à l'ennemi, resta plusieurs semaines avec les chouans, puis réussit à se sauver et, pour se justifier, rédigea le présent factum, qui ne peut inspirer confiance à personne. Le curieux mémoire de Westermann, déposé sur le bureau de la Convention nationale, le 17 janvier 1793, a été imprimé alors déjà, et l'on connaît suffisamment ce général aussi vantard que brave, qui signalait comme un titre d'honneur le sobri-

quet de « féroce Westermann » à lui décerné par ses soldats. Ses récits homériques, confrontés avec les notes dénigrantes du général Chalbos, adressées également à la Convention nationale, sont infiniment sujets à caution, mais ils servent à juger l'homme qui s'y dépeint avec le sans-gêne du vrai sans-culotte. En résumé, le volume de M. Baguenier-Désormaux renferme bien des pages curieuses, bien des renseignements utiles, mais les documents qu'il renferme seront, eux aussi, vivement discutés et souvent réfutés par les historiens spéciaux qui auront à s'en servir.

C'est également, en bonne partie du moins, à l'histoire de la Révolution que se rattache l'ouvrage de M. le baron Joseph Du TEIL, *Une famille militaire au XVIII^e siècle*¹. Car, pour les générations antérieures à cette époque des Du Teil, si elles offrent un intérêt légitime à leurs descendants actuels, elles ne peuvent espérer d'arrêter l'attention des historiens. Ceux-ci s'en tiendront au baron Jean-Pierre Du Teil de Beaumont, lieutenant général des armées du roi, né en 1722, en dernier lieu inspecteur général de l'artillerie à l'armée des Alpes, condamné à mort en février 1794 et fusillé à Lyon comme père d'émigré, et au chevalier Jean Du Teil de Beaumont, lieutenant-colonel, commandant général de la garde nationale de Metz en 1790, maréchal de camp en 1792, commandant l'artillerie devant Toulon, commandant d'armes à Metz en 1800, retraité en 1814, mort en 1820.

Le premier prit part aux campagnes de Lalli aux Indes et à la guerre de Sept ans; il fut commandant de l'École militaire d'Auxonne, où il recevait, en 1787, avec le régiment de la Fère, le jeune sous-lieutenant « Napoléon de Buonaparte. » Le second eut sous ses ordres, devant Toulon, le même Bonaparte, que tous les deux ont protégé au début de sa carrière². Mais on ne saurait dire que le volumineux travail de M. le baron Du Teil nous apprenne des détails bien neufs ou très intéressants sur les protecteurs ou leur protégé, qui devint ensuite protecteur à son tour. On y trouvera cependant certains détails peu connus sur l'école d'Auxonne et le siège de Toulon; il y a lieu de rectifier, d'autre part, quelques indications erronées³.

Le nouveau travail de M. Maurice JOLLIVET fait suite à sa *Révolu-*

1. Baron Joseph du Teil, *Une Famille militaire au XVIII^e siècle*. Paris, Alphonse Picard, 1896, vm, 571 p. in-8°, portraits.

2. L'auteur a réuni en un volume cette partie de son travail : *Napoléon Bonaparte et les généraux Du Teil (1788-1794). L'École d'artillerie d'Auxonne et le siège de Toulon*. Paris, A. Picard, 1896, 272 p., in-8°. Il y a quelques documents en plus dans l'appendice.

3. P. 41 : lire *Trarbach* au lieu de *Traerbach* ; p. 62 : *Crefeld* pour *Crevell* ; p. 93 : 1744 pour 1741 ; p. 94 : *Blies* pour *Bleis* ; en 1792, il n'y avait pas de *préfet* du Bas-Rhin, etc.

tion française en Corse, couronnée par l'Académie française. Le titre en est bien trop vaste (*les Anglais dans la Méditerranée, 1794-1797*), à moins que d'autres volumes encore ne doivent suivre celui-ci; c'est le sous-titre : *Un royaume anglo-corse* qui marque et délimite le sujet¹. Le récit simple et sans prétention de l'auteur nous retrace l'occupation de l'île par les Anglais, d'accord avec le général Paoli, depuis juin 1794 jusqu'à octobre 1796, et l'organisation libérale donnée à cette annexe momentanée de la Grande-Bretagne par le commissaire royal, sir Gilbert Elliot, le futur lord Minto, mort vice-roi des Indes en 1814. Ce récit est fait principalement d'après la correspondance officielle et familière de sir Gilbert, qu'un descendant du vice-roi temporaire de la Corse, diplomate lui-même à Florence, a mise autrefois à la disposition de M. S. de Carafa, bibliothécaire à Bastia, qui en a pris copie. L'auteur est équitable dans ses jugements; il nous montre les Corses braves, mais ignorants, avides et querelleurs, aux prises avec les Anglais civilisés, philanthropes et dédaigneux, s'entendant mal, puis ne s'entendant plus du tout; d'où des conflits moitié plaisants, moitié tragiques, comme celui du buste en plâtre de Paoli, légèrement écorné à l'hôtel de ville d'Ajaccio. Paoli est peut-être un peu trop sacrifié dans notre récit; en somme, « le grand et fatal insulaire » n'avait aucune raison d'aimer ni la France ni l'Angleterre, dont aucune n'entendait laisser une autonomie véritable à son pays. On rencontre dans le livre de M. Jollivet quelques erreurs historiques, mais elles sont presque toutes vénielles².

Ce sont les deux derniers tomes de son volumineux ouvrage sur le Directoire que M. Ludovic Sciout nous présente aujourd'hui³; ils renferment l'histoire de la République française du 18 fructidor au 18 brumaire. On serait tenté de répéter à leur sujet les paroles que M. Gazier écrivait ici même, il y a bientôt quinze ans, à propos de *l'Histoire de la constitution civile du clergé* du même auteur (*Revue historique*, 1883, t. I, p. 436). M. Sciout choisit assurément d'intéressants sujets, mais il les abîme par la façon dont il les traite. Dès les premières pages, le livre tourne au réquisitoire et au pamphlet,

1. Maurice Jollivet, *Les Anglais dans la Méditerranée (1794-1797). Un royaume anglo-corse*. Paris, Chailley, 1896, 358 p. in-18.

2. Ainsi p. 76, on voit paraître un *grand-duc de Malte*. — Michel Buonarrotti ne fut pas exécuté avec Babouf; il n'est mort qu'en 1837. — P. 12 : il faut lire *Battafoco* pour *Battaloco*; p. 11 : *Roxburgh* pour *Rochsburg*; p. 213 : *Clerfayt* pour *Cleyrfayt*; p. 302 : Miot de *Melito* pour *Métilot*; p. 339 : *Wiltoughby* pour *Willoughby*, etc.

3. Ludovic Sciout, *Le Directoire*. Seconde partie : les Fructidoriens, le 30 Prairial, le 18 Brumaire. Paris, Firmin-Didot, 1896-1897, t. III-IV, 688, 711 p. in-18.

et, ce qui pis est, au pamphlet ennuyeux. Ce ne sont que gros mots, épithètes désobligeantes à tout propos et hors de propos, insinuations, qui veulent être méchantes, contre tout ce qui est révolutionnaire, même « mitigé, » plaidoyers en faveur des plus mauvaises causes, au dedans comme au dehors, depuis les chauffeurs du Midi jusqu'aux massacreurs de Naples. Assurément il y a beaucoup à dire sur le régime directorial, il y a beaucoup à blâmer, à condamner dans cette époque peu brillante de notre histoire. C'est l'ère des petites intrigues et des grandes violences au dedans, l'époque aussi des coups de force au dehors, des voleries impunies de maint forban politique. Mais tout cela pourrait et devrait se dire avec mesure et calme, avec le désir d'une égale justice. Or, nous ne trouvons ici ni calme, ni mesure, ni le moindre besoin de justice; tout y est pesé et condamné au point de vue étroit et sectaire d'antipathies religieuses et politiques exclusives, qui veulent se satisfaire à tout prix, et sur un ton rancuneux qui empêchera l'esprit le plus modéré de donner raison à l'auteur, alors même qu'il serait sur tel point spécial à peu près de son avis. M. Sciout s'imagine avoir répondu à tout, en accablant, avec une fatigante monotonie, son épithète favorite d'*impudent* à tout ce qui, de près et de loin, touche à la Révolution et à son personnel politique, militaire ou diplomatique. C'est son grand bonheur de tomber à bras raccourci sur cette « superbe collection de régicides, de proscripteurs, de prétrophobes, de défroqués, de briseurs de croix. » Bonaparte est un être « d'une effronterie remarquable, sans aucune habileté; » Jean Debry un « impudent; » La Réveillère est « hideux; » Haller un « goujat impudent; » Reinhard un « ignoble et bas espion; » Garat un « sot prétentieux; » Sieyès un « impudent défroqué; » François de Neufchâteau un « traqueur de prêtres chevronné, fournisseur de guillotine sèche; » l'évêque Lecoz « un habile intrigant; » Laharpe un « sournois; » Rewbel un homme « d'une démoralisation inouïe; » Benjamin Constant est « animé d'une haine furieuse contre la liberté religieuse; » Grégoire a « foulé aux pieds la liberté de conscience; » Ginguéné devient « un vrai Trissotin, aussi sot qu'insolent, orgueilleux et peureux, » etc. Ce n'est plus là, quoi qu'en pense M. Sciout, écrire l'histoire. Nous regrettons d'autant plus pour lui l'impression générale qui se dégage de son travail qu'il s'y rencontre certains chapitres très intéressants, très utiles à lire, où sa haine contre la République et le Directoire l'a rendu sympathique aux nationalités étrangères, Italie, Suisse, Pays-Bas, vilainement exploitées par les agents civils et les représentants militaires de la France, et lui a fait retracer en détail (non sans quelque exagération parfois) ces laides ombres au tableau brillant de

nos « victoires et conquêtes, » trop exclusivement reproduit jusqu'ici. Si le Directoire « a apporté la liberté aux peuples » — ce dont il est un peu permis de douter — il la leur a certes fait payer bien cher. Mais il n'est pas nécessaire pour cela d'admirer les complots contre-révolutionnaires ou de glorifier la reine Caroline de Naples et le cardinal Ruffo. Pour en arriver là, il faut bien haïr « ce détestable esprit, l'esprit révolutionnaire, de haines et d'âpres convoitises, qui, depuis 1790, prend impudemment la liberté pour prétexte de tous ses attentats et subsiste toujours plus menaçant, plus perfide que jamais. »

M. Ch. PFISTER, depuis qu'il a été nommé professeur de l'histoire de l'est de la France à l'Université de Nancy, s'applique à faire honneur à cet enseignement spécial, créé par l'intelligente initiative du département, de la ville et des particuliers, par des cours fort goûtés par le public de la capitale lorraine. Le présent volume¹ est le remaniement d'un cours professé en 1894 et en 1895 à la Faculté des lettres et réclaté à juste titre par les nombreux auditeurs qui l'ont suivi. Après les travaux vieilliss du xvii^e et du xviii^e siècle, après les compilations, peu scientifiques encore, faites de nos jours par Jean Cayon, Stanislas Courbe, etc., une ère nouvelle a commencé pour l'histoire de Nancy. Les fondateurs du Musée lorrain, les rédacteurs du *Journal* et des *Mémoires* de la Société d'archéologie, parmi lesquels il faut mentionner surtout l'infatigable Henri Lepage, l'archiviste de Meurthe-et-Moselle, mort en 1887, ont réuni une foule de matériaux nouveaux qui ont permis à M. Pfister, tout en utilisant l'œuvre de ses devanciers, de la renouveler et de l'étendre considérablement, en la complétant par ses recherches personnelles. Après nous avoir exposé la topographie du vieux Nancy, son iconographie à travers les siècles, il nous donne, dans ce cadre archéologique, l'histoire du passé de la ville, depuis ses origines, qui ne remontent pas au delà du vi^e siècle, et encore sur la foi d'un unique *triens* de l'époque mérovingienne. En réalité, c'est le diplôme d'Otton I^{er}, de 947, qui marque les débuts de Nancy dans le monde, débuts modestes, car ce n'est qu'au xii^e siècle qu'elle devient la capitale de la Lorraine. Ce premier volume s'arrête à la fin du règne de René II (1508), mais avec des aperçus sur l'avenir qui nous mènent, topographiquement, jusqu'au roi Stanislas. Un certain nombre d'appendices et de rectifications suivent avec un index détaillé; espérons que M. Pfister ne nous fera pas trop longtemps attendre le second.

1. Ch. Pfister, *Histoire de Nancy*, t. I. Nancy, impr. Kreis, 1896, LXII, 423 p. gr. in-8°.

Le volume de M. Georges PARISSET sur *l'État et l'Église en Prusse sous Frédéric-Guillaume I^{er}*¹ est un ouvrage de dimensions exceptionnelles et dont l'aspect seul pourrait jeter l'effroi dans l'âme d'un lecteur frivole. Consacrer un volume de mille pages à élucider la situation ecclésiastique de la Prusse pendant le règne d'un seul de ses rois, c'était une entreprise hardie pour un savant français et qu'on aurait jugée plus que téméraire il y a trente ans à peine. Rien ne caractérise mieux la largeur des horizons nouveaux de nos Facultés des lettres et la vaillance personnelle de l'auteur que le choix d'un pareil sujet pour une thèse de doctorat, et la façon précise et complète dont il l'a traité. Peut-être M. Pariset aurait-il pu diminuer quelque peu l'étendue de son gros volume en retranchant certains matériaux qui n'étaient pas indispensables, comme le répertoire chronologique de la législation ecclésiastique prussienne, qui tient, à lui seul, près de quatre-vingts pages. Peut-être aussi, si l'auteur avait un peu plus trié ses portefeuilles et y avait gardé une partie de ses notes, son beau travail aurait-il présenté plus d'animation, plus de vie; actuellement, pour maîtriser et dominer de haut cet immense amas de matériaux, M. Pariset a été obligé de les ranger sous des catégories abstraites, de multiplier un peu trop les cadres théoriques, de mettre, en un mot, un peu trop la méthode scholastique à la place de l'histoire. Mais il faut convenir que, grâce à cette systématisation rigide, l'ensemble du travail est d'une lucidité parfaite, et qu'un lecteur attentif suivra, sans difficultés majeures, l'auteur à travers ce long dédale de la législation ecclésiastique de Frédéric-Guillaume. Les difficultés étaient grandes pourtant, et rien que la terminologie du droit protestant d'alors et de celui d'aujourd'hui, les acceptions si différentes parfois d'un même mot, dans les églises de France, d'Allemagne, de Suisse ou des Pays-Bas, présentaient de bien ennuyeux obstacles à l'auteur. Il a su les vaincre et ses six livres sur l'État tuteur de l'Église, sur la constitution de l'Église, sa situation sociale, son rôle dans l'État, sur la vie religieuse, les croyances populaires, les systèmes théologiques du temps, sur l'attitude de l'État et de l'Église vis-à-vis des dissidents et des étrangers, se présentent comme un ensemble des mieux ordonnés, abondant en renseignements précis et en données statistiques, généralement puisés aux sources les plus sûres. Le style est net, semé de traits heureux (et de quelques-uns que j'admire moins); on y rencontre aussi des aphorismes à l'emporte-pièce, qui étonnent le lec-

1. Georges Pariset, *l'État et l'Église en Prusse sous Frédéric-Guillaume I^{er}* (1713-1740). Paris, A. Colin, 1897, xx, 985 p. in-8°.

teur¹, et des prophéties métaphysiques qui détonnent dans un milieu si calme et si rassis, et dont nous n'avons point d'ailleurs à nous occuper dans ce compte-rendu.

M. G. DESDEVISES DU DEZERT a donné dans le premier volume de *l'Espagne de l'ancien régime*² un fort intéressant et fort instructif tableau de la société espagnole vers la fin du dernier siècle. Il a entrepris de nous retracer les mœurs, les institutions et la culture intellectuelle de la péninsule avant l'irruption de la Révolution française au delà des Pyrénées. Ce projet doit être d'autant plus favorablement accueilli que l'on connaît assez peu, parmi nous, l'Espagne du xviii^e siècle, et, si c'est peut-être trop d'indulgence d'appeler « respectable » le royaume gouverné par Marie-Louise et Godoï, il n'y a point lieu de s'étonner des sympathies de l'auteur pour un pays qui fut grand et qui compte des pages admirables dans son histoire. M. Desdevises du Dezert exprime dans sa préface le désir de faire œuvre de mosaïste qui, « de milliers de petites pierres, tâche à composer une figure schématique qui donne cependant l'idée lointaine d'une figure réelle. » Nous pouvons le rassurer là-dessus ; son travail est d'un maître mosaïste de goût et fait très bon effet, même quand on le regarde de près. En parcourant son volume, nous voyons revivre toute l'Espagne d'autrefois, avec son immense état-major ecclésiastique, ses 60 archevêques et évêques, ses 1,800 chanoines, ses 70,000 prêtres, ses 62,000 moines, ses 35,000 religieuses, le tout pour une population de moins de dix millions d'âmes³. Nous voyons cette noblesse « rêvant confusément aux grandeurs mortes » dans une vie de cour monotone, sans bals ni banquets, n'ayant plus même pour se distraire les *autos da fê* et les *corridos* d'antan ; à côté des 119 grands d'Espagne, des 535 titrés de Castille, nous voyons ces 500,000 gentilshommes (un sur 20 habitants !) misérables à la ville, misérables dans les campagnes, ces « hidalgos de gouttière, » incapables de se dégrader par le moindre travail, mais mendiant sans vergogne. Nous voyons cette cour dissolue où « pour alimenter l'étrange sensibilité de la reine, ce n'est pas trop de l'assiduité d'un

1. Parmi eux, celui qui m'a le plus choqué et que je ne puis m'empêcher de relever ici, c'est l'oracle prononcé sur Léopold de Ranke, « l'un des historiens les plus surfaits de l'Allemagne contemporaine, » que M. Pariset appelle « le Capetigue allemand » (p. 322). Il se peut que l'auteur ne perçoive pas la différence entre Ranke et Capetigue, mais ce sont là de ces aveux imprudents qu'on se repent toujours d'avoir risqués.

2. G. Desdevises du Dezert. *l'Espagne de l'ancien régime*. — *La Société*. Paris, Lecene, 1897. xxxii, 294 p. gr. in-8°.

3. Burgos avait quarante-deux couvents pour une population de 9,000 âmes, Valladolid, avec 21,000 âmes, comptait 1,258 religieux des deux sexes.

fonctionnaire en titre, des attentions passagères du prince de la Paix et du concours fréquent de l'élite des gardes du corps. » Nous voyons aussi Madrid avec ses rues mal bâties, ses innombrables solliciteurs, ses *manolos* féroces, les villes de province mornes et sans autres distractions que les fêtes religieuses, et surtout ces populations rurales « supportant le joug aussi patiemment que leurs bœufs, » n'existant que grâce à leur sobriété prodigieuse, « faisant du pain avec des pierres, » mais ignorantes au possible et exaltées par un fanatisme immense et « tel que les éducateurs du peuple avaient voulu qu'il fût. » Ce tableau si véridique¹ nous fait comprendre les misères et toutes les chutes de l'Espagne moderne, en nous montrant tous les privilèges ligués pour le maintien des vieux abus et s'appuyant, pour écraser une petite minorité éclairée, sur les masses dociles et abruties, en les leurrant parfois du nom de la liberté même.

Rod. REUSS.

ÉPOQUE CONTEMPORAINE. — Le centenaire de la mort de Gibbon a été célébré en 1894. C'est à cette occasion que fut sollicitée la mise au jour des manuscrits inédits du célèbre historien anglais. Le premier comte de Sheffield, ami intime, exécuteur testamentaire et éditeur posthume de Gibbon, avait interdit à ses héritiers, héritiers en même temps des papiers de Gibbon, d'en faire aucune publication plus étendue que celle que lui-même avait donnée. Son petit-fils, le comte de Sheffield actuel, a jugé que, à l'occasion de la commémoration de 1894, il pouvait outrepasser ces volontés : les motifs qui avaient poussé son grand-père à formuler cette interdiction tenaient à des considérations de personnes qui, après cent ans écoulés, perdaient toute valeur. Il a donc autorisé le dépôt au British Museum et la publication intégrale des fameux mémoires détenus dans sa famille depuis plus d'un siècle².

L'édition antérieure, donnée par le premier comte de Sheffield, était en effet tout à fait insuffisante. On sait comment il en avait établi le texte. De 1788 à 1793, Gibbon avait écrit six fragments de sa biographie, tous d'un style irréprochable et soigneusement calli-

1. Je dois dire cependant que, çà et là, ses sympathies légitimes pour l'Espagne entraînent le professeur de Clermont-Ferrand un peu loin. Je n'admets pas, par exemple, que l'Amérique et les Indes aient eu « une civilisation brillante et *progressiste très supérieure* à celle de la Russie de Catherine II. M. D. du D. sait assurément aussi bien que moi quelle est, à la fin du XIX^e siècle, la civilisation espagnole aux Philippines.

2. *The autobiographies of Edward Gibbon printed verbatim from hitherto unpublished mss.; with introduction by the Earl of Sheffield, edited by John Murray.* Londres, Murray, 1896, in-8° de xvi-435 p.

graphiés ; mais aucun n'était complet et définitif, et ils ne se faisaient pas suite entre eux. Une septième esquisse contenait encore des passages importants. Le comte de Sheffield, aidé par sa femme et par sa fille aimée, dont Gibbon prisait fort les grandes qualités, fonda les différents manuscrits en un seul tout, en en supprimant à peu près le tiers. Une édition ainsi établie était forcément imparfaite. Le comte de Sheffield actuel a autorisé M. MURRAY à procéder à une édition nouvelle conforme aux exigences de notre critique actuelle. Pour la première fois, l'œuvre de Gibbon nous est présentée intacte et non plus tronquée par un zèle sans doute respectable, mais incommode pour nous. Les six mémoires ont été imprimés intégralement avec les notes laissées par Gibbon lui-même, groupées, éclairées et commentées d'une manière fort judicieuse ; quelques fragments intéressants leur sont adjoints. Les notes de la première édition ont été conservées et complétées. Un bon index facilite les recherches. Cette seconde édition rend tout à fait inutile la précédente. Elle mérite d'attirer en particulier l'attention du public français. Gibbon n'est pas seulement une des figures les plus considérables du monde littéraire du XVIII^e siècle. Il a failli être un écrivain français. Ce fut dans cette langue que d'abord il écrivit et fut imprimé. Pendant quelque temps il eut peine à penser et à écrire en anglais. Ce fut, dit-on, sur le conseil de Hume qu'il renonça « à porter du bois à la forêt, » c'est-à-dire à écrire dans une langue déjà riche en chefs-d'œuvre, et qu'il adopta définitivement la langue anglaise. Gibbon n'est donc pas seulement un ami de nos écrivains, c'est presque un des nôtres. Et il eût été bonne figure parmi eux. M^{me} du Deffand, qui était difficile et peu bienveillante, déclarait à la première entrevue qu'il était « très raisonnable, » qu'il avait beaucoup de conversation, infiniment de savoir et peut-être même infiniment d'esprit. Remercions donc M. Murray de nous mettre à même de mieux connaître l'homme qui mérita un jugement si favorable de la clairvoyante aveugle.

M. E. Biré vient de faire paraître le tome IV de son *Journal d'un bourgeois de Paris pendant la Terreur*¹. Nous sommes censés lire les impressions d'un contemporain ; en réalité, nous avons affaire à un catalogue raisonné et documenté des atrocités de l'époque. Je n'aime ni le cadre ni le but du livre. Le cadre est artificiel ; quiconque a vécu dans les documents du temps trouvera que le bourgeois de M. Biré s'exprime bien mal et regrettera que M. Biré n'ait

1. Edmond Biré, *Journal d'un bourgeois de Paris pendant la Terreur*, t. IV ; *la Chute des Dantonistes*, 5 novembre 1793-6 avril 1794. Paris, Perrin, 1897, in-16 de 370 p.

pas écrit en son propre nom. Je blâme davantage l'intention du livre. Il est vraiment temps que les historiens au moins cessent d'écrire en vue de glorifier ou de critiquer la Révolution. Elle a eu de l'exécration et de l'excellent. Mais, de grâce, qu'on renonce à ne nous en montrer systématiquement qu'une des faces : c'est le meilleur moyen de faire briller l'autre. Le livre de M. Biré suscitera incontestablement des apologies aussi véhémentes : dès lors pourquoi l'écrire ? Un historien ne devrait pas employer des procédés essentiellement antihistoriques. Rien, mieux que les livres de ce genre, n'est fait pour maintenir dans le domaine de la politique militante et en dehors de celui de l'histoire les controverses sur l'époque de la Révolution. Ces réserves faites (et je tiens à les faire), je reconnais avec plaisir que le livre de M. Biré est un plaidoyer des plus intéressants. L'auteur a eu entre les mains un grand nombre de documents imprimés et même de pièces d'archives. Et, pour être systématique, l'usage qu'il en fait n'en est pas moins agréable. Si certains chapitres n'offrent pas d'intérêt proprement historique¹, la majorité sont d'une réelle valeur. Je signale en particulier tout ce qui concerne Camille Desmoulins et Danton. M. Biré montre à merveille comment le *Vieux Cordelier* a été avant tout pour Camille une œuvre de défense personnelle : sans doute, il y a quelque exagération dans la thèse, mais beaucoup moins qu'il ne semble à première vue. Tout ce qu'écrit M. Biré sur Danton et Camille sera vivement contredit, mais est d'un intérêt puissant. En somme, son livre, d'une lecture fort agréable, est avant tout un choix critique des pièces et des textes les plus défavorables aux terroristes du 5 novembre 1793 au 6 avril 1794, classés avec beaucoup d'intelligence en forme de plaidoyer contre-révolutionnaire. Le ton partial de l'écrivain ne doit pas faire méconnaître le mérite historique et littéraire de l'ouvrage.

C'est avec agrément aussi qu'on lira le livre où M^{lle} d'ARJUZON nous conte la vie de Hortense de Beauharnais². Elle prend son

1. Voyez, par exemple, p. 119 et suiv., sous le titre *Sunt lacrymae rerum*, une mosaïque assez puéride de bribes d'historiens latins qui se trouvent constituer l'histoire de la Révolution française. Je n'aime guère non plus le chapitre intitulé *l'Almanach des muses*, où M. Biré s'est amusé à collectionner de mauvais vers républicains. Il a eu la tâche facile. Il trouverait facilement encore pire aux Archives. Mais les royalistes et les modérés étaient-ils mieux inspirés par la politique ? Les vers d'André Chénier, qu'admire le bourgeois de M. Biré (p. 152-153), sont en majorité pitoyables, et la complainte de l'excellent Dus-sault (p. 319-320) sur la mort d'Hébert est simplement ignoble. Donc il vaut mieux laisser cela.

2. C. d'Arjuzon, *Hortense de Beauharnais*. Paris, Calmann Lévy, 1897, in-18 de 321 p.

héroïne au berceau et la suit jusqu'au moment où, devenant la femme de Louis Bonaparte, elle quitta son nom et sa vie de jeune fille. Pour se présenter sans grand appareil extérieur d'érudition, ce volume n'en a pas moins une base documentaire abondante. Descendante elle-même d'une famille fort liée avec Joséphine et sa fille, M^{lle} d'Arjuzon a eu communication d'un grand nombre de papiers curieux outre les documents qu'elle a trouvés aux Archives. Elle a su en tirer un récit bienveillant, alerte, plein de croquis agréables et conformes à la vérité historique.

Quelques pages nous renseignent sur la vie de la famille de Beauharnais avant la Révolution. L'humeur fantasque et les principes jacobins d'Alexandre de Beauharnais valurent une existence peu agréable à sa femme et à ses enfants pendant les troubles. La future reine de Hollande fut élevée comme une citoyenne. Tandis qu'Eugène était apprenti chez un menuisier, Hortense travaillait chez une couturière. Malgré tant de civisme et malgré ses services, Beauharnais fut arrêté. Son malheur lui ramena la bonne et légère Joséphine, qui s'entremet avec tant d'ardeur pour sa délivrance qu'elle en devint suspecte et fut incarcérée. Ses enfants, abandonnés, passaient leur temps à présenter à la Convention des pétitions où la sensibilité suppléait à l'orthographe : « Rendez la vie, s'écriaient-ils, à de malheureux enfants, leur âge n'est pas fait pour la douleur. » Beauharnais, néanmoins, fut exécuté, mais, grâce à Tallien, Joséphine fut remise en liberté après le 9 thermidor. Bientôt de meilleurs jours s'ouvrirent pour sa fille. Nous la voyons pensionnaire chez M^{me} Campan, l'ancienne femme de chambre de Marie-Antoinette, qui avait fondé à Saint-Germain-en-Laye un pensionnat modèle sous le titre d'« Institution nationale de Saint-Germain. » M^{me} Campan formait ses élèves aux belles manières, en même temps qu'à la science : on leur apprenait à faire la révérence quand une personne de la société éternuait, à manger proprement, à ne pas boire les bols d'eau tiède apportés à la fin d'un diner. M^{lle} d'Arjuzon nous donne une foule de renseignements intéressants sur la vie d'Hortense, sur ses amies, sur les visites du général Bonaparte. Quand il fut devenu son beau-père et que sa situation grandit, Hortense quitta peu à peu le pensionnat. Après le retour d'Égypte, elle fut l'ornement principal du salon de sa mère et bientôt de la cour consulaire. Elle y brillait tant qu'elle négligeait un peu les sages conseils de M^{me} Campan. M^{lle} d'Arjuzon nous fait un tableau brillant et varié des personnages et de la vie du temps. Danseuse émérite, excellente actrice, harpiste, peintre, amazone et même excellente joueuse au colin-maillard, Hortense était la reine de toutes les fêtes. Son mariage avec Louis Bonaparte vint

clore cette période joyeuse de sa vie. Les deux conjoints répugnaient également à cette union que la volonté de Joséphine imposa. Ce fut la fin des belles années d'Hortense. M^{lle} d'Arjuzon a complété par des pièces inédites intéressantes cet aimable récit auquel une bienveillance un peu partiiale pour son héroïne et pour sa mère n'enlève pas une réelle valeur historique.

On peut en dire autant du volume, beaucoup plus important, que le comte MURAT vient de publier sur *Murat, lieutenant de l'empereur en Espagne*¹. Michel-Laurent Agar, compatriote et camarade d'enfance de Murat, fait par lui ministre des finances du grand duché de Berg, puis comte de Mosbourg, puis ministre des finances du royaume de Naples, après sa mort fidèle conseiller de l'ex-reine de Naples devenue la comtesse de Lipona, député en 1830, pair de France en 1837, mort en 1844, avait rassemblé des documents destinés à justifier Murat des imputations portées contre sa conduite en 1808 et en 1814-1815. La mort l'empêcha de les utiliser. Ils passèrent à son fils qui les légua au comte Murat. Celui-ci vient d'entreprendre de les coordonner et de les compléter.

Son volume comprend deux introductions. La première œuvre du comte de Mosbourg est écrite dans le style pompeux de 1830. Remarquons-y un curieux passage où le vieil ami de Murat proteste contre sa réputation de sabreur². Le deuxième, œuvre du comte Murat, nous résume la vie de Murat jusqu'en 1808. Elle contient des pièces inédites de famille fort curieuses. On voit les progrès de sa fortune depuis l'époque où il sollicitait un louis de son frère Pierre jusqu'à celle où l'avenir lui sourit et où il remercie sa vieille mère, « qui, dit-il, m'a procuré le bonheur en me donnant de la sensibilité. » Il est assuré que Murat avait un excellent cœur, et toute la correspondance que publie le comte Murat est fort à son honneur. Le récit de

1. Le comte Murat, *Murat, lieutenant de l'empereur en Espagne, 1808, d'après sa correspondance inédite et des documents originaux*. Paris, Plon et Nourrit, 1897, in-8° de xi-478 p.

2. « Hors des champs de bataille, la vue du sang le faisait frissonner. Je ne crois pas que, depuis les campagnes d'Italie et d'Égypte, il eût jamais porté un sabre ni même une épée de combat...; sa seule arme, dans les plus terribles batailles, était une très petite et très courte épée romaine, qui ne pouvait servir ni pour l'attaque ni pour la défense... Une seule fois, dans le cours de la campagne d'Autriche, en 1805, je le vis tirer cette épée du fourreau... Ma plus vive satisfaction, disait-il, c'est de n'avoir jamais vu tomber un homme tué de ma main... Si un homme était mort devant moi sous mes coups, cette image me serait toujours présente » (p. xi). Il est difficile de ne pas croire à une petite exagération de M. de Mosbourg, qui, d'ailleurs, ne fit guère de campagnes avec Murat.

la lieutenance de Murat en Espagne est des plus intéressants. Le comte Murat a tiré un fort bon parti des documents d'archives et de famille qu'il a réunis. Rien de plus pittoresque que la correspondance du grand-duc de Berg avec le vieux couple royal d'Espagne détrôné, dont les plaintes lamentables, exprimées dans un français incorrect, sont, je crois, publiées pour la première fois. Il est difficile d'imaginer un abaissement plus pitoyable que celui des pauvres monarques réclamant leur favori incarcéré, geignant misère et martyr et n'ayant autre chose à offrir au grand-duc de Berg, pour lui prouver leur reconnaissance, qu'un vieux cheval boiteux (p. 259). Mais la grande question tranchée dans ce volume est celle de l'importance et de la nature du rôle de Murat en Espagne. Les admirateurs quand même de Napoléon ont prétendu, en s'appuyant sur quelques textes dont le principal est la fameuse lettre du 29 mars, que, selon le mot de l'empereur, Murat lui avait tout gâté en Espagne. C'est lui qui, malgré l'ordre de Napoléon, serait entré en Espagne; qui aurait occupé Madrid malgré lui; qui, par son incapacité et dans sa déception de n'être pas fait roi d'Espagne, aurait compromis le sort des armées françaises en Espagne et aurait peu à peu engagé l'empereur, en l'abusant sur la véritable situation du pays, dans la terrible guerre dont il aurait préparé les catastrophes. *A priori*, cette opinion est invraisemblable. Napoléon n'était pas homme à se laisser entraîner par qui que ce fût; et le grand-duc de Berg éprouva mieux que tout autre, pendant sa lieutenance en Espagne, comment étaient semoncés et remis à leur place ceux qui enfreignaient, quelque légèrement que ce fût, les ordres de l'empereur ou qui n'avaient pas le bonheur de les deviner. *A posteriori*, il est certain que l'entière responsabilité des affaires d'Espagne remonte à Napoléon. Tout historien impartial le reconnaît depuis longtemps. Le comte Murat nous en fournit de nouvelles preuves. C'est Napoléon qui a ordonné la marche sur Madrid, le guet-apens de Bayonne, les mesures coercitives sévères vis-à-vis de l'Espagne; c'est lui qui l'a laissée s'énervier, s'irriter et s'organiser dans l'incertitude du sort qui lui était réservé, lui qui par là a perdu la seule chance qu'il eût d'opérer pacifiquement le changement de dynastie. Peut-être Murat n'a pas été un lieutenant parfait. Il a péché peut-être par indulgence, puis par sévérité; il a manqué de finesse comme négociateur; son désappointement de ne pas être roi est vraisemblable et put lui donner quelque dépit; il s'est illusionné volontiers et fréquemment sur les véritables sentiments de l'Espagne. Pour être juste, il faut reconnaître qu'il était dans une position terriblement difficile, ne sachant pas les intentions secrètes de Napoléon, négociant avec le vieux couple royal tandis que Beau-

harnais faisait la cour à Ferdinand VII, campé avec une armée considérable au milieu d'un pays inquiet et à demi hostile. Il a été tout ce qu'on pouvait lui demander d'être : un lieutenant honnête, qui a toujours exécuté ou tâché de deviner les intentions de son chef selon ses capacités. Le comte Murat a discuté d'une manière fort intéressante et avec une bonne méthode historique la fameuse lettre de Napoléon au grand-duc de Berg, du 29 mars 1808 (p. 444 et suiv.). Publiée uniquement dans le *Mémorial de Sainte-Hélène*, sans qu'on en ait retrouvé le manuscrit, elle a été acceptée par Montholon, Las Cases, Bausset, Rovigo, Thibeaudeau et Thiers. Je crois, avec le comte Murat, que cette lettre a été forgée. Dans tous les cas, il y a d'assez forts doutes sur son authenticité pour que l'historien ait le devoir de ne point s'en servir. Le comte Murat a peut-être trop d'indulgence pour Murat et aussi pour Napoléon, dont on regrette qu'il n'ait pas mieux montré la parfaite déloyauté en 1808. Il n'empêche que son livre n'est point un panégyrique, mais un très bon livre d'histoire, dont on attend la suite avec impatience.

Ce n'est pas, à proprement parler, un livre d'histoire qu'a voulu écrire M. VERESTCHAGUIN¹. « Je n'ai pas eu, dit-il, la prétention d'écrire l'histoire des conquêtes de la grande armée en 1812. Ayant eu besoin d'étudier les documents du temps, j'ai fait un ensemble de nombreux extraits russes, français et autres, croyant qu'ils pourraient servir de commentaires à mes tableaux. » C'est, en effet, une série de tableaux, ou plutôt d'études préliminaires, que M. Verestchaguin nous a donnée. Il y en a cinq groupes : l'Incendie de Moscou, les Cosaques, l'Armée française en Russie, les Maréchaux, et Napoléon I^{er} en Russie, ce dernier de beaucoup le plus considérable. Ils se suivent sans ordre chronologique : dans chacun, l'auteur s'est efforcé d'accumuler tous les traits caractéristiques relatifs aux personnages ou aux événements étudiés. Il a eu entre les mains un grand nombre de documents, outre les œuvres des principaux historiens. Ce sont généralement les mémoires de témoins oculaires qu'il a utilisés de préférence. Ceux des Français, de Ségur notamment, tiennent sans doute une place trop grande pour notre curiosité. Il a toutefois également fait connaître des pièces russes nombreuses dont l'intérêt est réel. Par le grand nombre de détails et de renseignements réunis, M. Verestchaguin est arrivé à des effets puissants ; et parfois il semble qu'on lit un commentaire saisissant de *la Guerre et la paix* de Tolstoï. Peu de pages sont d'un intérêt dramatique plus poignant que

1. Vassili Verestchaguin, *Napoléon I^{er} en Russie*. Paris, librairie Nilsson, 1897, in-18 de 280 p.

celles qui relatent l'arrivée de Napoléon à Moscou, son embarras et son vague effroi devant la ville déserte et morte qui bientôt sera incendiée, la détresse obscure et sans remède qui peu à peu s'abat sur l'armée française victorieuse, maîtresse de la capitale ennemie et cependant impuissante et condamnée à l'anéantissement. M. Verestchaguin a voulu quelquefois aussi être critique et même stratéliste. On lira également ses observations avec intérêt.

Peut-être en prendra-t-on un moins passionné au volume que vient de publier M. L.-G. PÉLISSIER¹. C'est, nous dit l'auteur, « un modeste complément au tome XXVII de la *Correspondance impériale*. » Les éditeurs de la *Correspondance*, « peut-être plus officiels qu'impartiaux, » n'ont publié que 114 lettres de Napoléon datées de l'île d'Elbe. Un registre écrit de la main du secrétaire impérial, M. Rathery, sous la dictée de Napoléon, contenait la totalité de ces lettres et était conservé à la bibliothèque du Louvre. Il fut brûlé en 1874 avec le reste de la collection. Mais une copie en avait été faite par M. Cornet-Peyrusse, gendre du trésorier de Napoléon à l'île d'Elbe. M. Péliissier a retrouvé cette copie à la bibliothèque de Carcassonne et l'a publiée. A vrai dire, ces lettres sont d'un intérêt médiocre. Elles traitent à peu près exclusivement des détails de l'administration de l'île et l'on comprend que les éditeurs de la correspondance en aient laissé bon nombre de côté, au moins autant pour leur réelle insignifiance que pour ce qu'elles auraient pu enlever à la grandeur du héros. Elles ont cependant une certaine portée historique, et M. Péliissier l'a montrée dans une excellente introduction, qui est ce que je préfère dans son volume. Il s'est plu à en dégager avec malignité quelques traits peu élevés du caractère de Napoléon qui s'y devinent, en effet : son égoïsme sans limite, une économie presque sordide, une manie formaliste et bureaucratique ridicule, bien des préoccupations mesquines qui font songer moins au conquérant détroné qu'au petit officier mis à la retraite. Tout cela est sans doute exact et finement déduit. Cependant, il y a vraiment autre chose dans ces lettres. Est-il exact qu'on y aperçoive « le début de la décadence intellectuelle? » Peut-être, mais alors il faut dire à quelle hauteur elle le laissait encore. Rien mieux que cette correspondance ne prouve la prodigieuse activité, le prodigieux ressort du génie de Napoléon.

1. *Le Registre de l'île d'Elbe. Lettres et ordres inédits de Napoléon I^{er}, 23 mai 1814-22 février 1815*, publiés par L.-G. Péliissier. Paris, Fontemoing, 1897, in-18 de xxvi-310 p. Notons à la ligne 3 de la page III une fâcheuse faute d'impression corrigée ailleurs par l'auteur lui-même : c'est dans le tome XXVII et non dans le tome XXIX de la *Correspondance* que sont publiées les lettres de l'île d'Elbe.

Cet homme dont la chute est la plus grande de l'histoire et qui passe de la domination de l'Europe à celle de l'île d'Elbe, on s'attendrait à le voir écrasé de son malheur, incapable de se ressaisir, de rêver à autre chose qu'à une restauration impossible. Eh bien ! non : en lui, le condottiere, comme dirait Taine, l'homme d'action est si vivace que rien ne peut l'abattre. Il proportionne immédiatement son activité à son nouveau domaine. Le vainqueur de l'Europe discute le budget de ses cuisines comme naguère le traité de Tilsitt, et prépare la construction de ses pompes à incendie comme il faisait ses plans de bataille. Et je ne sais laquelle l'emporte de ces deux impressions : celle que dégage M. Péliissier ou celle que j'essaie d'indiquer. La lecture de ces lettres suggère toutes sortes de réflexions sur les formes diverses que peut prendre le génie selon les conditions qui lui sont données pour se manifester. Assurément, Napoléon en aurait eu où qu'il fût né. Dans sa correspondance de l'île d'Elbe, on peut mesurer en même temps, pour parler comme Bossuet, la grandeur et la misère de l'homme.

Ce sont elles aussi qui apparaissent dans la nouvelle édition de la relation d'O'Meara que publie la maison Garnier¹. Cette édition est fort médiocre. Ni l'introduction quelconque qui est placée en tête du volume, ni les rares notes qu'a insérées le nouvel éditeur et qu'aucun signe matériel ne permet de distinguer de celles du docteur lui-même, ne méritent d'attirer l'attention sur un volume qui n'est guère remarquable que par son incorrection typographique, où la coquille va jusqu'au calembour². Il n'en sera pas moins lu. L'ancienne édition de l'œuvre d'O'Meara se faisait rare. Très intéressante en elle-même, la relation du docteur emprunte une véritable actualité à notre curiosité pour Napoléon et à notre passion des interviews intimes. O'Meara aurait pu intituler son volume : « Trois années d'interview. » On a émis des doutes sur sa valeur morale et pris contre lui la défense de Hudson Lowe, qu'il aurait calomnié vis-à-vis de la postérité. On peut reconnaître que la situation de ce dernier était effroyablement ingrate : placé entre les exigences de son gouvernement, l'énorme responsabilité qui pesait sur lui, les ressources pécuniaires relativement minimes dont il disposait, et, d'autre part, le terrible

1. *Bibliothèque des mémoires historiques et militaires sur la Révolution, le Consulat et l'Empire. Complément du Mémorial de Sainte-Hélène. Napoléon en exil. Relation contenant les opinions et les réflexions de Napoléon sur les événements les plus importants de sa vie durant trois ans de sa captivité, recueillies par le docteur Barry E. O'Meara* (Introduction et notes de Désiré Laeroix), t. I. Paris, Garnier frères, 1897, in-18 de xi-412 p.

2. Voy. p. 261 : « Le général Bonaparte s'était *plein* si vivement. »

prisonnier qu'il avait à gouverner, prenant de travers chaque démarche, se plaignant de tout, criant à l'infamie et en appelant à l'Europe pour une bouteille de vin ou une promenade refusée, il était inévitable qu'il se trouvât jouer le rôle de bourreau. Je veux que le docteur O'Meara ait parfois exagéré la bassesse de ses procédés et rempli malhabilement la laborieuse fonction de médiateur qui lui était assignée entre Hudson Lowe et Napoléon. Il n'en est pas moins certain que, par sa rudesse, sa mesquinerie et ses vexations perpétuelles, Hudson Lowe aggrava considérablement la situation de Napoléon et n'évita rien de ce qui aurait pu rendre moins abject le rôle de geôlier, qu'il avait librement assumé. O'Meara nous fait assister aux conflits lamentables qui éclataient journellement entre le gouverneur et les habitants de Longwood, où, sur les questions les plus futiles, l'amour-propre, la mauvaise volonté et la malveillance s'exaspéraient jusqu'au ridicule. Son récit donne une vie singulière à la figure de Napoléon. Son prodigieux orgueil, son entêtement, son manque de tact, l'absolu de ses idées, sa facilité à se contredire selon les besoins de la conversation, son exagération méridionale, sa faconde, son incommensurable égoïsme, son art de cabotin s'y étalent autant que l'ampleur étonnante de son génie et la justesse de sa pensée. C'est certainement un des livres où la personne de Napoléon est la plus vivante, et Taine y a largement puisé pour en tracer le portrait. Certainement, ce tableau de la vie de l'empereur doit être exact. On sent O'Meara appliqué à ne rien oublier de son héros; il note ses paroles et ses gestes comme il compte ses dents cariées et analyse ses malaises, avec l'attention du docteur Toulouse étudiant M. Zola. Seulement, c'est beaucoup plus intéressant. Il est possible qu'aigri contre l'Angleterre et contre Hudson Lowe, entraîné par son imagination irlandaise, le docteur O'Meara ait chargé certains détails. Il n'empêche que son œuvre, assurément sincère et de bonne foi, au moins pour la majeure partie, est un document de première importance pour tous ceux qui cherchent à élucider cette extraordinaire figure de l'empereur, qui semble de plus en plus passionner toutes les curiosités.

C'est assurément à elle aussi que le volume de M. WELSCHINGER sur *le Roi de Rome*¹ emprunte une partie de son intérêt, quoique, à vrai dire, celle du roi de Rome soit assez attachante pour faire à elle seule le succès d'un livre. M. Welschinger est épris du roman dans l'histoire. Il n'est pas de roman plus touchant que celui qu'il nous

1. Henri Welschinger, *le Roi de Rome*, 1811-1832. Paris, Plon et Nourrit, 1897, in-8° de viii-493 p.

conte aujourd'hui. A la naissance du roi de Rome, ce sont des fêtes, des adorations, des somptuosités extraordinaires. Au milieu des maréchaux, des dignitaires, des ambassadeurs de toute l'Europe, on célèbre le baptême du royal poupon, dont le vieux duc de Valmy porte fièrement la queue du manteau doré, lamé d'argent, doublé d'hermine. Moins de quatre ans après, tout cela était écroulé, et le sort de celui qui allait devenir le duc de Reichstadt était précisément celui que son père entrevoyait avec le plus d'horreur : celui d'Aslyanax, prisonnier des Grecs et élevé au milieu des ennemis de son père et de son pays. M. Welschinger a conté dans des pages émues la lamentable et courte vie de celui qui fut successivement le roi de Rome, le duc de Parme et le duc de Reichstadt. Il nous a montré cette contrainte continuelle dans laquelle il vécut et qui finit par le tuer : encombrant prisonnier de l'Autriche, qui parfois se servait de lui comme épouvantail vis-à-vis de l'Europe, abandonné de sa mère, séparé de ses éducateurs français, malgré tout gardant au fond du cœur, outre l'ambition d'un Bonaparte, l'amour de la France et l'adoration de son père, brûlé d'une fièvre désespérée d'agir et d'être empereur et s'usant lui-même, malgré l'affection bonasse de François II, malgré ses études et malgré les jeux de soldat qu'on lui permettait. La santé délicate, ruinée par ses imprudences continuelles, ne put résister à ce feu intérieur, et, heureusement pour lui, il succomba, jeune encore. M. Welschinger nous a conté cette histoire avec une érudition puisée à des sources assez nombreuses¹ et avec un enthousiasme communicatif : je défie le plus farouche des antibonapartistes de le lire sans émotion. A vrai dire, j'ai à faire, quant à son livre, quelques réserves. Sa partialité évidente pour tout ce qui touche à Napoléon induit naturellement le lecteur en défiance. On ne s'attendait pas à voir Napoléon comparé à Pasteur (p. 262). Ce n'est guère que quand il y a conflit entre son bonapartisme et son catholicisme que M. Welschinger met une sourdine à son enthousiasme. Elle devrait être mise plus fréquemment, ne fût-ce que pour éviter des dissertations inutiles. Ce même enthousiasme a fait probablement deviner à M. Welschinger, dans le duc de Reichstadt, plus de choses qu'un historien scrupuleux ne saurait y voir. En réalité, nous savons fort peu de choses précises sur lui en dehors des récits de Prokesch-Osten, qui fut son ami fervent ; et nous n'avons que fort peu de ses lettres. On ne peut guère en conclure autre chose chez le duc qu'une tendance d'esprit enthousiaste et ambitieuse, un état nerveux s'exas-

1. On verra plus loin comment il se fait que M. W. n'ait pas eu connaissance des documents publiés par M. Wertheimer dans le dernier numéro de la *Revue*.

pérant peu à peu, un tempérament ardent rongé par l'inaction et par les grandes espérances. Il est possible (et je tendrais à le croire) que le duc de Reichstadt eût le germe de grandes qualités. Comme historien, nous ne pouvons l'affirmer qu'avec réserves. Ce que M. Welschinger a fort bien prouvé, c'est que son éducation ne fut nullement dirigée en vue d'atrophier son esprit. Sur ce point, M. Welschinger a rendu justice à ses éducateurs. Peut-être a-t-il été un peu sévère pour eux par ailleurs. Je ne voudrais pas prendre la défense de Marie-Louise, qui fut un bien triste personnage; mais il ne faut pas non plus en faire une espèce de monstre et la rendre presque responsable de la mort de son fils. C'était une femme médiocre, molle et sensuelle, qui ne comprit pas l'attitude qui seule pouvait convenir à la veuve de Napoléon. Elle aimait bien Napoléon et son fils, mais elle aimait aussi Neipperg et Bombelles, et naturellement il lui était plus agréable de songer à ceux-ci qu'à ceux-là. Elle a pleinement droit au mépris, mais non à l'indignation. Metternich aussi n'a rien d'héroïque, et son rôle de géolier du duc de Reichstadt est très antipathique; mais il ne faut pas oublier la lassitude de l'Europe, épuisée par les guerres de l'Empire, et toutes les raisons qu'elle avait de redouter ce qui pouvait rappeler le nom du formidable despote qui l'avait terrorisée pendant quinze ans. Évidemment, le duc de Reichstadt pouvait remettre le feu aux poudres. Metternich entreprit de l'isoler soigneusement et mesquinement de tout ce qui eût pu lui rappeler son père et son pays. Le souci de la sécurité de l'Europe, si peut-être il ne justifiait pas entièrement ces procédés, les expliquait du moins. Il serait aisé de trouver encore de nombreux endroits où M. Welschinger manque d'impartialité historique¹. On peut lui reprocher d'avoir, comme Pindare, grossi son récit de beaucoup de choses étrangères à son héros. Il n'y a rien de plus étranger à un livre d'histoire et de moins justifié qu'un procédé, qui lui est familier, de se demander à propos d'un événement considérable ce qu'en aurait dit tel personnage qui n'y a pas été mêlé (ce personnage, chez M. Welschinger, est presque toujours Napoléon). Le lecteur est aussi bien fâcheusement impressionné du manque de simplicité du style et d'une tendance trop fréquente à la dissertation morale; cela affaiblit beaucoup la portée des leçons que renferment les faits qui nous sont exposés. Toutes ces restrictions, que je pourrais encore multiplier, enlèvent peu de chose à la valeur réelle du livre de M. Welschinger. Peut-être tels des défauts que je signale ajouteront à son succès

1. Il n'est pas loin de soupçonner Louis XVIII d'avoir voulu faire tuer le petit duc de Reichstadt (p. 97).

auprès de nombre de lecteurs. Mais ils doivent être déplorés par ceux qui, dans les livres d'histoire, voudraient ne voir que de l'histoire.

Depuis que les archives du ministère des Affaires étrangères sont ouvertes aux travailleurs jusqu'à l'année 1830, on peut espérer que la curiosité de nos historiens ira plus loin que l'époque napoléonienne. Il est à souhaiter qu'il se produise beaucoup de travaux aussi sérieux, aussi instructifs et aussi intéressants que celui que M. DE CROUZAS-CRÉTET vient de consacrer au duc de Richelieu¹. Il a dépouillé un grand nombre de pièces inédites, consulté les ouvrages les plus importants² et tracé de la vie et de la carrière du duc de Richelieu un tableau complet et réussi. La première partie de l'ouvrage nous retrace sa jeunesse, ses exploits dans les guerres contre les Turcs au service de la Russie, son gouvernement à Odessa. Dans la deuxième, nous le voyons, après son retour dans la patrie, travailler à la réorganisation de la France, malgré tous les obstacles et toutes les mauvaises volontés. La troisième partie enfin est consacrée aux voyages du duc après son premier ministère, à son second ministère et enfin à sa mort. M. de Crouzas-Crétet est sympathique à son héros, mais sans aveuglement; et l'idée qu'il nous donne du duc de Richelieu est, je crois, celle que nous devons en garder. « A la bonne heure, » disait de lui Napoléon, « celui-là, je le comprends. Il ne sait rien de notre France, mais c'est l'honneur personnifié, c'est un bon Français. » C'était un homme de l'ancienne France que la Révolution remplissait d'une horreur sans mélange. Il avait sollicité de l'empereur Alexandre d'être employé contre Napoléon avec une ardeur qui lui valut une leçon de délicatesse et de convenance du tsar lui-même. L'élection du curé Grégoire à la Chambre le remplit d'une indignation véhémente. Mais son loyalisme sincère et exempt d'aveuglement répugnait également au fanatisme des ultra. Il fut toujours porté au pouvoir malgré lui et s'en chargea par dévouement et sans grand espoir : « Ou je me trompe fort, ou nous marchons à grands pas vers la barbarie, » disait-il avant son premier ministère. Il ne se départit jamais d'un certain pessimisme qui fait songer un peu à celui du général Trochu. Mais il remplit ce qu'il pensa être son devoir

1. Léon de Crouzas-Crétet, *le Duc de Richelieu en Russie et en France, 1766-1822*. Paris, Firmin-Didot, 1897, in-8° de xii-512 p.

2. Pourquoi ne pas citer l'histoire de Vaulabelle parmi les ouvrages de seconde main sur la Restauration ? Sans doute elle est peu impartiale. Mais on pourrait reprocher à M. de Crouzas-Crétet une petite tendance à s'en tenir aux mémoires et aux correspondances des officiels et à négliger, en même temps que les écrits des libéraux-bonapartistes, les journaux de l'époque, d'où il aurait pu tirer des renseignements intéressants.

avec zèle et avec fermeté. Sa politique intérieure, blâmable peut-être sur bien des points, doit être jugée avec respect. Et, quant à sa politique extérieure, il ne faut pas oublier que c'est avant tout à son intervention personnelle auprès d'Alexandre I^{er} que furent dus les adoucissements qu'il obtint pour la France au congrès d'Aix-la-Chapelle. Il est fâcheux que M. de Crouzas-Grétet n'ait pas eu connaissance de sa correspondance avec Louis XVIII, publiée par M. de Cisterne dans *Cosmopolis*; elle lui eût permis de donner des détails plus abondants sur l'activité toute patriotique de son héros auprès des puissances.

Le quatrième volume des *Mémoires* de la comtesse Dash¹ nous transporte dans l'histoire anecdotique. C'est la suite du répertoire de menus faits, de souvenirs, de racontars mondains, de potins de tout genre, qu'entreprit de dresser l'aimable femme qui les recueillit. Je ne puis que répéter ce que je disais à propos du troisième volume; ces mémoires ne peuvent être consultés qu'avec précaution, mais ils ne sont pas dénués de valeur historique. En même temps qu'ils nous apportent une foule de renseignements sur le monde aristocratique et la société littéraire du temps, ils nous montrent l'état d'âme intellectuel et moral d'une femme d'esprit ayant toutes ses attaches dans la tradition monarchique, et amenée par ses goûts et par la force des choses à se faire sa place dans une société entièrement étrangère à ses principes. Il ne faut pas faire de la comtesse Dash une philosophe. Ses écrits, bâclés et désordonnés, sont pourtant, en même temps qu'un dictionnaire d'anecdotes, un document psychologique qui ne manque pas d'intérêt.

Si les mémoires de la comtesse Dash se lisent comme un recueil de nouvelles, — peut-être de nouvelles à la main, — le volume que M. Seillière consacre à F. Lassalle a tout l'attrait d'un roman². Il ne faut pas, en effet, que le titre qu'il a choisi et l'avant-propos qu'il a mis en tête de son livre nous en donnent une idée erronée. C'est, dit-il, « le spectacle des événements politiques en France » qui l'a amené « à étudier au point de vue purement historique » une portion du mouvement des idées socialistes en Allemagne. Or, l'étude des idées et de l'activité socialistes de Lassalle se borne à une quarantaine de pages assez insuffisantes (p. 157-200). Le reste du volume et nombre de pages de cette section elle-même sont consacrés uni-

1. Comtesse Dash, *Mémoires des autres. Souvenirs anecdotiques sur le règne de Louis-Philippe*, publiés par Clément Rochel. Paris, Librairie illustrée, in-18 de 282 p.

2. Ernest Seillière, *Études sur Ferdinand Lassalle, fondateur du parti socialiste allemand*. Paris, Plon et Nourrit, 1897, in-8° de xvi-399 p.

quement à la biographie de Lassalle et à la peinture de son caractère. C'est avant tout le portrait moral de Lassalle que l'auteur a voulu nous donner. Il n'a pas eu entre les mains de documents inédits. Mais il a traduit, analysé et fait connaître en français, pour la première fois, un grand nombre de pièces fort intéressantes, en se conformant à un ordre chronologique assez rigoureux et dans un grand esprit d'impartialité, aussi bien en ce qui touche la personnalité de l'auteur que quant à ses idées politiques. Le livre manque d'unité, de composition et de proportion. Il se compose de trois parties. La première (457 pages), intitulée *la Jeunesse de Lassalle*, est l'histoire de toute sa vie et de toutes ses œuvres : chacune de celles-ci est analysée séparément. Il est difficile de suivre le développement et l'évolution de la pensée du héros. Les chapitres se succèdent sans autre lien que l'ordre chronologique et avec une certaine sécheresse. La deuxième partie (*Coup d'œil sur la carrière politique de Lassalle, 1862-1864*) ne comprend qu'un seul chapitre de 44 pages ; c'est peu. Enfin, la moitié du volume (199 pages sur 398) est intitulée *la Mort de Lassalle* et est consacrée uniquement à l'histoire de ses funestes amours avec M^{lle} de Doënniges. Il résulte de cette incertitude de plan une certaine gêne pour le lecteur, qui sent mal où il est mené. Si ce ne sont que des fragments distincts que M. Seillière a voulu nous donner, il aurait dû nous prévenir. Si c'est un livre, assurément il est mal composé. Ces réserves faites, je me hâte d'ajouter que l'ouvrage est des plus attachants. M. Seillière s'est abstenu de toute dissertation et de tout développement d'imagination sur son héros. C'est avant tout en le laissant parler lui-même et en rapportant les impressions de ses contemporains qu'il en a évoqué la figure avec un relief singulier. Depuis le journal qu'il écrivait dans sa première jeunesse jusqu'aux lettres affolées ou il vidait son cœur dans les jours qui précédèrent sa mort, M. Seillière nous a donné les documents les plus importants émanés de sa plume. Les dons intellectuels et physiques de Lassalle, son prodigieux orgueil¹, encore supérieur à ses talents, qui étaient très grands, ses aventures singulières, son énergie, l'aspect romantique et romanesque du personnage, tout se retrace à nos yeux en traits saisissants. Le fondateur du socialisme allemand fut un singulier mélange de paladin héroïque et d'aventurier louche, quelque chose entre le Samuel Brohl de Cherbuliez et un héros de Byron. M. Seillière, après sa fin tragique, a conclu avec

1. Il hésitait, disait Bismarck, « si l'empire allemand serait fait avec la dynastie Hohenzollern ou la dynastie Lassalle. »

raison par le mot de Feuillet terminant *Monsieur de Camors* : « Ainsi mourut cet homme, qui fut parfois coupable, mais qui cependant fut un homme. » L'étude de ses idées est importante, mais en somme, en lui c'est surtout la personne qui est curieuse. Il faut remercier M. Seillière de nous l'avoir aussi abondamment portraiturée.

Après la présidence de M. Thiers et en attendant celles de MM. Grévy et Carnot, M. ZÉVORT, dans le deuxième volume de son *Histoire de la troisième République*¹, nous rend compte de la présidence du maréchal. Son volume s'intitulerait plus exactement « Chronique parlementaire de la présidence du maréchal. » C'est, en effet, à peu près uniquement à l'étude de la lutte des partis politiques, à celle des débats des Chambres et des changements ministériels que l'auteur s'est borné. A la fin de chaque période parlementaire, quelques mots assez secs résument, en les accouplant parfois singulièrement, les événements étrangers à la politique intérieure : en une page, par exemple (p. 499), sont relatés un mouvement d'ambassadeurs, la remise de la Toison d'or au maréchal et la catastrophe du ballon *le Zénith*. Il est certain qu'à ce moment la politique intérieure était le souci vital de la France. Je ne puis m'empêcher pourtant de regretter que l'auteur n'ait pas suivi un plan moins strictement chronologique et n'ait pas tâché de nous faire sentir d'une manière plus large ce qu'ont été alors la vie de la France, ses tendances et ses transformations. Tous ces débats politiques, toutes ces questions de personnes, toutes ces intrigues mesquines tiendront une place infiniment restreinte dans la curiosité de la postérité, et il eût été mille fois plus intéressant de nous montrer la régénération de la France, capable finalement d'organiser l'exposition de 1878, que de nous donner la composition détaillée du ministère de Rochebouet. Tout en regrettant que M. Zévort n'ait pas élargi le cadre de son œuvre, il y a plaisir à reconnaître le solide mérite de celle qu'il a entreprise. Peut-être quelques allusions sont difficiles à saisir pour ceux qui sont initiés moins profondément que lui à tous les événements de cette époque; peut-être parfois le ton de son récit n'est pas tout à fait celui de l'histoire impartiale et se rapproche de celui de la politique; à vrai dire, cette critique me semble plutôt de forme que de fond. Je crois que M. Zévort a apprécié d'une manière juste et motivée le rôle des partis et des hommes politiques qu'il a étudiés. Son livre est d'un intérêt très grand, d'une ordonnance très claire et

1. E. Zévort, *Histoire de la troisième république ; la Présidence du maréchal*. Paris, Alcan, 1897, in-8° de xii-549 p.

très vivante et se lit d'un bout à l'autre sans la moindre fatigue. Certainement, il remplit une lacune importante qu'il était à désirer de voir combler au plus tôt. On ne peut qu'attendre avec impatience la suite des volumes qu'il annonce et qui seront d'une utilité incontestable pour étayer l'histoire de nos vingt-cinq premières années de république.

Le livre de M. A. BOURGUET¹ y est également une bonne contribution. Rédigé d'après les « livres jaunes » parus sur la question égyptienne, il a pour but « de rappeler ou de faire connaître les circonstances dans lesquelles est née la question d'Égypte actuelle afin de placer sous les yeux de chacun les éléments d'un procès encore pendant. » C'est en janvier 1878 que, sous forme d'embarras financiers, la question égyptienne commença de se poser. Depuis janvier 1883, rien n'y a été changé en droit. M. Bourguet s'est strictement tenu au récit des faits et à leur commentaire entre ces deux dates. Je regrette qu'il n'ait pas éclairé son livre d'une introduction et d'une conclusion plus étendues. Tel quel, son récit est clair et intéressant. C'est un bon précis historique sur un point délicat de l'histoire contemporaine. Telles des appréciations de l'auteur pourraient être contestées. Mais elles sont formulées avec une modération qui donne au livre un vrai caractère d'impartialité.

La sincérité semble être le principal mérite des souvenirs que M. Ayme vient de publier sur son préceptorat auprès de l'empereur actuel d'Allemagne². Guillaume II est assurément, — et naturellement, — avec Nicolas II et peut-être plus encore que lui, le souverain qui préoccupe le plus vivement notre attention. M. Ayme a été son professeur de langue française d'octobre 1875 à juin 1877. Il a pu l'observer à un âge où il devait déjà penser personnellement, et il nous a transmis le résultat de ses observations. Je n'aime guère le volume de M. Ayme. Le style en est bavard, poncif et déclamateur, émaillé de réflexions et de citations prudhommesques; il est dénué de finesse et d'observation psychologique; la plaisanterie y est lourde et la personnalité de l'auteur envahissante. Malgré cela, la lecture en est intéressante. M. Ayme se donne à nous et nous apparaît comme un radical de Pécole de 48, fortement imbu de tous les principes qui conviennent à cet état d'âme. Il était donc disposé à peu de bienveillance pour son royal élève. Le portrait qu'il nous en donne est fort enthousiaste et n'est pas sans valeur comme document his-

1. Alfred Bourguet, *la France et l'Angleterre en Égypte*. Paris, Plon et Nourrit, 1897, in-18 de 288 p.

2. François Ayme, *Une éducation impériale, Guillaume II*. Paris, Heury May, in-18 de 252 p.

torique. La figure de cet élève modèle, travailleur acharné, scrupuleusement appliqué à ne jamais mériter une punition, enthousiaste de la Révolution française et de nos poètes, est des plus curieuses. Sans doute il ne faudrait pas partir des récits de M. Ayme pour juger des opinions de l'empereur actuel : « Bien qu'il affichât alors, dit M. Ayme, des idées d'un libéralisme excessif, je ne voudrais point cependant garantir sa foi républicaine » (p. 147). Je crois que M. Ayme a raison. D'ailleurs, Guillaume II eût-il été républicain, la chose n'aurait pas eu grande importance. Plus que les opinions, les traits de caractère de sa dix-huitième année sont à citer. Et, somme toute, ils sont presque toujours à son avantage. Le portrait que fait de lui M. Ayme est celui d'un souverain bien préparé pour régner par les autres et par lui-même¹.

Il me reste à dire quelques mots d'ouvrages qui, sans être à proprement parler des livres d'histoire, intéressent, par des côtés d'ailleurs fort divers, la science historique. Les *Essais sur la conception matérialiste de l'histoire* de M. Antonio LABRIOLA² contiennent le texte et le commentaire du fameux manifeste où Marx et Engels développèrent en février 1848 les critiques, les demandes, les conceptions morales et sociologiques du socialisme naissant. M. Labriola est un marxiste convaincu. Après Marx, il a voulu montrer que ce sont en somme les phénomènes matériels, principalement les phénomènes économiques, qui déterminent l'évolution de l'histoire ; et que le terme, ou du moins le but prochain vers lequel elle s'achemine est le socialisme, plus exactement « le communisme critique » de Marx et de ses disciples. M. G. Sorel a fait précéder l'ouvrage d'une introduction destinée principalement à réfuter les socialistes qui méconnaissent ou atténuent la valeur et la doctrine de Marx. Ce n'est pas ici le lieu de discuter les idées de M. Labriola. Elles sont présentées avec une grande modération de ton, sinon de principes, et son livre (paru l'an dernier en italien) mérite l'attention des sociologues.

Les ouvrages de MM. E. POIRÉ, P. DE COUBERTIN et Maurice WOLF s'adressent moins aux érudits qu'à ceux que préoccupent les questions de notre vie nationale actuelle. Le livre de M. Poiré³ est, en

1. A titre de curiosité, il faut noter les appointements de M. Ayme pendant son préceptorat. Il donnait deux heures de leçons par jour et recevait (sans être défrayé de rien) 150 marks par mois : soit 187 fr. 50. C'est peu.

2. *Essais sur la conception matérialiste de l'histoire...*, avec une préface de G. Sorel. Paris, Giard et Briere, 1897, in-18 de 318 p.

3. Eugène Poire, *L'émigration française aux colonies*. Paris, Plon et Nourrit, 1897, in-18 de 381 p.

même temps qu'une page de notre histoire contemporaine, un vigoureux appel à notre activité et à notre initiative endormies. Il est fait *magis ad probandum quam ad narrandum*. M. Poiré voit dans l'émigration aux colonies d'une part un moyen de stimuler l'accroissement de la population et d'atténuer notre malaise social, de l'autre, la vraie méthode d'arriver à l'exploitation de richesses négligées ou inutilisées. Je crois qu'il y a une très grande part de vérité dans ces idées, surtout quand elles sont présentées avec discernement, comme le fait M. Poiré, qui est loin de prêcher l'émigration à tous indistinctement. — M. de Coubertin a les mêmes préoccupations utilitaires. Ses *Souvenirs d'Amérique et de Grèce*¹ sont, si l'on veut, des impressions de voyage. Mais ce n'est pas le pittoresque ou le trait littéraire qu'il poursuit, quoiqu'il rencontre souvent l'un et l'autre. M. de Coubertin s'applique à rendre un compte exact de ce qu'il voit, par amour de la vérité sans doute, mais aussi avec l'arrière-pensée d'en tirer un enseignement pour son pays. Ce n'est pas seulement un écrivain, c'est un homme d'action et qui veut faire agir. Je loue fort cette préoccupation, qui est trop rare chez nous. — C'est également à une influence pratique que vise M. Wolf². Il s'est proposé d'établir quelques principes fondamentaux qui doivent inspirer l'éducation dans une démocratie moderne. Et, pour les déterminer, il s'est livré à l'étude des idées qu'ont formulées sur l'éducation quelques penseurs considérables. C'est à Rousseau qu'il a consacré les pages les plus importantes de son développement historique. J'avoue n'avoir pas pour son héros l'admiration sans bornes qu'il professe; il serait aisé de réfuter par les dires de Rousseau lui-même un grand nombre des mérites qu'il lui accorde trop libéralement. Mais le livre de M. Wolf est un témoignage frappant de la prodigieuse fascination qu'a exercée et qu'exerce encore l'étonnant rhéteur de Genève. Et si son influence ne s'était jamais manifestée d'une manière plus funeste, nous ne lui devrions que de la reconnaissance.

Je termine en rappelant deux volumes qui peuvent rendre service aux historiens. Le vicomte de SPOELBERCH DE LOVENJOU, dans sa véritable *Histoire de « Elle et Lui*³, » a publié un grand nombre de textes inédits, dont quelques-uns sont des plus curieux et qui concernent la genèse du roman où George Sand prétendit raconter l'histoire de

1. Pierre de Coubertin, *Souvenirs d'Amérique et de Grèce*. Paris, Hachette, 1897, in-18 de 183 p.

2. Maurice Wolf, *L'Éducation nationale; le Problème de l'éducation moderne et l'université*. Paris, Giard et Brière, 1897, in-18 de ix-203 p.

3. Vicomte de Spoelberch de Lovenjoul, *la Véritable histoire de « Elle et Lui. » Notes et documents*. Paris, Calmann Lévy, 1897, in-18 de iv-293 p.

ses amours avec Musset. L'ouvrage de M. A. REBIÈRE intitulé *les Femmes dans la science*¹ pourrait s'intituler « Dictionnaire des femmes savantes. » Il témoigne d'une certaine érudition et peut rendre de réels services; la manière modeste dont il s'annonce doit valoir quelque indulgence à ses nombreuses lacunes².

André LICHTENBERGER.

PUBLICATIONS DIVERSES. — Le livre que M. l'abbé DUCHESNE a publié sous le titre : *Autonomies ecclésiastiques. Églises séparées* (Fontemoing), est composé de morceaux qui peuvent, au premier abord, ne point paraître former un tout parfaitement coordonné. Après un chapitre sur les origines de l'Église anglicane, le second chapitre nous transporte dans les Églises nationales de l'Orient du monde romain; puis vient une longue discussion de l'encyclique du patriarche de Constantinople Anthime publiée en 1895 en réponse au pape Léon XIII, qui avait appelé les Orientaux à l'union. Les chapitres iv et v traitent d'une part de l'Église de Rome et de son autorité avant Constantin, puis de la lente formation de l'Église grecque. Le chapitre vi s'occupe d'une question tout à fait spéciale, la légitimité de l'union de l'Illyricum au siège de Rome, enfin le dernier chapitre étudie de quelle manière le christianisme pénétra en Nubie et en Arabie. Ce volume, dont les diverses parties ne sont peut-être pas rigoureusement proportionnées, est néanmoins pénétré tout entier par une idée générale : la suprématie du siège de Rome intimement liée à la constitution de toutes les églises chrétiennes; dans un certain sens, elles ne sont chrétiennes que parce qu'elles sont aussi romaines. A cette idée centrale s'en joint une autre qui est moins nettement exprimée, mais qui en découle comme un corollaire : cette suprématie n'implique pas nécessairement la suppression de toute individualité régionale pour les églises, de toute autonomie partielle; si l'unité est nécessaire, l'uniformité ne l'est pas. Enfin, un fait général ressort de toute cette étude : les divergences de dogme et de discipline sur lesquelles on fait reposer les schismes orientaux sont plutôt des malentendus que des désaccords inconciliables; le schisme a sa vraie racine dans des causes historiques et des hostilités politiques et ecclésiastiques; les divergences de dogme et de discipline sont des prétextes qu'on pourrait écarter en les examinant dans un esprit de science et de charité. Habitué comme nous le sommes à lire de l'abbé Duchesne des tra-

1. *Les Femmes dans la science*, 2^e éd. Paris, Nony, 1897, in-8° de ix-359 p.

2. Pour n'en signaler qu'une, on est étonné de ne voir aucune mention de miss Helen Taylor, la belle-fille de Stuart Mill, qui exerça sur lui une si grande influence et fut un des fondateurs de la doctrine et du parti socialiste en Angleterre.

vaux de pure érudition et dans lesquels il est impossible de discerner d'autre intention que la recherche objective de la vérité, nous nous demandions comment son esprit rigoureux et investigateur se serait plié à une œuvre, non de polémique sans doute, mais de démonstration pratique et presque d'apologétique. Il y a apporté, avec un grand désir de travailler à la pacification religieuse, l'indépendance d'esprit et la sûreté de critique auxquelles il nous a habitués. Il a eu soin dans ses démonstrations de s'appuyer, pour corroborer son opinion sur les points douteux, sur des auteurs que personne ne peut soupçonner de parti pris en faveur de l'orthodoxie catholique, comme M. Harnack ; il a autant que possible laissé parler les faits, sans y mêler l'expression de ses sentiments intimes. Je signalerai comme particulièrement intéressants dans ce volume les points suivants : l'exposé des circonstances par suite desquelles le monophysisme, qui peut à peine à l'origine être considéré comme une hérésie, a pris ce caractère par l'imprudence des Pères du concile de Chalcédoine ; l'histoire du *filioque*, qui montre que cette adjonction à la formule de la procession du Saint-Esprit, en dépit du rôle qu'elle a joué dans le schisme grec, n'a jamais eu d'importance dogmatique ; l'exposé des rapports de l'Illyricum ecclésiastique avec Rome et l'histoire des origines de la primauté pontificale. Le chapitre sur l'Illyricum est une étude très neuve et très solide qui ne laisse aucun doute sur le rattachement de l'Illyricum tout entier au siège de Rome à l'époque de Justinien, et M. Duchesne a présenté une défense très probante de l'authenticité des documents relatifs au concile romain de 534 conservés dans le ms. 5734 du Vatican. Le chapitre sur l'Église romaine avant Constantin est aussi une démonstration d'une admirable clarté de l'existence de la primauté du siège de Rome au I^{er} et au III^e siècle. La profonde connaissance qu'a l'abbé Duchesne des antiquités chrétiennes, la piété filiale dont il est ému quand il retrouve les vestiges d'un saint Clément ou d'un saint Victor, d'un saint Léon ou d'un saint Damase, lui donnent en ces matières une autorité éloquente et persuasive.

Tout en composant sa grande *Histoire de l'art pendant la Renaissance*, M. E. Müntz n'a pas oublié que, pour bien jouir de l'Italie, il ne faut pas seulement connaître en savant et en archéologue toutes les époques de son développement artistique, qu'il faut aussi savoir la visiter en touriste et jouir de l'impression totale d'art, de nature et d'histoire dont les siècles se sont chargés de faire la synthèse dans l'individualité de chaque ville, de chaque bourgade, de chaque couvent, de chaque château. C'est cette impression qu'il a voulu et su nous donner dans son livre sur *Florence et la Toscane* (Hachette). Nous y

revoyons, sous la conduite du plus instruit et du plus expérimenté des ciceroni, non seulement les grands centres de la vie toscane, Pise, Florence, Sienne, mais les républiques secondaires, Lucques, Arezzo, les petites villes, Fiesole, Empoli, S. Gemignano, Prato, Pistoia, Chiusi, Cortone, Poppi, les couvents de Monte Oliveto, Val-lombrosa, la Verna, Camaldoli, etc., les résidences des Médicis. M. Müntz n'oublie pas qu'il est historien, et on se sent à chaque pas conduit par un guide qui sait de première main les vicissitudes de chaque ville, de chaque monument; mais il ne laisse pas les libres émotions du voyageur être étouffées par les souvenirs de l'érudit; celui-ci n'intervient que pour donner à chaque chose le prix qui s'attache à tous les souvenirs précis de l'histoire et pour ajouter à l'enchantement du spectacle présent le prestige de la résurrection du passé. Riche en belles illustrations, le volume de M. Müntz remplace presque un voyage; surtout, il y prépare admirablement, et, pour ceux qui reviennent de ces pays incomparables, il ravive tous les souvenirs, les commente et les embellit.

M. P. DE NOLHAC a déjà, dans son beau livre sur *la Reine Marie-Antoinette*, corrigé les erreurs des Goncourt et indiqué, avec une grande délicatesse de touche et une rare finesse, en critique érudit et de psychologue, le vrai jugement de l'histoire sur cette reine imprudente et charmante qui a suscité contre elle, sans la mériter, une si cruelle impopularité. Il a voulu compléter et expliquer son premier livre en racontant avec quelque détail les années qui se sont écoulées entre le mariage de la dauphine et l'avènement de la reine. Son volume sur *la Dauphine Marie-Antoinette* (Boussod et Valadon), qui est, comme le précédent, un chef-d'œuvre de typographie orné d'admirables illustrations d'après Vanloo, Drouais, Moreau, etc. (parmi lesquelles je signalerai des portraits de Marie-Antoinette, appartenant à l'empereur d'Autriche, qui modifient quelque peu l'idée qu'on se fait de cette princesse d'après ses bustes), sans modifier essentiellement ce que nous savions des quatre dernières années du règne de Louis XV, analyse, avec bien plus de précision qu'on n'avait fait jusqu'ici, le rôle et l'attitude de Marie-Antoinette à la cour de Versailles. C'est un drame et une comédie que cette histoire de quatre ans, dont M. de Nolhac a, d'une plume si juste, qui sait être vigoureuse sans cesser jamais d'être fine, et avec tant de mesure et d'art, trace les scènes principales, la présentation de la du Barry, le mariage du dauphin, la disgrâce de Choiseul, les rencontres de la dauphine avec la favorite, la mort de Louis XV. Le tableau de la cour de Louis XV, qui ouvre le volume, est une admirable page d'histoire; tous les personnages sont peints en quelques traits qui

ne s'oublie plus : « Mesdames de France, dont deux seulement, Mesdames Adélaïde et Louise, savaient vouloir et dont une seulement, Madame Louise, savait penser... Rassuré dans sa conscience royale, satisfait dans sa paresse privée, Louis XV laissait la France à M. de Choiseul, en échange de son loisir. Cette omnipotence, mise au service d'une imagination superficielle, mais vaste, donnait l'illusion d'un véritable génie politique. Aussi Choiseul, qui avait eu des rivaux, puis des adversaires, jouissait maintenant de haines solides et vigoureuses, de celles qui vont d'ordinaire aux hommes forts, et qui se trouvaient, par hasard, bien au-dessus de ses mérites d'homme d'esprit. » L'installation de M^{me} du Barry à la cour, ce dernier acte de la déchéance morale de la monarchie, entouré de tout le décorum de l'étiquette royale, est raconté avec une justesse de ton qui rend sensible la vraie nature de l'opposition soulevée par l'intrusion d'une nouvelle et d'une pareille favorite, opposition où, sauf pour Madame Louise, qui alla expier aux Carmélites les scandales paternels, les ambitions déçues et les convenances choquées avaient plus de part que la révolte des consciences. M. de Nolhae indique, sans y insister, comment le triomphe de la du Barry est aussi le triomphe du parti dévot. Marie-Antoinette, fière, pure et frivole, mariée à un prince timide jusqu'à la gaucherie et lent d'esprit jusqu'à la lourdeur, se trouvait singulièrement dépaysée dans ce milieu de vices, de dévotion et d'intrigues. M. de Nolhae, après un brillant récit des fêtes du mariage, a admirablement analysé les fluctuations inévitables de la conduite de la dauphine, obligée d'accepter le renvoi de Choiseul, le premier auteur de l'union autrichienne, de subir la présence de la favorite et même, après avoir imité pendant dix-huit mois Mesdames, ses tantes, dans leur attitude de bouderie et de froideur, obligée, pour ménager les intérêts de l'Autriche au moment du partage de la Pologne, de faire bon visage à une femme qu'elle méprisait. C'est Mercy qui dirige habilement les démarches de la dauphine, et sa correspondance avec Kaunitz, récemment publiée par M. J. Flammermont, a fourni à M. de Nolhae tout le détail de cette politique de cour. Marie-Antoinette, tout en subissant ces nécessités douloureuses, garde un fond de fière réserve et fait sentir à d'Aiguillon, l'allié et le protégé de la du Barry, son aversion dédaigneuse. Avec la même finesse, M. de Nolhae nous la montre ardente à tous les plaisirs, passionnément éprise de danse, de comédie et de musique, s'efforçant de s'instruire aux conseils de l'abbé de Vermond, gaie, sensible, bonne, admirée, aimée, populaire, et pourtant éveillant déjà chez quelques-uns des antipathies et des craintes. Le beau récit de la mort du roi, neuf sur plusieurs points, qui clôt le volume,

nous laisse pressentir quels vont être les enivrements et les difficultés du nouveau règne.

M. V. BÉRARD a apporté dans ses deux volumes : *la Politique du sultan et la Macédoine* (C. Lévy), la précieuse déposition d'un témoin oculaire et d'un historien sur cette question d'Orient qui, depuis trois ans, se pose de nouveau devant l'Europe avec une effrayante gravité. Le livre sur la Macédoine est surtout une série d'impressions de voyage qui complètent le livre si remarquable sur la *Turquie et l'hellénisme contemporain*, publié par M. Bérard en 1892. Elles le complètent et aussi le contredisent un peu, car, en 1892, M. Bérard avait pour les Albanais et les Valaques une certaine admiration, qui paraît s'être beaucoup attiédie; les Turcs lui sont devenus plus odieux, et tandis qu'en 1892 il montrait la Thessalie ruinée par la substitution du régime grec au régime turc, il insiste ici sur la dévastation produite en Macédoine par leur détestable régime politique et économique¹; il est devenu moins sensible aux défauts des Grecs. Toutefois, si l'on regarde au fond de sa pensée, on voit qu'aujourd'hui, comme il y a cinq ans, la rivalité des Slaves et des Grecs rend impossible, à ses yeux, un partage à l'amiable de la péninsule balkanique; les Slaves lui paraissent devoir l'emporter sur les Grecs, si la lutte se circonscrivait entre eux, parce qu'ils ont la supériorité du nombre et de la discipline. Mais, comme les ambitions autrichiennes introduisent un élément perturbateur dans la question, M. Bérard indique comme seule solution équitable (car je ne prends pas au sérieux les rêveries soi-disant diplomatiques qui terminent le volume) une Macédoine jouissant d'une large autonomie sous l'autorité du sultan. Malheureusement, la lutte folle entreprise par la Grèce en dépit des avertissements de toute l'Europe a rendu pour longtemps difficile toute amélioration dans la condition des populations balkaniques, à moins qu'elle n'ouvre une ère de guerre et de massacres qui se terminera par le triomphe des Allemands et des Slaves. L'autre volume de M. Bérard a une plus haute portée. C'est l'histoire des affaires d'Arménie, depuis le moment où l'Angleterre, pour créer des difficultés à la Russie, a, par la convention de Chypre et les stipulations du traité de Berlin, fait luire aux yeux des Arméniens le mirage d'un régime privilégié et a transformé ainsi, pour les Turcs, en suspectes et en ennemies des populations qui jouissaient jusque-là,

1. Quand on voit le tableau lamentable que nous fait M. Bérard de la pauvreté du pays entre Salonique et Uskub et les descriptions que nous font des témoins oculaires de la richesse verdoyante de ce même pays en mai 1896, on se demande si cette différence d'impressions ne vient pas de ce que M. Bérard l'a vu en août et les autres au printemps.

dans l'administration ottomane, d'une influence considérable, jusqu'au moment où le sultan Abd-ul-Hamid, revenant aux procédés de froide cruauté qui, en Turquie, tiennent lieu de politique intérieure et de police, a cru supprimer la question arménienne par le massacre systématique ou la conversion forcée des Arméniens. Les récits de M. Bérard sur les « atrocités arméniennes, » bien pires que les « atrocités bulgares, » sur la personne et la politique du sultan, qui, enfermé dans sa résidence d'Yldiz-Kiosk, tremblant pour sa vie au milieu des 50,000 hommes de troupes d'élite qui l'entourent, a réduit tout le gouvernement de l'Empire à une police qu'il dirige seul, ne sont pas seulement admirables de mouvement et de couleur, ils ont une valeur documentaire de premier ordre ; ils forment l'histoire la plus authentique de la question arménienne, puisée, à Constantinople même, aux sources officielles les plus sûres. Le voyage entrepris par M. Bérard en Orient en 1896 lui a permis de faire une enquête aussi complète que s'il avait pu interroger tous les témoins et tous les auteurs de ces drames. Nous regrettons qu'à ces récits d'une si douloureuse vérité, où il a fait preuve à la fois de tant de talent et de tant de cœur, M. Bérard ait joint des appréciations et des hypothèses sur le rôle diplomatique de la France, qui tendent à transformer un livre d'histoire en un livre de polémique politique. M. Bérard déplore, comme tout homme de cœur doit le faire, que les puissances européennes aient été impuissantes à empêcher les massacres et leur retour périodique pendant plus de deux ans. Mais il semblerait, à le lire, que la France ait la principale responsabilité dans cette impuissance, que la France se soit, de propos délibéré, désintéressée de la question, parce qu'elle n'osait rien faire sans la permission de la Russie, et que la Russie voyait avec plaisir les massacres d'Arménie rendre impossible la création sur ses frontières d'une Arménie turque privilégiée et alléger le joug moscovite aux yeux des Arméniens russes. Cette vue par trop simpliste des choses n'est conforme ni à la vérité ni à la justice. Elle me paraît injuste même envers la Russie, mais encore plus envers la France. Elle ne tient compte ni de la complexité de la situation ni des circonstances au milieu desquelles les affaires arméniennes se sont développées. Elle va même jusqu'à faire retomber sur un seul des quatre ministres qui se sont succédé au quai d'Orsay depuis 1895, sur M. Hanotaux, toute la responsabilité de la politique française. M. Bérard indique bien les difficultés créées au concert européen par les traditions de la politique anglaise, qui justifient l'incurable méfiance de tous ceux qui doivent agir avec elle ; mais il ne tient pas compte de la situation spéciale où se trouvait la Russie au moment où Alexandre III était malade, où la mort du prince Lobanoff laissait un empereur jeune et

inexpérimenté sans conseiller autorisé, ni de celle où se trouvait la France, obligée de poursuivre à la fois la solution de la question de Tunisie, celle de la question d'Égypte et la consolidation de l'alliance russe par la visite de Nicolas II à Paris. Il ne tient pas compte surtout du fait que l'Allemagne gardait vis-à-vis de la Turquie une attitude tellement bienveillante qu'il était permis de supposer qu'elle prévoyait, au cas d'une intervention active de la Russie, de la France et de l'Angleterre en faveur des Arméniens, la possibilité d'une guerre européenne, où l'on aurait vu d'un côté la France et la Russie seules, de l'autre la Turquie et la Triple-Alliance, l'Angleterre restant spectatrice de la lutte. Or, toute intervention active en Orient risquait d'avoir pour corollaire, au cas même où la France ne serait pas entraînée dans une formidable guerre européenne, l'abandon de Constantinople à la Russie et de l'Égypte à l'Angleterre, c'est-à-dire le partage de l'Empire ottoman, où la France se trouverait entraînée à des dépenses d'argent et d'hommes sans aucune compensation. Qui donc oserait reprocher à M. Hanotaux, puisque c'est lui qu'on incrimine, tout en s'efforçant d'imposer au sultan une politique humaine et équitable envers ses sujets chrétiens, de n'avoir pas oublié les intérêts permanents de la France et de n'avoir pas laissé les massacres d'Arménie faire dévier notre politique de la marche réfléchie qu'elle suit depuis le dernier ministère Casimir-Périer ? M. Hanotaux a-t-il suivi une autre politique que celle qu'a définie M. Lavissee, en excellents termes, dans un récent article : « Notre politique traditionnelle est de retarder le plus longtemps possible un démembrement où plusieurs puissances trouveraient leur part et dans lequel nous ne voyons pas la nôtre... En rendant l'Empire ottoman habitable aux populations chrétiennes, grâce aux réformes nécessaires, nous l'aidons à prolonger son existence. Voilà toute notre politique française. » C'est la politique même de M. Hanotaux que M. Lavissee préconise ici. Quand on pourra en connaître le détail, on s'apercevra, je pense, que son action n'a été subordonnée à la volonté d'aucune puissance ; elle n'a été subordonnée qu'aux conditions générales où elle devait s'exercer et elle a eu plus d'influence qu'on ne le croit d'ordinaire sur ce concert des puissances qu'on a beaucoup raillé, qu'il a été difficile de maintenir, qui dissimule mal la faiblesse ou l'égoïsme des puissances concertantes, mais qui n'en a pas moins évité jusqu'ici à l'Europe les horreurs d'une guerre générale et lui a même donné le vague sentiment de sa solidarité. La seule faute certaine de M. Hanotaux a été de se trop méfier de la nervosité de ses compatriotes et d'avoir cru sage de favoriser l'indifférence de l'opinion publique, au lieu de chercher à créer en France un mouvement de sym-

pathie en faveur des Arméniens, dont il aurait pu utilement se servir pour sa politique. Il a cru que l'indifférence du public, soigneusement entretenue d'ailleurs par une presse ignorante ou trop accessible aux livres turques, lui permettait de diriger nos affaires avec plus de sécurité. C'était une erreur, et les affaires arméniennes, puis les affaires grecques, sont devenues un instant une arme dangereuse entre les mains des ennemis du gouvernement. Heureusement ni la légitime indignation suscitée par la conduite d'Abd-ul-Hamid, ni les excitations de la presse boulangiste n'ont troublé profondément l'opinion et on a vite reconnu qu'il eût été difficile de suivre sans danger une politique différente de celle de M. Hanotaux. Assurément, tout ce qui se passe en Orient depuis deux ans fait saigner le cœur et révolte la conscience, mais de toutes les puissances la France est celle qui peut le moins être accusée de calculs perfides ou égoïstes et je ne comprends pas que certains de nos compatriotes s'efforcent de ne voir dans notre diplomatie que pleutrerie et imbécillité¹.

L'éditeur des discours de Gambetta, M. Joseph REINACH, a réuni en un volume les *Œuvres oratoires de Challemel-Lacour* (Delagrave) et il a rappelé, dans une courte mais éloquente préface, les traits les plus saillants de cette physionomie hautaine, réservée et passionnée. Après avoir joué, comme préfet du Rhône pendant la guerre de 1870-74, un rôle difficile qui souleva contre lui de violentes inimitiés, mais où il fit preuve de courage et d'habileté tout ensemble, Challemel-Lacour devint un des membres les plus importants du parti gambettiste, comme rédacteur en chef de la *République française*, comme député et comme sénateur. Son action était peu apparente, mais il exerçait, par la dignité de son caractère, par la tournure philosophique et doctrinaire de sa pensée, par la précision impeccable de sa parole, un ascendant auquel nul n'échappait. Ses discours sont peu nombreux ; mais ils l'emportent, au point de vue de la perfection littéraire, sur tous ceux qui ont été prononcés dans nos Assemblées depuis 1870 ; s'ils ont quelque chose de trop professoral et de trop rigide, on sent pourtant toujours la flamme de la conviction, l'émotion d'une pensée élevée et forte animer la rigueur des raisonnements. — Challemel avait des préjugés et des étroitesse ; il l'a montré dans son discours sur la loi des Universités en 1892 ; mais il n'avait point de petitesse ni de calculs personnels. Le patriotisme le plus désintéressé

1. On nous dit constamment : « Ah ! si la France de 1897 ressemblait à celle de 1827 ! » Si l'on connaissait mieux l'histoire de l'Indépendance hellénique, on verrait que la politique européenne de 1822 à 1828 ressemble, à s'y méprendre, à celle de 1895 à 1897. La France, en particulier, a trouvé devant elle les mêmes difficultés et a suivi une conduite très semblable.

inspirait toutes ses pensées. Son discours sur les marchés de Lyon, du 17 février 1873, restera comme la plus solide apologie du gouvernement de la Défense nationale. Son discours du 19 décembre 1886 sur la politique radicale fut la courageuse et éloquente protestation d'un républicain qui avertit son propre parti des dangers et des fautes où il va se laisser entraîner. Comme ministre des Affaires étrangères, Challemel-Lacour eut une grande part dans les entreprises coloniales auxquelles nous avons dû la possession du Tonkin. Les six discours qu'il prononça sur cette question sont des documents historiques d'une grande valeur qui font honneur à sa clairvoyance d'homme d'État. Ceux par lesquels il proteste contre le nouveau régime douanier nous paraissent également des chefs-d'œuvre de raison éloquente. On retrouvera dans ce volume les beaux discours prononcés aux funérailles de Michelet et de Carnot, le discours de réception à l'Académie française, où la roideur un peu jacobine de l'esprit de Challemel ne se montra pas égale à la tâche difficile de parler de Renan, et l'admirable allocution aux élèves du lycée de Marseille, où ce grand cœur, ce noble esprit a trouvé pour parler à la jeunesse des paroles qui devraient rester gravées dans la conscience de tous les jeunes Français.

M. Albert MALET, un des plus distingués parmi les jeunes professeurs d'histoire de nos lycées, a passé les deux années 1892-1893 et 1893-1894 auprès du roi Alexandre IV de Serbie comme professeur d'histoire. Il vient de publier le premier volume du cours sur l'*Histoire diplomatique de l'Europe aux XVII^e et XVIII^e siècles* (Dentu), qu'il a professé devant son royal élève. Il serait à souhaiter que tous les princes reçussent des leçons de politique aussi claires, aussi élevées et aussi impartiales. D'autres que les princes pourront en profiter et nous recommandons aux élèves comme aux professeurs ce livre d'une réelle valeur, où les événements sont présentés à un point de vue beaucoup plus vrai que dans la plupart de nos précis historiques, parce que chaque pays y occupe la place réelle qu'il a eue dans l'histoire et que tout n'y est pas subordonné à la France. Jusqu'à Louis XIV, c'est l'Allemagne qui forme le centre du tableau, tandis que dans la seconde moitié du siècle Louis XIV et la question de la succession d'Espagne apparaissent au premier plan. Le rôle de la Hollande et de l'Angleterre est indiqué avec une grande justesse, mais peut-être d'une manière trop rapide. Ce qui fait l'originalité du livre de M. Malet, c'est la netteté avec laquelle il a débrouillé les affaires de l'Empire et le rôle de la maison d'Autriche. On reprochera peut-être à M. Malet une indulgence excessive pour Louis XIV; pourtant, si on le lit avec attention, on verra qu'il ne méconnaît pas ce

que sa politique eut d'imprudent et même parfois d'inique; seulement, il s'est attaché à la juger, non uniquement d'après les résultats du règne et nos idées d'aujourd'hui, mais d'après les idées du temps et les circonstances qui ont déterminé ses actes. C'est au nom des idées du temps et par un examen précis des stipulations obscures et contradictoires du traité de Munster qu'il a présenté l'œuvre des chambres de réunion et la prise de possession de Strasbourg sous des couleurs moins défavorables pour Louis XIV qu'on ne le fait d'ordinaire; c'est par une juste chronologie qu'il a fait comprendre l'acceptation du testament de Charles II et montré que la reconnaissance de Jacques III n'a été pour rien dans la guerre avec l'Angleterre, la déclaration de guerre étant de six jours antérieure à la reconnaissance. Nous attendons avec intérêt le second volume de cette histoire diplomatique, qui, sous sa forme modeste, est une œuvre solide et originale.

Dans son *Histoire politique de l'Europe contemporaine* (Colin), M. Ch. SEIGNOBOS s'est proposé de donner en 800 pages un compendium de l'évolution des formes et des partis politiques de 1814 à 1896. Il a mis résolument de côté toute préoccupation d'art dans la composition de son livre; il s'est volontairement abstenu de donner la philosophie des événements ou même de porter un jugement sur eux. Il n'a voulu être qu'un enregistreur fidèle et clair. Pour cela, il a raconté l'histoire politique intérieure de chaque pays séparément, à la queue leu leu : Angleterre, France, Pays-Bas, Suisse, Espagne, Portugal, Italie, Allemagne, Pays scandinaves, Russie, États balkaniques, puis il groupe dans des chapitres d'ensemble les faits de l'histoire religieuse, de l'histoire économique et de l'histoire militaire et diplomatique. Cette disposition des matières serait très contestable dans un livre qui voudrait donner le sens des événements en même temps que les événements eux-mêmes, car elle sépare des choses qui ont constamment des actions et des réactions les unes sur les autres; mais, dans un livre qui est avant tout un memento de faits, ce plan a d'incontestables avantages. Si l'on prend le livre de M. Seignobos pour ce qu'il veut être et si on ne lui demande que ce qu'il prétend donner, on ne saurait trop l'admirer. Il est impossible d'être mieux renseigné, de réunir sous un plus petit volume plus de faits précis et mieux disposés, de les présenter avec une objectivité plus grande. Les bibliographies qui suivent chaque chapitre sont l'œuvre d'un homme qui a lu et critiqué les livres qu'il cite. Je ne sais pas s'il est aujourd'hui beaucoup d'historiens qui eussent été capables d'exécuter une œuvre pareille et de mettre entre les mains de leurs collègues et de leurs élèves un instrument de travail aussi

sûr et aussi parfaitement adapté à son but. On comprend, en le consultant, tout ce que l'enseignement de M. Seignobos à la Sorbonne rend de services aux étudiants. Ajoutons, pour être tout à fait juste, que l'on doit, néanmoins, ne pas se fier toujours absolument, je ne dis pas aux faits que rapporte M. Seignobos, mais à l'impression des faits qu'il rapporte, car dans l'histoire les faits agissent de deux façons : par ce qu'ils sont et par l'idée qu'on s'en fait. Nous en avons une preuve dans le chapitre consacré à Léon XIII. M. Seignobos y a consciencieusement analysé toutes les encycliques du pape. Il en ressort qu'il n'y a aucune différence entre les idées et le gouvernement de Léon XIII et celui de Pie IX. Or, en réalité, deux ou trois actes de Léon XIII et le *ton* de ses encycliques ont donné à son pontificat un caractère très différent de celui de Pie IX. Néanmoins, il n'est pas mauvais que M. Seignobos nous ait rappelé que, sur le fond des choses, la papauté n'a rien abandonné de ses prétentions ni de son intransigeance. On pourrait çà et là signaler des nuances de même nature. Mais M. Seignobos a réussi, presque partout, à rester rapporteur impartial du conflit des opinions et des partis. Qu'on lise les pages 204 à 205, on admirera tout ce qu'il y a chez lui d'intelligence lucide et objective. Le livre n'a malheureusement pas d'index.

On lira avec un très grand intérêt le dernier volume de l'*Histoire générale* (Colin) de MM. LAVISSE et RAMBAUD, consacré à la période napoléonienne. Toutes les parties en sont bonnes et les noms de MM. Aulard, Vast, Vandal, Desdevises du Dezert, Chénon, Faguet, A. Michel, Lavoix, Tannery, Arnauné, A. Pingaud, de Crue, Waddington, Denis, Leger, Sayous, Rambaud, Schefer, Houssaye, Moreau, disent assez avec quel soin chacune des parties de ce vaste ensemble a été confiée à l'historien le plus compétent. Nous nous permettrons de signaler comme particulièrement neufs et intéressants les chapitres de M. Aulard sur le Consulat, de M. Arnauné sur la France économique, de M. Pingaud sur l'Italie de 1800 à 1814, de M. Rambaud sur l'Europe du Sud-Est.

Nous ne faisons qu'annoncer aujourd'hui l'*Histoire de la langue et de la littérature française des origines à 1900*, qui paraît à la librairie Colin, sous la direction de M. PETIT DE JULLEVILLE. Trois volumes ont déjà paru et nous conduisent jusqu'à la fin du XVI^e siècle. Bien qu'écrite en collaboration (par MM. Bédier, Bonnefon, Boureiez, Brunot, Clédat, Constans, de Crozals, Dejob, Gautier, Jeanroy, Ch.-V. et E. Langlois, Marty-Laveaux, Morillot, G. Pellissier, Petit de Julleville, Piaget, Rébelliau, Rigal, Sudre), elle a une homogénéité très grande, qui tient à la part prépondérante qu'ont prise à l'œuvre MM. Brunot et Petit de Julleville et à la direction très attentive de ce

dernier. Nous reviendrons en détail sur les parties de ce bel ouvrage qui intéressent plus particulièrement l'histoire.

G. MONOD.

P.-S. — L'École normale a fait paraître les *Positions des Mémoires* présentés par ses élèves en 1896 pour l'obtention du diplôme d'études supérieures. Ce fascicule très intéressant (où on a oublié la table des matières) contient les sujets suivants : BESNIER, le Rôle politique des affranchis impériaux pendant le règne de Claude ; HOMO, la Mission de T. Quinctius Flaminius en Grèce ; LÉON, Études sur l'histoire de Marseille (dans l'antiquité) ; FEYEL, les Idées politiques de Machiavel ; TREFFEL, la Relation de Herberstein et la première connaissance géographique de la Russie ; DURENG, la Conjuration d'Amboise et ses causes ; BOURRILLY, les Préliminaires des guerres de religion, 1561-1562 ; MATHIEZ, Étude critique sur les causes des journées des 5 et 6 octobre 1789 ; CLERC, le Rôle de l'Angleterre au congrès de Vienne ; MANTOUX, les Origines de la monarchie de juillet, 28 juillet-9 août 1830 ; WEULERSSE, les Formules économiques de Karl Marx et les formules des économistes. — Les Positions de thèses publiées par l'École normale ne sont pas de simples tables des matières, mais sont assez développées pour que les lecteurs puissent se rendre un compte exact des conclusions auxquelles les auteurs sont arrivés et des arguments sur lesquels ils les appuient. — A la suite de chaque position de thèse, on a donné le texte des questions spéciales d'histoire et géographie posées aux candidats et indiqué les épreuves de sciences auxiliaires qu'ils ont subies. On verra ainsi qu'à l'École normale on a, conformément aux intentions de ceux qui ont établi l'examen du diplôme d'études supérieures, institué des conférences spécialement consacrées à la critique et à l'explication des textes historiques, que d'autre part on a conservé aux questions spéciales d'histoire et de géographie le caractère et l'importance qu'elles doivent avoir. La discussion de ces questions est une des parties les plus importantes de l'examen qui a, pour chaque candidat, une durée de deux heures et demie.

COMPTES-RENDUS CRITIQUES.

Caesar's Gallic War, with an Introduction, Notes and Vocabulary by Francis W. KELSEY, University of Michigan. Boston, Allyn and Bacon, 1897. In-8°, viii-454-122 pages et pl.

C'est une édition du *De Bello Gallico* à l'usage des étudiants. Les notes sont pour la plupart littéraires et grammaticales; la préface est résumée surtout d'après Kraner, auquel sont également empruntées quelques gravures; d'autres emprunts sont faits à Napoléon III et aux érudits français. Il y a quelques négligences historiques dans le commentaire : p. 41, la ville d'Aix n'était pas colonie en 122 av. J.-C.; p. 106, *Sotiates* n'est pas un nom celtique; p. 12, César me paraît mieux valoir que Wellington. — Cette édition, elle, ne vaut ni plus ni moins que les éditions courantes de César dans le vieux monde; elle leur est un peu supérieure par l'élégance de l'impression et du cartonnage et par la netteté des cartes et des plans. Mais elle vient nous rappeler à point qu'il se fait en Amérique un très solide travail d'érudition classique et que le moment est venu pour nous tous d'en tenir grand compte.

Camille JULIAN.

V. GARDTHAUSEN. **Augustus und seine Zeit**, II^e partie. Leipzig, Teubner, 1896. 2 demi-vol. in-8°, p. 277-650 (notes), p. 483-4032 (texte).

M. V. Gardthausen est un des érudits allemands que la France s'est le plus volontiers habituée à lire et à estimer. Son édition d'Ammien Marcellin a été jadis célébrée dans notre petit milieu de romanistes. Sa paléographie grecque est devenue classique chez nous, et notre école d'hellénistes s'est en partie formée sous sa doctrine. Son activité s'est dirigée dans les sens les plus opposés et la fortune scientifique lui a à peu près toujours souri. Il y a, dans ses travaux les plus ardues, quelque chose d'aimable, de conciliant, de populaire. On peut lui appliquer les deux expressions chères aux érudits et aux lettrés d'outre-Rhin, de *Scharfsinnigkeit* et de *Gemüthlichkeit*. Aussi l'annonce d'un livre de M. Gardthausen sur *Auguste et son temps* a-t-elle éveillé en France une curiosité peu ordinaire.

Le premier volume a paru en 1891¹. Le second, cinq ans après. Un

1. Voy., dans un sens plus favorable que celui du présent article, le compte-rendu fait par M. Bouclé-Leclercq dans la *Revue critique* du 2 novembre 1896.

troisième sera consacré aux dernières années d'Auguste. — Le second, qui est le seul dont nous ayons à nous occuper ici, est le plus important de l'œuvre : c'est l'histoire de la fondation de l'empire et de l'organisation du monde romain par Auguste.

Cet ouvrage est disposé de la manière suivante : A un demi-volume de texte correspond un demi-volume de notes. Ça et là, au bas du texte, il y a quelques références, très courtes. Dans le volume des notes, les indications bibliographiques, les transcriptions de textes, les analyses d'ouvrages sont parfois si nombreuses qu'elles présentent l'aspect de véritables dissertations. — On peut ne pas aimer cette façon de procéder. Pourtant, à la pratique, elle ne m'a point paru offrir d'inconvénients.

Voici, étant donnés les aptitudes de M. G. et les besoins actuels de l'histoire romaine, ce qu'on souhaitait de lui :

On aurait voulu avoir surtout une histoire chronologique du règne d'Auguste. A l'heure présente, la théorie du principat est suffisamment rebattue, et, à la ressasser encore, on ne peut que retomber dans ce que Madvig appelait des finasseries¹. De même nous connaissons assez bien la politique romaine en Gaule, en Espagne et en Orient; et, depuis les livres de M. Iung², de M. Mommsen, pour ne parler que des plus généraux, la vie romaine dans ces pays nous est familière. Ce qui nous manque, c'est de savoir quelles ont été les étapes de la fondation du principat et de l'organisation de l'empire. M. Mommsen est un théoricien dans son *Staatsrecht* et un descripteur dans le tome V de son *Histoire romaine*. M. Herzog ne donne qu'un résumé, d'ailleurs excellent, Duruy et M. Schiller vont trop vite et racontent trop³. Ce qu'on voudrait, c'est l'étude minutieuse, année par année, presque mois par mois, des tâtonnements par lesquels le monde romain passa depuis 31 jusqu'en 19, de la lente transformation que subirent les mœurs, les pouvoirs et les esprits du monde romain. On eût désiré enfin voir consacrer au règne d'Auguste ces procédés d'incomparable précision, de scrupuleuse exactitude que M. Hirschfeld a appliqués, dans ses *Recherches*, à l'administration impériale.

Ce travail, M. G. ne l'a point fait, à notre douloureuse surprise. — Il y a bien, dans son livre, un ordre chronologique : organisation du principat (29-27), pacification de l'Occident (27-25), retour d'Auguste à Rome, et, à ce propos, étude des vies de Marcellus, d'Agrippa et de Mécène, voyage d'Auguste en Orient et réorganisation de l'Est (22-19), retour à Rome, réformes religieuses et grands travaux. — Mais cet ordre est plus apparent que réel. C'est ainsi que, parlant du premier

1. *Hohle und widersprechende Spitzfindigkeiten*. Dans son livre *Verfassung und Verwaltung*, I, p. 531.

2. M. G. ne rend pas assez justice à ce dernier.

3. Et cependant, à tout prendre, et en réservant ce qu'il dit de la *lex regia*, c'est Duruy qui me paraît donner l'impression la plus juste et la plus complète du règne d'Auguste.

voyage en Gaule (en 27), M. G. raconte tous les événements militaires qui s'y sont passés depuis la fondation de Lyon et résume l'œuvre d'Auguste au delà des Alpes jusqu'au recensement de Drusus. — Auguste revient à Rome en 24; peu après, Marcellus tombe malade et meurt : à ce propos M. G. place trois chapitres sur Marcellus et sur les collaborateurs d'Auguste. — A chaque instant, le cadre chronologique crève et s'émiette.

Encore si nous ne sortions pas du règne d'Auguste : mais le chapitre sur l'armée, par exemple, présente plutôt le tableau du régime militaire de l'empire sous le principat que la caractéristique de l'œuvre propre du premier empereur. — Pourtant ce n'est pas encore là le plus grave reproche que je fais à M. G.

A propos de l'armée romaine, il insère un long parallèle entre cette armée et l'armée anglaise (p. 645). C'est non pas une habitude, mais un principe chez lui, d'étudier, à côté de l'institution ou du personnage anciens, le personnage et l'institution modernes qui s'en rapprochent le plus. Voici (p. 510) une comparaison interminable entre Napoléon III et Auguste; sept pages sont gaspillées à ce puéril travail. Ailleurs le voilà rapproché de Cromwell, de Napoléon I^{er} (p. 536), de Louis-Philippe (p. 285), du magnifique Laurent (p. 538), du statholder des Pays-Bas (p. 524). — Le livre de M. G. nous apparaît comme l'expression la plus exagérée de ce modernisme historique que M. Mommsen a mis à la mode dans son *Histoire romaine* et dont Renan a usé dans ses *Origines*, et, hélas! abusé dans son *Israël*. L'histoire n'a rien à tirer de ces rapprochements entre des personnes que l'on connaît mal et d'autres que l'on ne connaît pas. Je ne vois pas ce qu'elle gagne à ceci : « Les montagnes de l'Asturie, » où Auguste allait combattre (p. 677), « ont été le rempart de l'indépendance espagnole, et aujourd'hui encore l'héritier de la couronne s'appelle prince des Asturies. » Je vois très bien ce qu'elle perd à ceci : « Aujourd'hui encore, les vigiles montent la garde à Rome avec le nom qu'Auguste leur a donné. » Elle y perd, parce que les vigiles d'Auguste ne sont pas le moins du monde, comme on pourrait le croire, les précurseurs des vigiles actuels¹.

Je n'hésite pas à regarder le livre de M. G. comme une sorte de manifestation attardée d'un romantisme provincial : abus de citations, psychologie intensive, modernisme à outrance, épigraphes à chaque chapitre, vignettes intercalées dans le texte, phrases à effet, métaphores dramatiques, personnification des choses et des idées, et jusqu'à l'emploi (longtemps rare chez Teubner) des caractères elzéviens dans l'impression du volume : on voit quelle est la tendance littéraire du livre et d'où il procède. Tout cela, je le veux bien, rend cet ouvrage agréable à voir et à lire, nous donne des surprises fréquentes, lui vau-

1 M. Bouché-Leclercq n'a que trop raison de voir dans ces rapprochements un manque de goût et un manque de tact. Je renvoie, à ce sujet, à son article.

dra de nombreux lecteurs en dehors des cercles universitaires. — Mais je préfère l'austère et forte discipline de M. Hirschfeld.

Le fonds même du livre comprend deux éléments : les notes et les idées.

Les notes bibliographiques sont vraiment trop longues, renferment trop de choses inutiles. Il y a une indiscrete tendance à étaler, à la moindre occasion, les dossiers bibliographiques : ce qui produit parfois de véritables équivoques. A propos de l'« ancienne province » de la Gaule narbonnaise (p. 662, n. 1), on trouve cité le livre de M. Castanier sur la *Provence dans l'antiquité* (1893), livre où il n'est question que de préhistoire. Puis, ces dossiers ne sont pas aussi complets qu'on a bien voulu le dire, et il est fâcheux, par exemple, qu'ils n'aient pas toujours admis les articles de nos deux grandes revues de droit, du *Journal des Savants* et du *Dictionnaire des Antiquités*¹. — Les citations qui suivent la bibliographie sont de deux sortes, textes et passages modernes. Les textes sont cités avec les références exactes², mais on peut regretter de trouver le renvoi à Wilmanns quand on s'attendrait au *Corpus*; il y a beaucoup de citations épigraphiques inutiles et encombrantes³. On n'approuvera pas les longues transcriptions des auteurs modernes, quand elles n'apprennent rien que les textes ne nous font déjà connaître : au lieu d'une phrase française de Waddington sur le pouvoir des *procuratores*, j'aurais préféré le texte grec, — discuté, — de Dion Cassius⁴. Il n'en faut pas moins féliciter et remercier M. G. de nous avoir donné un *Corpus*, non pas tout à fait, mais à peu près complet de tous les textes écrits ou gravés contemporains de l'empereur Auguste.

En ce qui concerne les idées et les théories, autrement dit la manière dont M. G. comprend et traite le gouvernement d'Auguste, nous aurons de fort nombreuses objections à présenter. Voici celles que nous suggèrent quelques-unes des questions les plus importantes.

1. Pour la loi du flaminat de Narbonne (p. 664, notes, p. 357, n. 8), je ne trouve cités les noms ni de M. Louis Lucas (*Rev. gén. de droit*, 1888) ni de M. Guiraud (*Ac. des sciences mor.*, CXXIX, 1888). A propos de la *praefectura urbis*, je vois bien l'opuscule de Franke, qui parle à peine de la préfecture impériale, et nullement les travaux de M. Vigneaux (*Rev. gén. de droit*), qui lui sont tout spécialement consacrés. En revanche, M. G. a tort de parler (n. 335, 13; 334, 5) des thèses de droit français, dont la valeur est nulle et auxquelles du reste il pourrait ajouter une nomenclature nouvelle : en matière pareille, il faut tout citer et tout lire, comme le fait M. Waltzing dans son ouvrage sur les *Corporations*, ou ne citer que les choses lues et jugées utiles. — Les noms français nous arrivent souvent estropiés, Baudouin pour Beau-douin; Waillie pour Waille; Guirard pour Guiraud, etc.

2. Except., n. p. 297, 32 : Dion, 54, au lieu de 53.

3. N. 359, 17 (inscriptions qui ne sont pas du temps d'Auguste); n. 362, 2 et 3 (toutes ces inscriptions, transcrites au long, se répètent).

4. N. 331, 32.

Et d'abord la fondation du régime impérial. — « Ce régime, » dit M. G. (p. 522), « ne reçut jamais sous Auguste une constitution arrêtée; il s'établit par une série d'expériences. S'il y eut des pensées maitresses chez le prince (p. 524), il est à peine permis de parler de système à propos d'une chose qui était surtout une affaire de pratique. » Tout cela est parfait. Mais M. G., quelques pages plus bas, oubliant ces excellentes paroles, prononce l'expression, singulièrement systématique, de la *dyarchie d'Auguste*¹ (p. 526). — Étrange et longue puissance du mot de M. Mommsen¹ Certes, il est douteux que celui-ci en ait prévu, en ait voulu l'incroyable et dangereux succès. Voilà M. G., qui est un travailleur original et un maître indépendant, sur la voie de la vérité; il est, au début de son livre, sur la bonne ligne historique, — et, brusquement, l'influence traditionnelle de l'expression mommsénienne le saisit et le fait dévier vers la théorie pure (à partir de la p. 526).

Le pouvoir d'Octave, continue en effet M. G., est étroitement lié à deux titres, ceux de *princeps* et d'*imperator*, « expressions anciennes, » dit-il (p. 527), « mais qui furent complètement transfigurées, pour s'adapter au sens du nouveau régime. » — Oui, certes : mais il importe infiniment à l'histoire de l'empire de savoir comment ces deux expressions se sont défigurées, ce qu'elles signifiaient autrefois et comment elles sont venues au jeune César. M. G. paraît conclure que c'est Octave lui-même qui, en 29-28, s'est fait appeler *imperator* et *princeps* pour indiquer par là les deux éléments, militaire et civil, de son autorité souveraine. « Il se fit, » dit l'auteur, « saluer *imperator* par le sénat l'an 29, et dans le sens de chef suprême de l'armée : et c'est avec raison que l'antiquité même a vu dans la collation de ce titre le commencement de la monarchie. » — A cela on peut répondre deux choses. C'est que d'abord nous ignorons complètement si la salutation impériale de l'an 29 donnait ce sens au titre de *imperator*; Dion Cassius le dit bien², mais qu'on lise attentivement son texte, on verra qu'il commente le mot et ne rapporte pas un décret³ : l'historien grec est lui aussi un théoricien de l'empire, à peine mieux renseigné que M. Mommsen. C'est ensuite qu'il y avait beau temps qu'Octave, comme César, avait pris ce titre ou plutôt ce nom d'*imperator* dans l'acception

1. On lit, p. 661, à propos de la cession de la Narbonnaise par Auguste au sénat : *Es war das ein Opfer, das er seiner Diarchie glaubte schuldig zu sein.* Voilà qui paraît extraordinaire : la dyarchie, anthropomorphisée, réclamant à Auguste le sacrifice d'une grande province ! Les victimes habituelles de la dyarchie, ce sont les historiens qui en parlent. — La vérité sur ce point est que, sénatoriales ou non, les provinces subissaient également l'influence d'Auguste. M. H. reconnaît lui-même (p. 699) que pour la fondation des colonies aucune différence n'était faite entre les provinces sénatoriales et les provinces de César.

2. LII, 41 : Τῆν τοῦ ἀυτοκράτορος ἐπίκλησιν... ἰέγω δέ, etc.

3. M. Herzog, p. 131, n. 2, avait cependant bien montré le peu d'importance qu'a ce texte de Dion Cassius, dont M. G. fait la base de son système.

imprécise de général en chef¹. — L'ont-ils pris en effet? ou n'est-il pas plus juste de dire qu'il leur a été imposé par une sorte de nécessité à la fois littéraire et militaire? De tout temps, *imperator* a eu un autre emploi que l'acclamation solennelle et officielle décernée au général victorieux; poètes et historiens de la République ont appliqué le mot aux « grands chefs » d'armée. Tout naturellement, Octave le reçut de l'usage courant, sans qu'on puisse dire qu'en l'adoptant il fondât l'empire. Si plus tard le *dies imperii* a été l'ère de chaque empereur, il importe à l'historien de ne point imiter Dion Cassius et de ne pas regarder Octave comme monarque le jour où il s'est laissé déclarer *imperator*², car il l'a été presque dès son entrée aux affaires. — L'expression de *princeps* ne diffère de celle d'*imperator* que parce qu'elle est demeurée plus longtemps hors de l'usage officiel. C'est là encore une expression usuelle, littéraire plutôt que politique, qui n'a que tardivement servi à définir une forme de gouvernement ou un principe d'autorité. Octave, dit M. G., l'a choisie avec une intention habile (p. 527). Je doute fort d'un patient calcul de politique³. Le nom de *princeps* lui était imposé par sa situation même; il l'a laissé s'implanter, il l'a accepté de bonne grâce. L'histoire de ce mot, comme celle du mot *imperator*, explique en partie la formation même du régime monarchique.

Cette histoire, je regrette que M. G. ne l'ait point faite. Il était bon que l'on sût, autrement que par une réflexion incidente perdue dans une note (n. 292, 1), ce que *princeps* avait signifié à l'époque républicaine; on aurait voulu se rappeler que Salluste, Cicéron et leurs contemporains avaient donné ce titre aux plus considérés de la cité romaine⁴, qu'on avait, assez couramment, appelé Pompée du nom de *princeps*; on aurait alors aisément compris qu'Octave, triumvir, ou *imperator*, ou consul, d'ailleurs ensuite prince du sénat, ne pouvait pas ne pas être regardé comme le *princeps civium*⁵. — En étudiant l'exposé (p. 527-8) de M. G., bien écrit et habilement présenté, il semble qu'en deux coups, en 29 et en 28, ces deux titres anciens de *imperator* et de *princeps*, brusquement précisés, aient été appliqués à un

1. Ce qu'on peut dire à la rigueur à partir de 29, c'est qu'au lieu de placer *imp.* après son nom, Octave le place régulièrement comme *praenomen* : *imp. Caes.* Mais ce *praenomen* apparaît bien avant cette date.

2. Le résultat est que Dion ne sait à vrai dire quand commence « la monarchie; » il indique tantôt 29 (LII, 1), tantôt 27 (LIII, 17).

3. Le seul texte en faveur de cette hypothèse est un texte que M. G. ne donne pas (n. 291, 2) et qui est peut-être le plus ancien et le plus concluant sur la désignation d'Octave comme *princeps*. C'est celui d'Horace, *Carmina*, I, II, vers 50 : *Hic ames dici pater atque princeps*.

4. Voy. Willems, *le Sénat de la république romaine*, t. I, p. 129.

5. M. G. rattache directement le titre de *princeps* à celui de *princeps senatus* pris depuis le cens de 28.

nouveau régime pour lui servir de formule : tout ainsi que Napoléon, en 1804, reçut le titre d'empereur. Nous n'avons pas la sensation de cette lenteur infinie avec laquelle ces deux mots changèrent de sens au fur et à mesure que le pouvoir de l'empereur changeait de caractère, de la gradation avec laquelle ils prirent toute la force qu'Auguste recevait d'ailleurs : jusqu'à ce qu'à la fin, quand la monarchie fut faite, ils servirent à la définir et à en faire la théorie.

Les remarques qui suivent, dans le livre de M. G., sur le caractère général du principat, laissent indifférent ou sceptique. Est-ce un despotisme militaire ? Non, dit M. G. : encore moins despotisme oriental, mais plutôt « tyrannie dans le sens antique. » — Ni en fait ni en droit, le gouvernement d'Auguste n'a ressemblé à une tyrannie, et précisément l'expression de *princeps* me paraît contradictoire de celle de tyran. Aux yeux des Romains, il était Périclès et non pas Pisistrate. La vérité est qu'il y eut de tout cela dans le gouvernement d'Auguste, jusqu'à un peu de patriarcat : parce que tous les pouvoirs de Rome, tous les principes d'autorité, tous les sentiments du monde ancien ont également servi à le constituer.

Il n'y a pas, dans l'histoire de l'humanité, un souverain qui, plus qu'Auguste, ait répugné à fixer la théorie de son pouvoir ; il n'y a aucun régime cependant que les historiens, depuis Dion jusqu'à M. Mommsen, aient plus aimé à bâtir en système. Ils nous ont gâté ce chef-d'œuvre de l'empirisme qui est l'œuvre du fils de César.

Ces théories du régime impérial ont fini par en déformer l'histoire : j'appelle la déformer, intervertir les faits et les dates. — M. G. termine son étude sur l'établissement de l'empire, précisément par le fait primitif et essentiel : le titre de *Augustus* décerné à Octave¹. Ce titre ne confère aucun pouvoir ; en droit romain, il n'a pas la moindre importance² : M. G. en parlera donc à la fin, assez rapidement, comme de la sanction religieuse donnée à la toute-puissance impériale (p. 535). — Mais voyons comment les faits se sont passés. Le 13 janvier 27, Octave abdique les pouvoirs extraordinaires³ que le sénat lui avait conférés dans la guerre contre Antoine⁴, et il redevient, par cet acte, simple consul⁵. Mais, dès ce jour, il est question de lui donner un

1. M. Mommsen, cependant, avait eu la très sage précaution de faire précéder son volume du *Principat* par le résumé des événements du « mois historique, » janvier 27 (p. 723, 2^e éd.). Mais c'est chez M. Herzog (*Geschichte und System*, etc., II, p. 126 et suiv.) que l'importance de ces journées « faisant époque » a été le mieux marquée.

2. Dion Cassius, LIII, xviii : *Δύναμιν μὲν οὐδεμίαν οὐκείαν προσεθήησι.*

3. Ou plutôt ce qui lui restait de ces pouvoirs.

4. Qu'il s'agisse de ceux-là, c'est ce que montre *Mon. Ancyrr.*, VI, 13 et 14. Il faut ajouter la reddition de toutes les provinces avec leurs armées ; Ovide, *Fastes*, I, 589 ; Mommsen, *Res gestae*, p. 116. Et il est probable que c'est cette dernière restitution qui constitue proprement l'acte du 13 janvier.

5. Cf. Tacite, *Ann.*, I, 2 : *Triumviri posito nomine, consulem se ferens.*

titre nouveau : ce ne peut être qu'un qualificatif d'honneur, puisque « la liberté est restaurée, » mais il importe que ce titre désigne la puissance morale, la supériorité civile, le prestige historique de l'ancien maître du monde. Octave, qui ne songe plus à se retirer des affaires, met la chose en discussion dans son conseil d'amis¹; le sénat délibère sans doute de son côté. L'ex-triumvir préférerait à tous les titres celui de Romulus²; sans désirer être roi, comme l'a voulu César, il souhaitait au moins un équivalent historique de la royauté romaine. Mais les politiques qui l'entourent le dissuadent; avant tout, il faut qu'Octave renonce à toute apparence royale; dans l'intérêt de son pouvoir, il vaut mieux qu'il soit dieu que roi; nouveau « Romulus, » il montrerait trop qu'il veut fonder une monarchie perpétuelle³: qu'il emprunte son titre à la religion plutôt qu'à l'histoire, au ciel plutôt qu'à la terre. On finit par s'entendre, et, sur la proposition de Munatius Plancus, c'est le titre de *Augustus* qui fut choisi⁴. *Augustus* était synonyme de *sanctus*⁵, ce pouvait être une épithète de dieu, mais surtout de demi-dieu, de héros. Le titre a pu s'appliquer à Romulus; il a dû convenir à tous les héros fondateurs de cités ou d'empires. En le prenant, Octave inaugurait, comme Romulus, une cité nouvelle⁶. Il le reçut après un *triduum* de solennelles délibérations, le 16 janvier.

L'octroi du titre de *Augustus* a singulièrement contribué, j'imagine, à la diffusion de celui de *princeps*. Celui-là a entraîné et commandé celui-ci. Octave, devenant plus qu'un homme⁷, était sur la terre presque l'égal, en tout cas l'équivalent de Jupiter⁸; au reste, Jupiter n'était-il

1. Cela résulte évidemment de ce qu'il a discuté la valeur du titre de Romulus « avec quelques-uns. »

2. Ce fait, qui a une extrême importance, est relaté par Dion Cassius, LIII, XVI : 'Ο Καίσαρ ἐπιθύμει ἰσχυρῶς Ῥωμύλος ὀνομασθῆναι. M. G. (p. 535) essaie d'atténuer ce désir d'Octave. Il me paraît cependant résulter, non pas seulement du mot ἰσχυρῶς, mais aussi de quelques actes d'Octave. — La question du titre de Romulus a été indiquée également par Suét., *Aug.*, VII. Ovide y fait allusion dans ses *Fastes*, II, 138.

3. Dion Cassius, *loc. cit.*

4. Une des meilleures caractéristiques (et peut-être la meilleure) qui ait été donnée du titre de *Augustus* se trouve dans le livre de M. Jullien sur *Munatius Plancus* (1892), p. 187, que M. G. eût pu citer à cette occasion.

5. M. G. traduit, peut-être à tort, par *der Gottbegnadete*. A s'en tenir aux textes de la république, *augustus* ne s'applique qu'aux choses saintes, et il semblerait que le projet de Plancus ait précisément consisté à transférer à une personne ce qualificatif. Toutefois, la synonymie de *augustus* et de *sanctus* permet de supposer que même avant Octave *augustus* s'est appliqué, tout autant que *sanctus*, à des dieux.

6. Cette idée de la fondation d'une Rome nouvelle me paraît avoir occupé les politiciens de ce temps. Cf. Suét., *Aug.*, VII : *Romulum appellari oportere quasi et ipsum conditorem urbis*; Horace, *Epist.*, II, 1, v. 5-7.

7. Dion, *ibid.* : 'Ως καὶ πλεῖστον τι ἢ κατ' ἀνθρώπους ὄν.

8. Ce lien entre Jupiter et Auguste a été indiqué par les contemporains. Ovide, *Fastes*, I, 608 : *Hic socium summo cum Jove nomen habet.*

pas, dans le ciel, un peu plus qu'un dieu, un autre *princeps*? Du jour où le fils de César fut Auguste, « il l'emporta en dignité sur tous les Romains. » C'est lui-même qui le dit dans ses *Res gestae*¹. — L'empire était fondé².

Il est bien vrai de dire, avec M. G. (p. 527), que l'empire a été fondé par « la nécessité » d'un chef unique et permanent commandant à une armée permanente; mais il me paraît inexact d'ajouter que c'est par le titre d'*imperator* qu'Auguste a voulu marquer la différence entre les temps anciens et « le nouveau siècle. » M. G., comme les historiens du xviii^e siècle, étudie trop en politique la fondation de l'empire. Au-dessus de la force matérielle, qui a nécessité, créé et cimenté le régime impérial, il y a le prestige divin, dont il a voulu s'orner et qui sans doute a le plus profondément frappé l'esprit des populations. Ce que nous appelons l'empire leur est surtout apparu le jour où l'homme qui avait été et voulait demeurer le maître dans Rome fut acclamé comme le plus semblable aux dieux. L'empire a peut-être été d'abord un principe religieux.

Après l'examen des titres d'Auguste, la partie importante de l'histoire intérieure devait être l'exposé de l'organisation des pouvoirs publics et des affaires administratives. — Ici encore on peut reprocher à M. G. de n'avoir point fait cette étude minutieuse et pénétrante que nous attendions de lui. Le chapitre intitulé « fonctions impériales » était, à notre avis, un chapitre capital : on aurait dû y voir comment Auguste, peu à peu, substitua l'autorité de ses préfets, de ses délégués, de ses curateurs, de ses procureurs, de ses affranchis, de ses envoyés, aux magistratures ou aux curatelles traditionnelles du peuple romain. Il n'occupe cependant que six pages dans le livre de M. G.³. L'auteur se demande d'abord, et avec raison, quelles institutions ont pu servir de modèles aux réformes administratives d'Auguste. L'Égypte, dit-il, a dû lui suggérer quelques exemples (p. 606) : il aurait fallu nous les indiquer ici ou ailleurs⁴; le train de maison des grandes

1. VI : voici les trois actes qu'Auguste énumère comme conséquence l'un de l'autre : 1^o restauration de la république; 2^o le titre d'Auguste décerné : ἐξ ἧς ἀπίξ, etc.; 3^o *post id tempus... ἀξιώματα πάντων διήνεγκεν*.

2. A mon sentiment, c'est M. Herzog (p. 136) qui a le mieux dit ce qu'il y avait à dire sur les événements de 27 : *Für den Historiker aber, der nicht die persönliche Stellung allein, sondern die damit verbundene Begründung des bleibenden Verfassungszustands ins Auge zu fassen hat, ist das Jahr 27 die bedeutendste Epoche*.

3. Il est vrai de dire que çà et là, à propos des affaires de voirie, de police, etc., il indique avec détails quelques-unes de ces transformations.

4. Je pense que M. G., en racontant les dernières années de la vie d'Auguste, insistera plus qu'il n'a fait ici sur les impôts de la XXa *hered.*, etc., dont il ne dit qu'un mot (p. 637 et p. 620). Au sujet des *vigiles* et du *praefectus vigillum* (p. 954), il eût pu rappeler les *νοκτοφύλακες* et le *νοκτερινός στρατηγός* d'Alexandrie, pour ne citer que la plus connue de ces imitations supposées. Je

familles romaines a fourni de vrais cadres administratifs ; mais c'est surtout (p. 605) « la discipline et l'organisation de l'armée qui a pu servir de prototype à une carrière de fonctionnaires. » Et, à ce propos, M. G. rappelle les débuts du fonctionnarisme prussien et cite un article de M. Schmoller. — A ces considérations générales et à cette comparaison inattendue, j'aurais préféré une étude minutieuse des circonstances historiques ou des causes juridiques qui amenèrent la création, ici d'un *curator* ou là d'un *praefectus*. Prenons un exemple.

La plus considérable des fonctions imaginées par Auguste est assurément la préfecture de la ville. Son institution a été la plus violente atteinte portée aux anciennes magistratures ; de toutes les innovations de l'empereur, ç'a été, je crois, la plus révolutionnaire, celle qui fut jugée le plus irritante. C'était la police de Rome enlevée à ses chefs naturels ; qu'on songe au sens que pouvait avoir le mot de *praefectus*, et on peut supposer qu'aux yeux de beaucoup la création de la préfecture de Rome était la suppression de la liberté de Rome. La preuve en est fournie par l'histoire même de cette fonction. Elle apparaît, vers l'an 25, pendant l'absence d'Octave. Le prince la confie à un des hommes les plus en vue de ce temps, Messalla ; après quelques jours de charge, inquiet de ses pouvoirs, ne sachant que faire, ou plutôt ne sachant que trop ce qu'on voulait qu'il en fit¹, il se laissa ou se fit retirer « cette autorité vraiment contraire à la loi de la cité, » *potestas incivilis*². — On comprend par là de quel intérêt il était, pour l'histoire du principat d'Auguste, d'indiquer dans quelles circonstances cette fonction fut créée, supprimée et rétablie, comment elle pouvait limiter ou concurrencer les magistratures ordinaires (et c'était la première attaque sérieuse qu'elles subissaient depuis janvier 27). Or, nous trouvons dans Tacite, sur l'origine de la préfecture, un de ces textes précis et circonstanciés qu'on a rarement la bonne fortune de rencontrer dans l'histoire des institutions : *Augustus, rerum potitus, ob magnitudinem populi ac tarda legum auxilia, sumpsit e consularibus qui coerceret servitia, et quod civium audacia turbidum nisi vim metuat*. Chacun des mots de ce passage a sa portée et mérite son commentaire ; M. G. le rejette en note (n. 330, 22), ne le traduit pas dans son texte, ne le commente pas. Il se borne à nous dire que la préfecture de la ville inaugurée par Messalla était « une innovation essentielle » (p. 607).

A chaque instant, on éprouve ainsi le regret de voir que M. G. n'ait point appliqué les ressources multiples de son intelligence et de son érudition à l'examen des cent et quelques problèmes que soulève la fondation de l'empire. De même, dans les chapitres relatifs à l'orga-

doute en revanche que le recensement de la Gaule (p. 669) se rattache à l'exemple de la bureaucratie égyptienne.

1. *Nescius exercendi*, dit Tacite, *Ann.*, VI, 11.

2. Saint Jérôme, *Chronic.*, a° 1991 : *Corvinus, primus praefectus urbis factus, sexto die magistratu se abdicavit incivilem potestatem esse contestans*.

nisation des provinces, on s'arrête sans cesse à souhaiter une explication qui ne vient pas ou à s'offusquer d'une remarque qui surprend et détonne. Voyez pour la Gaule : ces considérations préliminaires sur l'esprit celtique, sur les Gaulois dédaigneux de l'agriculture, sur le morcellement de leur pays, sont inutiles et en partie inexacts, et on est fort étonné de voir analysé tout au long le testament du Lingon, qu'il est bien difficile de rattacher au temps d'Auguste (p. 657). — La Gaule au temps de César avait, dit M. G. (p. 658), à peu près la même organisation que trois siècles auparavant, quand ses peuples envahirent l'Italie : la chose est trop importante pour n'avoir point besoin d'être démontrée. — De la révolte de l'Aquitaine en 27 av. J.-C., M. G. dit (p. 660) qu'elle se propagea « vite et loin » et que l'on combattit aussi sur le Rhône et la Saône. Je ne suis pas sûr que les textes de Tibulle permettent cette conclusion¹. — M. G. écrit (p. 661) que l'Aquitaine a été réunie, jusqu'en 22, à la Narbonnaise; il ne donne aucun texte à l'appui. — Sur le régime municipal des villes de la Gaule narbonnaise, sur l'extension et le caractère de la colonisation dans ce pays, c'est-à-dire sur ce qui est proprement l'œuvre d'Auguste dans la France méridionale, je ne trouve à peu près rien dans ce volume².

C'est à la fois avec plaisir et regret que nous avons lu ce livre; il est écrit avec aisance, aimable à voir, la science y est vivante, l'érudition variée. Mais, résumé consciencieux et rapide, il n'est point l'ouvrage pénétrant que nous demandions à M. G. Il ne dénote pas cette acuité d'analyse, cet effort tenace et heureux, cette audace des questions nouvelles, cette tension d'un esprit à la recherche du vrai,

1. Voici les textes. D'abord II, 1. 38 : *Gentis Aquitaniae ceber Messalla triumphis*; il est bien net que Messalla a eu affaire surtout aux Aquitains. Ensuite I, VII, qui paraît contredire le texte précédent, si on s'en tient aux leçons des manuscrits :

... *Quem tremeret forti milite victus Atax...*
 ... *Testis Arar Rhodanusque celer magnusque Garonna,*
Carnuli et fluvii caerulea lympha Liger.

Mais M. G. aurait dû remarquer que ces textes sont susceptibles de corrections. De fait, on a depuis longtemps proposé *Atur* pour *Atax*, et, au second vers, *Atur Duranusque*; j'accepterais bien volontiers la première de ces corrections. L'autre n'est pas utile, car Tibulle a pu vouloir dire seulement qu'Agrippa commandait souverainement sur toute la Gaule. Pour voir ce qu'il y avait à faire sur cette question, que l'on compare au travail de M. G. la brochure de M. Hirschfeld, *Aquitaniens in der Römerzeit*, 1896.

2. M. G. rattache la création du port militaire de Fréjus (p. 663) à la ruine de Marseille; ailleurs (p. 648), il pense qu'il a pu avoir une certaine importance pendant la guerre cantabrique. A regarder la situation de Fréjus sur la mer et sur la voie aurélienne, il est permis de croire qu'il surveillait surtout les populations alpestres. — C'est évidemment par inadvertance que M. G. dit (n. 304, 32) que la *lex Narbonensis bezieht sich nicht auf die Provinz, sondern auf die Stadt Narbo*. Cf. *contra*, n. 358, 9; 357, 8.

qui font les livres originaux et définitifs. C'est, dans la science du règne d'Auguste, un vaste coup d'œil jeté en arrière. Ce n'est pas le point de départ d'une nouvelle étape.

Camille JULLIAN.

Edwin A. GROSVENOR. **Constantinople**. Londres, Sampson Low, Marston and Company, 1895. 2 vol. in-8°, xxii-844 p.

M. Grosvenor n'a pas prétendu écrire un livre de science, et, de parti pris, il a écarté tout appareil d'érudition; mais il est au courant des travaux modernes; il a vécu de longues années au milieu des savants de Constantinople, fort bien instruits de l'histoire de leur ville; il a lui-même exploré les monuments avec grand soin, et il met les résultats de ses lectures, de ses conversations et de ses visites à la disposition des touristes et des curieux. Il n'a négligé aucune époque, aucun quartier, aucun élément d'intérêt.

Par la description minutieuse des ruines et des églises qui restent de l'époque byzantine, le livre de M. Grosvenor peut être utile à consulter en vue d'un travail scientifique.

Gabriel MILLET.

Die Civitas auf deutschem Boden, bis zum Ausgange der Karolingerzeit (Ein Beitrag zur Geschichte der deutschen Stadt), von Dr. Jur. Siegfried RIETSCHEL. Leipzig, Veit, 1894. In-8°, 402 pages.

Rechercher quel a été, à l'époque franque, le sort des villes d'origine romaine, et se demander ensuite quelle influence ont eue sur leur organisation intérieure la chute des institutions romaines et l'avènement de nouveaux peuples et de nouvelles idées, c'est là un problème fort intéressant. M. R. a pensé que l'époque carolingienne méritait d'être étudiée à ce point de vue plus qu'on ne l'a fait jusqu'ici; et, pour donner à son travail un caractère de plus grande précision, il s'est confiné sur le territoire proprement germanique, se bornant à la partie orientale de l'empire carolingien. Il montre et définit les différents termes par lesquels les villes allemandes étaient désignées à l'époque carolingienne en prenant pour point de départ de ses recherches le mot *Civitas*, expression qui, chez les populations d'origine celtique, s'appliqua, on le sait, à un groupement assez étendu, à une tribu, à une *Völkerschaft*. On ne retrouve pas dans le monde romain, ou dans les pays romanisés, l'opposition, si visible dans le vieux droit germanique, entre la ville proprement dite et le territoire dont elle est le centre. Après la conquête germanique, les limites des *Civitates* romaines se maintiennent. On les adapte au *Gau*, et les expressions *Gau* et *Civitas* sont en effet souvent équivalentes. Mais, sous l'influence du christianisme, le mot

Civitas ne tarde pas à prendre une signification nouvelle; on l'applique aux villes épiscopales et aux territoires qui en dépendent : *Civitas* devient synonyme d'évêché. Mais la signification territoriale du mot s'est-elle perdue sur le territoire germanique? Est-il vrai qu'il ne corresponde plus ni au *pagus* (*Gau*) ni au diocèse? C'est là ce qu'il est difficile de soutenir. D'intéressantes chartes du vi^e et du vii^e siècle relatives à Trèves, à Metz, à Mayence nous montrent *Civitas* désignant tout à la fois la ville (*urbs*) entourée de murailles et le territoire environnant.

Le travail de M. R. nous montre en définitive que le mot *Civitas*, sous l'influence des idées chrétiennes, s'est également attaché dans les pays germaniques aux cités épiscopales; mais il prouve en même temps que la limite du diocèse et celle du *Gau* sont loin de coïncider. Il y a un grand nombre de *Civitates*, telles que Constance, Strasbourg, Mayence, Tongres, dont le nom n'est point appliqué à un territoire environnant. Mayence n'est pas même la capitale du *Gau* où cette ville est située; cette capitale c'est Worms, et voilà ainsi (phénomène qui eût été impossible en France) deux *Civitates* dans le même *Gau*. Il a fallu en Allemagne une terminologie différente; de là l'importance des mots *suburbium* et *marca*, lequel ne désigne pas un territoire nécessairement délimité.

Le dernier paragraphe est consacré à une étude sommaire des divers sens du mot *burg* (*baurg, bure, burch, purch, purg*). Ce mot apparaît déjà dans les écrits d'Ulphilas comme la traduction de $\pi\acute{o}\lambda\iota\varsigma$. A partir du ix^e siècle on s'en sert couramment pour traduire *Civitas*, mais il ne faut pas se laisser tromper par une analogie tout extérieure. Waitz avait prétendu que le mot *burg* avait été appliqué à toute localité d'une certaine importance. Cette idée paraît inexacte, ce mot implique une idée de défense. Beaucoup de *burgen* ont tiré visiblement leur nom du *Gau* lui-même, désignant l'endroit où l'on venait se réfugier en cas de danger.

M. R. nous présente sa dissertation qui fait partie d'une collection intitulée « Dissertations choisies de la Faculté de droit de Leipzig » comme un simple travail préparatoire rédigé sous les auspices de Sohm et d'Arnult. Souhaitons que, développant ses premières recherches, il ajoute bientôt un bon livre de plus à ceux qu'a fait éclore depuis quelques années le problème toujours si discuté de l'origine des villes.

Georges BLONDEL.

Geschichte Konradins von Hohenstaufen, von Karl HAMPE, mit einer Kartenskizze. Innsbruck, Wagner, 1894. In-8^o, xi-394 pages.

Il y a déjà bien longtemps que la physionomie de Conradin, le dernier prince de la maison de Souabe, attire l'attention des historiens. Français, Allemands, Italiens se sont essayés à l'envi à retracer les circons-

tauces qui amenèrent la mort tragique d'un prince, qui semble avoir été la victime expiatoire des fautes et des crimes de son aïeul Frédéric II. Les circonstances si dramatiques qui ont accompagné son exécution ont eu un long retentissement dans l'esprit des peuples : Conradin a eu l'heur d'exciter une universelle compassion. L'honneur français s'est senti blessé en présence de la cruauté dont on usa à son égard. Les historiens allemands se sont élevés avec force contre Charles d'Anjou et contre la cour romaine, et au récit de sa mort on s'est plu à ajouter des détails dont l'imagination populaire fit surtout les frais. C'est pourquoi il a toujours été difficile de placer la vie de ce prince dans son véritable jour entre l'indifférence de la nation allemande, la haine mortelle de la cour de Rome, les déliances des Gibelins. Le livre que M. Hampe vient de consacrer à ce personnage est fait avec toutes les exigences de la science et laisse au lecteur impartial une impression très satisfaisante. Sans doute après l'ouvrage de Schirmacher (*Die letzten Hohenstaufen*) et les *Regesta* si complets de Ficker, il était difficile de présenter les événements sous un jour inattendu¹. Bien des détails cependant sont présentés d'une façon assez neuve; l'ombre et la lumière sont très judicieusement réparties dans le tableau qui laisse finalement une impression de vie plus grande que ceux qui l'ont précédé. Conradin ne serait en somme qu'un personnage d'importance secondaire si l'on s'en tenait purement et simplement à sa biographie. Il faut élargir le cadre et voir dans cette tragique existence le dernier acte de la lutte séculaire entre la papauté et l'Empire, entre la maison de Souabe et les successeurs d'Innocent III.

L'histoire de Conradin devient très intéressante si l'on étudie impartialement les idées des deux partis et si l'on recherche leurs mobiles. C'est bien ainsi en effet que M. Hampe a compris sa tâche; c'est presque une histoire de l'Italie qu'il nous donne. Il manifeste sans doute une grande sympathie pour son héros, mais il apprécie avec une grande hauteur de vues les idées de ses adversaires et, quand on n'y apporte aucune passion, on en arrive presque à penser que la fin tragique de Conradin était inévitable. Le livre (qui jusqu'ici faisait autorité) de Schirmacher avait été écrit pendant la guerre de 1870 (la préface est du 17 mars 1871) et on s'en aperçoit quelquefois. Schirmacher nous montre dans l'exécution de Conradin un acte de pure cruauté. Hampe fait loyalement remarquer que, le matin de la bataille, Conradin avait fait décapiter le maréchal Braiselve, qui avait été fait prisonnier et qu'on pouvait redouter beaucoup de sa part. Je signalerai particulièrement les chapitres iv (la réaction guelfe en Italie) et vi (la lutte des partis à partir de 1266) où sont exposés avec clarté les rapports embrouillés de deux partis en présence et la situation des communes italiennes. Il y a là des vues neuves et originales. Sur le caractère de la domination angevine après

1. Signalons à l'auteur un intéressant diplôme inédit de Conradin publié par M. Jordan dans les *Mélanges* de l'École de Rome, octobre 1894.

la bataille de Bénévent, M. Hampe s'est formé (d'après certaines pièces d'archives) une opinion qui paraît intermédiaire entre l'acceptation d'une politique de conciliation et la politique de domination française. Il repousse l'opinion de M. Cadier, d'après lequel les idées de Charles d'Anjou auraient été tout autres avant et après la bataille de Tagliacozzo; il montre que Charles, après la seconde victoire, était dans une situation bien plus favorable pour déposer certains personnages (voyez à cet égard un important appendice); il prouve notamment que le manifeste connu sous le nom de *Protestatio*, que Conradin envoya aux princes allemands et qui passait pour n'être qu'un exercice de style, était l'œuvre de Pierre de Prece, un homme de l'école de Pierre de la Vigne. M. Hampe a mis en lumière beaucoup de petits faits nouveaux ou peu connus (notamment en ce qui concerne le chiffre des troupes). Il paraît démontré que Clément IV crut vraiment le danger très grand et ne s'est au contraire nullement préoccupé du danger que la puissance de Charles pourrait acquérir dans le nord de l'Italie. Nous aurions cependant quelques réserves à faire sur plusieurs appréciations : la conduite du duc Louis de Bavière est envisagée sous un jour trop favorable, et on pourrait élever quelques objections sur les appréciations dont la politique de Clément VI est l'objet. Mieux vaut dire, à la louange de l'auteur, qu'il donne un charmant récit de la bataille de Tagliacozzo (maintenant d'ailleurs, malgré quelque incertitude, la vieille identification) et que, d'un bout à l'autre de l'ouvrage, une plume élégante, un tour de phrase limpide sont mis au service d'un esprit très ingénieux et très fin.

G. BLONDEL.

Jaroslav GOLL. **Tchechy a Prussy v stredovieku** (la Bohême et la Prusse au moyen âge). Prague, Bursik et Kohout, 1897. In-8°, 314 pages.

Parmi les historiens tchèques qui continuent dignement la glorieuse école des Palatsky, des Tomek et des Emler, M. Goll tient une place particulière et a une physionomie très marquée. Tandis que M. Rezek s'est surtout consacré à nous décrire les conséquences de la victoire définitive des Habsbourgs au xv^e siècle, que M. Tchélakosky étudie les transformations juridiques et constitutionnelles du royaume de Bohême, que M. Bohuslav Rieger nous raconte avec une admirable précision les progrès de la centralisation et que M. Kalousek prélude par une série de publications de textes à une grande monographie sur la condition des classes rurales, M. Goll est surtout attiré par l'histoire des relations de la Bohême avec les pays voisins. C'est par là qu'il a été amené à publier sur les Vaudois et sur les Frères bohêmes une suite d'études qui l'ont placé au premier rang des écrivains qui s'occupent d'histoire ecclésiastique; c'est aussi cette préoccupation qui lui a inspiré son nouveau livre, *la Bohême et la Prusse au moyen âge*.

Le tchèque qui voyage en Prusse, dit-il dans sa préface, rencontre à chaque pas des souvenirs qui lui rappellent la patrie; saint Vojtiech, le patron de la province, est originaire de Bohême; le roi en l'honneur de qui Königsberg a reçu son nom, est Prémyls Otakar II; dans les guerres qui, du xiii^e au xvi^e siècle, ont mis si souvent aux prises les Polonais et les Chevaliers Teutoniques, les souverains tchèques ont joué un rôle important, et les missionnaires ou les aventuriers moraves et bohêmes ont dès lors tracé les routes que devaient plus tard suivre les émigrés protestants fuyant les persécutions. C'est le récit de ces relations que M. Goll nous donne dans son livre. Après nous avoir parlé de la tentative malheureusement inutile de saint Vojtiech pour convertir les Prussiens, il nous retrace la politique des derniers Prémyslides et des Luxembourgs vis-à-vis de la Pologne, il nous raconte la grande levée de boucliers contre l'Ordre Teutonique au commencement du xiv^e siècle, les rapports de Vladislav Jagellon avec Sigismond à l'époque des guerres hussites, et enfin la dernière guerre de la Pologne contre les Chevaliers. Cette période a été l'objet dans ces dernières années de travaux fort importants, aussi bien en Allemagne qu'en Russie et en Pologne. M. Goll ne s'est pas contenté de les résumer; sur bien des points, il arrive à des conclusions nouvelles ou il suggère des doutes qui provoquent la réflexion.

La plus grande difficulté dans une pareille matière était de mettre quelque unité dans une série de chapitres qui auraient pu facilement n'être que des épisodes sans intérêt général. Ils sont en réalité rattachés par un lien intime qui retient l'attention et qui donne au livre une portée bien supérieure à celle que semble annoncer le titre. La grande question qui se débat, c'est celle de la domination de la Baltique. La Pologne avait commis une faute des plus lourdes quand elle avait abandonné à une race étrangère le soin de convertir au christianisme les populations qui habitaient les rives de la mer slave. Quand, au début du xiv^e siècle, elle se dégagea enfin de la longue période de troubles et de discordes civiles où elle avait failli périr, elle essaya de réparer son imprudence. Elle n'y réussit pas. Malgré son union avec la Lithuanie et ses succès militaires, elle ne put pas reprendre aux Germains les provinces qu'ils avaient solidement occupées; la bataille de Tannwald et la paix de Thorn, si elles marquaient la décadence momentanée de l'Ordre Teutonique, n'excluaient pas la possibilité d'une revanche de l'Allemagne, et dès lors commença à se dessiner cette alliance de la Russie et de la Prusse qui devait être si fatale à la Lithuanie et à la Pologne. Le livre de M. Goll nous présente ainsi comme un tableau général de l'histoire politique de l'Europe du nord-est du xii^e au xv^e siècle; c'est le moment où se posent les grandes questions qui se débattent encore aujourd'hui, où se constituent les états dont la rivalité a formé depuis la trame de l'histoire orientale; pour se débrouiller au milieu de ces luttes confuses et de ces

intérêts complexes, il fallait à l'écrivain une longue connaissance de la question et de remarquables qualités de méthode et de précision.

M. G., qui a été poète avant de se consacrer à l'histoire et qui n'a pas encore renoncé à ses anciennes amours, s'est fait une loi rigoureuse de la division des genres; il est un des défenseurs les plus intransigeants de la sévérité scientifique; il se résigne facilement au doute et il préfère ne pas satisfaire la curiosité de ses lecteurs plutôt que de recourir aux combinaisons ingénieuses et aux inventions psychologiques. C'est le meilleur moyen d'inspirer la confiance; nous sentons sur un terrain solide et nous suivons sans résistance un guide si prudent. La critique de M. G. n'est-elle pas cependant par moment un peu timide? C'est un beau défaut que d'être trop vertueux, mais on peut pécher aussi par trop de scrupules.

Les questions nationales tiennent de nos jours une telle place dans les cœurs, que les historiens les plus soucieux de la vérité ont été entraînés à leur faire dans le passé une part un peu excessive. M. Goll a parfaitement raison de dire que les souvenirs d'une commune origine et les parentés de races ne suffisent pas à créer des alliances politiques, et que les décisions des hommes d'état sont déterminées par des considérations pratiques et non par des sentiments mystiques. Nous sommes encore de son avis quand il se refuse à retrouver au xv^e siècle les haines ethnographiques qui jouent un si grand rôle à notre époque. Peut-être seulement pourrait-on dire qu'il se préoccupe un peu trop de réagir contre l'opinion contraire; qui dit réaction dit polémique et par conséquent exagération. Et sans doute M. G. est plus près de la vérité que ses adversaires, mais il s'en rapprocherait davantage encore, il me semble, s'il n'avait pas songé à eux.

Ce sont là des critiques bien subtiles; elles ne déplairont pas sans doute à M. Goll qui aime qu'on serre les textes de près. Sur les conclusions d'un ouvrage qui soulève de si importantes questions, la discussion est toujours possible; sur la valeur durable de l'œuvre du moins, aucun dissentiment ne saurait s'élever et le livre de M. Goll mérite certainement d'être mis en bon rang parmi les travaux fort distingués qui nous arrivent de l'Université tchèque de Prague.

E. DENIS.

Vauban. Seine Stellung in der Geschichte der Nationalökonomie und sein Reformplan, von Dr Friedrich LOHMANN. Leipzig, Duncker et Humblot, 1895. In-8°, 172 pages.

Un ouvrage allemand sur Vauban envisagé comme économiste ne peut manquer de piquer la curiosité du public français. Nous signalons avec d'autant plus de plaisir la remarquable étude de M. L. qu'elle rectifie sur plusieurs points l'opinion qu'on se faisait généralement des

idées économiques du célèbre maréchal. Elle complète en tout cas d'une façon fort utile le travail de MM. Michel et Liesse, auxquels d'ailleurs l'auteur rend pleinement hommage.

La première partie du volume est consacrée à l'exposition des idées qui ont eu cours jusqu'ici parmi les économistes, depuis Blanqui et Daire jusqu'à Rochas, Michel ou Espinas. C'est à tort que Vauban a été regardé comme un adepte de l'économie politique libérale et qu'on lui a supposé les mêmes opinions, ou à peu près, qu'à Boisguillebert, Locke, Cantillon, Gournay. On s'est borné trop exclusivement à le juger d'après la « Dîme royale, » mais il faut rapprocher ce livre de ses autres écrits, de ses « Oisivetés, » et surtout des « Pensées et Mémoires politiques inédits » qui ont été publiés en 1882 dans le « Journal des Économistes » et trop peu remarqués jusqu'ici.

Vauban est en effet l'auteur d'une centaine de mémoires qui peuvent être divisés en deux grands groupes : *Mémoires politiques* et *Mémoires militaires*; presque tous se rapportent aux occupations professionnelles du maréchal, mais quelques-uns renferment çà et là des aperçus originaux et des vues ingénieuses sur beaucoup d'autres questions. Cet ingénieur, cet officier, qui a passé la plus grande partie de sa vie en voyage ou dans les camps, ne pense pas uniquement, en effet, à ses travaux techniques ou aux admirables fortifications dont il veut doter son pays. Les questions économiques et sociales qui nous préoccupent nous-mêmes aujourd'hui tiennent déjà une grande place dans ce lumineux esprit. Il nous apparaît au fond comme un mercantiliste, ayant à peu près les mêmes idées que Colbert, et nullement comme un précurseur des libéraux du xviii^e siècle.

Quand on étudie de près ses projets de réforme des impôts et des finances, on voit qu'il ne cherche en définitive qu'à affermir la puissance de l'État et celle du roi en développant la force économique du « menu peuple, » dans lequel il voit la base de l'organisation sociale et la force principale du royaume. Il est hostile aux hommes de finance comme à la noblesse de robe, il croit la propriété temporelle du clergé funeste à l'État et à la nation, il proteste contre les exemptions et les privilèges dont jouissent les classes supérieures. Mais il entend du moins dédommager la noblesse de la perte de ses privilèges en matière d'impôt par un accroissement notable de ses pouvoirs administratifs et judiciaires.

M. L. a réuni dans son étude, bien composée et écrite avec clarté, des citations intéressantes très propres à jeter une lumière nouvelle sur les idées de Vauban. Son travail fait partie de la collection, déjà parvenue à son treizième volume, des *Staats- und socialwissenschaftliche Forschungen*, publiée sous la direction de Schmoller. Il fait le plus grand honneur à l'élève comme au maître.

G. BLONDEL.

D. Antonio RODRIGUEZ-VILLA. La embajada del baron de Ripperdá en Viena. (*Bulletin de l'Académie royale de l'histoire*, janvier 1897.)

M. G. Syveton vient de publier un livre intitulé : *Une cour et un aventurier au XVIII^e siècle. Le baron de Ripperdá, d'après les documents inédits des Archives impériales de Vienne et des Archives du ministère des Affaires étrangères à Paris.* M. Antonio Rodriguez-Villa s'est étonné, peut-être à bon droit, que l'auteur n'ait point cherché à consulter les documents conservés aux Archives générales centrales d'Alcala de Hénarès, et il comble lui-même cette lacune en nous donnant, à la suite d'une étude critique très intéressante sur Ripperdá, une très curieuse série de lettres et de pièces diplomatiques relatives à ce personnage.

Ripperdá est un aventurier sans scrupules, considéré en Hollande « comme un homme sans principes, d'un esprit déréglé, et estourdy et peu estimé. » Avidé et ambitieux, alléché par la prodigieuse fortune d'Albéróni, il ne songe qu'à se pousser à la place du cardinal, et il en fait le siège en stratéliste consommé. Il se fait naturaliser Espagnol, il gagne le roi et le confesseur par une conversion bruyante au catholicisme, il se fait recommander à la reine par le duc de Parme, il épouse une Espagnole, il se fait nommer surintendant des manufactures, et en 1724, au retour de Philippe V au pouvoir, après la mort de Louis I^{er}, il est devenu l'homme de confiance de la reine Élisabeth Farnèse.

Élisabeth craint que le roi meure ou devienne fou, et se voit déjà reléguée dans la triste retraite où végète la veuve de Charles II. Ripperdá comprend qu'il faut à tout prix la rassurer contre ce danger, et le meilleur moyen est d'assurer à ses enfants de brillantes alliances et des États où la reine, devenue veuve, pourra se réfugier *et commander*. Il se fait donner une mission confidentielle auprès de l'empereur et demande la main de deux archiduchesses pour D. Carlos et D. Felipe. Pour décider l'empereur, Ripperdá lui propose une alliance offensive et défensive contre la France et l'Angleterre; il lui offre des avantages commerciaux, des troupes, des vaisseaux, de l'argent. Il sacrifie sans scrupule et sans vergogne l'intérêt de l'Espagne au succès de ses intrigues. « Je sais, écrit-il, que tous les ministres sont furieux contre moi et que la nation est mécontente de ce que j'ai fait, mais je me moque de tout, parce que je sais que la reine saura conserver le maniement des affaires et que je lui ai rendu des services trop importants pour qu'elle m'abandonne; j'ai réussi à diriger les choses en faveur des fils de la reine. Après un si grand et si méritoire service rendu à la reine, qui gouverne tout en Espagne, croyez-vous, monsieur, que j'aie beaucoup à craindre de mes ennemis? » Il s'en faut cependant qu'il ait réussi auprès de l'empereur. Charles VI ne lui a donné que de vagues promesses, mais Ripperdá a l'habileté de persuader à la reine que l'empereur s'est engagé. Il demande aussitôt la récompense de ses services

et se sert effrontément du nom de l'empereur pour obtenir des faveurs de jour en jour plus énormes. A l'en croire, l'empereur veut qu'il soit fait duc et grand d'Espagne ; l'empereur veut qu'il soit premier ministre et maître unique de la monarchie ; l'empereur veut que le fils du baron de Ripperdà, alors âgé de vingt ans, demeure à Vienne en qualité d'ambassadeur extraordinaire ; l'empereur songe à faire de Ripperdà un prince de l'empire. Et ces incroyables hâbleries trouvent crédit auprès du roi et de la reine jusqu'au moment où l'ambassadeur autrichien Königseck vient souffler sur le château de cartes et apprendre à LL. MM. que le baron de Ripperdà s'est joué de leur crédulité.

Les documents espagnols, réunis et publiés par M. Rodriguez-Villa, forment le complément nécessaire du livre de M. Syveton et donnent les derniers traits à la physionomie si picaresque de l'aventurier.

G. DESDEVICES DU DEZERT.

CORRESPONDANCE.

Monsieur le Directeur,

La *Revue historique* (dans son numéro de mai-juin) a publié un intéressant travail de M. Ed. Wertheimer sur la maladie et la mort du duc de Reichstadt. A la fin de ce travail se trouve une note de la Rédaction ainsi conçue : « Le présent article était déjà imprimé avant l'apparition du livre de M. Welschinger sur *le Roi de Rome*. D'ailleurs l'auteur n'a connu aucun des documents que nous publions. »

Si je n'ai pas connu ces documents, ce n'est point ma faute. J'avais demandé en 1894 à M. d'Arneth, directeur des Archives de l'État et de la cour à Vienne, de vouloir bien me renseigner sur les pièces qui se trouvaient aux Archives concernant le duc de Reichstadt, dont j'écrivais l'histoire. M. d'Arneth me répondit le 12 juillet qu'il n'y avait en tout que quatre lettres du prince, « sans valeur historique, » et que ce n'était pas la peine de me rendre pour cela en Autriche. J'allai cependant à Vienne, pris connaissance de ces lettres et demandai à MM. les archivistes s'il y avait d'autres documents sur le duc de Reichstadt. Ils me répondirent négativement.

Voilà comment je n'ai pas connu les pièces communiquées à M. Wertheimer. Je vous serais très obligé d'insérer ce mot, afin de montrer aux lecteurs que j'avais fait toutes les démarches pour être éclairé. J'ai eu d'ailleurs soin, dans la préface de mon livre, de regretter que les Archives de Vienne fussent « peu abondantes aujourd'hui en documents relatifs au fils de Napoléon. »

Agrérez, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Henri WELSCHINGER.

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

1. — **Bibliothèque de l'École des chartes.** T. LVIII, 1897, janvier-avril. — Ch. BAUDON DE MONY. La mort et les funérailles de Philippe le Bel (publie une très intéressante lettre missive, contenant le récit circonstancié de la mort et des funérailles de Philippe le Bel, fait à Guillaume de Canet, lieutenant du roi de Majorque, pour un certain Guillaume Baldrich. Parmi les autres récits contemporains, M. B. de M. en a omis un des plus importants, publié, il y a longtemps, par M. Funck-Brentano). — II. OMONT. Un nouveau calendrier romain tiré des *Fastes* d'Ovide (dans un ms. de la Bibliothèque nationale, Nouv. acq. lat. 632). — P. FOURNIER. Les collections canoniques attribuées à Yves de Chartres; suite: le « Décret » (énumère les documents à l'aide desquels a été composé ce recueil; montre qu'il a dû être achevé vers 1095, certainement en France, et à l'aide d'éléments français en grande partie). — L. DE MAS LATRIE. Documents concernant divers pays de l'Orient latin, 1382-1413 (ces documents sont au nombre de sept. Ils concernent: les relations qu'avaient dans la Morée la république de Venise, le seigneur de Corinthe et la grande compagnie franque commandée par Pierre de San Superano; les rapports entre la famille Cornaro, propriétaire de Piskopi en Chypre, Venise et Jacques II de Lusignan; les seigneurs d'Athènes; la rentrée en grâce auprès de la république de Venise de Balsa Strazimir, prince de la Zenta). — Fr. DELABORDE. Les travaux de Dupuy sur le Trésor des chartes, et les origines du Supplément (chargé de faire l'inventaire du Trésor des chartes en 1615, Dupuy et Godefroy divisèrent ce fonds en trois séries, d'après le mode de conservation des documents: 1^o les *Coffres et layettes*, 2^o les *Sacs*, 3^o les *Registres*. La série des *Sacs*, issue du désordre du Trésor des chartes, eut pour noyau principal les pièces du Trésor qui étaient chez le procureur général La Guesle au moment où Dupuy et Godefroy faisaient leur inventaire; elle s'augmenta de versements divers faits au Trésor et de pièces extraites des *Layettes* et non réintégrées à leur place naturelle. La Révolution augmenta ce désordre. Dom Joubert, chargé de décrire les pièces non inventoriées par Dupuy et Godefroy, en forma une série continue à laquelle il donna le nom de Supplément). — J. VIARD. Documents français remis au gouvernement anglais à la suite du traité de Bretigny (publie 1^o un mandement de Jean le Bon enjoignant au senéchal et au receveur de Saintonge de livrer aux gens du roi d'Angleterre tous les livres, papiers, registres, comptes, chartes et lettres, qui seraient en sa possession et concernant les terres, domaines et revenus de Saintonge; 2^o une quittance, donnée

par les envoyés du roi d'Angleterre à la Chambre des comptes, des documents énumérés dans la pièce précédente, janvier 1362). = Bibliographie : *E. Mühlbacher*. Deutsche Geschichte unter den Karolingern (résumé très consciencieux, mais terne et sans vie). — *Alf. Richard*. Poésies de Jean Babu, curé de Soudan, sur la ruine des temples protestants de Champdenier, d'Exoudun, de la Mothe-Sainte-Héraye, 1663-1682. — Il codice atlantico di Leonardo da Vinci nella biblioteca Ambrosiana di Milano (magnifique reproduction des dessins de Léonard concernant surtout les sciences et les arts mécaniques).

2. — La Révolution française. 1897, 14 avril. — Cl. PERROUD. Étude critique sur les mss. de M^{me} Roland ; les éditions de ses œuvres. Première partie ; fin. — A. OXOU. La comparution des paroisses en 1789 ; fin (les abstentions furent très peu nombreuses. Celles qui se produisirent n'ont pas pour cause l'indifférence des paroisses, mais leur indigence, qui ne leur permit point de faire les frais nécessaires pour envoyer des députés à la ville du bailliage). — Ernest HAMEL. Saint-Just et M^{me} Thorin (le récit de l'enlèvement de M^{me} Thorin par Saint-Just, dû à M. Édouard Fleury, est une odieuse calomnie). — J. VIGUIER. Le suicide du conventionnel Rébecquy (d'après le procès-verbal dressé par Joseph Sue, juge de paix, le 15 floréal an II, 4 mai 1794). — Les préparatifs du couronnement de Napoléon I^{er} (publie un rapport de Portalis à l'empereur sur les dépenses prévues pour le couronnement). = 14 mai. J. GUILLAUME. Le vandalisme de Chaumette (il est faux que Chaumette ait fait arracher les arbres des jardins de Paris pour y planter des pommes de terre, et qu'il ait pris un arrêté pour tuer les animaux rares de la ménagerie du Muséum). — Ch.-L. CHASSIN. La trahison du général Willot (prouve, d'après le témoignage de Willot lui-même, qu'il trahit secrètement le Directoire pendant la violente crise de l'Ouest, d'octobre 1795 à mars 1796. Il méritait les faveurs qu'il obtint de la Restauration). — AULARD. Le bureau du Club des Jacobins ; listes des présidents, vice-présidents et secrétaire (cette liste n'avait jamais été donnée aussi complète). — L. LÉVY-SCHNEIDER. Le Comité de Salut public et la bataille navale du 13 prairial an II (le Comité n'avait qu'un but, préparer une descente à Jersey ; l'escadre de l'océan, mouillée à Brest, devait l'appuyer. Il n'avait pas, pour le moment, d'autre projet ; il savait dans quel état de désorganisation était la flotte et qu'il ne pouvait tenter la grande guerre. La sortie de l'amiral Villaret n'avait qu'un but, celui d'aller à la rencontre du convoi de grains amené d'Amérique par Vanstabel, et de le ramener à Brest, s'il était possible, sans combat ; c'est donc tout à fait par hasard que l'escadre de Brest fut amenée à livrer une bataille navale dont ni le Comité, ni Jeanbon, ni Villaret ne voulaient tenter la chance). — A. BRETTE. Une lettre du duc de Liancourt (adressée au roi le 14 mars 1789 ; il lui envoie les cahiers, pouvoirs et instructions rédigés par la noblesse du bailliage de Clermont-en-Beauvaisis, qui venait de l'élire député aux États Généraux ; il le prie de les lire et de décider si les

sentiments qui y sont exprimés sont en contradiction avec les fonctions que le duc exerçait auprès de S. M.). — Procès-verbal et cahier du tiers état du bailliage de Verdun.

3. — Revue de la Société des études historiques. 1897, n° 1. — Louis WIESENER. Comment l'abbé Dubois devint archevêque de Cambrai (Albéroni renversé, la guerre contre l'Espagne et par conséquent la Quadruple-Alliance devenaient sans objet aux yeux du parti qui poussait à un rapprochement avec l'Espagne. Dubois n'était rien par lui-même et le régent pouvait sans inconvénient le laisser tomber. Pour le maintenir, il fallait lui assurer une situation éminente et indépendante. C'est l'ambassadeur impérial, Pentenrieder, qui eut le mérite de trouver la solution, celle de faire nommer Dubois au siège archiépiscopal vacant depuis la mort du cardinal de la Trémoille). — A. VAVASSEUR. La bourgeoisie dans le passé. — Colonel FABRE DE NAVACELLE. Mémoires du cardinal de Richelieu. — Fr. FUNCK-BRENTANO. Les curies de l'Afrique romaine et les confréries du moyen âge. = N° 2. Fr. FUNCK-BRENTANO. Les anciennes chartes de coutumes. Meilhan-en-Bazadais (analyse de cette charte). — P. COUELLE. Le maréchal de Blucher intime, d'après ses lettres à sa femme, 1813-1815 (intéressante analyse de cette correspondance). — G. LAPLATTE. Notes sur l'influence sociale du saint-simonisme.

4. — Bulletin critique. 1897, n° 11. — A. *Largent*. Saint Lambert, évêque de Maëstricht (bon résumé de ce qu'on sait sur cet évêque missionnaire du VII^e siècle). = N° 12. *Bruno Violet*. Die palestiniſchen Märtyrer des Eusebius von Cæsarea (Eusèbe a composé deux opuscules différents sur les martyrs de Palestine; l'auteur de l'article maintient, contre l'auteur du livre, que le premier est un supplément au huitième livre de l'Histoire ecclésiastique; il ne nous en reste que des fragments en grec. Quand Eusèbe fut devenu évêque de Césarée, il écrivit le second pour perpétuer dans le peuple le souvenir et la gloire des martyrs de son pays, devenu son diocèse; le texte grec en est perdu, mais il y en a une traduction syriaque, traduite en allemand par Br. Violet). = N° 13. *Dieulafoy*. Le roi David (de la couleur locale, mais l'érudition est bien aventureuse et contestable). — *J.-B. Rohm*. L'Église orthodoxe gréco-russe; trad. par *Ommer* (vive polémique contre le révérend Alexios de Maltzey, prévôt de l'église orthodoxe à l'ambassade russe à Berlin; indique les sources à consulter sur la controverse protestante concernant les questions de la réunion des Églises). = N° 14. *Ed. Beaudouin*. Remarques sur la preuve par le serment du défendeur dans le droit franc (remarquable; le critique, le R. P. De Smedt, proteste contre l'affirmation de l'auteur que le serment judiciaire est un jugement de Dieu, tout comme les ordales. Jamais l'Église n'a admis comme légitime la pratique des prétendus « jugements de Dieu. » — L'introduction dans le droit ecclésiastique de la preuve par le serment du défendeur ne peut être attribuée à l'influence des lois germaniques;

c'est au contraire l'Église qui a influé sur les lois germaniques, en ce sens du moins que, dans celles-ci, le serment fut substitué à l'ordalie). = N° 15. *E. Thomas*. Rome et l'empire aux deux premiers siècles de notre ère (résumé très méritoire, mais insuffisant comme œuvre d'érudition ou de vulgarisation). — *Krumbacher*. Geschichte der byzantinischen Litteratur von Justinian bis zum Ende des oströmischen Reiches, 527-1453. 2^e édit. (édition très augmentée et améliorée de cet admirable manuel). = N° 16. *Krusch*. Passiones vitaeque sanctorum aevi merovingici et antiquorum aliquot (L. Duchesne : la critique de Krusch est d'une sévérité aussi excessive que peu fondée; exemple, la Passion de sainte Afra d'Augsbourg, que l'éditeur condamne en bloc, et qui contient néanmoins des parties du meilleur aloi, rédigées au déclin du iv^e siècle).

5. — **Journal des Savants**. 1897, avril. — M. BRÉAL. Qu'appelle-t-on pureté de la langue? (analyse l'ouvrage que A. Nooren a fait paraître en suédois sous ce titre, et qui a été traduit en allemand dans les *Indogermanische Forschungen*). — G. MASPERO. Papyrus de Petrie; 1^{er} art. (montre l'intérêt de ces documents, en particulier pour l'histoire de la médecine et des mathématiques pendant le moyen empire). — A. BARTH. Le Mahabharata. — É. BLANCHARD. Tombouctou la Mystérieuse; suite en mai. = Mai. L. DELISLE. Mss. liturgiques du Vatican (montre le grand intérêt de l'ouvrage d'Ehrensberger : *Libri liturgici bibliothecae apostolicae vaticanae manu scripti*; note en particulier ceux de ces mss. qui ont une origine française).

6. — **Polybiblion**. 1897, avril. — *J. de la Faye*. L'Irlande au xix^e s. O'Connell, ses alliés, ses adversaires (exposé peu original, mais intéressant). = Mai. *J. Guixou-Pagès*. Le prétendant (violent réquisitoire contre la République, manifeste en faveur du régime monarchique organisé suivant les idées du comte de Paris). — *G. Saulnier de la Pine-lais*. Le barreau du parlement de Bretagne, 1553-1790; les procureurs, les avocats (étude importante, faite d'après les registres du Parlement).

7. — **Revue critique d'histoire et de littérature**. 1897, n° 14. — *Madsen*. Fund af egekister fra bronzealderen i Danmark; fasc. 3-4 (fin de cet important ouvrage). — *V. Thomsen*. Inscriptions de l'Orkhon (ouvrage capital, qui donne, pour la première fois, le déchiffrement d'inscriptions précieuses pour la langue et l'histoire des Turcs du vii^e s.). — *Robertson*. Buckle and his critics, a study in sociology (excellent tableau des doctrines sociologiques contemporaines). = N° 15. *Chabot*. Histoire de Mar Jabalaha III, patriarche des Nestoriens, 1281-1317, et du moine Rabban Çauma, ambassadeur du roi Arghoun en Occident, 1287, traduite du syriaque et annotée (excellent). — *Ch. Michel*. Recueil d'inscriptions grecques; fasc. 1 (excellent). — *G. Cogo*. La sot-tomissione del Friuli al dominio della repubblica veneta, 1418-1420 (bon et en partie nouveau). — *L. Dorez*. Le sac de Rome en 1527; relation inédite de Jean Cave, Orléanais. — *A. Brückner*. Geschichte Russ-

lands bis zum Ende des XVIII Jahrh., t. I (bon). = N° 16. *P. de Vaisière*. De Roberti Gaguini, generalis ordinis Sanctae Trinitatis, vita et operibus (médiocre; beaucoup de lacunes importantes). = N° 17. Marci Diaconi Vita Porphyrii, episcopi Gazensis (nouvelle édition, très améliorée, de la vie originale en grec). — *Oberziner*. Le guerre germaniche di Flavio Claudio Giuliano (bon). — *M. de la Tour*. Catalogue des jetons de la Bibliothèque nationale. Rois et reines de France. = N° 18. *Clugnet*. Dictionnaire grec-français des noms liturgiques en usage dans l'Église grecque (très utile). — *A. Brette*. Les constituants; liste des députés et des suppléants élus à l'Assemblée nationale de 1789 (excellent). — *Obser*. Politische Correspondenz Karl Friedrichs von Baden. Bd. IV, 1801-1804 (important). = N° 19. *R. Sewell* et *S. B. Dikshit*. The Indian Calendar, with tables for the conversion of hindu and muhammadan into A. D. tables and vice versa (excellent instrument de travail). — *J. Classen*. Thukydides erklärt. Bd. I, 4^e Aull., von *J. Steup* (bon). — *Fr. David*. Le droit augural et la divination officielle des Romains (sans valeur originale). — *R. Pichon*. P. Cornelii Taciti De vita et moribus Julii Agricolae liber (bonne édition scolaire). — *Hæbler*. Die Geschichte der Fugger'schen Handlung in Spanien (bon). — *Fridrichowitz*. Die Getreidehandelspolitik des Ancien Régime (médiocre). — *Dr. Wygodzinski*. Die Vererbung des ländlichen Grundbesitzes im Koenigreich Preussen, I, Oberlandes-gerichtsbezirk Koeln (bon). = N° 20. *Perlbaeh*. Prussia scholastica (liste de tous les Prussiens dont on constate la présence à une université, jusqu'en 1525, date de la sécularisation de l'ordre teutonique). — *V. Rossel*. Histoire des relations littéraires entre la France et l'Allemagne (intelligent et consciencieux; le plan laisse à désirer). = N° 21. *A. Lombroso*. Napoleone e l'Inghilterra (étude très détaillée des causes du blocus continental et de ses conséquences).

8. — Mélanges d'archéologie et d'histoire. 1897, janv.-févr. — Abbé L. DUCHESNE. S^a Maria Antiqua. Notes sur la topographie de Rome au moyen âge; 8^e art. (expose le développement des constructions et des traditions chrétiennes dans l'angle du Palatin où s'élève aujourd'hui l'église de S^a Maria Liberatrice. Il n'y a pas de trace d'église en ce lieu avant le VIII^e s. On raconte que là se trouvait un antre habité par un dragon que vainquit saint Silvestre; cette légende n'est pas antérieure au XIII^e s. Il n'y a aucun lien entre cette légende et le culte romain de Vesta. Enfin l'église de S^a Maria Antiqua n'était pas sur le Palatin). — Hipp. DELEHAYE. La vie d'Athanase, patriarche de Constantinople, 1289-1293, 1304-1310 (publie les fragments les plus importants d'une vie d'Athanase; ce moine, qui succéda en 1289 au patriarche Grégoire de Chypre, fut un adversaire obstiné de l'union; son ascétisme le fit passer pour un saint aux yeux de ses partisans. Sa vie a été écrite par un anonyme qui a connu Athanase et a recueilli des faits nombreux de la bouche de ses disciples). — E. BERTEAUX. Trésors d'églises. Ascoli Piceno et l'orfèvre Pietro Vanini. — L. MIRON.

Les rapports financiers de Grégoire XI et du duc d'Anjou (publie plusieurs pièces tirées des archives du Vatican).

9. — Nouvelle Revue historique de droit français et étranger. 1897, n° 2. — J. T. Fragments de la *Lex municipii Tarentini* (texte reproduit d'après l'édition de Scialoja). — Ed. MEYNIAL. Le mariage après les invasions; 3^e art. (effets personnels et pécuniaires du mariage; la dot et les secondes noces; dissolution et preuve du mariage). — J. TARDIF. Une collection canonique poitevine (analyse une compilation juridique qui provient de l'abbaye de la Sauve et qui est aujourd'hui à la bibliothèque municipale de Bordeaux).

10. — Revue celtique. 1897, avril. — S. REINACH. Teutatès, Ésus, Taranis (ces trois divinités, mentionnées par Lucain, ne sont pas des « grands dieux » appartenant à l'ensemble de la famille celtique, mais des divinités locales, sans doute de peuples habitant entre la Seine et la Loire. Ésus est peut-être le dieu des Parisii). — W. STOKES. Les Annales de Tigernach; suite.

11. — Revue des études juives. 1897, janvier-mars. — Col. MARMIER. La *Schefèla* et la montagne de Juda, d'après le livre de Josué (la *Schefèla* et la montagne sont deux des quatre divisions du territoire de Juda; le livre de Josué nous a transmis pour l'une et pour l'autre des listes de groupes de bourgs correspondant à une organisation du pays antérieure à la conquête). — Ad. BUCHLER. Les sources de Flavius Josèphe dans ses *Antiquités*, XII, 5 et XIII, 4; suite (pour l'histoire des Juifs de 175 à 130, Josèphe a, dans ses *Antiquités*, utilisé le livre I des Macchabées, qu'il a connu sous sa forme actuelle, puis un ouvrage historique inconnu, qui lui a permis de compléter certaines lacunes, enfin Nicolas de Damas. Il a introduit dans I Macch., sans critique aucune, les indications puisées dans Nicolas et dans l'original du *Bel-tum Judaicum*; ces sources sont comme juxtaposées et permettent de discerner facilement les éléments hétérogènes qui ont concouru à la formation de l'ouvrage). — W. BACHER. Le passage relatif au Messie dans la lettre de Maïmonide aux Juifs du Yémen. — M. ARON. Le duc de Lorraine Léopold et les Israélites. Un Israélite receveur général des finances (d'après le livre de M. Beaumont sur le duc Léopold).

12. — Revue de l'histoire des religions. 1897, mars-avril. T. XXXV, n° 2. — L. LEGER. Les sources de la mythologie slave; suite. — A. BOUCHÉ-LECLERCQ. Les précurseurs de l'astrologie grecque. — D. BRUCE. Une récente controverse entre théologiens allemands sur l'origine de la Sainte-Gène (cette controverse s'est placée sur le terrain strictement historique). — Comptes-rendus : W. CALAND. Die altindischen Todten-und Bestattungsgebräuche (excellent). — HUTH. Geschichte des Buddhismus in der Mongolei aus dem tibetischen des Jigs-med-nam-mkha (ouvrage composé en 1818 par un dignitaire lamaïque; il est original et important. La traduction donnée par G. Huth sera complétée par un volume d'éclaircissements et de tables).

— *Elworthy*. The evil eye, an account of this ancient and widespread superstition (plein de faits curieux, empruntés surtout à l'Angleterre et à l'Italie méridionale, mais aussi à l'antiquité classique et à la Bible).

13. — Revue de l'Orient chrétien. 1^{re} année, 1896, n° 3. — Acte du concile de Florence pour la réunion des Églises (d'après l'histoire du concile de Florence par M. Pitzipios). — V. ERMONI. L'Arménie. — Baron d'AVRIL. La Serbie chrétienne; fin. — R. P. MICHEL. Les Missions latines en Orient; 3^e art. — Abbé NAU. Fragments d'une chronique syriaque inédite, relatifs surtout à saint Pierre et à saint Paul (texte et traduction). = 2^e année, 1897, n° 1. Baron d'AVRIL. La Bulgarie chrétienne; 1^{er} art. — F. NAU. Études sur les parties inédites de la chronique ecclésiastique attribuée à Denys de Tellmahré (texte et traduction). — Baron GARRA DE VAUX. Les souvenirs du concile de Florence (conservés dans les monuments de l'art et de la littérature).

14. — Revue des Universités du Midi. T. III, n° 2, avril-juin 1897. — P. PERDRIZET. Delphes et Marseille, à propos d'une inscription archaïque (sur l'épithaphe, en dialecte et en caractères ioniens, d'« Apellis, fils de Démon, Marseillais »). — A. BOUCHÉ-LECLERCQ. Le règne de Séleucus II Callinicus et la critique historique; 1^{er} art. (discute les systèmes présentés par Niebuhr, Droysen, Fr. Kœpp et Beloch sur les sources de l'histoire de Séleucus II, en particulier sur la valeur historique de Justin). — C. JULLIAN. Bulletin historique régional : Bordelais et Bazadais (ouvrages parus depuis 1888 et concernant le département de la Gironde).

15. — L'Ami des monuments et des arts. Vol. X (1896), 4^e partie. — DESNOYERS. Rapport sur un vase en verre qui contiendrait les ossements de Jeanne d'Arc (il n'est pas certain que ce vase contienne la moindre parcelle de ces ossements, mais c'est probable. — Conclusion optimiste que paraît démentir la lettre même du rapport). — Eug. MERTZ. La maison de Pétrarque à Vaucluse. = 5^e et 6^e parties. CAGNAT. L'activité scientifique de la France en Afrique depuis quinze ans. — Le temple de Berthouville et le trésor de Bernay; dernières recherches du R. P. de la Croix. — Albert BALLU. Fouilles en Algérie à Thamugadi en 1896. = Vol. XI, 1897, 1^{re} partie. Ch. NORMAND. Château-Neuf de Saint-Germain; suite (naissance de Louis XIV et mort de M. Thiers); suite dans la 2^e partie (reconstitution de ce monument, d'après les dessins du temps. — VASNIER. A propos de la tiare et des bijoux d'Olbia (tient pour l'authenticité). — Ch. NORMAND. Odéon inédit de Patras. = 2^e partie. E. RUPIN. Le vandalisme en France. Démolition de l'église d'Ayen, Corrèze.

16. — Le Bibliographe moderne. 1^{re} année, 1897; janvier-février. — Henri STEIN. Fragments d'une théorie générale de la bibliographie. — John KRUSE. Bibliographie des musées d'art de Suède. — La nouvelle organisation des Archives nationales à Paris. — Henri STEIN.

Note inédite sur Guillaume Fichet (le 16 octobre 1472, il fut nommé chanoine de Genève, représenté par son frère Mamert, évêque *in partibus* d'Ébron).

17. — Le Correspondant. 10 avril 1897. — A. VANDAL. L'Odyssée d'un ambassadeur. Le marquis de Nointel dans les Échelles du Levant (fin le 25 avril. M. V. a raconté d'une manière charmante, d'après la correspondance de Nointel, le curieux voyage que celui-ci fit de 1673 à 1675 dans l'Archipel, en Syrie et en Palestine, enfin en Grèce, où il fit dessiner le Parthénon). — P. MORAND. Au seuil de l'Europe. Les Arméniens du Caucase (expose les motifs pour lesquels les Arméniens russes souffrent de leur situation et pour lesquels aussi les Russes persécutent les Arméniens). = 25 avril. P. THIRION. Les Philippines (intéressant récit de la dernière révolte. La complicité du Japon et ses convoitises paraissent certaines). — LANZAC DE LABORIE. Deux ambassadeurs, Pozzo di Borgo à Paris et Barante à Saint-Petersbourg (d'après le tome II de la *Correspondance* du premier et le tome VI des *Souvenirs* du second). = 10 mai. M. DRONSART. Le Jubilé de diamant (aperçu du règne de la reine Victoria). — CONTENSON. Les peuples musulmans (insiste sur le peu d'action exercée par le sultan sur les musulmans d'Afrique, de Perse et de l'Inde, sur la rapidité de propagation de l'islamisme, qui compte aujourd'hui 210 millions de sectateurs, tous plus ou moins croyants). — LANZAC DE LABORIE. Le fondateur de l'empire russe (le livre de M. Waliszewski est le premier qui présente au public français une image vraie de Pierre le Grand. On s'étonne de son enthousiasme idolâtrique pour un souverain génial, mais dépravé et féroce).

18. — Études publiées par les Pères de la Compagnie de Jésus. 1897, 20 mars. — H. PRÉLOT. France et Russie. La question d'Orient au xviii^e siècle (importance du traité de Koutchouk-Kaïnardji); fin le 5 avril. — J. BRUCKER. Découvertes américaines en Babylonie (analyse du *Scientific american Supplement*). = 20 avril. E. CORNUT. Montalembert; suite le 5 mai. = 20 mai. L. DE G. Un monument de la foi du second siècle : l'épithaphe d'Abercius (histoire de l'épithaphe; texte et traduction d'après l'édition de L. Duchesne; combat les théories de Ficker et de Dieterich. L'étude de l'épithaphe en elle-même, sa comparaison avec les monuments chrétiens du temps lèvent tous les doutes : c'est bien un monument chrétien). = 5 juin. H. CHÉROT. Le duc d'Aumale.

19. — La Quinzaine. 1897, 15 février. — PETIT DE JULLEVILLE. M. Gaston Paris. — H. WELSCHINGER. L'assemblée nationale de Bordeaux; suite le 15 mars. = 15 avril. G. GLOTZ. Les fouilles de Delphes. = 15 mai. Baron J. ANGOT DES ROTOURS. L'ancêtre des socialistes français (huit pages sur Gracchus Babeuf). = 1^{er} juin. G. SYVETON. Le duc d'Aumale. — G. BRICARD. Edward Gibbon; l'homme d'après sa correspondance. — H. JOLY. Sainte Clotilde et la critique des légendes

(montre, par l'exemple de l'étude de M. Kurth sur sainte Clotilde, les services que la critique historique peut rendre à l'hagiographie).

20. — Revue des Deux-Mondes. 1897, 15 février. — Émile OLLIVIER. Le prince Louis-Napoléon; 4^e art. : le Prologue de 1870 (la politique extérieure du prince président : affaires de Rome et d'Allemagne. Les tentatives de la France pour séparer la Prusse de l'Autriche en 1851 n'eurent d'autre effet que de rapprocher l'un de l'autre ces deux états allemands pourtant si ennemis depuis l'affaire d'Olmütz). = 1^{er} mars. Comte E. LEFEBVRE DE BEHAINE. Léon XIII et le prince de Bismarck; 1^{er} art. : les premières négociations; 2^e art. (1^{er} juin) : la mission de M. de Schläezer à Rome, 1883-1885. = 15 mars. Sir Edmund Moxson. G. Washington et la mère patrie (discours où sir Edmund analyse les sentiments de Washington, aux jours de sa jeunesse, à l'égard de l'Angleterre). = 1^{er} avril. Comte d'HAUSSONVILLE. Le duc de Bourgogne; 2^e art. : l'éducation; Beauvilliers et Fenelon. — É. FAGUET. Lamennais. — Godefroy CAVAIGNAC. Le ministère de Hardenberg. La réforme agraire et la réforme administrative, 1811-1812 (défend Hardenberg contre les attaques de certains historiens allemands, Treitschke entre autres, qui rabaisent son œuvre, surtout en la comparant à celle de Hardenberg; en fait, c'est Hardenberg qui, par l'édit de sept. 1811, a fait la liquidation partielle, mais révolutionnaire, de la féodalité en Prusse). = 15 avril. H. DE LA MARTINIÈRE. La convention de Lalla Marnia et la frontière algérienne de l'Ouest (histoire des conflits soulevés par cette malencontreuse convention conclue le 18 mars 1845; aujourd'hui, la France n'aurait intérêt à en négocier la révision que si l'empereur du Maroc en prenait l'initiative). = 1^{er} mai. Expédition de Morée, 1828-1829; lettres d'Eugène Cavaignac (Cavaignac faisait alors partie du corps expéditionnaire en Morée comme capitaine du génie; ses lettres, écrites à sa mère, à son père, à son frère, à sa sœur, ont un caractère tout intime; elles contiennent nombre de détails intéressants sur la situation militaire et politique en Morée au temps de l'occupation française). = 15 mai. Jos. BERTRAND. La vie d'un savant au xv^e siècle : François Viète. = 1^{er} juin. Comte d'HAUSSONVILLE. La duchesse de Bourgogne à la cour. Le mariage.

21. — Revue de Paris. 1897, 15 avril. — Général FLEURY. Souvenirs d'Afrique (anecdotes sur certains faits de guerre, de 1840 à 1848; en particulier sur Bou Maza et sur la prise de la Smala). — Comte SCHOUVALOFF. De Fontainebleau à Fréjus, avril 1814 (publie, traduit en français, le texte des rapports adressés au comte Nesselrode par le comte Paul Schouvaloff, aide de camp du tsar, chargé d'accompagner Napoléon, en qualité de commissaire de la Russie, jusqu'au lieu d'embarquement. Ces rapports reflètent l'incohérence de sentiments où se trouvait alors Napoléon). = 1^{er} mai. AULARD. La séparation de l'Église et de l'État, 1791-1802 (montre comment, après la fin de la Terreur, s'organisèrent peu à peu les églises, soit les anciennes confessions,

soit les groupes rationalistes, comme l'Institut, soit les religions nouvelles, comme la théophilanthropie; quels rapports elles entretenirent avec l'État. Le régime de la séparation aboutissait à la pacification générale des esprits dans la liberté religieuse et politique, quand Bonaparte confisqua cette dernière dans l'intérêt de son gouvernement et du despotisme). = 1^{er} juin. Louis THOUVENEL. Athènes et Constantinople en 1859 (d'après les papiers inédits de l'ancien ambassadeur de France à Constantinople. M. Thouvenel parle avec une incrédulité ironique du principe de l'intégrité de l'empire ottoman, mais il ne voit à la situation que deux issues : ou maintenir cette intégrité, ou procéder résolument à un partage. Il désapprouve d'ailleurs ce dernier moyen).

22. — Société nationale des antiquaires de France. 1897, 14 avril. — M. MOWAT fait une communication sur des mots d'ordre militaires. — M. DE VILLESOSSE lit une communication sur la pile de Chagnon, où M. Camille JULLIAN voit un tombeau. Il n'est pas possible que ces piles fussent des fanaux; elles sont pleines et elles ont dans leurs substructions le mobilier ordinaire des tombeaux. = 5 mai. M. PROU communique des papiers intéressant la transformation de l'Académie celtique en Société royale des antiquaires. = 12 mai. M. F. DELABORDE interprète un passage de l'histoire de saint Louis par le confesseur de la reine Marguerite. — M. GIRAUD, de Lyon, communique le texte d'un inventaire de l'armurerie de Salm, qualifiée d'arsenal du duc Charles IV de Lorraine en 1629. = 26 mai. M. René CAGNAT signale quelques inscriptions publiées dans le *Bulletin* de 1888 et communiquées par M. Gay comme fabriquées sur d'autres inscriptions du musée de Turin. — M. Héron de Villefosse lit une note de M. JULLIAN qui maintient ses dires au sujet de la pile de Chagnon et conteste les affirmations de M. Musset à ce sujet.

23. — Académie des inscriptions et belles-lettres. Comptes-rendus des séances de l'année 1897. Bulletin de janvier-février. — HAMY. Note sur six anciens portraits d'Incas du Pérou conservés au musée ethnographique du Trocadéro. — M. COLLIGNON. Documents du xvii^e siècle relatifs aux antiquités d'Athènes (publie une curieuse relation écrite entre 1678 et 1685, sans doute par un des capucins qui résidaient alors à Athènes). — G. SCHLUMBERGER. Les rouleaux d'*Exultet* de Bari et de Salerne (décrit les miniatures peintes sur le plus ancien de ces rouleaux; une d'elles représente Constantin XI Doucas et son fils Michel, lequel régna à partir de 1067. Le rouleau est de peu antérieur à cette dernière année). — Les fouilles de l'acropole d'Athènes (note de M. Cavvadias, communiquée par M. S. Reinach, sur les fouilles poursuivies actuellement entre le *mur franc* et l'acropole). — Dr COURTET. Note sur les constructions en mer voisines des ports de Carthage.

24. — Académie des sciences morales et politiques. Séances et travaux. Compte-rendu. 1897, avril. — Louis PASSY. Napoléon;

l'approvisionnement de la ville de Paris et la question des subsistances sous le consulat et l'empire. — G. PICOT. Treizième rapport de la commission chargée de publier les Ordonnances des rois de France (annonce le tome VII du *Catalogue des actes de François I^{er}*, qui contient 6,071 actes).

25. — Société de l'histoire du protestantisme français. Bulletin historique et littéraire. 1897, 15 avril, n° 4. — Ch. GARRISSON. La population protestante de la généralité de Montauban en 1685. 1^{er} art. : essai historique sur la population protestante des colloques de Quercy et d'Armagnac à la fin du XVII^e siècle. — Eug. RITTER. Les parents de Sébastien Castellion. — N. WEISS. Les fugitifs malgré eux : A. de Flammare, D. et A. Caron, de Bolbec, détenus à Rouen de 1686 à 1689 (ces trois huguenots furent arrêtés à Dieppe comme suspects d'avoir voulu s'enfuir de France ; ils furent mis en prison pour ce crime ; un d'eux y mourut). — A. LODS. Les actes du colloque de Montbéliard, 1586 ; une polémique entre Th. de Bèze et Jacques Andreae. = N° 5. 15 mai. II. HAUSER. Nîmes, les consulats et la Réforme, 1532-1537 (les consuls de Nîmes ont été favorables aux réformés en 1537 comme en 1532 ; on peut même dire que la plupart des consulats, à la même époque, dans le midi de la France, observaient la même attitude ; ils fermèrent au moins les yeux sur les progrès de la Réforme, s'ils ne la favorisèrent pas). — WEISS, BERNUS et DANNREUTHER. Textes inédits extraits, en partie, des registres du consistoire de Sedan : Mathieu de Launoy, Jean Hellin et Jean Tenans, 1562-1599. — F. BOREL. Papiers inédits de l'époque du Désert en Languedoc. Documents divers, 1683-1702. — Th. MAILLART. Curieuse lettre de François Fargues, dit Tristant, réfugié en Angleterre, à Bonaventure Dehouë, prêtre du Mas d'Azil, 1748 (lettre en vers patois du dialecte de l'Ariège ; publiée avec une traduction).

26. — Société des antiquaires de l'Ouest. Bulletins. 1896, 4^e trim. — Abbé BLEAU. Les papes Honorius IV et Nicolas IV et le diocèse de Poitiers (note plusieurs lettres de ces papes, relatives au diocèse de Poitiers, dans les *Registres* d'Honorius IV et de Nicolas IV, publiés par M. Pron et M. E. Langlois). — Alfred RICHARD. Les Taifales, la Theifalie et le pays de Tiffauge (Celles-l'Évêcault, Celles-sur-Belle, dont le nom latin est *Cella*, rappelant un établissement monastique, ne sauraient être identifiées avec le *Sellense Castrum* de Grégoire de Tours ou le *Castrum Celsum* de la chronique de Saint-Maixent, qui est aujourd'hui Chantoceaux. Le pays des Taifales, appelé *Theifalia* par Grégoire de Tours, est le même que la *Theofalgia* du IX^e siècle et que le pays de Tiffauge. Suit une carte des résidences des Taifales en Poitou).

27. — Annales de Bretagne. 1897, avril. — J. LEMOINE. La révolte dite du Papier timbré ou des Bonnets rouges en Bretagne, en 1675 (l'impôt du timbre n'a été qu'une des causes du soulèvement ; les paysans souffraient depuis longtemps de la rapacité des petits seigneurs

vivant sur leurs terres et de la multitude des gens de lois qui, protégés par le Parlement, dévoraient le pays. Cet état social est fortement décrit dans un mémoire dressé par Charles Colbert en 1665. Récit très fouillé et neuf en grande partie). — Ch. BELLIER-DUMAINE. Histoire du collège de Dinan; fin. — VIGNOLS. Un explorateur breton : le lieutenant Baudry, de la mission hydrographique du Niger.

28. — Annales de l'Est. 1897, avril. — A. VACANT. La bibliothèque du grand-séminaire de Nancy (histoire de cette bibliothèque, qui contient près de 50,000 volumes; description des 25 incunables et des mss. qu'elle contient; le catalogue des mss. atteint au chiffre de 235). — A. DENIS. Le conventionnel Jagot.

29. — Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne. 1897, nos 1-2. — Abbé GUÉLON. Montpeyrroux, près Coudes, en Auvergne; notes historiques, archéologiques et religieuses (avec des plans et des dessins). = N° 3. Chanoine PLASSE. Châteaillenie de Vertaizon, son importance relative, ses limites contestées (expose ces contestations depuis le xiv^e siècle, d'après des pièces d'archives).

30. — Revue d'Auvergne. 1897, n° 1. — DESDEVICES DU DÉZERT. Romme et Soubrany (conférence intéressante où sont utilisées quelques lettres inédites). = N° 2. Victor LENOIR. L'inventaire fait après le décès de Massillon. — CHOTARD. Les hôpitaux en Auvergne au xviii^e siècle.

31. — Revue africaine. 1896, 4^e trim. — A. ROBERT. Auzia et ses environs (notes archéologiques). — IBN EL-ATHIR. Annales du Maghreb et de l'Espagne, trad. par Fagnan; suite. = 1897, 1^{er} trim. — VENTURE DE PARADIS. Alger au xviii^e siècle; suite.

32. — Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse des diocèses de Valence, Gap et Viviers. 1897, mai-juillet. — Chanoine ALBANÈS. Documents concernant le diocèse de Viviers, tirés des archives du Vatican (77 numéros allant de 1184 à 1555; beaucoup de rectifications au t. XVI du *Gallia christiana*). — Abbé FILLET. Sanctuaire de N.-D. de Fresneau, à Marsanne. — Chanoine AUVERGNE. Nouvelles notes historiques sur Morestel; suite. — Abbé LAGIER et GUEYFFIER. La baronnie de Bressieux; suite. — Mgr Ch.-F. BELLET. Lettres d'affiliation de la famille Dufresne, d'Allevard, aux prières et aux biens spirituels de l'ordre des Chartreux, 19 mai 1618.

33. — Revue historique et archéologique du Maine. 1897, 1^{er} sem. T. XLI, 3^e livr. — Abbé L. FROGER. La paroisse de Pirmil pendant l'invasion anglaise, 1425-1455. — F. HUCHER. Des enseignes de pèlerinage de N.-D. de Liesse, Aisne. — Gabriel FLEURY. Le monastère de la Visitation de Mamers; fin. — Abbé A. ANGOT. Quiberon, du 6 juin au 23 juillet 1795 (publie un « précis des événements maritimes qui se sont passés à la vue de l'isle de Groix les 5 et 6 messidor, » par un officier qui commandait alors à l'île de Groix. Le rapport relate d'ailleurs aussi ce qui se passa du 6 messidor au 5 thermidor).

— Jules CHAPPÉE. Les sépultures de l'abbaye de Champagne et les fouilles de 1895-1896. — DIEUDONNÉ. Hildebert de Lavardin, évêque du Mans; suite (liste des mss. contenant ses lettres).

34. — Revue de Gascogne. 1897, mai. — Abbé J. LESTRADE. Philippe Cospéan évêque d'Aire, administrateur de l'archevêché de Toulouse (d'après le registre des actes de la chancellerie archiépiscopale pendant l'administration de Cospéan). — Ad. LAVERGNE. Notes sur le culte de la Vierge dans le diocèse d'Auch. — T. DE L. Registres gascons de Bayonne (annonce le t. I des *Délibérations du corps de ville de Bayonne*, qui commence une nouvelle série de la collection des *Archives municipales*; il va de 1474 à 1514). = Juin. Ph. LAUZUN. La tour du Guardès et le château de Pardailan; fin. — Alph. BRANET. Le château de Meilhan-en-Fezensac (construit vers 1291 par Amanieu, archevêque d'Auch; liste des seigneurs qui l'ont possédé depuis 1301). — Ém. DELLAS. Réception du baron de l'Isle d'Arhéchan au chapitre d'Auch, 1690. — TIERNY. Les évêques de Lectoure et les moines de Moissac au XIII^e s.

35. — Société historique et archéologique du Gâtinais. 1895, 1^{er} trimestre. — G. LORET. Jacqueline de Bueil, comtesse de Moret (origine de sa famille; tableau généalogique. Henri IV en fit sa maîtresse pour se consoler de sa rupture avec la marquise de Verneuil; en même temps d'ailleurs il la mariait, pour la forme, à Césy de Chavallon, et lui donnait le comté de Moret); fin dans la livr. suivante (son mariage avec le marquis de Vardes en 1617; tribulations où la jeta son mari, qui ne cessa d'intriguer contre Richelieu puis contre Mazarin; elle mourut en 1651). — Abbé BERNOIS. Aveu de Guillaume du Monceau pour Thignonville, 1482. — H. STREIX. Note sur un ms. de la bibliothèque de Berne (analyse un volume de mélanges intéressant pour l'histoire du Gâtinais et du Sénonais au xv^e s.). = 2^e et 3^e livr. Ib. Un diplôme inédit du roi Robert, 1022 (diplôme accordant à l'abbaye de Micy-Saint-Mesmin, près d'Orléans, la terre et les moulins d'Ondreville-sur-l'Essonne; on y voit que l'Essonne séparait à cette époque, en cet endroit, le comté de Gâtinais du *pagus Stampensis*). — F. HERBER. Démêlés des Mathurins de Fontainebleau avec l'archevêque de Sens au xviii^e s. — Alf. CHABRON. Essai historique sur Montbouy, Loiret. — H. STREIX. Quelques sceaux inédits du Gâtinais. = 4^e trim. L. DIMIER. Niccolò dell' Abbate et les tapisseries de Fontainebleau. — H. STREIX. L'établissement de l'imprimerie à Étampes. — S. QUESYERS. La prise de Montereau en 1420 (publie la lettre du « serement de la paix » qu'Henri V exigea des habitants). — H. STREIX. Recueil des chartes du prieuré de Néronville près de Château-Landon, 1080-1225 (97 pièces, avec une liste des prieurs connus de Néronville). = 1896, 1^{er} trim. Léon MARQUIS. Recherches historiques sur Milly-en-Gâtinais, Seine-et-Oise; suite et fin dans la livr. du 4^e trimestre. — Eug. THOUSSON. Documents inédits sur les paroisses du Gâtinais; suite

dans la livr. suivante (xvii^e s.). — H. STEIN. Les officiers royaux du Gâtinais-Orléanais en 1596. — Vicomte DE GROUCHY. Extraits des minutes des notaires de Fontainebleau ; suite. = 2^e et 3^e trim. E. TUOISSON. Les gens de guerre en Gâtinais aux xvi^e et xvii^e s. — F. HERBET. Recherches sur le palais de Fontainebleau : l'architecte de l'escalier en fer à cheval (ce n'est pas Jacques Le Mercier, mais Jean Androuet du Cerceau). — Deux lettres inédites de dom Basile Fleureau (lettres adressées à Adrien de Valois, 1664, par l'historien d'Étampes). — J. DEVAUX. Origines gâtinaises ; fin (origine et suite des vicomtes depuis Foulques, 1076-1122, jusqu'en 1190 ; à partir de cette dernière date, le titre de vicomte fut attaché à la famille de Fessard. Dislocation du comté de Gâtinais, de 1209 à 1404).

36. — Historisches Jahrbuch. Bd. XVIII, Heft 2. — K.-Al. KOPP. Pierre-Paul Vergerio le Vieux ; contribution à l'histoire de l'humanisme commençant. — Jos. WEISS. La polémique relative aux origines de la guerre de Sept ans (fait surtout ressortir l'importance des écrits de Lehmann). — Al. VON SCHMID. Jean-Adam Mœhler et son développement intellectuel (les écrits de Mœhler se rapportent à l'histoire de la papauté et des conciles ; il est le précurseur de Dœllinger). — Carl WEYMANN. Analecta (n^o 4 : textes inédits relatifs à Clément de Metz). — REICHERT. Huit lettres inédites de Dominicains du xiii^e siècle. — K. EUBEL. Sur Nicolas le Mineur (des écrits de ce franciscain, qui fut mêlé aux controverses théologiques du xiv^e s.). = Comptes-rendus : *G. Turba*. Venetianische Depeschen vom Kaiserhofe (très important pour l'histoire du xvi^e siècle). — *Hansen*. Nuntiaturreporte aus Deutschland. Bd. II, 3^e Abth., 1576-1582. — *Schellhass*. Nuntiaturreporte aus Deutschland. Bd. III (contient les correspondances du nonce Bartolomeo, comte Portia, 1573-1574). — *P. Wagner*. Einführung in die Gregorianischen Melodien (laisse beaucoup à désirer, bien qu'il y ait dans ce livre beaucoup de vrai et de bon).

37. — Neues Archiv. Bd. XXII, Heft 3. — Karl HAMPE. Voyage en Angleterre de juill. 1895 à févr. 1896 ; fin (signale un certain nombre de formulaires et recueils de correspondances conservés dans les bibliothèques de mss. de l'Angleterre ; une vision inédite de l'époque carolingienne, adressée peut-être à l'abbé de Reichenau, Heito, par un prêtre de ses amis). — H. BÖHMNER. Serlon de Bayeux et les poèmes qui lui ont été attribués (étude biographique et littéraire ; intéressant pour l'histoire de la littérature latine anglo-normande). — B. VON SIMSON. Sur Jordanis (il n'y a aucune raison pour penser que l'historien des Goths ait été moine ; il doit avoir été prêtre séculier, peut-être même évêque d'un des nombreux diocèses d'Afrique). — K. HAMPE. Commentaire d'une lettre du pape Hadrien I^{er} à l'abbé de Saint-Denis, Jaffé 2491 (il y a dans le ms. qui contient cette lettre une lacune ; l'auteur la comble d'une façon qui enlève une des difficultés de fait à l'authenticité de cette lettre). —

P. VON WINTERFELD. Les poètes carolingiens (réminiscences de Prudence chez Walahfrid et Hrotsvita, etc.). — HOLDER-EGGER. Les annales de Mayence (signale un ms. de Dresde). — L. SCHMITZ. Qui est Werner de Liège? (on donne ce nom, depuis Th. Lindner, à l'auteur de biographies de papes allant de Benoit XII à Urbain V; en réalité il s'appelait Werner de Haselbeck, né à Essen, mort le 3 septembre 1384).

38. — Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Litteraturen. Bd. XCVII, Heft 3-4, 1896. — E. KOEPEL. Le drame anglais du xv^e siècle (contient un intéressant chapitre sur les portraits que la poésie dramatique en Angleterre a entrepris de Henri IV de France au xv^e siècle).

39. — Beiträge zur Geschichte der deutschen Sprache und Litteratur. Bd. XXII, Heft 1, 1897. — BUGGE. Les poèmes des *Welsung* et des *Nibelung* et leur patrie scandinave; 1^{er} art. (les poèmes de *Volsung* ou *Welsung* qui se trouvent dans l'ancienne Edda trahissent dans leur langue et dans leurs expressions poétiques l'influence de la poésie anglo-saxonne; les auteurs norvégiens de ces poèmes ont vécu en Angleterre, en Écosse ou en Irlande). — JOSTES. L'année de la mort d'Ulphilas et de la conversion des Goths à l'arianisme (l'évêque Ulphilas mourut au concile de Constantinople en 383 ap. J.-C. Le tableau tracé par Auxentius de la situation théologique d'Ulphilas est inexact; c'est aussitôt après la mort de ce dernier que les Goths se détachèrent de l'Église catholique).

40. — Beiträge zur Kunde der indogermanischen Sprachen. Bd. XXII, Heft 1-2, 1896. — A. FICK. Anciens noms de lieu grecs; suite (recueil extrêmement riche d'étymologies de noms de pays, villes, territoires, forêts, îles, grecques et asiatiques); suite dans Heft 3-4. — FICK. Pallas (recherche étymologique sur l'origine de ce nom de dieu. « Pallas » veut dire « vierge »).

41. — Indogermanische Forschungen. Bd. VII. Anzeiger. Heft 1-2, 1896. — STREITBERG. Bibliographie des publications sur la langue et les antiquités indo-germaniques en 1895 (195 p.). — Bd. VII, Heft 3-4. KOSSINNA. La situation ethnographique des Germains orientaux (ces Germains sont venus de la Suède méridionale et des îles danoises; ils formaient à l'origine une partie des Germains du Nord établis en Scandinavie. La première émigration des Germains sur la côte baltique a eu lieu entre 600 et 300 av. J.-C. Détails sur la patrie originaire des Germains, sur la plus ancienne population du Jutland et des îles danoises, sur l'origine des noms d'Ingéyons, Erminons et Istéyons). — W. STREITBERG. Les idées d'Auguste Schleicher sur la linguistique (combat les opinions exprimées par Delbrück sur ce sujet; montre la profonde influence exercée sur Schleicher par la philosophie de Hegel).

42. — Mittheilungen und Nachrichten des deutschen Palästina-Vereins. Jahrg. 1896, n^o 1. — R. BRUENNOW. Relation de voyage;

suite (en Palestine et dans le Hauran; publie des inscriptions); fin au n° 2. — GUTHE. Gader, Gadara, Geder (Geder signifiait à l'origine un accord pour la protection d'un troupeau de gros bétail. De là vient que ce nom a été donné à beaucoup de localités). = N° 3. L. GAUTIER, CLERMONT-GANNEAU et NESTLE. Remarques sur des inscriptions grecques de la Palestine. — STEINDORFF. Israël sur une ancienne inscription égyptienne du XIII^e siècle av. J.-C. (l'inscription bien connue de Méremp-tah). = N° 4. ZANGEMEISTER. Le mur frontière élevé par les Romains dans la province d'Arabie (complète l'inscription du *Corpus inscr. lat.* 6027 et 6028 à l'aide d'une nouvelle copie prise par Schumacher. Remarques sur les fortifications élevées par les Romains aux frontières de la Syrie et de l'Arabie). — GOLDZIKER. Abou Abdallah el-Kuraschi (saint et thaumaturge musulman mort à Jérusalem en 1203. Sa vie; légendes qui se sont attachées à son nom). = N° 5. GUTHE. Une nouvelle carte murale de la Palestine (détails sur la carte en six feuilles récemment publiée par Guthe et Fischer). — SCHUMACHER. Lettres écrites du pays situé à l'est du Jourdain, sur des questions de topographie.

43. — Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft. Bd. L, Heft 3, 1896. — M. STEINSCHNEIDER. Catalogue des traductions d'ouvrages grecs en arabe; fin (avec un index général). — S. FRENKEL. La langue de Josippon (l'œuvre du prétendu Josippon est une falsification; la langue est un pastiche d'archaïsme. L'auteur est sans doute un médecin juif de l'Italie inférieure). — H. OLDENBERG. Recherches védiques (explique certaines expressions obscures qui touchent l'histoire de la religion et du culte en Inde. Réponse aux remarques de Jacobi sur le calendrier et la chronologie du Véda). — GLASER. L'inscription de Matarà en vieux abyssinien (publiée pour la première fois par Rossi dans les *Rendiconti* de l'Académie des Lincei, 17 mai 1896; c'est le plus ancien monument de l'écriture d'Axoum). — GOLDZIKER. Nouveaux matériaux concernant la littérature mahométane (sommaire, plan, sources et valeur historique du *Musnad*, d'Ahmed b. Hanbal et d'œuvres semblables). — JOLLY. Contributions à l'histoire du droit hindou; 7^e article (recherche sur l'origine des castes; discussion des hypothèses présentées par Senart). = Heft 4. R.-O. FRANKE. Notices épigraphiques (explique, commente et complète les plus anciennes inscriptions indiennes). — JUSTI. Le chiliarque de Darius (fonctions et emblèmes de ce fonctionnaire persan). — H. ZIMMERN. Les origines de l'alphabet (le développement de l'alphabet phénicien est en partie analogue à celui de l'alphabet babylonien. L'alphabet phénicien était un mélange d'éléments babyloniens et égyptiens). = Comptes-rendus : *Hilgenfeld*. Jabalahae III, catholici Nestoriani, vita (bon). — *King*. Magie et sorcellerie babyloniennes (excellent).

44. — Zeitschrift für Culturgeschichte. Bd. IV, Heft 3, 1897. — S. GUENTHER. Sur l'histoire du calendrier (analyse du mémoire de J.-H. Graf sur l'histoire du calendrier en Suisse, du xv^e au xviii^e s.).

— E. OTTO. L'organisation militaire d'une petite ville allemande dans les derniers temps du moyen âge : Butzbach en Hesse ; suite. — A. BOEMER. Les humanistes allemands et les femmes ; suite (les humanistes allemands ont placé la femme à un degré moral plus élevé que les italiens). — GERBING. L'inventaire d'un château princier au xvii^e siècle (celui de Tenneberg en Saxe, 1637). — Joh. MOSER. Un recueil de formules consacrées pour la guérison des maladies dans l'Odenwald. = Comptes-rendus : *Becker*. Der « Minnedienst » in Deutschland im Mittelalter (bon). — O. DORRING. Die Beziehungen des Augsburger Patriziers Philipp Hainhofer zu Herzog Philipp II von Pommern-Stettin (bon). — *Stahlberg*. Die Humanität nach ihrer Entwicklung (utile).

45. — Alemannia. Jahrg. XXIV, Heft 1, 1896. — L. LUETTERLIN. Légendes et superstitions en Bade. — F. SCHMIDT. Manuscrits allemands à la bibliothèque de Mailingen (plusieurs de ces mss. ont un intérêt historique. Publie un chant historique sur la bataille de Tüttlingen en 1642). — ALBERT. Le privilège de marché accordé à Radolfszell en 1100 (Schulte a proposé de nombreuses corrections à ce texte au t. V de la *Zeitschrift f. d. Geschichte d. Oberrheins*; l'auteur montre que le texte est correct). = Compte-rendu : *Erichson*. Das theologische Studienstift Collegium Wilhelmitanum in Strassburg 1544-1894 (important). = Heft 2. F. GRIMME. Barons, ministériaux et patriciens au xiii^e siècle (étudie la question de savoir dans quels rapports étaient les libres et les ministériaux au xiii^e s.; à cette époque il y eut en droit, mais non en fait, une distinction entre ces deux classes d'hommes; seules les grandes familles seigneuriales jouirent d'une situation privilégiée, tandis que les petits seigneurs étaient presque au même niveau que les ministériaux. Article approfondi de 44 p.). — LUETTERLIN. Mœurs, usages et superstitions en Bade. = Heft 3, 1897. LAUCHERT. La situation ecclésiastique et religieuse dans la Haute-Souabe et dans les pays allemands voisins au temps de la Réforme (d'après la *Zimmersche Chronik*, qui contient de tristes détails sur les mœurs du clergé catholique et sur les monastères; de l'introduction de la réforme luthérienne à Messkirch et dans le comté de Zimmern). — P. BECK. L'administration et la justice dans les seigneuries de Kœnisegg et d'Aulendorf, xvii^e-xviii^e s. = Compte-rendu : *Nrher* et *Maurer*. Die alten Burgen und Schlösser des Breisgaus; 2^e édit. (bon).

46. — Nord und Süd. 1897, janvier. — E. MASCHKE. Bertrand du Guesclin; fin en février (biographie détaillée). = Février. TETZNER. Christian Donalitinus et son temps, 1714-1780 (c'est le seul poète national du peuple lithuanien. Sa biographie et son talent).

47. — Preussische Jahrbücher. Bd. LXXXVII, Heft 1, 1897. — GUNKEL. Le prophète Élie (en retraçant en détail la vie et l'œuvre de ce prophète, l'auteur veut montrer que la critique historique ne peut accepter comme historique la tradition de l'Ancien Testament; elle se sent obligée de discuter cette tradition, travail qui aboutit enfin à

rendre pour nous une vie nouvelle aux figures de l'ancien temps. Les récits qui nous sont parvenus sur la vie d'Élie sont essentiellement légendaires; il est cependant possible de déterminer la place d'Élie dans l'histoire religieuse du peuple d'Israël. Élie représente le type de l'ancien Israélite; son importance consiste surtout en ceci qu'il aida le culte de la divinité israélite Jahvé à triompher de la religion matérialiste des Cananéens). — IRGEN. Le testament politique de Constantin Pétrovitch Podjedonogoff (analyse l'ouvrage intitulé *Moskovsky Sbornik*, 1896; cet ouvrage tend à prouver que tous les malheurs politiques et sociaux de la Russie sont la conséquence du principe démocratique répandu par la Révolution française dans l'Europe orientale. Le seul remède doit être cherché dans l'absolutisme). — Comte Paul DE HOENSBRÖECH. Le serment d'après les idées ultramontaines (opinions de Sanchez, de Jean de Cardenas, etc.). — L. OËLSNER. La politique et l'économie sociale au parlement de Francfort en 1848-1849 (l'œuvre économique et sociale de ce parlement n'a pas été estimée à sa valeur; elle a été féconde et utile; là ont été émises des idées qu'exploite aujourd'hui la politique sociale). = Heft 2, 1897. CARTELLIERI. Évolution et histoire (analyse et critique l'ouvrage récent de Benjamin Ridd, *Sociale Evolution*). — THEOLOGUS. Le *Ἀλαεὶν γλώσσα* du christianisme primitif (la « glossolalie » se produisait dans l'extase et était ordinairement inintelligible; tantôt l'orateur avait la conscience de ce qu'il disait, tantôt il avait entièrement perdu tout empire sur son intelligence, au point de donner à ses sentiments une expression contradictoire; c'était un phénomène semblable à l'extase des Camisards, des Convulsionnaires et de certains cercles irvingiens. Saint Paul a rendu au christianisme primitif le grand service de le délivrer de cette maladie). — M. L. Saint François (analyse et critique du récent ouvrage de Raffaello Mariano). — C. DIEHL. Le socialisme et le mouvement social au XIX^e siècle. — A. VON LEYEN. La politique française en matière de chemins de fer (analyse les ouvrages récents de R. Kaufmann et de C. Colson). = Heft 3. A. MICHAELIS. La colonne de Marc-Aurèle sur la place Colonna à Rome (d'après la publication récente de Petersen, Calderini et Domaszewski). — M. LENZ. Mélancthon. — POMMERANUS. La carrière d'un fonctionnaire prussien du XVIII^e s. (d'après les Mémoires de Jean Mützell, 1743-1812. Important pour l'histoire de l'administration prussienne à cette époque). = Comptes-rendus : *Paulsen*. Geschichte des gelehrten Unterrichts (excellent). — *Kampers*. Die deutsche Kaiseridee in Prophetie und Sage (important). — *Vierkandt*. Naturvölker und Culturvölker (bon). — *Ammon*. Die Gesellschaftsordnung und ihre natürlichen Grundlagen (insuffisant au point de vue de la méthode, très contestable au point de vue politique). = Bd. LXXXVIII, Heft 1. JUSTI. La plus ancienne religion de l'Iran et son fondateur Zoroastre; fin dans Heft 2. — H. DELBRUECK. L'empereur Guillaume I^{er}; son rôle dans le développement du commerce et de l'industrie. = Comptes-rendus : *H. von Petersdorff*. Der Streit über den Ursprung des

deutsch-französischen Kriegen (H. Delbrück : récit tout à fait erroné. La Prusse était menacée par les préparatifs de l'alliance austro-italo-française; la candidature Hohenzollern fut l'œuvre de Bismarck, qui voulait fortifier la situation de la Prusse contre cette alliance). — *Gigas*. Briefe Samuel Pufendorf's an Christian Thomasius, 1687-1693 (très important). = Heft 2. P. OERTMANN. La science du droit et la politique du droit (l'étude de la politique du droit constitue une section importante de la science du droit. La politique du droit a pour objet d'examiner les décisions du droit pratique quant à leur autorité intrinsèque et de préparer leur développement opportun. Elle a pour but d'établir un lien qui manque entre la science du droit et la science sociale). — Max LORENZ. La démocratie sociale et l'opinion nationale (histoire et critique du développement récemment pris par la démocratie allemande; détermine les points sur lesquels doivent se porter les efforts accomplis pour améliorer la condition du travailleur). — C. HOLL. Tertullien considéré comme écrivain (expose les grandes questions qui s'agitaient dans l'Église au II^e et au III^e siècle et la situation qu'y prit Tertullien).

48. — **K. Bayerische Akademie der Wissenschaften.** Sitzungsberichte der philosophisch-philologischen und historischen Classe. 1896, Heft 4. — W. HELBIG. Une peinture sépulcrale d'Égypte et la question mycénienne (la civilisation dite mycénienne a pris naissance en Phénicie; grâce au commerce phénicien, elle se répandit dans plusieurs pays voisins de la Méditerranée. Cette théorie vient de recevoir une pleine confirmation de peintures murales provenant de Thèbes, et qui ont été publiées par Daressy dans la *Revue archéologique*, 3^e série, t. XXVII, p. 286. Ces peintures montrent des vases de types mycéniens déchargés, sur le rivage égyptien, de vaisseaux phéniciens. La civilisation mycénienne florissait dans les villes phéniciennes vers le XV^e siècle avant J.-C.; à cette époque l'art grec consistait en ornements géométriques dont les Grecs avaient apporté l'emploi dans leur migration à travers la presqu'île des Balkans. L'arrivée des Doriens dans le Péloponèse interrompit pour longtemps les rapports de la Phénicie avec la Grèce). — KRUMBACHER. Un dithyrambe sur le chroniqueur Théophraste. — HEIGEL. Le manifeste du duc de Brunswick, 25 juillet 1792 (l'auteur de ce manifeste, dont le moins qu'on puisse dire est qu'il fut très maladroit, est l'émigré français Limon, baron d'Halluin; les menaces qu'il contenait contre les Français furent approuvées par Marie-Antoinette, Bertrand de Molleville et Mallet du Pan, de concert avec les hommes d'État prussiens et autrichiens).

49. — **Berichte über die Verhandlungen der k. Sächsischen Gesellschaft der Wissenschaften zu Leipzig.** Philologisch-historische Classe. 1896, n^o 1. — MEISTER. Le traité entre les villes de Chalon et d'Oianthea (texte, traduction et commentaire détaillé). = N^{os} 2-3. GELZER. Mythologie arménienne (recherches approfondies sur l'influence que la civilisation iranienne et sémitique a exercée sur la

mythologie arménienne; cette influence fut très forte, mais n'a pu étouffer l'individualité de la nation arménienne; les éléments étrangers ont plutôt contribué à développer d'une façon indépendante et vraie le caractère du peuple arménien. De là d'importantes conséquences, même pour l'histoire de la mythologie grecque). — DELITZSCH. De l'origine des caractères de l'écriture cunéiforme employée à Babylone. — HANTZSCH. Georges Markgraf (biographie de ce géographe, 1610-1644; ses travaux sur le Brésil). — BOEHLINGK. Remarques sur les lois de MANOU. — MEISTER. Un décret honorifique pour le corinthien Sotairos, en vieux thessalien (publié pour la première fois dans les *Mittheil. des k. d. archæol. Instituts*, Athen. Abth., Bd. XXI, p. 248. Texte, traduction et commentaires). — Id. Document relatif à une déposition en faveur de Xuthias (publié par Eustratiadès dans *Ephem. archæol.*, 1869, p. 341. Texte, traduction et commentaire). — HIRZEL. L'homonymie des dieux grecs selon les théologiens de l'antiquité (étude les opinions de certains mythologues grecs combattues par Cicéron au 3^e livre du *De natura Deorum*).

50. — Sitzungsberichte der k. Preussischen Akademie der Wissenschaften zu Berlin. 1897, Stück 14. — U. KOEHLER. Problèmes de la préhistoire en Grèce (les plus anciens habitants des îles grecques et du continent grec étaient sans doute apparentés avec les Cariens et d'autres peuples de l'Asie Mineure; ils ont été refoulés par les Hellènes venus du Nord en Hellade. La plus ancienne civilisation dite mycénienne vient sans doute de Crète. Publie et commente une inscription babylonienne datant de 1500-1200 av. J.-C., et trouvée dans l'île de Cythère. Détails sur l'invasion de pirates grecs en Égypte, d'après les inscriptions de Pharaon Merenptah. L'émigration des Hellènes dans les parties méridionales de la péninsule balkanique a sans doute été amenée par l'extension des Celtes vers le Danube, qui poussa les Thraces et les Illyriens vers la Grèce septentrionale). = Stück 15-16. R. VIRCHOW. La population des Philippines (étude ethnographique sur les « negritos; » ce sont des restes de la population primitive. Expose les phases de l'émigration malaise, d'après les données fournies par les objets trouvés dans les tombeaux et la mensuration des crânes provenant de tombes préhistoriques). = Stück 17. M. LENZ. Discours prononcé à l'occasion du centenaire de l'empereur Guillaume I^{er} (des maximes politiques de cet empereur).

51. — Altpreussische Monatschrift. Bd. XXXII, 1895. — W. BRUENING. La situation de l'évêché d'Ermland à l'égard de l'Ordre teutonique pendant la guerre des villes prussiennes contre l'Ordre; 2^e partie. — BANK. Les villes et les châteaux de l'ancienne Prusse, dans leurs rapports avec la configuration du sol. — SCHWENKE. Deux chansons relatives au grand-maitre Albert de Brandebourg. — M. PERLBACH. Le traducteur de Wigand de Marbourg (la chronique de l'Ordre teutonique, composée par Wigand de Marbourg, a été traduite en 1464

en polonais pour l'historien de la Pologne Jean Dugloss; sans doute par le curé Ghesselen de Thorn). — KARGE. Le voyage des ambassadeurs russes au concile de Bâle à travers la Prusse en 1438. — CONRAD. Catalogue d'actes tirés des archives du comte de Dohna à Lauck, 1392-1653.

52. — Annalen des historischen Vereins für den Niederrhein. Heft 62, 1896. — P. WAGNER. La prévôté de Hirzenach, XII^e-XV^e s. — J. ESSER. Le village de Kreuzau près de Düren (histoire et organisation; pièces justificatives de 1303 à 1785). — A. MEISTER. Le privilège de 1273 pour la ville de Dinslaken. — TILLE. La répartition du sol dans la paroisse de Rommerskirchen à la fin du XVIII^e siècle. — F.-W.-E. RORN. Mss. de Cologne et de l'ancien diocèse de Cologne à la bibliothèque de la cour de Darmstadt. — L. KORN. Chartes relatives à l'histoire des institutions municipales dans les petites villes du Rhin inférieur; suite. — F.-W.-E. RORN. Un humaniste oublié du XVI^e siècle (le bénédictin Jean Curvello d'Euskirchen dans la province rhénane). — W. MEIER. Les préliminaires de la Ligue du Rhin en 1658 (en février et mars 1656, les électeurs de Cologne et de Trèves, l'évêque de Munster et le palatin de Neubourg s'assemblèrent en congrès pour former une alliance défensive contre la France. Le procès-verbal de ce congrès a été retrouvé par l'auteur aux archives municipales de Coblenz; il en donne des extraits). = Beiheft I, 1896. TILLE. Inventaire sommaire des archives secondaires de la Province rhénane (archives des cercles de Cologne, Neuss, Krefeld et St-Goar).

53. — Annalen des historischen Vereins für Niederbayern. Bd. XXXII, 1896. — W. SCHREINER. L'empire romain et les peuples germaniques de Trajan à Dioclétien; le castellum romain d'Eining sur le Danube. — Id. Les fouilles d'Eining. — J. WIDEMANN. L'évêque de Passau Pilgrim et l'archevêché de Lorch (étude approfondie sur les légendes qui ont couru au moyen âge sur ce prétendu archevêché. On a prétendu que l'évêché de Passau n'avait fait que le continuer directement et les évêques se sont appuyés sur cette légende pour invoquer leur exemption de l'archevêché de Salzbourg. Au XII^e s., on a fabriqué de nombreuses bulles pontificales qui contiennent de très importants privilèges pour le prétendu archevêché de Lorch. On avait désigné l'évêque Pilgrim comme l'auteur responsable de ces faux; c'est inexact). — KALCHER. Inventaire des chartes conservées dans les archives paroissiales de Landshut, 1374-1469.

54. — Baltische Studien. Jahrg. XLV, 1895. — Léopold de Wedel; récits de ses voyages et des événements de sa vie, publiés par M. BER. 1561-1606 (609 p. A noter ce que raconte ce gentilhomme poméranien sur la part qu'il prit à la campagne de Hongrie en 1566, sur ses voyages en Palestine et en Égypte en 1572-1578, en Espagne et en Portugal en 1580-1581, sur la part qu'il prit à la guerre de Cologne en 1583-1584, sur ses voyages en Angleterre et en Écosse en 1584-1585, sur

le service qu'il fit dans l'armée de Henri de Navarre contre la Ligue en 1591-1592, sur la part qu'il prit à la guerre de Strasbourg en 1592-1593). = Jahrg. XLVI, 1896. — M. WEHRMANN. L'évêque de Cammin Jean 1^{er}, 1343-1370 (détails sur ses conflits avec les ducs de Poméranie, dont l'évêque lut obligé de reconnaître l'avouerie, puis sur les conflits de l'évêque avec les archevêques de Gnesen, à l'encontre desquels il défendait l'indépendance de son diocèse). — FABRICIUS, MANKE, PYL et WEHRMANN. Les livres municipaux de la Poméranie au moyen âge. — H. SCHUMANN. La Poméranie à l'époque préhistorique (article instructif de 106 p. avec 5 planches de dessins). — F. BOEHMER. Un registre municipal de Rügenwalde (contient le texte de serments qui ont été prêtés, de 1649 à 1716, de ne pas tirer vengeance d'une détention ou d'une punition, ou bien de ne jamais revenir dans la ville, du moins avant un temps déterminé).

55. — Beitræge zur Geschichte der Stadt Rostock. Bd. II, Heft 2, 1897. — E. DRAGENDORFF. Les plus anciens fragments du registre municipal de Rostock, 1258-1262. — KOPPMANN. La fondation de la foire de la Pentecôte à Rostock en 1390. — ID. La garde bourgeoise de Rostock, 1848-1853. — ID. Une formule magique pour la guérison des maux d'yeux, 1388. — ID. Origine du nom d'Altona (ce nom signifie « trop près, » à cause de son voisinage de Hambourg).

56. — Forschungen zur Brandenburgischen und preussischen Geschichte. Bd. IX, Heft 2, 1897. — B. GUTTMANN. La germanisation des Slaves dans le margraviat de Brandebourg (mémoire de 120 p., d'après des documents inédits. 1^o Allemands et Slaves dans le bassin de l'Elbe jusqu'au xii^e siècle; 2^o occupation du pays depuis Charlemagne; 3^o les missions catholiques chez les Wendes; 4^o organisation administrative et judiciaire du pays conquis sur les Wendes; 5^o situation économique et sociale de la population wende depuis le xi^e s.; 6^o les « Kietze » wendes; ce sont des villages de pêcheurs dont les habitants étaient dans la dépendance patriarcale du margrave; 7^o les Wendes dans les villes). — F. ARNHEIM. Sur les *Petits fragments des mémoires du roi de Prusse* (ce sont des fragments de l'*Histoire de mon temps*; ils appartenaient sans doute, sauf quelques chapitres, à la préface que Frédéric II envoya le 21 mai 1743 à Voltaire. L'original des *Petits fragments* est sans doute à Pétersbourg). — G. KUENTZEL. La convention de Westminster (expose les rapports de Frédéric II avec l'Angleterre en 1756. Le roi de Prusse ne signa pas cette convention dans une intention hostile à l'Autriche, mais pour assurer la paix par une alliance anglo-prussienne. Combat les hypothèses de Lehmann et de Luckwaldt sur les origines de la guerre de Sept ans). — FRIEDLENDER. Une lettre du chancelier Frédéric Sesselmann à l'électeur Albert de Brandebourg, 18 juillet 1473 (il le prie d'agréer sa démission). — F. HIRSCH. Un récit de la mort de l'électrice Louise-Henriette de Brandebourg, 1667. — A. STERN. Extraits de la correspondance du prince

Wittgenstein, 1808-1809 (complète ce que l'auteur avait déjà dit dans la *Revue historique*, mars-avril 1896. Publie deux lettres du prince, 20 mars 1809 et 25 mai 1808, relatives à son arrestation). — Fr. WACHTER. Rapport du commissaire français, comte Beugnot, à Savary sur l'opinion publique en Prusse en 1811 (tiré des archives de l'État à Dusseldorf; l'occasion de cet intéressant rapport fut la tentative faite par un marchand nommé Lurmann pour nouer des intelligences secrètes dans le grand-duché de Berg contre le régime français. Le rapport donne d'intéressants renseignements sur le mécontentement de la population allemande et sur les sociétés secrètes qui préparaient le renversement du joug napoléonien). = Comptes-rendus : *W. von Sommerfeld*. Die Geschichte der Germanisirung des Herzogtums Pommern (bon; des erreurs de détail). — *Ulausnitzer*. Die märkischen Stände unter Kurfürst Johann Sigismund (bon). — *Keller*. Die Gegenreformation in Westfalen und am Niederrhein; 3^e partie (excellent). — *Haake*. Brandenburgische Politik und Kriegführung in 1688-1689 (très bon). — *Bolte*. M.-F. Seidel, ein Brandenburgischer Historiker des 17. Jahrh. (bon). — *Berger*. Friedrich der Grosse als Colonisator (sans valeur). — *Anker*. Die Memoiren des Prinzen Carl von Hessen, 1744-1784 (excellent). — *Obser*. Politische Correspondance des Markgrafen Carl-Friedrich von Baden, 1783-1806; Bd. IV (important).

57. — Freiburger Diöcesan-Archiv. Bd. XXIV, 1895. — KOENIG. Les statuts de la Faculté de théologie de l'Université de Fribourg en 1632 (texte et commentaire, 128 p.). — ENGLER et ZELL. Contributions à l'histoire de la paroisse cathédrale de Fribourg; suite (histoire des fondations faites en faveur de la cathédrale). — ZELL et BURGER. Registra subsidii caritativi dans l'évêché de Constance à la fin du xv^e s. et au commencement du xv^e; 1^{er} art. (publie cette liste, où sont consignées les contributions extraordinaires levées dans cet évêché en 1493). — REINFRIED. La ci-devant résidence des Jésuites à Otterswaier, 1641-1774. — RUPPERT. Coutumes de l'île de Reichenau, xv^e s. — *Id.* Histoire de l'église et de la paroisse de Lautenbach, dans le Renchthal; chartes de 1480-1492. — STENGELE. Contributions à l'histoire du village et de la paroisse d'Andelshofen, dans le Linzgau. — SCHILLING. Le péril ture et l'usage de sonner les cloches le soir (publie une ordonnance de l'archiduc Ferdinand d'Autriche en 1566). = Compte-rendu : *Regesta episcoporum Constantiensium*; Bd. II, Liefer. I (excellent).

58. — Geschichtsblätter für Stadt und Land Magdeburg. Jahrg. XXXI, Heft 2, 1896. — La commanderie d'Aken (publie et commente quatre chartes inédites de 1355-1357). — KOEUNE. L'incendie de Magdebourg le 10 mai 1631 (au moment de l'assaut, le général comte Pappenheim fit mettre le feu à deux maisons pour détourner les bourgeois du combat en les appelant à éteindre l'incendie; mais, aucune tentative pour l'éteindre n'ayant été faite, le feu gagna si promptement que la plus grande partie de la ville fut dévorée par les flammes). —

DITTMAR. L'ordonnance sur les fonctions administratives dans l'archevêché de Magdebourg en 1595 (promulguée par l'administrateur du diocèse, le margrave de Brandebourg Joachim Friedrich). — W. KAWERAU. Maître Kindleben; un tableau de mœurs au xviii^e s., 1748-1785 (adjoint de Basedow à son Philanthropium de Dessau en 1778, Kindleben mena plus tard une vie errante et se fit connaître par une foule de pamphlets, de romans immoraux, ainsi que par une vie dissolue aux Universités de Halle et de Berlin. Intéressant pour l'histoire de la vie à l'Université et dans la société à la fin du xviii^e s.). — WITTICH. Papiers inédits de l'administrateur du diocèse de Magdebourg, le margrave Christian-Guillaume, 1598-1628 (intéressant pour l'histoire de la guerre de Trente ans).

59. — **Jahrbuch der historischen Gesellschaft für den Netze-District zu Bromberg.** Jahrg. 1897. — WARMINSKI. Règlements de l'école supérieure du monastère de Pakosch, 1787.

60. — **Jahrbuch für die Geschichte des Herzogthums Oldenburg.** Bd. IV, 1895. — W. HAYEN. L'ordre de Saint-Jean dans le duché d'Oldenburg, de 1316 au xvii^e s. — NIEMANN. L'abbé Castus de Wisbeck et l'introduction du christianisme à Lerigau. — RAMSAUER. Les maisons de paysans de l'Ammerland (en 1428 fut dressée une statistique des terres et revenus des comtes d'Oldenburg; elle a été consignée dans le « Lagerbuch » qui nous est parvenu. A l'aide de ce document, l'auteur cherche à identifier les habitations rurales avec un grand nombre de domaines existant encore aujourd'hui et à montrer les modifications subies depuis quatre siècles dans la distribution du sol). — ONCKEN. La vie et les œuvres du chroniqueur Heinrich Wolters d'Oldenburg au xv^e s. — NIEMANN. Les Saxons en Transylvanie (suppose que les colons allemands de Transylvanie sont en partie originaires de la Westphalie et de l'Oldenburg). — J. WEBER. La propriété dans le régime conjugal à Wildeshausen (montre que ce droit était en étroit rapport avec celui de Brème, ce que l'auteur explique en faisant l'histoire de la ville de 1229 jusqu'au xix^e s.).

61. — **Mittheilungen des Vereins für Geschichte und Alterthumskunde zu Kahla und Roda.** Bd. V, Heft 2, 1896. — BERGNER. Les cloches en Thuringe (long mémoire de 100 p.). — LOMMER. Les monnaies des comtes d'Orlamünde, xii^e-xiv^e s. — Id. Monnaies trouvées dans les environs de Kahla.

62. — **Mittheilungen des Vereins für Lübeckische Geschichte.** Heft 7, 1895-1896, nos 1-9. — W. BREHMER. Contributions à l'histoire de Lubeck en 1800-1810; suite (présents faits par le conseil de la ville aux officiers français après la bataille de Lubeck en 1806). — Id. Extraits des procès-verbaux du conseil municipal de Lubeck en 1647-1650. — M. HOFFMANN. Les notes de Vicko de Geldersen sur ses opérations commerciales à Hambourg, 1367-1391 (analyse de ces notes, récemment publiées par Nirrhein). — HACK. Notes tirées des plus

anciens registres ecclésiastiques de Lubeck (concernant des conversions de Juifs et de catholiques au luthéranisme, les cérémonies de mariage et de baptême, la discipline ecclésiastique, le châtement des mauvaises mœurs, etc., pendant les xvi^e-xviii^e s.). — BREHMER. L'exécution du boucher Prahll, 7 juillet 1813 (coupable de résistance aux troupes françaises). — *Id.* Extraits des rapports faits par Jean Busch, prévôt des moines augustins, sur ce qu'il avait fait à Lubeck. — HACK. Lubeck en 1627 (extraits de la *Vera descriptio* de 1628). — BREHMER. Compte des dépenses faites pour une ambassade envoyée de Lubeck en Suède en 1620.

63. — Neue Heidelberger Jahrbücher. Jahrg. VI, Heft 2, 1896. — H. THODE. Une princesse italienne au temps de la Renaissance (Isabelle Gonzague, femme du marquis François de Mantoue, 1471-1539. Tableau distingué de la vie intellectuelle et artistique dans la Haute-Italie, et en particulier à Mantoue, au commencement du xvi^e s.). — Alex. RIESE. La campagne de Caligula sur le Rhin (de cette campagne, les recits des historiens romains nous ont laissé seulement une caricature ; elle ne fut pas un coup de tête de l'empereur, car elle eut pour cause une conspiration ourdie contre Caligula par le légat Gaetulicus, commandant des troupes romaines dans la Germanie supérieure. La répression de cette conjuration fut un grand succès pour l'empereur. Pour ramener à la discipline et à l'obéissance militaire les troupes amentées contre l'empereur, Caligula entreprit contre les Germains cette campagne qu'il conduisit heureusement. Détails sur les légions employées dans cette expédition). — A. HAUSRATH. La conversion de Luther (récit très détaillé et intéressant de la jeunesse de Luther et des causes qui le décidèrent à entrer dans l'ordre de saint Augustin). — B. ERDMANNSDOERFFER. Contribution à la biographie de Goethe. — O. KARLOWA. Des décrets des empereurs romains publiés sous forme de lettres.

64. — Neues Lausitzisches Magazin. Bd. LXXII, Heft 1, 1896. — SEELIGER. La ligue des six villes : Bautzen, Gœrlitz, Löbau, Lauban, Kamenz et Zittau, dans la Haute-Lusace, de 1316 à 1437 (mémoire détaillé de 99 p., d'après des documents inédits. Cette ligue a eu pour objet exclusif le maintien de la paix, sans aucun but politique. Elle n'exerçait aucune juridiction sur ses membres, qui tous gardaient leur pleine indépendance). — H. KNORR. Achats de propriétés rurales en Haute-Lusace du xv^e au xviii^e s. (beaucoup de ces propriétés furent achetées par des possesseurs de terres nobles pour agrandir leurs domaines. Montre les conséquences juridiques de ces achats et l'influence qu'ils ont exercée sur la condition de la population rurale ainsi que sur la situation du pays au point de vue de l'impôt). — ARRAS. Catalogue des actes relatifs à l'histoire des six villes de la Haute-Lusace, qui se trouvent à Bautzen, 1356-1515. — E. SCHULZE. La famille patricienne des Zeidler de Lauban, du xv^e au xix^e s. — W. VON BÖTTCHER.

Documents relatifs à l'histoire du monastère franciscain de Kamenz, 1493-1565. — SCHEUFFLER. Les délibérations communes des six villes de la Haute-Lusace aux archives de Lœbau, 1672-1868. — R. JECHT. Les listes de contributions des archives municipales de Gœrlitz et leur valeur historique. = Heft 2. BOHNSTEDT et SCHMIDT. Les chroniques de la ville de Lœbau. = Comptes-rendus : *Lippert*. Sozialgeschichte Böhmens in vor-husitischer Zeit (important). — Codex diplomaticus Lusatie superioris; II, Liefer. 4 (excellent).

65. — Niederlausitzer Mittheilungen. Bd. IV, Heft 7-8, 1896. — WEINECK. Objets en fer trouvés à Straupitz. — Id. Habitations préhistoriques d'origine germanique trouvées à Straupitz. — W. LIPPERT. Les rapports politiques de la Basse-Lusace avec la Misnie et le Brandebourg au moyen âge (extrait d'un livre de l'auteur sur les Wettiniens, les Wittelsbach et la Basse-Lusace au xiv^e s., avec quelques additions). — A. WERNER. Les plus anciens registres ecclésiastiques de Guben. — JENTSCH. Bibliographie des publications relatives à l'histoire, à l'archéologie, à la démographie de la Basse-Lusace en 1854-1895.

66. — Oberbayerisches Archiv für vaterländische Geschichte. Bd. XLIX, Heft 2, 1896. — Th. WIEDEMANN. Les seigneurs de Pienzenau; suite : 1432-1800. — B. SEPP. L'année de la mort de saint Robert (27 mars 715; la date a été mise par erreur entre 580 et 623. En appendice, l'auteur a réuni les plus anciens témoignages historiques sur les migrations des Bavarois). — H. SEMPER. La collection d'antiques peintures tyroliennes dans le séminaire de Freising (important pour l'histoire de l'art au moyen âge). — W.-M. SCHMID. Urnes modernes en forme de visages humains (dans beaucoup d'églises rurales de la Bavière orientale, on rencontre comme ex-voto de petits vases d'argile qui, sur un des côtés, portent en relief les traits d'un visage humain. L'auteur montre qu'il y a un rapport direct entre ces vases et les urnes étrusco-romaines). — ZINTGRAF. Inventaires de documents inédits sur l'histoire de la Bavière; suite (archives municipales de Landsberg-sur-le-Lech, 1401-1440).

67. — Schriften des Vereins für Geschichte des Bodensees und seiner Umgebung. Heft 24, 1895. — MARTIN. Ekkehard II, moine et chroniqueur (cherche à distinguer la légende de l'histoire). — TUMBUELT. Le landgraviat de Nellenburg. — G. STRASS. Le tribunal municipal de Meersburg (d'après des actes du xv^e et du xvii^e s.). — Histoire des barons de Bodmann; suite (documents de 1352 à 1433). = Comptendu : *Schäfer*. Wirthschafts-und Finanzgeschichte von Ueberlingen (excellent).

68. — Schriften des Vereins für die Geschichte Leipzigs. Bd. V, 1896. — R. BECK. Christian Daum, curé de Zwickau, et ses savants amis de Leipzig, 1612-1687 (d'après des lettres inédites, qui font connaître la vie littéraire et universitaire de Leipzig à cette époque). — KRÖKER. Leipzig dans les chansons et dans les récits de la guerre de

Trente ans, 1620-1642. — Id. Napoléon I^{er} à Leipzig en 1807 (publie un poème satirique du temps).

69. — Schriften des Vereins für Sachsen Meiningische Geschichte. Heft 23, 1896. — TRINKS. Les événements militaires à Saalfeld en 1640 (détails sur les combats entre les Suédois et les Impériaux, d'après les notes d'un contemporain). — Id. Le testament de Marguerite de Grefendorf en 1589. — A. HUMAN. Carl-Joseph Meyer et l'Institut bibliographique de Hildburghausen et de Leipzig, de 1796 au temps présent.

70. — Zeitschrift des Harz-Vereins für Geschichte und Alterthumskunde. Jahrg. XXIX, Heft 2, 1896. — HOEFER. Le domaine royal de Bodfeld (séjour favori des empereurs saxons et de l'empereur Henri III. Histoire détaillée de ce domaine aux derniers temps du moyen âge; sera continué). — VARGES. Histoire des institutions municipales de Halberstadt au moyen âge; suite (mémoire très détaillé de 82 p.). — H.-F. MUELLER. Le duc de Brunswick Louis-Rodolphe et le théâtre de Blankenburg, 1690-1730 (intéressante contribution à l'histoire de la civilisation et de la littérature aux derniers temps de la Renaissance). — O. KUESTERMANN. L'emplacement du champ de bataille de Riade en 933 (Fabarius a récemment identifié cette localité avec Reideburg, près de Halle; en réalité, ce combat, où les Hongrois furent battus, fut livré au sud de Mersebourg. Étude critique sur les récits de Widukind et de Luidprand). — FISCHER. Rapports de l'Orient avec les peuples de la côte à l'ombre du Slesvig-Holstein, à l'époque de pierre et de bronze, et la route commerciale de la Saale. — F.-W. SCHUBART. Le meurtre du comte Adalbert de Ballenstädt en 1080. — NEUBAUER. Lettres dans les archives municipales de Zerbst (elles se rapportent à la région du Harz). — POPPE. Documents relatifs à l'histoire des comtes de Mansfeld, 1582-1615.

71. — Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins. Neue Folge. Bd. XII, Heft 1, 1897. — A. WERNIGROFF. L'évêque de Constance Otton III considéré comme écrivain, 1410-1434 (analyse plusieurs traités inédits où l'auteur attaque le concile de Bâle; dans un autre, il défend la doctrine de l'Immaculée-Conception de la Vierge. Publie les lettres composées par l'évêque ou qui lui ont été adressées, 1444-1446). — OVERMANN. La chevalerie impériale dans la Basse-Alsace jusqu'au commencement de la guerre de Trente ans; fin (étude sur le rôle joué par cette petite noblesse dans les luttes religieuses de la contre-réforme, de 1590 à 1620. Documents inédits publiés en appendice). — G. BOSSERT. La Réforme à Kurnbach, près d'Eppingen, 1525-1550 (intéressant pour l'histoire de l'ordre Teutonique et du duc Ulrich de Wurtemberg et de leurs rapports avec la Réforme luthérienne. Détails sur la persécution des Anabaptistes en Bade et en Wurtemberg en 1553). — JOS. BECKER. L'avouerie d'Alsace mise en gage, 1408-1634 (important pour toute l'histoire d'Alsace à cette période; repose en grande partie sur des

documents inédits). — G. DEMO. Une nouvelle explication du nom de Strasbourg (le mot veut dire forteresse sur une route militaire; par ce nom, le nouvel établissement germanique, situé sur la voie militaire des Romains, fut distingué des ruines encore debout de l'Argentoratum romain). — E. SCHNEIDER. Annales des évêques de Constance au xv^e s., d'après des pièces des archives du Vatican. — FESTER. Le chroniqueur Reinbold Slecht (il vivait encore en 1425; il n'y a donc aucune raison pour que la continuation des *Flores temporum* jusqu'en 1425 ne soit pas de lui). — REINFRIED. Les archives municipales de Bühl. — Id. Les archives du chapitre rural d'Ottersweier. — Id. Les archives du château de Neweier, près de Bühl.

72. — Zeitschrift für die Geschichte und Alterthumskunde Ermlands. Bd. XI, Jahrg. 1894-1895. — DOMBROWSKI. Le Tugendbund à Braunsberg. — F. HIPLER. L'élection d'un évêque d'Ermland en 1549 (lors de cette élection, la Pologne essaya de ruiner les privilèges du chapitre d'Ermland. Publie un mémoire adressé par le chapitre au nonce pontifical près la cour de Pologne). — BENDER. Tombeaux préhistoriques en Ermland. — ROEHRICH. Alliance du chapitre d'Ermland avec la ligue des villes prussiennes du 14 février 1454. — HIPLER. Les étudiants du diocèse d'Ermland à l'Université de Königsberg. — ROEHRICH. De la part prise par l'évêché d'Ermland à la guerre des villes prussiennes contre l'Ordre teutonique, 1454-1462. — HIPLER. Histoire du commerce des vins en Ermland.

73. — Zeitschrift des Bergischen Geschichtsvereins. Bd. XXXII, 1896. — MOERATH. Additions à la correspondance du prince électoral Frédéric-Guillaume de Brandebourg avec le comte Adam de Schwarzenberg, 1634-1640 (du grand électeur on ne connaissait encore que très peu de lettres autographes; d'autant plus intéressantes sont les lettres qu'on a trouvées en grand nombre dans les archives des princes de Schwarzenberg; elles ont été envoyées, de 1634 à 1640, au prince Adam et à son fils Hartrad. On y a joint des lettres et des notes relatives aux rapports du prince électoral avec le comte de Schwarzenberg et au voyage du prince aux Pays-Bas). — Id. Un bref du pape Paul V à l'archevêque de Cologne, Ferdinand, en 1612 (relatif à la situation ecclésiastique du palatin Wolfgang Guillaume de Neubourg, qui inclinait alors au catholicisme). — VON HARLESS. Relation sur le retour du prince héréditaire de Brandebourg, Georges Guillaume, récemment marié, de Heidelberg à Clève en 1616. — E. FRIEDLENDER. Comptes du monastère cistercien de Mariawald à la fin du xv^e siècle. — Id. Confirmation des privilèges municipaux de Werden par l'électeur de Brandebourg Frédéric-Guillaume, 1648. — WOLTER. Sur l'histoire du théâtre de Cologne, 1553-1793. — E. PAULS. Contributions à l'histoire de la civilisation (1^o une visionnaire dans les environs de Clève en 1682; 2^o les menus, pour une année, du couvent de femmes du Saint-Sépulchre à Juliers, à la fin du xv^e s.; 3^o un procédé alchimique contre les mala-

dies de toute sorte au XVI^e s.; 4^e une condamnation à mort prononcée contre un cochon en 1582). — REDLICH. La France et l'occupation de la ligne du Rhin en 1492 (en 1492, Charles VIII songeait à s'annexer la rive gauche du Rhin; pour écarter ce danger, Maximilien I^{er} noua des relations avec les princes rhénans; il paraît avoir échoué à les coaliser contre la France). — VON HARLESS. Documents inédits relatifs à l'histoire des comtes de Clève, 1242-1366. — ID. Un poème relatif au duc de Juliers-Berg Gerhard et à sa femme Sophie au sujet de la fondation du monastère des frères de la Croix à Dusseldorf au commencement du XVI^e s.

74. — Zeitschrift des Vereins für Thüringische Geschichte und Alterthumskunde. Neue Folge. Bd. IX, Heft 3-4, 1895. — GLASER. La politique du duc de Cobourg, Jean-Casimir (art. de 242 p., important pour les préliminaires de la guerre de Trente ans. Les idées politiques du duc se rapprochaient étroitement de celles du landgrave Maurice de Hesse; il souhaitait de constituer une ligue évangélique qui réunirait les luthériens et les calvinistes; il ne cessa de poursuivre une politique de médiation et de paix pour laquelle il engagea une correspondance très étendue avec beaucoup de princes. Publie quarante-sept lettres de 1608 à 1620). — E. EINERT. Le directeur des postes saxonnnes Biller, 1686-1710 (important pour l'histoire des postes en Allemagne). — B. SCHMIDT. Les seigneurs et chevaliers de Gera, XII^e-XVIII^e s. — NEUMERKER. Une ordonnance d'Ernest-Auguste, duc de Saxe, sur les dépenses de sa maison, 1740. = Bd. X, Heft 1-2, 1896. BALZER. Les sources de l'histoire de Thuringe aux XIV^e et XV^e s. (1^o recherches sur les mss. et les sources de la *Chronica Thuringorum* ou *Historia Pistoriana*; 2^o l'*Historia Eccardiana* et ses rapports avec la chronique de Jean Rothe; 3^o le *Chronicon terrae Misnensis*. Article important d'après de nombreux mss.). — C. BINDER. Lichtenberg vor der Rhön; 3^e art. (histoire des classes de la population dans ce district. Article détaillé de 120 pages). — WEXIGER. Ratichius Kromayer et sa *Nova Methodus* pour l'école de Weimar (publie l'histoire, par un contemporain, du gymnase de Weimar, de 1617 à 1630). — H. HESS. Le « Freiwald » près de Georgenthal (un certain nombre de villages thuringiens dans le voisinage de Gotha ont, depuis fort longtemps, le droit de tirer librement du bois de la forêt voisine; c'est ce qu'on appelle la « libre forêt. » Recherches sur l'histoire de ce district forestier, qui avait sans doute fait partie d'une grande association de marche). — KOCH. Les impôts à Neustadt sur l'Orla au XV^e siècle (publie un texte du XV^e siècle).

75. — Mittheilungen des Instituts für österreichische Geschichtsforschung. Bd. XVIII, Heft 2. — MANETH s. Dynamius de Marseille (il n'y a pas eu deux Dynamius, l'un d'Arles, l'autre de Marseille; c'est le même personnage que l'abbé Albanès a dédoublé sans raison. Nouvelle édition de son poème « De Lerine insula laus »). —

A. DORSCH. Contributions à l'histoire de l'administration financière en Autriche au XIII^e s.; 2^e partie : organisation des finances duciales; le « scriba Austriac » et le rédacteur du « Liber hubarum et reddituum per totam Austriam ». — J. LOSERTH. Un faux rédigé par le vice-chancelier Wolfgang Schranz; étude critique sur l'origine de la Pacification de Bruck en 1578. — Br. KRUSCH. Additions à la chronique d'Isidore (étude de chronologie). — R. STERNFELD. Un diplôme inédit de Conrad III, 14 septembre 1151. — Jos. SUSTA. Une écriture chiffrée employée dans la chancellerie pontificale au XVII^e siècle. = Bibliographie : *Halban Blumenstok*. Entstehung des deutschen Immobiliareigentumes; vol. I (pénible à lire, mais résultats intéressants). — *Id.* Monumenta historica ducatus Carinthiae; vol. I: die Gurker Geschichtsquellen, 864-1232. — *Altmann*. Die Urkunden Kaiser Sigmunds, 1410-1437; 1^e Liefer. — *A. Huber*. Geschichte Oesterreichs; vol. IV et V (excellent). — *E. Haffter*. Georg Jenatsch (bonne biographie d'un chef de parti dans les guerres des Grisons aux débuts de la guerre de Trente ans; mais l'auteur a tort de ne voir dans les changements d'opinion de Jenatsch que des motifs purement politiques). — *K. Brunner*. Der Pfälzische Wildfangstreit unter Kurfürst Karl Ludwig, 1664-1667 (bon).

76. — Wiener Studien. Jahrg. XVIII, Heft 2, 1896. — C. FUCHS. Contributions à la critique d'Hérodien; suite (étudie les livres 4-8; les conclusions de l'auteur sont très défavorables à l'historien). — K. MUELLNER. Huit harangues inaugurales de Guarino de Vérone et de son fils Battista, 1420-1443 (texte et commentaire; intéressant pour l'histoire de l'humanisme italien).

77. — Wiener Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes. Bd. X, Heft 3, 1896. — D.-H. MUELLER. L'inscription de Barrekub, fils du roi Panamù, de Senschirli (complète l'importante inscription publiée par Halévy dans la *Revue sémitique*, t. III, p. 394 sq., et t. IV, p. 185 sq. La langue de l'inscription est une forme ancienne de Paracméen). — *Id.* L'inscription de l'obélisque de Matara en Abyssinie (important pour l'histoire de l'alphabet éthiopien). — CHALATHIANTZ. Fragments de légendes iraniennes chez Grigor Magistros (publie des extraits de lettres inédites de cet auteur, mort en 1058, avec une traduction allemande). — F. HIRTH. Sources chinoises pour la connaissance de l'Asie centrale sous les Sassanides en 500-650 après J.-C. (ces sources sont très importantes et devront être mieux utilisées qu'on ne l'a fait jusqu'ici). = Comptes-rendus : *Huth*. Die tibetisch-mongolischen Inschriften von Tsaghan Baisin (important). — *Schrader*. Keilinschriftliche Bibliothek; Bd. IV (important). = Heft 4. MORDTMANN et D.-H. MUELLER. Une inscription sabéenne monothéiste (nouvelle édition et commentaire de cette inscription publiée d'abord dans la *Zeitschrift d. d. morgenland Gesellschaft*, XXX, 671. Cette inscription prouve que plusieurs idées qu'on trouve pour la première fois dans le Coran n'ont pas été trouvées par le prophète, mais se rencontrent déjà dans le monothéisme sabéen). — HOUTSMA. Quelques remarques sur

les inscriptions seldjoudes d'Asie-Mineure, publiées par M. Huart (corrections et explications; ces inscriptions ont été publiées dans la *Revue sémitique*, t. II et III). — A. VON ROSTHORN. Sur l'inscription d'une théière chinoise (corrections au mémoire de Külmert au t. X, Heft 1, de cette *Zeitschrift*. L'inscription n'est pas du 1^{er} siècle, mais du XIX^e). — F. HIRTH. Remarques sur la même inscription (est d'accord avec l'interprétation de Rosthorn). = Compte-rendu : *Stern*. Aegyptische Culturgeschichte (ouvrage de vulgarisation).

78. — Bulletin international de l'Académie des sciences de Cracovie. Comptes-rendus des séances de l'année 1897. Février. — *Morawski*. L'ambassade polonaise au concile de Constance, 1414-1418. *Uzerkowski*. Recherches sur l'état de la population en Pologne à la fin du XVI^e s. (étude sur les sources, dont une des principales est fournie par les rôles des contributions directes pour la plus grande partie de la Pologne, qui ont été publiées par MM. Pawinski et Jablonowski; critique la méthode suivie par M. Pawinski pour établir le recensement de la Pologne à la fin du XVI^e s., et pose les vrais principes qu'il faut suivre dans cette matière). = *Mars*. *Luszkiewicz*. L'église collégiale de Saint-Martin à Opatow, spécimen de l'art roman au XIII^e s. en Pologne. — *Piekosinski et Diegl*. Sceaux polonais du moyen âge. — *Polkanski*. Cracovie avant les Piastes.

79. — The english historical Review. 1897, avril. — Edw. JENKS. Fustel de Coulanges considéré comme historien (critique la méthode de l'historien, mais reconnaît les services qu'il a rendus à l'histoire et signale les problèmes qu'il a résolus). — Reginald H. F. FITZHERBERT. L'auteur du *Book of husbandry* et *Book of surveying* (est-ce sir Anthony Fitzherbert, juge des plaids communs, ou son frère aîné John, riche propriétaire campagnard? Très probablement John, qui fit passer dans ses deux livres une expérience de quarante ans. Sir Anthony reste uniquement l'auteur du *De natura brevium*). — James GARDNER. Nouvelles lumières sur le divorce de Henri VIII; 3^e art. (montre l'extrême importance des documents publiés par le P. Elses). — A. PARSELL. James Macpherson et les « Nairne Papers » (ces papiers sont six documents composés en français sous la forme de rapports adressés à Jacques II par ses agents en Angleterre, agents qui, à ce qu'on croit généralement, étaient en même temps au service de Guillaume III et le trahissaient; en fait, ils ont été fabriqués à Saint-Germain même par Nairne et ses collègues, et dans le but de décider Louis XIV à intervenir en faveur de Jacques II. Ils n'ont aucune valeur, et cependant c'est la principale source à laquelle a puisé Macaulay! A noter aussi que ces prétendues pièces originales ont été éditées en 1775 par le même ingénieux auteur à qui l'on doit les poèmes d'Ossian). — F. BARRING. Le Domesday et quelques cadastres du XIII^e s. — J. P. GILSON. Deux lettres adressées à Guillaume le Roux (l'une est de l'archevêque de Lyon, Hugues, et se rapporte à l'exil de saint Anselme;

l'autre est d'Hildebert, évêque du Mans, qui expose la situation de son clergé et l'embarras où il se trouve d'exécuter l'ordre du roi touchant la destruction de la tour de la cathédrale). — *ROUND*. Les plus anciens exemples de « fines » (c'est seulement à partir de 1179, selon Maitland et Pollock, que l'on commence à rencontrer ces actes. Round en signale six antérieurs à cette date. Il en compte douze en tout jusqu'à la fin de 1180). — *N. POCOCK*. Bulle de Paul IV concernant l'évêché de Bristol, 21 juin 1555. — *ARCHBOLD*. Une liste fixant le prix des salaires en 1630 (cette liste fut dressée par les juges de paix au comté de Suffolk pour la session trimestrielle d'avril 1630). = Bibliographie : *A. Meitzen*. Wanderungen, Anbau und Agrarrecht der Völker Europas nördlich der Alpen ; 1^{re} partie, 3 vol. (ouvrage de première importance pour l'histoire de l'occupation du sol et de l'agriculture chez les peuples européens. Il montre que les Romains, les Celtes, les Germains et les Slaves ont adopté chacun des systèmes très différents. Le communisme agraire n'est pas ce qui les caractérise le mieux. Un copieux atlas aide singulièrement à l'intelligence de l'ouvrage). — *A. Schneider*. Das alte Rom (recueil de dessins et de cartes qui permettent de reconstituer par les yeux les divers aspects de la Rome antique). — *Bremer*. Jurisprudentiae Ante-Hadrianae quae supersunt (utile). — *Xénopol*. L'histoire des Roumains de la Dacie Trajane (remarquable). — *Pfeilschifter*. Der Ostgothenkönig Theodorich der Grosse und die katholische Kirche (remarquable). — *G. Caro*. Genua und die Mächte am Mittelmeer, 1257-1311 ; Bd. I (excellent). — *Edw. Moore*. Studies in Dante (études remarquables sur Dante et la civilisation de son temps). — *Pike*. Year books of 16 Edward III, first part (c'est un modèle d'édition savante). — *Wylie*. History of England under Henry IV ; t. III (excellent). — *Froude*. Lectures on the council of Trent (trop de faits erronés et de jugements contestables). — *Prince A. Doria Pamphili*. Lettere di d. Giovanni d'Austria a d. Giovanni Andrea Doria I (correspondance d'un intérêt plus personnel que politique). — *Hume*. Calendar of letters and state papers relating to english affairs, preserved principally in the Archives of Simancas. Elizabeth ; t. III, 1580-1586 (important). — *H. Mitchell et J. Christie*. The records of the commissions of the general assemblies of the Church of Scotland, holden in Edinburgh, 1648-1649 (documents intéressants, mais publiés sans introduction critique et sans notes, et où l'on a laissé passer comme authentique une déclaration de Montrose qui est certainement apocryphe). — *Ch. Dalton*. English army lists and commission registers ; 2 vol., 1661-1689. — Calendar of state papers ; Colonial, America and West Indies, 1677-1680. — *Bain*. Charles XII and the collapse of the Swedish empire (très intéressant). — *R. de Kerallain*. La jeunesse de Bougainville et la guerre de Sept ans (très intéressant). — *Adeane*. The girlhood of Maria Josepha Holyroyd (lady Stanley of Alderley), recorded in letters from 1776 to 1796 (publie une correspondance fort curieuse pour l'étude de la société en Angleterre et en France à la fin de l'Ancien Régime).

— Journal of rear-admiral Bartholomew James, 1752-1828 (intéressant; l'auteur quitta le service en 1798 sans avoir eu l'occasion d'accomplir une action d'éclat, mais après de très fructueuses croisières dans la Méditerranée). — *Andrews*. The historical development of modern Europe; vol. I, 1815-1850 (consciencieux, mais lourd et mal écrit).

80. — **The Athenæum**. 1897, 3 avril. — *Standish O'Grady*. *Pacata Hibernia, or a history of the wars in Ireland during the reign of Queen Elizabeth, under the government of Sir George Carew* (réédition d'un ouvrage anonyme composé dans les toutes premières années du xvi^e s., sans style et sans charme, mais exact, sensé, substantiel). — *A. F. Calvert*. The exploration of Australia, 1811-1896 (bon). = 17 avril. *Mahan*. The life of Nelson (excellente biographie où se trouvent fort bien expliqués le caractère du génie de Nelson et les causes qui donnèrent aux Anglais l'empire de la mer). — *Wallis*. Reports of state trials. New series, t. VII, 1848-1850. — *Gregorovius*. The history of the city of Rome in the middle ages; trad. par A. Hamilton. T. III. — *W. Michael*. Englische Geschichte im achtzehnten Jahrhundert. Vol. I (fort bon exposé où l'auteur a utilisé aussi des documents inédits; la plus grande partie de ce volume a surtout un intérêt rétrospectif). — A Guide to the mss., autographs, charters, etc., exhibited in the dep. of mss. and in the Grenville library. — Facsmiles of autographs in the dep. of mss. British Museum. 2^e série. — *H. W. Cave*. The ruined cities of Ceylon (livre illustré de 47 belles photographies). = 24 avril. *Benson*. Cyprian; his life, his times, his work (ouvrage intéressant, malgré des contradictions fréquentes et un point de vue trop subjectif). = 1^{er} mai. *W. Laird Clowes*. The royal navy. T. I (ce t. I, qui va jusqu'à la fin de la guerre de Sept ans, et qui est l'œuvre de plusieurs collaborateurs, contient d'excellentes parties, mais il est trop bourré de faits). — *Thacher et Schwill*. Europe in the middle ages (manuel utile, malgré les erreurs de fait trop nombreuses et un style trop médiocre). — *Sir Herbert Maxwell*. Robert the Bruce and the struggle for scottish independence (excellente biographie). — Acts of the privy council. Vol. XIII et XIV, 1581-1587. — *Fishwick*. Pleadings and depositions in the duchy court of Lancaster. Vol. I, 1509-1532. — *Hogarth*. Philip and Alexander of Macedon (excellent, pour le fond comme pour la forme). — *Bourinot*. Canada (très bon résumé). — *D^r Kingsford*. The history of Canada. T. VIII, 1808-1815 (ouvrage très substantiel et digne des plus grands éloges).

81. — **The Academy**. 1897, 3 avril. — *C. Oman*. A history of England (estimable précis). = 7 avril. *Beazley*. The dawn of modern geography (excellente histoire des voyages d'exploration et de la science géographique, depuis la conversion de l'Empire romain au christianisme jusqu'en 900). — *Maitland*. Domesday book and beyond (très remarquable). — *Frazer*. British India (résumé très attachant). = 17 avril. *General sir Ch. Gough et A. D. Innes*. The Sikhs and the Sikh

wars (très bon récit de la conquête du Pendjab). — *G. B. Adams*. The growth of the french nation (résumé généralement exact et sensé). — *W. H. Hutton*. The church of the sixth century (réunion de six conférences faites à Cambridge. Intéressant). = 24 avril. *Baden-Powell*. The Indian village community (montre très clairement comment s'est développée l'idée de la propriété du sol ; décrit le système encore aujourd'hui en vigueur dans certains villages du Ganjam et de l'Orissa, où s'est préservé le type primitif, antérieur même à l'arrivée des Aryas). = 1^{er} mai. *C. P. Lucas*. A historical geography of british colonies. Vol. IV : South and East Africa (bon ; résume clairement la question boer).

82. — Edinburgh Review. T. CLXXXV, janvier-avril 1897. — Quarante et un ans dans l'Inde (analyse des souvenirs de Lord Roberts, 1851-1892. Campagnes d'Afghanistan, 1879-1880 ; croit à l'utilité des États tampons en Orient). — L'Ulster avant l'Union (transformation naturelle du sentiment des Orangistes, qui étaient *homerulers* à la fin du siècle dernier et sont unionistes aujourd'hui). — L'Algérie (depuis 1830. Il faudrait, pour la mettre en valeur, des compagnies à charte comme les compagnies anglaises ; mais « le gouvernement français permettra-t-il jamais à des groupes de capitalistes de prendre en main les énormes ressources du pays ? »). — La conspiration des Poudres (critique assez vive du livre du P. Gérard, qui prétend que le complot fut l'œuvre de Salisbury et que les Jésuites n'y eurent aucune part). — Un grand historien (Gibbon). — Les novellistes de la Renaissance italienne (Boccace, Straparole, Masaccio, Bandello). — La sortie des tableaux d'Angleterre (pertes nombreuses d'art que les révolutions politiques et surtout depuis quinze ans les dispersions de galeries privées ont fait subir à l'Angleterre). — Le collège d'Eton autrefois et l'éducation publique d'aujourd'hui (c'est une erreur très grande de croire que l'éducation publique soit nécessaire pour réussir dans la vie). — Jowett (sa vie et ses œuvres ; ses travaux d'helléniste). — Les tombes sculptées de l'Hellade. — Un royaume anglo-corse (coup d'œil sur la Corse, depuis l'origine jusqu'à nos jours, à propos de l'occupation anglaise au xviii^e s.).

83. — Quarterly Review. Vol. CLXXXV, janvier-avril 1897. — Edward Gibbon (sa correspondance et ses vrais souvenirs autobiographiques, qui viennent d'être publiés intégralement, sont du plus vif intérêt). — Le repos du dimanche (les réformes légales doivent ici s'appuyer avant tout sur l'histoire : historique du sujet ; différence entre le sabbat juif, jour de repos, et le dimanche chrétien, jour de fête). — Souvenirs du xviii^e siècle (d'après les papiers, en partie inédits, de Joshua Parry et de son fils Caleb, père du navigateur arctique. Détails curieux sur Wolfe, Howe, Rodney, Pascal Paoli, etc.). — Le cosmopolitisme à la chambre des communes (à propos du journal de sir M. E. Grant-Duff). — Abraham Lincoln et la guerre de Sécession (la nomination et la politique de Lincoln ont certainement précipité la crise, que l'on eût, d'ailleurs, évitée difficilement. Il eut le talent de faire croire que la

guerre était plutôt pour le maintien de l'union que pour l'abolition de l'esclavage; mais ce n'était point là son sentiment personnel). — Les psaumes dans l'histoire (influence curieuse de cette partie de la Bible sur la littérature et l'esprit public, notamment pendant la révolution d'Angleterre). — Benjamin Jowett (sa haute valeur comme moraliste. Il eût été capable d'écrire une *Imitation* pour le XIX^e siècle). — La correspondance de la famille Jerningham (dont une branche, celle des Dillon, était établie en France. Intéressant pour la fin du siècle dernier). — Les débuts de l'infanterie allemande (sous Maximilien I^{er}). — Les œuvres historiques de Francis Parkman (simple analyse. Reconnaît que, sauf quelques rares esprits comme Pitt, personne en Angleterre ou en Amérique ne comprenait, pas plus qu'en France, l'importance des questions qui se débattaient à l'occasion du Canada).

84. — The contemporary Review. 1897, avril. — William LARMINE. Jean Scot Érigène. — Ph. LIMERICK. Les ordres religieux dans la communion romaine. = Mai. HART. Aristophane; le revers de la médaille (Aristophane est le représentant de la classe moyenne et de la paix à tout prix; c'est un conservateur; mais il est sensuel et matérialiste; son idéal est des plus bourgeois). — William O'BRIEN. Le fenianisme a-t-il jamais été formidable? (oui, surtout en 1865. Montre, d'après des souvenirs personnels, quel était alors l'état d'esprit du parti, la trempe qu'il avait donnée aux âmes et l'étendue du mouvement). — L'éveil de l'église copte.

85. — The Nineteenth century. 1897, avril. — Alfred MACFADYEN. Comment je devins pape (traduction d'un passage de l'autobiographie de Pie II. Aeneas Sylvius Piccolomini). — Sir Auckland COLVIN. Agra en 1857; réplique à Lord Roberts. — JUSSEKAND. Ronsard et son pays de Vendôme. — W. Shaw SPARROW. Goethe considéré comme directeur de théâtre. — Sir Algernon WEST. De quelques changements dans la vie sociale pendant le règne de la reine Victoria. = Mai. Max MUELLER. La question du Slesvig-Holstein et sa place dans l'histoire (rapide analyse d'un gros volume récent, bourré des documents les plus intéressants: *Schleswig-Holsteins Befreiung*, publié, d'après les papiers du prof. K. Jensen, par Karl Samwer; intéressant portrait du dernier duc Frédéric). — H. CABOT-LODGE. La patrie des Cabot (c'est Jersey; Jean ne devint vénitien que par naturalisation, en 1476). — ROUND. Le sacrifice de la messe (affirme de nouveau que c'est bien par la suppression de la messe que l'Angleterre se sépara de l'église catholique orthodoxe, et que ce pas fut accompli par Elisabeth et son conseil). = Juin. W. S. LILLY. La monarchie anglaise et la démocratie moderne (expose l'influence féconde et bienfaisante exercée par la monarchie dans la formation de l'État britannique et les gages de gouvernement libéral et démocratique qu'y trouvera l'avenir). — Sir Alfred LYALL. L'Inde sous la reine Victoria. — Sir George S. CLARKE. Nelson (d'après le livre récent du capitaine Mahan).

86. — Review of historical Publications relating to Canada (Université de Toronto). T. I, 1896. — *Journal of the Society of comparative Legislation* (excellent ; mais ne s'occupe que de l'Empire britannique, dont il montre l'extraordinaire diversité juridique). — *Gagnon*, Essai de bibliographie canadienne ; *Haight*, Canadian Catalogue of books (marquent une ère nouvelle dans la bibliographie du Canada). — *Kingsford*, History of Canada. T. VIII (travail trop hâtif ; erreurs nombreuses ; emploi trop exclusif et trop partial des sources canadiennes pour la guerre de 1812). — *Bourinot*, The Story of Canada (bon résumé ; s'attache surtout au développement des institutions). — *Prowse*, History of Newfoundland (clair et exact ; partisan de l'union de Terre-Neuve avec le Dominion). — *Maclean*, Canadian Savage Folk (sympathique aux Indiens ; à la fois utile aux savants et intéressant pour le grand public). — *Harrisse*, John Cabot ; *Dawson*, The voyages of the Cabots (M. H. est obligé de rétracter aujourd'hui une partie de ses opinions précédentes ; mais son nouveau livre laisse encore beaucoup à désirer. Le mémoire de M. D. est remarquable, quoique forcément conjectural). — The Jesuit relations (vont être réimprimées en 60 volumes, tirés à 750 exemplaires, sous la direction de M. Reuben G. Thwaites, secrétaire de la Soc. hist. du Wisconsin ; entreprise magnifique qui ne coûtera pas moins de 150,000 dollars à l'éditeur américain). — *Le P. de Rochemonteix*, Les Jésuites et la Nouvelle-France au xv^e siècle (l'auteur défend son ordre, mais sans tomber dans le panégyrisme ; beaucoup d'inédit ; très bien informé pour les sources françaises ; mais ne cite guère les sources anglaises, comme s'il en ignorait la langue). — *Lorin*, Le comte de Frontenac (a renouvelé le sujet par la profondeur de ses recherches ; on sent qu'il ne s'inquiète que de la vérité et n'attache pas d'importance au style. « On peut l'appeler le Taine de l'histoire canadienne !... »). — *Abbé Dugas*, L'ouest canadien ; sa découverte par La Vérendrye (écrit un peu en plaidoyer pour son héros, dont le sort mérite d'ailleurs justice). — The Journal of Capt. William Pote (prisonnier à Québec de 1745 à 1747. Très important ; mais publié trop richement et à trop petit nombre d'exemplaires (375 exemplaires Hollande ou Japon, avec planches et cartes) pour venir à la portée des travailleurs). — *Marquis de la Jonquière*, Le chef d'escadre La Jonquière (analyse). — *Abbé Casgrain*, Collection des mss. du maréchal de Lévis (cette publication fait honneur au gouvernement de Québec, qui l'a poursuivie à ses frais. Énumération des autres publications de ce genre qui l'ont précédée. Quant à Lévis, les Canadiens exagèrent un peu sa valeur). — *Victor Coffin*, The Province of Québec and the early American Revolution (documentaire, consciencieux, mais insuffisant. L'auteur se noie dans les détails, ne possède pas son sujet et n'a pas compris la vraie portée de l'acte de Québec, dirigé réellement, quoi qu'il prétende, contre les colonies de la Nouvelle-Angleterre, dont on prévoyait l'émancipation). — La guerre de 1812-1814 (publications diverses : *Cruikshank*, The Battle of Fort Georges ; *Id.*, Documentary History of

the campaign on the Niagara Frontier; *Elliot Coues*, The Expeditions of Zebulon M. Pike). — *Sir Daniel Lysons*. Early Reminiscences (amusant). — *Hannay*. Life and times of Sir Leonard Tilley (sur l'histoire du Nouveau-Brunswick, de 1818 à 1896). — *Joseph Pope*. Confederation Documents (extraits des papiers de sir John Macdonald, malheureusement insuffisants. Il est regrettable qu'à l'époque on n'ait pas sténographié les discussions et conférences qui ont abouti à la formation du Dominion). — *Wheeler*. Confederation Law of Canada (digeste des décisions du conseil privé relatives à l'acte de 1867 sur les possessions anglaises de l'Amérique du Nord). — *Walker*. History of Banking in Canada (l'auteur, qui est à la tête de la principale banque du Canada, ne mérite d'autre reproche que d'avoir publié son livre dans des conditions trop chères pour le public). — *E. Gagnon*. Le fort et le château Saint-Louis (très documenté. Résume l'histoire des gouverneurs de Québec). — *Mgr Têtu*. Histoire du palais épiscopal de Québec (très complet). — *Akins*. History of Halifax city (sur les origines de la ville et de la colonie seulement). — *Des Brisay*. History of the County of Lunenburg (un des comtés de la Nouvelle-Écosse; seconde édition d'un bon travail, d'après les sources). — *Mockridge*. The Bishops of church of England in Canada and Newfoundland (utile et intéressant). — *Hodgins*. Documentary History of Education in Upper Canada (important pour l'Ontario). — *Robina et Kathleen Lizars*. In the Days of the Canada Company (vient à point pour discuter la question des Chartered). — *Buies*. Le Saguenay et le bassin du lac Saint-Jean (3^e éd. d'un des meilleurs ouvrages français publiés récemment sur le Canada). — *Robert Brown*. The Adventures of John Jewitt (les sauvages de Vancouver, au commencement du siècle). — *Wilcox*. Camping in the Canadian Rockies. — *Pike*. Trough the Sub-Arctic Forest. — *Boyle*. Archaeological Report, 1894-1895. — *D. Brymner*. Report on Canadian Archives, 1895. — The statistical Year-Book of Canada, for 1895 (11^e année). — Ouvrages moins importants: *Baxter*, New Brunswick Regiment; *Woods et Drew*, The Burning of the Caroline (réimpression); *Dionne*, Mgr de Forbin-Janson; Hist. sketches of the County of Elgin; *Baby*, Souvenirs of the Past; *Kirby*, Annals of Niagara; *Trudelle*, Charlesbourg; *Abbé Bois*, L'Île d'Orléans; *Davidson*, Growth of the French-Canadian Race in America.

87. — **Archivio storico italiano**. 1897, disp. I. — D. ZANICHELLI. La correspondance de Bettino Ricasoli, 1829-1860 (très longue analyse de cette correspondance, importante pour l'histoire du « Risorgimento »). — SANESE. A propos de Geri del Bello (ce personnage, cité par Dante, a laissé une nombreuse lignée). — Ida MASETTI-BENCINI. Florence et les îles de la Capraia et de la Pianosa (documents concernant ces petites îles en 1406 et 1407). — GINEVRA NICCOLINI. Trois lettres de Jérôme Savonarole et une de Fra Domenico de Pescia (sur l'union des monastères de Saint-Dominique de Fiesole et de Sainte-Catherine de Pise

avec celui de Saint-Marc de Florence). — S. BONGI. Un détail de la bibliographie de Machiavel; l'édition des *Storie fiorentine* avec la fausse date de Plaisance. — Ch.-V. LANGLOIS. Fondation de l'hôpital de San-Bartolommeo à Florence, 1297 (signale un rouleau conservé parmi les *Titres scellés* de Clairambault, qui fut écrit par le notaire « Aldybrandinus quondam Romey de Calanzano, » à la requête d'un certain « Benuccius, filius quondam Senni Delbene »). = Bulletin : France, publications relatives à l'histoire d'Italie, 1894-1896, par Léon-G. PÉLISSIER. = Bibliographie : *Davidsohn*. Geschichte von Florenz. Forschungen zur älteren Geschichte von Florenz (excellent). — O. Seeck. Die Entstehung des Indictionscyclus (combat la théorie de Savigny; l'indiction vient d'Égypte; il y existait, au 1^{er} siècle de notre ère, une période financière de quarante ans; il y en eut ensuite une de cinq ans, qui, répétée trois fois, forma la période de quinze ans. Le cycle quinquennal a été institué en 297, quand l'empereur, ayant conquis Alexandrie, fit en Égypte de nombreuses réformes, qui furent ensuite étendues à tout l'empire. Les Égyptiens payaient d'abord le cinquième des fruits produits par leurs champs; au 1^{er} siècle, on leur imposa un tribut fixe en nature pour une quantité donnée de terrain; cet ordre prit le nom d'*indictio*). — *Fraknoi*. Lettres du roi Mathias. Section des affaires étrangères, t. VII, 1458-1490 (importante publication qui a paru en langue magyare de 1893 à 1895). — P. Molmenti. I banditi della Repubblica veneta (facile et intéressant; le fond n'est pas toujours très solide). — A. Gibelli. Monografia dell' antico monastero di S. Croce in fonte Avellana, i suoi priori ed abbatì (bon).

88. — Archivio storico lombardo. 1897, 31 mars. Fasc. 13, anno XXIV. — Stef. DAVARI. Notes historiques sur la topographie de Mantoue aux 13^è et 14^è s. — C. ROMANO. Contributions à l'histoire de la reconstitution du duché de Milan sous Filippo Maria Visconti, 1412-1421 (suite de cet important inventaire, 1415-1420). — A. CAPELLI. Pour un libelle contre Galeazzo Maria Sforza, 1473 (un prêtre d'Imola, Lodovico Tossignano, avait composé un pamphlet en vers contre le duc, qui le fit arrêter et condamner à la prison perpétuelle; le duc s'était auparavant mis en règle avec l'autorité ecclésiastique. Curieux pour l'histoire du droit et des mœurs. Publie quelques fragments du malencontreux pamphlet). = Bibliographie : *Güterbock*. Der Friede von Montebello und die Weiterentwicklung des Lombardenbundes (bonne étude sur le traité que les communes de la ligue lombarde conclurent avec l'empereur le 16 avril 1175). — *Cipolla*. Verona e la guerra contro Federico Barbarossa (brillante dissertation). — E. Motta. Documenti Visconteo-Sforzeschi per la storia della zecca di Milano. — D. Bergamaschi. Il comune di Drizzona e sue frazioni. = Bulletin bibliographique de l'histoire lombarde.

89. — Archivio storico siciliano. Anno XXI, 1896, fasc. 1-2. — L. NATOLI. Paolo Caggio, prosateur sicilien du 17^è s. (analyse ses écrits sur la philosophie politique). — V. STRAZZULLA. Des fouilles récentes

opérées dans les cimetières chrétiens de la Sicile; étude de bibliographie et d'archéologie. — L. TERRANOVA. Iccari et Carini (suite de la monographie que l'auteur consacre à ces deux localités).

90. — Archivio storico per le provincie napoletane. Anno XXI, 1896, fasc. 3. — F. CERASOLI. Clément VI et Jeanne I^{re} de Naples; documents inédits tirés des archives du Vatican, 1343-1352; suite au fasc. 4 et au volume suivant, fasc. 1. — S. DE CRESCENZO. Notes historiques tirées des documents angevins connus sous le nom d'*Arche*; fin : 1341-1434. — E. NUNZIANTE. Les premières années de Ferdinand d'Aragon et l'invasion de Jean d'Anjou; suite (des faits de guerre jusqu'à l'hiver de 1461); suite au vol. suivant, fasc. 1. — M. SCHIPA. Un ministre napolitain du xviii^e s. : Domenico Caracciolo; suite (au ministère de la maison du roi et des postes; traités de commerce en particulier avec la Russie, 1786; rapports avec l'Espagne; la question d'Orient en 1787); fin au fasc. 4 (le concordat de 1785; mort du ministre deux jours après la prise de la Bastille; on a été jusqu'à prétendre que c'est la nouvelle de cet événement qui le tua). — R. BEVERE. Mobiliers et ustensiles employés dans les provinces méridionales du xiii^e au xvi^e s. (copieuse collection de termes concernant : 1^o le lit et ses parties; 2^o les images et autres objets de piété qui ornaient la chambre à coucher; 3^o les objets de toilette et de bain; 4^o les armoires et boîtes; 5^o les tables, tapis, bancs, tableaux; 6^o le luminaire; 7^o les objets de bureau et de salle à manger; 8^o les ustensiles de cuisine). = Fasc. 4. G. BELTRANI. Don Trojano Odazi, la première victime du procès politique de 1794 à Naples. = Anno XXII, 1897, fasc. 1. B. CAPASSO. Masaniello et plusieurs personnes de sa famille représentées dans des tableaux, des bas-reliefs et des estampes du temps. — MERCALLI. Le tremblement de terre en Pouille, le 30 juillet 1627.

91. — Archivio della r. Società romana di storia patria. Vol. XIX, 1896, fasc. 3-4. — P. SAVIGNONI. Les archives historiques de la commune de Viterbe; suite (chartes et bulles du xiv^e s.). — TOMASSETTI. De la campagne romaine; suite (Laurente et Ostie, avec une bibliographie très copieuse). — V. CAPOBIANCHI. Les images symboliques et les armoiries de Rome (avec un grand nombre d'excellentes reproductions d'objets figurés : sceaux, médailles, miniatures, bas-reliefs, mosaïques, etc. L'auteur ne dépasse pas le milieu du xiv^e s., « époque caractérisée par la décadence morale et politique de Rome. » En appendice, publie les armoiries relatives à des sénateurs étrangers et autres dignitaires de la ville. A la suite, un tableau montrant les variations approximatives survenues dans la valeur du denier provinois du sénat et du denier romain, de deniers provinois et des proportions moyennes entre l'or et l'argent aux xiii^e-xvi^e siècles, d'après Garampi). — FERRAJOLI. Bref inédit de Jules II pour l'investiture du royaume de France à Henri VIII d'Angleterre (en 1513, le pape, violemment irrité contre Louis XII, décerna au pieux et glorieux Henri VIII « titulum ipsum christianissimi regis,

sive Francorum, cum omnibus ipsius Francie seu Francorum regni juribus »).

92. — R. Deputazione di storia patria per le provincie di Romagna. Atti e Memorie, 3^e série, t. XIV, fasc. 1-3. Janvier-juillet 1896. — E. ORIOLI. Documents bolonais relatifs à la faction des Blancs à Bologne au XIV^e s. — ALDOVRANDI. Commentaire des lettres écrites par Chr. Kress, étudiant allemand à Bologne, 1559-1560. — BAGLI. Contribution aux études de bibliographie historique de la Romagne; suite. — CASTELFRANCO. Les tombes gauloises d'Ossola. — G. CASTELLANI. Le duc de Valentinois (publie deux documents inédits sur César Borgia, 1502 et 1503; ils prouvent que César Borgia ne payait aucune redevance à l'église pour les territoires dont il avait été institué vicaire; les revenus allaient tout entiers dans ses coffres et ne figuraient que par la forme sur les registres de la Chambre apostolique). — G. SIMONI. Notes historiques sur plusieurs châteaux détruits dans les vallées du Sillaro et de l'Idice. — F. PELLEGRINI. Documents inédits sur les luttes entre les Lambertazzi et les Geremei, 1295.

93. — Nuovo Archivio Veneto. 1897. Anno VII, n^o 25. — V. LAZZARINI. Marino Faliero. La conjuration; 1^{re} partie (longue étude critique. Cette première partie ne compte pas moins de cent pages). — E. BESTA. Jacopo Bertaldo et le « Splendor Venetorum civitatis consuetudinum » (biographie de ce juriconsulte, qui fut évêque de Veglia en 1313 et mourut le 3 avril 1315. Son commentaire sur les coutumes de Venise fut commencé en 1311 ou 1312 et continué pendant les années suivantes). — Ed. PRIVA. Venise et le schisme durant le pontificat de Grégoire XII, 1406-1409; documents tirés des archives de l'état à Venise. — Chanoine DEGANI. La correspondance de Louis-Antoine Muratori avec Mgr Giuseppe Bini, du Frioul (publie six lettres, longues pour la plupart, de 1719 à 1736). — F. PELLEGRINI. Giambattista de Ponte; épisode du temps de la ligue de Cambrai (ce Giambattista était, depuis 1501, doyen du chapitre de Bellune quand il fut assassiné, le 22 juillet 1516, dans l'église de Santa-Maria Nova, au bourg de Tiera, par un certain Facchinetto, sans qu'on en connaisse le motif).

94. — Bullettino dell' Istituto storico italiano. N^o 18 (1896). — C. CIPOLLA. Les plus anciennes chartes de l'abbaye de San Giusto à Suse, 1029-1212 (étude diplomatique et commentaire historique; publie huit de ces chartes en appendice, avec un fac-similé photographique donnant les souscriptions de celle de 1029). — M. VALERI. Un traité inédit du XV^e s. sur la technique de l'art (publie le texte de ce traité, qui a été composé en dialecte romagnol vers 1462 et qui contient des recettes nouvelles pour le métier d'orfèvre).

95. — Miscellanea di storia italiana. 3^e série, t. III (Turin, Bocca, 1897). — CALLIGARIS. Deux prétendues dominations étrangères en Sardaigne au VIII^e s. (aucune source ancienne ne parle d'une occupation de la Sardaigne par les Sarrazins; quant aux Lombards, c'est Fara le premier qui a imaginé au XVI^e s. de les faire régner sur l'île).

— TURLETTI. La révolution de 1797 à Fossano et à Racconigi et le soulèvement des troupes françaises à Turin, d'après des récits contemporains. — F. SAVIO. Le monastère de S. Teoffredo di Cervero et le culte de s. Teoffredo en Piémont (ce monastère fut fondé en 1018 au moyen de bénédictins dépendant de Saint-Chaffre en Velay, auj. le Monastier, près du Puy. Liste des abbés et prieurs de Cervero). — Rod. MAIocchi. Un diplôme inédit du roi Lothaire relatif à la ville de Côme, 20 août 949 (texte et commentaire). — A. PERRIN. Le trésor de la chapelle du château des Échelles, commanderie de Saint-Jean-de-Jérusalem; inventaires inédits du xvi^e s. Documents sur la prise du château par Lesdiguières (avec une liste des commandeurs des Échelles de 1270 à 1791). — F. GABOTTO. Documents inédits relatifs à l'histoire du Piémont au temps des derniers princes d'Achaïe, 1383-1418 (important recueil de 451 pièces publiées *in extenso* ou par extraits; les originaux de beaucoup de ces pièces sont dans un état lamentable, et il était urgent de les sauver, en les faisant imprimer, d'une destruction imminente). — E. CAIS DE PIERLAS. Obituaire de l'ancienne cathédrale de Nice, du xii^e au xvi^e s. — D. CARUTTI. Carlo Negroni, sénateur du royaume; notice nécrologique.

96. — **Rivista storica italiana.** Anno XIII, 1896, fasc. 4. — *Caruselli.* Sulle origini dei popoli italici; 1^{re} partie (sans valeur). — *M. Schipa.* Le Italie del Medio evo (prouve, avec une grande abondance d'arguments tirés des sources les plus sûres, que le nom d'Italie, alors même qu'il a été parfois restreint à telle ou telle région, a toujours servi à désigner l'Italie entière). — *Mühlbacher.* Deutsche Geschichte unter den Karolingern (excellent). — *Padrin.* La dedizione di Treviso e la morte di Cangrande I della Scala, carme del sec. xiv (bonne édit.). — *P. Dito.* Gli ordinamenti municipali di Lucera del 1407. — *Zanelli.* Di alcune leggi suntuarie Pistoiesi xiv-xvi sec. (curieux). — *Gadaleta.* Relazione di Spagna del cav. Pietro Andrea Cappello, ambasciatore a Filippo V, 1735-1738 (rapport sur la politique d'Élisabeth Farnèse adressé au doge de Venise Luigi Pisani). — Ouvrages divers sur le premier Empire. = Fasc. 5-6. *Fr. Corrazini di Bulciano.* Storia della marina militare e commerciale del popolo italiano; t. I et II (ces deux volumes ne contiennent encore que l'introduction et l'histoire de la marine préromaine et romaine. Compilation très consciencieuse). — *Agostini.* Storia del Castiglione delle Stiviere; t. I et II (monographie soignée; le chapitre sur la monnaie frappée à Castiglione de 1580 à 1723 est une bonne contribution aux études de numismatique). — *P. Caffaro.* Notizie e documenti della chiesa Pinerolese; t. II (concerne le chapitre des chanoines de Pignerol). — *Marcucci.* Considerazioni intorno alla guerra di Roma con Taranto (bon). — *Schiaparelli.* Diploma inedito di Berengario I, 888 (diplôme qu'avait vu Muratori et qu'on croyait perdu. Il concerne le monastère de Bobbio. Très bonne édition diplomatique, avec un fac-similé). — *Fr. Schupfer.* Bertaldi Jacobi, cancellarii ducalis aulae Veglensis episcopi, Splendor Venetorum civitatis consuetudinum (édit. très utile). — *Fr. Guardione.* Sul dominio

dei ducati di Atene e Neopatria dei re di Sicilia (publie un document de 1366). — *G. Cosentino*. Le nozze del re Federico III con la principessa Antonia Del Balzo (ce mariage fut le gage de la paix humiliante par laquelle le roi de Sicile dut se contenter du titre de « rex Trinacriae, » 1372. Publie 16 documents inédits). — *Cogo*. La sottomissione del Friuli al dominio della Repubblica veneta, 1418-1420 (publie quelques documents intéressants). — *J. Raulich*. Storia di Carlo Emanuele I, duca di Savoia; vol. I (n'a étudié que la diplomatie de ce prince, sans rien dire de la situation intérieure de l'État; mais beaucoup de menus faits). — *L. Franceschini*. Documenti inediti sulla storia della reggenza di Maria Cristina, duchessa di Savoia (intéressant). — *P. Bracali*. Relazione dell' assalto e della battaglia dell' esercito de' Barberini contro la città di Pistoia, 1643. — Publications récentes relatives à Joachim Murat et au « Risorgimento, » 1815-1895. = Anno XIV, 1897, fasc. I. *Lucio*. Storia del regno di Dalmazia e di Croazia (G. Lucio, né à Traù en 1604, fit paraître à Amsterdam, en 1668, un ouvrage en latin sur la Dalmatie et la Croatie; le présent volume est une traduction italienne de cet ouvrage par Mgr P. Clemente Miossich, évêque de Spalato et de Macarsea, mort en 1837, continuée et terminée par Mgr Luigi Cesare. Si ancien qu'il soit, cet ouvrage est encore utile à consulter). — *Micarella*. La fonte di Dione Cassio per le guerre galliche di Cesare (Dion s'est servi, non pas des Commentaires, mais de l'Histoire de la guerre civile par A. Pollion; son récit peut donc servir de point de comparaison avec les Commentaires). — *L. Valmaggi*. Del luogo della così detta prima battaglia di Bedriaco (cette bataille fut livrée à l'est de Crémone, non loin de l'Arda; dans le passage de Tacite, le mot *Arduae* doit être corrigé en *Ardae*). — *Bryant*. The reign of Antoninus Pius (bon). — *Obersziner*. Le guerre germaniche di Flavio Claudio Giuliano (bon). — *Dionisotti*. Studi di storia patria subalpina (brèves monographies relatives à la province actuelle de Novare). — *F. Gabotto*. Biella e i vescovi di Vercelli (bon; utilise des documents inédits). — *M. Sarti* et *M. Fattorini*. De claris archigymnasii Bononiensis professoribus, saec. XI-XIV (réédition soignée par C. Albicini et C. Malagola). — *Caldi Scalcini*. La poesia civile nella Commedia di Dante (étudie comment les institutions de la république florentine, les hommes et les idées du temps se reflètent dans la Divine-Comédie). — *Brizzolara*. Osservazioni e ricerche intorno all' autore dei « Commentari della guerra di Pisa » (l'auteur de ces Commentaires est Nero, fils de Gino Capponi; ils n'ont d'ailleurs qu'une mince valeur). — *Filippi*. La terra di Vezzi ed i suoi statuti dell'anno 1456. — *Guardione*. Nuovi appunti sulla battaglia navale di Augusta, 1676, e sulla morte di M. A. Ruyter (important). — *Roggero*. Il settecento galante (légère esquisse des mœurs de la société galante au xviii^e s.). — Ouvrages récents sur la Révolution et l'Empire et sur l'époque du « Risorgimento. » = Fasc. 2. *A. Mayr*. Die antiken Münzen der Inseln Malta, Gozzo und Pantelleria (excellent). — *Id.* Zur Geschichte der älteren christlichen Kirche von Malta (bon). — *E. de Ruggiero*. Le colonie dei Romani (excellent résumé). — *Canta-*

relli. Annali d'Italia dalla morte di Valentiniano III alla deposizione di Romolo Augustolo, 455-475 (bon). — *C. Merkel*. L'épitaflie di Ennodio e la basilica di S. Michele in Pavia (mémoire composé avec une méthode sévère; les résultats sont parfois contestables). — *Sægmüller*. Die Thätigkeit und Stellung der Cardinäle bis Papst Bonifaz VIII (excellent). — *V. Lazzarini*. Due documenti della guerra di Chioggia, 1377. — *Faraglia*. Studi intorno al regno di Giovanna II di Angiò (bonne étude sur l'organisation ou mieux sur l'anarchie féodale à Naples; considérée ainsi dans son milieu, Jeanne Ire ne peut plus nous apparaitre comme seule responsable de la corruption de son règne). — *Merkel*. L'opuscolo « De insulis nuper inventis » del messinese Nicolò Scillacio, professore a Pavia, confrontato colle altre relazioni del viaggio di Colombo in America (important pour l'histoire de C. Colomb). — *C. Castellani*. Pietro Bembo, bibliotecario della libreria di S. Marco in Venezia (bon). — *E. Gossart*. Charles-Quint et Philippe II; étude sur les origines de la prépondérance politique de l'Espagne en Europe (bon). — *A. Galeta*. Di un diario dell' interdetto di Venezia dal secolo xvii (intéressant). — *Vernarecci*. Lavinia Feltria Della Rovere, marchesa del Vasto (intéressant pour la vie italienne pendant la Renaissance au moment de sa maturité). — Ouvrages relatifs à l'Italie pendant la Révolution française et au « Risorgimento. »

97. — Studi et documenti di storia e diritto. 1896, juillet-sept. Anno XVII, fasc. 3. — *Cozza-Luzi*. Fragments du 12^e livre de la géographie de Strabon découverts sur des palimpsestes de la vaticane (texte, transcription et notes analytiques et critiques; fin dans fasc. 4 et dans le fasc. 1-2 de 1897. Ces fragments sont importants surtout pour le chap. m, où Strabon discute tout au long de la valeur géographique des textes homériques). — *L. Fumi*. Urbain IV et le soleil eucharistique, avec deux zincotypies. = Fasc. 4. *Fedele Savio*. Les Annibaldi à Rome au xiii^e s. (généalogie de cette famille). — *Pardi*. La prise et l'incendie d'Amelia par les milices de Frédéric Barberousse et de Frédéric II. = 1897, janv.-juin. Anno XVIII, fasc. 1-2. — *Salvatore d'Amelio*. Sur les contrats agraires au moyen âge; contribution à l'histoire du droit contractuel agraire en rapport avec les réformes réclamées aujourd'hui (publie un certain nombre de textes, qui ne sont pas inédits, et les commente; à la suite est donnée une copieuse bibliographie). — *P. Franchi de' Cavalli*. Sur un fragment d'une vie de Constantin trouvé dans le ms. grec 22 de la bibliothèque Angelica (texte de ce fragment, avec un long commentaire sur les sources utilisées par l'auteur). — *Fr. Cerasoli*. Usages et règlements pour les fouilles d'antiquités à Rome au xv^e et au xvi^e s. (prouve que les papes ont pris le plus grand soin des monuments antiques; on ne trouve aucune trace d'autorisation donnée par eux de détruire les édifices anciens pour en construire de nouveaux).

CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE.

France. — M. le chanoine ALBANÈS est mort le 3 mars dernier, âgé de soixante-quinze ans ; il était docteur en théologie, historiographe du diocèse de Marseille, membre non résidant du Comité des travaux historiques et archéologiques. La bibliographie de ses œuvres, dressée par le chanoine Ulysse Chevalier, contient 69 numéros. Nous citerons seulement des *Recherches sur la famille du pape Urbain V* (1866) ; la *Vie de saint Bénézet, fondateur du pont d'Avignon*, texte provençal du XIII^e s., accompagné des actes en latin, d'une traduction française et de notes (1876) ; des *Chartes provençales* des archives départementales des Bouches-du-Rhône, XI^e-XV^e s., publiées dans la *Revue des Sociétés savantes* (1877-1878) ; l'*Histoire de la ville de Roquevaire et de ses seigneurs au moyen âge* (1881) ; la *Chronique de Saint-Victor de Marseille* (1886) ; des *Recherches sur Pierre d'Aigrefeuille* (1877), suivies de *Nouvelles recherches* sur ce même prélat (1891). Il avait aussi donné, dans le Catalogue général des mss. des bibliothèques de France, le catalogue des mss. de Toulon, Draguignan, Fréjus, Grasse, Nice, Tarascon et Marseille. Depuis longtemps, il avait amassé des matériaux pour une nouvelle édition du *Gallica christiana*, mais il ne put en donner que le t. I, consacré aux diocèses d'Aix, Apt, Fréjus, Gap, Riez et Sisteron (1895). Il laisse de nombreux papiers et documents qui pourraient être utilisés pour continuer cette grande œuvre, au moins pour la région provençale.

— Le directeur de la *Revue historique*, M. Gabriel MOXOD, a été élu, le 29 mai dernier, membre de l'Académie des sciences morales et politiques.

— L'Académie des inscriptions et belles-lettres a décerné les prix suivants : 1^o le prix Allier d'Auteroche (numismatique, 1,000 fr.) à M. Adrien BLANCHET pour ses travaux sur les *Monnaies grecques* et sur les *Monnaies romaines*. — 2^o Le prix Saintour (3,000 fr.) à M. CASANOVA pour son étude sur la *Citadelle du Caire* ; elle accorde également 1,000 fr. à M. KIRSTE pour l'ensemble de ses travaux relatifs à l'*Unadiganasoutra de Nemachandra*, et 500 fr. à M. Moïse SCHWAB pour son *Dictionnaire de l'Angéologie juive*, d'après les manuscrits conservés à la Bibliothèque nationale. — 3^o Le prix des antiquités de la France a été ainsi partagé : première médaille de 1,500 fr. : M. BEAUTEMPS-BEAUPRÉ, pour ses *Coutumes et institutions de l'Anjou et du Maine* ; deuxième médaille de 1,000 fr. : M. P.-M. PERRET, *Histoire des relations de la France avec Venise au XIII^e siècle, à l'avènement de Charles VIII* ; troisième médaille de 500 fr. : M. R. MERLET, pour sa *Chronique de Nantes* ;

quatrième médaille de 500 fr. : M. LEMOINE, pour sa *Chronique de Saint-Louis, évêque catholique de Saint-Louis*. Mentions honorables : MM. ROBERT, *le Pape de Gênes et l'évêque de Taryes*; JULES CHEVALIER, *Essai historique sur l'église et la ville de Turin*; HENRI GARCÉ, *Polio palatia*; P. LAFRANÇOIS, *Essai sur les populations*; L. DE SANTI et VITAL, *Deux siècles de poésie*; H. MAILLÉ, *Revue de l'architecture et la sculpture de Bourges*. — 4° Le prix Bordin, 1000 fr. a été attribué à l'abbé CHARBÉ pour ses deux ouvrages : *Histoire de Mar-Jabalaha et la Chronique attribuée jusqu'à ce jour à l'empereur de l'Éthiopie*. — 5° Le 1er prix Gobert à M. FRANÇOIS FOYER-BRENTANO pour son ouvrage sur *Philippe le Bel en Espagne* et le 2e prix à M. BARRIN DE MONTY pour ses *Relations politiques des rois de France à l'Espagne jusqu'au commencement du XVI^e siècle*. — 6° Le prix Estrade-Deltre a été décerné à M. EDMOND POTTIER pour l'ensemble de ses travaux archéologiques et particulièrement pour le catalogue et aucun des vases étrusques de Louvre.

— L'Académie française a décerné sur les fonds du prix Bordin : 1500 fr. à M. FRANÇOIS DE PRESSINSKI, *le Cardinal Manning*; 1000 fr. à M. Eugène ROTTIER, *la Famille et la jeunesse de Bourges*. — Sur le prix Martelin Guerin, elle a attribué : 1500 fr. à M. BARAUJON, *la Maladie de Soreau 1773-1775 et la Triple-Alliance*; 1000 fr. à M. DE ROZANNE, *l'État religieux de l'Italie et la vie en Italie au XVIII^e s.*; 1000 fr. à M. W. RUSSEL, *Histoire des relations internationales entre la France et l'Allemagne 1713*; à M. le vicomte de BERMONT, *M. de Polignac et l'empire de Russie pendant la Révolution 1782-1801*; 500 fr. à M. l'abbé TH. DUBOIS, *Bourges et les Saints-Pères*. — Elle a attribué le prix Berlier 1000 fr. à M. Alfred DUGUET pour son *Histoire de l'église de Paris*. — Sur la fondation Monty n'ouvrages utiles aux vivants, elle a attribué des prix de 100 francs à chacun des ouvrages suivants : *Tratado de la agricultura*, par M. Félix DUBOIS; *los Carniceros de la Mancha*, par le marquis de SASSMARI; *los Artes de Castilla*, par M. Philippe HENRIET; et les prix de 50 francs à chacun des ouvrages suivants : *los Tradados et los tradados de cronologias de Villavieja*, par M. Henri DE WILDE; *la España d'Europa 1814-1817*, par M. Paul MAURITON; *la España de la España de España 1817-1819*, par l'abbé CHARBÉ; *los Españoles en España*, par M. Georges WERTZ; *Amor de Troquerilla*, par M. Eugène ETRECHET; *l'Arche de l'Inde pendant la Révolution française 1794-1819*, par M. BURTON des PORTES; *Historia de los reyes de España de un país*, par MM. A. FAY et L. FAYAT; *la Hongrie littéraire et artistique*, par M. J. KIRBY. — Sur le prix Nacisse Michaut, destiné à récompenser les auteurs de la mer, ou ouvrages de littérature française, elle a attribué 1000 francs à M. HENRI BURTELOIS pour son ouvrage intitulé *la Mer*; 500 francs à M. PAUL GUYOT pour son étude sur *Flora de la mer*. — Sur le prix Souverain-Arnauld, destiné à récompenser les auteurs de la mer, ou ouvrages de littérature française, elle a attribué 1000 francs à M. GUYOT pour son ouvrage : *A travers la Seine et l'Yonne*.

govine, et 4.000 francs à M. Émile Lescuis pour : *la Jeunesse de William Wordsworth*. — Elle a décerné le prix Fumado destiné à récompenser l'auteur d'un livre de littérature utile à M. Louis DASTICE ou FOUANET pour son : *Journal d'un commandant de la Corée : Chine, Siam, Japon*.

— L'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen a mis au concours pour 1899, prix Bouquet, une *Étude critique sur les œuvres de Saint-Éremont*.

— Le Congrès annuel des Sociétés savantes s'est tenu à Paris, le 20-24 avril. Nous indiquerons les principaux mémoires qui y ont été lus : les *Règlements des massariés toulousains, 1588-1629*, par M. le chanoine DURAS; les *Cérémonies du mariage dans les diocèses de Beauvais, Noyon et Senlis au XV^e s.*, par M. Paul E. MIAUX; la *Confrérie de Sainte-Cécile, à Saint-Pierre de Caen, 1562-1792*, par M. RAUZY, c'était une « commune association de prières, traçons et bienfaits... » et non une société fondée dans le but de cultiver l'art musical; *L'Impression à Compiègne avant 1789*, par M. Alexandre SORAL; la *Reunion des provinces septentrionales à la couronne par Philippe-Auguste*, par le colonel BOUILLON DE SÈVRES, l'Amiénois, le Vermandois et le Valois furent définitivement réunis en 1213, à la suite du décès d'Alienor de Normandie. — Dans la section d'archéologie, M. Bousquet a fait une communication sur les *Monuments mégalithiques de Maine-et-Loire*.

— M. Maurice PASTY vient de faire paraître, dans la Bibliothèque d'histoire illustrée May, un excellent volume sur la *Gaule mérovingienne* 292 p.

— Il vient de se fonder à Rennes une *Société d'études historiques et géographiques de Bretagne*, sous la présidence pour 1897 de M. J. LORH, doyen de la Faculté des lettres. La Société publiera un bulletin trimestriel; les travaux présentés par les sociétaires pourront être insérés dans les *Annales de Bretagne*. Le prix de la cotisation annuelle est de 5 fr.

— La librairie Germain et Grassin, à Angers, a publié les *Tables de la Revue de l'Anjou 1852-1898*, par M. Adr. PLANCHENAULT 188 p. in-8°. On y appréciera surtout la liste chronologique des documents, qui a été dressée avec soin.

Allemagne. — Le 9 avril 1897 est mort, à Wiesbaden, le Dr Fr.-G. DE BUXER, à l'âge de quatre-vingt-quinze ans; il avait été professeur de droit à l'Université de Dorpat et syndic de la ville de Reval. Il prit sa retraite en 1865 et se retira d'abord à Gotha, puis à Wiesbaden. C'était un des érudits les plus considérables pour l'histoire du droit et l'histoire politique de la Livonie, de l'Esthonie et de la Courlande. Il dirigea les *Dorpater-Jahrbücher* 1833-1835, fonda en 1835 *Das Inland*, revue d'histoire et de statistique, et publia, de 1842 à 1854, l'*Archiv für die Geschichte Liv-, Est- und Kurlands*. Il commença en 1852 l'édition du *Liv-, Est- und Kurländisches Urkundenbuch*, qu'il continua jusqu'en 1883

(t. I-VI, 1853-1873). Il a, en outre, publié un grand nombre d'articles et de mémoires sur l'histoire des provinces russes de la Baltique. — Le 12 avril est mort, à l'âge de quarante-deux ans, le Dr Julius HOFFMANN, professeur extraordinaire pour la philologie scandinave à l'Université de Berlin. — Le 21 avril est mort à Berlin, âgé de soixante-quinze ans, le professeur Hermann WEISS. Né en 1822 à Hambourg, il se tourna de bonne heure vers la peinture et l'histoire de l'art; il devint professeur à l'Académie des beaux-arts de Berlin en 1854 et directeur de la chalcographie des musées royaux; en 1877 il fut nommé directeur du « Zeughaus » de Berlin. Il prit sa retraite en 1895. Il s'est fait un nom par ses recherches dans le domaine de l'histoire du costume; son principal ouvrage est intitulé *Kostümkunde* (3 vol., 1881-1883). — Le 10 mai est mort le Dr Carl MENZEL, professeur de sciences auxiliaires de l'histoire à l'Université de Bonn; il avait soixante-deux ans. Élève de Sybel, il obtint le prix à Munich pour un mémoire sur l'électeur palatin Frédéric le Victorieux (1861); en 1866, il devint secrétaire des archives de l'État à Weimar et en 1873 il fut appelé par Sybel à Bonn. Il était un des collaborateurs des *Deutsche Reichstagsakten* et prépara pour la Société de l'histoire rhénane une édition des plus anciennes chartes des archevêques de Cologne. Parmi ses autres travaux, citons une Histoire de Nassau, commencée par Schliephake (3 vol., 1879-1889), et une Dissertation sur Disther d'Isenburg, archevêque de Mayence (1868). Il publia, en collaboration avec Sauer, le t. I du *Codex diplomaticus Nassovicus* (1885-1887).

— MM. BRUNNER et WATTENBACH ont été décorés de l'ordre bavarois de Maximilien pour la science et l'art.

— Le Dr Franz WINTER a été nommé professeur extraordinaire d'archéologie à l'Université de Berlin. — Le Dr AUSELD a été nommé archiviste de l'État à Magdebourg. — Le Dr Wolfgang D'ÖETTINGEN, professeur d'histoire de l'art à l'Académie de Dusseldorf, a été nommé premier secrétaire de l'Académie royale des arts à Berlin. — Le Dr SPANNAGEL a été nommé professeur extraordinaire à l'Académie de Munster.

— Le prof. DIELS, de Berlin, a été nommé membre de la Direction centrale de l'institut archéologique allemand en remplacement de feu Ernst Curtius.

— La Commission d'histoire badoise prépare l'édition de la correspondance du prince-abbé de Saint-Blaise, Martin Gerbert; elle en a chargé le Dr DE WEECH, directeur des archives générales de Carlsruhe.

— La réunion générale des Sociétés historiques et archéologiques de l'Allemagne aura lieu en septembre prochain à Dürkheim, dans le palatinat rhénan.

— Les directeurs de la « Zuzstiftung » à Berlin, disposant de fonds fournis par un anonyme ami de l'histoire juive, a mis au concours les deux sujets suivants : 1^o Histoire des Juifs de Babylone, surtout au

point de vue de l'histoire intellectuelle et littéraire jusqu'à la conclusion du Talmud. 2^o La doctrine juive de l'expiation d'après la Bible et le Talmud Midrasch. Les mémoires devront être remis le 1^{er} juillet 1899. Le prix sera de 2,500 m. pour le premier sujet et de 1,000 m. pour le second.

— La Société d'histoire de la Thuringe a provoqué la constitution d'un comité historique pour les États thuringiens. Ce comité doit faire dresser l'inventaire des archives locales et particulières, publier les coutumes municipales, les actes des diètes provinciales, etc., préparer un dictionnaire historique et géographique des localités de la Thuringe, etc.

— Une « Grimm-Gesellschaft » s'est constituée à Cassel ; elle se propose de réunir les souvenirs des frères Grimm, de publier leurs papiers, leurs lettres, etc.

— L'Académie des sciences de Berlin a voté au Dr ELLINGER 500 m. pour lui permettre d'instituer des recherches sur les monuments de la littérature néo-latine dans l'Allemagne du Sud et dans la haute Italie.

— Dans quelques mois paraîtra chez Regensburg, à Münster, un important ouvrage de références, *Hierarchia catholica medii aevi*, par le P. Conrad EUBEL, franciscain. Le but de cet ouvrage, composé à l'aide des documents conservés au Vatican, est de fournir sur les élections pontificales, les nominations de cardinaux et d'évêques (Provisiones), des données plus précises et plus sûres que Gams ne l'a pu faire pour sa *Series episcoporum*, établie au moyen de documents imprimés. On y trouvera aussi indiqués les cardinaux (même les cardinaux prêtres et diacres) et les évêques (même les évêques titulaires) qui manquent dans Gams. La *Hierarchia* commencera seulement au règne d'Innocent III ; le t. I se terminera avec le pontificat de Martin V ; un autre volume s'étendra environ jusqu'en 1550. Le même érudit prépare le t. V du *Bullarium Franciscanum*, qui embrassera les années 1304-1334 ; ce volume également paraîtra dans quelques mois.

— On a découvert à Echzell, en Vettéravie, des restes d'un grand castellum romain. L'honneur de cette découverte appartient à M. F. KOFLER, membre de la commission pour l'étude du « Limes romanus. »

— Dans le courant de l'année 1896-1897, la direction centrale des *Monumenta Germaniae historica* a mis en distribution le t. I des *Chronica minora saec. IV-VI*, publié par M. Th. MOMMSEN ; le t. XXX des *Scriptores*, éd. in-fol. ; le t. III des *Scriptores rerum merovingicarum*, éd. KRUSCH ; le t. II des *Constitutiones et Acta publica imperatorum et regum*, éd. SCHWALM ; la fin du t. III des *Poetae latini aevi Carolini*, éd. TRAUBE. Le t. III des Œuvres de polémique sur la querelle des investitures va être très prochainement terminé. Outre Gerhohi et plusieurs écrits relatifs au schisme sous Frédéric I^{er}, il contient un grand nombre de morceaux inédits, en particulier sur le mariage des prêtres ;

pour les écrits nombreux qui concernent l'Angleterre, la direction s'est assuré le concours particulièrement précieux de M. le prof. Liebermann. Peut-être faudra-t-il un quatrième volume pour donner l'ensemble complet de ces documents. Le t. XXX, qui doit être le dernier de l'édition in-fol., paraîtra en deux parties, dont la seconde contiendra les tables. Dans la section des *Epistolae*, le t. II du *Registrum Gregorïi*, qui contient les tables et l'introduction, sera bientôt terminé. Le Dr Traube a terminé l'impression du t. III des Poètes latins de l'époque carolingienne, où figurent Jean Scot et d'autres poètes irlandais, Milon de Saint-Amand et le moine Gotschalk; le t. IV sera divisé en deux parties, dont la première paraîtra dans le courant de l'année 1898.

— L'Allemagne savante paraît depuis quelques années porter à notre histoire économique un intérêt digne d'être noté. L'étude de M. Alexander von BRANDT sur les transformations successives de notre politique douanière à partir du ministère de Colbert jusques et y compris l'avènement du régime ultra-protectionniste inauguré en 1892¹ est conçue suivant un plan méthodique et bien disposé; elle est complète dans sa concision. Sans s'écarter des grandes lignes de son sujet, M. von Brandt a su très finement démêler les mobiles auxquels ont, à chaque étape, cédé nos législateurs, forcés, depuis la chute de Napoléon I^{er} et sauf l'intervalle du règne de Napoléon III, de satisfaire les groupes d'intérêts puissants élevant la voix dans nos assemblées parlementaires. Partisan du système des traités de commerce, M. von Brandt sait se préserver de toute intransigeance doctrinale. — L'ouvrage de M. Eugène FRIDRICHOWICZ² embrasse un champ moins vaste et ne traite que de la politique alimentaire de l'ancien régime. La moitié seulement est consacrée à l'exposé de la législation; le reste est pris par des analyses et des extraits de la controverse sur la question de la liberté du commerce des grains, telle qu'elle s'est déroulée dans Boisguilbert, Herbert, Quesnay, Galiani, Morellet, Necker, etc. On y pourrait relever quelques traces d'une précipitation (par exemple dans l'indication des sources) dont l'auteur s'excuse d'ailleurs dans sa préface.

— La Commission chargée par l'Académie des sciences de Prusse de publier les œuvres des Pères de l'Église vient de publier le t. I des *Griechische christliche Schriftsteller der ersten vier Jahrhunderte*; ce volume comprend les Œuvres d'Hippolyte (Leipzig, Hinrichs, 728 p. Prix, 18 m.). Cette collection ne comprendra pas seulement, d'ailleurs, les Pères au sens ecclésiastique du mot, mais tous les documents composés en langue grecque qui se rapportent au christianisme primitif. On estime qu'elle comprendra environ 50 volumes de 30 à 40 feuilles.

LIVRES NOUVEAUX. — ANTIQUITÉ. — Sarvey et Heltner. Der Obergerma-

1. *Beiträge zur Geschichte der französischen Handelspolitik von Colbert bis zur Gegenwart*. Leipzig, Duncker et Humblot, 1896, 1 vol. (v et 233 p.).

2. *Die Getreidehandelspolitik des Ancien Régime*. Weimar, Emil Felber, 1897. 1 vol., viii-316 p.).

nisch-rætische Limes des Rœmerreiches. 4^e livr. Heidelberg, Petters, 7 pl. et 1 carte. — *G. Rauschen*. Jahrbücher der christlichen Kirche unter Kaiser Theodosius d. Gr. Fribourg-en-B., Herder, xvii-609 p. — *His*. Die Domänen der römischen Kaiserzeit. Leipzig, Veit, vi-117 p.

HISTOIRE LOCALE. — *Illigens*. Geschichte der Lübeckischen Kirche, 1530-1896. Paderborn, Schoeningh, viii-239 p. — *Günther*. Urkundenbuch der Stadt Rottweil. Bd. I. Stuttgart, Kohlhammer, xxix-788 p. — *Reuter*. Das Kieler Erbebuch, 1411-1604. Kiel, Eckardt, vii-lxiii-371 p. — *Heuser*. Die 3^e und 4^e Belagerung Landaus, 1704, 1713. Landau, Kaussler, viii-318 p. — *Frählich*. Geschichte Schleswig-Holsteins. Flensburg, Huwald, iv-204 p. — *R. Döbner*. Urkundenbuch der Stadt Hildesheim. Stadt-Rechnungen, t. II, 1416-1450. Hildesheim, Gerstenberg, liv-971 p. — *J. Ziegler*. Geschichte der Stadt Greifswald. Greifswald, Abel, xvi-255 p.

HISTOIRE GÉNÉRALE. — *G. Sievers*. Die politischen Beziehungen Kaiser Ludwigs d. B. zu Frankreich, 1314-1337. Berlin, Eberling, vi-206 p. — *A. Heinrich*. Wallenstein als Herzog von Sagan. Breslau, Gærlich et Koch, 96 p. — *H. Brunner*. General Lagrange als Gouverneur von Hessen-Kassel, 1806-1807. Cassel, Daell, viii-57 p. — *Thoroddsen*. Geschichte der isländische Geographie. Trad. p. *Gebhardt*; tome I : die isländische Geographie bis zum Schlusse des xvi Jahrh. Leipzig, Teubner, xvi-237 p. — *Scholz*. Beiträge zur Geschichte der Hoheitsrechte des deutschen Königs, 1138-1197. Leipzig, Duncker et Humblot, 127 p. — *Altmann*. Ausgewählte Urkunden zur brandenburgisch-preussischen Verfassungs- und Verwaltungsgeschichte. 2 vol., viii-246, viii-316 p. Berlin, Gärtner. — *Joachim*. Das Marienburger Tresslerbuch, 1399-1409. Königsberg, Beyer, x-688 p. — *Lettow-Vorbeck*. Geschichte des Krieges von 1866 in Deutschland. Vol. I : Gastein-Langensalza. Berlin, Mittler, xviii-390 p. — Die Schlachtfelder des Feldzuges in Böhmen in 55 fotogr. Aufnahmen. Ibid. — *Michael*. Geschichte des deutschen Volkes seit dem xiii Jahrh. bis zum Ausgange des Mittelalters. Fribourg-en-B., Herder, xlvi-344 p.

Autriche-Hongrie. — Le 5 avril est mort à Olmütz le Dr Heinrich WANKEL, archéologue morave. — Le 22 avril est mort le Dr Carl DE LUETZOW, professeur de l'histoire de l'architecture à l'École supérieure de Vienne; il était âgé de soixante-cinq ans. On lui doit de nombreuses publications sur l'histoire de l'art; il avait fondé et dirigé la *Zeitschrift für bildende Kunst* (1866-1897).

— Le Dr Georg MYCIELSKI a été nommé professeur extraordinaire pour l'histoire de l'art à l'Université de Cracovie.

— La Faculté de philosophie de l'Université de Vienne, sur la proposition de ses membres orientalistes, a conféré le titre de docteur, *honoris causa*, au roi Oscar de Suède à cause des services qu'il a rendus à la science.

— La création d'un institut archéologique à Vienne a été ratifiée. Cet institut a pour but de diriger et de surveiller les recherches entreprises par l'État et les travaux relatifs à l'archéologie classique, d'entreprendre des voyages, des expéditions et des fouilles archéologiques, de publier des ouvrages sur l'archéologie, d'accroître les collections

d'antiques, de diriger les études des missionnaires autrichiens dans leurs voyages à l'étranger, etc.

Angleterre. — M. le Rév. HINGSTON RANDOLPH a publié la deuxième partie du *Register of John de Grandisson, bishop of Exeter*, dont la *Revue* a déjà parlé (LVII, 144); elle se rapporte aux années 1331-1360. Nous y reviendrons prochainement plus au long (Londres, G. Bell et fils, vi-645-1212 p.).

— La librairie Elliot Stock vient de fonder une nouvelle revue : *The genealogical Magazine*, journal qui sera consacré à l'histoire des familles, à l'art héraldique et à la généalogie, étudiés d'une façon exclusivement scientifique. Il paraîtra chaque mois par fascicules de 64 p. in-8°, imprimés sur papier de choix et avec les illustrations appropriées au sujet. Le premier fascicule, paru le 1^{er} mai 1897, contient les articles suivants : M. J. H. ROUND, la Cession au roi de l'île de Wight, étude critique, sur les chartes fabriquées, dit-on, par Adam de Stratton pour assurer au roi le riche héritage d'Isabelle de Reviens, comtesse de Devon (M. Round prouve, contrairement à l'éditeur du *Liber ruber* de l'Échiquier, que la charte de cession n'est pas un faux); — J. L. OTTER, la Colonisation de la baie de Plymouth par les pèlerins du *Mayflower* et son histoire, par William Bradford (Bradford a raconté de 1630 à 1646 la fuite des Pères pèlerins en Hollande, puis en Amérique. Il y a ajouté la liste des pèlerins qui montaient le *Mayflower*, avec leur état civil. Ce ms., qui était depuis le xviii^e s. en la possession des évêques de Londres, a été revendiqué par le gouvernement des États-Unis et lui a été adjugé par autorité de justice); — Henry JENNER, les Stuarts de la branche des Sobieski; — M^{me} Charlotte Carmichael Stopes, la Famille de Shakespeare, 1^{re} partie; etc. Chaque numéro contiendra une Chronique du mois où seront enregistrés les créations de titres, les décès et autres faits pouvant intéresser l'histoire des familles. Le prix de chaque livraison est d'un shilling et celui de l'abonnement annuel de 12 sh.

États-Unis. — La librairie Scribner, de New-York, a entrepris une histoire des États-Unis en cinq volumes, rédigés chacun par un auteur différent et spécialement autorisé pour chaque période. Quatre volumes ont déjà paru : *The colonial period, 1492-1752*, par le Rév. George P. FISHER; *The french war and the Revolution, 1756-1783*, par M. William M. SLOANE; *The making of the Nation, 1783-1817*, par le général Francis A. WALKER; et *The Middle period, 1817-1860*, par le Rév. John W. Burgess.

Italie. — Le 22 avril 1897 est mort à Rome, âgé de soixante-dix-sept ans, le sénateur Domenico BERTI, écrivain, philosophe et homme d'État éminent; il avait été professeur aux Universités de Turin et de Rome, député au Parlement, ministre de l'instruction et de l'agriculture, membre de l'Académie des *Lincei*, etc. Esprit large et libéral, il a été un des promoteurs les plus zélés de l'instruction publique et il a publié beaucoup d'ouvrages qui ont contribué à l'éducation de l'Italie moderne. Parmi

ses écrits, nous citerons : *la Vita di Giordano Bruno, Il processo originale di Galileo Galilei, la Vita e le opere di Tommaso Campanella, Di Vincenzo Gioberti riformatore politico e ministro, Il conte di Cavour avanti il 1848, Diario inedito con note autobiografiche del conte di Cavour.*

— A Venise, le 2 avril, est mort M. Federico STEFANI, directeur des archives et président de la Commission royale d'histoire vénitienne : il avait soixante-dix ans. Son nom est particulièrement lié à la publication du volumineux *Diario* de Marin Sanuto.

— A Venise aussi est mort M. Paul FAMBRI, journaliste et polygraphe très distingué.

— L'éditeur Hoepli (Milan) vient de publier dans la collection de ses *Manuali* une *Breve storia d'Italia* de notre collaborateur M. Pietro ORSI.

— Aussitôt après son entrée à Naples, Charles VIII travailla à organiser sa nouvelle conquête. Tous les actes émanés de sa chancellerie et dispersés, soit dans les collections de chartes, soit dans les registres de la Sommaria, ont été réunis et résumés par M. Oreste MASTROJANNI¹. Ils vont du 14 janvier 1495 (deux sont encore datés de Rome) au 7 juillet 1495, date de l'entrée à Naples du roi aragonais Ferdinand II. Ce sont surtout des nominations aux offices enlevés aux partisans de la dynastie déchue, des faveurs accordées largement aux Angevins et aux Français de l'armée. Ces documents peuvent nous renseigner avec précision sur les familles napolitaines qui s'étaient ralliées au nouveau régime, et, à ce point de vue, la publication de M. M. ne sera pas sans intérêt.

— M. Demetrio MARZI² s'efforce d'identifier Giovanni-Lucido Samoteo, qui écrivit sur la réforme du calendrier, sous le pontificat de Léon X, avec le dominicain Giovanni-Maria Tolosani, qui vécut au couvent de Saint-Marc de Florence et mourut, en 1546, à celui du Saint-Esprit, à Sienne. Ayant à combattre la *Paulina*, traité du puissant évêque de Fossombrone, le timide religieux se serait caché sous le pseudonyme de Giov.-Lucido Samoteo. Tirées du témoignage des biographies et des manuscrits, les raisons que donnent M. Marzi nous paraissent très vraisemblables.

— C'est une étude de philosophie de l'histoire que nous donne M. Cesare FACCHINI³ dans son livre sur les armées permanentes. Il nous montre en elles une application de la loi économique de la division du travail, puis il énumère les lourdes charges que le militarisme fait peser sur toute l'Europe et en particulier sur la France et l'Italie.

1. *Sommario degli atti della Cancelleria di Carlo VIII a Napoli.* Naples. 1896, in-8°, p. 92.

2. *Giovanni Maria Tolosani e Giovanni Lucido Samoteo.* (Extrait de la *Miscellanea Storica della Valdelsa.*) 1896, in-8°, p. 31.

3. *Degli eserciti permanenti.* Bologne, Zanichelli, 1897, in-12, p. 188.

Toutefois, il proclame la nécessité des armées permanentes, surtout pour l'Italie, même en dehors des considérations dynastiques, et il y voit une conséquence du principe des nationalités. La plupart de ces vues générales sont justes, mais elles n'ont pas souvent l'attrait de la nouveauté; enfin, à plusieurs reprises, l'auteur quitte les régions sereines de la science pour prendre parti dans certains débats politiques de l'Italie, en particulier sur la question du recrutement territorial, il engage avec le député radical Napoléon Colajanni une polémique qui serait peut-être mieux à sa place dans un journal ou à Montecitorio que dans un livre aux prétentions scientifiques.

— Après avoir fait, sur l'ordre de la municipalité, un classement des archives communales de Cagliari, M. Silvio LIPPI¹ en a écrit une description sous la forme d'un rapport au maire de la ville. Il montre, avec une complaisance facile à comprendre, tout le désordre dans lequel il les a trouvées et l'ordre rigoureux qu'il leur a donné. Dans un second chapitre, il fait un inventaire sommaire des 829 volumes qu'elles possèdent; puis il dresse le registre des 553 chartes qu'elles contiennent; enfin, il publie en fac-similé les signatures et les sceaux de plusieurs princes d'Aragon, d'Espagne et de Savoie qui ont gouverné la Sardaigne. Malgré quelques fautes de lecture ou d'impression, telles que *Mauro* pour *Marco* (p. 120), *Sglesya* pour *Iglesya* (p. 201), ce travail est fait avec soin et pourra rendre des services. Toutefois, il ne donne pas l'idée d'archives intéressantes; si l'on en juge d'après les titres, les registres ne sont guère composés que de paperasses administratives. Les chartes isolées ne remontent pas à une époque reculée; sans doute, la plus ancienne est de 1070; mais elle est la seule qui soit antérieure au XIII^e s.; les autres sont de la moitié du XIII^e et surtout du XIV^e et du XV^e s.; elles ont, elles aussi, un caractère plutôt administratif et elles sont d'un médiocre intérêt pour l'histoire politique.

— Dans le courant de 1896 l'*Istituto storico italiano* a mis en distribution : le t. III de l'*Epistolario di Coluccio Salutati*, publié par Fr. NOVATI; le t. II de *La guerra Gotica di Procopio di Cesarea*, édition critique et traduction par D. COMPARETTI; le t. I des *Capitolari delle arte veneziane sottoposte alla giustizia, o poi alla giustizia vecchia*, des origines à l'année 1330.

— La *R. Deputazione Marchigiana di storia patria* a publié le t. I des *Fonti per la storia delle Marche*; il contient les Statuts d'Ancone et les traités avec diverses nations, publiés par C. CLAVARINI (Ascoli Piceno, 1896).

— Le fasc. 31 des *Consulte della Repubblica fiorentina*, publiées par Al. GUERARDI (Florence, Sansovini), contient l'introduction, qui renferme une foule de détails précis sur la constitution florentine.

1. *L'Archivio Comunale di Cagliari*. Cagliari, Muscas, 1897, in-4°, 272 p.

— La *Rassegna nazionale* de Florence a remis au concours, pour l'année 1897, le sujet suivant : « Montrer, l'histoire en main, le caractère religieux et antisectaire du « Risorgimento » italien; montrer que l'action des sectes n'a pas aidé au triomphe de la cause nationale, mais qu'elle lui a parfois nui. » Deux prix seront distribués, l'un de 1,000 l. et l'autre de 500.

— M. Benedetto MARESCA a publié la table générale de l'*Archivio storico per le provincie napoletane*, vingt volumes parus de 1876 à la fin de 1895 (Naples, Giannini, 139 p.).

Pays-Bas. — M. PYPER, professeur d'histoire du christianisme à Leyde, a ouvert son cours le 5 mai en prononçant un discours, intitulé : *De geschiedenis van het godsdienstig-zedelyk leven*.

— Une étude sur l'obscurcure époque romaine de l'histoire des Pays-Bas a été publiée par M. KOCH, qui discute les guerres de l'empereur Julien, afin de fixer les régions occupées alors par les diverses tribus des Germains (*Bydr. voor de Vad. Gesch.*, t. X, 1). Dans le même périodique, M. DE FREMERY continue de donner des suppléments à la collection des chartes de la Hollande et de la Zélande. — Pour l'histoire du droit au moyen âge, les publications de la *Vereeniging tot uitgave der bronnen van het Oude Vaderl. recht* contiennent toujours des pièces intéressantes : dans la 5^e livraison du t. III, on trouve quelques particularités sur les seigneuries de Hagestein en het Gooi (FRUIN); une ordonnance, donnée par Florence d'Egmond à la seigneurie de Scherpenisse en 1528 (FRUIN); des ordonnances anciennes de la ville de Vere (ROLLIN-COUQUERQUE); des coutumes et privilèges anciens de la ville de Putten (OVERVOORDE); le droit de la ville de Hattem, d'après une rédaction de 1528 (POLLS). — M. REUKEMA a étudié des ordonnances données par le magistrat d'Amsterdam dès le xv^e siècle au profit de la salubrité publique (dans la revue *De Economist*, livr. de mai).

— Qui est l'inventeur de l'imprimerie? Cette question épineuse et d'un intérêt, en somme, assez médiocre, est discutée de nouveau par M. BOELES dans une brochure intitulée : *De uitvinder der boekdrukkunst te Haarlem* (l'inventeur de l'imprimerie à Harlem). L'auteur ne met pas en doute que la ville de Harlem soit le berceau de l'art typographique, et il se demande seulement pour quel membre de la famille de Laurensz Koster il faut revendiquer l'honneur de l'invention. Je crains que ses arguments et ses conclusions ne soient très peu convaincants. Déjà M. Fruin a combattu les raisonnements et arguments de M. Boeles (*Gids*, livr. de mai).

— Dans la revue *De Katholiek* (janvier), M. HENSEN attaque le livre de feu M. Moll sur Angelus Merula, une des victimes de la persécution religieuse au xvi^e siècle, dans plusieurs points. — L'article de M. BREEN sur Laurens Jacobszoom Reael nous place dans les premiers temps du soulèvement des Pays-Bas contre la tyrannie religieuse de Philippe II;

Reael, bourgeois d'Amsterdam, y joua son rôle (*Bydr. voor de Vad. Gesch.*, t. X, 1). — Une très belle étude de M. FRUIN, composée entre autres à l'aide des documents qui ont été publiés naguère par M. van Someren, dépeint le prince d'Orange dans ses relations avec les Pays-Bas pendant l'année 1570 (*Gids*, livr. de janvier). — M. DE BONT revient encore sur la question, débattue déjà plusieurs fois, de l'expulsion de plusieurs catholiques d'Amsterdam en 1578 et apporte quelques documents nouveaux (*De Katholiek*, livr. de janvier).

LISTE DES LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE¹.

(Nous n'indiquons pas ceux qui ont été appréciés dans les *Bulletins* et la *Chronique*.)

D^r E. BAASCH. Die Hansestädte und die Barbaresken. Kassel, Brunnemann, 239 p. — H. BOOS. Geschichte der Rheinischen Stadtekultur, von ihren Anfängen bis zur Gegenwart. Th. I. Berlin, Stargarde, XIX-555-43 p. in-4°. — O. BRAUNSBERGER. Beati Petri Camisii Soc. Jesu Epistulae et Acta. Vol. I, 1541-1556. Fribourg-en-B., Herder, LXIII-816 p. in-8°. — A. BUCHI. Freiburgs Bruch mit Oesterreich; sein Uebergang an Savoyen, und Anschluss an die Eidgenossenschaft. Ibid., bibliothèque de l'Université (Collectanea Friburgensia, fasc. 7), XXII-268 p. Prix, 10 fr. — D^r G. BUSOLT. Griechische Geschichte bis zur Schlacht bei Chaeronea. Bd. III, th. 1 : die Pentakontaetie. Gotha, Perthes, XXII-592 p. — R. DAVIDSOHN. Geschichte von Florenz. Bd. I : Ältere Geschichte. Berlin, Mittler, XI-867 p. — Id. Forschungen zur älteren Geschichte von Florenz. Ibid., VI-188 p. — Emil GIGAS. Briefe Samuel Pufendorfs an Christian Thomasius, 1687-1693. Munich, Oldenburg, 78 p. — H. GLAGAU. Die französische Legislative und der Ursprung der Revolutionskriege, 1791-1792. Berlin, Eberling, XV-368 p. — Ad. HARNACK. Die Chronologie der altchristlichen Litteratur bis Eusebius. Bd. I : die Chronologie der Litteratur bis Irenaeus. Leipzig, Hinrichs, XVI-732 p. — Paul HENSCHS. Das Kirchenrecht der Katholiken und Protestanten in Deutschland. Bd. VI, Abth. 1 : System des katholischen Kirchenrechts. Berlin, Guttentag, VIII-425 p. — G. KAUFFMANN. Die Geschichte der deutschen Universitäten. Bd. II : bis zum Ausgang des Mittelalters. Stuttgart, Gotta, XVIII-587 p. — L. KELLER. Die Anfänge der Reformation und die Ketzerschulen. Berlin, Heyfelder, IV-61 p. — Th. LUDWIG. Der Badische Bauer im XVIII. Jahrh. Strassbourg, Trübner, 221 p. — M. PHILIPSON. Der Grosse Kurfürst Friedrich-Wilhelm von Brandenburg. Th. I, 1640-1660. Berlin, Cronbach, VII-152 p. — Th. SCHEMANN. Heinrich von Treitschkes Lehr- und Wanderjahre. Munich et Leipzig, Oldenburg, VII-270 p. — B. SCHOLZ. Beiträge zur Geschichte der Hoheitsrechte des deutschen Königs zur Zeit der ersten Staufer, 1138-1197. Leipzig, Duncker et Humblot, 127 p. — G. SIEVERS.

1. Les livres dont le format et le lieu de publication ne sont pas indiqués sont en in-8° et publiés à Paris ou (pour les livres anglais) à Londres.

Die politischen Beziehungen Kaiser Ludwigs des Baiern zu Frankreich, 1314-1337. Berlin, Eberling, 206 p. — W. STIEDA et C. METTIG. Schragen der Gilden und Ämter der Stadt Riga bis 1621. Riga, Alex. Stieda, xv-758 p. — VOGELSTEIN et RIEGER. Geschichte der Juden in Rom. Bd. I. Berlin, Mayer et Müller, viii-510 p. — Th. ZIELINSKI. Cicero im Wandel der Jahrhunderte. Leipzig, Teubner, 101 p. Prix, 2 m. 40.

Geza KUEN. Relationum Hungarorum cum Oriente gentibusque Orientalis originis historia antiquissima. Claudiopoli (Klausenburg), Jos. Stein, 2 vol., 1893, 1895, 285, 230 p. — Dr M. MURKO. Deutsche Einflüsse auf die Anfänge der Böhmisches Romantik : mit einem Anhang : Kollar in Jena und beim Wartburgfest. Graz, libr. Styria, xii-373 p.

ALKAR. Książe Repnin i Polska w pierwszym czteroleciu Panowania Stanisława Augusta, 1764-1768. Cracovie, Nakładem Autora, 2 vol., 420, 360 p.

Rikskansleren Axel Oxenstiernas skrifter och brefvexling. Första Afdelningen, Andra Bandet, 1606-1624, XLVIII-803 p. Prix, 11 kr. Senara Afdelningen, Attonde Bandet, 791 p. Prix, 10 kr.

O. AIRY. Burnet's History of my own time ; a new edition. Part 1, the reign of Charles II. Vol. 1. Oxford, Clarendon press, xxxv-607 p. — W. GIBSON. The abbé Lamennais and the liberal movement in France. Longmans, 346 p. — David G. HOGARTH. Philip and Alexander of Macedon. Londres, Murray, xi-312 p.

W. E. BURGHARDT DU BOIS. The suppression of the african slave-trade to the United States of America, 1638-1870. New-York, Longmans, xi-335 p. — BANNISTER-HARDING. The contest over the ratification of the federal constitution in the State of Massachusetts. Ibid., 194 p. — D. FR. HOUSTON. A critical study of nullification in South Carolina. Ibid. (Harvard historical studies), vii-169 p. — W. R. SHEPHERD. History of proprietary government in Pennsylvania. New-York, Columbia university.

M. BENIGNI. L'economia sociale cristiana avanti Costantino. Gènes, Fassicomo et Scotti. — D. CARUTTI. Storia di Vittorio Amadeo II. 3^e éd. Turin, Claussen, 623 p. — FILANGIERI DI CANDIDA. Diario di Annibale Caccavello, scultore napoletano del sec. XVI. Naples, Pietro, CLXXIV-160 p. — A. DE MARCHI. Il culto privato di Roma antica. I : la relazione nella vita domestica. Hoepli, Milan, xv-307 p. — A. MATSCHAG. Storia politica di Europa. Belluno, tip. Deliberati, 548 p. 10 L. — M. SCHIPA. Un ministro napoletano del sec. XVIII : Domenico Caracciolo. Naples, Pietro, 168-LXIX p.

ERRATA DU PRÉCÉDENT NUMÉRO.

Page 136, ligne 26, *au lieu de* : Chassang, lire : Chassant.

Page 217, ligne 39, le nom de l'auteur du mémoire sur Ébles, abbé de Saint-Denis, a été omis ; c'est POUPARDIN.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE¹.

HISTOIRE GÉNÉRALE.

- Bourquet (Alfred)*. La France et l'Angleterre en Égypte, 361.
Goll (Jaroslav). Tchechy a Prussy v stredoveku, 390.
Lavisse et Rambaud. Histoire générale, 374.
Malet (Albert). Histoire diplomatique de l'Europe aux XVII^e et XVIII^e s., 372.
 Positions des Mémoires présentées à l'École normale supérieure pour l'obtention du diplôme d'études supérieures (histoire et géographie), 1896, 375.
Prokesch-Osten (Graf). Briele, 1849-1855, 166.
Rebière. Les femmes dans la science, 364.
Seignobos. Histoire politique de l'Europe contemporaine, 373.

ANTIQUITÉ.

- Caesar's Gallic war*; édit. *Kelsey*, 376.
 Dictionnaire des antiquités grecques et romaines, 217.
Diehl (Charles). L'Afrique byzantine, 533-709, 110.
Gardthausen. Augustus und seine Zeit, 376.
Kelsey (Francis W.). Voy. *Caesar*.
Soltan (W.). Die Quellen des Livius in 21 und 22 Buch, 139.

FRANCE.

- Adémar de Chabannes*. Chronique, édit. p. *J. Charançon*, 96.
Arjazon (M^{re} C. d'). Hortense de Beauharnais, 347.
Baguenier-Désormaux. Mémoires et documents concernant les guerres de la Vendée, 337.
Beaucourt (marquis de). Voy. *Marie-Antoinette*.
Berthon (P. de). Voy. *Maître (Léon)*.
Biré (Edmond). Journal d'un bourgeois de Paris pendant la Terreur; t. IV, 346.
Boulay de la Meurthe (comte). Documents sur la négociation du Concordat, 219.
Brandt (Alex. von). Beiträge zur Geschichte der französischen Handelspolitik von Colbert bis zur Gegenwart, 444.
 [*Calvin*]. Excuse de noble seigneur Jacques de Bourgogne, seigneur de Falais et de Bredam; p. p. *A. Cartier*, 222.
Cartier (Alfred). Voy. *Calvin*.
Castellane (maréchal de). Journal; t. V, 111.
Challemel-Lacour. Œuvres oratoires; p. p. *Jos. Reinach*, 371.
Chartetq. De B. Villario, 159.
Charançon (Jules). Voy. *Adémar de Chabannes*.
Chevalier (D^r Ul.). Annales de la ville de Romans, 108.
Crouzas-Crétet (Léon de). Le duc de Richelieu en Russie et en France, 357.
Dash (comtesse). Mémoires des autres; t. IV, 358.
Douais (abbé). Dépêches de M. de Fourquevaux, ambassadeur du roi Charles IX en Espagne, 1565-1572, 331.
Domergue. Calvin à Ferrare, 222.
Dupont-Ferrier. Jean d'Orléans, comte d'Angoulême, d'après sa bibliothèque, 217.
Du Teil (baron J.). Une famille militaire au XVIII^e s., 339.
Fatgairole. Jean Nicot, ambassadeur de France en Portugal au XVI^e s., 329.
Félice (Paul de). Les protestants d'autrefois, 335.
Flammermont. Les correspondances des agents diplomatiques étrangers en France avant la Révolution, 95.
Fridrichowicz. Die Getreidehandelspolitik des Ancien Régime, 441.
Fuchs-Brentano (Fr.). Philippe le Bel en Flandre, 99.
 — De exercituum comitatibus XIII et XIV saec., 103.
Jarry (E.). Les origines de la domination française à Gênes, 1392-1402, 104.
Jarres. Chronologische Untersuchun-

1. Nous indiquons ici, outre les ouvrages qui ont été l'objet d'un compte-rendu spécial, ceux qui sont appréciés dans les *Bulletins* et dans la *Chronique*.

gen über das Leben der hl. Rade-
gunde, 217.
Jurades (les) de Bergerac; t. V, 219.
Lanzac de Laborie (L. de). Voy. *Nor-
vins*.
Laurain. Essai sur les présidiaux,
336.
Lenôtre. Marie-Antoinette. La capti-
vité, la mort, 336.
Lohmann (Fried.). Vauban, 392.
Luchaire. Hugues de Clers et le « De
senescafcia Francie », 217.
Maitre (Léon) et P. de Berthou. Car-
tulaire de l'abbaye de Sainte-Croix
de Quimperlé, 107.
Marie-Antoinette. Lettres p. p. *M. de
la Rocheterie* et le marquis de
Beaucourt; t. II, 109.
Masson (Paul). Histoire du commerce
français dans le Levant au xvii^e s.,
334.
Métais (abbé). Cartulaire de Saint-
Denis de Nogent-le-Rotrou, 217.
Mural (comte). Mural, lieutenant de
l'empereur en Espagne, 349.
Napoléon I^{er}. Le registre de l'île
d'Elbe; lettres et ordres inédits; p.
p. *L.-G. Pélissier*, 352.
Nothac (P. de). La reine Marie-An-
toinette, 366.
Norvins (J. de). Mémorial, p. p. *Lan-
zac de Laborie*, 109.
O'Meara. Napoléon en exil, 353.
Paquier. La nonciature d'Aléandre au-
près de François I^{er}, 1524-1525, 218.
Pélissier (Léon-G.). Voy. *Napoléon I^{er}*.
Petit de Jullerille. Histoire de la
langue et de la littérature française,
des origines à 1900, 374.
Pfister (Chr.). Histoire de Nancy, 342.
Planchenaull (Adrien). La monnaie
d'Angers, 217.
— Tables de la Revue de l'Anjou, 441.
Poire (Eugène). L'émigration fran-
çaise aux colonies, 362.
Poupardin. Notes sur Ebles, abbé de
Saint-Denis au temps du roi Eudes,
217.
Pron (Maurice). La Gaule mérovin-
gienne, 441.
Reinuch (Jos.). Voy. *Challemel-La-
cour*.
Robert (Pierre). Histoire de la litté-
rature française, 219.
Rocheterie (M. de la). Voy. *Marie-
Antoinette*.
Roucaute et Suché. Lettres de Philippe
le Bel relatives au pays de Gévau-
dan, 98.
Ruble (baron de). Jeanne d'Albret et
la guerre civile, 332.
Saché. Voy. *Roucaute*.
Sciout (Lud.). Le Directoire. Seconde
parlie, 340.

Sée (Henri). Etude sur les classes ru-
rales en Bretagne, 106.
Spoelberch de Lovenjoul (vicomte de).
La véritable histoire de *Elle et lui*,
363.
Verestchaguin. Napoléon I^{er} en Rus-
sie, 351.
Welschinger (Henri). Le roi de Rome,
354.
Wolf (Maurice). L'éducation natio-
nale, 363.
Zérort. Histoire de la troisième re-
publique; t. II, 360.

ALLEMAGNE.

Ayme (François). Une éducation im-
périale; Guillaume II, 361.
Hampe (Karl). Geschichte Konradins
von Hohenstaufen, 388.
Lamprecht (Karl). Deutsche Ge-
schichte, 145.
Monumenta Germaniae historica, 443.
Pariset (Georges). L'Etat et l'Église en
Prusse sous Frédéric-Guillaume I^{er},
343.
Regesta archiepiscoporum Mogunti-
nensium, 221.
Rietschel (S.). Die *Civitas* auf dem
deutschen Boden, 387.
Seillière (Ernest). Etudes sur Ferdi-
nand Lassalle, fondateur du parti
socialiste allemand, 358.

ANGLETERRE.

Azo. Voy. *Mailland*.
Baildon (W.-P.). Select cases in Chan-
cery, 127.
Beda. Historia ecclesiastica gentis
Anglorum; éd. *Ch. Plummer*, 113.
— Chronica majora. Chronica mino-
ra; éd. *Mommsen*, 116.
Bracton. Voy. *Mailland*.
Brown (J.-T.-T.). The authorship of
the *Kingis Quair*, a new criticism, 2.
Calendar of entries in the papal regis-
ters relating to Great Britain and
Ireland, 130.
Calendar of the close rolls, 130.
Calendar of the patent rolls, 130.
Gairdner (James). Voy. *Paston*.
Gee (Henry et Hardy (William John)).
Documents illustrative of english
church history, 128.
Gibbon (Edward). Autobiographies;
edited by *John Murray*, 315.
Gildas. De excidio et conquestu Bri-
tannic; éd. *Mommsen*, 112.
Gross (Charles). Select cases from
the coroners' rolls 1265-1413, 125.
Hall (Hubert). The Red book of the
Exchequer, 131.
Hardy (W. J.). Voy. *Gee*.
Hugeston Randolph. Register of John

- de Grandisson, bishop of Exeter, 1331-1360, 446.
- James (Montague R.)*. Voy. *Thomas of Monmouth*.
- Jessop (Dr. Aug.)*. Voy. *Thomas of Monmouth*.
- Jollivet (Maurice)*. Les Anglais dans la Méditerranée, 1794-1797, 340.
- Knighton (Henri)*. Chronicon, édit. *Lumby*, 119.
- Laughton (J. K.)*. Nelson, 170.
- Larson (Sir Charles)*. The private life of Warren Hastings, 169.
- Lee*. Dictionary of national biography, 138.
- Lumby (Jos. R.)*. Voy. *Knighton*.
- Maitland (F. W.)*. Select passages from the works of Bracton and Azo, 122.
- Marsden (Reginald G.)*. Select pleas in the court of admiralty, 126.
- Mommsen (Th.)*. Voy. *Beda, Gildas, Nennius*.
- Murray (John)*. Voy. *Gibbon*.
- Napier (A. P.)* et *Stevenson (W. H.)*. The Crawford collection of early charters and documents now in the Bodleian library, 116.
- Nennius*. Historia Brittonum, éd. *Mommsen*, 113.
- Palgrave (R. H. Inglis)*. Dictionary of political economy, 138.
- Paston*. Letters (1462-1509), éd. *Gairdner*, 122.
- Pipe roll Society, 134.
- Plummer (Ch.)*. Voy. *Beda*.
- Scargill Bird*. A guide to the principal classes of documents preserved in the P. R. O., 129.
- Stevenson (W. H.)*. Voy. *Napier*.
- Thomas of Monmouth*. The life and miracles of St William of Norwich, éd. *Jessop* et *James*, 117.
- Whittaker (W. Jos.)*. The Mirror of justices, 124.
- Wigram*. The Cartulary of the monastery of St Frideswide, at Oxford, 135.

ÉGLISE, CONCILES ET CROISADES.

- Arezio (Luigi)*. L'azione diplomatica del Vaticano nella questione del matrimonio Spagnuolo di Carlo Stuart, 224.
- Beer (Rod.)*. Urkundliche Beiträge zu Johannes de Segovia's Geschichte des Basler Concils, 223.
- Duchesne* (abbe). Autonomies ecclésiastiques. Eglises séparées, 364.
- Ebel Conrad*. Hierarchia catholica medii aevi, 413.
- Gautier le Chancelier*. Histoire des guerres entre les princes latins d'Antioche et les emirs musulmans au début du XIII^e siècle, édit. par *Hagenmeyer*, 406.

- Griechische christliche Schriftsteller der ersten vier Jahrhunderte, 444.
- Hagenmeyer*. Voy. *Gautier le chancelier*.
- Halter*. Die Protokolle des Concils, 1431-1433, aus dem Manuale des Notars Bruneti, 222.

ESPAGNE.

- Desdévives du Dezert*. L'Espagne et l'Ancien régime, 344.
- Rodriguez-Villa (Antonio)*. La embajada del baron de Ripperdá en Viena, 394.

ÉTATS-UNIS.

- Burgess (John W.)*. The middle period, 1817-1860, 446.
- Fisher (George P.)*. The colonial period. 1492-1752, 446.
- Stoane (William Ph.)*. The french war and the Revolution, 1756-1783, 446.
- Walker (général Fr.)*. The making of the nation, 446.

ITALIE.

- Ciavarini*. Fonti per la storia delle Marche, 448.
- Gherardi (Al.)*. Consulte della repubblica fiorentina, 448.
- Lippi (Silvio)*. L'archivio comunale di Cagliari, 448.
- Maresca*. L'archivio storico per le provincie napoletane. Table générale, 449.
- Marzi (Demetrio)*. Giovanni Maria Tolosani e Giovanni Lucido Sannoteo, 448.
- Mastrojanni*. Sommario degli atti della cancellaria di Carlo VIII a Napoli, 448.
- Mintz (Eugène)*. Florence et la Toscane, 366.
- Novati*. Epistolario di Coluccio Salutati, t. III, 448.
- Orsi (Pietro)*. Breve storia d'Italia, 447.
- Salvemini (Gaetano)*. La dignità cattedralesca nel comune di Firenze, 224.

ORIENT.

- Bérard (Victor)*. La politique du Sultan, 368.
- La Macédoine, 368.
- Grosvenor (Edwin A.)*. Constantinople, 367.

PAYS-BAS (BELGIQUE ET HOLLANDE).

- Boetes*. De uitvinder der boekdrukkunst te Haarlem, 449.
- Pirenne*. Le livre de l'abbé Guillaume

de Ryckel, 1249-1272. Polyptyque et comptes de l'abbaye de Saint-Trond, 97.
Schlitter (Dr. Hanns). Briefe der Herzogin Marie-Christine, Statthalterin der Niederlande, an Leopold II, 161.

SUÈDE.

Bain (Nisbet). Charles XII and the collapse of the swedish empire, 60.

SUISSE.

Dufour-Vernes (Louis). Nicolas Bogueret, une des victimes de l'Escalade, 223.
Fazy (Henri). La guerre du pays de Gex et l'occupation genevoise, 1589-1601, 223.

GÉOGRAPHIE ET VOYAGES.

Coubertin (Pierre de). Souvenirs d'Amérique et de Grèce, 363.

Gobin (Léon). Essai sur la géographie de l'Auvergne, 108.

Poole (Reginald L.). Historical atlas of modern Europe, 137.

PALÉOGRAPHIE.

Châtelain. Paléographie des classiques latins, 217.

Martin (Ch. Trice). The record interpreter, 136.

IDÉES MORALES ET POLITIQUES.

Breysig. Ueber Entwicklungsgeschichte, 52.

Facchini (Cesare). Degli eserciti permanenti, 447.

Gothein. Die Aufgaben der Kulturgeschichte, 53.

Labriola (Antonio). Essais sur la conception matérialiste de l'histoire, 362.

TABLE DES MATIÈRES.

ARTICLES DE FOND.		Pages
Jean GUIRAUD. Saint Dominique et la fondation du monastère de Prouille		225
A. HAUSER. De l'humanisme et de la réforme en France, 1512-1552		258
J.-J. JUSSEMAND. Jacques I ^{er} d'Écosse fut-il poète?		1
MÉLANGES ET DOCUMENTS.		
A. LICHTENBERGER. Un socialiste inattendu : le général Caffarella du Falga		75
H. PIRENNE. Une polémique historique en Allemagne		50
G. SYVETON. Une hypothèse sur Charles XII		58
Eug. WELWERT. Les conventionnels régicides après la Révolution.		298
Ed. WERTHEIMER. Documents inédits sur la maladie et la mort du duc de Reichstadt		82
BULLETIN HISTORIQUE.		
Angleterre. Moyen âge : <i>Première partie</i> , par Ch. BÉMONT		112
France. Histoire du moyen âge, par A. MOLINIER et G. MOXOD		95
— Histoire moderne, par G. MOXOD et Rod. REUSS		329
— Histoire contemporaine, par Ch. BÉMONT et A. LICHTENBERGER		109, 345
— Nécrologie : le duc d'Anjou, par G. MOXOD		327
CORRESPONDANCE.		
Lettre de M. Henri WELSHINGER		395
COMPTES-RENDUS CRITIQUES.		
Ans den Briefen des Grafen Prokesch von Osten 1849-1855. (Paul Matter.)		166
S. CHARLÉTY. De B. Villario. (H. Hauser.)		159
Ch. DuRoi. L'Afrique byzantine. (G. Millet.)		140
V. GARDINER. Augustus und seine Zeit. (C. Jullian.)		376
J. GOLL. Tchechy a Prussy v stredoveku. (E. Denis.)		390
Ed. A. GROSVENOR. Constantinople. (G. Millet.)		387
K. HAMPE. Geschichte Konrads von Hohenstaufen. (G. Blondel.)		388

TABLE DES MATIÈRES.

	457
	Pages
FR. W. KELSEY. Caesar's Gallic War. (C. Jullian.)	376
K. LAMPRECHT. Deutsche Geschichte. (G. Blondel.)	145
J. K. LAUGHTON. Nelson. (R. de Kerallain.)	170
Ch. LAWSON. The private life of Warren Hastings.	169
Fr. LOHMANN. Vauban. (G. Blondel.)	392
S. RIETSCHIEL. Die <i>Civitas</i> auf dem deutschem Boden. (G. Blondel.)	387
A. RODRIGUEZ-VILLA. La embajada del baron de Ripperdà en Viena. (Desdevises du Dezert.)	394
H. SCHLITZER. Briefe der Herzogin Marie-Christine, Statthalterin der Niederlande, an Leopold II. (Eug. Hubert.)	161
W. SOLTAU. Die Quellen des Livius im 21-22 Buch. (Ch. Lécrivain.)	139

LISTE ALPHABÉTIQUE DES RECUEILS PÉRIODIQUES

ET DES SOCIÉTÉS SAVANTES.

FRANCE.

1. Académie des inscriptions et belles-lettres.	405
2. Académie des sciences morales et politiques	186, 405
3. <i>L'Ami</i> des monuments et des arts	402
4. Annales de Bretagne	406
5. Annales de géographie	184
6. Annales de l'École libre des sciences politiques	182
7. Annales de l'Est	407
8. Le Bibliographe moderne	402
9. Bibliothèque de l'École des chartes	178, 396
10. Bulletin critique	180, 398
11. Bulletin de correspondance hellénique	182
12. Bulletin d'histoire ecclésiastique (Romans)	188, 407
13. Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne.	188, 407
14. La Correspondance historique et archéologique	178
15. Le Correspondant	403
16. Études religieuses, historiques et littéraires	403
17. Journal des Savants	180, 399
18. Mélanges d'archéologie et d'histoire	400
19. Nouvelle Revue historique de droit	183, 401
20. Polybiblion	180, 309
21. La Province du Maine	189
22. La Quinzaine	403
23. La Révolution française	179, 397
24. Revue africaine.	407
25. Revue archéologique	182
26. Revue archéologique du Berry.	189
27. Revue celtique	183, 401
28. Revue critique d'histoire et de littérature	181, 399

	Pages
29. Revue de Champagne et de Brie	190
30. Revue de géographie	185
31. Revue d'histoire diplomatique	179
32. Revue de Gascogne	190, 408
33. Revue de l'Agenais	188
34. Revue de l'Histoire des religions	183, 401
35. Revue de l'Orient chrétien	402
36. Revue de Paris	185, 404
37. Revue de la Société des Études historiques	179, 398
38. Revue de Saintonge et d'Aunis	190
39. Revue des Deux-Mondes	404
40. Revue des Études juives	183, 401
41. Revue des Universités du Midi	190, 402
42. Revue générale du droit	184
43. Revue historique et archéologique du Maine	189, 407
44. Revue internationale des archives, biblioth. et musées.	184
45. Société archéologique de Tarn-et-Garonne	190
46. Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France . . .	187
47. Société de l'Histoire du protestantisme français	187, 406
48. Société des Antiquaires de l'Ouest	191, 406
49. Société des sciences de l'Yonne	191
50. Société historique et archéologique du Gâtinais	409
51. Société nationale des Antiquaires de France	186, 405

ALLEMAGNE.

1. K. Akademie der Wissenschaften (Berlin)	202, 415
2. K. Akademie der Wissenschaften (Munich)	414
3. Alemannia	412
4. Altpreussische Monatschrift	415
5. Annalen d. histor. Vereins f. Niederbayern	415
6. Annalen d. histor. Vereins f. d. Niederrhein	415
7. Archiv f. d. Studium d. neueren Sprachen	410
8. Baltische Studien	416
9. Beiträge zur Geschichte d. Stadt Rostock	417
10. Beiträge zur Geschichte d. deutschen Sprache	410
11. Beiträge zur Kunde d. indogermanischen Sprachen . . .	410
12. Deutsche Rundschau	203
13. Englische Studien	201
14. Forschungen zur Brandenburg. Geschichte	417
15. Freiburger Diöcesan Archiv	418
16. Geschichtsbletter f. Stadt u. Land Magdeburg	418
17. Hermes	199
18. Historisches Jahrbuch	199, 409
19. Indogermanische Forschungen	410
20. Jahrbuch d. histor. Gesellschaft f. d. Netzedistrikt . . .	419
21. Jahrbuch d. k. d. archæologischen Instituts	202

	Pages
22. Jahrbuch f. d. Geschichte von Oldenburg	419
23. Mittheilungen d. d. Palästina Vereins	410
24. Mittheilungen d. Vereins f. d. Geschichte zu Kahla	419
25. Mittheilungen d. Vereins f. Lübeckische Geschichte	419
26. Neue Heidelberger Jahrbücher.	420
27. Neue Jahrbücher für Philologie und Pädagogik.	200
28. Neues Archiv	409
29. Neues Lausitzisches Magazin	420
30. Niederlausitzer Mittheilungen	421
31. Nord und Süd	412
32. Oberbayerisches Archiv	421
33. Preussische Jahrbücher	412
34. Sächsische Gesellschaft d. Wissenschaften	414
35. Schriften d. Vereins f. d. Geschichte Leipzigs	421
36. Schriften d. Vereins f. Geschichte d. Bodensees	421
37. Schriften d. Vereins f. Sachsen-Meiningische Gesch.	422
38. Staats- und Socialwissenschaftliche Forschungen	200
39. Zeitschrift d. Bergischen Geschichtsvereins	423
40. Zeitschrift d. d. morgenländ. Gesellschaft.	411
41. Zeitschrift d. Harz Vereins f. Geschichte	422
42. Zeitschrift d. Vereins f. Thüringische Geschichte	424
43. Zeitschrift für Assyriologie	201
44. Zeitschrift für Culturgeschichte	411
45. Zeitschrift für die Geschichte Ermlands	423
46. Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins.	422
47. Zeitschrift für vergleichende Rechtswissenschaft.	201

AUTRICHE-HONGRIE.

1. Akademie der Wissenschaften (Vienne)	204
2. Bulletin intern. de l'Acad. des sciences de Cracovie	205, 426
3. Mittheilungen d. Instituts f. österr. Geschichtsforsch.	203, 424
4. Wiener Studien.	425
5. Wiener Zeitschrift f. d. Kunde d. Morgenlandes.	425

ILES BRITANNIQUES.

1. The Academy	206, 428
2. The Athenaeum.	205, 428
3. The Contemporary Review.	430
4. Edinburgh Review.	429
5. The English historical Review.	426
6. The Nineteenth Century.	430
7. Quarterly Review	429
8. Review of histor. publications to Canada	431

BELGIQUE ET LUXEMBOURG.

1. Académie des sciences, lettres et beaux-arts	191
2. Analecta Bollandiana.	193
3. Annales de l'Académie d'archéologie	194

	Pages
4. Annales de la Société des sciences du Hainaut	197
5. Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles	196
6. Annales du Cercle archéologique d'Enghien	196
7. Bulletin de l'Académie d'archéologie	192
8. Bulletin de l'Institut archéologique liégeois	197
9. Commission royale d'histoire	192
10. Dietsche Warande	197
11. Institut grand-ducal du Luxembourg	198
12. Le Muséon	198
13. Revue belge de numismatique	195
14. Revue bénédictine de l'abbaye de Maredsous	195
15. Revue de l'Instruction publique en Belgique	195
16. Société historique et archéologique de Limbourg	198
ITALIE.	
1. Archivio della società romana di storia patria	434
2. Archivio storico italiano.	210, 432
3. Archivio storico lombardo	211, 433
4. Archivio storico per le provincie napoletane	434
5. Archivio storico siciliano	433
6. Bullettino dell' Istituto storico italiano	435
7. R. Deputazione di storia patria (Romagna)	435
8. Miscellanea di storia patria	435
9. Nuovo archivio veneto	212, 435
10. Rivista storica italiana	436
11. Studi e documenti di storia e diritto.	438
SUISSE.	
1. Argovia	213
2. Bollettino della Svizzera italiana	212
3. Bulletin de l'Institut national genevois	214
4. Der Geschichtsfreund.	212
5. Mittheilungen d. antiquar. Gesellschaft in Zürich	212
6. Musée Neuchâtelois	213
7. Quellen zur Schweizer Geschichte	212
8. Société d'histoire de Genève	214
ÉTATS-UNIS.	
1. The Nation	206
Chronique et Bibliographie	215, 439
Errata	451
Liste des livres déposés au bureau de la Revue	450
Index bibliographique	452

L'un des propriétaires-gérants, G. MONOD.

DEC 3 1986

**PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET**

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

